UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

Fondée en 1876 par GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

Charles BÉMONT et Christian PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
Cicéron, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

TOME CENT VINGT-QUATRIÈME

Janvier-Avril 1917.

145628
1/4/19

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1917

D
R
E. 194

LES
PROTESTANTS FRANÇAIS
A LA VEILLE DES GUERRES CIVILES

Les communautés protestantes[1], vers 1560, n'étaient pas cantonnées dans certaines régions de la France ; avec plus ou moins de succès et sous des formes très variées suivant les pays, la propagande tendait à remplir les cadres du royaume. Jetée au vent par des mains de plus en plus nombreuses, la « semence de l'Évangile » avait germé par tout le champ, en touffes irrégulières, frêles ou vivaces, tantôt isolées, tantôt groupées, quelquefois piétinées dès leur naissance ; on distinguait à peine quelques taches complètement stériles. Les vides définitifs ne devaient apparaître qu'après l'orage, dans la moisson promise.

Avant d'étudier la structure intime et sociale des églises réformées, on se propose d'abord de décrire ici leur développement extérieur ou territorial au cours des trois années qui précédèrent la première guerre civile, sans insister sur les origines anciennes

1. Cette étude n'est pas un récit des événements qui précédèrent la première guerre civile : c'est un essai de mise au point des renseignements que nous possédons sur l'état de la religion et du parti protestants, en France, à l'époque où commencèrent les troubles. Les incidents particuliers n'y sont mentionnés le plus souvent qu'à titre d'exemples. Sa portée ne dépasse pas les trois années 1559, 1560 et 1561 ; le lecteur voudra bien se rappeler que la première guerre civile modifia beaucoup de choses. Quelques-unes des appréciations qu'on trouvera formulées au passage reposent sur un examen d'ensemble des conditions du royaume et des événements qui se produisirent pendant le règne de François II et les premières années du règne de Charles IX, mais nous ne pouvions songer à justifier de telles appréciations d'une façon détaillée, dans un exposé spécial. Enfin, vu que la bibliographie de cette période est réellement énorme, nous avons cru devoir ne donner que les références pour des textes ou des faits précis. — L'abréviation *B. S. H. P. F.* signifie *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*. Nous citons l'édition des *Opera Calvini* de Baum, Cunitz et Reuss et l'édition de l'*Histoire ecclésiastique* de ces mêmes savants.

de la propagande. On suivra simplement l'ordre naturel des pays, du nord au midi.

I. — Les régions « évangélisées » vers 1560.

Picardie. — La Picardie n'écoutait plus guère la voix de son fils Calvin exilé à Genève. L'esprit réformateur y paraissait assoupi. Jehan Macar, pasteur de la communauté parisienne, qui visita le Noyonnais en 1558, trouva la patrie de son maître indifférente à « l'Évangile » ou, comme il l'écrivait, « tombée de son ancienne beauté dans une horrible difformité » : malgré les épreuves de la guerre, « châtiment de Dieu », le peuple se détournait de l'enseignement nouveau. Quelques « frères » vivaient à Montdidier, à Amiens; de Beauvais, d'Abbeville, de Roye, de Soissons partaient de pauvres gens de métier, fuyant la persécution. Mais, en général, les Picards se montraient hostiles à la Réforme. Cette hostilité persista jusqu'à la guerre civile. Les tentatives du cardinal de Châtillon pour instaurer à Beauvais le culte « genevois », en la fête de Pâques 1561, se heurtèrent à une résistance violente de la population. Quelques mois plus tard, des huguenots furent massacrés à Amiens, et les troubles de l'année suivante aggravèrent le sort des protestants isolés[1].

On sait, toutefois, par les récits de l'assemblée de Nantes, qui précéda de quelques semaines, au début de 1560, le tumulte d'Amboise, que La Renaudie avait espéré des secours de la Picardie dans son entreprise contre les Guise et qu'il avait choisi le capitaine Cocqueville pour y fomenter une agitation. Mais ce capitaine n'obtint pas de succès bien apparent, et il ne pouvait compter, en tout cas, que sur l'appui de certains gentilshommes. Une partie de la noblesse picarde, en effet, était vassale ou parente des Bourbon, des Montmorency, des Châtillon, et plus tard, au cours des guerres civiles, Condé, devenu gouverneur de la province, y recruta des compagnies, que vinrent grossir les fugitifs des Pays-Bas espagnols.

La grande majorité des Picards, du peuple et de la bourgeoisie,

1. Macar (de retour de Picardie) à Calvin, 1558, 26 août, Paris (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 304). — *France protestante*, 2e éd., t. I, p. 557; t. II, p. 162. — Throckmorton à Élisabeth d'Angleterre, 1561, 21 avril, Paris (*Calendar... For.*, *1561-1562*, p. 68). — Th. de Bèze à Calvin, 1561, 16 décembre, S.-Germain (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 178). — Chantonay, 1561, 20 décembre (*Mém. de Condé*, t. II, p. 19). — Crespin, *Martyr.*, éd. 1597, fol. 582-583.

restait donc attachée à l'ancienne Eglise. Attitude singulière de la part de gens qu'aurait dû séduire la renommée de Calvin. Peut-être les séjours fréquents de Henri II à Villers-Cotterets, à Compiègne, à Amiens, à Beauvais et ses efforts pour défendre le pays contre l'invasion espagnole avaient-ils ranimé l'affection des sujets à l'égard du Roi. Le développement même des opérations militaires avait beaucoup gêné la propagande. Enfin, la prospérité économique de cette région rendait les habitants moins impatients qu'ils ne l'étaient ailleurs; le régime fiscal n'y soulevait pas de plaintes trop violentes[1].

Région parisienne. — Également hostiles ou indifférents se montraient les paysans de la région parisienne, et sans doute pour les mêmes raisons. Mais les villes accueillaient plus volontiers la propagande. Une communauté réformée existait à Paris, dans les dernières années de Henri II, composée de quatre à cinq mille personnes; les aventures de cette communauté, qui fut toujours la première à recevoir les coups et aussi à les provoquer, appartiennent à l'histoire générale. Il y avait quelques protestants à Senlis et à Pontoise, au début du règne de Charles IX. Plusieurs gentilshommes du Valois rejoignirent la troupe de Condé, lorsque le prince s'enfuit à Orléans en 1562, ceux-là mêmes sans doute qu'on avait accusés de connivence avec La Renaudie deux ans auparavant. En Brie, depuis longtemps, existait un foyer de dissidence : Meaux, Brie-Comte-Robert, Provins, Melun possédaient, sous François II, des églises réformées. A Meaux notamment s'assemblaient de nombreux fidèles, habitants de la ville, gens de métier qui avaient subi déjà bien des persécutions, manants des localités voisines et surtout réfugiés venus de Paris, d'où les avaient chassés les rigueurs du gouvernement et les émeutes; Meaux devint une sorte de quartier protestant détaché de la capitale, et les membres de cette importante communauté furent des premiers à demander un temple au Roi, vu l'affluence de la foule.

Dans un faubourg de Melun, en 1561, un ministre célébrait le culte et administrait les sacrements « à la mode de Genève ».

1. La Picardie fut une des rares provinces qui purent continuer à payer la taille après la première guerre civile. Voir la harangue de Gonnor, intendant des finances, au Parlement de Paris, le 22 mars 1563 (Arch. nat., X1a 1604, fol. 618 v°). *Mém. de Condé*, t. IV, p. 322-323. — Cf. [Ch. Estienne], *la Guide des chemins de France*, éd. 1552, art. Picardie.

A Nemours, une église fut « dressée » au début de la même année : on y comptait auparavant une quarantaine de huguenots. Des assemblées se réunissaient aussi près d'Étampes. Dans le pays chartrain, le mouvement de la Réforme apparut, dès 1560, avec un caractère nobiliaire : un an plus tard, on y signalait une soixantaine de gentilshommes protestants, et l'évêque de Chartres lui-même, Jean Guillart, comme tous ceux de sa famille, inclinait vers la nouvelle religion[1].

Normandie et duché d'Alençon. — Bien plus favorables qu'en Picardie ou en Ile-de-France étaient les conditions dont jouissait la propagande réformée en Normandie. Là toutes les classes de la société, nobles, bourgeois, officiers, gens de loi, gens de métier, voire les clercs, écoutaient « la parole de Dieu ». Depuis le pays de Caux jusqu'à la presqu'île du Cotentin et au duché d'Alençon, l'infiltration des nouvelles doctrines s'était produite de bonne heure : elle devint plus large et plus rapide à partir de 1557 et ne rencontra dès lors qu'une faible résistance. Terre sur laquelle s'exerçaient les abus de la fiscalité — le gouvernement lui-même l'avouait — couverte de grandes abbayes dont la richesse avait fini par rompre l'équilibre des propriétés foncières, véritable mosaïque de bénéfices que convoitait la noblesse pauvre, mais qu'obtenaient le plus souvent des clercs étrangers à la province, influencée par ses échanges continus avec l'Angleterre et les Pays-Bas, et, d'ailleurs, soumise au rayonnement de l'Université de Caen, érasmienne ou fabricienne, la Normandie tendait à réagir contre l'exploitation dont elle se sentait l'objet de la part de l'Église et du Roi, contre la misère dont elle souffrait et qui était notoire. Aucun groupe n'y combattait résolument la Réforme; le clergé et le parlement même montraient à l'égard des novateurs ou de la complaisance ou de la faiblesse[2].

1. Crespin, éd. 1597, fol. 581-582. — G. Leroy, *le Protestantisme à Melun* (*B. S. H. P. F.*, 1875, p. 385 et suiv.). — Le nonce Viterbe au card. Borromée, 1561, 29 mai, publ. par J. Susta, *Die römische Curie und das Concil von Trient unter Pius IV*, t. I, p. 23. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 833. — H. Lehr, *la Réforme aux environs d'Étampes vers 1560* (*B. S. H. P. F.*, 1895, p. 547). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 838-840. — De Thou, t. IV, p. 541.

2. Cf. C. Oursel, *Notes pour servir à l'histoire de la Réforme en Normandie* (extr. des *Mém. de l'Acad. de Caen*, 1912, in-8°); H. Prentout, *la Réforme en Normandie et les débuts de la Réforme à l'Université de Caen* (*Rev. histor.*, t. CXIV, p. 285 et suiv.). Voir aussi les travaux de Floquet. — Sur la

Dans les limites du gouvernement de Normandie, on distinguait quatre centres de propagande : Dieppe, Rouen, Caen et Saint-Lô. Dieppe, port maritime ouvert sur l'Angleterre et les Flandres, était en 1560 une ville presque toute « calviniste » et dont les mœurs commençaient à subir l'empreinte de la religion nouvelle. Dans les villages du pays de Caux et des environs de Rouen, épuisés du reste par la misère économique et la pression fiscale, des « prêcheurs » réformés adressaient au peuple, depuis longtemps, leurs exhortations. A Rouen même, une vie riche et pour ainsi dire bouillonnante animait la communauté des fidèles : on rencontrait aux assemblées des artisans en grand nombre, des bourgeois, des officiers royaux, quelques parlementaires et jusqu'à des membres du chapitre ; près de deux mille protestants, dès le printemps de 1560, s'y montraient en public ; l'année suivante, l'Église, présidée par quatre pasteurs et vingt-sept anciens, réunit dix mille adhérents[1].

En Basse-Normandie, les progrès de la Réforme paraissaient également considérables. Dès 1546, Marino Cavalli signalait Caen comme un foyer d'hérésie. Soixante personnes, dit-on, souffraient dans les prisons de la ville, en 1559, pour « la parole de Dieu » ; des professeurs de l'Université, des magistrats du présidial, des officiers des finances donnaient plus ou moins franchement leur appui à la propagande. Trois pasteurs dirigeaient l'église caennaise, au début du règne de Charles IX. Très misérables et abandonnées par les desservants catholiques, les populations de la campagne environnante suivaient les prédicants. Dans les villes proches, à Évreux, à Bayeux, à Lisieux, des églises furent « dressées ». A la foire annuelle de Guibray, près de Falaise, des centaines de paysans et marchands entonnaient les psaumes. Les catholiques et les protestants de Vire en vinrent à former deux partis presque égaux[2].

misère en Normandie : harangue du chancelier de L'Hospital au Parlement de Paris, 5 juillet 1560 (*Mém. de Condé*, t. I, p. 543) ; Ch. Bourgueville, *Antiquités de Caen*, p. 234-240 ; textes cités par Floquet, *Hist. du parlement de Normandie*, t. II, p. 277-278.

1. G. et J. Daval, *Hist. de la Réformation à Dieppe*, éd. Lesens, t. I, p. 8 et suiv. — C. Oursel, *op. cit.*, p. 19. — V. Madelaine, *le Protestantisme dans le pays de Caux*, p. 24. — F. Edwards à Cecil, 1560, 30 mars, Rouen (*Calendar... For. 1559-1560*, p. 493). — Le P. Broet au P. Lainez, 1560, 2 juin (*Ep. Broeti...*, p. 139). — H. Fouqueray, *Hist. de la Compagnie de Jésus*, t. I. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 861.

2. Alberi, *Relazioni...*, 1ᵃ s., t. I, p. 227. — Killigrew et Jones à Élisabeth

Dès le printemps de 1558, au témoignage du ministre Macar, une « grande partie » des habitants de Saint-Lô vivait « à la mode de Genève ». François II, en 1560, dut y envoyer M. de Villebon pour faire cesser les assemblées publiques. L'année suivante, huit à neuf mille personnes y assistaient aux cérémonies du culte réformé, sous la protection du comte de Montgomery, châtelain de Ducey et ancien capitaine des gardes de Henri II. Un prêche était établi à Valognes depuis 1559. Quelques protestants se réunissaient à Coutances[1].

Pendant l'année 1561, le succès de la Réforme en Normandie s'étendit de manière surprenante. Aux États d'Orléans, aux États de Pontoise, au colloque de Poissy, les députés de cette province appuyèrent de tout leur zèle les revendications et les démarches des pasteurs. La propagande, pourtant, n'atteignit guère les habitants des régions voisines de l'Ile-de-France; on trouvait quelques convertis à Vernon et dans le Drouais, mais leur nombre était restreint[2].

Jadis, au duché d'Alençon, par la grâce de Marguerite d'Angoulême, dame du pays, on avait vu des assemblées de religionnaires. Cette précoce floraison semblait épuisée, vers 1560. Les populations du bailliage de Bellême, dans le Perche, connaissaient la Réforme depuis longtemps; une église y fut « dressée » au début du règne de Charles IX. Une autre église existait à Mamers. Le Mans possédait une communauté assez nombreuse : un tumulte sanglant éclata dans cette ville, au mois de mars 1561, à l'occasion du culte; bientôt après, les protestants y tinrent des assemblées publiques, et, à l'automne, un synode s'y réunit. A Laval, la Réforme avait été prêchée du vivant de Henri II[3].

d'A., 1559, 29 novembre (*Calendar... For. 1559-1560*, p. 147). — Bourgueville, *Antiquités de Caen*, p. 249 et *passim*. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 251-252. — R. N. Sauvage, *les Troubles de Lisieux en 1562* (extr. des *Études lexoviennes*, t. I, 1914). — Lettre d'un prédicant (*B. S. H. P. F.*, 1879, p. 456 et suiv.). — Crespin, éd. 1597, fol. 597 v°.

1. Macar à Calvin, 1558, 1er mai, Paris (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 154).— Chantonay à la duchesse de Parme, 1560, 2 mars, Amboise, publ. par C. Paillard, dans la *Rev. histor.*, t. XIV, p. 76. — La Vigne à Calvin, 1561 (et non 1562), 15 mai, Saint-Lô (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 416-419). — Crespin, fol. 596. — *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 812.

2. Goddard à Calvin, 1561, 20 juin, Longueville (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 521). — P. de Felice et N. Weiss, *les Protestants à Dreux et dans le Drouais au XVIe siècle* (*B. S. H. P. F.*, 1895, p. 22). — *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 1094.

3. C. Oursel, *op. cit.*, p. 136. — Crespin, fol. 588. — Throckmorton à Éli-

Bretagne. — La Bretagne était entamée par Saint-Malo, par Vitré et par la région nantaise.

Saint-Malo vivait des échanges maritimes avec l'Angleterre et les Flandres; le service commercial avait attiré dans son port tout un peuple de débardeurs et de manouvriers, enclins à s'agiter, lesquels se montrèrent d'autant plus menaçants que des espions anglais les excitèrent contre le gouvernement de François II. La conjuration de La Renaudie trouva là quelque appui. Mais, à vrai dire, de telles gens se souciaient peu de la religion et ne cherchaient dans les « nouveautés » qu'un soulagement à leur misère[1].

Vitré était aussi un centre d'activité économique et de commerce international : sa riche bourgeoisie trafiquait avec les Flandres, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, les Indes, où elle exportait des « cannevaz ». Une église réformée y était établie, en 1560, et pourvue d'un pasteur. De là « l'Évangile » pénétra dans les localités voisines et jusqu'à Rennes, où les protestants ne tardèrent pas à célébrer leur culte en public[2].

C'est au printemps de 1558, à la suite d'un voyage de François d'Andelot, frère de Coligny, et des ministres Loiseleur et Carmel, que se formèrent les premières communautés de la région nantaise. L'église de Nantes même fut fondée le 17 octobre de cette année. Au cours des événements qui précédèrent la guerre civile, d'Andelot ne cessa d'entretenir la flamme qu'il avait allumée, il défendit avec diligence les protestants de cette région contre leurs adversaires et devant le Roi. Les réformés devinrent assez nombreux dans le pays nantais et aussi dans la sénéchaussée de Guérande. La Renaudie réunit à Nantes ses affidés, en 1560; de bonne heure, on y signala des « prêches et prières », où accouraient les fidèles; des désordres y éclatèrent quelques semaines après le colloque de Poissy[3].

sabeth d'A., 1561, 21 avril (*Calendar... For. 1561-1562*, p. 68). — Ch. d'Angennes, évêque du Mans, à la Reine, 1561, 23 avril, Le Mans (*Mém. de Condé*, t. II, p. 339-341). — Nourrisson à Calvin, 1561, 28 novembre, Tours (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 140). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 838. — D'Argentré, *Collectio...*, t. II, p. I, p. 215 et suiv. — Cf. *B. S. H. P. F.*, 1887, p. 191 et suiv.

1. Correspondance de Bouillé, 1560-1561, publ. par D. Morice, *Preuves à l'histoire de Bretagne*, t. III.

2. *Livre de raison de deux bourgeois de Vitré (1490-1583)*, publ. par E. Clouard, dans la *Revue de Bretagne*, février-mai 1914. — D. Morice, t. II, p. 268. — D'Argentré au duc d'Étampes, 1561, 27 février, Rennes (*Preuves*, t. III, 1270-1274).

3. Pièces publiées par D. Morice, *Preuves à l'histoire de Bretagne*, t. III,

L'influence de d'Andelot s'exerça surtout par des relations de famille, dans la noblesse. De fait, la noblesse bretonne se joignit aux huguenots avec beaucoup d'empressement, sinon de sincérité. Ces hobereaux pauvres participèrent à toutes les entreprises de Condé, dès le règne de François II; guidés par le s^r de Rohan, en 1561, ils dévastèrent le diocèse de Saint-Brieuc; plus tard, ils furent des premiers qui se jetèrent dans la guerre civile[1].

Anjou.— Une fraction de la noblesse angevine soutenait également les nouvelles églises, mais d'une manière un peu différente. L'Anjou connaissait la Réforme depuis les premières années du règne de Henri II; en 1558, les ministres qui accompagnaient d'Andelot purent y prêcher des « choses scandaleuses » publiquement. Plus tard, La Renaudie trouva dans ce pays un concours appréciable pour son entreprise contre les Guise, et le tumulte d'Amboise y provoqua une certaine effervescence. Bientôt, on vit accourir aux prêches, non seulement des gentilshommes de la campagne, mais, en assez grand nombre, des robins, des petits marchands et des artisans. A Angers, au mois d'octobre 1560, douze cents personnes s'assemblaient en armes et participaient à la Cène. L'avocat François Grimaudet y adressait aux électeurs du tiers état son fameux discours sur les abus du gouvernement et de la religion. L'année suivante, les protestants d'Angers s'emparèrent de l'église Saint-Laurent[2].

Touraine. — En amont, dans la vallée de la Loire, on trouvait les églises de Touraine. Une communauté s'était formée de bonne heure à Bourgueil avec la connivence de l'abbé. Chinon possédait, en 1560, une église florissante, très fréquentée du « pauvre peuple » et dont le pasteur fut délégué aux États d'Orléans; mais, quelques mois après, survint le duc de Montpensier, gouverneur, qui fit emprisonner de nombreux religionnaires et dispersa les

1262, 1263, 1293, 1295. — *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 545. — H. Quilgars, *le Protestantisme dans la sénéchaussée de Guérande* (*B. S. H. P. F.*, janvier-février 1912).

1. Hub. Languet, 1561, 1er août, Paris (*Epistolae*, l. II, p. 131). — D. Morice, *Preuves...*, t. III, p. 1235.

2. *Lettres de G. Dalmatio*, publ. par L. Romier, p. 19. — Les magistrats d'Angers au card. de Lorraine, 1560, 14 octobre, publ. par L. Paris, *Négociations sous François II*, p. 658. — Fr. Grimaudet, *Remonstrance aux estatz d'Anjou*, Paris, 1560, in-8°. — Throckmorton à Élisabeth d'A., 1561, 20 avril (*Calendar... For. 1561-1562*, p. 68). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 836-837. — *France protestante*, 2e éd., t. I, p. 961.

autres. A Tours, où la Réforme avait été prêchée de bonne heure, une communauté existait depuis 1556; elle devint considérable sous le règne de Charles IX. Les protestants de Vendôme jouirent de la bienveillance des Bourbons et nommément de Jeanne d'Albret, à partir de 1561. A Blois vivaient aussi quelques huguenots. De là on entrait dans l'Orléanais, véritable foyer d'où la propagande rayonnait en aval et en amont[1].

Orléanais. — L'introduction et le succès de la Réforme à Orléans étaient anciens. Des « conventicules » fréquents s'y réunissaient du vivant de Henri II et, dès 1556, ce roi avait jugé nécessaire de prendre des mesures spéciales pour y remédier. Chantonay disait à l'époque du tumulte d'Amboise : « Il se sait de longtemps que Orléans est fort infecté de ces sectes. » Cette ville devint de plus en plus un refuge pour les protestants de Paris et des pays voisins, qui fuyaient la persécution. En mai 1561, cinq à six mille fidèles y assistaient à la célébration de la Cène, et plus de dix mille personnes suivaient les enterrements de la « secte[2] ».

Des communautés s'organisèrent dans la plupart des petites villes et des bourgades de l'Orléanais : à Cercottes, à Beaugency, à Pithiviers, à Montargis, à Chilleurs, à Neuville, à Jargeau, à Sully-sur-Loire, à Gien, à Châtillon-sur-Loire et à Châtillon-sur-Loing. Les circonstances devaient faire de cette région comme une place forte opposée au centre catholique de Paris[3].

Berry. — Le duché de Berry appartenait à Marguerite de France, princesse qui ne détestait point les dissidents ; la Réforme

1. Crespin, fol. 594 v°. — L'église de Chinon à l'église de Genève, 1561, 13 mai (Bibl. de Genève, 197ª, n° 95; orig.). — Throckmorton à Cecil, 1561, 13 juillet (*Calendar... For. 1561-1562*, p. 179). — Dupin de Saint-André, *Églises réformées disparues en Touraine* (*B. S. H. P. F.*, 1893, p. 119-120); *les Pasteurs de l'ancienne église réformée de Tours* (*B. S. H. P. F.*, 1895, p. 57); *l'Ancienne église réformée de Tours* (*B. S. H. P. F.*, 1901, p. 7 et suiv.).

2. Arch. nat., X1ª 1582, fol. 430, 455. Cf. E. Maugis, *Hist. du Parlement de Paris*, t. II, p. 7. — N. Weiss, *la Chambre ardente*, p. 4, 73, 74. — Chantonay à la duchesse de Parme, 1560, 20 mars, Amboise, publ. par Paillard, dans la *Rev. histor.*, t. XIV, p. 333. — Desmerenges à Morel, 1561, 2 juin, Orléans (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 502). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 730. — La Saussaye, *Ann. eccl. Aurelianensis* (Paris, 1615), p. 636. — S. Guyon, *Hist. de l'église et diocèse d'Orléans*, t. II, p. 358. — B. de Lacombe, *les Débuts des guerres de religion*, p. 112-113.

3. Crespin, fol. 585. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 825. — B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 33-34.

y était bien établie. Fréquentées par des étudiants étrangers, comme celles d'Orléans, les écoles de Bourges répandaient un enseignement peu conforme, parfois, à l'orthodoxie, et des moines même y avaient prêché dans cette ville la nouvelle doctrine, sous les règnes de François Ier et de Henri II. La communauté des protestants y était nombreuse; elle « se déborda » jusqu'à chanter des psaumes en public, dès le mois d'avril 1559. Des dissensions éclatèrent dans cette église, l'année suivante, mais l'affluence des fidèles ne cessa d'augmenter. D'autres églises existaient et prospéraient à Issoudun, à Vierzon, à Romorantin, à Sancerre, à Saint-Amand et dans la région de La Châtre[1].

Bourbonnais. — C'est du Berry probablement que la Réforme atteignit le duché de Nevers et le Bourbonnais, où d'ailleurs elle n'eut guère de succès. Des communautés apparurent, en 1561, à Cosne, à Nevers, à Saint-Pierre-le-Moûtier et à Moulins. A propos de cette dernière ville, un ministre écrivait à Calvin : « La multitude de ceux qui désirent la prédication de l'Évangile y est merveilleusement grande. » Il y a lieu de croire, pourtant, que l'empressement était moindre[2].

Champagne. — Dans les provinces de l'Est, la propagande n'obtenait pas autant de succès que dans les pays normands et dans la vallée de la Loire. Toutefois, en Champagne, malgré la puissance locale des Guise, des communautés se dressèrent, assez nombreuses. Sans parler des protestants briards, l'ensemble des églises strictement champenoises, depuis les limites de la Picardie jusqu'à celles de la Bourgogne, formait un groupe considérable.

Sous le règne de Henri II, la justice avait poursuivi quelques dissidents du pays rémois, mais aucune communauté, semble-t-il, ne put s'établir à Reims même, où était le siège archiépiscopal du cardinal de Lorraine. On rencontrait des protestants à

1. *Journal de J. Glaumeau*, éd. Hiver, p. 61, 83, 103, 104. — Bonvouloir à Dupont, 1559, 2 février (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 428). — Rouvière à Calvin, 1561, 5 juillet, Cosne (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 532). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 244. — Cf. N. Weiss, *la Réforme à Bourges au XVIe siècle* (*B. S. H. P. F.*, 1904, p. 322 et suiv.).

2. L'église de Saint-Pierre-le-Moûtier à Calvin (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 438). — Le Maçon au même, 1561, 15 novembre (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 111). — *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 231. — P. Baer, *Documents sur l'introduction de la Réforme à Moulins* (*B. S. H. P. F.*, 1910, p. 299).

Château-Thierry et à Épernay. Malgré la persécution déchaînée en 1558, les églises de cette région devinrent assez prospères, notamment celle de Châlons qui, trois ans plus tard, réunissait un millier de fidèles ; les pasteurs exerçaient leur ministère dans une quinzaine de villages voisins. Au début du règne de Charles IX, plusieurs communautés des environs de Sainte-Menehould demandaient des apôtres à Genève. Les protestants de Vitry et du Perthois appelaient aussi de nouveaux pasteurs. « Les églises de par deçà s'augmentent de jour en jour », écrivait un témoin en 1561. Pendant l'été de cette même année, le ministre Fornelet parcourut les villages du pays, prêchant « à maison ouverte » et attirant les pauvres gens par son éloquence. Une communauté nombreuse existait à Vassy près de Joinville, seigneurie qui appartenait aux Guise : c'est là que devait se produire le triste incident connu sous le nom de « massacre de Vassy ». Les Réformés du diocèse de Troyes bénéficièrent de la complaisance de l'évêque Caracciolo, qui adhéra lui-même au calvinisme après le colloque de Poissy. A Troyes même, l'église nouvelle réunissait alors environ un millier de fidèles ; elle était présidée par un conseil de douze élus et un consistoire de quinze membres ; trois ministres y enseignaient « l'Évangile[1] ».

Quels que fussent ses succès sur certains points, la Réforme se heurtait, en Champagne, à une très vive résistance. Les serviteurs et les vassaux des Guise y étaient nombreux. Le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, surveillait de près l'attitude de ses diocésains, et l'évêque de Châlons, Jérôme Bourgeois, confesseur de Catherine de Médicis, fit un sérieux effort pour reconquérir le Perthois. La noblesse y était fort divisée, la bourgeoisie moins favorable qu'ailleurs aux nouvelles doctrines et surtout plus timide, la population rurale animée de passions contraires. Loin de reculer devant ces difficultés, les prédicants y déployèrent une activité constante, et Calvin lui-même y envoya, semble-t-il, plus volontiers des ministres qu'en d'autres régions.

1. Arch. nat., X1a 1584, fol. 279. — Fornelet à Calvin, 1561, 6 octobre, Châlons (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 21-22). — Alain de Vassay au sieur de Dompmartin, 1561, 31 août, Vitry, publ. par H. Dannenreuther (*B. S. H. P. F.*, 1891, p. 478). — Saussure à Farel, 1561, 13 septembre (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 714). — Sorel aux ministres de Neuchâtel, 1561, 13 octobre, Troyes (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 50-53). — *Mém. hist. de Duhalle*, publ. par J. Delaborde (*B. S. H. P. F.*, 1868, p. 281). — N. Valois, *Vassy* (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1913, p. 197 et suiv.).

La Champagne était, en effet, le carrefour des routes de France vers les pays germaniques et vers la Suisse, carrefour dont il importait d'assurer le libre passage pour toute éventualité.

Trois-Évêchés. — Plus à l'est, les Trois-Évêchés subissaient naturellement l'influence des foyers rhénans. A Metz, en particulier, vivait une puissante communauté calviniste, qui réunissait, en juillet 1561, plus de trois mille personnes et dont l'importance augmenta pendant les mois suivants. Les protestants y jouissaient, du reste, d'un régime assez libéral, et ils obtinrent de bonne heure la permission d'avoir un temple. Le caractère mal défini de l'occupation française inclinait le gouverneur Vieilleville à s'y montrer tolérant[1].

Bourgogne. — En Bourgogne, la Réforme eut peu de succès : fait surprenant pour qui considère la valeur des routes traversant cette province, d'ailleurs voisine de l'Allemagne et de Genève. On peut l'expliquer par la richesse des habitants et la modicité relative des charges fiscales qui pesaient sur eux : la Bourgogne souffrait beaucoup moins de l'impôt que la Normandie ou telle autre région[2].

Une église réformée peu nombreuse, de cent personnes au plus, et composée de petits bourgeois, existait à Sens vers la fin de 1561. Auxerre, « renommée pour les bons vins et pour les mauvaises testes des femmes », ne posséda que tardivement un maigre noyau de communauté. Théodore de Bèze était né à Vézelay. A quelques lieues de là, le prince de Condé occupait le château de Noyers, qui devint plusieurs fois, au cours des guerres civiles, le quartier général des chefs huguenots. Un échevin de Dijon, victime sans doute de quelque aberration, dénoncait, en 1554, les deux tiers de ses concitoyens comme étant « infectés d'hérésie » : il est vrai qu'au cours des années suivantes, des prédications suspectes et des « insolences » eurent lieu à Dijon, mais, en 1560, on n'y signalait encore que des réunions d'artisans, et, pendant l'automne de 1561, le nombre des

1. Houlbrach à Calvin, 1561, 7 juillet, 19 octobre, Strasbourg (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 541; t. XIX, p. 59). — Hotman au landgrave de Hesse, 1561, 12 juillet, Strasbourg, publ. par R. Dareste, dans la *Rev. histor.*, t. XCVII, p. 299. — Mundt à Cecil, 1561, 7 octobre, Strasbourg (*Cal. For. 1561-1562*, p. 351).

2. « La Bourgogne est pays d'États, qui font octroi de peu, de trois ans en trois ans. » Harangue de Gonnor, intendant des finances, au Parlement de Paris, 22 mars 1563 (Arch. nat., X1a 1604, fol. 618 v°).

assistants au culte réformé ne dépassait pas quatre à cinq cents. Une communauté, à la même époque, existait à Is-sur-Tille[1].

De tous les pays bourguignons, c'est la région marquée par les villes de Beaune, Arnay-le-Duc, Chalon et Autun qui accueillit, semble-t-il, le plus favorablement la Réforme, du moins dans l'année 1561. A Beaune notamment florissait une église, formée de plusieurs centaines de fidèles. Dans l'Autunois, ce fut du clergé catholique que sortirent les premiers dissidents. Enfin, à Mâcon et aux environs, la nouvelle doctrine avait pénétré dès 1559 : deux ans plus tard, une communauté y prospérait, qui devait donner des preuves de sa vitalité au cours de la première guerre civile[2].

La Bourgogne était gouvernée par Claude de Guise, duc d'Aumale, et son lieutenant, Gaspard de Saulx-Tavanes, tous deux défenseurs ardents de l'Église romaine.

Pays du sud-est. — Dans les pays du sud-est, Lyonnais, Dauphiné, Provence, sous le règne de François II, Condé et La Renaudie trouvèrent des complices empressés pour leur projet de révolte contre le gouvernement des Guise. Il paraît même que les mécontents songèrent alors à y constituer une sorte d'état plus ou moins libre, un « canton[3] ». La région, bornée par le Rhône, les Alpes et la Méditerranée, sauf, bien entendu, les terres du duc de Savoie, offrait des avantages uniques pour un tel dessein, à cause de ses communications faciles avec le reste de l'Europe et notamment avec Genève, de sa valeur stratégique, de sa richesse commerciale, et, enfin, des nombreux refuges qu'on y pouvait trouver en cas de défaite. Cette région était dominée par la forte place de Lyon, asile des bannis poli-

1. Le cardinal de Lorraine au parlement de Dijon, 1557, 26 juin, Compiègne, et 21 août, Paris (Bibl. nat., coll. Moreau, 833, fol. 749 et 752; orig.). — Beaulieu à Calvin, 1561, 6 novembre (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 103). — *Hist. ecclés.*, I, 852. — E. Belle, *la Réforme à Dijon*, p. XLIII, XLIV, 15, 25, 38, 39, 159, 163. — L'église d'Is-sur-Tille à Calvin, 1561, 8 octobre (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 34).

2. Papillon à Calvin, 1561, 22 décembre, Chalon (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 189-193). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 251, 865. — *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 961. — H.-V. Aubert, *Établissement de l'église réformée de Mâcon* (*B. S. H. P. F.*, 1898, p. 28 et suiv.). — Cf. Rapport du président Godran à Morvillier, 1566, 30 décembre, Dijon, publ. par L. Romier, dans la *Revue du XVIe siècle*, t. II, p. 379 et suiv.

3. Projet qui fut dénoncé par les officiers royaux et dont l'existence semble confirmée par les manifestations qui se produisirent du printemps à l'automne de 1560. Cf. *Hist. de Languedoc*, t. XI, p. 334 et suiv.

tiques et des idées libres, nœud des routes de l'Occident et grand marché d'argent. L'un des meilleurs capitaines du temps, le duc Emmanuel-Philibert, considérait Lyon comme une clef du royaume : « En se rendant maître de cette ville, on ôte au roy de France presque tous les moyens de trouver de l'argent. Outre cela, on peut occuper tout le païs jusqu'à Avignon et la plus grande partie de la Savoie. Et, selon que je suis informé, la ville est située de manière qu'on peut fort bien s'y soutenir contre toutes les forces du monde. L'on bouche par là le passage aux troupes françaises qui vont en Italie. » Il n'est donc pas étonnant que Condé et ses complices plus ou moins réformés se soient efforcés de conquérir cette place, au cours des troubles[1].

La communauté protestante de Lyon était des plus anciennes et réunissait un nombre assez important de fidèles, lorsque François II monta sur le trône. C'est dans cette ville que prit forme la conjuration de La Renaudie. Après le tumulte d'Amboise, en 1560, les survivants de l'aventure trouvèrent un soutien chez quelques Lyonnais et organisèrent une tentative pour s'emparer de la place, tentative qui faillit réussir, à la fin du mois d'août. Malgré la répression qui suivit, l'église réformée se releva et, dès le mois de janvier 1561, le nombre de ses fidèles « croissait chaque jour merveilleusement ». Cette prospérité continua jusqu'à la guerre civile. Le groupe des protestants lyonnais était, sinon le plus nombreux, du moins le plus riche du royaume, et à ce titre il exerçait une influence marquée sur les autres églises. Cette influence fût devenue sans doute prépondérante, si l'église parisienne n'eût joui de l'avantage politique que lui donnaient ses relations directes et intimes avec les seigneurs de la Cour. A Lyon même, les Réformés avaient à se défendre contre des adversaires puissants, riches et zélés, contre un clergé d'élite que dirigeait le cardinal de Tournon, archevêque, et contre des magistrats qui voulaient plaire au gouverneur, le maréchal de Saint-André[2].

1. Document publié par E. Ricotti, *Degli scritti del duca Emanuele Filiberto* (*Accad. di Torino*, s. 2ª, t. XVII, p. 101).

2. L. Romier, *Jacques d'Albon*, p. 310 et suiv. — Th. de Bèze à Haller, 1561, 24 janvier, Genève (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 349). — Bise et Semidde aux pasteurs de Genève, 1561, 15, 16 septembre (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 716). — Bèze à Calvin, 1561, 25 novembre, S.-Germain (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 131). — Farel aux ministres de Neuchâtel, 1561, 13 décembre, Gap (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 162-164). — Sur la richesse des calvinistes lyonnais, Bèze à Calvin, 1562, 28 mars, Meaux (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 360-361).

Ce même cardinal de Tournon, parcourant la vallée du Rhône, de Marseille à Lyon, pendant l'été de 1560, constatait que toutes les villes y étaient « infectées des nouvelles erreurs[1] ». Valence était le centre principal d'où rayonnait la propagande. L'église calviniste, qui attira de bonne heure des étudiants et des gentilshommes indociles, s'y distingua par sa turbulence au début des troubles et reçut plusieurs blâmes sévères de Genève; déjà fort nombreuse en 1560, elle acquit un développement extraordinaire l'année suivante. Des églises plus ou moins florissantes existaient à Vienne, Beaurepaire, Moras, Saint-Vallier, Romans, Saint-Marcellin, Grenoble, Die, Montélimar, Gap, sans parler des protestants du Vivarais. En Dauphiné, écrivait un pasteur, « mille ministres ne suffiroient point ». La propagande n'y était pas très fortement contrariée par le clergé, vu que l'archevêque de Vienne, Marillac, et l'évêque de Valence, Jean de Monluc, inclinaient à la tolérance. D'ailleurs, ni les représailles ordonnées par le duc de Guise, gouverneur de la province, ni la contrainte exercée par le parlement de Grenoble ne purent enrayer le mouvement. De ce mouvement les gentilshommes prirent de bonne heure la direction, sans même consulter les pasteurs. Les traditions des écoliers de Valence, réputés pour leur indiscipline, la pauvreté de la noblesse locale et les misères du peuple expliquent la violence des luttes religieuses dans cette région, d'où allaient sortir les bandes terribles du baron des Adrets[2].

Le massacre des Vaudois de Mérindol et de Cabrières, sous François Ier, n'avait pas déraciné complètement les communautés qui menaçaient l'État d'Avignon. Ces communautés s'étaient redressées et trouvaient du secours dans la principauté d'Orange.

1. V. Laureo au P. Lainez, 1560, 21 septembre, Tournon, publ. par Ch. Fleury, *Hist. du cardinal de Tournon* (Paris, 1728, in-8°), p. 324-328. — Ph. Babou au Roi, 1560, 8 octobre, Rome, publ. par Henry et Loriquet, *Correspondance de Ph. Babou* (Reims, 1859, in-8°), p. 41.

2. Calvin à l'église de Valence, 1560, 22 avril (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 63). — La Place à Calvin, 1562, 22 mars, Valence (*B. S. H. P. F.*, 1869, p. 534). — Le même aux pasteurs de Genève, 1562, 8 juin, Valence (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 432). — Calvin à l'église de Montélimar, 1560 (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 66). — Bise à Calvin, 1561, 16 décembre, Romans (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 181). — Pichon à Calvin, 1561, 25 décembre, Grenoble (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 203). — Parent aux ministres de Neuchâtel, 1561, 29 avril, Gap (*B. S. H. P. F.*, 1891, p. 522-523). — Farel aux mêmes, 1561, 13 décembre, Gap (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 162). — *Mémoires du P. Archange de Clermont*, publ. par J. Chevalier (Romans, 1887, in-8°). — Cf. les études historiques de E. Arnaud et un article de N. Weiss dans le *B. S. H. P. F.*, 1907, p. 331-333.

Enclavée dans les terres du Comtat, la principauté comprenait la cité d'Orange, formée d'environ huit cents maisons et cinq ou six petits villages : cité et villages remplis de protestants ou de réfugiés, qui de là narguaient les prélats d'Avignon. Le vice-légat s'en plaignit vivement, après les troubles suscités par Montbrun, au mois de septembre 1560 : « D'Orange », disait-il, « sont sortis tous les secours qu'a reçus Montbrun ; là se retirent tous les chefs huguenots bannis du royaume, comme aussi à Mérindol et à Losmarin : Sa Sainteté ne veut pas qu'à l'intérieur du Comtat se dresse une autre Genève. » Le pape finit par porter ses plaintes devant Philippe II et le pria de réprimander le prince d'Orange, dont les agents montraient trop de complaisance pour les novateurs. Entre les huguenots de la Provence et ceux du Languedoc, également audacieux, la bonne cité d'Avignon se trouvait fort mal assise. Ses habitants eux-mêmes se laissaient gagner[1].

Dans la Provence existaient, dit-on, sous François II, soixante églises réformées, qui appuyèrent la révolte de Montbrun, associé lui-même à La Renaudie. On ignore si toutes ces églises survécurent à l'échec du mouvement de 1560. Les protestants se heurtaient, dans cette région, à l'hostilité active des catholiques et à la sévérité du parlement d'Aix. Ils s'assemblaient principalement vers les confins de l'État d'Avignon et du Languedoc, à l'abri des montagnes, au pays de Forcalquier, où vivait « ung peuple rude et maltraictable », sur le littoral et, enfin, à la frontière du duché de Savoie. Les Vaudois, expulsés des vallées alpines par Emmanuel-Philibert, passaient en Provence ou en Dauphiné. A Marseille, ville renommée pour sa foi catholique, une communauté protestante apparut en 1561[2].

1. J.-M. Sala au cardinal Farnèse, 1558, 19 mars, Avignon (Arch. d'État de Parme, Francia; orig.). — Pièces transmises à Philippe II par le Saint-Siège : lettres de F. Serbelloni au cardinal Borromée, d'Avignon, etc. (Arch. roy. de Simancas, Estado 895, n° 184; orig. et copies). — Lettre de l'évêque de Lucques, vice-légat d'Avignon, 14 septembre 1560 (Arch. de Simancas, Estado 887, n° 43; copie contemporaine).

2. *Hist. ecclés.*, t. I, p. 72. Cf. M. Wilkinson, *The introduction of the Reform into Provence* (*Proceed. of the huguenot soc. of London*, 1910, p. 161 et suiv.). — Cte de Panisse-Passis, *les Comtes de Tende de la maison de Savoie* (Paris, 1889, in-8°), p. 80 et suiv. — L'église de Forcalquier aux pasteurs de Genève, 1561, 8 octobre (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 33). — Mercurins à Calvin, 1561, 12 octobre, Marseille (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 48). — F. Serbelloni au cardinal Borromée, 1563, 25 avril, Avignon (Arch. roy. de Simancas, Estado 895, n° 184; cop. contemp.).

Au groupe des églises réformées du sud-est se rattachaient les communautés établies dans les places du Piémont, qui appartenaient encore à la France. Ces communautés devinrent très prospères en 1561, notamment à Chieri et à Turin, où les protestants célébraient le culte en public. « L'Évangile », écrivait alors un témoin, « fleurit fort en Piedmont ès villes que le Roy s'est retenues, au grant regret du duc de Savoye, comme il a bien monstré en escripvant au gouverneur desdites villes, lequel luy ha faict response que nul ne luy avoit à commander sinon le Roy son maistre. » Le développement de la propagande au delà des Alpes suscita une émotion très vive chez les princes italiens[1].

Région du Centre et Languedoc. — Au cours des premiers troubles sous François II, les réformés du Lyonnais, du Dauphiné et de la Provence se montrèrent étroitement unis à ceux de leurs coreligionnaires qui habitaient la rive droite du Rhône, les vallées du Massif central et des Cévennes et la plaine du bas Languedoc.

Il n'y a lieu que de mentionner le petit nombre d'églises qu'on trouvait en Auvergne, en Forez et en Velay; Issoire et Montbrison furent le théâtre de quelques incidents. Le Vivarais avait accueilli la Réforme avec empressement. C'était un pays naturellement pauvre, qui souffrait de la disette, de la peste et des charges fiscales, à peu près abandonné, d'ailleurs, par le clergé catholique : l'évêché de Viviers appartenait au cardinal Farnèse, légat d'Avignon, qui le faisait administrer par un vicaire italien. Dès le printemps de 1560, la population d'Annonay et des localités voisines avait adhéré presque tout entière à la religion protestante; deux ans plus tard, les consuls eux-mêmes demandaient à Calvin un nouveau pasteur. La propagande pénétra jusque dans la ville de Tournon, où le cardinal de ce nom avait fondé un collège pour la défense de l'orthodoxie. Des églises réformées florissaient, sous François II, à Privas, Aubenas, Villeneuve-de-Berg : à cette dernière communauté appartenait le célèbre Olivier de Serres, seigneur du Pradel. En 1560, les électeurs du

1. Avis adressé de Piémont aux conseils des cantons suisses, 1561, 13 novembre (Arch. d'État de Zurich, Religions Schulsach. Französ. Angelegenh. I; orig.). — Dépêche de l'ambassadeur impérial Arco, 1561, 15 novembre, Rome (Arch. d'État de Vienne, Roma; orig.). — Pie IV au cardinal de Ferrare, 1562, 4 janvier, Rome, publ. par J. Susta, *Die römische Curie und das Concil von Trient*, t. I, p. 331.

Vivarais chargèrent leurs représentants aux États-Généraux de défendre la liberté de conscience[1].

Dans les régions du Gard et de l'Hérault, la Réforme avait gagné tant d'adeptes que dès 1560 les protestants y étaient, semble-t-il, en majorité. Là encore le clergé catholique avait abandonné le peuple, ou lui montrait l'exemple de l'indifférence, de la mollesse, de l'incurie : le Languedoc était la proie des bénéficiers italiens et de leurs procureurs. Dans la plaine qui s'étend des Cévennes à la Méditerranée, des troubles graves éclatèrent, du vivant de François II. Il y avait alors à Nîmes trois ou quatre mille huguenots militants, et leur nombre s'accrut l'année suivante. Des églises existaient à Pont-Saint-Esprit, marché de livres réprouvés, Bagnols, Anduze, Le Vigan, Remoulins, Beaucaire, Sauve, Sommières, Calvisson, Vauvert, Aigues-Mortes, etc. Le culte, les mariages, les enterrements, tout y était « à la mode de Genève ». En 1561, dans les environs de Nîmes, on ne comptait pas moins de cinquante-quatre communautés, dont quelques-unes réunissaient un millier de fidèles ou davantage. Aussi nombreux étaient les protestants de la région de Montpellier. A Montpellier même, sous Charles IX, cinq à six mille personnes assistaient aux prêches. La célèbre Faculté de médecine était devenue un foyer d'idées nouvelles qui rayonnait jusqu'à l'étranger. Des églises prospéraient à Lunel, Marsillargues, Mauguio, Villeneuve-les-Maguelonne, Frontignan, Montbazin, Fabrègues, Poussan, Montagnac, Pézenas, Gignac, Clermont, Lodève, Béziers, etc.[2].

1. A. Bernard, *Hist. du Forez*, t. II, p. 135. — *Annales d'Issoire*, éd. J. Bouillet, p. 65-69. — Instructions du comte de Villars, 1560, 15 octobre, publ. par L. Paris, *Négociations sous François II*, p. 660. — Colliod-Darvoudeau à Calvin, 1561, 16 juillet, Aubenas (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 562). — Les consuls d'Annonay à Calvin, 1562, 30 avril (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 399). — A. du Boys, *Album du Vivarais*, p. 22-23. — Mollier, *Recherches historiques sur Villeneuve-de-Berg*, p. 116. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 248-249. — Cf. V. Chareton, *la Réforme et les guerres civiles en Vivarais* (Paris, 1914, in-8°), et E. Arnaud, *Hist. des protestants du Vivarais*, t. I.

2. *Op. Calv.*, t. XVIII, p. 440, 441, 446, 585, 607, 679, 680. — L. Paris, *Négociations sous François II*, p. 656, 659, 660. — *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, t. XI, pièces 285, 300, 318, 333, 334, 338, 340; t. XII, pièces 567, 568. — *Mém. de Condé*, t. II, p. 519-520. — Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. IV, p. 248. — Ch. Dardier, *les Origines de la Réforme à Nîmes* (*B. S. H. P. F.*, 1880, p. 481 et suiv.). — Extrait de l'état civil huguenot de Montpellier, publ. par F. Teissier, dans le *B. S. H. P. F.*, 1899, p. 77 et suiv. — De Greffeilhe, *Hist. de Montpellier*, p. 281 et suiv. — Fr. de Alava au duc d'Albe, 1564, 27 décembre, Montpellier (Arch. nat., K 1502, n° 72; orig.).

La répression qu'exercèrent, pendant l'automne de 1560, le comte de Villars et le vicomte de Joyeuse contre les protestants du Languedoc fit fuir plusieurs milliers de personnes, qui se cachèrent jusque dans les montagnes du Gévaudan, où étaient établies déjà quelques communautés : à Saint-Germain-de-Calberte, Saint-Étienne-Vallée-Française, Pont-de-Montvert[1].

La partie méridionale du Languedoc, comprenant le bassin de l'Aude et le Biterrois, était soumise au régime militaire des pays frontières, et la propagande ne pouvait s'y développer que difficilement. Les communautés de Béziers, Agde, Narbonne, Leucate, Carcassonne, Limoux furent constamment menacées. Par une déclaration spéciale, au printemps de 1562, Charles IX priva les places frontières du bénéfice de l'édit de tolérance et y prohiba formellement le culte réformé. Déjà, deux ans auparavant, le baron de Fourquevaux, gouverneur de Narbonne, s'était vanté de conserver cette ville nette de toute hérésie. A Pamiers, dans le comté de Foix, il y eut de bonne heure un groupe de réformés[2].

Au nord du Languedoc, les protestants rouergois étaient déjà fort nombreux sous le règne de François II; ils tenaient des assemblées à Millau, à Marvejols, à Séverac, à Castelnau, à Gabriac, à Revel, à Roquecourbe. Un synode se réunit à Castres, en janvier 1562 : cette ville fut des premières qui abolirent le culte catholique.

De là on arrivait aux églises de la région de Toulouse, bruyantes et turbulentes, animées par les harangues, les querelles et les rixes. Une jeunesse tumultueuse troublait la tranquillité des bourgeois de Toulouse. Quelques historiens racontent qu'il y avait dans cette ville, avant la guerre, vingt ou vingt-cinq mille religionnaires. Mais il vaut mieux se fier au témoignage d'un ministre qui parle seulement de huit à neuf mille fidèles. Du reste, ce pasteur ne dissimulait pas à Calvin que la plupart de ses ouailles étaient « desbordées en mondanités » et fort éloignées du véritable esprit de la Réforme[3].

La diffusion des doctrines réformées en Languedoc fut com-

1. *Hist. de Languedoc*, t. XI, pièce 334. — L. Paris, *op. cit.*, p. 671. — *France protestante*, 2e éd., t. I, p. 561.

2. Fourquevaux à Villars, 1560, 22 octobre, Narbonne, publ. par L. Paris, *op. cit.*, p. 665. — *Hist. de Languedoc*, t. XI, pièces 338, 352, 372, 378; t. XII, pièce 567.

3. *Op. Calv.*, t. XIX, p. 282. — *B. S. H. P. F.*, t. XI, p. 258. — Bibl. nat.,

battue avec une rude énergie par le connétable de Montmorency, gouverneur, et par ses lieutenants, assistés du parlement de Toulouse. Cette énergie et les passions particulières réussirent à arrêter un mouvement qui, dès le règne de François II, menaçait d'entraîner toute la province. Là même où le peuple ne montrait pas ouvertement son hostilité à l'égard des institutions ecclésiastiques, les officiers du Roi se sentaient mal assurés et livrés à la merci des circonstances. Dans la région de Narbonne, d'apparence toute catholique, on dénonçait des milliers de huguenots, qui se cachaient par crainte de la « punition ». Joyeuse, dès 1560, avouait au Roi que le nombre des catholiques et des partisans des Guise, en Languedoc, n'égalait plus celui des novateurs. Et, l'année suivante, le même personnage prétendait qu'il n'y avait pas cinq localités notables du pays où ne fût célébré le culte réformé. Il faut toutefois reconnaître une différence sensible entre les résultats durables de la propagande dans le bassin du Rhône et son développement passager dans les plaines toulousaines. Le cours supérieur de la Garonne marquait une sorte de fossé qui séparait la région protestante du sud-est de celle du sud-ouest[1].

Région du sud-ouest. — Dans les pays du sud-ouest, compris entre la Loire et les Pyrénées, le mouvement de la Réforme acquit, au cours des trois années qui précédèrent la guerre civile, une ampleur extraordinaire : d'innombrables communautés s'y formèrent, qu'unissait un certain esprit d'indépendance politique et d'audace sociale; sur elles passa parfois un souffle républicain. Paolo Tiepolo, qui traversa ces pays en 1560 et recueillit des témoignages directs, attribuait ces inclinations particulières à l'influence de l'Université de Bordeaux et au souvenir qu'avait laissé dans le peuple le terrible châtiment par lequel on avait réprimé, douze ans auparavant, la révolte de la gabelle. La pression fiscale s'était encore aggravée, à la fin du règne de Henri II, et avait favorisé le réveil d'anciennes tendances séparatistes, chez les gens du littoral[2].

La ville de Poitiers était déjà réputée, sous François Ier,

Vc de Colbert, 27, fol. 148. — *Mém. de J. Gaches*, éd. Pradel, p. 1-5. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 246, 247, 815. — *Hist. de Languedoc*, t. XI, pièces 247, 337, 383.

1. *Hist. de Languedoc*, t. XII, pièce 247.

2. P. Tiepolo au sénat de Venise, 1559, 22 septembre, Burgos (*Calendar... Venice, 1558-1580*, p. 126).

comme un foyer d'hérésie. Henri II lui-même déclarait au Parlement de Paris, au mois de novembre 1558 : « Tout est gâté en Poitou et en Angoumois. » L'influence qu'exerçait sur la noblesse poitevine le comte François de La Rochefoucauld, beau-frère de Condé, fit que de nombreux gentilshommes adoptèrent promptement la Réforme. Les contemporains parlent aussi d'un pasteur d'origine noble, Pierre des Prés, appelé vulgairement le curé de Chiré, qui jouissait d'une grande autorité dans le pays. En 1560, les adversaires des Guise purent lever, aux environs de Niort, huit ou neuf cents hommes d'armes. Aux États-Généraux, les députés de l'Angoumois et du Poitou, comme la plupart des représentants du sud-ouest, demandèrent la liberté de conscience[1].

Parmi les principales églises réformées du sud-ouest, les textes mentionnent celles de Loudun, Mirebeau, Poitiers, Chauvigny, Niort, Fontenay-le-Comte, Saint-Maixent, La Rochelle, Saint-Jean-d'Angely, Marennes, Saintes, Cognac, Limoges et Saint-Yrieix, Aubusson, Angoulême, Mirambeau, Périgueux, Bergerac, Sarlat, Figeac, Cahors, Bordeaux, Roquefort, Mont-de-Marsan, Monségur, Agen, Nérac, Condom, Lectoure, Montauban, Nègrepelisse, Vieulles, etc. En Saintonge, au printemps de 1561, trente-huit pasteurs exerçaient le ministère, et « quand nous en aurions encores cinquante », écrivait l'un d'eux, « à peine pourrions-nous satisfaire à la moitié des charges qui s'y présentent ». L'évêque de Périgueux, Guy Bouchard, embrassa la religion réformée dès 1560. Sept mille protestants environ vivaient à Bordeaux, au début du règne de Charles IX. Plus de trois cents paroisses de l'Agenais « mirent bas la messe » après le colloque de Poissy, et un mouvement semblable se produisit dans la campagne de Montauban et le Quercy. Enfin, Jeanne d'Albret, reine de Navarre, faisait enseigner le calvinisme à ses sujets du Béarn[2].

1. Alberi, *Relazioni...*, 1ª s., t. I, p. 227. — E. Maugis, *Hist. du Parlement de Paris*, t. II, p. 8. — *Op. Calv.*, t. XIX, p. 308. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 846.

2. *Op. Calv.*, t. XVII, p. 158; t. XVIII, p. 153, 154, 392, 451, 730; t. XIX, p. 10, 82, 143, 147, 264, 266, 469. — Bibl. nat., ms. fr. 3186, 132; Vᵉ de Colbert, 27, fol. 26, 146, 152, 162, 327; orig. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 245, 246, 247, 846, 869, 874, 875, 936, 937. — *Hist. de Languedoc*, t. XI, pièces 337, 351; t. XII, pièce 246. — L. Paris, *op. cit.*, p. 654. — H. Patry, *Arrêts du parlement de Guienne concernant l'histoire des débuts de la Réforme dans le ressort de ce parlement* (*Arch. hist. de la Gironde*, t. XLVII, p. 1-96); *Un mandat d'arrêt contre B. Palissy* (*B. S. H. P. F.*, 1902, p. 74); *Notes et documents sur la Réforme*

Sauf, peut-être, certaine région du Nord et la pointe de la Bretagne, il n'était donc aucun pays de France qui ne connût et n'accueillît plus ou moins favorablement la doctrine des réformateurs. Dans un mémoire qu'il présenta à Catherine de Médicis, à la fin de l'année 1561, Coligny fit mention de deux mille cent cinquante églises ou communautés protestantes. Ce chiffre, après enquête, nous paraît admissible. Un pasteur écrivait alors à Farel : « J'ay entendu de gens dignes de foy que si pour le jourd'huy se trouvoyent quatre, voire six mille ministres du seigneur, ilz seroyent employéz. » Et Blaise de Monluc, remémorant ce vaste progrès de la « secte » : « Il n'estoit pas filz de bonne mère », dit-il, « qui n'en vouloit goûter[1]. »

Un écrivain catholique du XVIe siècle[2], faisant allusion aux conquêtes de la Réforme en France, en donnait l'explication suivante : « Les provinces les moins riches et les moins abondantes se sont conservées en leur ancienne religion : indice manifeste que les richesses, le luxe et la saturité de pain nous font oublier Dieu. » C'est une thèse entièrement fausse, à laquelle on peut opposer tout de suite l'opinion qui représente la pauvreté comme l'instigatrice du désordre social et des rébellions.

Les conditions économiques favorisèrent, dans une certaine mesure, la propagande des réformateurs. En général, les populations qui accueillirent avec empressement « l'Évangile » étaient des populations mécontentes et misérables. La Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne, la Bourgogne, les provinces les moins épuisées résistèrent à l'enseignement nouveau. Sans doute l'adhésion de la Normandie, du Poitou, de la Guienne, du

aux îles de Saintonge (*B. S. H. P. F.*, 1904, p. 143 et suiv.). — B. Palissy, *Œuvres*, éd. Fillon, t. II, p. 122-123. — N. Weiss, *l'Église réformée de Saint-Maixent* (*B. S. H. P. F.*, 1908, p. 174-177). — Ph. Vincent, *Recherches sur les premiers commencements de la Réforme à La Rochelle* (*B. S. H. P. F.*, 1895, p. 366, 367). — *Reg. consulaires de Limoges*, publ. par E. Ruben, t. II, p. 223, 224. — F. de Schickler, *le Protestantisme dans la Marche* (*B. S. H. P. F.*, 1881, p. 241 et suiv.). — J. Dupuy, *De l'estat de l'église du Périgord* (Périgueux, 1629, in-4°). — D. Benoît, *les Origines de la Réforme à Montauban*, p. 202-216. — Bl. de Monluc, *Commentaires*, éd. de Ruble, t. II, p. 115. — Etc. — Voir la bibliographie en tête de l'ouvrage de P. Courteault, *Blaise de Monluc historien*.

1. Cf. *B. S. H. P. F.*, t. I, p. 211, et *France protestante*, Preuves, p. 52-55. — Beaulieu à Farel, 1561, 3 octobre (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 10, 11).

2. Renon de France, *Hist. des troubles des Pays-Bas*, éd. Ch. Piot, t. I, p. 104.

Languedoc semble démentir cette remarque; mais, en réalité, il n'y avait alors aucun rapport entre la richesse globale et foncière d'un pays et le bien-être de ses habitants. Les populations des pays riches étaient souvent les plus malheureuses ou les plus impatientes, parce qu'elles se voyaient victimes des plus criants abus : c'est sur les pays réputés riches que pesait d'ordinaire la plus lourde fiscalité; là florissaient toutes les formes imaginables du « bénéfice » ecclésiastique et laïque, et des abbayes y couvraient la meilleure part du sol; les relations du seigneur avec ses vassaux, du propriétaire avec ses tenanciers y avaient perdu leur caractère paternel pour devenir une guerre de créancier à débiteurs; le luxe s'y étalait avec insolence; là, enfin, plus qu'ailleurs, pullulait une basoche nombreuse, critiquante et jalouse. Ceci dit, il faut se garder d'établir une dépendance trop rigoureuse entre l'état économique ou social d'une province et les inclinations religieuses de ses habitants.

Il convient aussi de ne pas exagérer l'influence dont purent jouir les cénacles de théoriciens, qui faisaient de la propagande sous forme littéraire. On sait combien ignorantes étaient encore au XVIe siècle les classes populaires et la noblesse elle-même : les gens de métier, les paysans, la plupart des gentilshommes restèrent complètement étrangers aux finesses de l'humanisme dissident. Et, même dans les provinces comme la Normandie et la Guienne, où le rayonnement universitaire est le mieux attesté, ne voit-on pas la révolte religieuse commencer par des actes de jacquerie? Aussi bien, des foyers d'humanisme existaient alors en chaque ville notable, sans que leur influence dépassât un cercle restreint. L'Université de Paris elle-même ne dirigeait guère le peuple de la capitale.

Plus sérieuse est la thèse qui associe la diffusion de la Réforme au mouvement général des échanges, et notamment des échanges avec l'étranger. On constate que les idées protestantes pénétrèrent de bonne heure dans les villes qui, par leur situation au carrefour des grandes routes ou sur le littoral, par leurs institutions, foires, écoles, etc., attiraient de nombreux voyageurs. Et il est vrai que dans ces lieux de passage, le va-et-vient des marchands, des étudiants, des soldats, des clercs et des aventuriers finissait par créer un esprit de curiosité et de liberté critique, qui pénétrait jusque chez les pauvres gens : Rouen, Caen,

Orléans, Bourges, Poitiers, Bordeaux, Lyon, Valence, Montpellier et plusieurs autres villes devinrent ainsi des places toutes préparées à recevoir les semences nouvelles. Mais cela est vrai plutôt pour la période de la première Réforme que pour les années qui précédèrent immédiatement la guerre civile. Vers 1560, il n'y a aucun rapport étroit entre le mouvement des échanges et le succès de la propagande calviniste : la Bourgogne, la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie, que sillonnent les plus grandes routes, restent catholiques, tandis que le Vivarais, le Gévaudan, le Rouergue, le Cotentin, pays presque inaccessibles, adoptent la Réforme ; en Provence, Marseille est la plus catholique des villes.

En réalité, à cette époque, il n'y a qu'une cause qui agisse dans toute la France et qui favorise, à des degrés divers suivant les pays, la conquête protestante, c'est l'incapacité ou l'incurie plus ou moins grave du clergé catholique : cause très simple et très profonde, dont l'histoire locale révèle la puissance. Pour le reste, les traditions, les tendances, les habitudes particulières exercèrent une influence qu'il est facile de définir, quand on connaît le développement intérieur des églises réformées.

II. — Les moyens de propagande ; les assemblées ; le culte secret et le culte public ; les temples.

Ces églises naissaient d'ordinaire sans éclat ni violence et beaucoup plus discrètement que ne le laissent supposer les récits passionnés du temps des troubles. Jusqu'à l'année 1560, les conflits entre fidèles des deux religions restèrent exceptionnels ; ils ne devinrent fréquents qu'à partir du moment où la répression, dirigée contre les novateurs, fit tant de victimes et en tant de lieux que personne ne put se désintéresser de la polémique religieuse. Le pasteur de Saint-Maixent constatait, en 1559 : « Les papistes et nous vivons en telle paix, les uns parmi les autres, qu'on jugeroit que nous ne sommes qu'un corps. » Bien souvent, le peuple des campagnes ou des petites villes ne savait pas distinguer l'une de l'autre les deux confessions chrétiennes : il acceptait tous les enseignements, jusqu'au jour où quelqu'un éveillait son fanatisme. Comment, du reste, les deux mille communautés protestantes, qui existaient alors, auraient-elles pu

susciter des conflits locaux sans qu'il en résultât, longtemps avant la première guerre civile, un bouleversement du royaume[1]?

Dans toute la France, vers 1560, les églises dissidentes naissent et se développent, à la ville et aux champs, d'une manière presque uniforme, suivant certaines phases qui ne varient guère pour l'essentiel.

Ce qui varie le plus, c'est la provenance des premiers germes et le temps qu'ils mettent à fructifier ici ou là. Encore semble-t-il qu'au début du règne de François II, l'activité des propagandistes atténue ces différences. Les agents les plus nombreux de la propagande étaient alors les marchands, les libraires et surtout les colporteurs. Ils pénétraient partout, sans éveiller de soupçons, exposaient la Réforme aux habitants du pays sous un prétexte quelconque, leur vendaient, prêtaient ou donnaient de petits livres d'aspect anodin, contenant la « bonne doctrine[2] ».

Parmi les livres ainsi répandus, il faut distinguer d'une part les pamphlets et d'autre part les opuscules de piété, les almanachs, les alphabets et autres rudiments de nature didactique. L'usage du pamphlet clandestin était alors fort répandu et s'exerçait aussi bien contre les personnes que contre les institutions, dans les affaires privées comme dans les affaires publiques : les parlements eux-mêmes n'échappaient pas aux vengeances d'écrivailleurs insaisissables. Le cardinal de Lorraine se vantait, en 1559, d'avoir sur sa table vingt-deux pamphlets qui le visaient. Blaise de Monluc a maudit, dans les *Commentaires*, « ces diables d'écritures » plus dangereuses que les armes du soldat. Mais les réformés n'utilisèrent largement la littérature polémique que du jour où ils se mêlèrent aux querelles des grands seigneurs : ce fut le tumulte d'Amboise qui déchaîna la guerre des libelles. Au reste, si l'agitation des esprits s'en accrut, la propagande spécialement religieuse n'y trouva pas, semble-t-il, grand bénéfice[3].

1. Le ministre Bonvouloir à Dupont, 1559, 2 février, Saint-Maixent (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 428).

2. Voir, par exemple, F. de Schickler, *le Protestantisme dans la Marche* (*B. S. H. P. F.*, 1881, p. 241 et suiv.). — Cf. H. Hauser, *Études sur la Réforme française*, p. 86, 87.

3. Arch. nat., X1a 1594, fol. 3 v°. — B. de Monluc, *Œuvres*, éd. de Ruble, t. III, p. 457. — Cf. E. Maugis, *Hist. du Parlement de Paris*, t. I, p. 360; t. II, p. 332.

Beaucoup plus vaste et plus efficace fut la diffusion des traités de doctrine, des livres de piété, des histoires édifiantes, des almanachs et des rudiments à l'usage des humbles. Les réformateurs se préoccupèrent particulièrement de l'instruction des enfants, car l'Église négligeait depuis longtemps sa mission d'éducatrice : ils répandirent, dès la fin du règne de Henri II, d'innombrables A B C, des instructions puériles, etc., dont le texte était accompagné ou suivi d'exhortations chrétiennes. Les tribunaux royaux essayèrent en vain, par des poursuites contre les libraires et les maîtres d'école, d'arrêter ce moyen de propagande à la fois doctrinal et pratique ; en 1562, le Parlement de Paris fut invité à sévir contre un boucher de village qui avait distribué un alphabet hérétique à deux cents petits enfants de moins de dix ans[1].

Les pièces judiciaires laissent entrevoir l'ampleur de ce travail clandestin. De nombreux colporteurs parcouraient les villes et les campagnes, visitant aussi bien les bourgeois, et même les officiers royaux, que les gens du peuple. Interrogé au cours de son procès sur les livres qu'il a lus, le conseiller Anne du Bourg répond à ses juges « qu'il en a leu de Calvin et autres, et les a achetez de ces porteurs qui vont et viennent par pays ». Il n'était pas de ville, dans les provinces les plus lointaines, qui n'eût reçu quelque balle de « marchandise réprouvée[2] ».

Vers 1560, la librairie protestante dépendait, semble-t-il, d'une certaine organisation rattachée à Genève, à Bâle, à Francfort et même à Londres. On sait qu'un magistrat français réfugié à Genève, Laurent de Normandie, compatriote et ami de Calvin, consacra sa fortune à cette œuvre de propagande ; il payait l'impression de bibles et de traités religieux que d'humbles missionnaires, sans doute salariés, allaient colporter au péril de leur vie. D'autre part, le commerce des ouvrages réprouvés dans les villes était assez lucratif pour tenter les libraires, ceux notam-

1. Arch. nat., X1a 1588, fol. 125 v°, 132, 209; 1590, fol. 448. — Cf. E. Maugis, *op. cit.*, t. II, p. 333. — H. Patry, *Arrêts du parlement de Guienne...* (*Arch. hist. de la Gironde*, t. XLVII, p. 2 et suiv.). — *Mém. de J. Gaches*, éd. Pradel, p. 3. — *Calendar... For. 1559-1560*, p. 365.

2. Interrogatoire d'Anne du Bourg, 1559 (*Mém. de Condé*, t. I, p. 238). — Relation de Pelhestre, publ. par Pottier, dans la *Revue rétrospective normande*, t. I, p. VII, 5, 6. — G. et J. Daval, *Hist. de la Réformation à Dieppe*, publ. par E. Lesens, t. I, p. 8, 9. — E. Belle, *la Réforme à Dijon*, p. XLIII, XLIV ; *les Libraires dijonnais et les débuts de la Réforme à Dijon* (*B. S. H. P. F.*, 1910, p. 481 et suiv.). — *France protestante, passim.* — Etc.

ment qui fréquentaient les foires étrangères. Quelques-uns avaient des boutiques à Paris, à Francfort et à Londres. D'autres donnaient leur commande de vive voix à l'imprimeur étranger, pendant un voyage, ou à un intermédiaire. D'ordinaire, la commande orale était couverte par une commande écrite, où ne figuraient que des titres orthodoxes, afin que la fraude, en cas de surprise, pût être attribuée à l'initiative de l'expéditeur. La « marchandise » arrivait en tonneaux, habilement mélangée : pour reconnaître les livres prohibés, il fallait beaucoup de patience et quelque lumière de théologie, qui le plus souvent manquaient aux policiers. Au printemps de 1562, on saisit « sur la rivière de Seine et autres lieux » dix-huit ou vingt tonnes et huit balles de mauvais livres destinés aux boutiques parisiennes. La Sorbonne se plaignait qu'il y eût à Paris des libraires qui ne vivaient que du commerce des livres d'Allemagne. Ces libraires déposaient la « marchandise » en des maisons de passe ou des greniers éloignés, puis la débitaient par petits paquets à des clients sûrs et aux colporteurs. Les vendeurs ambulants allaient offrir leur contrebande dans les collèges et jusque dans les salles du Palais. Enfin, pour gagner davantage ou pour éviter les risques du transport, des imprimeurs éditaient partout des contrefaçons sous des noms et des dates supposés, donnant ainsi à la propagande un secours inattendu[1].

Le meilleur moyen d'évangéliser les habitants des campagnes, qui ne savaient pas lire, était la prédication orale. Les actes du temps dénoncent les prêcheurs qui, « soubz couleur d'édifier et instruire le peuple », haranguent les passants « aux lieux publics et ailleurs ». Un chroniqueur normand, Bourgueville, raconte qu'à la fin du règne de Henri II, les églises rurales de la plaine de Caen, désertées par les curés et vicaires, furent envahies par « aucuns prédicans sortis de Genève ». Pour remédier à ce danger, François II, le 13 juillet 1559, fit défense à tous les évêques « de laisser prêcher aucuns ès lieux subjectz à leurs bénéfices sans leur congé et commandement exprès[2] ».

La nouvelle doctrine se répandait aussi très souvent par les relations de parenté, par les entretiens ou la correspondance :

1. Arch. nat., X1a 1591, fol. 74 v°; 1602, fol. 353 et 381 v°. — Cf. E. Maugis, *op. cit.*, t. II, p. 343. — *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 80-83.

2. Paris, 1559, in-8°, chez J. Dallier. Cf. A. Isnard, *Actes royaux*, t. I, p. 241. — *Mém. de Condé*, t. I, p. 305. — Ch. Bourgueville, *Antiquitez de Caen*, p. 240. — *Reg. consulaires de Limoges*, publ. par E. Ruben, t. II, p. 203

on verra combien fut grande à cet égard l'influence des femmes. Il faudrait mentionner, d'ailleurs, toutes les formes des rapports sociaux. Dans certains pays écartés, montagneux, où la féodalité avait gardé son caractère paternel et où subsistait l'union entre les nobles et les manants, la Réforme pénétra jusqu'au peuple par l'intermédiaire des seigneurs : telle fut l'origine de nombreuses communautés du Cotentin, de la Bretagne, du Dauphiné, du Vivarais, de la Provence. A Castellane, pendant l'âpre hiver de 1559, les montagnards accouraient chez les seigneurs de Mouvans pour entendre « la parole de Dieu », malgré la neige et le verglas. Enfin, les « compagnons », qui erraient de ville en ville, propageaient l'esprit nouveau parmi les gens de métier et les artisans[1].

Les réformés d'une même localité ou de plusieurs localités voisines tenaient d'abord de simples réunions en secret : c'est ce que les édits royaux appellent des « conventicules ». Réunions toujours très modestes, à l'origine. Bernard Palissy a décrit d'un style véridique le berceau de l'église de Saintes, dont il fut un des premiers fidèles : d'accord avec un autre artisan, comme lui « pauvre et indigent à merveille, d'aussi peu de savoir », mais animé « d'un aussi grand désir de l'avancement de l'Évangile », il assemble, un dimanche matin, neuf ou dix personnes; il se charge de la première exhortation et, « parce qu'il est mal instruit ès lettres, tire quelques passages du Vieux et Nouveau Testament »; de même il organise les réunions suivantes, où chacun des moins ignorants prend la parole à son tour[2].

Aussitôt formée, la communauté se donnait un cadre. Elle nommait au scrutin les Anciens ou surveillants et les Diacres pour constituer « le Sénat de l'Église auquel doivent présider les ministres de la Parole ». L'office des anciens était de « faire assembler le peuple, rapporter les scandales au consistoire » et en général assurer la discipline parmi les fidèles. Les diacres administraient les ressources communes, visitaient les pauvres, les prisonniers et les malades, allaient par les maisons pour

1. Régnier de La Planche, *l'Estat de France sous François II*, éd. Buchon, p. 284 et suiv. — H. Quilgars, *le Protestantisme dans la sénéchaussée de Guérande* (*B. S. H. P. F.*, janvier-février 1912). — Sur les artisans, il y a de nombreux textes dans les histoires locales de la Réforme. Cf. Haag, *France protestante, passim*, et les études de H. Hauser.

2. B. Palissy, *Œuvres*, éd. Fillon, t. I, p. 122, 123.

catéchiser; leur charge n'était pas spirituelle, et le synode de Paris leur interdit de « prescher la Parole ou administrer les sacrements », mais, en l'absence d'un ministre, ils pouvaient réciter les prières et « lire quelque passage de l'Escriture sans forme de prédication[1] ».

Dans les grandes villes, cette organisation devenait plus compliquée, à mesure que croissait le nombre des fidèles : on élisait des quarteniers, centeniers, dizeniers. En dehors de quelques localités du Midi, les protestants se montrèrent, au sein même de leurs communautés, fort respectueux de la hiérarchie sociale : ils confièrent les charges d'anciens et de diacres aux fidèles les plus influents, les plus riches ou les plus instruits, gentilshommes, robins, marchands.

Lorsqu'elle était assez nombreuse, la communauté demandait un pasteur soit à Calvin lui-même, soit à l'église la plus considérable du voisinage, soit au synode provincial. A partir de 1560, les requêtes de cette nature affluèrent à Genève et certaines communautés durent attendre plus de deux ans avant d'obtenir satisfaction. Perdant patience, les fidèles envoyaient des députés supplier Calvin, dont la maison fut bientôt assiégée de pieux solliciteurs. C'est ainsi qu'au mois de janvier 1561, Olivier de Serres, seigneur du Pradel, accompagné d'un chaussetier, vint à Genève chercher un pasteur pour l'église de Villeneuve-de-Berg en Vivarais. Comme le nombre des ministres était insuffisant et que parfois les communautés ne disposaient pas des ressources nécessaires à l'entretien d'un pasteur particulier, il arriva que plusieurs communautés se cotisèrent entre elles pour subvenir aux besoins du prédicant, qui allait de village en village ; d'autres se contentaient des visites plus ou moins fréquentes que leur faisaient les apôtres de passage[2].

Là où la communauté était peu nombreuse, menacée et non pourvue d'un pasteur, le culte se bornait à quelques réunions très simples, comme celles que décrit Bernard Palissy. Les fidèles

1. Articles du premier synode national, Paris, 28 mai 1559, publ. par Haag, *France protestante*, *Preuves*, p. 40. — La Place, *l'Estat de la religion et république*, éd. Buchon, p. 78.

2. *Op. Calvini*, t. XVIII-XIX, *passim*. — Voir la curieuse lettre de l'église du Vigan à celle d'Aulas, 1561, 5 avril, publ. par F. Teissier, dans le *B. S. H. P. F.*, 1885, p. 113. — *Chronique de J. Frèrejean*, publ. par H. Patry (*B. S. H. P. F.*, 1901, p. 144). — Mollier, *Recherches historiques sur Villeneuve-de-Berg*, p. 116. — E. Arnaud, *Hist. des protestants du Vivarais*, t. I, p. 17. — Etc.

s'assemblaient secrètement la nuit tombée chez quelqu'un d'entre eux : un diacre ou un chef de famille lisait un chapitre de la Bible, récitait des prières pendant deux heures ou plus, puis fixait le rendez-vous suivant. Dans les villes, il fallait prendre des précautions infinies, de peur d'éveiller l'attention. On se réunissait sous prétexte de visites, d'affaires, « d'aller soupper ès maisons les ungs des aultres ». Ces précautions restèrent en usage même parmi les communautés nombreuses et pleinement organisées, jusqu'à l'époque où une tendance de plus en plus forte, on va le voir, amena les protestants à célébrer leur culte en public. A Rouen, les novateurs « faisoient faire leurs semonces nocturnes quelquefois avec un sublet à moutardier, quelquefois avec une lanterne où estoit empreinte une lune, quelquefois par un vallentier ou par un bonnetier ». Si l'assemblée s'était réunie deux semaines dans le même quartier, « quinze jours après ils alloient demeurer en un autre, et, ce faisant, advertissoient en chantant plusieurs personnes ». Les fidèles de la bourgeoisie, les officiers royaux, les riches se montraient naturellement les plus craintifs et désireux du secret. Le conseiller Anne du Bourg raconta devant ses juges que, lorsqu'il allait à l'assemblée, « il laissoit un laquais en un coin de rue avec sa mule, qui l'attendoit jusques à son retour[1] ».

L'arrivée ou la visite de quelque ministre était l'occasion, dans l'assemblée, d'une cérémonie un peu plus solennelle : les fidèles se mettaient à genoux « pour dire la confession des péchés », puis, après la bénédiction donnée par le pasteur, celui-ci leur présentait « la confession de foi » que tous, la main levée, juraient de croire et d'observer. Lorsque la communauté possédait un ministre résidant, le culte comportait des prêches réguliers, l'administration des sacrements, baptême, mariage, et la Cène. Le pasteur officiait vêtu d'un « manteau les manches coupées, ayant les bras passés par les coupures ». L'assemblée s'abstenait naturellement de chanter des psaumes quand elle craignait d'être découverte[2].

1. Cl. Haton, *Mémoires*, t. I, p. 53. — Relation de Pelhestre, publ. par Pottier (*Revue rétrospective normande*, t. I, p. VII, 5, 6). — *Mém. de J. Gaches*, éd. Pradel, p. 3. — Bouillé au duc d'Étampes, 1560, 7 décembre, Nantes, publ. par D. Morice, *Preuves à l'histoire de Bretagne*, t. III, 1262. — Sorel à Calvin, 1561, 13 octobre, Troyes (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 49). — Interrogatoire d'Anne du Bourg (*Mém. de Condé*, t. I, p. 242).

2. Description de cérémonie, dans les *Mém. de J. Gaches*, éd. Pradel, p. 5.

Le procès-verbal, que dressèrent les officiers de justice après la surprise du culte de la rue Saint-Jacques, en septembre 1557, contient une description précise de la cérémonie de la Cène : « Attendant que tous feussent assemblés, on avoit longtemps leu de l'Escriture sainte en langage vulgaire. Après que tous furent assembléz, le ministre avoit prié Dieu, toute la compaignie aiant les genous en terre. Et, après avoir exposé l'institution de la Cène (de l'unziesme de la première aux Corinthiens), monstré quel en estoit l'usage, comment on s'y debvoit présenter, après aussi avoir excommunié tous séditieux, larrons, etc., leur dénonçant de ne s'approcher de la Table, — ceux qui avoient esté jugéz capables de ce sacrement s'estoient approchéz de lad. Table et avoient receu du pain et du vin de la main des ministres, avec ces paroles : « C'est la communication du corps « et du sang du Seigneur. » Prières s'estoient faites pour le Roy et la prospérité de son royaume, pour les affligéz, etc. Aussi quelques pseaumes s'estoient chantéz[1]. »

Des légendes calomnieuses se répandirent de bonne heure parmi les catholiques et surtout dans le peuple des villes, touchant les actes du culte réformé et les abus auxquels pouvaient donner lieu les assemblées nocturnes. Ces légendes ne trompèrent que les ignorants, et Philippe II lui-même reçut, dès 1560, des renseignements à peu près exacts sur ce qui se passait dans les « conventicules ». Mais le désir de faire cesser les calomnies, joint à d'autres motifs, poussa bientôt les protestants à célébrer leur culte en public[2].

Sauf quelques manifestations très rares, les novateurs imposèrent à leurs assemblées une forme rigoureusement secrète et privée : cette attitude fut gardée dans la plupart des régions jusqu'à l'époque où éclata le tumulte d'Amboise. La prudence commandait d'agir ainsi. En effet, François II, s'inspirant de l'édit d'Écouen qu'avait publié son père, ne cessa, pendant les

— Déposition d'un témoin (Dijon, automne 1561), citée par H. Hauser dans le *B. S. H. P. F.*, 1906, p. 30. — Rapport sur les assemblées de Marennes, 1560, 5 novembre (Bibl. nat., Vᵉ Colbert, 27, fol. 152; orig.).

1. Publ. par [A. de Chandieu], *Hist. des persécutions et martyrs de l'église de Paris* (Lyon, 1563, in-8°), p. 8.

2 P. d'Albret à Philippe II, 1560, 16 septembre, Nérac (Arch. roy. de Simancas, Estado 886, n° 170; orig.).

premiers mois de son règne, de prescrire des peines terribles contre les fauteurs et les participants des « conventicules » : ordre fut donné aux officiers royaux de raser les maisons où se tiendraient des assemblées, de punir de mort les organisateurs et leurs complices ; des menaces furent adressées aux juges « négligens de ce faire » et des récompenses promises aux dénonciateurs[1].

En outre, pour découvrir les dissidents, on avait adopté un procédé qui eût été fort efficace si on l'eût appliqué avec rigueur : c'était le recensement des communions pascales. Depuis longtemps, les parlements recommandaient aux évêques, vicaires, officiaux et curés de « faire faire un rôle en chacune paroisse de tous les paroissiens qui sont en âge et capables de recevoir le Saint-Sacrement de l'autel au jour de Pâques et de coter en marge ceux qui n'y seront venus audit jour » ; d'envoyer tous les rôles et registres certifiés au procureur du Roi du plus prochain siège, auquel il était enjoint de procéder contre les coupables. Exécutée strictement, cette mesure eût arrêté de bonne heure la diffusion de la Réforme. Mais les dissidents bénéficièrent de la mollesse du clergé catholique, dont les membres pour la plupart, évêques et curés, ne résidaient pas ou se souciaient peu de la religion. A Paris même, un conseiller au Parlement avouait, en 1559, n'avoir pas fait ses pâques depuis trois ans, sans que personne l'eût inquiété[2].

En dehors de la capitale, les ordres de François II pour la suppression des « conventicules » furent aussi mal exécutés : les officiers royaux, hésitants ou désireux de ne pas se compromettre, fermaient bien souvent les yeux ; les municipalités, d'autre part, redoutant l'appareil de la justice criminelle et les garnisaires, et toujours très empressées à écarter les incidents fâcheux, s'abstenaient aussi longtemps que possible de dénoncer

1. Voir la liste de ces édits dans le catalogue de A. Isnard, *Actes royaux*, t. I, p. 244-246. — P.-M. Bondois, *Catalogue des actes de François II*, manuscrit.

2. Arrêt condamnant J. Brugière pour crime d'hérésie, 1548, 3 mars, publ. dans les *Annales d'Issoire*, éd. J. Bouillet, p. 49. — *Journal de J. Glaumeau*, éd. Hiver, p. 43-45. — E. Belle, *la Réforme à Dijon*, p. 15. — Le recensement des pâques, à Rouen, donnait lieu à des complaisances et à de fausses dénonciations. A. Floquet, *Hist. du parlement de Normandie*, t. II, p. 296. — Interrogatoire d'Anne du Bourg (*loc. supra cit.*).

les assemblées illicites. Les échevins d'une ville comme Lyon, où se réunissaient des centaines de protestants, prenaient soin de démentir tous les bruits dont s'inquiétait la Cour[1].

Mais lorsque la fréquence et l'importance des assemblées augmentèrent, lorsqu'à la foule des fidèles se mêlèrent des hommes en armes, lorsque les novateurs célébrèrent leur culte au grand jour, et, à plus forte raison, quand ils essayèrent de pénétrer dans les églises, les autorités locales furent contraintes de se déclarer. Au cours des deux années 1560 et 1561, suivant un mouvement de plus en plus prononcé, la religion dissidente, qui jusqu'alors s'était cachée, sortit partout des chambres privées et des réduits obscurs. De ce mouvement, on se contentera d'indiquer ici les causes et les tendances essentielles.

Les officiers et les populations catholiques se plaignirent d'abord avec âpreté du fait que les huguenots assistaient aux prêches en armes : c'est une plainte qui reparaît constamment aussi bien dans les lettres du Roi et de ses agents que dans les œuvres polémiques. Gentian Hervet s'écrie, dans son *Anti-Hugues :* « Je ne fus oncques qu'à un de vos presches : je viz le prédicant entouré de tous costéz de pistoles et de pistoliers, et que mesme il preschoit l'espée au costé et la pistole auprès de luy. » Cette peinture paraît exagérée, mais on ne peut nier que, pendant les trois années qui précédèrent la première guerre civile, la plupart des « conventicules » se réunirent sous la protection d'hommes en armes[2].

A l'origine, ce fait résulta des conditions d'insécurité et des menaces qui rendaient singulièrement précaire l'exercice du nouveau culte. Les fidèles venaient à l'assemblée nocturne parfois de lieux éloignés et s'en retournaient très tard à travers la campagne. Même dans les villes, ils recherchaient les endroits écartés, d'un accès difficile et souvent mal famés, afin de ne pas attirer l'attention du peuple ou des magistrats. De là vint la nécessité de se prémunir contre des agressions possibles. Des

1. Documents analysés par P. Clerjon, *Hist. de Lyon*, t. V, p. 135. — Dépêche de l'ambassadeur vénitien, 1560, 28 mars (Bibl. nat., ms. ital. 1721, fol. 35 v°; copie). — Cf. *Reg. consulaires de Limoges*, publ. par E. Ruben, t. II, p. 203.

2. G. Hervet, *Anti-Hugues* (Reims, 1567, in-8°), p. 3. — J. Fregose au cardinal de Lorraine, 1560, 3 novembre, Agen (Bibl. nat., V^c de Colbert, 27, fol. 146; autog.). — Dr U. Chevalier, *Annales de Romans*, p. 16. — E. Belle, *la Réforme à Dijon*, p. 38, 39. — Etc. — Voir les sources citées aux notes suivantes.

bandes de voleurs ou de vagabonds infestaient alors les faubourgs et les champs, sans compter que la populace, excitée par des histoires fantastiques, pouvait se ruer à l'improviste sur les religionnaires, parmi lesquels se trouvaient de nombreuses femmes naturellement craintives. Dans bien des cas, du reste, le soin de protéger l'assemblée fut laissé aux gentilshommes, qui avaient toujours le droit de porter l'épée. Le besoin d'une protection matérielle devint encore plus urgent, lorsque les réformés commencèrent à tenir des réunions ouvertes et presque publiques : des inconnus se mêlaient au troupeau, et il fallait une garde assez forte pour prévenir toute surprise tant au dedans qu'au dehors.

Il était fatal que cet usage, d'abord purement défensif, devînt à la longue, dans certains pays, une cause de troubles. Des gens armés se sentent forts et inclinent à commettre des imprudences ou des excès. De bonne heure, au printemps de 1560, les huguenots du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc, échauffés par la propagande de La Renaudie, commencèrent à se montrer agressifs : ils organisèrent autour des villes, notamment dans les régions de Valence, de Nîmes, de Montpellier, des troupes de sentinelles à pied et à cheval. On vit des faits analogues en Bretagne, en Poitou, en Guienne. Ces audaces restèrent, pourtant, exceptionnelles jusqu'à l'année 1561 ; mais, sous Charles IX, l'énorme développement des communautés, l'affluence des nobles, le mélange des intérêts politiques aux passions religieuses et la faiblesse du pouvoir royal encouragèrent les églises protestantes à se donner une organisation militaire, qui, dans le Midi, était à peu près achevée lorsqu'éclata la guerre civile[1].

L'habitude que prirent les huguenots d'aller au prêche en armes excita naturellement la colère des catholiques et rendit très difficile la tâche des autorités locales. A Sarlat, en mai 1561, une assemblée de protestants était réunie : les magistrats, voulant lui faire des remontrances, n'osèrent s'y aventurer, « ayant esté rapporté que ceux de la nouvelle secte sont en grand nombre, garnyz et équippéz de toutes armes, et que seroit malaisé entrer en la maison qui est forte, sans grand danger de meurtre et esmotion ». Après le colloque de Poissy, on vit se

1. L. Paris, *Négociations sous François II*, p. 656-660. — Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. IV, p. 248. — Ch. Dardier, *les Origines de la Réforme à Nîmes* (*B. S. H. P. F.*, 1880, p. 481 et suiv.). — On trouvera plus loin, à propos de la noblesse, des détails sur cette organisation, en Guienne et en Languedoc.

former, dans toutes les villes ou bourgs de quelque importance, deux troupes ennemies, prêtes à se jeter l'une sur l'autre[1].

L'usage du port d'armes aux assemblées se développa avec la tendance de plus en plus générale qui entraînait les réformés à célébrer leur culte en public. Cette tendance, déjà manifeste sous François II, prit, au cours de l'année 1561, une force irrésistible : elle marque le moment où le conflit religieux devint la plus importante des affaires d'Etat.

A part les manifestations du Pré-aux-Clercs qui émurent si vivement le Roi, au mois de mai 1558, les protestants ne firent aucune tentative bien préméditée de culte public avant le tumulte d'Amboise. Mais assurément ils ne se cachaient que dans la mesure où ils craignaient des représailles : par la force de leur nombre ou par l'indifférence des catholiques, ils jouirent de bonne heure, en quelques villes, d'une sécurité qui les délivrait de toute contrainte superflue. A Saint-Maixent, par exemple, dès la fin du règne de Henri II, le ministre prêchait ouvertement et sans trouble. Il en était de même à Rouen. Plus tard, les circonstances s'étant améliorées en maints endroits, on passa presque insensiblement du culte secret au culte public. Dans certaines localités du Languedoc, au début du règne de Charles IX, le prêche devint une sorte de conférence, où chacun présentait ses objections au pasteur. Ailleurs, des prêtres catholiques y assistaient, « qui estoient bien estonnéz et ne sçavoient que dire ». Enfin, lorsque l'assemblée se réunissait dans la maison ou le château d'un seigneur, celui-ci pouvait ouvrir ses portes comme bon lui semblait. Quant au chant des psaumes, les protestants crurent d'abord, semble-t-il, qu'il ne constituait pas un délit, mais ils furent vite détrompés[2].

1. Procès-verbal de l'assemblée tenue au palais épiscopal de Sarlat, les 25 et 27 mai 1561, publ. par G. Lavergne, dans le *B. S. H. P. F.*, 1912, p. 311, 312.

2. Le ministre Bonvouloir à Dupont, 1559, 2 février, Saint-Maixent (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 428). Cf. N. Weiss, *l'Église réformée de Saint-Maixent à ses débuts* (*B. S. H. P. F.*, 1908, p. 174-177). — Lavigne à Calvin, 1559, juillet, Rouen (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 588). — La Motte à Calvin, 1560, 27 juillet, Le Mas d'Agenais (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 153, 154). — Ventadour à la reine-mère, 1560, 10 octobre, Limoges, publ. par L. Paris, *op. cit.*, p. 654. — Rapports au Roi sur la Guienne et la Saintonge, 1560, octobre (Bibl. nat., V^c Colbert, 27, fol. 26, 152; orig.). — *B. S. H. P. F.*, 1868, p. 282, 481, 482; 1891, p. 522, 523; 1895, p. 366, 367. — *Mém. de J. Gaches*, éd. Pradel, p. 6, 7. — *Mém. de J. Glaumeau*, éd. Hiver, p. 103, 104. — Daval, *Hist. de la Réformation à Dieppe*, éd. Lesens, t. I, p. 22. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 838-839, 965-966. — B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 115, 116.

Le culte public resta donc un fait exceptionnel et la plupart du temps éphémère jusqu'à l'année 1560. Mais dès lors les protestants commencèrent à changer d'attitude et à prendre la liberté qu'on leur refusait. Initiative dangereuse, que les réformateurs ne cessèrent de blâmer, sans pouvoir l'empêcher, parce qu'elle résulta bien souvent de nécessités matérielles. « Nous vous prions », écrivait Calvin à l'église de Montélimar, « de vous retenir quant à cela et n'y penser point jusqu'à ce que Dieu donne meilleure opportunité. Nous ne voyons pas qu'il soit requis de vous advancer si fort; il suffira bien que vous taschiés d'augmenter le troupeau, et cependant vous tenir quois. » Sans doute, mais il n'était pas facile de contenir le troupeau à mesure qu'il augmentait, et Calvin lui-même le reconnut bientôt, tout en regrettant qu'on dût abandonner la voie de la prudence[1].

Au cours des années 1560 et 1561, on aperçoit sans peine le mouvement général qui conduit les églises réformées, tant des villes que des campagnes, comme sous l'influence d'une poussée mécanique, du culte secret au culte privé, puis au culte public. A Issoire, par exemple, sous François II, un ministre prêchait secrètement la nuit dans les caves, où cent cinquante personnes environ venaient l'écouter. Ce ministre fut arrêté et pendu. Un autre le remplaça, qui prêcha d'abord, lui aussi, dans la cave d'un juge. Mais le nombre des fidèles ayant augmenté, on transporta l'assemblée dans une chambre au-dessus de cette cave, « où tout le peuple accourut » : les uns y vinrent par inclination religieuse, les autres par curiosité. Devant cette nouvelle affluence, il fallut établir le prêche en plein air dans la basse-cour d'une maison, qui fut envahie par la « multitude[2] ».

On constate partout la même évolution, suivant les progrès de « l'Évangile » : aussitôt qu'une communauté devenait nombreuse, elle sortait en public. Ce fait très simple apparaît dès 1560 en Normandie, en Saintonge, en Guienne, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné. L'année suivante, les églises réformées s'accrurent de milliers de fidèles, et le culte public en fut la conséquence générale. Comment les pasteurs auraient-ils pu contenir le flot qui grossissait autour d'eux? Ceux d'Orléans, au mois de mai 1561, firent une démarche spéciale auprès de la

1. Calvin à l'église de Montélimar, 1560; — à Bullinger, 1561, mai; — à l'église de Montpellier, 1561, août (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 66, 467, 662).

2. *Annales d'Issoire*, éd. Bouillet, p. 65-69.

municipalité pour lui expliquer leur embarras. A Montpellier, les fidèles étaient si nombreux qu'il fallait célébrer trois cultes le dimanche. En certaines villes, le culte gardait un caractère privé durant la semaine et devenait public les jours de fête, à cause de l'affluence extraordinaire. Enfin, les prédicants, qui parcouraient les campagnes, ne pouvaient rassembler leurs ouailles que sur les places publiques, au parvis des églises ou aux carrefours des grands chemins. Sans doute, il eût été plus prudent de remplacer les vastes assemblées par des « conventicules » dispersés, mais le nombre trop restreint des ministres ne leur permettait pas d'émietter leur apostolat[1].

La publicité du culte réformé, qui résulta le plus souvent, au début, de l'accroissement du nombre des fidèles, ne tarda pas à devenir un moyen de pression sur le gouvernement royal et sur l'opinion. Dès le règne de François II, les menées des Bourbon, de La Renaudie et des nobles, qui commençaient à envahir les prêches, aboutirent à ce fait que certaines communautés, dans les provinces méridionales, organisèrent de véritables manifestations, malgré la résistance des pasteurs et les blâmes de Calvin. Une répression impitoyable s'ensuivit. Après l'avènement de Charles IX, les Bourbon ayant recouvré leur rang et leur influence au Conseil, les manifestations recommencèrent dans tout le royaume, accompagnées d'incidents plus ou moins tumultueux. L'ampleur concertée de ce mouvement, qui dura depuis le carême de 1561 jusqu'au mois de janvier 1562, révélait chez les meneurs un parti pris évident, dont l'inspiration ne venait point de Genève, mais de la noblesse factieuse et peut-être aussi de la communauté turbulente de Paris. En montrant

1. Calvin à Bullinger, 1560, 1er octobre (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 207). — Burie à François II, 1560, 7 octobre, Bordeaux (Bibl. nat., Vc de Colbert, 27, fol. 26; orig.). — J. Fregose au cardinal de Lorraine, 1560, 3 novembre, Agen (Bibl. nat., *loc cit.*, fol. 146; orig.). — Sansac à la reine-mère, 1561, 1er avril, Cognac (Bibl. nat., *loc. cit.*, fol. 335-337; orig.). — *Mém. de J. Gaches*, p. 8. — La Vigne à Calvin, 1561, 15 mai, Saint-Lô (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 416-419). — Desmerenges à Morel, 1561, 2 juin, Orléans (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 502). — Colliod-Darvoudeau à Calvin, 1561, 16 juillet, Aubenas (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 562). — Les ministres de Montpellier à Calvin, 1561, 1er août (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 585). — Saussure à Farel, 1561, 13 septembre, Vervins (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 714). — Sorel à Calvin, 1561, 13 octobre, Troyes (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 49). — Papillon à Calvin, 1561, 22 décembre, Chalon (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 189-193). — *Mém. hist. de Duhalle*, publ. par J. Delaborde (*B. S. H. P. F.*, 1868, p. 282). — *Chronique de J. Frèrejean*, publ. par H. Patry (*B. S. H. P. F.*, 1901, p. 144). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 821, 848, 849, 968.

au grand jour leurs forces qui croissaient alors comme par miracle, les chefs espéraient impressionner le Roi et obtenir de lui les concessions désirées; ils espéraient aussi faire peur aux catholiques militants qui tentaient, dès cette époque, d'organiser une ligue. D'ailleurs, les réformés les plus sincères, se sentant moins chétifs et moins menacés, avaient hâte de rejeter les voiles qui cachaient leur religion aux yeux du peuple; ils voulaient soumettre au jugement de tous leur doctrine, leur culte, leurs mœurs. Des requêtes pour la liberté religieuse furent présentées aux Etats-Généraux d'Orléans et de Pontoise; aux États de Languedoc, les protestants demandèrent à exercer en public le culte, « afin que chascun puisse veoir si les calomnies et imposteures, dont on charge leurs assemblées, sont véritables ». Bref, au cours de l'année 1561, les communautés prirent l'habitude de se réunir ouvertement, et jusque dans le voisinage de la demeure royale[1].

Le culte « à huis ouvert » ou en plein air occasionna la plupart des tumultes sanglants qui marquèrent la première année du règne de Charles IX. Il comportait des dangers de toutes sortes, parmi lesquels le danger intérieur n'était pas le moins à redouter. Dès lors, en effet, les pasteurs ne purent contrôler le recrutement de leur auditoire. Un pieux huguenot, qui a décrit les origines de l'église de Dieppe, insiste sur cet inconvénient : « Comme les fidèles », dit-il, « se rangeoient en foule en l'esglise, il s'y fourra aussy quantité d'athées et épicuriens, qui, par curiosité et désir de nouveauté ou pensant mieux faire leurs affaires, faisoient profession extérieure de l'Évangile et se portoient à tels excès que d'abattre les images des saints, tant dedans les temples et places publiques que partout où ils en pouvoient trouver, et quelques remonstrances que leurs pasteurs leur pussent faire[2]. »

1. Sources, *supra cit.* — Bèze à Bullinger, 1560, 26 juin, Genève (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 120). — Doc. publ. par L. Paris, *op. cit.*, p. 659, 660, 671. — *Mém. de Condé*, t. II, p. 332-339, 339-341. — Bèze à Bullinger, 1561, mai (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 466). — Doc. publ. dans le *B. S. H. P. F.*, 1868, p. 481-482; 1879, p. 456 et suiv.; 1911, p. 510-512; 1912, p. 311-312. — Reg. secrets du parlement de Bordeaux, cités par Boscheron des Portes, *Hist. du parlement de Bordeaux*, t. I, p. 140. — *Mém. de J. Glaumeau*, éd. Hiver, p. 118. — *Mém. de Achille Gamon*, éd. J. Brun-Durand, p. 9. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 846-875. — *Hist. de Languedoc*, t. XII, p. 568, 582. — *Calendar... For.*, *1561-1562*, p. 68, 90, 179. — Daval, *op. cit.*, p. 22. — E. Belle, *op. cit.*, p. 159-163. — B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 115, 116. — Etc.

2. Daval, *Hist. de la Réformation à Dieppe*, éd. Lesens, t. I, p. 22.

Le seul moyen d'empêcher que le culte public ne dégénérât en manifestations provocantes ou en tumultes était de céder aux protestants des locaux assez vastes pour contenir la foule des nouveaux fidèles : c'est ce que les chefs de la Réforme ne cessèrent d'expliquer à Catherine de Médicis, pendant l'année 1561. Le 11 juin, les députés huguenots présentèrent à Charles IX une requête développant ce thème : « Qu'il vous plaise, Sire, nous accorder des temples ou autres lieux publics, bastis ou à bastir à nos despens. » Ils affirmaient que « les maisons privées ne les pouvoient plus contenir », ils constataient que plusieurs églises étaient « vides et délaissées » et qu'ils « s'y pourroient accommoder facilement par le bon ordre des magistrats ». Jusqu'à la publication de l'édit de tolérance, au mois de janvier 1562, les grands seigneurs et les délégués protestants répétèrent cette demande au gouvernement royal, qui ne l'exauça point; seule, la communauté de Metz, pour des raisons particulières de politique locale, obtint la permission d'occuper un temple. Et même l'édit de tolérance ne donna aux religionnaires que la faculté d'abriter leur culte en des bâtiments profanes, à l'extérieur des villes[1].

Mais la plupart des communautés, désireuses de se soustraire aux intempéries et autres inconvénients du plein air, n'attendirent pas la décision du Roi pour se pourvoir d'un logis suffisant. Elles commencèrent par s'établir dans les granges ou les basses-cours, dans les halles, les écoles, les hôpitaux, les hôtels de ville, voire dans les salles des palais de justice et les dépendances des églises; de là à envahir les églises mêmes, il n'y avait qu'un pas[2].

Sauf quelques textes obscurs, comme la délibération du chapitre de Sainte-Croix d'Orléans, qui décida, le 5 juin 1559, de fermer les portes de la basilique « pour des causes très certaines

1. Requête imprimée dans les *Mém. de Condé*, t. II, p. 370. — Chandieu à Calvin, 1561, 22 juillet, Paris (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 570). — M. Suriano au sénat de Venise, 1561, 25 juin, Paris, publ. par H. Layard, *Despatches of M. Suriano...* (*Huguenot Society of London*, t. VI, p. XXII). — Chantonay, 1561, 1er juillet (*Mém. de Condé*, t. II, p. 12). Cf. *Journal de Bruslart* (*Ibid.*, t. I, p. 13). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 543. — Sur Metz, Hotman au landgrave de Hesse, 1561, 12 juillet, Strasbourg, publ. par R. Dareste, dans la *Rev. histor.*, t. XCVII, p. 299.

2. Colliod-Darvoudeau à Calvin, 1561, 16 juillet, Aubenas (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 562). — *Chron. de J. Frèrejean*, publ. par H. Patry (*B. S. H. P. F.*, 1901, p. 144). — *Mém. de J. Glaumeau*, p. 123. — Ph. Vincent, *les Commencements de la Réforme à La Rochelle* (*B. S. H. P. F.*, 1895, p. 366, 367). — Etc.

et très graves », les témoignages semblent indiquer que les protestants ne commencèrent à pénétrer dans les églises et les monastères qu'après la mort de François II; le mouvement devint de plus en plus fort à partir du printemps de 1561. Ces invasions, du reste, s'accomplirent souvent d'une manière subreptice et sans heurt : les novateurs s'installèrent dans des chapelles écartées ou des églises désertes, comme la chapelle des Jacobins de Poitiers, les églises Saint-Louis de Montauban, Saint-Phébade d'Agen, Sainte-Colombe de Gap, etc.; à Limoges, ils disputèrent l'église Sainte-Valérie à une confrérie de dévotes. Dans les campagnes, il était facile d'agir ainsi; dans les villes, le scandale était naturellement plus grand, mais parfois le chapelain ou le portier donnait volontiers les clefs aux nouveaux venus. Il arrivait que, dans le même édifice, le culte réformé précédât ou suivît l'office catholique : à l'église Saint-Martin de Cognac, les huguenots se réunirent un dimanche, pour entendre le prêche, « dès cinq heures du matin ». En général, ces entreprises, pourvu qu'elles fussent assez discrètes et pacifiques, ne rencontraient pas beaucoup de résistance : les clercs étaient indolents ou craintifs, les municipalités timides, les officiers locaux souvent complaisants. A Gap, les « pauvres prestres » — c'est le ministre qui les nomme ainsi — entendirent, dans leur propre église, un prêche dénonçant « l'abomination de la messe ». A Montauban, un commissaire qui vint faire une enquête sur les dégâts commis par les huguenots dans les églises et les couvents, au mois de mai 1561, ne recueillit aucune plainte. Le clergé de La Rochelle ne se montrait pas plus indigné. A Montpellier, le chapitre de Saint-Pierre finit par s'entendre avec le consistoire et céda aux réformés, le 22 novembre, trois églises de la ville[1].

Par malheur, l'invasion des édifices religieux fut accompagnée trop souvent de scènes tumultueuses dans les villes et de déprédations dans les campagnes. Ainsi que le constatait Calvin,

1. Texte cité par B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 34. — Farel aux ministres de Neuchâtel, 1561, 13 décembre, Gap (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 162). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 846-847, 874-875, 974. — *Reg. consul. de Limoges*, publ. par E. Ruben, t. II, p. 223, 224. — Les officiers de Cognac au sieur de Sansac, 1561, 1er avril (Bibl. nat., Ve de Colbert, 27, fol. 335-337; orig.). — Parent aux ministres de Neuchâtel, 1561, 29 avril, Gap (*B. S. H. P. F.*, 1891, p. 522-523). — Du Vignault à Calvin, 1561, 26 mai, Montauban (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 469). — Ph. Vincent, *art. cité*. — N. Weiss, *la Réforme et le clergé catholique à Montpellier, 1561-1563* (*B. S. H. P. F.*, 1891, p. 337 et suiv.).

il était difficile de s'arrêter sur une telle voie. Ce fut « par force et violence » que de nombreuses communautés s'emparèrent des monuments sacrés. En Languedoc et en Guienne, dès le mois de mars 1561, des troupes fanatiques jetaient les fidèles et les prédicateurs catholiques hors des églises, assaillaient les couvents. En Dauphiné, une noblesse turbulente pénétrait de vive force dans les édifices religieux et y poussait les pasteurs « avec des applaudissements ». Là où ils se sentaient assez forts, les huguenots délaissèrent bientôt les modestes chapelles pour envahir les plus belles églises ; des individus peu scrupuleux entreprirent d'abattre les images et de renverser les autels. Les ministres éclairés de la Réforme s'opposèrent autant qu'ils le purent à ces débordements, et lorsque parut l'édit d'octobre 1561, qui ordonnait de restituer à l'Église catholique tous les édifices et les biens usurpés, Calvin, Théodore de Bèze, Coligny supplièrent les protestants de se soumettre à cet ordre. La plupart des communautés s'y soumirent en effet, avec l'espoir que le gouvernement royal leur donnerait une compensation. Quelques mois après, la guerre civile éclata[1].

Cette dispute au sujet des temples souleva des haines inexpiables. Le peuple catholique regardait l'occupation des églises par les hérétiques comme un sacrilège révoltant. Les réformés, de leur côté, se disaient les vrais héritiers des chrétiens primitifs, ils prétendaient rester fidèles à la religion de leurs ancêtres et revendiquaient la jouissance d'une partie des édifices qu'avaient bâtis ces ancêtres pour abriter leurs prières. Vu l'état des lois et des mœurs, un tel conflit devait amener les pires violences. De fait, pour comprendre tous les motifs de la fureur iconoclaste

1. Calvin à Bullinger, 1561, mai (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 167). — Le parlement de Toulouse à la reine, 1561, 16 mars (Bibl. nat., V^c de Colbert, 27, fol. 317; orig.). — Burie à la reine, 1561, 25 mars, Bordeaux (*Ibid.*, fol. 327; orig.). — Les ministres de Montpellier à Calvin, 1561, 1er août (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 685). — L'église de Roquefort à Calvin, 1561, 28 octobre (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 82). — N. des Gallars à Throckmorton, 1561, 12 octobre, Saint-Germain (*Calendar... For., 1561-1562*, p. 367). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 741-742, 846-847, 874, 875, 914. — Joyeuse à Montmorency, 1561, 30 septembre, Béziers (*Mém. de Condé*, t. II, p. 519, 520). — Dr U. Chevalier, *Annales de Romans*, p. 14, 15. — Souchet, *Hist. du diocèse de Chartres*, t. IV, p. 33. — H. Lehr, *la Réforme à Chartres en 1561 et 1562* (*B. S. H. P. F.*, 1898, p. 618 et suiv.). — B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 6. — Sur l'édit d'octobre 1561, *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, p. 239-240; P. Martyr à Bullinger et à Lavater, 1561, 17, 19 octobre, Saint-Germain (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 57-60); pièces publ. par J. Susta, *Die römische Curie...*, t. I, p. 99, 290. — Etc.

qu'on reproche aux armées huguenotes, il faut se rappeler les conditions humiliantes auxquelles avait été soumis le culte réformé : de l'humiliation était née, dans les foules, une colère qui, sous la poussée d'instincts plus ou moins avouables, devait éclater en représailles.

Assemblées en armes, culte public, invasion des églises, tels furent les signes extérieurs du grand changement qui se produisit dans l'attitude de la collectivité protestante au cours des années 1560 et 1561. Parmi les incidents de cette évolution, qui obéissait en partie à des besoins matériels, l'influence personnelle des pasteurs ne réussit guère à modérer les entreprises du troupeau.

III. — Le recrutement et la condition des pasteurs. Les synodes.

L'origine, l'esprit et le rôle des pasteurs ne nous sont pas connus autant qu'on pourrait le désirer, mais on discerne sans difficulté les traits essentiels de leur condition, dans le tableau des premiers troubles.

Il y a lieu d'insister d'abord sur ce fait que des prêtres et des moines, en grand nombre, sortirent de l'Église romaine pour propager la Réforme. Les ministres dirigeants étaient, en 1561, Théodore de Bèze, ancien prêtre et prieur de Longjumeau; Pérussel, ancien cordelier; Jean de L'Espine, ancien jacobin; Jean Malot, ancien prêtre habitué de la paroisse de Saint-André-des-Arcs; Augustin Marlorat, ancien prêtre et régulier de l'ordre de Saint-Augustin; Pierre Martyr, fugitif de l'ordre des Chanoines réguliers, etc. A la même époque, figuraient parmi les protestants le cardinal de Châtillon, les évêques de Nevers, de Périgueux et de Troyes; deux ans plus tard, huit prélats français furent inculpés d'hérésie[1].

Les premiers enseignements de la Réforme furent donnés au

1. Sur l'évêque de Nevers, cf. *Mém. de J. Glaumeau*, éd. Hiver, p. 123. — Sur l'évêque de Périgueux, cf. J. Dupuy, *De l'estat de l'église du Périgord* (Périgueux, 1629, in-4°). — Sur l'évêque de Troyes, cf. *Op. Calv.*, t. XIX, p. 100-102, 109-110, 182-183; *Calendar... For., 1561-1562*, p. 461; Susta, *Die römische Curie*, t. I, p. 188; Aymon, t. I, p. 68; Languet, *Epist.*, 190; *Hist. ecclés.*, t. I, p. 767, 850; E. Belle, *la Réforme à Dijon*, p. 36-37. — Sur le cardinal de Châtillon, voir détails plus loin. — A. Degert, *Procès de huit évêques français suspects de calvinisme* (*Revue des questions historiques*, t. LXXVI, p. 68 et 103).

peuple bien souvent par des prêtres ou des religieux. A Paris, sous Henri II, la police perquisitionnait chez les Augustins, les Jacobins, les Cordeliers, suspects de posséder des livres réprouvés. En Normandie, pour le seul règne de François Ier, on cite une vingtaine de membres du clergé séculier ou régulier, et surtout des Augustins, parmi les propagateurs de « l'Évangile ». En Orléanais, des moines, des curés, des chanoines, l'official lui-même de l'évêque furent accusés ou soupçonnés d'hérésie. Un ancien Carme, Hugues Sureau, prêchait devant la communauté d'Orléans, en 1561. A Provins, deux Jacobins avaient semé les doctrines condamnées. A Laval, un autre Jacobin avait été poursuivi. A Tours, le prieur des Augustins fut le premier qui prêcha la Réforme; des prêtres et des moines, dans les environs, imitèrent son exemple. A Bourges, l'ordre des Augustins paraissait si suspect que, dès 1554, les autorités ecclésiastiques interdirent à ses membres de prêcher hors du couvent. A Dijon, un Carme et un Jacobin avaient été dénoncés. A Autun, deux chanoines, les curés de Saint-André et de Saint-Jean, commencèrent à prêcher la Réforme au mois de novembre 1559. Un autre chanoine, curé de Saint-Sulpice en Périgord et de Saint-Guillaume en Limousin et abbé de Saint-Maurice, fut reçu comme pasteur à Saint-Yrieix, en 1561. A Issoire, dès 1540, six moines s'étaient déclarés « luthériens » et avaient jeté des pierres à leur évêque. Les populations du Velay et du Vivarais furent évangélisées par des curés, des vicaires, des docteurs en théologie devenus protestants. On constate le même fait en Dauphiné et en Provence. A Montélimar, pendant le carême de 1560, un moine nommé Tempeste prêcha la Réforme, sans même jeter le froc. Un ancien Carme était pasteur à Romans. Dans la région montagneuse de Die, Gap, Sisteron, on vit des curés se transformer sur place en ministres huguenots. Dans toutes les provinces du Midi, les défections de prêtres furent très nombreuses, comme l'attestent notamment les arrêts prononcés par le parlement de Toulouse. A Montauban, le jour de Pâques 1561, un Augustin, qui avait prêché le carême au milieu des applaudissements populaires, se défroqua publiquement devant l'assemblée protestante pour participer à la Cène[1].

1. Arch. nat., X2b 107. Texte publ. par N. Weiss dans le *B. S. H. P. F.*, 1899, p. 576-577. — C. Oursel, *Notes pour servir à l'histoire de la Réforme en Normandie*, p. 137-138 et *passim*. — B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 23, 25, 116, 134. — Cl. Haton, *Mém.*, t. I, p. 14, 19, 23. — Duplessis-d'Argentré, *Col-*

Ces exemples, parmi tant d'autres, montrent que les clercs transfuges occupèrent une place considérable dans le corps des premiers pasteurs. On ne saurait s'en étonner. Des rangs du clergé catholique devaient sortir naturellement certains hommes qui souffraient des abus de l'Église, qui sentaient le besoin d'une réforme et qui souhaitaient une restauration du christianisme primitif. Les idées nouvelles pénétrèrent d'autant plus facilement parmi les bénéficiers que ceux-ci, en général, avaient étudié aux Universités. Ceux qui abandonnèrent leurs bénéfices pour embrasser une religion persécutée prouvèrent ainsi leur désintéressement[1].

En dehors des motifs d'ordre intellectuel et moral, il est bien probable que des passions vulgaires durent entraîner certains membres du bas clergé. Mais il ne faut pas se tromper sur l'objet de ces passions et donner une importance démesurée à l'attrait du mariage : en fait de liberté des mœurs, les transfuges ne gagnaient pas au change, car la discipline des communautés réformées était beaucoup plus exigeante que ne l'était l'opinion catholique, habituée depuis longtemps aux faiblesses cléricales. Ce furent plutôt les nonnains qui, en s'évadant des couvents, obéirent à des motifs de cette nature : on sait que trop souvent les pères de famille cloîtraient leurs filles pour se décharger de leur entretien. En réalité, beaucoup de moines et de clercs quittèrent l'Église sous l'impulsion de quelque rancune personnelle contre leurs supérieurs ou d'une naïve cupidité, espérant peut-être retirer un avantage matériel de la fonction pastorale. On

lectio..., t. II, pars I, p. 215 et suiv. Cf. *B. S. H. P. F.*, 1895, p. 57. — A. Dupin de Saint-André, *l'Ancienne église réformée de Tours; les pasteurs de l'ancienne église réformée de Tours* (*B. S. H. P. F.*, 1895, p. 57; 1901, p. 7 et suiv.). — *Mém. de J. Glaumeau*, p. 45, 61. Cf. N. Weiss, *la Réforme à Bourges au XVIe siècle* (*B. S. H. P. F.*, 1904, p. 322 et suiv.). — E. Belle, *op. cit.*, p. 25. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 251. — *Journal de Pierre de Jarrige, viguier de Saint-Yrieix*, éd. Montégut (Angoulême, 1868, in-8°), p. 4. — *Annales d'Issoire*, éd. Bouillet, p. 61. — Arch. de l'Ardèche, C 1451. Cf. E. Arnaud, *Hist. des protestants du Vivarais et du Velay*, t. I, p. 7-11, 30, 33. — Régnier de La Planche, éd. Buchon, p. 285. — *Mém. du P. Archange de Clermont*, éd. J. Chevalier, p. 31. — L'église de Die à Calvin, 1562, 6 janvier, publ. dans le *B. S. H. P. F.*, 1869, p. 530-531. — *Mém. de Gaches*, éd. Pradel, p. 1. Cf. *Journal de Faurin*. — Liste des condamnés par le parlement de Toulouse, publ. par Haag, *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 25 et suiv. — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 914, 918. — *Mém. de Mlle de Mornay*, éd. de Witt, t. I, p. 51. — Etc.

1. Cf. H. Prentout, *la Réforme en Normandie...* (*Rev. histor.*, t. CXIV, p. 304, 305).

raconte qu'un Jacobin, qui prêcha la Réforme à Provins en 1555, dépensait au jeu les sommes que lui donnait une grande dame protestante, la marquise de Rothelin[1]. Dans les cadres ecclésiastiques, la foi n'était plus assez forte ni la discipline assez juste pour retenir ceux qui, obéissant à un motif quelconque, cherchaient une occasion de s'en aller.

A l'origine, les réformateurs durent accueillir toutes les recrues qui se présentaient : on ne pouvait, vu les circonstances et la pénurie d'hommes, contrôler trop minutieusement la doctrine, la tenue ou les passions des apôtres volontaires. Du reste, pendant un certain temps, le concours des clercs transfuges favorisa beaucoup la propagande : plusieurs de ces nouveaux adhérents continuèrent à enseigner le peuple du haut de la chaire catholique et réformèrent leur troupeau sans même qu'il s'aperçût du changement ; d'autres, après un séjour à Genève, revinrent comme pasteurs dans les paroisses où ils avaient rempli auparavant les fonctions de curé ou de vicaire et purent se servir de leur ancien prestige[2].

A la longue, pourtant, on reconnut les dangers que comportait l'apostolat des défroqués. Ceux-ci attiraient particulièrement la haine des adversaires, qui les considéraient comme des sacrilèges vivants. Les officiers royaux se montraient plus sévères à l'égard de tels renégats, dénoncés sans cesse par les autorités ecclésiastiques. Enfin, dans la prédication, le souvenir de leur ancien état et de leurs querelles personnelles poussait certains convertis à user d'un langage excessif contre la religion romaine. Tout cela augmentait inutilement les risques que couraient les communautés naissantes.

Ces inconvénients extérieurs furent aggravés par des défaillances graves vis-à-vis de la discipline intérieure. Avant et même pendant les guerres civiles, le corps des pasteurs manqua de cohésion. De nombreuses dissensions se produisirent parmi les ministres, au cours des années 1560 et 1561, notamment en Orléanais, en Touraine, en Berry, en Poitou, en Languedoc et en Provence, dissensions occasionnées le plus souvent par des prêcheurs aventureux qui subornaient les fidèles et refusaient de se soumettre à l'autorité des synodes ; il en résulta des schismes dans les églises nouvelles. Ces églises, dressées la plu-

1. Cl. Haton, *Mémoires*, t. I, p. 23.
2. Voir, par exemple, *Mém. de J. Gaches*, p. 13 ; E. Arnaud, *op. cit.*, t. I, p. 33 ; Dupin de Saint-André, *Hist. du protestantisme*, p. 276.

part du temps au hasard, séparées entre elles par de grandes distances et subissant très fortement l'influence du particularisme local, avaient besoin d'un lien de discipline qui les unît les unes aux autres. Il appartenait aux pasteurs de créer et de resserrer ce lien, en acceptant eux-mêmes une règle de conduite uniforme. Mais pour obtenir un tel accord, il eût fallu que les pasteurs eussent tous la même origine : or, cette communauté d'origine n'existait point, et parmi les défroqués moins encore peut-être que parmi les autres. Il arriva donc que beaucoup de ministres se laissèrent entraîner par leur troupeau, au lieu de le diriger : abandon extrêmement dangereux, car le troupeau lui-même suivait presque toujours l'impulsion de ses membres les plus turbulents. Il s'ensuivit de fâcheux écarts. En parcourant l'histoire des deux années qui précédèrent la guerre civile, on voit combien Calvin fut, en général, mal obéi ou mal compris de ses disciples; l'attitude des protestants dans la conjuration de La Renaudie, qui aboutit au tumulte d'Amboise, montre un exemple frappant de cette discordance. Ce fut, d'ailleurs, grâce au défaut d'énergie ou d'unanimité chez les pasteurs que Condé et les nobles purent s'emparer si facilement de la direction des églises[1].

Il faut dire enfin que la Réforme eut, elle aussi, pendant quelque temps, ses « moines mendiants » : prêcheurs la plupart de leur propre initiative, errant sur les grands chemins. On rencontrait parmi eux de saintes gens et de courageux apôtres, mais aussi des aventuriers, des déclassés, qui exploitaient les communautés isolées, y portaient le trouble et leur donnaient quelquefois de très mauvais exemples de vie. Cette forme du ministère comportait toujours de sérieux inconvénients, à cause de la liberté dont jouissaient ceux qui s'y adonnaient et des

1. Jacques Fermes à Calvin, 1560, Bourges (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 295 et suiv.). — Mauger aux pasteurs de Genève, 1561, 12 mai, Nîmes (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 446). — L'église de Chinon aux pasteurs de Genève, 1561, 13 mai (Bibl. de Genève, 197ᵃ, n° 95; orig.). Cf. Dupin de Saint-André, *Églises réformées disparues en Touraine* (*B. S. H. P. F.*, 1893, p. 119, 120). — Cherpont à Calvin, 1561, 15 mai, Londun (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 451). — Gilles Tartier à Calvin, 1561, 26 mai, du Berry (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 474). — Rouvière à Calvin, 1561, 5 juillet, Cosne (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 532). — L'église de Tours aux pasteurs de Genève, 1562, 31 mars, publ. par Dupin de Saint-André, *Hist. du protestantisme*, p. 276. — Les ministres des églises de Provence aux pasteurs de Genève, 1562, 20 septembre (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 534-536).

occasions qu'ils trouvaient en route. Jean de L'Espine dénonce, dans son traité *Du ministère de l'Église*, les prédicants « qui suivent les cabarets avec les bons compagnons qu'ils appellent », et il insiste sur ce point que « l'ivrognerie est ennemie des saintes méditations ». De telles remontrances ne visaient pas, on le pense bien, les ministres qui résidaient d'une manière stable auprès des communautés et qui étaient surveillés constamment par leurs ouailles[1].

Vers 1560, les chefs de la Réforme se préoccupèrent vivement des abus qui résultaient du caractère inorganique de la première propagande, et un vigoureux effort fut entrepris de divers côtés pour assainir le corps des pasteurs et en écarter les aventuriers ou les gens de mauvaise tenue. Le premier synode national, qui se réunit à Paris le 28 mai 1559, décida que les ministres seraient « élus au consistoire par les anciens et diacres »; qu'aucun pasteur ne pourrait passer d'une église à l'autre et y être admis sans « lettres authentiques » ou minutieuse enquête; enfin que personne ne serait autorisé à prêcher devant les fidèles qu'avec le consentement du ministre titulaire ou du consistoire en son absence. Ces décisions n'eurent pas une pleine efficacité, car de nouveaux avertissements furent adressés, en 1561, « aux fidèles espars parmi le royaume de se donner garde de ceux qui, sans légitime vocation, s'ingèrent au ministère de l'Evangile[2] ».

Les protestants montraient une défiance croissante à l'égard des défroqués. Certaines communautés en appelaient à Calvin lui-même : on le priait, au printemps de 1561, de « prendre garde de près à ceux qui ont esté moynes et capelans, et ne les accepter au ministère que bien meurement et bien tard ». Ces transfuges, disait-on, « nous font plus de mal et esbranlent aujourd'hui plus les églises que n'ont fait par cy-devant les plus cruelles persécutions : car premièrement ils ne se veulent ranger à aucune règle, police ne union, et se mocquent des synodes, et ne cherchent que leur ayse et repos charnel, mettans les autres ministres, qui tiennent police, en haine du peuple ». Les églises du Midi étaient les plus empressées à élever des barrières contre les intrus, sans doute parce que le

1. Cf. L. Hogu, *Jean de L'Espine*, p. 71, 72.

2. Articles 5, 6, 7 du synode de Paris, publ. par Haag, *France protestante*, *Preuves*, p. 40. — Advertissement..., publ. dans les *Mém. de Condé*, t. II, p. 454 et suiv.

clergé catholique y paraissait plus relâché qu'ailleurs. Le synode provincial de Montauban, au mois d'avril 1561, et le synode de Castres, au mois de janvier 1562, délibérèrent longuement sur cette question. Ils établirent toute une série d'épreuves, auxquelles devaient se soumettre les prêtres ou moines désireux d'être reçus « en l'église » : catéchisme, examen sur la doctrine, enquête de bonnes vie et mœurs, le tout rapporté au consistoire qui décidait de l'admission; encore les défroqués n'étaient-ils reçus qu'après avoir livré les papiers, titres, missels, bréviaires qu'ils possédaient; on continuait de les surveiller longtemps et on leur enjoignait de « chercher moien de guaigner leur vie ». Lorsque l'évêque de Troyes, Caracciolo, se convertit à la Réforme, en octobre 1561, ses nouveaux coreligionnaires ne l'accueillirent pas volontiers comme ministre. Le synode national, qui se réunit à Orléans au mois d'avril suivant, déclara formellement : « S'il arrive que quelque évêque ou curé veuille aspirer au ministère de l'Évangile, il n'y pourra être élu qu'après une longue expérience et preuve de sa repentance et bonne conversation. » Enfin, le synode national de Lyon, en 1563, déposa un certain nombre de ministres, la plupart anciens clercs de l'Église romaine. Au cours de cette même année, le pasteur d'Orléans, Hugues Sureau, dit du Rozier, qui avait été Carme, devint suspect à ses ouailles et dut se démettre[1].

Ce travail d'assainissement coïncidait avec l'effort général des réformés pour se donner des cadres définitifs et une discipline précise, effort que dirigeaient Calvin et les pasteurs de Genève, d'une part, et, d'autre part, les synodes. Le synode ou « concile » national s'assemblait à peu près chaque année : la première réunion eut lieu à Paris le 28 mai 1559, la deuxième à Poitiers le 10 mars 1561, la troisième à Orléans le 25 avril 1562; la réunion de 1560 fut probablement empêchée par les événements d'Amboise et les mesures répressives qui suivirent. Les synodes provinciaux préparaient les questions qui devaient être portées devant le synode national, faisaient exécuter ses déci-

1. Le ministre du Vignault à Calvin, 1561, 26 mai, Montauban (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 470). — Bèze à Calvin, 1561, 9 novembre, Paris (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 109, 110). — Délib. des synodes de Montauban et de Castres, publ. par D. Benoit, *les Origines de la Réforme à Montauban*, p. 202, 211. — Délib. des synodes d'Orléans et de Lyon, publ. par Haag, *France protestante*, *Preuves*, p. 58-59, 65-66. — B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 116.

sions et délibéraient sur la discipline des églises locales. Les communautés du Midi se groupaient aussi en colloques. Toutes ces assemblées comprenaient autant de laïques, délégués par les consistoires, que de ministres : c'est ce qui explique l'influence de plus en plus grande qu'y prirent les nobles et le caractère tout politique de certains synodes[1].

Grâce à la collaboration de Calvin, des synodes et des consistoires, le recrutement des pasteurs fut amélioré. On envoya à Genève les candidats au ministère, pour y recevoir l'imposition des mains. Sur les instances du Réformateur, les communautés distinguèrent parmi leurs membres les jeunes gens les plus aptes à la fonction pastorale et payèrent les frais de leurs études. On vit même se constituer à Orléans, à Montpellier et peut-être à Caen, quelques mois avant la guerre civile, les premières écoles françaises de théologie protestante, d'où sortirent des familles de pasteurs. Enfin, le synode national de 1562 brisa les dernières résistances : il décida, sur la proposition sans doute de Théodore de Bèze, que les princes et seigneurs huguenots, qui jusqu'alors avaient choisi leurs chapelains en toute indépendance, se soumettraient aux règles établies et « prendraient leurs ministres des églises duement réformées avec suffisante asseurance de leur légitime élection ». Aussi bien les fidèles eux-mêmes réclamaient des pasteurs plus capables ou plus « littérez » que les premiers prédicants, notamment la bourgeoisie des petites villes du Midi qui se montrait fort exigeante à cet égard : à Condom on demandait un homme « sçavant aux langues », ailleurs il fallait tenir tête à des avocats ou procureurs érudits, etc.[2].

Chaque église devait payer l'entretien du pasteur et de sa

1. Voir dans la suite de notre étude des détails sur l'organisation de la noblesse protestante.

2. Calvin à Bullinger, 1561, mai (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 467). — Selac à Colladon, 1561, 15 juin, Sainte-Foy en Périgord (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 517). — L'église de Montpellier à Calvin, 1561, 12 août (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 607). — L'église du Pont-Saint-Esprit aux pasteurs de Genève, 1561, 6 septembre (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 680). — J. de La Place à Calvin, 1562, 22 mars, Valence (*B. S. H. P. F.*, 1869, p. 535). — P. Viret à Calvin, 1561, 5 décembre, Nîmes (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 151). — L'église du Vigan aux pasteurs de Genève, 1561, 6 mai (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 440). — L'église de Condom à Calvin, 1561, 18 novembre (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 117-118). — Molinon à Calvin, 1561, 1er décembre, Lectoure (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 147). — Cf. N. Weiss, *Une des premières écoles de théologie protestante en France* (*B. S. H. P. F.*, 1911, p. 218 et suiv.). — *France protestante, passim.*

famille, devoir qui n'était pas toujours exactement rempli : le synode national de Poitiers, en 1561, dénonça la négligence et même les « scandales » de certaines communautés peu généreuses. Un synode provincial ordonnait des mesures de rigueur contre les fidèles riches qui refusaient de fournir leur quote-part. Un autre, celui de Montauban, établit une caisse commune et chargea son président de répartir les frais du culte entre les églises adhérentes après avoir consulté les colloques, « le fort portant le faible ». D'après Gentian Hervet, les ministres d'Orléans recevaient un traitement mensuel de leurs ouailles : « Il n'y a si petit », dit-il, « qui ne baille pour le moins trois ou quatre sols. » Le même auteur affirme que les pasteurs demandaient quatorze sols pour le baptême et trois écus pour la Cène. A partir des derniers mois de 1561, dans les villes qui avaient « mis bas la messe », les frais du ministère et du culte furent payés par les municipalités sur le fonds des revenus ecclésiastiques confisqués. Ce procédé devint la règle pendant la guerre civile : à Romans, par exemple, au mois de juin 1562, la municipalité accorda un traitement de cent florins au ministre Ennemond Lacombe[1].

La direction suprême du corps des pasteurs français appartenait à Calvin, mais elle fut exercée en fait, depuis le mois d'août 1561, par Théodore de Bèze, qui vint alors résider à la Cour. Bèze avait une nature séduisante, un esprit fertile en ressources, subtil et en même temps porté vers les choses concrètes, sachant observer les nuances et s'y adapter; il était éloquent, fort instruit et zélé pour sa religion ; il manquait peut-être d'énergie et de cette clairvoyance profonde, née du pessimisme, que possédait Calvin. Pendant son séjour à Saint-Germain et à Paris, il montra les qualités d'un politique habile et sage, mais il ne réussit pas à dominer entièrement une situation qui était, à vrai dire, fort difficile : après une résistance méritoire, il laissa, bien à contre-cœur, commettre des fautes irré-

1. Délib. du synode de Poitiers, publ. par Haag, *France protestante*, *Preuves*, p. 46. — Délib. des synodes de Montauban et de Castres, publ. par D. Benoit, *op. cit.*, p. 201, 219-220. — Extrait des archives presbytérales d'Aulas, mars 1561-janvier 1562, publ. par F. Teissier (*B. S. H. P. F.*, 1900, p. 602). — G. Hervet, *Apologie ou défence contre une response des ministres de la nouvelle église d'Orléans* (Paris, 1561, in-8°), fol. 80. Renseignements à peu près confirmés par une lettre de Sureau du Rozier à Calvin, 1561, 18 décembre, Orléans (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 185-187). — Dr U. Chevalier, *Annales de Romans*, p. 29-30 (d'après les archives municipales). — Etc.

parables. Il s'accordait parfaitement avec Coligny ; par contre, sa sympathie pour les Bourbon fut de courte durée : il était trop intelligent et trop religieux pour plaire longtemps à des intrigants comme le roi de Navarre et le prince de Condé.

Celui-ci s'entoura de ministres à sa dévotion, gens peu instruits, téméraires, enclins aux solutions violentes et qui exerçaient une grande influence sur le petit peuple des prêches. Parmi ces favoris de Condé, on nommait Antoine de La Roche-Chandieu, pasteur de l'église parisienne, qui avait participé à la conjuration de La Renaudie et que Coligny fit écarter du colloque de Poissy, et surtout l'ancien cordelier Perussel, auquel Calvin reprochait sa fatuité, sa grossière ignorance et son activité brouillonne. Calvin était d'ailleurs fort sévère dans ses appréciations, et il ne ménageait pas le blâme à des hommes qu'on savait, pourtant, très dévoués, comme cet Augustin Marlorat, pasteur de Rouen, qui exerça un apostolat si fécond en Normandie[1].

A vrai dire, le Réformateur souffrait de voir sa doctrine et ses instructions mal interprétées ou mal servies par des ministres qui avaient souvent plus de zèle que de science. Lorsqu'il s'agit de dresser la liste des théologiens protestants qui assisteraient au colloque de Poissy, en 1561, de nombreux pasteurs demandèrent à y être inscrits, qui se faisaient forts de confondre les docteurs catholiques : on eut beaucoup de peine à éloigner tous ces argumentateurs volontaires, dont l'intervention eût réjoui les adversaires. Une telle naïveté explique bien des actes fâcheux et des malentendus qui vinrent aggraver le différend doctrinal[2].

Lucien Romier.

(Sera continué.)

1. Calvin à Bèze, 1562, 28 janvier (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 269, et *passim*).
2. Merlin à Calvin, 1561, 13 juillet, Paris (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 552).

MÉLANGES ET DOCUMENTS

ÉTUDES CRITIQUES
SUR
L'HISTOIRE DE CHARLEMAGNE[1]

I.

La composition des Annales royales.

Les *Annales royales* ou *Annales Laurissenses majores*[2] constituent, par leur étendue comme par leur précision, le document fondamental pour quiconque étudie l'histoire de Charlemagne. Il en est peu aussi qui aient donné matière à autant de discussions et suscité parmi les érudits de tous les pays, et particulièrement de France et d'Allemagne, pareille émulation de critique et d'ingéniosité[3]. L'un d'eux, un Allemand, M. Kurze, s'est même fait depuis quelque vingt-cinq ans une spécialité de l'examen de ce texte[4]; mais

1. Cet article est le premier d'une série où nous nous proposons d'examiner quelques-unes des questions que soulève l'étude du règne de Charlemagne. L'histoire même de ce règne fera l'objet d'un ouvrage d'ensemble que nous espérons être un jour en mesure de publier.

2. La dernière édition est celle de M. Kurze, *Annales regni Francorum inde ab a. 741 usque ad a. 829* (Hanovre, 1895, in-8°, collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*).

3. Les principaux travaux relatifs aux *Annales royales* sont relevés dans Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, t. I, 7e éd. (1904), p. 210, et dans Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 8e éd. (1912), p. 290, n° 4232. Depuis lors a paru la dernière étude de M. Kurze signalée à la note suivante.

4. Son premier grand travail sur cette question, *Ueber die karolingischen Reichsannalen von 741-829 und ihre Ueberarbeilung*, a été inséré dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XIX (1893), p. 295-339; t. XX (1894), p. 9-49; t. XXI (1895), p. 9-82. Son plus récent, à notre connaissance, a été publié en 1913 sous ce titre : *Die karolingischen Annalen bis zum Tode Einhards* (Berlin, in-8°, 62 p., *Wissenschaftliche Beilage zum Jahresbericht des königl. Luisengymnasiums zu Berlin*). Cf. *Rev. histor.*, t. CXVI (1914), p. 76.

il faut bien avouer qu'en dépit de certaines remarques heureuses, il a échafaudé à la légère tant d'hypothèses étranges à propos et autour des *Annales* qu'il a, plus que tout autre, contribué à égarer la critique.

C'est notamment un dogme aujourd'hui — et si M. Kurze ne l'a pas inventé, il l'a du moins ancré dans les esprits — que les *Annales royales* sont, dans leur texte primitif et jusqu'à l'année 788 ou environ, une compilation faite en grande partie à l'aide de la plupart de ces « petites annales » de l'époque carolingienne (*Annales de Saint-Amand*, *Annales de Murbach*, *Annales dites de Petau*, *Annales de Lorsch*, etc.) qui, sous une forme brève et sèche, nous donnent comme les linéaments de la chronologie du VIIIe siècle. Tout au plus y a-t-il désaccord sur le point de savoir si c'est le texte actuel de ces « petites annales » ou, dans certains cas, un texte plus ancien qui a été utilisé ou transcrit par le compilateur des *Annales royales*. Mais sur le fond de la question il y a unanimité, et Gabriel Monod lui-même, dans ses belles *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*[1], partage ici sans restriction l'opinion des érudits d'outre-Rhin.

Il est certain en effet qu'entre les « petites annales » et les *Annales royales*, les rapports sont fréquents et étroits : on n'y rencontre pas seulement des versions identiques des mêmes faits; souvent aussi de part et d'autre les mêmes mots désignent les mêmes choses; et, dans son édition des *Annales royales*, M. Kurze n'a pas eu de peine à relever un grand nombre de ces coïncidences. Mais est-ce simplement parce que les « petites annales » sont d'une extrême brièveté et ne fournissent à elles toutes qu'une partie des faits consignés dans les *Annales royales* que l'idée a prévalu d'une mise en œuvre des premières par l'historiographe de Charlemagne et de son père? — On n'en voit point d'autre raison, et si l'on suit pas à pas les explications fournies par M. Kurze sur la manière dont les *Annales royales* ont été composées à l'aide de tous ces petits textes ou de leurs prototypes réels ou supposés[2], on ne peut se défendre de quelque mouvement de surprise.

Ainsi, à l'année 757, les *Annales de Lorsch* (et d'après elles les *Annales de Petau*) portent cette simple indication : « Un orgue est venu en France (*Venit organus in Francia*)[3]. » Le compilateur

1. Paris, 1898, in-8°, fasc. 119 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences philologiques et historiques.*

2. Nous aurons à revenir dans un prochain article sur cette question spéciale.

3. *Annales Laureshamenses*, éd. Pertz, *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 28; éd. Katz (*Separatabdruck vom Jahresbericht des öffentl. Stifts-*

des *Annales royales* est censé avoir su pénétrer le sens de cette phrase mystérieuse et l'avoir complétée en spécifiant qu'il s'agissait d'un cadeau expédié de Byzance par l'empereur Constantin[1]. De même, à l'année 759, les *Annales de Lorsch* portent la courte note suivante : « Mutavit rex Pippinus nomen suum in filio suo[2]. » L'auteur des *Annales royales*, auquel on a fait cependant une réputation, d'ailleurs justifiée, de piètre écrivain et de cerveau borné, est censé, cette fois encore, avoir transformé la note obscure de son modèle en une phrase précise et parfaitement compréhensible : « Natus est Pippino regi filius, cui supradictus rex nomen suum imposuit, ut Pippinus vocaretur sicut et pater ejus[3]. » Un doute vient à l'esprit : ces notes des *Annales de Lorsch*, inintelligibles à force de brièveté, ne seraient-elles pas un résumé de celles des *Annales royales?*

Ce doute se renforce encore quand on voit de quelle singulière façon M. Kurze est amené à expliquer la rédaction de certaines notes dont la parenté s'affirme non pas avec une, mais simultanément avec plusieurs séries de « petites annales ». Il suffira de donner un échantillon de sa méthode. Sous l'année 750, les *Annales royales* relatent en ces termes l'élévation de Pépin le Bref à la royauté : « Pippinus secundum morem Francorum electus est ad regem et unctus per manum sanctae memoriae Bonefacii archiepiscopi et elevatus a Francis in regno in Suessionis civitate[4]. » Où le compilateur a-t-il pris ce renseignement? — M. Kurze n'est pas embarrassé pour répondre : l'emploi des trois mots *electus*, *unctus*, *elevatus* « prouve l'emploi de trois sources » distinctes[5]. Le mot *electus* a été emprunté à des annales « neustriennes » dont M. Kurze prétend retrouver une

Untergymnasiums der Benedictiner zu St. Paul, 1889), p. 30; *Annales Mosellani*, éd. Lappenberg, dans les *Mon. Germ.*, *Script.*, t. XVI, p. 495 (on sait que les *Annales Mosellani* et les *Annales Laureshamenses*, jusqu'à l'année 785 inclusivement, constituent deux versions des mêmes *Annales de Lorsch*).

1. *Annales regni Francorum*, éd. Kurze, p. 14 : « Misit Constantinus imperator regi Pippino cum aliis donis organum, qui in Franciam usque pervenit. » Il est juste d'ajouter que, d'après M. Kurze, l'auteur des *Annales royales* se serait également inspiré ici des Continuateurs de Frédégaire (ch. 40) qui, sans fournir de date et sans parler de l'envoi d'un orgue, parlent du moins d'une ambassade de l'empereur Constantin apportant des cadeaux au roi Pépin. Le talent d'interprétation de l'annaliste n'en reste pas moins surprenant.

2. *Annales Laureshamenses*, éd. Pertz, p. 28; éd. Katz, p. 30; *Annales Mosellani*, éd. Lappenberg, p. 495.

3. *Annales regni Francorum*, éd. Kurze, p. 16.

4. *Ibid.*, p. 8.

5. Kurze, *Ueber die karol. Reichsannalen*, dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XX, p. 31-32, et cf. l'édition des *Annales regni Francorum*, p. 8, notes 6 et 7, et p. 9, note 1.

épave dans la note suivante des *Annales de Sainte-Colombe de Sens :* « Pippinus electus est in regem[1] » ; le mot *unctus* vient des *Annales de Saint-Amand*, où l'on peut lire : « Pippinus in regem unctus est apud Suessiones[2] »; le mot *elevatus* a été tiré des *Annales de Petau :* « Domnus Pipinus elevatus est ad regem in Suessionis civitate[3] ». Quel homme adroit que ce compilateur des *Annales royales* et quel extraordinaire souci se marque chez lui de ne rien laisser perdre des moindres nuances d'expressions rencontrées dans les documents!

Tout de même, ce souci étonne, et il est permis peut-être d'imaginer une opération inverse : un texte des *Annales royales* comprenant les trois termes *electus*, *unctus* et *elevatus*, entre lesquels les auteurs des « petites annales », cherchant à être brefs, auront fait plus tard leur choix de différentes façons.

Et maintenant que le doute a pris corps, examinons l'un après l'autre les passages signalés par M. Kurze dans son édition des *Annales royales* comme des emprunts aux « petites annales », et nous serons partout frappés de ces deux faits : 1° les rares membres de phrases, les quelques expressions éparses que le compilateur est censé en avoir extraits apparaissent toujours comme intimement mêlés à la trame même de son récit; 2° jamais ou presque jamais le texte des *Annales royales* ne peut être tenu pour une simple « refaçon » des textes dans lesquels on nous affirme que son auteur a puisé. Souvent même celui-ci développe ou complète avec une précision et un luxe de détails surprenants des indications qui se trouvent ramassées en une ou deux lignes dans les annales où l'on veut qu'il soit allé se documenter[4]. Vraiment, s'il était si bien renseigné, pourquoi aurait-il perdu son temps à aller cueillir quelques mots de-ci de-là dans tous ces pauvres recueils annalistiques, dont il aurait eu, au surplus, beaucoup de peine à rassembler des manuscrits?

Mais si, au lieu de considérer les *Annales royales* comme un amalgame de toutes les « petites annales », on suppose, au contraire, que ce sont ces dernières qui ont été compilées d'après les *Annales royales*, tout devient clair.

1. *Mon. Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 102. La note des *Annales de Sainte-Colombe* se termine par ces mots : « Hildericus tonsoratus », qui répondent à la phrase des *Annales royales :* « Hildericus vero, qui false rex vocabatur, tonsoratus est et in monasterium missus » (éd. Kurze, p. 10). Est-ce donc aussi dans les *Annales de Sainte-Colombe* (ou dans leur prototype) que l'auteur des *Annales royales* a puisé ce dernier renseignement?

2. *Mon. Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 10.

3. *Ibid.*, p. 11.

4. Voir, par exemple, la note de l'année 776 ou celle de l'année 777.

On ne peut nier en effet que, pour la majeure partie du VIIIe siècle, les « petites annales » ont des allures de résumés, visant avant tout à une extrême concision et n'y parvenant même souvent — nous en avons vu des exemples — qu'au détriment de la lucidité. Donner quelques points de repère chronologiques en abrégeant le plus possible, tel est manifestement le but, le seul but de leurs auteurs. Ils ne commencent à prendre du champ qu'à partir du moment où nous pouvons observer que le contact avec les *Annales royales* cesse d'ordinaire ou du moins devient beaucoup plus lointain. Tout cela va de soi si l'on admet qu'à ce point justement commence la partie originale de leur œuvre, ce qui précède n'étant qu'un sommaire tiré principalement des *Annales royales*[1] et destiné à former comme la tête de série de ces nouvelles annales dont ils ont entrepris la rédaction[2].

*
* *

Or, s'il est vrai que les *Annales royales* ne dérivent pas des « petites annales », l'étude de leur composition est à reprendre entièrement sur de nouvelles bases.

Tous les critiques s'accordent en effet aujourd'hui à les considérer, jusqu'aux quinze ou vingt dernières années du VIIIe siècle, comme une compilation faite en bloc à une date qu'on place généralement aux environs de l'année 790 ou 795. Mais, les « petites annales » étant écartées du débat, de quels documents le compilateur a-t-il bien pu se servir? — On ne voit plus à citer que la chronique des Continuateurs de Frédégaire[3], laquelle s'arrête à l'année 768. A partir de cette date, nous sommes dans l'impossibilité de désigner un seul texte dans lequel il faille reconnaître la source de notre prétendu compilateur.

1. Nous réservons d'ailleurs la question de savoir si c'est d'une façon directe ou seulement, dans certains cas, par des textes dérivés que les auteurs des « petites annales » ont connu les *Annales royales*. Nous y reviendrons dans notre prochain article.

2. Une pareille manière de procéder n'a rien qui doive nous surprendre : l'historiographie du moyen âge en fournirait aisément maint autre exemple, et il suffira de citer ici, sans sortir de l'époque carolingienne, le cas des *Annales Xantenses*, dont le début n'est, lui aussi, en grande partie, de l'aveu général, qu'un sommaire des *Annales royales*. Voir l'édition Simson, *Annales Xantenses et Annales Vedastini* (Hanovre, 1909, in-8°, collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*).

3. Nous laissons de côté la *Notitia de unctione Pippini regis*, que M. Kurze cite comme une des sources des *Annales royales*, mais dont il est inutile d'embarrasser la discussion, les emprunts se bornant, de toutes façons, à quelques mots aux années 749 et 754. Voir l'édition Kurze.

D'autre part, les emprunts faits aux Continuateurs de Frédégaire ne remontent peut-être pas aussi haut que le croit M. Kurze. Pour les années 760-768, ils sont très nets. Il n'en est pas ainsi pour la période antérieure : nulle part on ne relève de coïncidence décisive entre les deux récits, sauf sous les années 753 et 756, où les emprunts faits par l'annaliste semblent limités à deux courts passages; mais l'un d'eux, celui de l'année 756, relatif à la mort du roi lombard Astolf et à l'avènement de son successeur Didier (« sur lequel nous reviendrons plus loin », déclare l'auteur), se décèle lui-même comme une addition au texte primitif[1] ; et nous admettrions volontiers que tel est le cas aussi de la note de l'année 753, qui a pu facilement[2] être intercalée dans le récit à l'époque où la chronique des Continuateurs de Frédégaire vint aux mains du rédacteur des années 760-768. S'il en était ainsi, il faudrait avouer que nous ne connaissons pas mieux les sources des *Annales royales* avant 760 qu'à partir de 769 ; et, en tout état de cause, qu'il ait ou n'ait pas connu les Continuateurs de Frédégaire, il est certain que l'auteur de cette partie des Annales n'en a rien ou presque rien tiré.

Sommes-nous donc vraiment en présence d'une vulgaire compilation de l'extrême fin du VIIIe siècle? Ou n'avons-nous pas plutôt affaire à une œuvre originale, dont le texte a pu être quelque peu altéré par les copistes[3], mais qui n'en représente pas moins, dans son ensemble, un témoignage contemporain?

Il est digne de remarque, en tout cas, qu'une coupure très nette existe dans les Annales à l'année 759 : l'indication de ce millésime est précédée de la formule : « Et immutavit se numerus annorum in... », qui n'avait point paru jusqu'alors et qui, à de légères variantes

1. Après avoir raconté la victoire de Pépin sur Astolf, l'annaliste ajoute cet alinéa, où se marque l'influence du Continuateur de Frédégaire, ch. XXXIX : « Et dum reversus est Pippinus rex, cupiebat supradictus Haistulfus nefandus rex mentiri quae antea pollicitus fuerat, obsides dulgere, sacramenta inrumpere. Quodam die venationem fecit et percussus est Dei judicio, vitam finivit. Et quomodo et qualiter missus est Desiderius rex in regno postea dicamus » (éd. Kurze, p. 14). A relever l'emploi dans ce passage du mot extrêmement rare *dulgere*, qu'on retrouvera sous la plume du rédacteur des années 776 et 777.

2. Ce passage, en effet, se compose seulement des mots suivants : « Et dum reversus est de ipso itinere, nuntiatum est ei (Pippino) quod Grifo, qui in Wasconiam fugitus est, germanus ejus, occisus fuisset » (éd. Kurze, p. 10), ce qui semble inspiré des Continuateurs de Frédégaire, ch. XXXV, comme l'a noté M. Kurze dans son édition.

3. La rédaction de la note insérée sous l'année 750 suppose connu le décès de saint Boniface († 754 ou 755); à l'année 759, un membre de phrase (qui a d'ailleurs pu être ajouté après coup), relatif au décès du jeune Pépin, fils de Pépin le Bref, nous renvoie en 761.

près, ne cessera plus de précéder chaque millésime jusqu'à celui de l'année 809 inclusivement. A partir de cette même année 759, l'annaliste prend l'habitude d'indiquer, en terminant chaque note, avec une régularité dont il ne se départira pas jusqu'à la fin du VIIIe siècle et en des formules qui ne varieront guère non plus, le lieu où le roi a célébré les fêtes de Noël et celles de Pâques. A moins de fermer les yeux à l'évidence, on est forcé de reconnaître qu'un arrêt a dû se produire ici dans la rédaction des Annales; et quand on se rappelle que c'est précisément, non pas sans doute à l'année 759, mais à l'année 760, que débutent les emprunts caractérisés aux Continuateurs de Frédégaire, n'est-on pas en droit de conclure : ici finit la première partie des *Annales royales;* ce qui suit a été composé après coup?

Il ne semble pas possible d'indiquer à quel moment précis a été rédigée la partie relative aux années 759-768, c'est-à-dire à la fin du règne de Pépin le Bref. Tout au plus est-il permis d'affirmer qu'elle a dû être écrite en bloc après 768, quand son auteur a pu disposer de toute la dernière « continuation de Frédégaire »; mais les détails originaux qu'il y a ajoutés sont assez nombreux pour qu'on hésite, même sur ce point, à suivre l'opinion classique[1] et à reporter aux environs de l'année 790 ou 795 la date à laquelle il entreprit son travail.

Est-ce bien d'ailleurs à une époque aussi tardive qu'il convient de placer la composition de la partie suivante, celle qui a trait aux quinze ou vingt premières années du règne de Charlemagne? — L'examen du texte n'autorise en aucune façon une conclusion aussi radicale. A le lire, nous sommes, au contraire, frappé de l'ampleur du récit, de son extrême précision, en même temps que de l'impossibilité où l'on est, une fois les « petites annales » éliminées, d'en retrouver aucune source : la première impression qu'on ressent est celle de véritables annales écrites, sinon au jour le jour, du moins par fractions successives et sous le coup des événements mêmes. Et il est bon de rappeler que jadis, sous cette impression — que lui paraissait confirmer l'emploi fait par l'annaliste, à l'année 774, des termes caractéristiques de *novissimus martyr*[2] pour désigner saint

1. Voir, en particulier, G. Monod, *op. cit.*, p. 110; Kurze, dans le *Neues Archiv*, t. XX, p. 31, édition des *Annales regni Francorum*, p. v, et *Die karolingischen Annalen bis zum Tode Einhards*, p. 22; H. Wibel, *Beiträge zur Kritik der Annales regni Francorum un der Annales q. d. Einhardi* (Strasbourg, 1902, IV-294 p., in-8°), p. 18.

2. « ... Venerunt ad quandam basilicam... quam sanctae memoriae Bonefacius novissimus martyr consecravit » (*Annales regni Franc.*, éd. Kurze, p. 38);

Boniface († 754 ou 755) — Pertz[1] admettait d'emblée qu'à partir de 768 les *Annales royales* constituaient un texte contemporain.

Sans doute il arrive, en deux ou trois passages, qu'on trouve mêlées au récit de brèves allusions à des événements postérieurs. Mais si ce ne sont pas là, comme on serait fortement tenté de l'admettre, des additions dues à l'un des continuateurs, il est certain, en tout cas, qu'aucune de ces allusions ne nous renvoie à une date très éloignée : à l'année 772, il est question de l'entrée de Charlemagne en Saxe « pour la première fois » (*prima vice*)[2], sa deuxième campagne dans ce pays ayant eu lieu en 775[3]; à l'année 777, il est question également de la tenue « pour la première fois » d'un plaid à Paderborn[4], le deuxième plaid de Paderborn ne s'étant réuni qu'en 785[5]; à l'année 781, à propos de la soumission du duc de Bavière Tassilon, l'annaliste observe qu'il n'a pas tardé à violer ses serments[6], ce qui suppose un délai de quelques mois au moins[7]. Si tel est bien le texte primitif de ces quelques passages, on n'en peut tirer d'autres conclusions que celles-ci : la note de l'année 772 n'a pas été rédigée avant 775, celle de 777 avant 785, celle de 781 peut dater du même moment, c'est-à-dire que les *Annales royales* ne sont pas d'un bout à l'autre

Gabriel Monod (*op. cit.*, p. 110, note 1) écartait l'argument en déclarant : « Cette épithète, qui, d'ailleurs, serait déjà bizarre en 774, peut être empruntée à une source antérieure, ou, ce qui est encore plus probable, est une mauvaise leçon pour *sanctissimus*. » A lui seul, à coup sûr, l'argument ne saurait entraîner la conviction; mais les termes *novissimus martyr* figurent bien dans tous les manuscrits et rien n'autorise à y voir une faute de transcription.

1. *Mon. Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 124.

2. « Et inde perrexit partibus Saxoniae prima vice... » (*Annales regni Franc.*, éd. Kurze, p. 32).

3. Voir *Annales regni Francorum*, éd. Kurze, p. 40. — A l'année 776 (*ibid.*, p. 44), il est question d'un miracle dont, dit l'annaliste, « subsistent de nombreux témoins » (*ex quibus multi manent usque adhuc*); mais on peut négliger ce passage (qui du reste ne dénote pas un auteur écrivant longtemps après les événements), car il figure dans un récit d'allure pieuse que M. Kurze considère avec toute vraisemblance comme une interpolation et dont on ne trouve pas trace en effet dans l'édition Canisius, laquelle représente la version la plus ancienne que nous ayons des Annales.

4. « Tunc domnus Carolus rex synodum publicum habuit ad Paderbrunnen prima vice » (éd. Kurze, p. 48).

5. Voir *ibid.*, p. 68.

6. « Sed non diu praefatus dux Tassilo promissiones quas fecerat conservavit » (éd. Kurze, p. 58).

7. Nous ne dirons pas, avec M. Wibel (*op. cit.*, p. 19) par exemple, que cette indication nous reporte après 787, sous prétexte que les *Annales royales*, qui n'ont plus parlé de Tassilon depuis 781, signalent qu'en cette année le duc bavarois a demandé la paix. Le texte des *Annales royales* ne prouve pas que Tassilon ait attendu 787 pour violer ses engagements.

strictement contemporaines, mais ont été composées par groupes d'années. Il y a loin de là à l'hypothèse, que rien ne justifie, d'une compilation faite en bloc à la fin du VIIIe siècle.

Nous croyons donc qu'il faut revenir à l'hypothèse de Pertz et considérer les *Annales royales* à partir de 768 comme un texte contemporain et dont la rédaction s'est poursuivie dès lors par étapes successives, ce qui nous amène du même coup à reporter tout au début du règne de Charlemagne la composition de la partie des Annales relatives aux dernières années (759-768) du règne de Pépin le Bref.

* * *

Il resterait à délimiter l'œuvre de chacun des auteurs qui ont tour à tour mis la main à la rédaction des Annales à partir de 768 et, si possible, à identifier ces auteurs : tâche ardue entre toutes et à laquelle les érudits de France et d'Allemagne ont déjà dépensé des trésors d'ingéniosité et parfois de pénétration. L'accord cependant est loin d'être fait entre eux; et si nous croyons devoir nous mêler au débat, c'est moins avec l'espoir de trancher les questions délicates qu'il soulève qu'avec le désir d'attirer l'attention sur quelques-unes des conséquences qui, à ce point de vue encore, découlent de la thèse que nous avons proposée sur les rapports des *Annales royales* et des « petites annales ».

Jusqu'alors, dans cette recherche, les érudits se sont partagés en deux groupes : ceux qui attachent une importance décisive à l'état d'avancement des diverses copies connues; ceux qui déclarent vouloir s'en tenir exclusivement à l'examen du texte même. Et cette divergence de méthode serait sans intérêt, si les conclusions des deux groupes coïncidaient; mais tel n'est pas le cas.

Les partisans du premier système — M. Kurze[1] et Gabriel Monod[2], pour ne citer qu'eux — font observer que la copie[3] qui représente à tous égards l'état le plus ancien des Annales s'arrête à la fin de l'année 788 et qu'une partie des manuscrits restants[4], au lieu de nous mener jusqu'en 829 (qui marque la conclusion des Annales), s'ar-

1. *Neues Archiv*, t. XIX, p. 298; t. XX, p. 31; t. XXI, p. 55; édition des *Annales regni Francorum*, p. V-VI; *Die karolingischen Annalen bis zum Tode Einhards*, p. 21, 41, 54.

2. *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*, p. 109 et 134.

3. Ou plutôt le texte que Canisius a publié en 1603 dans ses *Antiquae lectiones* d'après une copie, aujourd'hui perdue, qui provenait du monastère de Lorsch.

4. Les manuscrits que M. Kurze désigne par la lettre *B* et qui sont au nombre de cinq. Voir son édition, p. IX-X.

rêtent à la fin de l'année 813. Voilà, pensent-ils, l'indice de deux changements de rédacteurs ou tout au moins de deux interruptions dans la composition de l'ouvrage[1]. Il va de soi qu'au surplus personne ne songe à nier qu'il puisse y en avoir eu d'autres; Gabriel Monod et M. Kurze en proposent même, pour leur part, plusieurs, au sujet desquelles toutefois ils diffèrent notablement d'avis; mais celles des années 788 et 813 leur semblent incontestables, et c'est là l'essentiel.

Les partisans du second système — et notamment MM. Hermann Bloch[2] et Hans Wibel[3] — se refusent à accepter ces résultats, alléguant qu'ils sont en désaccord avec ceux que l'on peut tirer de l'examen soit du récit pris en lui-même, soit du style et de la langue de l'annaliste. Ils jettent donc par-dessus bord l'argumentation précédente; et M. Bloch, qui s'est plus spécialement occupé de cette question, s'efforce de marquer des coupures dans la rédaction des Annales en prenant uniquement pour base l'étude du style, de la syntaxe et du vocabulaire. Mais M. Bloch n'est pas le premier qui se soit essayé à procéder de la sorte : il n'a fait que suivre la voie tracée par Dünzelmann, Dorr, M. Manitius, et bien d'autres[4], dont cependant les conclusions ne s'accordent guère avec les siennes[5]. Ceci est assez inquiétant et nous pousse à désirer d'autres éléments de preuves.

Or, si l'on admet que les « petites annales » dérivent des *Annales royales*, il y a lieu désormais de tenir compte, pour trancher la question, non plus seulement de l'état d'avancement des diverses copies parvenues jusqu'à nous, mais encore et au même titre de l'état d'avancement de toutes les copies que suppose la composition de chaque série de « petites annales ». Nous aurons l'occasion dans un prochain article d'étudier en détail les sources de ces dernières et de déter-

1. Car M. Kurze admet que le compilateur de la partie qui s'arrête en 788 a lui-même continué plus tard les Annales jusqu'en 795 (*Neues Archiv*, t. XX, p. 40).

2. Compte-rendu des *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne* de G. Monod, dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, t. CLXIII (1901), p. 872-897. Voir, en particulier, p. 878-881.

3. *Op. cit.*, p. 18 et suiv., p. 46, 48 et suiv.

4. On trouvera l'indication des travaux de Dünzelmann, de Dorr, de M. Manitius et de leurs émules dans les bibliographies de Wattenbach et de Dahlmann-Waitz signalées en tête de cet article. Il faut noter que M. Kurze et Gabriel Monod ne se sont pas fait faute, bien entendu, de tirer eux aussi argument des différences de style et de vocabulaire.

5. M. Bloch divise les Annales en trois parties : 741-794, 795-807, 808-829. Mais, en s'inspirant identiquement des mêmes principes, on a pu soutenir successivement qu'il fallait admettre des changements de rédacteurs aux années 789, 792, 796, 797, 801, 807, 809, 814, 816, 820... *Et nunc erudimini.*

miner leurs rapports; mais il nous sera permis d'indiquer dès maintenant — nous réservant d'en donner les preuves dans l'article annoncé — que les *Annales de Lorsch*[1] et les *Annales de Murbach* (dont les *Annales Nazariani* nous paraissent représenter la version la plus pure) ont les unes et les autres et indépendamment les unes des autres utilisé une copie[2] des *Annales royales* arrêtée à la fin de l'année 785; que les *Annales de Saint-Amand* en ont utilisé une qui menait le récit jusqu'à la fin de l'année 790; que les copies dont disposaient le premier rédacteur des *Annales de Salzbourg*[3] et les continuateurs des *Annales Mosellani* et des *Annales Laureshamenses* s'étendaient respectivement jusqu'en 796, 798 et 801; que celles dont disposaient les compilateurs des *Annales Mettenses* primitives (qu'on doit joindre ici aux « petites annales »), des *Annales Lobienses*, du *Chronicon Laurissense*, des *Annales Xantenses* et des *Annales Maximiniani* s'étendaient, au contraire, jusqu'en 805, 810 et 811...

Qu'est-ce à dire, sinon que, continuées à mesure que les faits mêmes se déroulaient, les *Annales royales* ont pu être copiées et communiquées en divers états successifs d'avancement, dont il serait puéril d'affirmer, sans autre preuve, qu'ils correspondent *dans tous les cas* à un arrêt véritable de la rédaction et surtout à un changement de rédacteur? Mais cela peut être vrai *dans quelques cas*. Combinées avec celles qu'on peut tirer de l'examen des manuscrits conservés jusqu'à nos jours et dont la valeur n'est évidemment ni supérieure ni moindre, combinées aussi avec celles qu'on peut tirer de l'examen du texte même, ces indications sont donc de nature, croyons-nous, à guider nos recherches et à affermir nos conclusions, quelque hypothétiques et sujettes à revision qu'elles soient, malgré tout, condamnées à rester sur bien des points.

Rappelons seulement que la plupart des érudits ont été amenés par l'étude du texte seul à admettre un arrêt dans la rédaction des Annales aux environs de l'année 795 : les uns le placent à la fin de

1. Ici représentées également par les *Annales Laureshamenses* et par les *Annales Mosellani*, qui sont jusqu'en 785 deux transcriptions d'un même texte.

2. Nous reviendrons, pour chaque série de « petites annales », sur la question de savoir si c'est la version primitive des *Annales royales* ou une version quelque peu remaniée qui a été connue et utilisée.

3. Nous désignons ainsi le groupe des *Annales Juvavenses majores*, des *Annales Juvavenses minores*, des *Annales Sancti Emeranni majores* et des *Annales Maximiniani* (*Mon. Germ.*, *Scriptores*, t. I, p. 87, 88, 92; t. III, p. 121; t. XIII, p. 19), qui, jusqu'en 796, sont des transcriptions plus ou moins altérées d'annales provenant de Salzbourg sur lesquelles nous aurons l'occasion de nous expliquer.

cette année même, les autres à la fin de 794, ou encore à la fin de 796[1]; mais de toutes façons on s'accorde à reconnaître qu'un changement sensible s'est opéré vers ce moment dans le style et le vocabulaire. Le fait que le compilateur des *Annales de Salzbourg* a utilisé une copie des *Annales royales* arrêtée à 796 semble un argument sérieux en faveur de cette dernière année.

L'année 801 est également considérée d'ordinaire[2] comme placée à la limite de deux fractions distinctes des Annales, et cette fois en même temps pour des raisons de style et pour ces deux raisons d'ordre matériel : 1° jusqu'à cette date seulement se poursuit le remaniement[3] auquel nous devons les Annales dites « d'Einhard »; 2° à cette date aussi prenait fin la copie que le « Poète saxon » a eue entre les mains. On ne pourra plus prétendre avec M. Hermann Bloch[4] que c'était là, en ce qui concerne le « Poète saxon », un accident dû à une mutilation du manuscrit qu'il a utilisé, puisqu'il faudrait supposer aussi qu'un accident semblable aurait endommagé du même coup le manuscrit utilisé par le continuateur des *Annales Laureshamenses*.

Par contre, on attachera peut-être moins d'importance qu'on ne le faisait jusqu'alors à la coupure de l'année 788 qui, malgré les apparences[5], se concilie mal avec l'uniformité de style relevée souvent[6] dans toute cette partie des Annales comprise entre l'année 787 et l'année 791 : l'arrêt d'un manuscrit en 788 n'est pas plus décisif en lui-même que ceux dont les « petites annales » portent témoignage. Et ce serait le lieu de rappeler que deux séries d'entre elles (les *Annales de Lorsch* et les *Annales de Murbach*) impliquaient l'existence de copies se terminant avec l'année 785, c'est-à-dire avec le récit de la première pacification de la Saxe. Un changement de rédacteur en cette année est tout au moins au nombre des hypothèses qu'on pourrait opposer à celle d'une interruption en 788.

Mais trêve d'hypothèses : l'enseignement que nous serions tenté de tirer, pour notre part, des indications fournies plus haut sur l'extrême diversité des dates où s'arrêtaient les plus anciennes copies des *Annales royales*, c'est justement qu'on ne saurait songer à délimiter avec précision la part de chaque rédacteur. Nous avons de

1. Cf. Kurze, dans le *Neues Archiv*, t. XX, p. 39-41; H. Bloch, *loc. cit.*, p. 879; Wibel, *op. cit.*, p. 41-42; Wattenbach, *op. cit.*, p. 216-218.
2. Cf. Wattenbach, *op. cit.*, p. 219; G. Monod, *op. cit.*, p. 125.
3. Ou du moins le remaniement à la fois du fond et de la forme.
4. *Götting. gelehrte Anzeigen*, t. CLXIII (1901), p. 883.
5. Cf. G. Monod, *op. cit.*, p. 109-110.
6. *Ibid.*, p. 124, n. 2. G. Monod et M. Kurze se tirent d'affaire en supposant que ce qui suit l'année 788 est une continuation due au même rédacteur.

toute évidence affaire à une œuvre qui s'est développée sous la dictée des événements d'une façon si lente, si continue, qu'un même écrivain a pu voir plus d'une fois au cours de son travail ses formules, son vocabulaire, ses habitudes de style se modifier et sa pensée même évoluer. Dès lors, comment oser affirmer qu'en telles années, à tels endroits du récit un changement net se produit et qu'un rédacteur nouveau intervient?

Tout ce qu'on peut faire, croyons-nous, avec quelque chance de succès, est de chercher à déterminer le milieu d'où l'ouvrage est sorti. Mais ceci, Gabriel Monod l'a expliqué il y a vingt ans déjà d'une manière si lumineuse dans ses *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne* qu'il suffit aujourd'hui encore de renvoyer à sa démonstration.

Louis Halphen.

LES NORMANDS A LOUVAIN

(884-892)

L'histoire des invasions normandes en Lotharingie, sur laquelle les travaux de R. Parisot et de W. Vogel[1] projettent déjà beaucoup de lumière, peut se diviser en deux périodes distinctes : celle des expéditions côtières entreprises par des groupes isolés agissant séparément et celle des grandes expéditions terriennes où se révèle une certaine unité de vues et de direction et où la flotte et l'armée jouent chacune un rôle spécial. C'est surtout à partir de 879, c'est-à-dire depuis l'arrivée en masse des Normands dans le nord de la France, que s'accomplit cette transformation; les Normands organisent désormais de grands raids à l'intérieur des terres grâce à leur cavalerie de plus en plus nombreuse, essayent de s'établir à demeure dans certaines régions, tandis que leurs bateaux stationnent la plupart du

1. R. Parisot, *le Royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, 843-923, Paris, 1898. — W. Vogel, *Die Normannen und das Fränkische Reich bis zur Gründung der Normandie*, 799-911, Heidelberg, 1906. — Les articles de F. Lot dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* fournissent des points de comparaison intéressants et des détails curieux sur les sources d'information des annalistes (*la Grande invasion normande de 856-862*, t. LXIX, 1908, p. 5-62; *le Monastère inconnu pillé par les Normands en 845*, t. LXX, 1909, p. 433-445).

temps près de l'embouchure des fleuves et servent plutôt à la concentration du butin qu'au transport de troupes. Plusieurs épisodes de cette seconde série d'incursions normandes sont encore très obscurs et entourés de traditions légendaires, notamment celui du séjour des Normands à Louvain, qui précéda leur évacuation générale de la Lotharingie en 892.

La pénurie des sources, les contradictions qu'elles présentent compliquent singulièrement la tâche de l'historien. De plus, l'identification des noms de lieux est souvent malaisée et multiplie les chances d'erreur. Mais ce qui a peut-être le plus contribué à la fausse interprétation de cet épisode, ce sont les préoccupations nationalistes, conscientes ou inconscientes, des érudits allemands, préoccupations déjà constatées longtemps avant la guerre actuelle[1], ainsi que leur ignorance des lieux où se place cet épisode. Il était donc nécessaire de procéder à un examen plus attentif et à une comparaison nouvelle des textes, d'apprécier d'une façon plus objective les tendances et le caractère de leurs auteurs et de placer les faits dans leur véritable cadre géographique.

Les trois sources essentielles[2] sont les annales de Saint-Vaast, la chronique de Réginon, abbé de Prüm, et la continuation bavaroise des annales de Fulda. Elles représentent chacune un point de vue différent. Placé à la limite de la France et de la Lotharingie, l'annaliste de Saint-Vaast était à même de recueillir des nouvelles venant des deux pays, tout en s'intéressant spécialement aux affaires de France, dont il reconnaissait le roi comme son suzerain[3]. Réginon, au contraire, vivant à proximité de la région rhénane, a eu recours surtout à des traditions orales de provenance lotharingienne ou allemande : il envoya, on le sait, sa chronique en 908 à Adalbéron, évêque d'Augsbourg, précepteur du jeune roi Louis l'Enfant, fils d'Arnulf ; à différentes reprises, il manifesta ses sympathies pour le roi d'Allemagne et il eut à se plaindre d'ailleurs de Charles le Simple[4]. La manière dont il a rassemblé ses matériaux rend sa

1. Voir la préface du livre de Parisot cité dans la note précédente.

2. Il est regrettable que l'on ne possède aucune source d'origine normande. A. Bugge, *Vikingerne*, 1904-1906, soutient que les Normands étaient, dès le IXe siècle, à la fois des marchands et des guerriers, et plutôt marchands que guerriers. Mais son hypothèse ne repose sur aucune source contemporaine.

3. L'abbaye de Saint-Vaast avait été attribuée à Lothaire Ier par le traité de Verdun (R. Parisot, *le Royaume de Lorraine*, p. 439, n. 1); mais Lothaire II l'avait cédée à Charles le Chauve en 866. *Annales Bertiniani*, ad annum (éd. G. Waitz).

4. Réginon, *Chron.*, 887 : « Arnulfus . . . . . post magnum Carolum maiestate, potestate, divitiis nulli regum Francorum videretur esse postponendus. »

chronologie souvent défectueuse et, pour ce qui concerne l'épisode que nous étudions, il est à remarquer qu'il se trouvait lui-même assez loin du théâtre des événements. On ne pourra donc recourir à lui qu'avec une grande circonspection. Quant au continuateur bavarois des Annales de Fulda, il est le type de l'annaliste officiel : il a dû être en relations intimes avec la cour. Il a, en tout cas, pour le souverain — que ce soit Charles le Gros ou Arnulf — une sorte de respect superstitieux; il le montre toujours sous son aspect le plus favorable, exagérant ses qualités et évitant avec soin de signaler ses échecs ou ses fautes. Il se borne en somme à reproduire des témoignages unilatéraux[1]. Cette partialité le rend assez suspect, et, comme il était très éloigné du pays qui nous intéresse, il n'a pu se faire de celui-ci qu'une idée très imparfaite; les détails topographiques qu'il fournit sont sujets à caution. Jusqu'à présent, les trois sources dont il s'agit figuraient en quelque sorte sur le même plan et on essayait de combiner leurs données respectives. Par notre étude même, on verra qu'il ne peut en être ainsi.

On a déjà souvent indiqué le but que poursuivent la plupart des annalistes et des chroniqueurs dans l'exposé des faits. Leur conception de l'histoire se rapproche en bien des points de celle des hagiographes. Ils y voient avant tout un moyen d'édification, et la lutte des chrétiens contre les Normands païens leur permettait de développer une thèse favorite des hommes d'Église : les fléaux qui s'abattent sur la terre sont dus à la vengeance divine et constituent la punition des péchés commis par l'humanité; d'autre part, les victoires remportées par les chrétiens sur les païens doivent être interprétées comme des manifestations éclatantes de la puissance divine. Le souci d'exalter l'action de la Providence a constamment hanté les auteurs du moyen âge et les a poussés à grossir involontairement les faits. C'est pourquoi il est difficile de se rendre compte de l'importance des ravages exercés par les envahisseurs normands et d'apprécier exactement les résultats des batailles qui leur ont été livrées. Le récit du moindre échec qu'ils subissent se termine généralement par cette phrase stéréotypée qu'un « petit nombre d'entre eux » eut de la peine à s'échapper pour faire connaître aux autres la « colère de Dieu tout puissant » ou la « terrible défaite[2] ».

— Voir aussi 896. — Les relations de Réginon avec Adalbéron, chancelier du roi d'Allemagne, prouvent — contrairement à ce que pense E. Favre (*Eudes, comte de Paris et roi de France*, Paris, 1893, p. VIII) — que cet auteur n'était pas absolument indépendant de la cour.

1. *Annales Fuldenses*, *Contin. Ratispon.*, 882, 886. — W. Vogel, *Die Normannen und das Fränkische Reich...*, p. 288, n. 4, et p. 335, n. 2, remarque aussi que l'annaliste bavarois a un caractère essentiellement officiel.

2. *Annales Bertiniani*, 845; Réginon, *Chron.*, 891. — Jocundus, *Translatio*

Ce n'est pas seulement cette conception de l'histoire qui a faussé l'interprétation des faits, c'est encore la manière même de les exposer. Les procédés de composition des annalistes et des chroniqueurs sont relativement bien connus, et pourtant ils trompent encore la majorité des érudits qui se sont occupés de la fin de la période carolingienne. Presque tous, ils rappellent ceux des historiens latins, pour lesquels l'histoire et la rhétorique sont intimement unies; l'un des procédés les plus fréquents consiste à faire parler les personnages dont on raconte les gestes. On donne ainsi au récit un tour plus ou moins dramatique qui excite l'intérêt du lecteur. Ces discours, parfois assez étendus, ont l'avantage de refléter les opinions des auteurs ou la façon dont ils se représentaient eux-mêmes les personnages historiques et les situations; mais ils ne fournissent que des données vagues et incertaines et souvent même induisent complètement en erreur. Ces artifices de style ont été maintes fois signalés et cependant des érudits distingués leur attribuent encore une valeur historique. E. Dümmler, par exemple, reproduit textuellement des paroles que des annalistes mettent dans la bouche de leurs héros et qui n'ont certainement jamais été prononcées; il déclare cependant n'admettre que la substance de ces discours. Cette méthode, qui provient, semble-t-il, du besoin d'étoffer le récit à cause du caractère extrêmement fragmentaire des sources, ne répond pas aux exigences d'une critique rigoureuse[1].

* * *

Les Normands sont signalés à Louvain en 884. Après avoir traité avec le roi des Francs occidentaux, Carloman, qui acheta leur retraite, ils abandonnèrent leur camp d'Amiens et se dirigèrent vers Boulogne; là, ils se divisèrent en deux groupes : l'un passa en Angleterre, l'autre se jeta sur la Flandre, le Brabant et installa ses quartiers d'hiver à Louvain. Mais ce n'était sans doute pas la première fois que les Vikings visitaient cette localité. Ils ont dû le faire lorsqu'ils ravageaient la Hesbaye en rayonnant autour de leur fameux camp d'Elsloo (881-882), peut-être même auparavant, pendant leurs incursions en Brabant jusqu'aux bords de la Dyle (879)[2].

S. Servatii, Mon. German. histor., Scriptores, t. XII, p. 98 : « Nec defuit ibi manus Domini; nam fulmine invasit eos, ita ut ne unus quidem remaneret ex eis. Per omnia benedictus Deus, qui de hac peste terram etiam nunc liberavit vestram! »

1. E. Dümmler, *Geschichte des ostfränkischen Reiches*, t. III, Leipzig, 1888, p. 237 et 349.

2. Folcuini, *Gesta abbatum Lobiensium* (*Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. IV, p. 61-62). — C'est en 879 que Hugues le Bâtard, fils de Lothaire II et

Louvain était en effet le chef-lieu d'un des comtés de la Hesbaye[1] et, par sa position sur la Dyle, se trouvait à proximité du Brabant, dont cette rivière formait la limite. Le site constituait le véritable trait d'union entre le Brabant et la Hesbaye, cette vaste région fertile et ouverte qui a été de tout temps une des grandes voies d'invasion et pendant des siècles un des greniers de l'Europe; à maintes reprises, les immenses champs de blé de la plaine hesbayenne, qui nourrissaient les villes du Rhin à l'époque romaine, avaient été foulés et ravagés par des hordes barbares, et son sol, faiblement ondulé, favorisait l'établissement de routes. La principale voie, venant de Maastricht, aboutissait à Louvain et se prolongeait à travers une partie également fertile du Brabant. En franchissant la Dyle à Louvain, elle évitait deux régions boisées : au nord, le Hageland, pays de collines, plutôt ingrat et pauvre, où aujourd'hui encore les sapinières alternent avec de maigres champs et pâturages; au sud, les forêts qui se rattachaient à la Charbonnière et qui constituaient une réserve de combustible et de matériaux de construction, ainsi qu'un refuge, mais en même temps une barrière. A Louvain, la route de terre s'amorçait à une voie de communication par eau. C'est là, en effet, que la Dyle commençait à être navigable, et cette rivière mettait ainsi la localité en rapport avec Anvers et Gand qui, dès le IXe siècle, manifestaient une certaine activité commerciale. Seulement ce n'étaient que de bien petites barques qui pouvaient remonter la Dyle jusqu'à Louvain : depuis le confluent du Demer, situé à une dizaine de kilomètres au nord, elle n'a qu'une largeur d'une douzaine de mètres et, à certains endroits, elle présente des sinuosités, parfois des coudes brusques; en outre, son courant est généralement assez rapide, de sorte que le halage des embarcations devait être

de Waldrade, se fit battre dans le Brabant par les Normands. — Prudence mentionne pour l'année 859 (*Annales Bertiniani*) une invasion normande dans les pays au delà de l'Escaut, mais on ne saurait dire si cette invasion s'étendit jusque sur les bords de la Dyle.

1. L. Vanderkindere, *la Formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, t. II, Bruxelles, 1902, p. 130-131. — Les étymologistes ne nous fournissent aucune indication sur les origines de Louvain; ils ne sont pas à même de distinguer à quelle langue appartient le nom de *Luvanium*, *Luvania* ou *Lovon*, qui sont les plus anciennes formes sous lesquelles Louvain est désigné. Il semble bien que ce nom ne soit pas germanique (E. Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, t. II, 1912, p. 139, l'admet aussi); en tout cas, l'étymologie traditionnelle, qui remonte au XVIe siècle et qui fait dériver le nom de *Loo*, hauteur boisée, et *veen*, marais, doit être rejetée, le site primitif de Louvain n'étant pas une hauteur, mais le passage de la rivière. *Luvanium* dérive sans doute de *Luva*, nom de rivière que l'on retrouve également dans le nord de la France (*Luva* est l'ancien nom du Loing, affluent de la Seine).

très pénible. Jamais une flotte normande quelconque, même aussi réduite que possible, n'a pu pénétrer jusqu'à Louvain, tout au plus était-il possible d'utiliser quelques petites barques pour le transport du butin. W. Vogel se trompe complètement en adoptant l'opinion traditionnelle qui fait arriver en 884 toute la flotte normande jusqu'à cette localité[1]. Il n'hésite même pas à dire que cette flotte se composait de grandes barques d'au moins vingt-quatre mètres de longueur, montées par une cinquantaine d'hommes.

Situé au croisement de plusieurs voies de communication, Louvain était un centre économique. Par le fait même, il avait une réelle importance stratégique : celui qui l'occupait dominait une grande partie du Brabant et de la Hesbaye. Ce qui en augmentait la valeur pour les Normands, c'est que cette clef si importante de la Lotharingie pouvait leur servir également de base d'opérations pour inquiéter le nord de la France. Carloman étant mort au cours de l'hiver (12 décembre 884), ils prétendirent que le traité conclu avec lui ne les liait pas vis-à-vis de son successeur. Mais leur principal objectif fut sans doute la Hesbaye, qui leur fournit les céréales et les fourrages sur pied ou accumulés dans les granges. Ils purent concentrer à leur aise le butin dans leur camp de Louvain; ils y amenèrent probablement aussi les malheureux habitants qui n'avaient pas fui devant leurs pillages et leurs incendies — aussi bien les femmes que les hommes — pour leur imposer toutes sortes de travaux serviles. Le continuateur bavarois des Annales de Fulda ajoute ici (884) un épisode qui peut avoir eu lieu dans la Hesbaye ou dans un des *pagi* voisins : une bande de Normands, surprise par les troupes de Liutbert, archevêque de Cologne, et du comte Henri, réussit à s'abriter dans une petite forteresse et à s'échapper ensuite à la faveur de la nuit. W. Vogel fait erreur en s'imaginant que cette bande regagna alors la flotte, qui, d'après son récit, semble stationner à Louvain — chose impossible, comme on l'a vu[2].

Les Normands étaient, on le sait, supérieurs aux Francs dans l'art de faire des tranchées et d'élever des retranchements; ils avaient fortifié sans doute l'île de la Dyle où se dressa le château des comtes et qui constitue le premier site de Louvain. Ils y étaient si solidement établis que lorsque, en juillet 885, Charles le Gros envoya contre eux les forces combinées de France et de Lotharingie, ils leur résistèrent victorieusement[3]. L'annaliste de Saint-Vaast inter-

1. W. Vogel, *Die Normannen und das Fränkische Reich*, p. 32, 34, 37-39, 319, 320.

2. *Ibid.*, p. 318.

3. Réginon parle de deux expéditions (884), mais son erreur s'explique par le

cale, à ce propos, quelques moqueries adressées aux Francs occidentaux[1]. Il ne le fait évidemment que pour donner un peu d'intérêt au récit, pour dramatiser les événements : sans doute les paroles qu'il met dans la bouche des hommes du Nord n'ont jamais été prononcées[2].

De 886 à 890, les Normands ne sont plus mentionnés à Louvain. Est-ce à dire qu'ils ont complètement abandonné ce poste pendant cette période? Peut-être y ont-ils laissé une faible garnison, mais la plupart auront rejoint la grande armée opérant alors en France. Les expéditions entreprises par cette armée n'aboutirent à aucun résultat décisif. Elles se butèrent à une assez forte résistance, entre autres de la part d'Eudes, comte de Paris, qui remporta la victoire de Montfaucon en Argonne (24 juin 888). Ces échecs engagèrent les Normands à tenter de nouveau la fortune du côté de la Lotharingie. Ils y reparurent en 890, en rayonnant autour de leur camp de Noyon, et, l'année suivante, ils abandonnèrent ce camp pour envahir en masse la région comprise entre l'Escaut et la Meuse. La Hesbaye fut encore une fois le principal théâtre de leurs exploits[3], et c'est aux confins de cette région qu'eurent lieu les deux principaux événements de leur campagne de 891 : à l'est, la bataille de la Geule près de Maastricht (25 juin); à l'ouest, celle de Louvain.

D'abord, ils songèrent à s'installer sans doute dans leur ancien camp d'Elsloo, au nord de Maastricht, mais ils furent devancés dans cette contrée par l'armée de l'archevêque de Mayence Sunderold et du comte Arnulf. Ceux-ci éprouvèrent toutefois un sérieux échec

fait que l'ost de Francie occidentale et l'ost de Lotharingie furent probablement convoqués séparément et qu'ils ne se fusionnèrent qu'à Louvain. — W. Vogel, *Die Normannen und das Fränkische Reich*, p. 320, donne comme date de l'attaque du camp normand la fin juin. R. Parisot, *le Royaume de Lorraine*, p. 480, opine pour les mois de juillet ou d'août.

1. *Annales Vedastini*, 885 : « Karolus imperator rediit in terram suam, praecipiens eos qui erant ex regno quondam Hlotharii et regno Karlomanni pergere Luvanio contra Nortmannos. Condicto itaque uterque exercitus placiti die advenerunt ad dictum locum..., sed nil ibi prospere egerunt, verum cum magno dedecore rediere ad sua. Francosque qui venerant ex regno Karlomanni irrisere Dani : « Ut quid ad nos venistis? Non fuit necesse. Nos scimus, qui « estis, et vultis ut ad vos redeamus; quod faciemus. » — Il est caractéristique que le continuateur bavarois des Annales de Fulda, en sa qualité d'historiographe officiel, ne souffle mot de cet échec.

2. D'après Réginon, 884, les Normands auraient recommencé leurs incursions dans la Francie occidentale, aussitôt qu'ils apprirent la mort de Carloman (12 décembre 884).

3. C'est probablement en 891 que les Normands détruisirent l'abbaye de Saint-Trond (*Gestorum abb. Trud. continuatio III^a, pars prima. Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. X, p. 376. — R. Parisot, *le Royaume de Lorraine*, p. 458, n. 4).

sur les bords de la Geule et furent tués[1]. Une partie de ces Normands ou un autre groupe alla se fixer à Louvain pour y préparer les quartiers d'hiver, tandis que la flotte stationnait sans doute dans l'Escaut. Sur ces entrefaites, le roi Arnulf arriva lui-même à la tête d'une nouvelle armée sur les bords de la Meuse.

De quels éléments se composait cette armée? Il n'est pas aisé de le savoir, et les avis des auteurs modernes sont partagés[2]. Réginon ne fournit qu'une indication assez vague en disant que l'armée fut ras-

1. Tandis que le continuateur bavarois des Annales de Fulda glisse sur cette victoire des Normands, Réginon donne des détails assez circonstanciés. — Quant à l'annaliste de Saint-Vaast, on peut retrouver des traces de cet épisode dans un passage de son texte qui semble particulièrement corrompu (on y lit au début *circa autumni vero tempora*, au lieu de *circa autem verni tempora*, mais, contrairement à ce que pensé W. Vogel, *Die Normannen...*, p. 362, n. 2, cette dernière version ne se trouve dans aucun manuscrit). Ce passage précède immédiatement celui qui concerne la bataille de Louvain. Il mentionne une expédition d'Arnulf avant celle qui fut marquée par ce dernier événement. On a remarqué avec raison que l'itinéraire d'Arnulf ne laissait guère de place pour deux expéditions. En effet, il réside à Ratisbonne depuis janvier jusqu'à la fin de juin (sauf peut-être au mois de mai pour lequel on ne possède pas d'indications) et le 21 juillet il se trouve à Mattighofen dans la haute Bavière (Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, 1852 à 1862). Jusqu'à présent, les critiques ont vainement cherché une explication plausible de la manière dont une erreur aussi étonnante a pu se glisser dans cette source, généralement très sûre. W. Vogel (*Die Normannen und das Fränkische Reich*, p. 363, n. 3) a cru qu'il fallait substituer au nom d'Arnulf celui d'Eudes, mais le contexte s'y oppose : il s'agit d'une expédition venant de l'est, et les Annales de Saint-Vaast relatent elles-mêmes un peu auparavant l'expédition qu'Eudes a effectivement dirigée, mais en venant de l'ouest. Des fautes de transcription semblent avoir été commises dans une autre partie de ce passage, soit par l'annaliste lui-même, soit par un copiste de Saint-Vaast préoccupé de mettre en relief le rôle joué par son abbaye. Nous supposons que *Atrebatis* a été mis par erreur pour *Treiectis* et peut-être aussi *trans Scaldum* pour *Hascaloam;* le texte primitif ou celui qui lui a servi de source aurait donc relaté l'expédition, non pas commandée, mais envoyée par Arnulf contre les Normands qui étaient arrivés aux environs de Maastricht et d'Elsloo. En lisant la première partie du paragraphe consacré par Réginon à cette expédition, on y trouve de frappantes analogies et on pourrait croire qu'Arnulf l'a dirigée lui-même; ce n'est qu'en parcourant la suite que l'on s'aperçoit du véritable rôle d'Arnulf. Les Annales de Saint-Vaast ou leur source d'information n'ont donc commis qu'une légère erreur en attribuant à Arnulf le commandement de l'expédition battue sur les bords de la Geule.

2. R. Parisot, *le Royaume de Lorraine...*, p. 496, dit qu'Arnulf réunit une armée recrutée dans la Francia et la Souabe ou Alamanie, mais que les contingents souabes refusèrent de marcher. — D'après W. Vogel, *Die Normannen und das Fränkische Reich*, p. 365, cette armée était composée de Francs orientaux et de contingents plus réduits de Bavarois et de Saxons. Il ne voit dans les *Franci* mentionnés par le continuateur bavarois des Annales de Fulda que des Francs orientaux, tandis que Baltzer, *Zur Geschichte des deutschen Kriegswesens*, p. 100, cité par Parisot, pense qu'il s'agit des Francs au sens étroit du mot, peut-être même de ceux de Lotharingie.

semblée dans les pays de l'est et passa ensuite le Rhin pour se diriger vers les bords de la Meuse. Le continuateur bavarois des annales de Fulda est plus précis et ne fait entrer dans cette armée que des Francs et des Alamans, en ajoutant que ceux-ci firent défection, sous prétexte de maladie, et retournèrent chez eux. Les deux renseignements ne concorderaient que si les Francs mentionnés par la seconde source désignaient uniquement les Francs orientaux ou plutôt les Franconiens. Mais ce qui prouve qu'il s'agit dans cette source de l'ensemble des Francs et en particulier de ceux de Lotharingie ou Francie centrale, qui avait constitué le cœur de l'empire de Charlemagne, c'est que cette même source contient un discours adressé par Arnulf à ses guerriers et dans lequel il invoque les anciens héros francs et exhorte ses hommes à venger leurs frères tombés sur les bords de la Geule. De plus, il est curieux de constater que le roi accorda à cette époque une série de faveurs à des personnages de Lotharingie, qui très probablement lui avaient rendu des services spéciaux[1]. Les autres sources, de beaucoup postérieures, fournissent, semble-t-il, des détails fantaisistes : ainsi les annales anglo-saxonnes joignent aux Francs orientaux des Saxons et des Bavarois; elles ont sans doute voulu faire participer les ancêtres des Anglo-Saxons à la gloire de cette campagne[2]. Quant aux Bavarois, ils avaient, à ce moment, à parer encore au danger qui les menaçait du côté de la Moravie. Il est remarquable que le continuateur bavarois des Annales de Fulda ne mentionne pas ses compatriotes, alors qu'à propos d'autres événements il a soin de le faire[3]. En somme, c'est une armée essentiellement franque, où probablement les Lotharingiens étaient en majorité, qu'Arnulf dirigea contre les Normands de Louvain. Lui-même d'ailleurs il appartenait, bien que par le fait d'une naissance illégitime, à cette maison carolingienne dont les domaines patrimoniaux s'étendaient précisément dans cette Lotharingie qu'il voulait délivrer du fléau de l'invasion.

1. R. Parisot, *le Royaume de Lorraine*, p. 496, n. 5, cite à ce propos les diplômes relatifs à l'église de Toul (9 octobre), à Stavelot (30 octobre) et au prêtre Egwolf (1er novembre). — Les personnages mentionnés dans ces actes et qui ont probablement fait partie de l'armée d'Arnulf sont Arnaud, évêque de Toul, le comte Liutfrid, abbé de Stavelot, Albéric, qui peu de temps après est mentionné comme comte.

2. *Annales anglosaxonici*, 891 (*Mon. Germ. hist.*, *Scriptores*, t. XIII, p. 107). Le texte anglo-saxon (édit. Ch. Plummer, t. I, p. 82) porte « East Francum and Seaxum and Bægerum », tandis que la traduction latine mentionne les Francs en général, les Saxons et les Bavarois.

3. *Annales Fuldenses. Cont. Ratisp.*, 882 : « Baioarii cum principe eorum Arnulfo... » — 892 : « Rex ... assumptis secum Francis, Baioariis, Alamannis... »

Les sources ne fournissent aucun indice permettant de déterminer approximativement l'emplacement du camp que les Normands établirent à Louvain. Ce fut, en tout cas, près de la Dyle qu'ils se fortifièrent au moyen d'ouvrages en terre et de palissades[1]. Seule, la continuation bavaroise des Annales de Fulda rapporte que l'armée d'Arnulf franchit d'abord rapidement la Dyle avant de commencer l'attaque du camp et que l'armée normande était couverte, d'une part, par la rivière, de l'autre, par un marécage[2]. Il en résulterait que le camp aurait été situé sur la rive gauche de la Dyle, à moins qu'il n'eût été fixé dans une île de la Dyle, comme c'est probable, et dans ce cas les renseignements de cette source sont en partie erronés : l'épisode du discours ou de l'exhortation d'Arnulf devrait alors se placer, non après le passage de la rivière, mais avant, celle-ci formant en quelque sorte le fossé de leur camp retranché. D'après le continuateur bavarois des Annales de Fulda, les Normands furent surpris par l'arrivée de l'armée d'Arnulf, tandis que d'après Réginon ils l'apprirent à temps, ce qui est probable, car leur service d'éclaireurs ne laissait rien à désirer.

Pour corser le récit et pour mettre en relief la personnalité d'Arnulf, les deux annalistes qui lui sont particulièrement favorables imaginent avant l'attaque des incidents plus ou moins dramatiques, tandis qu'ils sont muets sur les péripéties mêmes de celle-ci. Réginon croit nécessaire de représenter les Normands lançant des injures et des railleries à leurs adversaires et montre le roi alors fortement excité[3]. D'autre part, le continuateur bava-

1. *Annales Fuldenses. Cont. Ratisp.*, 891 : « Prope fluvio Dyla loco qui dicitur Lovonnium, sepibus more eorum municione cepta securi consederunt. » Ce texte prouve que les Normands s'installèrent à leur aise et ne furent pas obligés, comme le pense W. Vogel (*Die Normannen und das Fränkische Reich*, p. 366, n. 1), de construire rapidement des fortifications de campagne. Ce n'est qu'après ce passage que l'annaliste bavarois parle de l'arrivée soudaine d'Arnulf et de son armée : « Ex inproviso enim rex et exercitus pervenere ad eundem locum. » — Quant à Réginon, il ne mentionne pas la localité, mais raconte que ce fut à la nouvelle de l'approche d'Arnulf que les Normands se mirent à élever leurs retranchements : « Illi cernentes acies appropinquare, super fluvium qui Thilia dicitur ligno et terrae congerie more solito se communiunt... »

2. *Annales Fuldenses. Cont. Ratisp.*, 891 : « Transito igitur celeriter eodem fluvio nec mora meditatum est proelium applicari. Cunctanti namque regi, ne tam valida manus periclitaretur, quia interiacente palude ex parte una, ex altera circumfluente ripa non donatur facultas equitibus aggredi, oculis, cogitatione, consilio huc illuc pervagabatur, quid consilii opus sit, quia Francis pedetemptim certare inusitatum est, anxie meditans... »

3. Réginon, 891 : « [Nortmanni]... cachinnis et exprobrationibus agmina lacessunt, ingeminantes cum insultatione et derisu, ut memorarentur Guliae

rois des Annales de Fulda s'étend longuement sur l'embarras où fut mis Arnulf par la nécessité de faire combattre ses guerriers à pied, alors qu'ils étaient habitués à le faire à cheval. L'auteur attribue cette nécessité à la nature marécageuse du terrain où la lutte allait s'engager[1]. Cependant, comme il s'agissait de s'emparer d'un camp retranché, Arnulf devait bien, semble-t-il, être au courant d'avance des conditions de la bataille. Réginon dit simplement que le roi ordonna à son armée de descendre[2], tandis que l'annaliste bavarois met dans la bouche d'Arnulf un discours assez long, appelant la vengeance divine sur les crimes des Normands[3], et explique ainsi l'ardeur avec laquelle tous les guerriers, jeunes et vieux, animés de la même volonté et de la même audace, entamèrent le combat à pied, après avoir prié le roi de rester à cheval pour les prévenir d'une surprise éventuelle de l'ennemi sur les derrières. Le signal de l'attaque fut donné par une clameur, à laquelle les Normands répondirent par leur cri de guerre et en hissant leurs « étendards horribles », selon l'expression de l'annaliste bavarois.

Le camp des Normands fut pris d'assaut; beaucoup d'entre eux périrent, mais il est difficile d'évaluer l'étendue de leur défaite. L'annaliste de Saint-Vaast, qui pouvait donner une appréciation assez objective, rapporte simplement la prise de leur *castrum* de Louvain et le massacre d'un grand nombre de Normands[4]. Plein d'admiration pour Arnulf, Réginon prétend qu'à peine quelques-uns de leurs guerriers survécurent pour annoncer la défaite à la flotte station-

turpisque fugae caedisque patratae, post modicum similia passuri. Rex felle commotus... »

1. Voir note 2 de la page précédente.

2. Voir ci-après, note 3.

3. E. Dümmler, *Geschichte des ostfränkischen Reiches*, t. III, Leipzig, 1888, p. 349, n'hésite pas à admettre l'authenticité de ce discours qui figure dans les *Annales Fuldenses. Cont. Ratisp.*, 891 : « [Arnulfus] heros primores Francorum advocans sic alloquitur patienter : « Viri, Deum recolentes et sem- « per sub Dei gratia patriam tuendo fuistis invincibiles; inspirate animis, si « ab inimicis quandoquidem more paganissimo furentibus pium sanguinem « parentum vestrorum effusum vindicari recolitis et sacra sub honore sanctorum « creatoris vestri templa eversa iam in patria vestra cernitis, ministros eciam « Dei summo gradu consistentes prostratos videtis. Nunc, milites, agite ipsos « sceleris factores ante oculos habentes, me primum equo descendentem signa « manu praeferentem sequimini; non nostram, sed eius qui omnia potest con- « tumeliam vindicantes inimicos nostros in Dei nomine aggredimur ! » — Réginon dit simplement : « Rex felle commotus exercitum iubet descendere et pedestri congressione cum adversariis decertari. »

4. *Annales Vedastini*, 891 : « Arnulfus... ipsum cepit castrum, interfecta non modica multitudine Danorum... » — D'après les *Annales anglosaxonici*, Arnulf mit les Normands en fuite avant l'arrivée de leur flotte : « Arnulfus rex dimicavit contra equestrem exercitum, priusquam naves advenerant ... eumque

née sans doute dans l'Escaut[1]. Quant à l'annaliste bavarois, on ne s'étonnera pas de le voir surenchérir encore : après avoir remarqué que ces Normands de Louvain étaient les plus vaillants de tous et n'avaient jamais perdu un camp retranché ni une bataille, il s'étend longuement sur l'issue de la journée. « Lorsqu'ils voulurent fuir », dit-il, « la rivière, qui leur servait auparavant de défense, fut leur mort : pressés par les chrétiens, ils s'y jetèrent en masse, se cramponnant les uns aux autres par bras et jambes et se noyèrent par centaines ou par milliers, à tel point que le lit, comblé de cadavres, parut être à sec[2]. Deux rois furent tués dans cette bataille : Sigfrid et Godfrid, et seize étendards royaux furent rapportés comme trophées en Bavière. » A l'endroit même de la bataille — sans que l'annaliste puisse indiquer la date — le roi fit chanter des actions de grâces, auxquelles il prit part lui-même avec toute son armée pour remercier Dieu de lui avoir donné une victoire tellement considérable que, « en regard d'un seul homme tué parmi les chrétiens, tant de milliers périrent du côté de l'ennemi ».

Malgré l'insistance avec laquelle l'annaliste bavarois se plaît à exalter la victoire d'Arnulf, il ne fournit guère de détails précis : au sujet du nombre de Normands qui tombèrent, il mentionne, on l'a vu, des centaines *ou* des milliers de noyés dans la Dyle, tandis qu'à la fin de son récit, il adopte catégoriquement le chiffre de plusieurs milliers. D'ailleurs, l'épisode de la rivière comblée de cadavres n'a pas l'importance qu'il lui assignait lui-même. Sans connaître le site où la bataille s'est livrée, il a cru ainsi prouver d'une manière décisive l'étendue de la défaite infligée aux païens. Or, la rivière en question est étroite et très facilement guéable à beaucoup d'endroits, particulièrement vers la fin de l'été. Si la bataille avait eu lieu en octobre, c'est-à-dire pendant ou après les pluies d'automne, le cas serait différent, mais on verra plus loin que la date d'octobre adoptée jusqu'à présent est erronée. D'autre part, l'annaliste bavarois

fugavit » (*Mon. Germ. hist.*, *Scriptores*, t. XIII, p. 107). Ce texte laisse supposer que la flotte normande parvint à Louvain quelque temps après, mais nous avons vu que cela était matériellement impossible. Il s'agit sans doute des hommes de la flotte. Le texte en question d'ailleurs était rédigé loin du théâtre des événements.

1. Réginon, *Chron.*, 891 : « ... ex innumerabili multitudine vix residuus esset, qui ad classem adversum nuntium reportaret. » — On ne saurait déterminer, même approximativement, l'endroit où la flotte était cantonnée. D'après ce passage de Réginon, elle ne se trouvait évidemment pas à Louvain. On retrouve dans sa chronique, à l'année 892, les « Nordmanni qui ad naves remanserant », mais sans indication de lieu.

2. *Annales Fuldenses. Cont. Ratisp.*, 891 : « Per centena vel milia numero mergebantur, ita ut cadaveribus interceptum alveum amnis siccum appareret. »

rapporte la mort des deux rois Sigfrid et Godfrid. Son témoignage n'est corroboré par aucun autre auteur, et il semble difficile de l'admettre. Il y a sans doute confusion avec les deux fameux rois qu'Arnulf a combattus en 881, lorsque, à la tête de l'armée bavaroise, il assiégeait Elsloo, aux côtés de Henri, comte des Francs, et sous le commandement de Charles le Gros. Or, ces deux chefs sont morts respectivement en 887 et en 885. Bien que leurs noms fussent fréquents parmi les Normands, ce serait une singulière coïncidence si, à chacune des deux rencontres d'Arnulf avec eux, il y avait eu un Sigfrid et un Godfrid à leur tête. Cela paraît d'autant plus étonnant que l'on ne peut les identifier à aucun des princes de même nom cités antérieurement, sauf aux deux rois des Normands d'Elsloo[1].

Manifestement, l'annaliste bavarois a voulu présenter la journée de Louvain comme un écrasement complet des Normands, comme un des principaux titres de gloire du roi Arnulf, et les historiographes allemands en ont fait rejaillir l'éclat sur l'Allemagne tout entière. A l'appui de leur opinion, ils font valoir que cette victoire fut commémorée chaque année à Louvain même, invoquant le texte du continuateur bavarois des Annales de Fulda que nous venons d'examiner[2]. Cependant, ce texte ne relate que les actions de grâce rendues par Arnulf et son armée peu de temps après la victoire; il n'y est nullement question de leur renouvellement annuel. D'ailleurs, l'année suivante, les Normands étaient encore à Louvain et ils y restèrent jusqu'à l'automne. Si la journée de Louvain avait été réellement décisive, le souvenir même de sa date se serait mieux conservé. Or, l'admirateur passionné d'Arnulf qu'est l'auteur bavarois si souvent cité ne la connaît pas. Le plus ancien manuscrit de sa chronique offre une double lacune à l'endroit où il est question de la célébration de la victoire : on y trouve la mention des calendes, mais sans indication du jour ni du mois[3].

Plusieurs hypothèses ont été émises au sujet de cette date. Les

1. E. Dümmler, *Geschichte des ostfränkischen Reiches*, t. III, Leipzig, 1888, p. 350; Böhmer-Mühlbacher, *Regesta Imperii*, p. 754; R. Parisot, *le Royaume de Lorraine*, p. 495-496, et W. Vogel, *Die Normannen und das Fränkische Reich*, p. 367, admettent la présence de ces deux rois à Louvain. — Lappenberg, *Geschichte von England*, t. I, p. 341, n. 2, l'avait cependant déjà mise en doute.

2. E. Dümmler, *Geschichte des ostfränkischen Reiches*, t. III, Leipzig, 1888, p. 351. — W. Vogel, *Die Normannen und das Fränkische Reich*, p. 367. — Dans son Introduction aux *Regesta Imperii*, p. LXXIX, Mühlbacher déclare que la défaite que les Normands subirent à Louvain leur avait rendu odieux « le sol allemand » (Die Niederlage von Löwen hatte ihnen das deutsche Land verleidet).

3. *Annales Fuldenses. Contin. Ratisp.* (éd. F. Kurze), 891 : « Eodem in loco die... kal... letanias rex celebrare praecipit; ipse cum omni exercitu laudes Deo canendo processit, qui talem victoriam suis tribuit... »

auteurs du XVIe siècle avaient adopté celle du 1er septembre et plusieurs d'entre eux la mettaient en rapport avec les fêtes qui ouvraient à Louvain la foire annuelle. Ils s'imaginaient qu'une tradition très ancienne faisait de ces fêtes la commémoration de la bataille de 891 ; mais en réalité on n'en trouve nulle trace avant la fin du XVe siècle : le premier *Omgang* organisé pour célébrer la fameuse journée est celui de 1490. Ce fut probablement la célébration d'un centenaire, et l'initiative doit en être attribuée aux partisans de la maison de Habsbourg qui venaient de triompher dans la commune de Louvain[1]. Chose remarquable, les plus anciennes chroniques brabançonnes ne mentionnent pas la bataille de Louvain ou reproduisent le récit de Réginon, qui ne contient ni l'indication de la date ni celle de l'endroit précis où la bataille se livra. On peut donc dire que la commémoration de ce fait ne remonte pas très haut et doit être considérée plutôt comme une fête monarchique que comme une fête communale. Au surplus, si ces fêtes coïncidaient avec l'inauguration de la foire, elles n'ont certainement pas donné naissance à celle-ci ; l'époque de la tenue des foires dépend de circonstances économiques, notamment de la position de la localité sur la route suivie par les marchands qui la fréquentent : ainsi les foires les plus importantes de Flandre sont les premières de l'année, puis viennent celles de Brabant, enfin celles du pays de Liège. En tout cas, ce sont des érudits autrichiens ou bavarois qui ont mis en honneur la date du 1er septembre comme étant celle de la journée de Louvain. Elle a depuis passé dans tous les ouvrages qui ont traité des incursions normandes en Lotharingie, jusqu'au moment où E. Dümmler en a fait la critique.

Se fondant sur un passage des annales de Saint-Vaast, cet érudit a supposé qu'il fallait substituer *kalendas novembris* à *kalendas septembris* et que par conséquent la bataille avait eu lieu le 1er novembre[2]. Mais Fr. Kurze signala la double lacune que le plus ancien manuscrit de la continuation bavaroise des Annales de Fulda

1. La description de cet *Omgang* se trouve dans Piot, *Histoire de Louvain*, 1839, p. 15 à 22, et est reproduite par Dehaisnes, *Fêtes et marchés historiques en Belgique et dans le nord de la France*, Lille, 1895. — On s'étonnera cependant de ne trouver dans ce cortège aucune scène faisant allusion à la victoire remportée sur les Normands. — Les plus anciens historiens de Louvain, Divaeus, *Rerum Lovaniensium libri IX*, p. 98, et Molanus, *Historiae Lovaniensium libri XIV*, t. I, p. 404, s'en réfèrent aux archives de la ville, dont ils ne citent malheureusement aucune pièce, et surtout aux sources autrichiennes et bavaroises : W. Lazius, *De gentium aliquot migrationibus... libri XII*, p. 88 (éd. de 1600), et Aventin, *Annales Boiorum*, ad annum.

2. E. Dümmler, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, 1re édition, t. II, p. 348, n. 13; 2e édition, t. III, p. 349, n. 2.

présentait à propos de la date en question et en déduisit que la bataille devait être placée dans la seconde moitié d'un mois avant les calendes du mois suivant. Il proposa le mois de novembre[1].

Bientôt la découverte d'une charte inédite d'Arnulf, datée du 1er novembre, vint renverser cette dernière hypothèse. A. Dopsch, supposant que cette charte avait été donnée à Nimègue, en inféra que le roi avait livré la bataille de Louvain avant cette date et après le 9 octobre, date d'une charte donnée sur les bords de la Meuse. La date du 20 octobre environ, fixée par cet érudit, fut dès lors considérée comme la plus probable[2].

Cependant rien ne s'oppose à ce que l'événement se soit produit avant le 1er octobre, date d'une charte d'Arnulf délivrée à Maastricht, puisque celui-ci pouvait disposer du mois d'août et d'une partie de celui de septembre pour se rendre de Bavière en Lotharingie et réunir son armée sur les bords de la Meuse. L'hypothèse de Dopsch paraît à première vue bien fragile[3] et il est surprenant qu'elle ait trouvé tant de crédit. A l'examiner de près, on s'aperçoit qu'elle est mal étayée, hâtivement construite et qu'elle repose tout entière sur une bévue. En effet Dopsch s'imagine qu'Arnulf se trouvait le 1er novembre à Nimègue en invoquant la charte donnée à cette date à *Noviomacum* en faveur du prêtre Éginolf[4]. Il établit comme suit l'itinéraire d'Arnulf, qui a passé tel quel dans les *Regesta Imperii* de Böhmer-Mühlbacher : 21 juillet : Mattighofen (Bavière) ; — août : bords de la Meuse; — 1er octobre : Maastricht; — 9 octobre : bords de la Meuse; — vers le 20 octobre : Louvain; — 1er novembre : Nimègue.

Noviomacum peut désigner à la fois Nimègue et Neumagen[5]. Pour savoir quelle localité est visée par l'acte, le contexte de celui-ci fournit toutes les indications nécessaires. Il s'agit d'une donation qui se rapporte au pays mosellan (deux manses situés à Pont-à-Mousson dans le pagus de Toul) et cette donation a été faite sur l'intervention d'Albéric, vassal, qui avait de grands intérêts dans la même région ; l'année suivante, il tuait, on le sait, à Retel, le comte Mengaud, neveu du roi Eudes[6]. De plus, l'acte royal rendu

1. *Annales Fuldenses. Contin. Ratisp.*, éd. Fr. Kurze, p. 121, n. 1.

2. A. Dopsch, *Eine neue Urkunde König Arnulfs und die Schlacht an der Dyle*, dans les *Mitteilungen des Instituts für oesterreichische Geschichtsforschung*, t. XV, 1894, p. 370.

3. Nous l'avions montré dès 1899 dans notre *Geschiedenis van de stad Leuven*, p. 322.

4. Voir n. 2. — Böhmer-Mühlbacher, *Regesta Imperii*, 1867.

5. *Noviomacum* ou *Noviomagum* désigne aussi parfois Noyon, mais cette ville ne relevait pas d'Arnulf.

6. Réginon, *Chron.*, 883, 892 et 896. Il s'agit de Retel sur la Moselle, en

immédiatement avant celui daté de *Noviomacum*, et qui le précède de deux jours, concerne l'abbaye de Stavelot et cette dernière se trouve à proximité de la route joignant Maastricht à Trèves et Neumagen. On peut donc supposer à bon droit que le ou les délégués de l'abbaye de Stavelot ont fait une démarche personnelle auprès d'Arnulf pour obtenir cette faveur[1]. Neumagen, situé sur la Moselle et sur la grande route reliant Trèves à Bingen, est donc bien le lieu où a été accordé l'acte du 1er novembre 891. Il y avait là un château royal d'une importance assez considérable, mais qui a été perdu de vue par les érudits allemands, du moins par ceux qui se sont consacrés aux périodes carolingienne et postcarolingienne. Il remplaçait sans doute le *castrum* impérial qu'Ausone avait pu admirer à cet endroit au cours de son voyage sur les bords de la Moselle au IVe siècle. Le chantre de la limpide et pittoresque rivière, « mère des moissons et des hommes », qualifie d'illustre ce *castrum* de *Noiomagus*, sans doute parce qu'il avait été fondé par le « divin Constantin[2] ». Destinée d'abord à défendre les frontières de la Belgique première, la forteresse eut beaucoup à souffrir des invasions germaniques. Commandant deux voies de communication, la Moselle et la route de Trèves à Bingen, elle avait une grande importance stratégique et elle resta une des clés de la région. On y voit les Carolingiens y résider de temps à autre : Carloman, frère de Charlemagne, y rend un acte le 26 juin 770[3], et le nom de *Nuimaga* figure dans la liste des villas royales qui doivent fournir le neuvième de leurs produits à la chapelle de la Vierge, à Aix-la-Chapelle, en 888[4].

Par le fait que le 1er novembre Arnulf se trouvait à Neumagen, son itinéraire doit être complètement redressé, car il est évidemment alors en plein retour. On le voit le 1er octobre à Maastricht, où il préside l'assemblée ou session d'automne qui clôture sans doute la campagne[5]; le 9 du même mois, il est sur les bords de la Meuse et

Lorraine annexée. — Réginon note entre autres (883) que les rapines et les violences d'Albéric et de son frère Étienne égalaient celles des Normands, sauf qu'ils s'abstenaient de massacres et d'incendies.

1. Halkin et Roland, *Cartulaire de Stavelot*, t. I, 1909, p. 107.

2. Ausone, *Mosella*, vers 11 :

« Novimagum divi castra inclita Constantini. »

3. Böhmer-Mühlbacher, *Regesta Imperii*, 127 : « Neumagus. » — *Mon. Germ. hist.*, *Diplomata Karolinorum*, t. I, 1906, p. 74 : « [Actum] Heumago (*sic*) in palatio publico. » — Le *castrum Noviacum* est encore cité dans un diplôme de Pépin (752, 27 mai) relatif à l'abbaye de Prüm (*Ibid.*, p. 5).

4. Böhmer-Mühlbacher, *Regesta Imperii*, 1796.

5. Böhmer-Mühlbacher, *Regesta Imperii*, 1864 : « Traiecto, oct. 1 tempore regiae sessionis. » — Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. VI, 2e éd.,

le 1er novembre à Neumagen. L'expédition de Louvain doit être nécessairement reportée au mois de septembre ou peut-être même à la fin du mois d'août. Il en résulte qu'Arnulf, au lieu de perdre presque tout un mois aux environs de la Meuse[1], n'a pas tardé à se diriger vers les bords de la Dyle et a pu terminer ainsi la campagne avant les pluies d'automne. L'itinéraire du roi d'Allemagne et de Lotharingie se présente donc de cette manière : 21 juillet : Mattighofen (Bavière); — août : bords de la Meuse; — fin août ou seconde moitié de septembre : Louvain; — 1er octobre : Maastricht; — 9 octobre : bords de la Meuse; — 1er novembre : Neumagen.

Par une singulière ironie, la tradition qui fixait la journée de Louvain au 1er septembre se trouve plus rapprochée de la vérité que les différentes hypothèses émises par les érudits. Mais, dans l'état actuel des sources, il est impossible de préciser davantage et l'on peut affirmer seulement que la bataille eut lieu, selon toute probabilité, dans la seconde moitié de septembre 891.

Quant aux conséquences de cette bataille, elles ont été fort exagérées. L'évacuation de la Lotharingie par les Normands fut attribuée à la défaite qu'Arnulf leur avait infligée; mais on oublia que son succès ne fut pas cependant une victoire décisive[2]. Le roi avait à peine quitté les bords de la Dyle que les groupes de Normands dispersés à travers le pays se dirigèrent vers Louvain et y installèrent leurs quartiers d'hiver[3]. L'impression produite sur eux par la journée de Louvain était loin, on le voit, d'égaler celle qu'elle fit sur les anna-

Berlin, 1896, p. 420, n. 1, omet de citer cette assemblée; il ne mentionne que celles des années 888, 889, 894, 895, 896, 897 et 899. — En 925, Henri Ier tint aussi une session à Maastricht (Jocundus, *Translatio S. Servatii, Mon. Germ. hist., Scriptores*, t. XII, p. 99).

1. Mühlbacher parle dans son Introduction aux *Regesta Imperii*, p. LXXIX, de près d'un mois et ajoute que le roi attendit un moment favorable pour attaquer les Normands à l'improviste, ce qui ne se comprend pas très bien. Il invoque, p. 754, n° 1865, un passage de Réginon, 891, mentionnant que les Normands reprirent leurs déprédations quelques jours (intercectis diebus) après la bataille de la Geule. On peut lui objecter qu'il ne s'agit pas ici d'Arnulf et de plus qu'il n'est pas question d'un mois, mais de quelques jours.

2. W. Vogel, *Die Normannen und das Fränkische Reich*, p. 369, remarque très justement que les mouvements des Normands furent entravés bien plus par leur échec devant Paris que par leur défaite à Louvain.

3. Les Annales de Saint-Vaast mentionnent que les Normands de Noyon partirent pour Louvain au mois de novembre 891. Il se pourrait qu'un certain nombre d'entre eux fussent restés à Noyon jusqu'à cette époque; mais peut-être faut-il lire *mense septembrio* au lieu de *mense novembrio*, car il s'agit des Normands qui furent battus à Louvain. En tout cas, la flotte n'a pas pu parvenir à Louvain, contrairement à ce que pense W. Vogel, *ouvrage cité*, p. 365, n. 5, et p. 368.

listes qui consignèrent l'événement quelques années plus tard. Après un hivernage à Louvain et dans un camp situé près de leur flotte[1], les Normands reprirent leurs déprédations et ils les poussèrent jusque sur les bords du Rhin, dans l'Eifel et dans l'Ardenne (892). La véritable cause de leur départ fut la famine qui sévit cette année-là et qui les engagea à repasser en Angleterre; ils réussirent à s'y installer définitivement ainsi qu'en Normandie et la Lotharingie fut désormais à l'abri de nouvelles tentatives de leur part. A Louvain[2] même, le souvenir de leur séjour dut s'effacer assez rapidement : on n'a pas retrouvé jusqu'à présent dans la topographie de la ville médiévale ou de ses environs un nom de lieu quelconque se rattachant à eux, et, comme on l'a vu, ce n'est pas avant la fin du xve siècle, c'est-à-dire pendant la régence de Maximilien d'Autriche, si néfaste à la cité brabançonne, que, selon toute apparence, l'idée surgit d'identifier la fête communale avec la commémoration de la victoire d'Arnulf, roi de Francie orientale et de Lotharingie et ensuite empereur. On n'avait plus alors qu'une vague idée de la signification et de la portée de cet événement que les historiens d'outre-Rhin contribuèrent à grossir de façon démesurée et dont ils firent, à tort, un titre de gloire de la royauté allemande.

H. Vander Linden.

1. Réginon (891-892) distingue les Normands de Louvain de ceux installés à proximité de leur flotte, mais sans indiquer l'emplacement de celle-ci. D'après lui, ce sont ceux de la flotte qui avaient poussé jusqu'aux environs de Maastricht et remporté la victoire de la Geule en 891, mais leur flotte resta stationner près des embouchures des fleuves.

2. Réginon et le continuateur bavarois des Annales de Fulda ne disent rien des groupes de Normands qui vinrent s'installer à Louvain à la fin de l'année 891. On connaît ce fait grâce à l'annaliste de Saint-Vaast, qui note également leur départ à l'automne de l'année suivante, ainsi que la famine qui le provoqua.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

RÉVOLUTION.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les ouvrages publiés depuis un an sur la Révolution soient si peu nombreux. Quelque puissant que soit l'attrait de la grande crise révolutionnaire, nous vivons à une époque plus émouvante encore de l'histoire universelle et, tout entiers au spectacle du présent, les historiens ne trouvent plus le temps de raconter le passé. Quelques travailleurs, cependant, ne se sont pas laissé détourner de la tâche commencée et nous ont fourni, depuis notre dernier Bulletin, des travaux d'un réel mérite, qui doivent fixer notre attention, même au milieu des émotions quotidiennes.

Parmi les publications officielles, par lesquelles nous commençons d'ordinaire notre compte-rendu, nous mentionnerons tout d'abord, non sans un sentiment mélancolique, le nouveau volume des *Documents relatifs à la convocation des États-Généraux*[1] de M. Armand Brette, cette œuvre de longue haleine, fruit de patientes recherches, d'une science si précise et minutieuse, et qui risque fort de rester inachevée; car ce tome IV est loin de terminer l'ouvrage délaissé par M. Brette. Celui-ci devait comprendre encore un cinquième et un sixième volume; mais l'Avertissement de M. Aulard, commissaire responsable de la publication, nous apprend qu'il ne s'est trouvé que très peu de matériaux pour cette suite dans les papiers du défunt, décédé en avril 1912. Ce présent volume renferme, en sept chapitres, les volumineux dossiers relatifs aux généralités de Montauban, Auch, Bordeaux, La Rochelle, Poitiers et Tours; il forme la suite de la quatrième partie de tout l'ouvrage, commencée au tome précédent, sous le titre : *l'Action électorale dans les bailliages ou juridictions assimilées*[2]. On sait assez

1. *Recueil de documents relatifs à la convocation des États-Généraux de 1789*, par Armand Brette, tome IV. Paris, Imprimerie nationale, 1915, 691 p., gr. in-8°.

2. Une table alphabétique des bailliages et juridictions assimilées qui figurent dans le présent volume clôture celui-ci.

par les trois premiers volumes avec quel effort persévérant et couronné de succès M. Brette s'était appliqué à réunir toutes les pièces afférentes, de près ou de loin, à son sujet dans les Archives nationales, départementales et locales, dans les bibliothèques publiques et privées, dans la littérature provinciale imprimée, si difficile à connaître et parfois même inaccessible au commun des travailleurs, et comment il avait su les grouper et les fondre en un ensemble homogène. On a pu relever dans cet immense dépouillement quelques oublis et quelques menues erreurs, mais c'est un vrai travail de bénédictin, qui restera comme un monument de l'érudition française à la fin du XIXe et au début du XXe siècle; on doit souhaiter bien vivement que le Comité des travaux historiques trouve bientôt un jeune savant laborieux pour mener à bonne fin l'œuvre de M. Brette, d'une façon digne de l'auteur.

La collection des cahiers s'est augmentée des deux tomes des *Cahiers de doléances des corporations de la ville d'Angers et de la sénéchaussée particulière d'Angers*[1], édités et annotés par M. A. Le Moy, professeur au lycée d'Angers. Une introduction très détaillée de plus de deux cent soixante pages nous renseigne tout d'abord sur les divisions administratives et l'état économique de la sénéchaussée d'Angers, puis nous fait assister au mouvement électoral de 1789, aux vives polémiques de presse entre Volney, Delaunay et le comte de Serrent et nous présente enfin le résultat des votes et les élus. L'auteur procède ensuite à l'analyse critique des cahiers (celui de la ville d'Angers a servi de base pour l'élaboration du cahier général des cinq sénéchaussées) et en signale certains détails. Beaucoup des cahiers particuliers sont perdus (ils manquent pour soixante-deux paroisses), mais il nous reste 67 cahiers de corporations urbaines et 177 cahiers de paroisses; plusieurs ont été copiés évidemment sur des modèles communs, qu'on trouve à l'appendice. Sur les cahiers des corporations (p. 5-282), présentés en huit groupes, une vingtaine seulement avaient été déjà imprimés. Le reste du volume nous fournit (p. 283-410) la série des communes, rangées par ordre alphabétique, depuis *Alençon* jusqu'à *Saint-Sauveur-de-Segré*, dont les cahiers sont perdus, mais sur lesquelles M. Le Moy a réuni de nombreuses notes statistiques et topographiques. Le second volume est consacré à la reproduction des cahiers de la sénéchaussée particulière d'Angers qu'un sort plus

1. *Cahiers de doléances des corporations de la ville d'Angers et des paroisses de la sénéchaussée particulière d'Angers pour les États-Généraux de 1789*, publiés, annotés et précédés d'une introduction par A. Le Moy. Tome I. Angers, impr. Burdin, 1915, CCLXV-410 p. — Tome II, 1916, 841 p., gr. in-8°, carte.

propice nous a conservés. L'éditeur les a groupés, d'après leurs tendances, sous cinq rubriques : cahiers favorables au parti *bourgeois;* cahiers rappelant les cahiers des *corporations* d'Angers; cahiers favorables aux idées de M. de Serrent; cahiers ayant reproduit, plus ou moins complètement, les projets des procès-verbaux; cahiers enfin que M. Le Moy qualifie d'*originaux*, émanation plus spontanée et plus naïve d'un groupe d'habitants ou peut-être seulement d'un rédacteur plus ingénu[1]. On les parcourra naturellement avec un intérêt spécial, encore que l'*originalité* de conception puisse en sembler parfois douteuse[2], et l'on y trouvera des traits caractéristiques sur certaines misères économiques et sociales de l'ancien régime[3]. — M. Léon Dubreuil s'est occupé d'un des problèmes les plus complexes du droit rural dans son étude sur *les Vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne à l'époque de la Révolution*[4], tel qu'il s'est constitué, à travers les siècles, dans la péninsule bretonne, « à l'ouest d'une ligne assez sinueuse tracée du fond de la baie de Saint-Brieuc à l'estuaire de la Vilaine », et qui a dû à l'existence d'une tenure particulière, d'origine incertaine (la tenure à convenant), son originalité sous l'ancien régime. Pour employer la définition même de l'auteur (p. 8), on entend par *domaine congéable*, *tenue convenancière* ou *à convenant*, « une possession en partie double, celle du fonds, qui appartient au propriétaire ou *foncier*, celle des édifices et superficies, qui appar-

1. Voir, par exemple, les plaintes des gens de Saint-Léger-des-Bois sur les excès des sauniers, « qui sont une épouvante de nos maisons » (p. 673), et celles de La Chapelle-Hullin, contre cette « gabelle qui n'est composée que de libertins, si funeste à la religion chrétienne par les commerces criminels qu'ils entretiennent avec filles et femmes » (p. 761).

2. Ainsi quand les habitants de Saint-Sauveur de Landemont réclament la liberté du commerce pour le sel et le tabac à priser, on admettra volontiers qu'ils l'aient fait spontanément, surtout quand ils ajoutent que la poudre de tabac « n'est pas fort saine en général, mais l'habitude nécessite d'en user ». Il est bien difficile de croire par contre que, lorsqu'ils revendiquent pour le seul souverain le droit de prononcer des sentences capitales, ces paysans du Bas-Anjou aient trouvé d'eux-mêmes la phrase suivante : « On n'en donnera pas ici les raisons; tous les savants ont assez traité cette matière » (p. 600).

3. Quelle situation douloureuse révèle le cahier de La Pommeraye, disant « que, sur les 2,100 âmes de la paroisse, il y a 600 pauvres de tout âge et de tout sexe qui n'ont d'autre ressource que la charité des autres paroissiens », dont aucun ne peut se dispenser d'un labeur assidu pour vivre (p. 783).

4. Collection de documents inédits sur l'histoire économique, etc. Département des Côtes-du-Nord. *Les Vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne à l'époque de la Révolution*, documents publiés par M. Léon Dubreuil, docteur ès lettres, t. I-II, Rennes, impr. Oberthur, 1915, 560, 475 p. gr. in-8°, avec carte.

tiennent au tenancier, *convenancier*, *colon* ou *domanier* ». Le domaine congéable suppose donc, au moyen d'une fiction légale, deux propriétés existant sur une même étendue de terre. Cette *tenue à convenant* s'accordait d'ordinaire pour une durée de six à neuf ans, toujours renouvelable; seulement, le propriétaire du fonds conservait le droit de *congédier* son *domanier* dans des conditions fixées par les « usements » locaux. Celui-ci, de son côté, ne peut *déguerpir* de la tenure qu'il exploite, sans abandonner tous ses droits sur les édifices et les superficies. Ce cas étant plutôt rare, il s'est trouvé assez fréquemment qu'une famille de domanier soit restée plusieurs siècles sur les lieux qu'elle exploitait; elle s'habituait de la sorte à considérer son *convenant* comme une propriété personnelle et la rente qu'elle payait, non pas comme une rente convenancière, mais comme une rente proprement féodale.

On voit combien, sous l'ancien régime déjà, la question du domaine congéable devait prêter à de nombreuses complications. Quand la Révolution vint renverser, au 4 août, tout le régime féodal, ce fut une question d'importance majeure pour toutes ces régions de la Basse-Bretagne de savoir si le domaine congéable se rattachait assez étroitement à ce régime pour disparaître avec lui (ce qui était naturellement l'avis des colons) ou s'il lui survivrait comme le demandaient les propriétaires fonciers. Alors s'ouvre une lutte qui n'est pas encore entièrement terminée de nos jours. Pendant toute l'époque révolutionnaire, les paysans de ces contrées ont subordonné leurs autres aspirations à cette lutte économique, dont ils attendaient leur émancipation matérielle. L'auteur, dont nous avons eu déjà l'occasion de signaler ici d'intéressantes études sur la période révolutionnaire dans les Côtes-du-Nord, a divisé ses documents en quatre groupes chronologiques; le premier s'étend des cahiers de doléances de 1789 à la loi votée par la Constituante, le 6 août 1791, loi qui, moyennant certaines concessions, respecte, en somme, la situation des *fonciers*. Sous la pression des nouveaux députés bas-bretons, unanimes dans leur opposition au régime congéable, l'Assemblée législative fait droit aux réclamations des colons par la loi du 27 août 1792; les propriétaires ayant porté plus tard leurs plaintes devant la Convention, celle-ci supprima, par les lois du 17 juillet 1793 et du 29 floréal an II, tout ce qui subsistait encore du régime congéable. Mais après thermidor, les fonciers, profitant de la réaction générale, parvinrent à obtenir des nouveaux Conseils l'abrogation des mesures décrétées par la Convention et même par la Législative; la loi du 9 brumaire an VI rétrograda jusqu'à la loi d'août 1791 et rétablit ainsi le régime aboli, modifié

seulement par le principe de réciprocité. Depuis, la querelle a continué sous la Restauration, puis après 1830, et elle a même occupé les assemblées de la troisième République. Le premier volume de M. Dubreuil s'arrête avant la réaction de thermidor; le second continue l'exposé de la question, avec accompagnement de pièces à l'appui, jusqu'en 1830, date à laquelle s'arrête l'auteur. Les documents nombreux réunis par lui (traités techniques, textes d'usages locaux, mémoires d'avocats, brochures favorables ou hostiles, correspondances administratives, délibérations des directoires de département et de district, pétitions de paroisses, décisions ministérielles ou du Conseil d'État, etc.) fournissent un dossier des plus complets à qui voudrait approfondir soi-même la question juridico-économique qu'a traitée avec tant de compétence le professeur au collège de Saint-Servan qui enseigne actuellement au lycée d'Évreux.

M. Aulard nous a donné le vingt-quatrième tome du magistral *Recueil des actes du Comité de Salut public*[1]. Il embrasse une période d'un peu plus de trois semaines, du 3 au 29 juin 1795. On y trouvera les derniers échos de l'insurrection de prairial, des renseignements curieux sur la situation déplorable de certaines localités, comme Amiens[2], Avignon[3], Lyon[4], Toulon[5], qui sont ou bien à la veille d'une nouvelle guerre civile ou même déjà en pleine lutte intestine; sur le réveil de la chouannerie dans la Bretagne et la Vendée[6]; sur la capitulation et l'occupation de la forteresse de Luxembourg[7]; sur la reprise des hostilités vers les frontières de la Sardaigne; sur la stagnation presque complète des opérations militaires sur le Rhin, surtout par suite du manque de matériel; sur le discrédit prodigieux des assignats et les moyens employés pour en enrayer la chute[8]; sur le désordre administratif et le grappillage des

1. *Recueil des actes du Comité de Salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission, etc.*, publié par F.-A. Aulard, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. T. XXIV (3 juin-29 juin 1795, 15 prairial-11 messidor an III), Paris, Imprimerie nationale, 1915, 896 p. gr. in-8°.

2. Voir les lettres de Blaux des 6, 11 juin, etc. (p. 106, 295, 446).

3. Voir la lettre de Cadroy (17 juin), p. 463.

4. Voir la lettre du Comité de Salut public du 19 juin (p. 509) et celle de Bonet, p. 528.

5. Voir les lettres de Chiappe, Rouyer, Despinassy (16 juin), p. 427, 428, 602.

6. Voir la lettre de Dubois-Dubais, du Mans (19 juin), et les *Instructions* pour les représentants du peuple aux armées de l'Ouest, etc. (20 juin), p. 517, 544.

7. Voir les lettres de Dubois (du Haut-Rhin), de Merlin (de Thionville), p. 411, 413.

8. A Vannes, à ce moment, ils n'étaient cotés qu'au *vingtième* de leur valeur nominale; une anecdote topique sur la répression de « l'agiotage », c'est la

agents officiels de la République[1], etc. Les derniers événements annoncés au Comité sont la descente des émigrés à Carnac et l'expédition de Quiberon[2].

Parmi les volumes publiés par la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, l'un des plus gros assurément, peut-être aussi l'un de ceux qui seront le moins souvent feuilletés, même par les curieux un peu pressés de l'histoire financière de l'époque, c'est celui que M. Camille Bloch vient d'éditer sous le titre : *les Contributions directes*[3]. Je suppose que le savant et si actif inspecteur général des archives ne peut avoir ressenti une jouissance esthétique bien profonde en organisant et dirigeant la compilation de ces douze cents pages de textes législatifs et de circulaires administratives relatifs aux sacrifices annuels exigés des contribuables français. C'est une littérature exubérante, et souvent douloureuse pour les intéressés, que celle qui a été produite sur la matière depuis les débuts de la Révolution jusqu'à l'épanouissement du système impérial en 1807. On devra savoir d'autant plus gré à M. Camille Bloch d'avoir pris sur lui cette tâche absorbante et peu récréative; son travail épargnera de longues et fastidieuses recherches aux historiens futurs de cette époque. Il a classé cette documentation surabondante en cinq périodes distinctes, correspondant à des systèmes d'impôts très divers; en indiquant à ses successeurs la méthode à suivre pour éditer des monographies économiques et financières, départementales et locales, il y joint l'indication des dépôts où ils trouveront les documents nécessaires[4]. Les pages 1-14 contiennent l'*Instruction* proprement dite, les pages 15-57 les notes sur la législation et l'administration des contributions directes de 1789 à 1807 et sur le haut personnel des finances nationales. Les pages 59 à 1003 nous présentent les principaux textes législatifs et administratifs publiés entre ces deux dates. Il n'y en a pas moins de 787, réunis par l'édi-

condamnation de Jeanne Rousseau-Gellinet, par le tribunal criminel de la Vienne, à six heures d'exposition et six années de détention (après un emprisonnement préventif de toute une année!), « pour avoir changé, à perte de deux sols, un assignat de douze sols ». Le représentant Laurenceot cassa la sentence comme « une insulte faite à la raison et à l'humanité » (p. 523).

1. On peut signaler sur ce point comme caractéristique la lettre de Giroust, écrite de Liège le 24 juin (p. 680).

2. A la page 629 (lettre de Richou du 4 messidor), il faut lire *22 juin* au lieu de *2 juin*.

3. *Les Contributions directes. Instruction*, recueil de textes et notes, Paris, Imprimerie nationale, 1914, 1,178 p. gr. in-8°.

4. Note sur les sources aux Archives nationales pour l'histoire des contributions directes, de 1789 à 1807, p. 1170 et suiv.

teur avec le concours d'une douzaine d'archivistes départementaux, depuis le décret de l'Assemblée nationale du 17 juin 1789 jusqu'à la loi du 15 septembre 1807[1]. Les modèles de formulaires successivement établis remplissent les pages 1005 à 1161 du volume que termine la table sommaire des matières.

Les ouvrages dont nous avons à parler maintenant rentrent plus ou moins dans le genre de la biographie, encore qu'ils soient conçus en majeure partie comme chapitres de l'histoire générale de l'époque, sauf pourtant le premier qui s'occupe de temps antérieurs à la Révolution. C'est le tome second et dernier de la *nouvelle série* (1767-1780) des *Lettres de Mme Roland*, que nous devons à M. Claude Perroud[2]. Il clôt l'édition si remarquable de cette correspondance, entreprise par le recteur honoraire de l'Académie de Toulouse et achevée avec le concours de Mme Marthe Conor. Ce second volume comprend les lettres écrites par Marie Phlipon avant son mariage, de 1777 à 1780. L'éditeur les a fait précéder de quelques notes dont la plus étendue se rapporte à Firmin de Sévelinges, receveur de tabacs à Soissons, l'adorateur presque sexagénaire de la jeune fille qu'il courtisa platoniquement de 1776 à 1779, et à laquelle il survécut de quelques années; on y trouvera aussi le contrat de mariage de Pierre-Galien Phlipon, son père (1750), et celui de Roland (1780). Inutile de reparler plus longuement des lettres elles-mêmes, tant elles sont connues; mais c'est un double plaisir de relire ces textes, plus ou moins mutilés jadis, dans cette édition si soignée, si scrupuleusement et largement annotée[3], où la jeune fille se laisse aller à causer, tantôt avec un abandon complet, tantôt avec une légère pointe de pédantisme livresque, de toutes les questions qui intéressaient alors les cercles littéraires et le grand public. Peu de personnages historiques auront laissé derrière eux d'aussi abondants matériaux autobiographiques que l'Égérie des Girondins, et l'impression qu'on garde de la lecture de ces quatre volumes est bien celle d'une entière franchise de celle qui tient la plume, vis-à-vis d'elle-même, sans aucune préoccupation de pose en vue de la postérité[4]. On me permettra seulement d'exprimer le regret que M. Per-

1. P. 131, un décret du 24 août 1789, relatif aux impositions sur le territoire d'*Amance* (district de Nancy), figure au répertoire, ainsi qu'un autre du 7 septembre, comme relatif au territoire d'*Alsace;* l'un et l'autre se rapportent sans doute à la même localité de Lorraine.

2. *Lettres de Mme Roland*, publiées par Claude Perroud, recteur honoraire, avec le concours de Mme Marthe Conor. Nouvelle série, 1767-1780. T. II, Paris, Imprimerie nationale, 1915, xx-598 p. gr. in-8°.

3. P. 91, ne faut-il pas lire *Pictet* pour *Pittet?*

4. C'est ce qui fait la supériorité, comme source historique, de la correspondance sur les Mémoires, où l'on sent trop l'*oratio pro domo.*

roud n'ait pas compris dans son recueil monumental une réimpression des *Lettres d'amour* mises au jour par lui en 1909. Il aurait été si agréable d'avoir sous la main, rangée chronologiquement dans un même ouvrage, toute la correspondance de Mme Roland, au lieu d'avoir à en chercher ailleurs une partie, et non la moins intéressante au point de vue psychologique! Quoi qu'il en soit d'ailleurs, les historiens du XVIIIe siècle et de la Révolution, qui auront à parler de son héroïne, resteront profondément reconnaissants à l'éditeur dont le patient labeur critique et l'érudition de bon aloi leur ont facilité l'étude de cette femme passionnée, souvent injuste pour ses adversaires, mais bonne envers tous ceux, même les humbles, qui lui témoignèrent de l'affection[1], et luttant jusqu'au bout, d'une âme virile, pour son idéal politique, conservant aussi jusqu'à sa fin tragique ses illusions généreuses sur l'avenir de la patrie[2]. M. Perroud a joint à la fin du volume (p. 431-542) un *Supplément* notable, qui ne renferme pas moins de soixante-seize lettres nouvelles, écrites de 1777 à 1793 et qu'il a eu la bonne fortune de retrouver au cours de ses recherches, après la publication de ses volumes précédents.

La *Vie de Barnave* de Miss E. D. Bradley[3] nous fait assister aux débuts de la Révolution et aux débats orageux de la Constituante, pour sombrer finalement, avec son héros, dans la crise aiguë de la Terreur. Une bonne biographie du jeune député du Dauphiné aux États-Généraux faisait défaut jusqu'à ce jour[4]. Si l'on peut regretter que ce ne soit pas une plume française qui a retracé, dans tous ses détails, l'existence agitée de Barnave et le tableau des discussions mémorables auxquelles il fut mêlé, on ne peut que se féliciter de ce que le brillant orateur et l'homme politique si diversement jugé par les passions contemporaines ait trouvé dans l'auteur anglais une appréciatrice aussi sympathique, en même temps qu'elle prenait tant de peine pour fixer, avec une équité scrupuleuse, son rôle au cours de la Révolution, dans les deux beaux volumes sortis de la Clarendon Press d'Oxford. Miss Bradley a fait des recherches consciencieuses aux Archives nationales, aux Manuscrits de la Bibliothèque nationale, à ceux du British Museum; elle a étudié les

1. Voir, par exemple, la lettre écrite à Mentelle, en octobre 1793 (p. 541), qu'on ne peut relire sans émotion.

2. Lettre à Mme Gosse : « Le retour du despotisme est impossible; on peut nous faire entre-déchirer, mais on ne nous asservira plus » (p. 535). Qu'elle aurait souffert au 18 brumaire s'il lui avait été donné de survivre à la Terreur!

3. *The life of Barnave*, by E. D. Bradley, Oxford, Clarendon Press, 1915, 2 vol., VII-389, 410 p. gr. in-8°, avec portraits et planches.

4. La notice placée par Bérenger (de la Drôme) en tête de son édition des *Œuvres de Barnave* (1843), très utile pour l'époque, est forcément incomplète et ne saurait plus suffire aujourd'hui.

pamphlets et les journaux du temps; elle a lu toutes les brochures et les discours de Barnave lui-même, avant et pendant la Révolution, pour nous raconter plus fidèlement sa vie. Elle nous montre le jeune avocat de Grenoble, débutant dans l'étude des théories politiques dès l'âge de vingt-deux ans et déjà célèbre dans sa province, grâce à la crise dauphinoise de 1788, quand il est envoyé comme député du tiers aux États-Généraux en janvier 1789. D'un extérieur agréable, de tournure élégante, toujours prêt à parler et à bien parler, en disant des choses utiles, il s'impose bientôt à l'attention de ses collègues, prend une part de plus en plus marquante à leurs débats et ne craint pas d'engager une lutte oratoire avec Mirabeau lui-même[1]. Le 20 juin, il est un des rédacteurs du serment du Jeu de paume et, le 13 juillet, il collabore à l'adresse au roi réclamant le retrait des troupes et le rappel de Necker. Aussi est-il attaqué avec la dernière violence par les partisans de l'ancien régime; il est, pour les pamphlétaires, « la petite hyène du Dauphiné[2] ». Il va de plus en plus vers la gauche avec les Lameth, prend part aux discussions sur les Droits de l'homme, sur le veto royal, sur la sanction des décrets du 4 août, puis, après les journées des 5-6 octobre, c'est lui qui fait décider que l'Assemblée nationale est inséparable du roi et l'amène ainsi à Paris. Il y est, pour un temps, l'idole du parti populaire, et encore en août 1790, son duel avec Cazalès émeut tous les amis de la liberté.

L'auteur a très bien établi dans tous ses détails le rôle de Barnave dans cette première moitié de son activité parlementaire; elle connaît à fond le personnel de l'Assemblée, analyse judicieusement les tendances de ses divers groupes[3], juge bien, en général, la valeur des témoins étrangers, comme Mallet du Pan, Gouverneur Morris, etc., un peu trop mis en vedette depuis Taine, et parle fort sagement de la grosse erreur de la Constitution civile du clergé.

1. Le chapitre treizième est consacré à un parallèle entre les deux orateurs; Barnave l'emporte, d'après Miss Bradley, sur son grand antagoniste par son sérieux et ses vertus civiques. Pour ma part, je ne suis pas sûr qu'il n'ait pas été tout aussi ambitieux que Mirabeau, mais il était moins pressé d'arriver, croyant avoir le temps pour lui, et n'était point talonné, comme l'autre, par ses vices.

2. Il faut dire qu'ils avaient quelque excuse pour cela. Dans la séance du 20 juillet, il lui échappa la phrase célèbre, à propos du massacre de Foulon et de Bertier de Sauvigny : « Était-il donc si pur le sang qui vient d'être versé? » Expression malheureuse qu'on reprocha durement à l'orateur vivant et qui poursuit encore sa mémoire!

3. Pourtant il faut accentuer qu'il n'y avait point encore, en été 1790, d'homme politique qui fût un « stern republican » (t. I, p. 268), Romme pas plus qu'un autre, puisqu'il préside le banquet commémoratif du Jeu de paume, où l'on porte un toast à Louis XVI, restaurateur de la Liberté.

L'apogée de l'influence du député de Grenoble semblait atteinte quand il fut appelé à la présidence de l'Assemblée nationale en octobre 1790 ; mais déjà sa popularité commençait à faiblir, par suite de son rôle dans la question coloniale et l'émancipation des noirs. Miss Bradley a mis beaucoup de patience et de bonne volonté à débrouiller ce chapitre assez confus de notre histoire d'outre-mer. Elle repousse avec indignation l'insinuation des adversaires de Barnave que, rapporteur du Comité colonial, il ait pu être accessible à des considérations égoïstes et malhonnêtes. Sans opinions préconçues sur ce problème délicat, il désirait être à la fois juste pour les opprimés et prudent dans les réformes promises ; mais, dès ce jour, les négrophiles exaltés, comme Grégoire et Péthion, Reubell et Robespierre, et surtout le journaliste Brissot, le traitèrent d'apostat de la cause humanitaire, tandis que, pour des raisons opposées, les colons de Saint-Domingue lui devenaient hostiles. Pourtant, il figure encore quelque temps parmi les chefs du parti avancé et, vers la fin de janvier 1791, il réclamait le remplacement immédiat de tous les évêques non-jureurs ; mais bientôt après, en février, il essayait d'enrayer le mouvement, comme le prouve l'adresse de la Société des amis de la Constitution de Paris aux sociétés affiliées, à propos de l'affaire de Nîmes, adresse qui fut rédigée par lui. Malheureusement, le courant révolutionnaire était trop violent. l'impulsion générale irrésistible, et Barnave, qui, la veille, était à l'avant-garde, se vit classer peu à peu par l'opinion populaire parmi les tièdes et bientôt parmi les suspects.

De fait, et dès le mois de mai 1791, après la mort de Mirabeau, M. de Montmorin, principal ministre, semble avoir tenté, dans des négociations secrètes et d'abord infructueuses, de s'aboucher avec les Lameth et leur ami Barnave. Celui-ci jouissait encore, à ce moment, de la confiance de la majorité de l'Assemblée nationale, puisqu'il fut un des trois commissaires désignés par elle pour ramener le roi fugitif de Varennes. Ce fut l'heure décisive de sa carrière politique, celle qui devait « fournir le prétexte de tant d'infâmes calomnies », ainsi qu'il l'a dit lui-même, bien qu'il n'eût jamais, durant ce trajet, de conférences privées avec Louis XVI, vis-à-vis duquel il se montra courtois, mais non obséquieux[1]. Mais il est assez naturel que ce contact forcé avec la famille royale, ce long voyage commun dans un même carrosse fit naître des soupçons chez

1. Barnave ne savait pas, mais nous savons aujourd'hui, qu'il était surveillé de très près par Péthion, dont la narration, longtemps ignorée, du voyage de Varennes, a été découverte, en 1862, par Mortimer-Ternaux, dans les papiers de l'ex-maire de Paris saisis en 1793.

les radicaux vainqueurs, des espérances, illusoires sans doute, chez les captifs ramenés à leur geôle des Tuileries dont ils avaient cru s'évader pour toujours. Ces espérances se sont-elles réalisées plus tard? Barnave, poussé par des motifs de sentiment ou des raisons politiques, a-t-il, après le retour de Varennes, et tout en restant fidèle à sa doctrine de la monarchie constitutionnelle, strictement limitée, consenti à guider, à défendre la royauté sérieusement menacée, à se faire le conseiller officieux de la cour et de cette reine qui le détestait jusqu'alors, si bien qu'il s'expose à se faire décrier comme un renégat de la liberté?

Cette question, la plus délicate au point de vue de l'appréciation des sources, la plus intéressante aussi au point de vue psychologique, dans toute la biographie du jeune Constituant, Miss Bradley — et c'est le principal reproche qu'on puisse faire à son excellent ouvrage — ne l'a pas traitée avec toute l'ampleur qu'elle méritait, ni surtout en employant tous les matériaux disponibles, non pas qu'elle les ignorât, mais parce qu'elle les récusait, en s'appuyant d'arguments qui ne semblent aucunement topiques. On se rappelle peut-être que, dans notre bulletin de l'année 1915, nous avons signalé la correspondance publiée à Paris, en 1913, par M. O. G. de Heidenstam (*Marie-Antoinette*, *Fersen* et *Barnave*)[1]. Notre auteur l'a également connue avant la publication de son livre, mais elle s'est bornée à l'exécuter en deux mots, déclarant dans sa préface « qu'il lui était impossible de prendre ces lettres au sérieux[2] ». Moi-même, je l'avoue, j'avais été frappé par l'allure trop romanesque de l'ouvrage, par le manque d'indications plus précises qu'on pouvait lui reprocher, et je n'ai pas voulu trop appuyer alors sur la valeur historique des documents que l'éditeur suédois mettait au jour. Mais dans un travail si détaillé sur Barnave, un examen plus approfondi du dossier de M. de Heidenstam s'imposait certainement à l'auteur[3]. Au fond, toute l'argumentation de Miss Bradley se ramène à ceci : Barnave a nié devant le tribunal révolutionnaire tous rapports personnels avec Marie-Antoinette; pourquoi aurait-il nié ces relations puisqu'il avouait tout le reste? « Il ne paraît pas », affirme-t-elle, « qu'il y ait d'autres raisons pour ces dénégations que celle qu'il disait la vérité en niant » (t. II, p. 166). Pour autant que nous pouvons le savoir par les notes de son avocat Lépidor,

1. *Revue historique*, janvier-février 1915, p. 100-101.

2. « I find it impossible to take these letters seriously and I think it will be enough to note that the writers show a strange mixture of knowledge and ignorance » (t. I, p. 5-6).

3. Voir à ce sujet les déductions critiques, très fondées, de M. E. Welwert, dans la *Revue critique* de décembre 1915 à janvier 1916.

publiées par Bérenger (de la Drôme)[1], Barnave aurait en effet « attesté sur sa tête que jamais, absolument jamais, il n'avait eu avec le château la plus légère correspondance ». En réponse au président Dumas, il affirme « n'avoir pas eu de rapports avec la cour et ses agents ». Cela n'exclut pas absolument, si l'on y regarde de près, ces relations mystérieuses indirectes avec la reine, où d'ailleurs Marie-Antoinette avait une attitude assez louche, cherchant à utiliser les constitutionnels, tout en manquant de franchise à leur égard. Elle écrit en effet à Fersen, le 19 octobre 1791, qu'elle « ne veut pas s'abandonner aux enragés » et, en février 1792, elle aurait dit à ce diplomate, qui le répète au roi de Suède, que « seule l'extrême nécessité avait pu la déterminer à l'avilissement de traiter avec des scélérats ». Est-ce la reine qui mentait à Fersen ou Fersen qui mentait à Gustave III? On est en droit de se le demander, après avoir lu la correspondance publiée par M. de Heidenstam.

Ce qui complique encore le problème, c'est que Miss Bradley ne nie pas qu'Alexandre de Lameth et Duport aient eu des relations politiques secrètes avec Marie-Antoinette; mais elle imagine qu'ils ont fait croire à la reine que Barnave, l'ami, le commensal des Lameth, était en tiers dans leurs conseils. On n'est pas en droit de reprocher trop vivement à notre auteur sa défiance initiale à l'égard des lettres trouvées au château de Loefsted, qui n'avaient été contrôlées encore par aucun savant, qui n'étaient pas accompagnées de fac-similés prouvant que ces pièces n'avaient subi ni additions ni retouches; mais il est permis de s'étonner qu'elle ait accepté si facilement — car c'est évidemment le fond de sa pensée — de croire à la fabrication de toute cette correspondance par un ou plusieurs faussaires, sur la base unique des racontars des contemporains et surtout de Mme Campan. Maintenant surtout que le texte de l'expertise de MM. Stenbock, Geete, Ehrenheim et consorts a été publié par M. Vellay[2], que ces savants ont conclu à l'authenticité de cette correspondance, que le départ est fait entre certaines erreurs dans le commentaire de son éditeur et le texte même des lettres, je crois que les objections soulevées à ce sujet, non pas seulement par Miss Bradley d'ailleurs, mais encore par d'autres, M. Glagau, par exemple, peuvent être écartées. Sans doute, notre auteur s'insurge contre l'idée que son héros ait « terminé ses jours avec un mensonge sur les lèvres » (t. II, p. 137), alors surtout que la reine, condamnée,

1. Encore peut-on se demander jusqu'à quel point les notes d'audience de ce défenseur d'occasion méritent confiance.

2. *Revue historique de la Révolution française*, avril-juin 1915. Cf. *Revue historique*, t. CXXII, p. 188.

exécutée depuis cinq semaines, ne pouvait plus être compromise par un aveu. Mais il nous semble qu'il est plus simple d'accepter la tradition d'une collaboration politique, de la reine et du groupe Lameth-Duport-Barnave (collaboration plus sincère de leur part que de celle de Marie-Antoinette et en tout cas inopérante), puisqu'elle est attestée par des témoignages nouveaux. Quant aux dires de l'accusé devant le tribunal révolutionnaire, ils s'expliquent, à mon avis, par l'engagement antérieur qu'il avait pris de taire son rôle de conseiller secret; même après l'exécution de la reine, et bien qu'elle n'eût pas été franche à son égard, un sentiment des plus honorables a dû le porter à cacher la vérité à des juges indignes plutôt que de manquer à son serment. En tout cas, ce serait faire injure à sa mémoire que d'admettre que ce mensonge lui ait été dicté par la peur de l'échafaud.

Les ennemis de Barnave, ses contemporains, furent moins difficiles à convaincre que son biographe. Ils ont admis sans tarder tout ce qu'on débitait sur son compte. Dès l'automne 1791, ils proclamaient sa trahison. Gorsas, qui l'avait idolâtré, l'appelait dans son journal « le petit, petit, petit Barnave », un « vase d'eau tiède », un « ami de la liste civile », « un des rois de la quatrième race », et quand la Constituante se sépara, le 30 septembre, la foule, groupée aux portes de l'Assemblée, prodigue les ovations à Robespierre et Péthion, tandis qu'elle conspue les Lameth et leur ami. Le rôle politique de Barnave est officiellement fini; profondément découragé, il quitte Paris dès janvier 1792 pour se retirer au pays, en sa maison de Saint-Robert, montrant par ses lettres intimes à ses amis, Théodore de Lameth et Duport, combien la marche des événements, sous « les brigands qui sont au pouvoir aujourd'hui », l'attriste, tout en donnant encore quelques conseils officieux, de moins en moins écoutés. Après le 10 août 1792, on trouve aux Tuileries, dans le bureau de Louis XVI, un « Plan du Comité des ministres concerté avec MM. Lameth et Barnave ». Ils sont dénoncés à l'Assemblée législative, qui les décrète d'arrestation pour crime de lèse-nation; arrêté chez lui le 18 août, Barnave traîne de longs mois dans la prison de Saint-Marcellin, puis il est transféré, en octobre 1793, à Paris, traduit devant le tribunal révolutionnaire et guillotiné avec son ami Duport, un horloger, un curé et une pauvre maîtresse d'école. Telle fut la fin d'une carrière si brillante à son début, et l'on peut dire sans exagérer que, ce jour-là, le couperet du bourreau supprima l'une des plus hautes intelligences et l'un des cœurs les plus généreux de la France nouvelle.

Le travail de M. Henri Labroue sur *la Mission du convention-*

nel Lakanal dans la Dordogne[1] est une thèse de doctorat, dédiée à la mémoire de Gabriel Monod et à M. Aulard, et brillamment soutenue, au printemps de 1915, devant la Faculté des lettres de Paris par le député de la Gironde. Nous avons revu, avec grand plaisir, complètement imprimé, cet ouvrage considérable que nous avions eu déjà la satisfaction d'étudier de près, il y a quelques années, quand le manuscrit en avait été déposé par l'auteur à l'École pratique des Hautes-Études. Le livre de M. Labroue se compose de deux parties d'étendue très inégale. La première est une introduction générale, où l'auteur résume à grands traits, mais en termes précis, la vie mouvementée de l'ex-confrère de l'Oratoire, du député de l'Ariège, du fonctionnaire impérial, du planteur d'Amérique, du doyen de l'Institut (1762-1845), rectifiant bien des données courantes, mais erronées, sur le personnage, et qui, parfois, remontent à Lakanal lui-même. Plus de six cent cinquante pages sont consacrées ensuite à la mission du conventionnel dans la Dordogne, du mois d'octobre 1793 au mois d'août 1794. Au premier abord, on est tenté de croire que c'est faire la mesure un peu bien large aux exigences de monographies analogues que de consacrer tant de pages à nous détailler les discours, les arrêtés et les actes d'un seul représentant du peuple, dans un seul département, où rien de spécial ne s'est passé, durant un laps de temps si restreint. Mais quand on étudie, l'un après l'autre, les dix-huit chapitres dans lesquels M. Labroue nous retrace l'activité de Lakanal dans les différentes sphères où elle s'exerça : affaires ecclésiastiques, organisation judiciaire, instruction publique, assistance publique, subsistances, taxes révolutionnaires, travaux publics, etc., on change volontiers d'avis. Nous suivons encore l'ex-oratorien dans l'organisation des fêtes révolutionnaires, nous le voyons procéder à la levée des chevaux, créer et diriger la manufacture d'armes de Bergerac, avec un entrain passionné, sinon avec une compétence toujours égale. Pour chacune de ces rubriques, l'auteur a réuni un dossier formidable aux Archives nationales, au ministère de la Guerre, aux archives de la Dordogne, à celles de Bergerac et d'autres localités, sans compter la masse des imprimés dont la bibliographie est placée en tête du volume. Cette documentation abondante, également minutieuse pour les plus petits détails de son sujet et large et précise quand il s'agit de questions générales, a permis à M. Labroue de nous faire saisir dans toutes ses nuances

1. *La Mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II (octobre 1793-août 1794)*, par Henri Labroue, ancien élève de l'École des Hautes-Études, professeur agrégé d'histoire au lycée de Bordeaux, Paris, H. Champion, sans date, t. XXII, 704 p. gr. in-8°, avec portrait.

le programme et la nature multiple de ces missions à l'intérieur, confiées à certains de ses membres par la Convention nationale. Trop souvent l'œuvre de ces représentants en mission fut néfaste parce que, brouillons et fanatisés, beaucoup manquaient d'expérience pratique; certains autres, natures basses et cruelles, grisés par leurs pouvoirs mal définis, abusaient d'autant plus de leur toute-puissance que la haine ou la peur brouillait leurs cervelles. Mais d'autres furent non seulement des propagateurs convaincus des idées révolutionnaires, mais des administrateurs intelligents et énergiques, qui surent entraîner à l'action des populations médiocrement enthousiastes au fond et rendirent des services éminents, non seulement au Comité de Salut public, mais au pays. Lakanal, dans sa mission en Dordogne, fut un de ces derniers. Aussi devons-nous remercier l'auteur de n'avoir point reculé devant le labeur de compulser tant de dossiers d'archives, puisqu'il nous permet aujourd'hui de suivre son héros partout dans la mise en pratique des décrets de la Convention, comme de ses propres arrêtés proconsulaires. Si Lakanal n'est pas précisément de ceux que l'on soit tenté d'admirer sans restriction[1], on pourra désormais, en prenant M. Labroue pour guide et sans courir le risque de se tromper, louer son zèle généralement intelligent pour la chose publique, au cours de l'année la plus mémorable de sa carrière[2].

La thèse complémentaire de M. Labroue est consacrée à la *Société populaire de Bergerac pendant la Révolution*[3]. Cette instructive étude nous fournit les moyens de suivre, une fois de plus, sur un exemple concret, le développement traditionnel des clubs au cours de la crise révolutionnaire, de 1789 à 1795, développement qui semble bien avoir été, sauf quelques nuances de tempérament régional, à peu près le même partout, sur les bords de la Dordogne, du Rhône et du Rhin. L'auteur a travaillé sur les registres et la correspondance de la Société, pour autant qu'ils sont conservés aux archives municipales de Bergerac[4]. Nous rencontrons à ses ori-

1. Non seulement la renommée traditionnelle de Lakanal, comme le créateur ou le rénovateur de l'enseignement public en France, nous semble un peu bien surfaite, mais on ne peut s'empêcher de constater — et son biographe ne nous démentira pas — qu'il a trop l'habitude de se faire valoir lui-même pour qu'on soit tenté d'ajouter encore aux éloges qu'il s'est décernés lui-même.

2. Il serait facile sans doute de tourner en ridicule certaines de ses mesures révolutionnaires, passablement excentriques, mais il faut tenir compte de l'exaltation générale des esprits d'alors.

3. *La Société populaire de Bergerac pendant la Révolution*, par Henri Labroue, agrégé d'histoire, député de la Gironde, Paris, Société de l'histoire de la Révolution, et F. Rieder, 1915, 423 p. gr. in-8°, carte.

4. Malheureusement, sur les neuf volumes des procès-verbaux, trois seule-

gines une association mesmérienne, créée en 1786, et une loge maçonnique, *la Fidélité*, qui suspend ses séances en 1791, pour passer en grande majorité aux *Amis de la Constitution*. Très monarchistes au début, ceux-ci évoluent lentement vers la république dans l'été de 1792; les *messieurs* deviennent des *citoyens*, les *Amis de la Constitution* se changent en *Amis de la liberté et de l'égalité*, puis en Jacobins *sans culottes*. Ils en arrivent à se réjouir de la chute de la Gironde, en juin 1793, après avoir hésité quelque peu pendant la lutte et déclaré, encore en avril, qu'ils « ne reconnaîtront jamais Montagne ni Vallée » (p. 244). Ils abandonnent alors les *Annales patriotiques* de Carra pour le *Journal des hommes libres* (p. 268). En décembre 1793, on les voit inviter la Convention à « finir d'épurer la Montagne sainte » (p. 332) et ils applaudissent en effet à la condamnation d'Hébert et de Danton, « hypocrites volcanisés en apparence par l'amour de la liberté » (p. 354) et, avec non moins d'entrain, à la chute de Robespierre et de ses complices, « intrigants qui, couverts du voile du patriotisme, ne sont que des serpents venimeux » (p. 364). Après thermidor, ils se montrent d'un modérantisme effréné, si bien que, dès décembre 1794, ils dénoncent à la Convention, avec une horreur égale, les Jacobins, « société jadis célèbre », et les crimes de la Terreur (p. 377).

M. Labroue ne s'est pas cru obligé de donner toujours le texte intégral des procès-verbaux et autres documents, mais il procède parfois, avec raison, par analyses et par extraits. Une introduction d'une cinquantaine de pages résume en traits précis tout l'historique du club, son règlement, ses locaux successifs (loge, temple protestant, église désaffectée), ses ressources financières, ses abonnements aux périodiques parisiens[1], ses inspirateurs[2] et meneurs principaux[3], ses relations plus ou moins suivies avec une centaine

ment ont été conservés et sans doute ces lacunes ne sont pas dues à une cause fortuite; la plus importante va de mars 1792 à février 1793.

1. Je note en passant ce détail qui rappelle les couvents du moyen âge; au club, les numéros de la *Feuille villageoise* sont attachés « par une petite chaîne, afin que chaque membre puisse les lire quand il voudrait » (p. 181).

2. Parmi eux, il faut signaler avant tout Pillet, représentant à la Législative et à la Convention, qui écrivait souvent à ses concitoyens et ne contribua pas peu à en faire d'ardents montagnards. Dans une de ses lettres, du 13 janvier 1793, je relève cette déclaration curieuse : « La Montagne n'obéit ni à Orléans qui est un être nul, ni à Marat qui est un exalté, ni à Robespierre, citoyen éminent, mais qui n'a pas les moyens d'être dictateur » (p. 215).

3. Les deux principaux clubistes sont Pierre Boyer, qui a vécu, fidèle à ses opinions républicaines, jusqu'après 1850, dans sa ville natale, et dont quelques

de sociétés du dehors, etc. Pour les lecteurs un peu pressés, cette introduction si nourrie suffira pour s'instruire sur la matière; ceux qui ont des loisirs ou une tournure d'esprit philosophique trouveront quelque plaisir à suivre dans les textes eux-mêmes les mutations successives de l'opinion publique bergeraquoise[1] et à relever plus d'un détail caractéristique pour les mœurs du temps[2]. On doit constater en terminant que les Jacobins de la localité ne furent pas sanguinaires et que les excentricités ridicules qu'on retrouve si souvent dans d'autres procès-verbaux semblables y font généralement défaut. Il est vrai que c'est peut-être pour en cacher la trace aux yeux de la postérité qu'on a fait disparaître les deux tiers des procès-verbaux eux-mêmes de la Société populaire de Bergerac.

Après M. Ernest Daudet, qui avait essayé de réhabiliter la mémoire du conquérant de la Hollande, et après M. Caudrillier, qui établissait sa culpabilité sur des bases solides, voici un auteur anglais qui vient discuter à son tour la question de la *trahison du général Pichegru*[3], d'après des sources en partie connues[4], mais en utilisant également des pièces, négligées jusqu'ici, des *Fortescue papers* au Record Office de Londres. Son livre ne prétend pas être une biographie du personnage et il n'a consacré qu'une seule page à tout le passé du général, depuis sa naissance jusqu'à sa nomination au commandement de l'armée du Rhin. Il s'arrête surtout aux faits et gestes du général durant son séjour en Angleterre, après le retour de Sinnamary, étudiant en détail les complots qu'il trama

vieillards y conservent encore le souvenir, et le maire, d'Esmartis, qui, tout bon jacobin qu'il fût, conserve la particule nobiliaire jusqu'à la Terreur.

1. Je devrais plutôt dire « d'une partie de l'opinion publique », car on s'aperçoit à la lecture de nos procès-verbaux qu'il y a, dans Bergerac, bien des dissidents *aristocrates* et non-conformistes.

2. Ainsi l'on peut noter, comme indice des changements du sentiment religieux, qu'en février 1791, la Société fait dire encore une messe pour le repos de l'âme d'un membre défunt (p. 88); qu'en mai 1791, elle dénonce un catholique qui, après avoir pris le mandement de l'évêque constitutionnel Pontard, « s'en est frotté le derrière » (p. 112); qu'en avril 1794, elle achète l'église Saint-Jacques pour en faire — un peu en retard! — un Temple de la Raison, et se félicite que les prêtres « aient fermé boutique » (p. 356). — Dans un autre ordre d'idées, nous notons que, dès janvier 1792, le discrédit des assignats est tel que le boulanger Forgès est dénoncé pour avoir répondu à un clubiste, voulant payer sa miche avec du papier, que « s'il n'avait pas d'autre monnaie à donner, il n'aurait plus de pain » (p. 199).

3. *General Pichegru's Treason*, by Sir John Hall, London, Smith, Elder and C°, 1915, IX-363 p. in-8°, portraits.

4. L'auteur n'attache, avec raison, qu'une importance médiocre aux confidences de Fauche-Borel, ce Neuchâtelois vantard, dont les souvenirs devaient être d'ailleurs bien effacés déjà quand il mit au jour ses *Mémoires* en 1829.

contre Bonaparte, avec le concours du gouvernement de Georges III, jusqu'au moment de la catastrophe. Parmi les sources inédites dont disposait Sir John Hall, il faut mentionner en première ligne les notes inédites d'un carnet du ministre Wyndham, qu'il a trouvées au British Museum[1]. Si, dans l'exposé des négociations secrètes entre Condé et plus tard Wickham et Pichegru, on rencontre parfois des dissidences sur certains points de détail[2], il n'y a aucune différence d'appréciation entre lui et Caudrillier sur le fait même de la trahison de Pichegru ni sur le jugement qu'ils portent sur son caractère indécis, son manque d'énergie active comme homme politique et comme militaire, à l'armée du Rhin comme au Conseil des Cinq-Cents. Toujours il se dérobe au rôle de chef de parti qu'il ambitionne pourtant, ne se décidant jamais à brûler ses vaisseaux, gardant une attitude si hésitante que les Anglais eux-mêmes le soupçonnèrent de jouer double jeu (p. 120). Un des points les plus intéressants du récit de Sir John Hall, c'est la preuve fournie par les *Notes* de Wyndham, que le cabinet anglais savait parfaitement, dès le mois d'août et de septembre 1800, qu'un projet d'assassinat contre Bonaparte s'élaborait à Paris, projet réalisé par l'attentat de la rue Saint-Nicaise, le 24 décembre suivant. Après la rupture de la paix d'Amiens, les sous-secrétaires d'État Hammond et Arbuthnot connurent certainement le nouveau complot de Georges et de Pichegru, si même l'on veut admettre qu'Addington, le chef du ministère, l'ait ignoré. Il est incontestable aussi que le gouvernement anglais encouragea le général à partir pour la France et lui en fournit les moyens (p. 312). On sait le reste, et notre auteur ne nous apprend rien de nouveau ni sur le débarquement à la falaise de Biville, ni sur l'arrivée à Paris et la rencontre avec Moreau, ni sur la chasse au proscrit, sa capture[3], son emprisonnement au Temple, où il fut trouvé mort le 6 avril 1804. Notre auteur veut que Bonaparte « n'ait pas été animé de sentiments vindicatifs à son égard » (p. 345), et il admet pleinement, en conséquence, le suicide du pri-

1. Il ne faut pas confondre ce carnet de Wyndham avec les *Wyndham papers* publiés à Londres en 1866.

2. Ainsi M. Caudrillier veut que les Anglais aient appris seulement le 11 septembre 1795 l'existence des négociations entre le général et Condé, tandis que notre auteur affirme — et le prouve par une dépêche du colonel Crawford, du 27 août — que ce fut déjà quinze jours plus tôt (p. 50).

3. Nous signalerons la discussion sur la valeur du témoignage de l'espion bonapartiste Joliclerc, publié par M. Léon Grasilier dans sa brochure *Par qui fut livré le général Pichegru*, et de la part qu'il prit, dit-on, à la capture du général (p. 341-344). — Par un singulier oubli, Sir John Hall ne donne pas la date de cette arrestation.

sonnier; il s'est tué, dit-il, puisque le *Mémoire concernant la trahison de Pichegru*, commandé par le premier consul à Montgaillard, le déshonorait à jamais devant le peuple français (p. 351). — Quelques petites erreurs historiques[1] et des fautes d'impression[2] peuvent être signalées, mais ne sont pas d'importance majeure.

C'est également à la plume d'un écrivain d'outre-Manche, M. Plunkett Barton, qu'est due la nouvelle biographie de *Bernadotte durant la première phase de son existence jusqu'au 18 brumaire*[3]. Fruit de lectures assidues, elle est plutôt l'œuvre d'un amateur zélé que d'un professionnel de l'histoire et ne nous apprend rien de nouveau. L'auteur lui-même dit quelque part que son livre a été « une de ses tâches de vacances[4] », et s'il nous donne, en appendice, quelques lettres de son héros, tirées de sa propre collection d'autographes, il avoue franchement qu'il n'a recherché l'accès d'aucun dépôt d'archives. Bien que l'ouvrage semble avoir été écrit en Irlande, M. Barton a pu puiser, pourtant un peu pêle-mêle, dans les abondantes collections de pièces manuscrites et de feuilles volantes sur la Révolution et l'Empire que possède le British Museum, et s'il a vraiment parcouru tous les ouvrages qu'il cite dans sa *Bibliographie* (p. 505-515), on ne saurait prétendre qu'il a pris sa tâche à la légère[5]. Mais on s'aperçoit, à certains détails, que l'auteur n'a pas une connaissance très approfondie de l'époque qu'il prétend nous raconter. C'est ainsi — pour ne citer que quelques exemples — qu'il fait enterrer Napoléon au Panthéon (p. 122), qu'il traduit, dans une lettre de Desaix, le passage où il est dit que « le général Bona-

1. P.-J.-Théodore de Lameth ne siégea pas à la Constituante, mais à l'Assemblée législative. — P. 37. Il n'y eut pas *trahison* dans la surprise du fort de Penthièvre dans la presqu'île de Quiberon, puisque ce ne furent pas des *traîtres émigrés* qui aidèrent Hoche, mais des *soldats républicains prisonniers*, enrôlés de force en Angleterre. — P. 128. L'ex-secrétaire de Mirabeau s'appelait *Pellenc* et non *Pellin*. — P. 205. Barthélemy n'était pas « un ex-noble » qui avait épousé la cause populaire; il était roturier de naissance et la lecture de ses *Mémoires* aurait appris à l'auteur qu'il avait la Révolution en horreur. — P. 347. En 1804, il n'existait pas encore de *grand-duché* de Bade.

2. P. 10, lire *Hardenberg* pour *Hardenburg*. — P. 38, lire *Huningue* et *Neuf-Brisach* pour *Huninguen* et *Neu-Brisach*. — P. 102, lire les *Ponts Couverts* (prison militaire de Strasbourg) pour *Pont-Couvert*. Il est fort douteux que le geôlier de cette prison ait été un ex-général de brigade! — P. 129, lire *Choiseul* pour *Choiseuil*.

3. *Bernadotte, the first phase, 1763-1799*, by D. Plunkett Barton, London, John Murray, 1914, xv-532 p. in-8°, with portraits and illustrations.

4. « This book has been a holiday task » (p. 480).

5. Il cite même dans cette *Bibliographie* toute une série d'ouvrages dont on se demande ce qu'ils ont pu lui fournir, en fait de renseignements utiles, sur son sujet.

parte passe pour enragé », par ces mots : *he is supposed to be mad* (p. 197)[1]. Ailleurs, il affirme que l'empereur était « adoré » par ses frères et sœurs (p. 346) et que dans le cercle de sa famille on le regardait comme « un héros[2] ».

Le style de l'auteur est parfois un peu bizarre, soit qu'il compare Saint-Just en mission à « un jockey qui ne ménage ni l'éperon ni la cravache pour faire galoper sa monture », soit qu'il appelle le général Sarrazin « le Sancho Pança du Don Quichotte Bernadotte », soit qu'il s'avise d'écrire que « Bonaparte possédait la faculté de lire le caractère des hommes avec la pénétration d'un rayon X ». Mais ce qui me semble plus grave, c'est que M. Barton s'est fait une idée tout à fait fausse, à mon avis, du caractère de son héros et qu'en suivant ce soldat, ce sergent beau parleur, à travers les vicissitudes de ses campagnes, comme officier subalterne, puis supérieur, comme général et ambassadeur à Vienne, jusqu'au ministère de la Guerre en 1799, il n'a pas réussi à le voir tel qu'il est en réalité. Le narrateur anglais nous semble avoir été dupe de la grandiloquence habituelle de Bernadotte, bien qu'il parle parfois en souriant de ses « extravagances gasconnes », des belles phrases qu'il proférait avec une aisance et une dignité naturelles et qui permirent au fils du basochien béarnais d'occuper sans désavantage un des trônes de l'Europe. Mais il n'a pas vu — pas assez vu du moins — que c'était là une enveloppe tout extérieure, que le froid calcul des circonstances favorables, une grande souplesse, unie à une force de volonté rare, lui ont seuls permis de s'y maintenir, alors que, de toutes les splendeurs de l'épopée impériale, il ne restait que des ruines. Le « noble refus » de participer au coup d'État de brumaire, qu'admire tant M. Barton, est dû beaucoup plutôt au manque de foi de Bernadotte dans le succès ou à sa jalousie latente contre un rival plus entreprenant et plus heureux qu'à son ardent amour pour les libertés républicaines. La bouderie du futur prince de Ponte-Corvo ne durera que jusqu'au moment de l'affermissement certain du régime consulaire et, s'il continue à fronder, c'est avec une prudence assez cauteleuse, sans jamais se brouiller entièrement avec le maître, et protégé d'ailleurs, dans une certaine mesure, par son alliance de famille avec les Clary. Il saura toujours plier quand il le faudra, jusqu'au moment où le tremplin suédois, bien assuré sous ses pieds, lui permettra de rebondir plus haut.

1. Nul n'ignore que « *les enragés* », sous le Directoire, c'étaient les *jacobins*.

2. On voit par là qu'il ignore l'existence des nombreux et si curieux travaux de M. Frédéric Masson sur la famille impériale; ces volumes ne figurent pas, en effet, dans la *Bibliographie*.

Nous montrer Bernadotte comme une espèce de victime exploitée et dupée par Barras, Talleyrand, Sieyès, Fouché et finalement par les Bonaparte, comme le fait M. Barton (p. 472), c'est se tromper du tout au tout sur son compte et montrer qu'on n'a pas touché le tréfonds de ce Béarnais brave et subtil. Le futur roi de Suède a toujours très bien su ce qu'il voulait; il ne reculait pas devant l'intrigue pour atteindre son but, mais il s'arrêtait aussi à temps quand elle risquait de devenir trop dangereuse. Assurément, on rencontrait sur ses lèvres, au moment opportun, ces effusions de sentiments nobles et généreux qui touchent et entraînent les âmes naïves, mais il fut loin de s'en griser lui-même comme l'imagine trop bénévolement l'auteur[1].

Aux heures troubles où quelque danger suprême menace la patrie, les esprits réfléchis aiment à se réconforter au spectacle des épreuves analogues, vaillamment supportées par la France d'autrefois. Ils y puisent un courage nouveau et peut-être aussi des leçons pour le temps présent, et le souvenir d'un glorieux passé leur semble un sûr garant d'un glorieux avenir. C'est à ce sentiment si naturel et si légitime qu'a obéi M. Albert Mathiez en rédigeant les esquisses historiques sur la défense nationale, de 1792 à 1794, auxquelles il a donné le titre de *la Victoire en l'an II*[2]. Ce petit, mais substantiel volume, dédié par le professeur de Besançon « à mes étudiants morts au champ d'honneur », est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur étudie le recrutement de l'armée, l'institution de la garde nationale, l'état matériel et l'esprit de l'ancienne armée royale, les premiers appels de volontaires, puis la grande levée des 300,000 hommes quand la patrie est déclarée en danger. Dans la seconde, M. Mathiez s'occupe de l'organisation de l'armée nouvelle, de l'amalgame de la ligne avec les volontaires, du matériel de guerre, des approvisionnements et des fournisseurs, des réquisitions variées, etc. Dans la troisième, enfin, il établit les rapports des pouvoirs publics avec l'armée, discute le rôle du Comité de Salut public, son attitude vis-à-vis des généraux, l'esprit de cette armée nouvelle animée d'un jacobinisme ardent, qui défie et méprise l'ennemi; il y parle des députés, et du devoir militaire, et de la présence des

1. Les fautes d'impression sont assez nombreuses. Lire, par exemple, *Rott*, *Gouvion*, *Lubert d'Héricourt*, *Letourneur*, *Altorf*, *Rochechouart*, *Dufayard*, *Boucheporn*, *Heidenstam*, *Larousse*, etc., pour *Roeth*, *Gouvin*, *Liebert d'Hénicourt*, *Latourneur*, *Altdorf*, *Rocheouart*, *Dufuyard*, *Bucheparn*, *Heidemstein*, *La Rousse*, etc.

2. Albert Mathiez, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, *la Victoire en l'an II*, esquisses historiques sur la défense nationale. Paris, Alcan, 1916, 286 p., in-16.

femmes aux armées, « un des traits caractéristiques de l'armée révolutionnaire ». Une éloquente conclusion, *les Raisons de la victoire*, résume l'exposé de l'auteur et montre comment s'accomplit « le miracle de l'an II ».

On trouvera dans ces tableaux, tracés par un connaisseur expert de l'époque révolutionnaire, non seulement un narré lucide des faits du passé, mais beaucoup d'allusions transparentes et parfaitement légitimes à la situation actuelle. Alors, comme aujourd'hui, l'improvisation hâtive dut suppléer au manque de préparatifs sérieux avant la déclaration de guerre; il y eut, en ce temps-là, des bureaux routiniers, toutes les variétés d'embusqués dans les services auxiliaires, qu'on appelait alors plus prosaïquement les charrois; on y vit toutes les misères de l'agriculture, privée de chevaux et de bras. On y trouvera peut-être aussi, en dehors de l'affirmation énergique de certaines vérités trop méconnues par nos écrivains réactionnaires, certaines traces de légendes qu'une critique historique impartiale se doit de combattre. Ainsi M. Mathiez nous semble louer beaucoup trop la discipline des volontaires qui, trop souvent, se livrèrent à de coupables violences sur le territoire français qu'ils étaient chargés de défendre[1]; ainsi, de même, il me paraît admirer, fort gratuitement, l'organisation de la levée en masse d'août-septembre 1793[2]. Je trouve aussi l'auteur trop enclin à glorifier le Comité de Salut public et son système terroriste, qui ne m'a jamais paru indispensable pour sauver la France; on aurait pu faire « marcher » les généraux, sans couper tant de têtes de chefs, malheureux plutôt que coupables, et nous voyons bien aujourd'hui qu'on peut défendre

1. Je n'entends parler ici que de ce que j'ai étudié de près. Mais pour les départements du Rhin, par exemple, on ne saurait nier — les procès-verbaux administratifs et les correspondances officielles le démontrent — que trop souvent les volontaires, venus d'autres départements, ont montré une indiscipline manifeste, allant jusqu'au meurtre d'officiers municipaux en fonctions, qui s'opposaient à leurs violences.

2. La fameuse levée de toute la population mâle des deux départements du Rhin, appelée le 18 août à se porter contre les envahisseurs, « afin de les écraser par leurs masses », par un arrêté d'une poignée de représentants en mission affolés, qui se rencontrèrent à Strasbourg, offrit en effet un spectacle lamentable et grotesque plutôt que grandiose. On vit alors les foules urbaines et rurales, ameutées par le tocsin, errer ahuries sur toutes les routes, durant plusieurs journées, sans armes, sans vivres, sans chefs, pour se débander ensuite et refluer dans leurs villages, sans avoir rendu le moindre service à la chose publique. L'incroyable impéritie de ceux qui ordonnèrent cette levée sans avoir su l'organiser mérite d'autant plus d'être signalée qu'en des temps plus récents, certains hommes politiques se sont engoués de mesures semblables.

avec succès le sol de la patrie sans avoir recours à l'échafaud[1]. Mais, considéré dans son ensemble, l'ouvrage de M. Mathiez agira comme un tonique réconfortant sur ses lecteurs et nous souhaitons à l'auteur de *la Victoire en l'an II* qu'il puisse écrire bientôt l'histoire de *la Victoire de 1917*[2].

Il nous reste à parler d'un dernier ouvrage pour clôturer ce bulletin. Le volume de M. Cherfils sur *Bonaparte et l'Islam*[3] est à la fois un travail historique et un exposé doctrinaire des idées propres à l'auteur sur la supériorité de l'Islam comparé aux autres religions professées par l'humanité actuelle. On peut ajouter, en tenant compte de l'intéressante préface du chérif Abd-el-Hakim et de certaines explications de M. Cherfils lui-même, qu'il poursuit également un but pratique, fort louable, quoique difficile à atteindre, celui de fondre la mentalité musulmane qui « déterminera l'avenir franco-islamique », tout au moins dans nos territoires, avec la mentalité générale de la France moderne, issue de la Révolution[4]. C'est la partie historique seule qui est de notre compétence. On y trouve un premier chapitre, *Bonaparte et l'Islam*, où sont réunis de nombreux extraits tirés de la correspondance du général au cours de l'expédition d'Égypte ou du *Mémoire sur l'administration intérieure des pays conquis*. Le second chapitre, *l'Islam et Bonaparte*, forme, pour ainsi dire, la contre-partie du précédent; il contient des extraits des chroniques arabes d'El Djabarti et de Nakoula et la correspondance de Bonaparte avec le divan du Caire, le chérif de La Mecque, le sultan du Darfour, etc. La troisième par-

1. L'auteur s'avance aussi beaucoup en affirmant que « la Terreur n'a brisé aucune plume qui fût au service de la patrie » (p. 222). Comment ne pas se rappeler immédiatement les noms de Bailly, Condorcet, André Chénier, Lavoisier, Camille Desmoulins et de tant d'autres écrivains de talent, de savants distingués qui périrent sur l'échafaud?

2. Je dois noter encore quelques errata sans grande importance. P. 193, il faut lire *Simond* pour *Simon*. — P. 251, M. de Flachslanden n'était pas *comte*, mais *baron*. — P. 195, Jullien (de Toulouse) ne périt pas pendant la Terreur, car il n'est mort qu'en 1821.

3. *Bonaparte et l'Islam*, d'après les documents français et arabes par Christian Cherfils. Préface du chérif Abd-el-Hakim, Paris, A. Pedone, 1914, 303 p. gr. in-8°, avec phototypies.

4. Cette question d'une fusion de la pensée moderne et de la pensée islamique offre évidemment un champ d'action généreux à ceux qui sont convaincus que la mentalité orientale n'est pas immuablement fermée aux fluctuations des idées d'Occident et qui croient à la possibilité d'une renaissance arabe comme aux siècles des califes. Qui ne souhaiterait qu'il en fût ainsi? Mais ce serait forcément une œuvre lente et séculaire, car nos vaillants musulmans d'Afrique ne sont plus les Arabes de Bagdad ni les Maures de Cordoue ou de Grenade.

tie, *Bonaparte au Caire expliqué par Napoléon*, consiste principalement en extraits des *Campagnes* rédigées à Sainte-Hélène; la quatrième enfin expose plus amplement les vues particulières de l'auteur, sous le titre : *Examen, au point de vue positif, de l'opinion de Bonaparte touchant la supériorité des principes de l'Islam.* M. Cherfils y a joint huit appendices dont la plupart sont destinés à montrer « la persistance chez Napoléon de l'opinion de Bonaparte » sur la supériorité de l'Islam. On y trouve aussi l'entretien de l'empereur avec Gœthe sur le *Mahomet* de Voltaire, différentes pièces sur l'expédition d'Égypte et une *Bibliographie.*

L'auteur a réuni dans son ouvrage bien des documents curieux sur les dispositions favorables de Bonaparte envers les adhérents du prophète, soit que, dans le texte (arabe) de sa proclamation du 2 juillet 1798, il écrive : « Dites à votre peuple que les Français aussi sont des musulmans sincères[1] ! », soit qu'il parle au cheik El Massri, le 28 août suivant, des « principes de l'Alcoran qui sont les seuls vrais et qui peuvent seuls faire le bonheur des hommes ». Mais il s'agirait de s'entendre sur le fond de cette « âme toujours plus ou moins musulmane » de Bonaparte. Notre auteur croit naturellement à « l'absolue sincérité des proclamations du Caire » et regrette seulement que le peuple et les chefs indigènes « n'aient pas su mesurer l'importance de l'heure » devant des avances pareilles. Il ne semble pas se douter qu'Arabes et Turcs devaient être peu enclins à croire à la sincérité du conquérant dont ils sentaient le joug, malgré ses belles paroles. On se demande d'ailleurs comment il serait possible d'établir sérieusement la foi religieuse d'un homme qui disait, tel jour, à Gourgaud : « Je ne crois pas que Jésus ait jamais existé et je croirais à la religion chrétienne si elle existait depuis toujours », et qui, le lendemain, affirmait à Montholon : « Je vous dis, moi, que Jésus-Christ n'était pas un homme » (sous-entendant, « mais un Dieu »). Ce qui ne l'empêchera pas de constater, par ailleurs, que « Mahomet et ses Moslems arrachèrent plus d'âmes aux faux dieux, culbutèrent plus d'idoles, renversèrent plus de temples en quinze ans que les sectateurs de Moïse et de Jésus-Christ ne l'ont fait en quinze siècles ». Qui décidera donc à quel moment les paroles de Bonaparte furent « effrontément hypocrites » et quand il fut sincère? Était-ce quand il parlait au Caire, ou quand il posait, encensé par tous les évêques de France, pour le restaurateur de l'Église catholique, ou quand il retournait, dans sa captivité douloureuse, à ses fantaisies orientales, « où le musulman du Caire reparaît

1. Dans le texte français de cette proclamation, il n'osa pas être aussi affirmatif sur les sentiments de ses soldats.

d'étrange sorte »? Aussi, bien que M. Cherfils repousse avec indignation toute hypothèse d'un mensonge conscient, il ne reste à l'historien, comme au psychologue, qu'un moyen rationnel d'expliquer l'attitude de Napoléon. Absolument indifférent à la vérité abstraite, absolument dégagé de toute contrainte morale, le général heureux, comme plus tard l'empereur, n'a vu dans les idées religieuses de son temps qu'un instrument de règne et, selon les exigences de sa situation personnelle, il adoptera sans aucun scrupule les attitudes les plus contradictoires. Nul ne lui refusera le témoignage d'avoir su jouer, avec un prestige merveilleux, ce rôle difficile. Mais on peut constater aussi qu'en définitive ni l'Église ni l'Islam n'ont été ses dupes et que le mot cruel de Pie VII à Fontainebleau, son fameux *Commediante!* aurait pu lui être lancé déjà, quinze ans plus tôt, par le grand chérif de La Mecque[1].

Rod. Reuss.

1. En dehors de la thèse principale de l'ouvrage, qui nous semble exagérée, et même erronée si tant est que l'auteur prétende nous faire connaître la vérité vraie sur la *pensée intime* de Bonaparte, on doit dire encore que la composition du livre est assez défectueuse, que les répétitions y sont fréquentes, que les appendices auraient dû être incorporés, en majeure partie, à l'exposé principal.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Mgr L. Duchesne. **Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule.** T. III : *les Provinces du nord et de l'est.* Paris, E. de Boccard, 1915. In-8°, 270 pages.

Le t. III des *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* de Mgr Duchesne était attendu avec impatience; les t. I et II avaient paru en 1894 et en 1900; une seconde édition du t. I fut bientôt nécessaire et fut publiée en 1907 : ce qui atteste le grand succès en France de cet ouvrage d'érudition austère. Le t. III achève l'œuvre; il est consacré aux cinq provinces de Trèves, Reims, Mayence, Cologne et Besançon[1]. Des évêchés relevant de Mayence et de Cologne, il n'y est naturellement question que de ceux qui étaient situés sur le territoire de l'ancienne Gaule, Worms, Spire et Strasbourg pour Mayence, Utrecht et Tongres pour Cologne (on sait que le siège de Tongres a été dans la suite transféré à Maastricht, puis à Liège); Mgr Duchesne ne traite pas — et avec raison — des sièges créés sur la rive droite du Rhin par saint Boniface ou par Charlemagne et ses successeurs et rattachés à ces deux métropoles.

Le premier chapitre est une introduction générale. Il est d'une remarquable netteté et précision; il contient le nombre strict de mots nécessaires pour expliquer la pensée de l'auteur; aucun d'entre eux ne se pourrait retrancher. Mgr Duchesne nous explique comment au IIIe siècle se sont créées les provinces de Belgique Ire (Trèves capitale), de Belgique II (Reims), de Germanie II (Cologne), de Germanie Ire (Mayence) et de *Maxima Sequanorum* (Besançon); ces provinces civiles devinrent les provinces ecclésiastiques du moyen âge et leurs chefs-lieux furent les métropoles. La province se divisa en cités qui devinrent le siège des évêchés, non sans que les événements historiques, les invasions des barbares, les partages des rois mérovingiens n'aient amené de notables changements dans les limites de ces cités. A l'origine, il n'y avait qu'une cité des Helvètes; les colonies d'Augusta Rauricorum (Augst) et de *Julia Equestris Noviodunum* (Nyon) devinrent le centre de deux cités nouvelles; il y eut donc chez

1. Nous sommes un peu surpris de trouver à la fin du volume ces mentions : *Nihil obstat. Parisiis, die 13a octobris 1915. F. Mourret; Imprimatur, Parisiis, die 14e octobris 1915. H. Odelin, v. g.* Nous concevons difficilement que M. F. Mourret, qui est un honnête compilateur de l'histoire ecclésiastique, soit juge du grand historien de l'église qu'est Mgr Duchesne. Dans les précédents volumes, on ne trouve aucune attestation semblable. Pourtant, chacun des volumes de l'*Histoire ancienne de l'Église* est revêtu d'un imprimatur.

les Helvètes trois évêques, à Avenches dont le siège sera transporté successivement à Windisch et à Lausanne, à Augst dont le prélat se fixa à Bâle et à Nyon. Sans doute à un certain moment l'évêque de Nyon alla s'établir à Belley; la ville de Nyon et une large bande de territoire au nord de Belley furent annexées à la cité de Genève et à la métropole de Vienne; mais Belley subsista comme diocèse particulier et resta soumis, comme Bâle et Lausanne, à la métropole de Besançon, bien qu'il formât une enclave dans le diocèse de Genève et celui de Lyon. Que Belley représente l'évêché de Nyon, c'est ce que Mgr Duchesne a prouvé par une démonstration très ingénieuse, et nous nous rallions entièrement à ses conclusions.

A chacune des cinq provinces ecclésiastiques du nord et de l'est est consacré l'un des chapitres suivants du volume (II-VI). On sait quelle est la méthode suivie. Mgr Duchesne recherche avec soin les anciennes listes épiscopales, les édite soit d'après d'anciennes éditions, particulièrement celles qui sont fournies par les *Monumenta Germaniæ*, soit directement d'après les manuscrits qu'il a vus lui-même (ainsi le catalogue A de Besançon) ou dont la collation lui a été envoyée (catalogue A de Reims). Il discute la date à laquelle ces catalogues ont été rédigés, quel degré de confiance ils méritent; et s'ils les reconnaît dignes de foi en totalité ou partiellement — dans leur dernière partie — ils les prend comme base de la liste des prélats qu'il va dresser lui-même. Si les catalogues lui paraissent arbitraires, il les laisse de côté et fait son travail sans se soucier d'eux, comme naturellement il a dû le faire, quand tout ancien catalogue fait défaut, ainsi pour Soissons ou Worms. Dans les listes qu'il accepte ou qu'il dresse, il mentionne les renseignements authentiques qu'il a trouvés sur chaque évêque soit dans les chroniques, soit dans les souscriptions de concile, dans les bulles pontificales, les diplômes ou les chartes. Il conduit son travail jusqu'au commencement du Xe siècle, signalant encore les prélats qui ont été nommés avant 901. Pour l'époque mérovingienne, il est en général complet; les textes qui subsistent sur ces prélats sont en somme rares. Pour l'époque carolingienne, il ne donne que les textes essentiels, pour bien fixer la chronologie des prélats, la date de leur avènement, celle de leur mort; et encore quand un prélat est très connu, comme Hincmar de Reims, il indique sans référence les dates essentielles, reconnues exactes par tous les historiens : « Hincmar élu au mois d'avril 845 au concile de Beauvais et consacré le 3 mai suivant par son suffragant Rothalde, évêque de Soissons. Il mourut le 23 décembre 882 à Épernay. » Mgr Duchesne a voulu non pas écrire une histoire des évêchés, mais nous donner une suite chronologique très exacte et raisonnée. Son ouvrage doit se substituer jusqu'à la fin du IXe siècle à la *Gallia christiana*. Voilà aussi pourquoi il ne discute pas, sauf exception, les théories émises par les auteurs modernes de monographies consacrées à tel ou tel évêché[1].

1. Il y aura évidemment divergence, sur bien des points, entre Mgr Duchesne

Les solutions adoptées par Mgr Duchesne sont toujours très nettes et je dirais volontiers très élégantes. On voit si bien pour quelles raisons il s'est décidé et le lecteur ajoute parfois des arguments à ceux qui sont exprimés de façon si sobre. Mgr Duchesne emporte presque toujours la conviction de ceux qui le consultent. Oh! il est bien sur ses gardes. Il n'est entraîné ni par le désir de reculer l'antiquité des églises de Gaule ni par celui d'exalter une église au détriment des autres, comme les auteurs de monographies; entre des prétentions rivales, il reste indifférent, traitant de chaque siège avec une égale impartialité. Il ne s'en laisse point non plus conter par les vies des saints; il sait trop bien comment naissent et se développent les légendes, comment elles se copient les unes les autres. Très pénétrante est sa discussion sur les origines chrétiennes dans la province de Reims; il montre comment, sur des thèmes identiques (un préfet persécuteur du nom de Rictiovarus, vivant au temps de Maximien; un ange visitant le martyr dans sa prison; le supplice au moyen de grands clous rougis au feu; une translation de reliques, le corps se faisant très lourd à l'endroit où le saint veut reposer), se sont constituées les passions de saint Quentin, des saints Rufin et Valère, Crépin et Crépinien, Fuscien et Victoric. Il sait aussi que parfois les listes épiscopales sont allongées parce qu'on tenta d'y introduire des saints honorés dans le diocèse, ainsi à Besançon, ou qu'on voulut combler, une fois la légende de l'apostolicité des églises créée, le vide de la liste pour les trois premiers siècles, ainsi à Trèves où l'on emprunta, pour boucher le trou, une partie de la liste de Tongres. En somme, la critique de Mgr Duchesne est toujours sûre; si souvent il aboutit à des négations, ses affirmations nombreuses sont acquises à l'histoire; elles constituent une certitude.

Il nous faut pourtant reconnaître que le volume semble avoir été rédigé déjà depuis un certain temps; d'importants travaux d'érudition récents ont échappé à l'auteur. Son t. III n'est, pour certains chapitres, plus tout à fait au courant des derniers résultats acquis par la science. Mgr Duchesne n'a pas connu les *Regesten der Bischöfe von Strassburg*, dont deux fascicules ont paru à Innsbruck en 1908; dans le pre-

et les auteurs de ces histoires. Voir, par exemple, les observations que présente sur le livre, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul*, du 20 mai 1916, l'abbé Eug. Martin, auteur de trois excellents volumes sur l'*Histoire des diocèses de Toul, Nancy et Saint-Dié*. Mgr Duchesne n'a pas admis dans sa liste l'évêque Adeodatus dont on trouve la souscription au bas des canons d'un concile tenu à Rome peu avant le VIe concile œcuménique : *Adeodatus humilis episcopus s. ecclesiae Leucorum, legatus venerabilis synodi per Galliorum provincias constitutae.* Il incline à croire qu'il s'agit de l'évêque irlandais (*episcopus Hibernensis*) qui a fondé sur les bords de la Meurthe le monastère portant son nom, Saint-Dié. On aurait mal interprété évêque *dans* la cité des Leuques par évêque *de* la cité des Leuques. Je plaiderais volontiers en faveur de Déodat, évêque de Toul. Il me paraît difficile qu'un synode gaulois ait délégué à Rome un moine irlandais. La découverte d'un document décisif pourrait seule lever cette petite difficulté.

mier, Hermann Bloch fait une critique très serrée des Annales alsaciennes de l'époque des Hohenstaufen; cette critique, comme il arrive souvent chez les érudits allemands, est de l'hypercritique et il nous est impossible de suivre M. Bloch dans toutes ses conclusions. Mais il y a un point où nous sommes obligé de lui donner raison, après avoir longtemps hésité. Les *Annales Argentinenses breves*, qui ont paru en 1787 dans le fascicule qui contient les preuves du t. II de l'*Histoire d'Alsace*[1] de l'abbé Grandidier, ont été fabriquées de toutes pièces et avec elles la liste des évêques de Strasbourg telle que Grandidier la donne, soi-disant d'après le manuscrit de ces Annales (liste n° 2 de Mgr Duchesne, p. 168). Grandidier a voulu démontrer par cette liste que les hypothèses qu'il avait présentées en 1776 au t. I de son *Histoire de l'église de Strasbourg* étaient fondées; sans doute il a renoncé à introduire dans sa fausse liste un évêque, Amand II, et à faire, à l'époque de Dagobert Ier, du fondateur du monastère *Elnonense* un prélat strasbourgeois; il a jeté par-dessus bord entre Ansoald et Videgern (nos 20 et 21) Juste II et Maximien II; mais, pour le reste, la liste trouvée après coup coïncide avec ses conjectures. Arbogast et Florent, les deux saints prélats demeurés populaires en Alsace, sont rejetés de part et d'autre à l'époque de Dagobert II. Grandidier du reste suivait de très près le système qu'avait proposé Henschen dans la préface mise par lui en 1648 en tête des vies de saint Amand (*Acta sanctorum*, febr., I, 837). Certainement, une telle liste n'a pu être fabriquée que par un érudit qui a lu Henschen, et Grandidier la fait remonter au XIIIe siècle! Mgr Duchesne, avec sa grande perspicacité, s'est aperçu que la liste des *Annales Argentinenses* est fautive; mais il n'a pas su distinguer le faux. Le second fascicule des *Regestes* des évêques de Strasbourg est dû à M. Paul Wentzcke et nous conduit des origines à 1202. En comparant l'œuvre de Wentzcke à celle de Duchesne, on voit que les deux auteurs sont en général d'accord. Le second est plus sobre, plus net; les observations du premier sont parfois trop longues pour un regeste et deviennent souvent des digressions, tant est grand son désir de ne rien omettre!

Mgr Duchesne connaissait du moins le premier regeste d'évêques publié en Allemagne, celui des archevêques de Mayence préparé par Jos. Friedr. Böhmer, à qui l'historiographie doit tant de belles initiatives, et complété et publié par Cornelius Will en 1877 et 1886 (du moins jusqu'en 1288[2]). A vrai dire, ce regeste n'a pu lui rendre de grands services puisqu'il ne commence qu'à la restauration du siège avec saint Boniface et qu'à partir de cette date nous sommes sur un terrain solide. Les observations que présente l'érudit français sur les prédécesseurs de Boniface sont bien à lui et il a fait ici une

1. Les preuves seules parurent; le t. II de l'*Histoire* ne fut pas publié; l'auteur mourut le 11 octobre 1787, dans sa trente-cinquième année.

2. La suite de ces regestes a été entreprise pour la période de 1289 à 1353 par Ernst Vogt (1 vol. achevé jusqu'en 1328 en 1913), pour la période de 1354 à 1396 par Fritz Vigener (1er fascicule paru en 1913).

conjecture très heureuse. Grégoire de Tours nous parle d'un évêque *Momociacus*, nommé Thaumastus, qui fut éloigné de sa ville épiscopale et mourut à Poitiers en odeur de sainteté (*de gloria confessorum*, c. 57) et d'un autre évêque Sigismundus qui invita en 589 le roi Childebert II à visiter sa ville épiscopale de *Momociacus* (H. F., IX, 29). Mgr Duchesne prouve, reprenant une hypothèse de Valois et Lecointe, qu'il faut lire *Moguntiacus*, et précisément un Sigismond figure sur la liste de Mayence, à peu près à la date indiquée. Si Thaumastus ne s'y trouve pas, c'est qu'il est mort loin de sa cité épiscopale et que les épitaphes des tombeaux ont servi à dresser les anciens catalogues. M. Aug. Longnon n'avait pas réussi à résoudre ce petit problème.

Les érudits allemands ont commencé un troisième regeste d'évêques pour le siège de Constance; un premier volume jusqu'en 1383 a été donné en 1895 par Paul Ladewig et Theodor Müller et un second par Karl Rieder est en cours de publication (quatre fascicules parus en 1913). Si nous signalons cette publication, c'est pour exprimer un regret. Constance, qui porte le nom de Constantin, était bien une ville gallo-romaine; une partie de son diocèse avait été sol romain et sol gaulois; Windisch, où avait siégé un moment l'évêque d'Avenches, fut englobé dans son ressort; et le diocèse comprit des localités sur lesquelles sans doute les évêques d'Augsbourg et de Coire en Vindélicie et Rhétie, mais aussi les évêques d'Avenches et de Bâle en Helvétie, avaient exercé leur juridiction. Mgr Duchesne ne traite pourtant pas de Constance. « C'est », écrit-il, « l'évêché allaman par excellence » (p. 20). Cette raison de son abstention nous semble une défaite; nous invoquons contre lui l'autorité des bénédictins qui ont compris le diocèse de Constance dans la *Gallia christiana*, au même titre que Spire et Worms.

Mais le livre de Mgr Duchesne aura une seconde édition et peut-être l'auteur nous donnera-t-il satisfaction. Aussi bien n'est-il pas de ceux qui s'imaginent qu'un travail soit absolument définitif; les additions et corrections qu'il fait ici (p. 227-230) à ses deux premiers volumes le prouvent assez. Il lui faut aussi être reconnaissant de l'index alphabétique de tous les noms d'évêques contenus dans ses trois volumes. Cet index est fait avec le soin le plus minutieux. Désormais, il sera facile d'identifier un évêque de la fin de l'empire romain, des époques mérovingienne et carolingienne, même si l'on ignore son siège; le volume et la page auxquels il est renvoyé nous apprendront la date de son pontificat et nous donneront les renseignements nécessaires. Mgr Duchesne a achevé un très utile travail, un beau travail d'érudition; nous donnera-t-il un jour le t. IV de son admirable *Histoire ancienne de l'Église*, qui est mieux qu'un beau travail d'érudition, qui est une œuvre?

Chr. PFISTER.

Pierre DUHEM. **Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic.** T. IV. Paris, librairie scientifique A. Hermann et fils, 1916. In-8°, 597 pages.

Dans le tome III de ce grand ouvrage, sur la valeur duquel nous n'avons pas à revenir[1], M. Duhem, dont nous devons déplorer la mort récente[2], nous fait assister aux péripéties de la lutte engagée, au sein des différentes écoles séculière, dominicaine, franciscaine, entre le système des excentriques et épicycles de Ptolémée et celui des sphères homocentriques d'Aristote et d'Al Bitrogi. Vers 1280, Ptolémée triomphe sur toute la ligne et, avec lui, la méthode d'observation qui veut sauver les apparences et mettre les hypothèses cosmologiques en harmonie avec les données de l'expérience.

Le tome IV ne le cède en rien comme intérêt à ses devanciers; il achève de ruiner tous les vieux préjugés, qui ont eu cours pendant si longtemps, sur les erreurs et les insuffisances scientifiques du moyen âge chrétien. Ce qui attire surtout l'attention de l'historien dans ce volume, c'est l'opposition très forte qu'établit l'auteur entre la vitalité de l'Université de Paris, où la victoire de Ptolémée donne naissance de 1280 à 1350 à une série de travaux très curieux, souvent même d'une puissante originalité, et la faiblesse des conceptions astronomiques qui ont cours au même moment en Italie. C'est sur ce contraste que nous voudrions insister.

La pensée des maîtres de l'Université de Paris, à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe, se présente à nous avec une extraordinaire variété. « Parmi eux », écrit M. Duhem, « il en est qui sont surtout philosophes; ce qui les préoccupe au plus haut degré, c'est la nature et la valeur même des hypothèses sur lesquelles repose l'astronomie de l'*Almageste;* ils se demandent jusqu'à quel point les mécanismes qui figurent cette astronomie sont conformes à la réalité; ils recherchent curieusement de quelle manière on pourrait modifier, simplifier ces mécanismes. Il en est, d'autre part, parmi les maîtres parisiens, qui sont, avant tout, astronomes; le perfectionnement des instruments et des méthodes d'observation, la construction des tables et des canons, la discussion du degré d'exactitude auquel s'accordent les calculs tabulaires et les résultats observés, tels sont les objets préférés de leurs recherches. La nature même des hypothèses leur importe peu, pourvu qu'elles sauvent correctement les phénomènes. » Parmi ces astronomes, que M. Duhem passe en revue tout d'abord, se détachent quelques figures bien attachantes : tel Guillaume de Saint-Cloud, auteur du calendrier de la reine Marie (seconde femme de Philippe le Hardi), inventeur d'instruments de mesure et de nouveaux procédés d'observation et qui, par surcroît, a écrit quelques pages prophétiques

1. Cf. *Revue historique*, t. CXX, p. 385, et t. CXXII, p. 122.
2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXIII, p. 442.

sur le rôle de la science à laquelle il attribue le pouvoir de prévenir les épidémies, d'annoncer l'approche des ennemis et de contribuer à leur défaite; tels Jean des Linières et son disciple, Jean de Saxe, qui essaie de vulgariser les fameuses tables alphonsines et critique avec beaucoup d'ingéniosité les hypothèses qu'elles supposent; tels enfin Jean de Murs et Firmin de Belleval qui, en 1345, proposent à Clément VI une réforme du calendrier que le pape, trop timoré, n'ose accepter, mais qui est à peu de chose près celle qu'adoptera Grégoire XIII. Tous ces astronomes rivalisent de curiosité et de sûreté dans l'observation, tandis que les physiciens ou philosophes, enregistrant les résultats acquis par eux, ne s'arrêtent plus à soutenir des doctrines contredites par cette observation astronomique et renoncent aux théories métaphysiques qui ne seraient pas d'accord avec elle. Saint Thomas d'Aquin considérait déjà, en plein XIIIe siècle, que les vérités révélées par l'expérience sont plus certaines que les doctrines philosophiques; l'école dominicaine l'a suivi avec enthousiasme dans la voie qu'il lui traçait; l'école franciscaine, l'Université de Paris n'ont pas voulu rester en retard et ont fait preuve des mêmes hardiesses. A Paris, les physiciens, comme les astronomes, adhèrent au système des excentriques et épicycles, avec cette seule réserve, d'ailleurs fort sensée, que les hypothèses de Ptolémée ne sont pas définitives et que la science, grâce aux progrès de l'observation, pourra peut-être trouver un jour d'autres moyens, plus satisfaisants encore, de sauver les apparences. Jean de Jandun (mort en 1328), grand admirateur d'Averroès, ose pourtant proclamer que l'autorité des sens est supérieure à celle d'Averroès; avant eux, dès la fin du XIIIe siècle, Gilles de Rome, disciple de saint Thomas, n'hésitait pas, lui non plus, à prendre parti pour Ptolémée et à proclamer que les hypothèses doivent non seulement sauver les apparences, mais qu'elles doivent le faire le plus simplement possible. Le système de Ptolémée devient, autour de 1320, le lien commun aux diverses doctrines thomistes, scotistes, nominalistes, qui fusionnent pour former une école à laquelle ce dernier nom est resté attaché, et que M. Duhem, avec beaucoup de raison, appellerait plutôt *éclectique*. Cette école est caractérisée non seulement par l'abondance de ses productions, mais par son influence en dehors : Jean Buridan, recteur de l'Université de Paris vers 1350, et Marsile d'Inghen, étudiant à Paris, puis recteur de l'Université de Heidelberg, ont importé la science parisienne en Allemagne. Il est très curieux de constater — ces pages sont parmi les plus nouvelles du livre — qu'au XIVe siècle les pays d'Empire sont intellectuellement tributaires de la France, dont la suprématie s'affirme aussi bien dans le domaine de la science que dans celui de l'art.

A côté des maîtres éminents de l'Université de Paris, les astronomes italiens font pâle figure : ce sont des « plagiaires impudents et maladroits » qui n'ont même pas le mérite de suppléer à leur défaut d'originalité par la rigueur de la méthode. Tandis qu'en France on classe

et on délimite avec soin les divers problèmes et les diverses sciences, les Italiens utilisent pêle-mêle les textes de la Bible, les observations faites à l'aide de l'astrolabe, les déductions géométriques, les rêveries astrologiques. L'astrologie est d'ailleurs la science qui est le plus en honneur : Guido Bonatti assimile les prophéties du Christ à des prédictions d'astrologue et Pierre d'Abano, « un homme mieux fait pour entasser une foule de choses que pour les digérer », suivant la pittoresque expression de Pic de la Mirandole, ramène à l'influence des astres les grands faits de l'histoire sacrée. Telles sont les grandes préoccupations de la science italienne! Et pourtant, dès 1175, l'Italien Gérard de Crémone avait mis en latin l'*Almageste* dont on n'aperçoit l'influence que dans une œuvre du XIVe siècle, le *Lucidator astronomiae*, mais que pas un astronome italien du XIIIe siècle n'a cité. C'est seulement à la fin du XVe siècle et au XVIe que l'Italie connaîtra le grand débat qui a passionné l'Université de Paris dès le XIIIe siècle; la renaissance italienne ne fera que reprendre et discuter à nouveau des problèmes qui avaient reçu leur solution en France deux siècles auparavant. Cette conclusion, qui se dégage de toute la seconde partie du *Système du monde*, constitue la grande nouveauté de l'œuvre de M. Duhem auquel on ne saura jamais assez gré d'avoir exhumé de l'oubli nos astronomes et nos physiciens parisiens; l'éminent savant a renouvelé par là l'histoire intellectuelle du moyen âge chrétien et il a prouvé qu'elle se concentrait presque exclusivement autour de la France.

Le tome IV renferme encore les premiers chapitres de la troisième partie, *la Crise de l'aristotélisme*, sur lesquels nous passerons plus vite, parce qu'ils sont destinés seulement à amorcer l'étude du conflit entre le système d'Aristote et la théologie chrétienne, sur lequel nous aurons à revenir à propos des tomes suivants. Dans une introduction générale, M. Duhem montre comment cette universelle synthèse qu'est la philosophie péripatéticienne, après avoir longtemps satisfait la curiosité humaine, s'est heurtée non seulement à la science qui a prouvé la fausseté de l'axiome aristotélicien suivant lequel tous les mouvements astronomiques se résolvent en rotations de sphères homocentriques à la terre, mais aussi à la théologie chrétienne, juive et musulmane : les trois religions s'accordent pour rejeter les conceptions théologiques d'Aristote, étroitement liées à ses conceptions astronomiques; elles ne peuvent admettre que Dieu soit « une intelligence éternellement immobile, simple moteur d'une matière première éternelle comme lui, cause première et cause finale de circulations célestes nécessaires et perpétuelles ». Pour elles, Dieu a librement créé le monde et le gouverne par sa Providence et, tandis qu'Aristote astreint l'homme au déterminisme le plus absolu, en l'enchaînant dans la périodicité des circulations célestes, elles saluent en lui le roi de la création à qui Dieu a donné la liberté et une âme immortelle. De là est résulté entre la philosophie péripatéticienne et la théologie

un âpre conflit, à l'égard duquel les différentes écoles n'ont pas observé la même attitude : les unes pensent qu'Aristote a dit toute la vérité sur l'Univers; d'autres repoussent complètement son enseignement; enfin il se forme, à côté de ces deux tendances opposées, un parti de conciliation, convaincu que les dogmes religieux sont seuls véritables, mais qui veut essayer de modifier celles des thèses d'Aristote qui sont contraires à la foi et à l'observation scientifique. Ce parti, qui sera représenté par Avicenne, Moïse Maïmonide et saint Thomas d'Aquin, se rattache au néo-platonisme qui s'est perpétué au moyen âge par l'intermédiaire des Arabes et qui constitue un effort pour fondre en une « harmonieuse synthèse » la pensée platonicienne, la pensée aristotélicienne et les dogmes. Le néo-platonisme arabe n'a pas été d'ailleurs sans provoquer de fougueuses réactions, comme celle d'Averroès qui défend le système d'Aristote dans son unité et son intégrité, mais il a eu une grande vogue au moyen âge. La suite, impatiemment attendue, du beau travail de M. Duhem nous fera voir quelle a été son influence et assister aux débats auxquels le système d'Aristote, ainsi transformé, a donné lieu[1].

Augustin FLICHE.

N. JORGA. **Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie**. Bucarest, Joseph Göbl. In-12. Tome I, 1915, 414 pages; tome II, 1916, 401 pages.

L'histoire si complexe des Roumains de Transylvanie est mal connue du public français. M. Jorga a donc rendu un grand service en exposant les destinées de ses compatriotes irrédentistes, depuis les origines jusqu'aux événements actuels, qui fourniront à leur histoire un épilogue. Écartant tout appareil critique, il a simplement exposé les résultats auxquels l'ont conduit des recherches considérables. Ce qui donne surtout à son livre un intérêt tout actuel, et presque tragique, c'est qu'il a su montrer, sans quitter le ton calme qui convient à l'histoire et sans se départir de la plus rigoureuse impartialité, la justesse des revendications de cette antique nation roumaine, leurrée par l'Autriche, écrasée par les Magyars et résolue pourtant à ne jamais abdiquer ses droits imprescriptibles. Si l'on pouvait lui faire un reproche, ce serait plutôt de s'être contenté d'une narration, d'ailleurs

1. Depuis que ces pages ont été écrites, une mort subite et prématurée a frappé le grand savant qui en est l'auteur. Nous avons dit, dans le précédent numéro de la *Revue historique* (t. CXXIII, p. 442), quelle place il occupait dans la science française; nous ne pouvons que déplorer à nouveau que *le Système du monde* reste inachevé. Toutefois, nous sommes en mesure d'annoncer à nos lecteurs que les volumes qui suivent immédiatement le tome IV et promettent bien des vues nouvelles étaient terminés au moment de la mort de leur auteur et nous souhaitons qu'ils puissent être publiés à brève échéance.

très substantielle, des faits et d'avoir laissé à ses lecteurs le soin de conclure; la démonstration, pour n'être pas formulée d'une manière explicite, n'en est peut-être que plus saisissante. Les premiers chapitres sont consacrés au problème des origines. L'auteur ne fait que reprendre en les fortifiant les arguments de Xénopol et établit contre Roesler et l'érudition germanique que les Roumains descendants des Daces et des colons latins sont bien les habitants primitifs de la Transylvanie. Ce bloc ancien, à peine modifié par des éléments slaves, a pu se maintenir malgré toutes les invasions. A défaut des sources écrites qui ont disparu lors de l'invasion mongole du XIIIe siècle, la nomenclature géographique, absolument différente de celle des pays hongrois et semblable au contraire à celle des provinces moldo-valaques, atteste l'ancienneté et la persistance de la race roumaine en Transylvanie. De même l'établissement des Saxons ne fut pas, comme l'ont soutenu les historiens allemands, une entreprise systématique destinée à peupler un « desertum ». Ce fut progressivement que des paysans de Flandre et du Bas-Rhin, entraînés par le mouvement d'émigration contemporain des croisades, vinrent s'établir au milieu des indigènes, fondant des villes et exploitant les mines de sel et d'argent. Leur constitution en communauté, « universitas Saxonum », ne date que du privilège d'André II en 1224.

La Transylvanie du moyen âge comprenait donc plusieurs régions autonomes sans autres relations entre elles que l'autorité supérieure du roi; la plus importante était la « Silva Blacorum », mentionnée dans le privilège de 1224 et dans toute une série de documents du XIIIe siècle. L'invasion des Mongols, en détruisant les communautés saxonnes, semble avoir accru l'importance de l'élément roumain. Des actes de partage entre Saxons et Roumains montrent l'égalité des deux races, et des corps valaques sont souvent cités dans les armées hongroises. Des chefs roumains prennent part aux assemblées de la province à côté des nobles hongrois et des bourgeois saxons. La situation des Roumains paraît avoir été très florissante sous la dynastie angevine, et au XVe siècle le Roumain Jean Hunyade, gouverneur du royaume de Hongrie et défenseur de la chrétienté contre les Turcs, employa en première ligne ses « fidèles guerriers des districts valaques ».

A partir de la fin du XVe siècle, cette prospérité cessa brusquement. La Transylvanie devint un champ de bataille où se heurtèrent dans une mêlée sans fin toutes les races de l'Europe orientale. La propagande hussite y suscita de terribles jacqueries qui se terminèrent en 1467 par le triomphe des nobles et l'établissement légal du servage. En revanche, à partir d'Étienne le Grand, les princes de Valachie s'emparent de plusieurs districts transylvains et créent des évêchés orthodoxes. Au milieu de l'anarchie qui suit la bataille de Mohacz, le prince de Moldavie, Pierre Rares, conquiert la Transylvanie et impose une rançon de 10,000 florins aux Saxons de Kronstadt. En 1599,

l'unité roumaine semble près de se réaliser avec Michel le Brave, prince de Valachie, de Moldavie et de Transylvanie; il s'entoure de ministres roumains et rédige sa correspondance en langue roumaine. Mais la chute tragique de Michel, assassiné par les nobles en 1601, marque la fin de l'indépendance roumaine en Transylvanie. Les princes magyars du XVIIe siècle, Gabriel Betlem et les Rakoczy, favorisent l'expansion du calvinisme, qui fait de l'église du pays une église d'État. Enfin, après la paix de Carlovitz en 1699, commence la période de la domination autrichienne.

Pour mettre en lumière le caractère de cette domination, l'auteur s'est contenté de laisser parler les faits. En l'espace de deux siècles, la politique autrichienne vis-à-vis des Roumains n'a jamais varié : elle s'est servie d'eux pour lutter contre l'esprit d'indépendance des Magyars; victorieuse, elle n'a jamais tenu les promesses dont elle les avait leurrés; vaincue, elle les a livrés pieds et poings liés à leurs ennemis. A cet égard, la politique de Joseph II annonce déjà celle de Ferdinand et de François-Joseph; l'histoire moderne des Roumains de Hongrie n'est que l'histoire de leurs déceptions et des trahisons dont ils ont été les victimes. Mais ce qui fait le principal intérêt de ce récit dramatique, c'est la formation de la conscience nationale roumaine qui trouve déjà son expression dans les revendications de l'évêque grec-uni Jean Micu (1730-1743), ainsi que dans le « Supplex libellus » de 1791, atteint sa plus grande intensité en 1848 et ne commence à prendre une forme révolutionnaire qu'après la grande trahison de 1867. Depuis le XVIIIe siècle, les Roumains de Hongrie revendiquent leur droit d'être une nation autonome sous le sceptre des Habsbourg. En dépit de déceptions sans cesse répétées, ils ont toujours eu foi dans la justice de la dynastie qui régnait à Vienne. C'est seulement quand il leur a été démontré que l'accord était impossible qu'ils ont commencé à tourner leurs regards vers leurs frères du royaume indépendant. L'intervention de la Roumanie dans la guerre actuelle n'est donc que le point d'aboutissement d'un conflit séculaire.

Dans l'histoire, si enchevêtrée d'intrigues de toute sorte, des relations entre les Roumains et le gouvernement autrichien, M. Jorga a fait une place qu'on trouvera peut-être excessive au récit des longues négociations qui aboutirent à la création des deux églises roumaines, l'église unie en 1701, l'église orthodoxe en 1864. Mais ce qui justifie l'importance attachée par l'auteur à ces questions ecclésiastiques, c'est que les deux églises roumaines formaient les seuls corps constitués, ayant un caractère national roumain, qui fussent reconnus par le gouvernement impérial. En fait, toute une série d'évêques, unis ou orthodoxes, comptent parmi les chefs du mouvement roumain.

Louis BRÉHIER.

R. W. Seton-Watson. **German, Slav and Magyar. A study in the origins of the great war.** Londres, 1916. In-16, 198 pages.

M. Seton-Watson, dont le nom est bien connu de quiconque s'occupe de l'histoire de l'Europe orientale, s'est proposé, dans ce livre, de montrer d'abord les liens de la question d'Autriche et de la question d'Orient, ensuite l'importance mondiale de la question serbe. Ce vaste sujet, il n'a pu l'épuiser en deux cents petites pages, mais il aurait été difficile de le traiter avec plus de clarté, de savoir et de chaleur convaincante. De la première à la dernière page, son intérêt ne faiblit pas.

Il va de soi qu'une étude qui embrasse plusieurs siècles et plusieurs peuples appelle quelques réserves. On pourrait chicaner M. Seton-Watson sur telle étymologie, telle erreur de détail, parfois sur des opinions un peu vieillies qui, pour avoir été classiques, n'en sont pas moins contestables. Par exemple, si la défaite d'Ottokar, au Marchfeld, a été un malheur pour le royaume de Bohême, il n'est pas certain que la nationalité tchèque en ait souffert; l'État plus qu'à demi allemand d'Ottokar aurait germanisé autant que l'a fait plus tard celui des Habsbourg. Et d'autre part, il est injuste de voir, dans les Jésuites, des germanisateurs systématiques; on ne doit pas oublier que plusieurs d'entre eux, dans la Bohême asservie des XVIIe et XVIIIe siècles, ont été de fervents patriotes.

En revanche, aucune réserve n'est à faire pour les chapitres consacrés à l'histoire contemporaine. M. Seton-Watson connaît très bien la partie magyare et yougo-slave de l'Autriche-Hongrie; il y a vécu, il en a étudié les langues, suivi la vie publique, connu la plupart des hommes importants; c'est en témoin oculaire qu'il en parle. Rien n'est plus clair, plus frappant que son étude de la mégalomanie raciale des Magyars. Comment ils ont dominé l'État dualiste, puis entraîné l'Allemagne dans le conflit qui, jadis, ne valait pas les os d'un grenadier poméranien, il le montre avec une abondance de documents où nous ne trouvons à regretter qu'une lacune. Il aurait pu parler un peu plus du comte Jules Andrassy, suivre son patient travail auprès de Bismarck, nous le montrer, quand il apprend l'intervention de Gortchakof en faveur de la France, en 1875, pouffant de joie, se renversant dans son fauteuil, les jambes en l'air. « Ça, Bismarck ne le pardonnera jamais aux Russes! » Cette *illustration* aurait sans doute édifié ceux des Anglais qui peuvent encore douter des causes lointaines de la guerre actuelle.

Sur la suite à en attendre, M. Seton-Watson ne s'éloigne guère des écrivains français. Nous pensons bien qu'il ne faut pas nous inquiéter de certaine phrase sur l'Allemagne qui devra rendre « la plus grande partie de l'Alsace-Lorraine et de la Posnanie ». Pourtant, en ce qui concerne l'avenir de l'Autriche-Hongrie, M. Seton-Watson hésite; il ne semble pas envisager la possibilité de son démembrement, et l'on est

un peu surpris de l'entendre louer le sens du devoir et la longue expérience de François-Joseph. Par contre, sur la question yougoslave, il est d'une netteté particulièrement utile dans un livre anglais. Certes, il y a eu chez nous aussi, au détriment des Yougo-Slaves, de monumentales inintelligences, mais certains hommes d'État anglais se sont de leur côté bien trompés ; ce n'est pas sans étonnement qu'on relit aujourd'hui la dépêche où Sir Édouard Grey constate, en juillet 1914, que les intérêts anglais, en Serbie, sont égaux à zéro. Ce qui est clair maitenant — ce qui le sera, du moins, pour tous les lecteurs de M. Seton-Watson — c'est que, pour l'Empire britannique, Belgrade vaut Bruxelles.

Émile HAUMANT.

René LOTE. **Germania. L'Allemagne et l'Autriche dans la civilisation et l'histoire.** Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916. In-12, 322 pages. Prix : 3 fr. 50.

A en croire M. Lote, le germanisme n'a donné à la civilisation rien d'original ni même d'utile, et il a fait à l'Europe et au monde beaucoup de mal en prétendant se dégager des inspirations ou des influences françaises et développer et affirmer un esprit propre. Quand la Germanie, au traité de Verdun, acquit « une existence indépendante de la France proprement dite, ce fut au détriment de l'Europe et de la civilisation » (p. 16). Le jour où, au XVIIIe siècle, lassée d'être une « servile emprunteuse », elle a rejeté « les traditions de notre esprit, la *raison* de nos classiques » et découvert « son *génie*... ainsi que son droit absolu à gouverner le monde », ce jour a marqué « le début du germanisme et de ses rêves insensés de domination universelle » (p. 10). L'Allemagne n'est faite, en vérité, ni pour l'indépendance ni pour l'unité : le grand interrègne a été une de ses époques les plus heureuses (« les *Allemagnes* disséminées commençaient leur histoire. Le monde germanique gagna beaucoup à ces efforts d'un labeur avisé, sans délire collectif, sans ambition d'empire », p. 19) et elle s'est fait autant de mal qu'elle en a fait à l'Europe en nourrissant, en opposition à la liberté française, le « rêve illusoire de libertés allemandes » (p. 164).

On sait de reste, par les ouvrages antérieurs de M. Lote, que l'Allemagne ne lui impose pas, et l'on ne s'étonnera pas de le voir reprendre ici les thèses qui lui sont chères. Elles contiennent une parcelle, parfois une part de vérité, mais elles sont terriblement exagérées et, dans leur air d'affirmation tranchante, elles ont tous les caractères d'axiomes à priori. Le lecteur au fait des questions et armé d'une connaissance personnelle du sujet trouvera quelque avantage à une lecture qui suscite sa réflexion, le pousse à la revision de jugements trop facilement admis et peut le conduire à corriger ou à rectifier cer-

taines opinions reçues trop favorables à l'Allemagne. Mais pour le public auquel s'adresse M. Lote, candidats au baccalauréat ou bacheliers, comme il dit lui-même dans sa préface, c'est-à-dire le grand public sans défense, son livre est d'autant plus dangereux que ses lecteurs seront plus portés à croire un auteur qui, visiblement, a étudié à fond son sujet. Or, précisément, il importe beaucoup que chez nous l'Allemagne soit bien connue, non pas seulement dans une élite, mais dans la masse de la nation; il importe, aujourd'hui, que l'on comprenne bien tout le sens de son histoire; et M. Lote, malheureusement, ne nous en donne qu'une image déformée par la prévention et la passion. Il encouragera, sans le vouloir peut-être, la chimère d'une future Allemagne morcelée, où la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, voire le Hanovre et la Hesse électorale redeviendraient des États indépendants, et dont tout l'ouest et le sud, au moins, tomberaient sous l'influence politique et intellectuelle de la France. Non pas qu'il dise expressément rien de semblable, mais c'est la conclusion pratique qui se dégage de tout son livre. Elle va à l'encontre de tout le développement historique de l'Allemagne; or, le tort de l'Allemagne n'a point été de chercher à conquérir son indépendance et son unité, mais de s'en faire une idée qui, nécessairement, devait aboutir à la mettre en conflit avec tous ses voisins, avec toute l'Europe et presque avec le monde tout entier. Le danger germanique n'est pas dans l'unité du peuple allemand ramené à ses justes et naturelles limites; il est dans la prussianisation de l'Allemagne. Telle est la vérité historique facile à démontrer par mille exemples : il serait bon qu'un historien aussi documenté que M. Lote, mais plus soucieux d'exactitude et de justice, l'opposât, pour l'usage du grand public, aux thèses intéressantes, mais hasardeuses et passionnées de *Germania*.

Il y a, d'ailleurs, dans ce livre beaucoup de vues fines et justes; mais trop souvent l'expression outrée ou obscure fait tort à la pensée. Aux pages 217-220, les origines philosophiques de l'idée moderne de l'État prussien sont fort bien expliquées; mais comment peut-on négliger de compléter le tableau en indiquant les influences historiques, situation géographique et politique de la Prusse, qui ont contribué à former cette idée? Aux pages 235-241, l'analyse du rôle des historiens dans la formation du patriotisme et de la discipline d'État allemands est pénétrante, mais l'évident parti pris de l'auteur nuit à l'effet de sa démonstration : il est assez naturel, après tout, que les historiens allemands aient vu l'histoire, et surtout l'histoire d'Allemagne, d'un point de vue spécialement allemand; ce qu'on peut à bon droit leur reprocher, c'est de n'avoir gardé aucune mesure, et d'avoir trop souvent incliné la vérité devant l'esprit patriotique. Aux pages 242-243, 262-263, sur la part et les ravages du mysticisme dans la science allemande, M. Lote résume avec bonheur des idées qui lui sont particulièrement familières. En d'autres endroits, il n'est pas exempt d'erreurs, d'affirmations ou de jugements qui étonnent. Si la phrase de la page 283, « En général, les maires, véritables fonction-

naires, sont les serviteurs dévoués de l'autorité impériale », n'est pas à force d'ellipses d'une obscurité impénétrable, elle montre que l'auteur ignore l'autonomie des villes allemandes, qui est, en matière proprement municipale, bien plus large et mieux garantie que chez nous. La page sur l'évolution du socialisme allemand (290) donnera au lecteur non averti les idées les plus inexactes; quelle qu'ait été l'attitude des socialistes depuis le début de la guerre, il est impossible de prétendre sérieusement qu'ils aient été ralliés au gouvernement, et, en secret, d'accord avec lui depuis les lois de protection ouvrière de 1883-1889. On sourira d'apprendre que le wagnérisme a été un instrument voulu d'impérialisme intellectuel (p. 308-309). On s'étonnera, par contre, de lire, à deux reprises (p. 305, 317), que la politique française avait préparé et, dès 1906, réalisé l' « encerclement » de l'Allemagne, affirmation aussi imprudente qu'inexacte, démentie par les déclarations les plus autorisées et par les faits. Le sous-titre, *l'Allemagne et l'Autriche*, est trompeur : car il ne sera question dans le livre que de l'Autriche « allemande » (p. 2) : c'était une confusion à ne pas laisser naître même un instant. Le caractère particulier de la civilisation allemande en Autriche n'est pas nettement marqué, et on ne voit pas l'action des influences slaves, italiennes et même orientales qui y ont marqué leur trace profonde : les quelques lignes consacrées à Lenau sont vagues, et de Maurice Hartmann, dont l'esprit révolutionnaire est en partie d'inspiration bohême, c'est-à-dire hussite, il vaudrait mieux ne pas parler que de se borner à dire, sans plus, que « son cas est assez particulier ». Quant aux questions politiques d'Autriche-Hongrie, il suffit de lire les pages 299-301 pour voir quelles libertés M. Lote prend ici avec l'exactitude historique.

On souscrira de tout cœur à ces phrases de sa préface : « La guerre... fait comprendre aux Français, chaque jour, que la connaissance judicieuse de l'histoire est indispensable à la vie d'une nation... L'histoire méthodique de l'État prussien et de l'Autriche allemande, avec l'histoire intellectuelle du germanisme, est autrement utile à la jeunesse et à tous que les notices traditionnelles sur les « nobles » échanges d'idées entre Gœthe et Schiller. » Le livre, ou plutôt les deux livres dont il trace ainsi le cadre restent à faire, puisque, ayant tout le bagage de connaissances nécessaire pour nous les donner, il n'a pas su, pu ou voulu les écrire.

Louis EISENMANN.

G. ALPHAUD. **L'action allemande aux États-Unis. De la mission Dernburg à l'incident Dumba.** Paris, Payot et Co, 1915. In-8°, XVI-498 pages. Prix : 5 fr.

Une mission aux États-Unis a permis à M. Alphaud de recueillir sur place des impressions directes et des renseignements intéressants sur la propagande en faveur de l'Allemagne qu'y ont poursuivie

d'abord M. Dernburg et, après son départ forcé, le comte Bernstorff. L'histoire si caractéristique de ces efforts nous est contée dans ce livre alerte et nourri, dont les lecteurs du *Temps* ont eu pour la plus grande partie la primeur. A peine rentré des États-Unis, M. Alphaud a pris, en Alsace, son poste de combat : on s'en voudrait donc de le chicaner sur certaines inadvertances qu'il n'a point eu le temps de rectifier, et dont quelques-unes d'ailleurs sont imputables sans doute aux typographes (par exemple p. 131, langue américaine; p. 145, 148, Hesse pris comme nom de ville allemande, puis de ville prussienne, Darmstadt comme nom d'homme; p. 85 et 87, Lord Bryce présenté, en termes d'ailleurs assez confus, comme Américain). Si le plan du livre est un peu lâche et l'exposition parfois un peu traînante, à d'autres moments au contraire trop écourtée, ce sont sans doute défauts difficiles à éviter quand l'on recueille en volume une suite de correspondances de journal sans les refondre. Il n'en reste pas moins, dans ces pages, beaucoup de faits intéressants, des vues souvent justes, et un précieux choix de documents en appendice (ce sont surtout des articles de M. Dernburg dans la presse américaine et des communiqués allemands de septembre 1914). M. Alphaud donne, au total, une idée assez exacte et assez complète de l'immense effort fait aux États-Unis par la propagande allemande, et l'on discerne bien les causes qui l'ont rendu vain. La méthode de M. Dernburg est bien caractérisée, et les différences qui la séparent de celle du comte Bernstorff bien accusées (p. 262 et suiv.). Peut-être ne sont-elles pas l'une et l'autre assez expliquées. Le comte Bernstorff a les procédés d'un junker. M. Dernburg, que M. Alphaud, induit en erreur par ses titres de docteur *honoris causa* et de secrétaire d'État, semble tenir pour un homme d'Université et un fonctionnaire, est, en fait, un grand commerçant, appelé de la direction d'une des premières banques d'Allemagne au ministère des Colonies pour essayer d'en extirper l' « assessorisme » et d'y faire une administration plus souple, plus commerciale et plus productive. Aux États-Unis aussi, il a fait la diplomatie d'un commerçant. S'il a échoué, c'est sans doute qu'il s'est heurté à la raison et à la conscience du peuple américain, mais c'est aussi que ses habiletés étaient trop grosses, sa psychologie trop sommaire, son tact trop court. M. Lavisse, dans la belle préface qu'il a mise au livre de M. Alphaud, remarque qu'en fait la question posée par la propagande allemande dans les milieux germano-américains est celle de l'existence même des États-Unis comme nation, comme patrie. Évidemment, M. Dernburg n'a pas compris cela; et il n'a pas vu que, la question posée ainsi, tous ses efforts ne pouvaient aboutir qu'à opposer plus violemment à l'Allemagne tout ce qui, aux États-Unis, veut avant tout être les États-Unis. Peut-être ne serait-il pas paradoxal de dire que la propagande allemande eût eu plus de chance de succès si, de propos délibéré, elle eût ignoré les Germano-Américains pour ne s'adresser qu'aux Américains « sans trait d'union ». Mais il eût fallu

pour cela que ni M. Dernburg — dont au demeurant M. Alphaud s'exagère peut-être un peu l'action personnelle aux États-Unis et l'autorité en Allemagne — ni le comte Bernstorff, qui a repris ses efforts, ni l'empereur et le gouvernement, qui les inspiraient tous les deux, ne fussent Allemands.

L. EISENMANN.

E. WAXWEILER. **Le procès de la neutralité belge. Réplique aux accusations.** Paris et Lausanne, Payot et C°, 1916. In-8°, 136 pages. Prix : 2 fr.

Pour couvrir la faute et atténuer le crime qu'elle a commis en violant la neutralité belge, l'Allemagne a imaginé de prétendre que la Belgique y avait manqué la première en liant partie avec l'Angleterre et la France. La réfutation décisive de M. Waxweiler dans sa *Belgique neutre et loyale* (cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 176) n'a point fait taire cette campagne d'insinuations et de calomnies. Elle se juge d'elle-même; mais, parmi ces brochures et ces publications diverses, il y en a dont les signataires possédaient jusqu'ici dans le monde savant une notoriété de bon aloi, et d'autres dont l'autorité plus ou moins officielle risquerait d'ébranler encore, malgré tant d'évidence, certaines consciences timorées de neutres; il y en a même quelques-unes dont les auteurs sont probablement de bonne foi. C'est pourquoi M. Waxweiler a cru nécessaire de répondre à une campagne qui, au total, ne méritait certes pas tant d'honneur. Groupant tous les arguments qu'on lui oppose sous trois chefs — politique, historique, juridique — il apporte, sur les trois points, une démonstration nouvelle, appuyée souvent de documents inédits.

1° Argument politique. — « En bonne politique, la résistance de la Belgique est incompréhensible. » Mais toute l'histoire du royaume de Belgique est dominée par l'idée de la neutralité, par l'effort fait pour la maintenir dans toutes les crises de la politique européenne; car la neutralité, pour la Belgique, c'était, dans l'Europe d'hier, sa vraie raison d'être, la condition préalable de l'indépendance nationale et de l'existence même. Pour la défendre, la Belgique s'est tour à tour exposée au mécontentement de ses trois grands voisins. Accepter l'ultimatum allemand ou prêter l'oreille, quinze jours plus tard, aux offres d'entente de l'Allemagne qui occupait déjà son territoire, c'était non seulement manquer au devoir que lui imposait le droit public européen, mais renoncer définitivement à être un État indépendant et s'offrir elle-même à l'assujettissement dont toute sa politique jusqu'alors avait eu pour objet essentiel de la préserver.

2° Argument historique. — « Si la Belgique a résisté, c'est qu'elle était déjà engagée. » Le grand cheval de bataille de l'accusation, ici, ce sont les rapports Ducarne et Jungbluth (cf. *Rev. histor.*, *loc. cit.*,

p. 179). Or, reprenant l'analyse de ces documents et la poussant plus dans le détail encore qu'il n'avait fait dans la *Belgique neutre et loyale*, M. Waxweiler prouve très nettement que l'hypothèse même où se plaçait l'état-major belge pour discuter les conditions éventuelles d'une intervention anglaise était que la Belgique fût au préalable attaquée. Il établit ensuite que les études de l'état-major avaient porté tout autant sur l'hypothèse d'une violation du territoire par des armées anglo-françaises marchant contre l'Allemagne que sur l'hypothèse contraire. Il révèle encore un précédent qui eût dû rendre l'Allemagne plus discrète dans ses accusations, si elle avait été sincère : en 1875, c'est l'attaché militaire allemand qui demandait au ministre des Affaires étrangères belge l'exécution de travaux de défense à Liège et Namur, et non point cette fois en vue d'une collaboration pour défendre la neutralité belge contre une attaque, mais dans l'intérêt militaire direct et unique de l'Allemagne. Et enfin, les rapports mêmes des diplomates belges qu'a publiés le gouvernement allemand, ces fameux *Belgische Aktenstücke*, témoignent en faveur de la Belgique : s'ils s'expriment librement dans un sens plutôt favorable à l'Allemagne, si même le comte Greindl, le ministre de Belgique à Berlin, témoin volontiers invoqué par l'Allemagne et peu suspect assurément de partialité contre elle, ne nomme jamais les conversations de 1906 et 1911 que « démarches, ouvertures, propositions », c'est bien, sans doute, qu'elles n'avaient abouti à aucun engagement, à aucune convention ; car il ne serait guère admissible que les représentants du gouvernement belge dans les capitales intéressées fussent restés dans l'ignorance d'actes si importants et si graves, s'ils avaient existé. Mais, d'ailleurs, il y a, contre l'argument allemand, une preuve encore plus forte : jusqu'au 4 août 1914, la concentration belge, qui plaçait le gros des troupes d'avant-garde face à la France et à l'Angleterre, ne fut pas modifiée ; et, pour la tourner contre l'Allemagne, le commandement belge attendit, plus de vingt-quatre heures après la remise de la sommation allemande, d'avoir la certitude que l'Allemagne allait recourir à la force pour obtenir passage.

3° Argument juridique. — « La Belgique n'avait pas à résister, car son territoire n'était pas inviolable. » Il est remarquable, en ce cas, que le chancelier ait déclaré, le 4 août 1914, qu'en faisant passer ses troupes par la Belgique, l'Allemagne avait porté atteinte au droit. Mais l'argument, découvert après coup pour les besoins d'une mauvaise cause, est d'ailleurs formellement démenti par les déclarations de Talleyrand, bien placé pour définir la neutralité belge, puisqu'il est l'auteur du protocole de Londres. La Belgique est, en vertu de ce protocole, « dans la même position que la Suisse » ; or, même en Allemagne, on ne doute pas que la Suisse ne soit inviolable. Que serait d'ailleurs une neutralité permanente non garantie par l'inviolabilité du territoire? Les défenseurs de l'Allemagne arguent des anciens droits de passage et de garnison concédés aux voisins de la Belgique ;

mais, précisément, les textes mêmes des conventions de novembre 1831 montrent les puissances décidées à abolir jusqu'aux dernières traces de ces droits, et à entourer la neutralité de la Belgique nouvelle des garanties les plus complètes et les plus efficaces.

La faiblesse de la thèse allemande ressort d'ailleurs des moyens auxquels on a recours pour la défendre. M. Waxweiler donne, sur ce chapitre, deux exemples péremptoires. Pour établir la connivence de la Belgique avec les alliés, M. Grasshoff, dans une brochure que la *Revue historique* a tenu à signaler (t. CXX, p. 400), et dont M. Waxweiler se borne avec trop d'indulgence à dire que « véritablement les droits de la logique et du bon sens y sont ignorés » (p. 119), avait fait grand bruit des prétendues déclarations de trois prisonniers français dont les régiments auraient franchi la frontière dès le 31 juillet et le 1er août. Or, d'une part, l'examen attentif de ces déclarations y découvre plusieurs contradictions et de graves inexactitudes, et, d'autre part, il est établi officiellement qu'aucun des régiments en question n'est entré en Belgique avant le 6 août. Voudrait-on même accorder à M. Grasshoff et aux autorités militaires allemandes qui lui ont fourni ses documents le bénéfice de la bonne foi, qu'on ne le pourrait plus après avoir lu les pages 40-49 et surtout la page 50 de M. Waxweiler. Elles donnent d'étranges exemples des méthodes allemandes de discussion et de démonstration, et la page 50 dénonce un véritable faux. Dans la *Belgique neutre et loyale*, M. Waxweiler avait signalé l' « erreur » de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* traduisant, dans un rapport du chef d'état-major belge, « conversation » par « Abkommen » (convention). Or voici que, dans une brochure officieuse publiée à Berlin (novembre 1914), en même temps en allemand et en français, et qui reproduit ce rapport, l'édition allemande porte « Abkommen » et l'édition française « conversation ». On conviendra avec M. Waxweiler (p. 51) qu'il est évident que si, à Berlin, on a pu, dans une édition, faire *typographier* correctement, c'est qu'on avait *lu* correctement. Mais alors, si on avait lu correctement, la traduction inexacte est un faux, et elle l'est d'autant plus certainement que la *Norddeutsche Allgemeine* a voulu la faire passer pour une « insignifiante erreur de traduction ».

Le déplorable accident qui, il y a quelques mois, a coûté la vie à M. Waxweiler a privé la Belgique d'un des hommes en qui elle plaçait le plus d'espoirs pour le jour de sa restauration nationale. Il lui a laissé du moins, dans la *Belgique neutre et loyale* et le *Procès de la neutralité belge*, deux démonstrations irréfutables de sa parfaite innocence et de son droit à une éclatante réparation.

Louis EISENMANN.

André Chéradame. **Le plan pangermaniste démasqué : le redoutable piège berlinois de la « partie nulle ».** Paris, Plon, 1916. In-16, 356 pages, avec 31 cartes.

L'auteur commence par établir que Guillaume II a été, sinon le « créateur », du moins le « metteur en œuvre » du « plan pangermaniste politique et militaire ». S'est-il mis à la besogne « fort peu de temps après son avènement » en 1888? Le premier texte impérial cité date de 1898 et c'est seulement après la disgrâce de Bismarck que le kaiser a pu développer ses idées personnelles. Peut-être faut-il en chercher l'expression primitive dans une brochure fameuse en son temps, mais que notre littérature de guerre paraît avoir oubliée : *l'Avenir des peuples de l'Europe centrale*, parue à Berlin à la fin de 1890 et signalée au public français, le 15 janvier 1891, dans une « Lettre d'Allemagne » au *Temps*. Elle a été traduite en français la même année par un patriote alsacien, M. Lalance, qui, dans ses *Souvenirs* publiés en 1914, peu avant la guerre, révèle (p. 60) qu'elle a été « attribuée à un très haut personnage ». Le bruit a couru en effet que l'auteur serait l'illustre économiste Schmoller, à l'instigation directe du kaiser. Toutes les thèses pangermanistes du règne de Guillaume II proviennent, en filiation proche ou lointaine, de celle-là.

Selon M. Chéradame, le plan pangermaniste « a été établi sur ses bases fondamentales dès 1895 », date de la publication de *la Grande Allemagne et l'Europe centrale en 1950*, et il aurait pris sa forme définitive en 1911 dans *la Grande Allemagne, l'œuvre du XXe siècle*, de Tannenberg. Mais tant que la personnalité de Tannenberg ne sera pas mieux connue et ses attaches officielles mieux établies, il semble téméraire de lui attribuer l'honneur, peu enviable, d'avoir en quelque sorte dicté par avance le plan de l'offensive allemande sur les deux fronts d'est et d'ouest au cours de la présente guerre. Assurément, il est indéniable que la « carte de la guerre », telle que les « fronts » la dessinaient au début de 1916, n'est pas sans présenter une certaine analogie avec le plan de Tannenberg. Et c'est pourquoi les considérations que développe ensuite M. Chéradame conservent toute leur valeur, malgré les incertitudes qui subsistent sur les origines du plan pangermaniste de 1911 ; à supposer qu'il y ait eu réellement un plan tracé d'avance, bien des indices permettant de supposer que l'Allemagne, ivre de sa force, s'est ruée au butin, sans autre idée que de gagner le plus possible. Mais elle n'avait pas prévu la bataille de la Marne, et il est vraisemblable que la « carte de la guerre » résulte moins d'une volonté victorieuse que des vicissitudes militaires. Mais, quelle qu'en soit l'interprétation historique qu'on en pourra donner plus tard, elle existe, et si la paix devait être conclue sur les bases que pendant de longs mois il a paru qu'elle indiquait, sans qu'il y eût, à proprement parler, ni vainqueurs ni vaincus, en « partie nulle », M. Chéradame montre excellemment qu'en fait le pangermanisme triompherait.

Le plan pangermaniste démasqué aura, sans nul doute, de nombreux lecteurs qui apprécieront l'argumentation pressante de l'auteur, ses cartes ingénieuses et claires, son information abondante et ses conclusions, dont plusieurs ont été publiées avant la guerre, car M. Chéradame est un de nos rares écrivains politiques dont les événements actuels ont justifié les prévisions. L'idée principale du livre est que la possession de la ligne Hambourg-Berlin-Vienne-Constantinople-Bagdad-golfe Persique assurerait à l'Allemagne la domination mondiale, que, par conséquent, les fronts d'Orient et d'Occident sont étroitement solidaires et que les États encore neutres, y compris les deux Amériques, se trouveraient directement menacés dans leur indépendance si l'Allemagne réussissait. Les destinées du monde entier sont en jeu, et ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur d'avoir ainsi démontré, de la manière la plus large, que la victoire est nécessaire.

G. PARISET.

Deutsche Kultur, Katholizismus und Weltkrieg..., hrsg. von Georg PFEILSCHIFTER. Fribourg-en-Brisgau, Herdersche Verlagsbuchhandlung, 1915. Gr. in-8°, VIII-494 pages.

Le livre publié au printemps de 1915 par le « Comité catholique de propagande française à l'étranger », sous le titre de *la Guerre allemande et le catholicisme*, a provoqué de l'émoi en Allemagne. Une première « défense » publiée à Berlin[1] n'a point paru suffisante. En août 1915 a été constitué un « Comité de travail pour la défense des intérêts allemands et catholiques dans la guerre mondiale ». Placé sous la présidence d'honneur du comte von Hertling, président du Conseil des ministres de Bavière, et sous la présidence effective du professeur-prélat docteur Joseph Mausbach, de l'Université de Munster en Westphalie, il se compose de quarante-six membres, dont vingt-neuf professeurs d'enseignement supérieur. Déjà, en juin, quelques catholiques réunis à Coblence avaient décidé la publication d'une réponse aux catholiques français. Le travail fut confié à vingt collaborateurs (huit notabilités laïques ou ecclésiastiques et douze professeurs d'université), recrutés par moitié dans le Comité de défense et au dehors. Ils s'appellent Briefs, Ebers, von Faulhaber, Finke, von Grauert, Hoeber, Kiefl, Knöpfler, Lippert, Mausbach, Meister, Muth, Pfeilschifter (le secrétaire de la rédaction), Pieper, Platz, Sauer, Sawicki, Schmidlin, Schrörs et Switalski. On doit convenir que si grande que puisse être leur notoriété en Allemagne, elle n'a pour la plupart d'entre eux jamais franchi la frontière.

1. *Der deutsche Krieg und der Katholizismus. Deutsche Abwehr französischer Angriffe*, hrsg. von deutschen Katholiken. Berlin, Verlag der Germania, in-4°, 127 p. (cité dans *Deutsche Kultur, Katholizismus und Weltkrieg*, p. VIII et *passim*).

Mais il est arrivé que des « épîtres d'hommes obscurs » aient eu un retentissement historique et mondial, et telle est bien l'ambition des rédacteurs. Le livre, achevé en novembre 1915, a d'abord été tiré à 10,000 exemplaires; il doit être traduit en anglais, français, hollandais, italien, portugais et espagnol; il prétend non seulement réfuter l'ouvrage des catholiques français et avec lui d'autres publications de guerre, comme *les Allemands destructeurs des cathédrales*, les *Études et documents sur la guerre* ou les *Pages d'histoire*, mais encore réaliser une « valeur durable », en « montrant positivement ce que nous autres Allemands, et en particulier nous, Allemands catholiques, sommes en réalité ». Et en effet, il est fort imposant. L'un des collaborateurs écrit que les adversaires de l'Allemagne, quand ils emploient contre elle l'arme empoisonnée du « mensonge littéraire », peuvent exercer une certaine action par « l'habile groupement des faits, la fascination du style et les avantages éblouissants de la diction française » (p. 140). Mais l'Allemand, qui ne ment jamais, comme chacun sait, méprise ces procédés. Autant le livre des catholiques français est court, net, précis, vigoureusement alerte, bien composé et bien proportionné, autant les cinq cents longues pages compactes du livre allemand paraissent lourdes, pédantes, indigestes, et elles ne sont même pas munies du répertoire alphabétique qui eût été indispensable pour s'y retrouver.

Les articles se suivent comme au hasard. Après une réponse générale aux catholiques français (par Mausbach), on lit des considérations sur le droit et la nécessité de la guerre mondiale, sur la question de savoir si la guerre actuelle est une guerre de religion, sur le respect de Dieu chez le peuple allemand, sur la neutralité belge et sa décadence (dont la Belgique seule est cause, comme de juste), sur la philosophie allemande dans ses rapports avec la guerre mondiale, sur la guerre et les mensonges (des adversaires de l'Allemagne), sur la psychologie des dépositions relatives aux atrocités, sur les monuments d'art et de religion pendant la guerre, sur la vie religieuse de l'armée allemande, sur les lettres pastorales de l'épiscopat allemand et français, sur l'anticléricalisme en France et en Allemagne (*Kulturkampf*), sur les catholiques et les protestants dans l'Allemagne contemporaine, sur l'égalité confessionnelle dans l'empire, sur les projets de domination mondiale (faussement attribués à l'Allemagne), sur la liberté politique et le militarisme allemand, la « culture » sociale de l'Allemagne, la « culture » allemande opposée à la « civilisation » latine, sur la « culture » religieuse et sur les missions catholiques allemandes.

Les arguments sont de deux sortes. Des premiers, il suffira de noter ici qu'ils sont spécifiquement confessionnels : polémique de catholiques contre catholiques. Quant aux autres, qui sont de beaucoup les plus nombreux, ils sont identiques, dans leur ensemble, à ceux qu'on trouve en abondance dans la littérature de guerre germanique. Les catholiques allemands n'y ajoutent rien d'essentiel, et à cet égard

la publication collective des universitaires, *Deutschland und der Weltkrieg*, qui date du printemps de 1915, paraît infiniment supérieure, plus complète, plus nourrie et plus instructive[1]. Mais les auteurs en étaient d'une autre envergure. Ils ont plaidé leur cause avec leur indéniable compétence de spécialistes et avec talent. Lorsqu'on lit, par exemple, dans le livre des catholiques allemands, l'analyse psychologique de l'esprit français (p. 134 et suiv.) ou la description de la vie politique en France (p. 393 et suiv.), on est obligé de constater une telle ignorance, et, tranchons le mot, une telle niaiserie que, quel que soit le respect dû à des adversaires évidemment de bonne foi, on ne peut pas ne pas sourire.

Peut-être ne serait-il pas présomptueux de noter qu'en passant de *Deutschland und der Weltkrieg* à *Deutsche Kultur, Katholizismus und Weltkrieg*, du début à la fin de 1915, les arguments germaniques ne se présentent plus toujours avec la même assurance de certitude hautaine. Par exemple, le professeur Heinrich Finke, de Fribourg-en-Brisgau, après avoir traité des origines de la guerre, écrit dans sa conclusion : « La guerre était-elle nécessaire pour l'Allemagne? Celui qui interroge seulement les documents de la dernière semaine (avant la déclaration de guerre) peut être un moment indécis dans son jugement, bien que, là aussi, la volonté de guerre des États de l'Entente apparaisse plus clairement jour après jour » (p. 45-46). L'aveu est d'autant plus remarquable que Finke s'est bien gardé d'exposer le détail chronologique des dernières négociations. Il a dressé une longue bibliographie et il connaît plusieurs ouvrages français qui, pour la plupart, ne lui ont pas été « particulièrement utiles » (p. 19, note 1); mais, comme par hasard, il ignore l'étude de MM. Durkheim et Denis, *Qui a voulu la guerre?* C'est à un autre collaborateur qu'a été confié le soin d'en faire l'exécution (p. 140) : « L'esprit scientifique aurait dû forcer les auteurs à se rendre compte des difficultés de voir clairement les événements auxquels nous participons de si près, et l'examen de leur travail prouve qu'ils sont affectés d'une forte psychose de guerre, que leur force de jugement est très altérée et leur œuvre unilatérale. » Le même auteur se permet de dire que, « de tous les documents officiellement publiés sur l'explosion de la guerre, le *Livre jaune* français est le moins sûr » (p. 144); il s'en porte personnellement garant et il cite le titre d'une brochure de « gloses marginales » parues à Berlin[2], mais il s'abstient de tout essai de démonstration.

D'ailleurs, à quoi bon insister? En Allemagne, catholiques et protestants raisonnent exactement de la même manière et rien n'est plus significatif que les sentiments iréniques dont les catholiques font pro-

1. M. H. Vander Linden en a donné une longue et substantielle analyse dans la *Revue historique* de janvier-février 1916, p. 168 à 181.

2. *Randglossen zum französischen Gelbbuch.* Berlin, Concordia, deutsche Verlagsgesellschaft, 1915. — On trouvera dans les notes de l'édition du *Livre jaune* donnée par les *Pages d'histoire* un spécimen de ces gloses germaniques.

fession à l'égard de leurs frères évangéliques. L'éditeur de la publication, le docteur Georg Pfeilschifter, professeur à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, va si loin que, dans son article sur la vie religieuse de l'armée allemande, il ne sépare pas les deux aumôneries militaires catholique et évangélique et qu'écrivant officiellement pour les catholiques, il publie les chiffres et renseignements inédits qu'il tient des autorités de la confession adverse. Sa conclusion est « que les soldats allemands dans leur grande majorité ont de forts besoins religieux, qu'ils prient chrétiennement et qu'ils vivent chrétiennement » (p. 268). Par conséquent, ils ne peuvent pas avoir commis d'atrocités systématiques : il y aurait là « une impossibilité psychologique »; on lit dans l'Évangile selon saint Mathieu (VII, 18) : « Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits. » Le célèbre manifeste collectif des maîtres d'école allemands ne s'exprimait pas autrement.

On a cru discerner des pénétrations protestantes dans le catholicisme allemand. Sans doute, le protestantisme allemand n'a-t-il pas moins subi l'influence catholique et ce n'est pas sans raison que le doyen capitulaire docteur Franz Xaver Kiefl, de Ratisbonne, rappelle que dès 1891 le fameux théologien Harnack, de Berlin, énonçait « ce que nous (protestants) devons apprendre de l'Église catholique » (p. 325). La vérité est que catholiques et protestants ont en Allemagne également subi l'empreinte du germanisme contemporain. Comme le dit l'évêque de Spire, Michael von Faulhaber, « l'âme de toute culture est la culture de l'âme » (p. 465), et l'âme allemande d'aujourd'hui a cultivé moins le catholicisme ou le protestantisme que le germanisme; elle en a fait une croyance de nature religieuse. Le professeur Heinrich Schrörs, de Bonn, démontre très doctement que la guerre actuelle n'est pas une guerre de religion (p. 47 à 74) et il a sans doute raison s'il ne s'agissait que d'une lutte confessionnelle, ou politique et confessionnelle, comme au XVIe siècle, mais il ne s'est pas demandé si la religion vivante du germanisme n'a pas eu pour effet qu'aux yeux des Allemands, dès le début, la guerre s'est affirmée profondément religieuse.

G. Pariset.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— John Linton Myres. *The influence of anthropology on the course of political science* (Berkeley, University of California publications in history, t. IV, n° 1, p. 1-81, 1916; prix : 75 cents). — La science politique étudie les conditions dans lesquelles l'homme peut le mieux vivre en société, conformément à sa nature physique, à ses besoins moraux et intellectuels. Il lui importe donc de connaître et de comparer les divers types de société que l'homme a déjà inventés, et même, en remontant plus haut, il lui importe de savoir s'il a pu exister un état où l'homme, livré à sa seule nature, vivait sans être soumis à aucune règle sociale. C'est sur les faits qu'elle édifie ses théories. Or, ces faits, c'est l'étude même de l'homme tel que nous le montre l'observation des races humaines, qui nous les fournit, et cette étude est l'objet propre de l'anthropologie dans le sens que lui attribue M. Myres. Ceci posé, il est facile à M. Myres de montrer que les théories politiques n'ont cessé de se modifier par la connaissance de plus en plus étendue des différentes races humaines, depuis les premiers philosophes grecs jusqu'à nos jours. Insistant plus particulièrement sur l'époque moderne et contemporaine, il énumère les travaux qui ont eu pour but d'élucider certaines questions telles que l'unité de la race humaine, la légitimité de l'esclavage, l'origine commune et l'habitat primitif des peuples indo-européens, le patriarcat et le matriarcat. Le lien qui rattache ses considérations et son abondante bibliographie est en partie artificiel; il attribue à l'anthropologie un domaine presque illimité, au point d'absorber l'ethnographie, la philologie et la législation comparées; mais on ne lira pas sa brochure sans intérêt ni profit. Ch. B.

— E. Jordan. *La responsabilité de l'Église dans la répression de l'hérésie au moyen âge* (Paris, Bloud et Cie, 1907-1915, in-8°, 139 p.; extrait des *Annales de philosophie chrétienne*). — Les apologistes ont souvent nié ou atténué les excès les plus odieux de l'Inquisition et en ont rejeté la responsabilité sur l'autorité civile. Mgr Douais, dans son ouvrage : *l'Inquisition, ses origines, sa procédure*, a repris leur thèse « en la rajeunissant sur quelques points et en l'habillant de quelques apparences d'érudition ». Que vaut cette thèse au juste? C'est ce que recherche M. Jordan, dans cette étude très serrée, où les arguments se suivent fort solides et

entraînent la conviction. Il prouve successivement les quatre points suivants : 1° l'origine de l'Inquisition ne doit point être cherchée, comme le veut Mgr Douais, dans le désir du pape Grégoire IX d'empêcher l'empereur Frédéric II de faire juger par les juges séculiers les procès d'hérésie, de soustraire ainsi à la connaissance des laïques les causes touchant la doctrine chrétienne; l'Inquisition a des origines bien plus lointaines; elle est due à l'initiative spontanée de l'Église qui a approuvé et fait siennes les ordonnances de l'empereur contre les hérétiques. 2° C'est à l'Église qu'il faut attribuer les rigueurs de la procédure contre les hérétiques. Elle a défendu aux avocats de prêter leur ministère aux inculpés; elle a approuvé les poursuites contre les morts, empruntant au droit romain le principe qu'en cas de lèse-majesté la mort n'éteignait pas l'action criminelle et élaborant la théorie de l'hérésie lèse-majesté divine; elle s'est servi de la torture qu'elle a trouvée dans le droit romain. L'honneur de l'Église est d'avoir parfois lutté victorieusement contre les pratiques anciennes; ici elle ne l'a pas fait. 3° En vertu du principe : *ecclesia abhorret a sanguine*, l'Église, nous dit-on souvent, n'aurait pas prononcé la peine de mort; elle aurait livré seulement le coupable au juge séculier et c'était ce dernier qui le faisait brûler. Mais en réalité les juges d'inquisition savaient qu'en remettant un condamné au bras séculier ils l'envoyaient au bûcher; *tradendus brachio seculari ultimo supplicio feriendus*, disent les formulaires. Les canonistes du XIIIe siècle ont justifié sans scrupule la pratique de l'Église et les textes de Thomas d'Aquin cités par M. Jordan sont décisifs. 4° On dit encore que les inquisiteurs ont poursuivi dans les hérésiarques non leurs doctrines mêmes; mais les conséquences qu'elles entraînaient contre la société, leurs délits de droit commun ou politiques. Les Albigeois n'ont-ils pas commis contre les prêtres les plus grandes violences? Par leurs théories étranges sur le mariage n'ont-ils pas menacé l'humanité d'anéantissement? Les Vaudois ne se sont-ils pas attaqués au principe même de la propriété? Il est vrai, dit M. Jordan, bien qu'entre ces doctrines et l'état social il se soit fait comme un accommodement; mais certainement l'Église a voulu condamner l'hérésie en tant qu'hérésie et elle a cherché à l'atteindre là où elle est, dans la conscience, dans l'esprit; elle n'a pas attendu les actes extérieurs pour condamner. Nous ajoutons qu'aux yeux des vrais croyants la vérité brille d'un tel éclat qu'est réellement coupable celui qui ne la veut point voir : il fait preuve d'obstination, de perversion et est digne du dernier supplice. Ces pages sur l'Inquisition doivent être méditées; elles nous prouvent combien il faut se défier des tentatives d'apologie de Mgr Douais : les conclusions de l'étude se rapprochent de celles de Charles Molinier, Lea et Ch.-V. Langlois. — C. Pf.

— Paul Raphaël. *La France, l'Allemagne et les Juifs, 1789-1915. Antisémitisme et pangermanisme* (Paris, Félix Alcan, 1916, in-8°, 89 p.; prix : 0 fr. 40). — Quelle était en 1789 la situation res-

pective des Juifs dans les divers états d'Allemagne et en France? M. Raphaël nous le dit de façon sommaire, résumant les articles de la *Jewish Encyclopaedia*, les livres de Graetz, Geiger, Milman, Th. Reinach, etc. Ce parallèle est tout en l'honneur de la France, quoique, en certaines provinces, les Juifs fussent à peine tolérés; à Strasbourg, nul israélite n'avait le droit de passer la nuit. Mais la Révolution française proclama l'égalité de tous les citoyens devant la loi, et ses principes se répandirent en Allemagne dans les divers pays soumis à notre influence sous le premier Empire. La défaite de la France en 1814 et 1815 marqua un recul en Allemagne de l'idée de tolérance; la situation des Juifs empira. Sans doute peu à peu ils furent admis au barreau et dans les fonctions de professeurs, mais l'opinion leur restait hostile, les grades de l'armée leur demeuraient fermés; puis, après la défaite de la France en 1871, c'est en Allemagne que, sous l'influence du pasteur Stoecker, de Liebermann von Sonneberg, d'Ahlwardt, naît l'antisémitisme qui devait aussi faire des ravages en France. Un nouveau triomphe des Allemands amènerait certainement une nouvelle réaction antisémite. Dans l'intérêt de la liberté en général, de celle des Juifs en particulier, il faut que la France soit victorieuse. — C. Pf.

— Ford Madox Hueffer. *Entre saint Denis et saint Georges. Esquisse de trois civilisations.* Traduit de l'anglais par M. Butts (Paris, Payot, 1916, in-12, 348 p.; prix : 3 fr. 50). — Les trois civilisations que M. Hueffer a entrepris d'esquisser sont celles d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Anglais, il a beaucoup vécu en Allemagne, et il aime passionnément la France pour la douceur de sa civilisation, la simplicité de ses mœurs bourgeoises, la vaillance tranquille et souriante de son peuple, l'humanité de sa littérature. Le plus grand bienfait pour l'humanité serait, à ses yeux, l'union intime, fraternelle de la France et de l'Angleterre, de saint Denis et de saint Georges. Il décrit l'âme anglaise en s'analysant lui-même; il montre combien elle répugnait à l'idée même de la guerre. En France, au contraire, après les provocations allemandes des dernières années, on voyait venir le conflit; on s'y préparait, non sans hésitation, comme à une nécessité qui n'était peut-être pas inéluctable. L'Allemagne voulait se battre, d'abord parce que la guerre est, à ses yeux, un des plus puissants instruments de civilisation, ensuite parce qu'elle avait besoin de casser pour toujours les reins à la France, enfin parce que l'Angleterre était le seul obstacle qui, la France une fois terrassée, pût barrer le chemin à son hégémonie mondiale. Et c'est pourquoi il faut que l'Allemagne soit réduite à l'impuissance de faire à jamais le mal. Telles sont les principales thèses du livre, qui est en outre une réfutation passionnée des écrits, assez nombreux en Angleterre, qui, depuis le mois d'août 1914, n'ont pas cessé de protester contre la déclaration de guerre adressée par le gouvernement anglais à l'Allemagne après la violation de la neutralité belge. C'est M. Bernard Shaw surtout qu'il prend à partie. Au pamphlet de cet éminent humoriste intitulé : *le Bon sens*

et la guerre, il consacre tout un long et intéressant appendice (p. 283-342). M. Hueffer, qui est poète, romancier, publiciste, historien, a su donner à sa polémique une tournure singulièrement originale et captivante. Ch. B.

— W. Morton Fullerton. *Les grands problèmes de la politique mondiale.* Traduit de l'anglais par B. Mayra (Paris, Chapelot, 1915, in-8°, xvi-426 p.). — Au printemps de l'année 1913, M. Fullerton, publiciste américain bien connu chez nous par les tableaux et récits qu'il a tracés de la vie provinciale en France, publiait un livre destiné à un brillant succès dans tous les pays de langue anglaise. Sous le titre de *Problems of power*, il y étudiait la situation de l'Europe et même du monde au lendemain de la guerre des Balkans et du traité de Bucarest. Il vit très clairement que la paix rétablie n'était qu'une trêve, parce que ni l'Autriche-Hongrie ni l'Allemagne ne pouvaient admettre l'existence d'une Serbie agrandie et hostile sur la grande voie commerciale d'Europe en Orient, d'une Grèce maîtresse de Salonique; parce que les Bulgares vaincus profiteraient de la première occasion pour reprendre la lutte contre leurs alliés de la veille qu'ils avaient ensuite trahis avec la connivence des empires du Centre. Il entreprit donc de préparer à l'idée qu'une grande guerre était imminente le public, très pacifiste et fort ignorant en général des affaires étrangères en Angleterre et aux États-Unis, et de l'éclairer en lui présentant un tableau raisonné des faits sociaux, économiques et politiques de l'histoire du monde depuis Sadowa. Il y réussit, puisque trois éditions de l'ouvrage furent rapidement épuisées; leur traduction française venait d'en être terminée quand la guerre éclata. On résolut néanmoins, en dépit des circonstances, de publier cette traduction, et l'on eut raison. L'œuvre arrivait à son heure : elle exposait les causes du conflit qui venait d'éclater, les desseins et la politique des grands États en présence, les moyens d'action dont ils pouvaient disposer. Un Français ne lira pas sans émotion ce qu'il dit du peuple et du gouvernement français, les progrès de l'anarchie morale, économique, gouvernementale, qui marquent les dernières années du xixe siècle, le réveil qui se produisit, surtout depuis les provocations de l'Allemagne à propos des affaires marocaines, les mesures, malheureusement trop décousues, prises en vue de résister à l'attaque allemande à laquelle toutefois on refusait de croire, tant l'idée même de la guerre répugnait au peuple, surtout dans les milieux les plus avancés et les plus influents. Ici sans doute, il faut lire M. Fullerton avec précaution, surtout à cause du bien qu'il dit de nous; on peut admettre cependant qu'il est doué d'une perspicacité peu ordinaire, puisque la guerre a prouvé que nous possédons tout de même quelques vertus et que nous sommes capables d'en acquérir d'insoupçonnées. La prédilection qu'il paraît éprouver pour le peuple français est peut-être en outre fortifiée en lui par le désir évident qu'il éprouve de secouer l'apathie (le mot est de lui) des Anglais et de ses propres compatriotes; en fait, l'émulation entre les Alliés a déjà en effet produit d'excellents résultats.

Ce n'est pas le lieu ici de suivre l'auteur dans l'examen et la critique des problèmes qu'il étudie; disons au moins comment son livre est distribué. Il est divisé en quatre livres : I. L'histoire mondiale, de Sedan au coup d'Agadir. II. Les crises intérieures des États de l'Europe : c'est là qu'il montre la stabilité de la République française dans sa politique extérieure et même intérieure (ce qui paraîtra au moins paradoxal), les rapports de l'Église et de l'État, l'affaire Dreyfus, l'évolution sociale et économique de la France; puis les États balkaniques et la Triple-Entente avant Agadir; le coup d'Agadir et la politique intérieure de l'Angleterre. III. Influence des facteurs économiques sur la politique des États. IV. La situation actuelle du monde : situation et ambitions de l'Allemagne, auxquelles s'opposent les sphères d'influence de la Triple-Entente dans la Méditerranée, la mer du Nord, l'Extrême-Orient, la mer des Antilles.

Tant d'intérêts violemment opposés pouvaient aboutir à une guerre universelle; mais le maintien de la paix dépendait surtout de l'Allemagne (p. 268). Comme le prévoyait M. Fullerton, c'est elle qui a déchaîné la guerre. Ch. B.

— Dans la collection orange sur la guerre que publie la librairie Alcan (in-8°, prix : 0 fr. 60) viennent de paraître trois excellentes brochures que nous signalons à nos lecteurs : Henri HAUSER. *Le principe des nationalités; ses origines historiques* (30 p.). C'est le développement d'une conférence donnée à Zurich à « Wissen und Leben » et à Paris, à l'École des Hautes-Études sociales au début de 1916. La nationalité ne se confond point à l'heure actuelle avec l'État : il y a une nationalité polonaise et tchèque; les communautés de langue et de religion ne la créent pas davantage. La nationalité repose sur la libre volonté de ceux qui en font partie; c'est le principe qu'a proclamé la Révolution française; c'est celui au nom duquel les Français revendiquent l'Alsace-Lorraine et les Alsaciens-Lorrains leur qualité de citoyens français. Il appartient aux peuples de disposer librement d'eux-mêmes; ils ne doivent pas être assujettis malgré eux à un État qui les opprime et refoule toutes leurs aspirations, et c'est ce principe qui doit triompher au prochain congrès de paix. — R. LÉPINE. *Contre la dépopulation de la France. Une loi nécessaire* (16 p.). L'épigraphe de la brochure est empruntée à J.-J. Rousseau : « Il n'y a pire disette pour un État que celle d'hommes. » La dépopulation est un fléau qui exige des remèdes énergiques; ce sont ces remèdes qui sont passés ici en revue. — *Le pape et la guerre. Simples réflexions d'un catholique sur la situation religieuse* (40 p.). On a réuni dans cette brochure trois mémoires écrits en juin 1915, août 1915 et février 1916; tirés à un petit nombre d'exemplaires, ils furent adressés à Rome aux cardinaux et à plusieurs prélats de la Cour pontificale, et en France aux évêques ainsi qu'à un certain nombre de personnalités du monde catholique. L'auteur, catholique fervent, remercie Benoît XV de la mission de charité qu'il a remplie pendant cette terrible lutte. Mais est-ce bien suffisant? La cour de Rome prétend garder une neu-

tralité absolue. Mais la neutralité n'est pas l'impartialité. Et comment le Saint-Père, au nom de l'Évangile, ne s'est-il pas élevé contre les odieuses doctrines de guerre des Allemands? Comment n'a-t-il pas condamné leurs crimes et fait entendre sa voix en faveur de la Belgique crucifiée? C. Pf.

— Charles Du Bus. *Tables générales des cinquante premières années de la « Gazette des beaux-arts », 1859-1908.* Tome II. Table des illustrations (Paris, 106, boulevard Saint-Germain, 1915, 1 vol. in-8° jésus, 670 p.). — Vous avez bien lu : six cent soixante-dix pages de texte très serré sur deux colonnes. Le nombre des illustrations est exactement de 18,100. Dans les 397 premières pages, elles sont indiquées de façon méthodique : architecture, sculpture, peinture, miniature, mosaïque, etc., 27 rubriques en tout, et, à l'intérieur de chacune d'elles, sont distingués les époques, les pays, les artistes. Vient ensuite, p. 399-428, la table des planches hors texte par ordre alphabétique des graveurs ou reproducteurs; on a voulu ainsi rendre facile l'étude de l'œuvre des artistes qui ont illustré la *Gazette*, voir par exemple l'article *Jacquemart (J.)*. Enfin, une troisième table (p. 429-670) est une table alphabétique renvoyant aux numéros de la table méthodique; on y fait entrer tout ce qu'il est possible de comprendre dans une table de ce genre : les noms des artistes, les sujets de leurs œuvres, les villes dans lesquelles ces œuvres ont été exécutées ou se trouvent actuellement, les collections publiques ou privées, les titres d'ouvrages, les divers meubles ou ustensiles, les initiales pour les vingt-cinq lettres, etc., etc. On ne saurait reprocher à ce répertoire qu'une minutie extrême; l'auteur a voulu tout y introduire et ne rien oublier. Mais ne nous en plaignons pas. Grâce à lui, les recherches sont rendues faciles dans ce beau recueil, qui constitue l'une des plus anciennes et des meilleures collections de l'histoire de l'art. Le t. I qui contenait la table des articles nous a rendu déjà de bien grands services; le t. II qui le complète n'en rendra pas moins. Pour avoir dressé avec tant de soins et de scrupule ce double répertoire, pour en avoir fait comme une véritable œuvre d'art, M. Charles Du Bus mérite un cordial merci de tous les travailleurs. C. Pf.

— Reginald L. Poole. *General Index to the English historical Review, volumes XXI-XXX, 1906-1915* (Londres, Longmans, 1916, in-8°, 75 p.). — On sait que M. Poole dirige l'excellente *English historical Review*, où il a succédé à Creighton et à Gardiner; c'est lui-même qui a pris la peine de rédiger l'Index des tomes XXI-XXX, qui nous amènent jusqu'à la fin de 1915. Cet Index se divise en deux parties. De la seconde : liste des collaborateurs, il n'y a rien à dire, puisqu'on y trouve, comme dans toutes les autres tables, les noms des auteurs par ordre alphabétique, avec le titre de leurs articles; ici seulement les titres sont très abrégés, parce qu'ils se retrouvent plus au long dans la première partie. Celle-ci pourrait être définie une table

des noms propres et des matières : noms propres d'auteurs dont les livres ont été recensés dans la *Revue;* matières, désignées par le mot type des articles auxquels il est renvoyé dans le courant des dix volumes. Exemple : « ABACUS (c'est par ce mot que commence l'Index), The, and the king's curia : by C. H. Haskins, 27, 101 » (ce qu'on retrouve dans la seconde partie sous le nom de HASKINS : « The abacus and the king's curia, 27, 101 »); ou encore : « ABINGDON, A chronicle roll of the abbots of : by H. E. Salter, 26, 727 » (dans la seconde partie : « SALTER, The Rev. H. E. A chronicle roll of the abbots of Abingdon, 26, 727 »). — Tel est le mécanisme de cette table, dressée sur le type des grandes bibliographies anglaises donnant d'un côté les « authors », de l'autre les « subjects ». Ch. B.

— Barr FERREE. *Chronological Catalogue of buildings and associated arts* (New-York, 1916. Tiré à part du *Journal of the R. Institute of British architects*, 22 mai 1915, in-8°, 28 p.). — L'auteur propose de préparer et de publier le catalogue complet de toutes les constructions élevées dans tous les pays du monde jusqu'en 1800 qui ont une valeur architecturale; il trace le plan de ce catalogue et termine en publiant les observations que ce plan a suggérées à plusieurs notables architectes et professeurs d'histoire de l'art en Amérique, en Angleterre et même en France (M. Salomon Reinach).

LA GUERRE.

— Gabriel HANOTAUX. *Études diplomatiques et historiques pendant la grande guerre*, août-décembre 1914 (Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1916, in-16, III-286 p.; prix : 3 fr. 50). — Ce présent volume est le recueil des articles publiés par M. Hanotaux dans le *Figaro* et dans la *Revue hebdomadaire*, au cours des cinq premiers mois de la guerre, depuis le 31 juillet 1914, où il expose fort bien la situation de la France à la veille de la crise européenne jusqu'au 28 décembre où, à propos de la grande bataille de Pologne, il célèbre l'héroïsme russe. Il est divisé en cinq chapitres correspondant aux cinq mois de la guerre. M. Hanotaux a eu bien raison de réunir ces articles écrits au jour le jour sous l'impression toute fraîche des événements. Sans doute quelques-unes des prédictions qu'il a faites ne se sont pas exactement réalisées; les péripéties de la guerre ont pris parfois un cours non prévu; les hostilités se sont prolongées; mais ces articles n'en constituent pas moins un document précieux sur l'état de l'opinion en France, qui toujours s'est montrée très calme, très digne, remplie de confiance dans la victoire finale et dans le triomphe du Droit. Puis beaucoup de ces pages gardent, au bout de deux années, et garderont toujours une valeur absolue. Ancien ministre des Affaires étrangères, jadis mêlé à la vie publique et aux négociations diplomatiques, M. Hanotaux a connu de près tous les hommes qui, dans ce drame, ont joué leur rôle; sur les causes de la guerre, sur l'attitude

si loyale de l'Angleterre, sur l'héroïque sacrifice de la Belgique, sur la politique des neutres, il a écrit des pages qui demeureront et qui seront sans cesse citées. Nous devons faire une seule réserve. Il nous semble que M. Hanotaux a découvert dans les encycliques du nouveau pape Benoît XV des beautés qu'elles ne contiennent pas, quand il dit : « Le Saint-Père a pris position autant qu'il pouvait le faire ; il s'est prononcé contre les odieux principes de la politique et de la morale allemandes. » C. Pf.

— André Fribourg. *La guerre et le passé. Les « leçons » de l'histoire* (Paris, Félix Alcan, 1916, in-16, dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine;* prix : 3 fr. 50). — M. André Fribourg publiait, quelque temps avant la guerre, un volume intitulé : *les Questions actuelles et le passé,* où il cherchait dans l'histoire des analogies avec les faits qui se déroulaient en 1912 ou au début de 1913. L'Académie française a attribué à cet ouvrage une partie du prix Thérouanne, faisant exception en faveur d'un blessé au principe qu'elle avait établi de réserver ses récompenses aux auteurs morts sur le champ de bataille. M. Fribourg continue d'exploiter la même veine et les événements de la guerre le font songer à des épisodes du passé, qu'il nous expose, soit d'après de sérieux ouvrages, soit d'après des documents qu'il avait dans ses notes ; il range ces études en trois livres : vie militaire, vie économique, vie politique. Dans le premier, vous trouverez des articles sur les Français à Salonique au XIIIe siècle, au temps de Boniface de Montferrat, d'après Villehardouin ; sur le « théâtre aux armées », alors que le maréchal de Saxe y recevait Mme Favart, d'après M. Paul Ginisty ; sur les deux sièges de Verdun de 1792 et de 1870, sans que, pour le premier de ces sièges, soit discutée la question du suicide de Beaurepaire ; sur les permissionnaires, les « embusqués », les poudres et les salpêtres au temps de la Révolution ; sur la fête de la Reconnaissance et des Victoires que le Directoire ordonna de célébrer le 10 prairial et qui fut en réalité une fête des blessés ; sur la guerre mexico-américaine de 1846-47 qui valut aux États-Unis le Texas ; sur l'artillerie lourde dans la guerre de 1870. Dans le second livre, il est question, après Hubert Bourgin, de la viande chère à Paris sous la Révolution, puis des spéculations sur le sucre en 1792, des émeutes que la disette provoqua à Paris en 1789, des souffrances qu'endurèrent les Parisiens lors du siège de 1870-71. La troisième partie est surtout remplie par une étude sur les députés aux armées sous la Révolution et aussi par une autre qui appartiendrait, selon nous, plutôt au livre I, sur les civils dans l'armée au temps de Louis XIV, d'après la belle thèse de M. André, *Michel Le Tellier;* elle se termine par une énumération des candidats à la députation à Paris, lors des élections du 8 février 1871. Tous ces articles, écrits d'une plume facile et rapide sans doute pour fournir une *Variété* à un journal quotidien, se lisent avec intérêt et quelques rapprochements ne laissent pas que d'être piquants. C. Pf.

— G. Ferrero. *La guerre européenne* (Paris, Payot, 1916, in-12, xxiv-310 p.; prix : 3 fr. 50). — Après une première étude intitulée : *Qui a voulu la guerre?* et qui a été publiée d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, M. Ferrero recherche les causes profondes de cette guerre. Il les trouve dans le caractère même du peuple allemand et de son activité économique : ils ont voulu faire grand et, grisés par le succès, ils ont eu la manie du colossal. Ils ont voulu produire beaucoup, sacrifiant la qualité à la quantité. C'est une « nation hyperbolique »; la guerre, cette « tragédie d'orgueil », est née du déséquilibre politique produit par ses visées d'élargissement indéfini. La paix ne peut être rétablie avec quelque chance de durée que si l'Allemagne vaincue est contrainte de limiter à l'avenir son ambition. Cette thèse, l'auteur l'a développée avec éloquence sous différentes faces dans des articles ou des conférences qui sont reproduits dans le présent volume. Un seul chapitre était inédit, celui sur *l'Italie dans la guerre européenne*, qui en constitue la quatrième partie. M. Ferrero, résumant l'histoire politique des dernières années, montre que l'Italie était fatalement conduite, par son intérêt actuel, par tout son passé, à se ranger à côté des puissances libérales contre les États oppresseurs de peuples. « Se rendant bien compte de cette situation, les nations alliées pourront mieux aider le gouvernement italien et être aidées par lui à atteindre le but commun : la victoire, qui donnera à l'Europe la profonde sécurité d'une paix juste et sincère » (p. 263). Ch. B.

— Daniel Zolla, Pierre-Étienne Flandin, Paul de Rousiers, Joseph Chailley, Robert Pinot, André Liesse. *La guerre.* 2e série : *La guerre et la vie économique* (Paris, Félix Alcan, 1916, in-12, 311 p.; prix : 3 fr. 50). — On a réuni dans ce volume plusieurs conférences organisées par l'École libre des sciences politiques. La première série avait été consacrée aux *Origines de la guerre* (cf. *Rev. histor.*, t. CXX, p. 170); la seconde contient des études, présentées par des spécialistes particulièrement qualifiés sur la production agricole, l'aviation, la marine marchande, les colonies, les industries métallurgiques et les finances; elles ont été professées dans les mois de février et mars 1916. On regrettera la sévérité de la Censure qui a imposé de nombreuses suppressions à la conférence de M. Chailley sur nos colonies et en particulier sur le Maroc; elle a pour conséquence de jeter l'inquiétude dans l'esprit du lecteur, alors que l'œuvre accomplie par la France au Maroc depuis la guerre devrait inspirer uniquement des sentiments de joie patriotique et de confiance. Ch. B.

— William Martin. *Sur les routes de la Victoire.* Préface de M. le colonel Feyler (Paris, Félix Alcan, 1916, in-16, xiii-270 p., dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine;* prix : 3 fr. 50). — Au moment de la déclaration de guerre, M. William Martin, de nationalité suisse, se trouvait à Berlin; il y avait passé cinq années, consacrées à l'observation attentive des hommes et des institutions et il avait condensé ses études en un livre très justement estimé : *la Crise*

politique de l'Allemagne contemporaine. Il quitta le Brandebourg au soir du 1er août, en compagnie de réservistes allemands qui rejoignaient leur poste; lui aussi rejoignait, à ce qu'il nous semble deviner, l'armée suisse, et il vécut une année dans la solitude morne d'un fort alpestre. Mais en juillet 1915, dégagé de ses obligations, il put venir en France et envoyer au *Journal de Genève* de vibrants articles qui sont réunis dans ce volume en un ordre logique. On y trouve d'abord en forme d'introduction les articles écrits à Berlin les 30 et 31 juillet 1914, puis le récit du retour en Suisse sous la date du 4 août. Tout à coup nous voici transportés en pleine guerre. M. Martin visite Reims le 20 juillet 1915 et il est le spectateur d'un bombardement de la cathédrale par les Allemands; au mois d'août, il est en Alsace, dans le coin de l'Alsace recouvré par nos armes; il assiste à une classe faite à Saint-Amarin; il s'aventure sur la route nouvelle qui, de Thann, conduit vers Metzeral; il monte sur l'Hartmannswillerkopf. En septembre, lors du glorieux anniversaire, il est sur le champ de bataille de la Marne; en décembre, il va voir nos soldats dans les tranchées boueuses de l'Argonne et passe une nuit à l'hôtel du Coq-Hardi à Verdun. Il est de retour à Paris en janvier 1916 et, le 30, il est témoin de l'arrivée des zeppelins. Ce sont là ses impressions de guerre. Mais la guerre se fait aussi loin du front et, d'abord, dans les usines; M. Martin est allé à Châtellerault, à Bourges, à Montluçon et au Creusot. Il a été dans les camps de prisonniers allemands au Puy, à Roanne, à Montluçon; il a exploré à Paris l'ambulance japonaise; dans cette ville, il a assisté, sur la place des Invalides, à des prises d'armes; le 1er juin 1916, il a été le spectateur des funérailles faites par la capitale à Galliéni. Enfin, comme tout bon journaliste, il a tâté le pouls à l'opinion publique; il a constaté que les « civils tiennent » en France et il est persuadé qu'ils tiendront jusqu'au bout et finement il analyse les sentiments de la population : ses relations avec les soldats, un certain retour aux idées révolutionnaires, le jugement nouveau que la foule porte sur Napoléon, l'opinion un peu simpliste qu'elle se fait de l'Allemagne. Ces articles, écrits au jour le jour, conservent, dans le recul des événements, tout leur intérêt. M. Martin sait peindre et il sait analyser. Nous le remercions de la bonne sympathie qu'il exprime à la cause française, notamment des pages qu'il a écrites sur l'Alsace; nous le remercions pour le titre donné à son volume. Les routes qu'il a parcourues en France sur le front et à l'arrière, ce sont bien — aucun Français n'en doute — les routes de la victoire. C.Pf.

— Antoine Delécraz. *Paris pendant la mobilisation. Notes d'un Immobilisé, 31 juillet-22 août 1914.* Nouvelle édition (Paris, Payot, 1916, in-12, 334 p.; prix : 3 fr. 50). — L'auteur est un journaliste; pendant les vingt jours qu'a duré la mobilisation, il a parcouru Paris, noté des scènes, recueilli des conversations, copié des affiches, découpé des articles de journaux. C'est cette moisson de reporter bénévole

qu'il nous présente dans cet agréable volume. Le Paris qu'il connaît et qu'il aime à décrire est d'ailleurs assez étroitement limité : entre la place de l'Opéra et celle d'Anvers, entre le bois de Boulogne et les gares de l'Est et du Nord, par où s'est écoulé le plus grand flot de la mobilisation. C'est le Paris où, avant la guerre, l'on s'amusait et l'on potinait. Il est peint d'ailleurs d'une plume alerte, sincère et gaie, car l'auteur s'arrête juste au moment où arrivent les premiers bruits des défaites subies sur la Sambre et sur la Meuse. Ch. B.

— *Pages actuelles, 1914-1916* (Paris, Bloud et Gay ; suite). — N° 90. George FONSEGRIVE. « *Kultur* » *et civilisation* (après avoir défini ces deux expressions et montré en quoi elles s'opposent, l'auteur expose comment l'Allemagne enseigne et impose sa *kultur :* l'enseignement et la caserne en sont les organes essentiels; le militarisme en est la forme nécessaire. C'est la force scientifiquement organisée qui doit régir le monde. Acceptons virilement la lutte sur ce terrain et sachons imposer à notre tour la loi du plus fort). — N° 91. Sir Thomas BARCLAY. *Angleterre et France. Fraternité en guerre; alliance dans la paix* (« de la lutte anglo-française est sortie la liberté des mers; c'est grâce aux revendications de la France à côté des Pays-Bas que l'Angleterre ne fait plus un usage agressif de sa suprématie maritime. On ne sent même plus, en temps de paix, la domination dont les Allemands se plaignent, tant elle se borne à la police de l'Océan, tant elle a cessé d'être une arme de conquête ». L'entente cordiale a dû surmonter des obstacles qui, à première vue, pouvaient paraître insurmontables. M. Hanotaux déclare, dans un bref avant-propos, qu'il n'a jamais, étant ministre, travaillé contre elle : « l'alliance avec la Russie fut une alliance d'équilibre européen. Jamais elle n'eut aucune pointe dirigée contre l'Angleterre ». Sir Thomas Barclay, écossais qui aime et connaît la France mieux que la France ne s'aime et ne se connaît elle-même, rappelle que l'entente actuelle entre nos deux pays est en grande partie l'œuvre de l'Écosse. Nous le savons et nous ne l'oublierons pas). — N° 92. André DUBOSQ. *La Hongrie d'hier et de demain* (« Nous voudrions mettre en garde la bonne foi de certains d'entre nous contre les sympathies illusoires et à fleur de peau que des Hongrois nous témoignaient avant la guerre et qu'ils se réservent de nous exprimer encore, le moment venu, au profit de leur cause compromise ». Tableau de l'organisation politique et sociale de ce pays que toutes ses tendances portent vers Berlin). — N° 93. Henri DAVIGNON. Un peuple en exil. La Belgique en Angleterre (très intéressant et touchant). — N° 94. Francis MARRE. Les armes déloyales des Allemands (balles explosibles, projectiles empoisonnés, balles expansives, balles retournées, balles en bois pour la guerre de tranchées, baïonnettes à dents de scie enduites, en certains cas, de matières fécales, hameçons et crochets d'acier découverts dans des boîtes de conserve). — N° 95. Louis BARTHOU. *Toute la France pour toute la guerre* (conférence faite à Genève le 26 juillet 1916).

— Victor Boudon. *Avec Charles Péguy de la Lorraine à la Marne, août-septembre 1914.* Préface de Maurice Barrès (Paris, librairie Hachette, 1916, in-8°, VIII-195 p., dans la collection : *Mémoires et récits de guerre*). — Ce petit livre est consacré à la mémoire de Ch. Péguy et des soldats du 276e de ligne, morts à la Marne, en septembre 1914 ; il contient le sobre récit des faits et gestes de l'officier écrivain durant les trente premiers jours de guerre jusqu'à sa mort, à Villeroy, le 5 septembre 1914. L'auteur s'efface entièrement derrière son héros, qu'il représente comme un homme de la vieille France, d'une haute élévation morale ; il nous apparaît toujours souriant, animé d'un superbe courage, acceptant toutes les situations, même les plus pénibles, sans jamais laisser échapper un mot de lassitude ou de découragement. A ce mémorial sont jointes les courtes lettres que Péguy écrivit durant le mois d'août. De ces pages se dégage une forte impression de vie. M. V. Boudon a connu un curieux fragment de l'armée des premiers jours : le régiment de réservistes, imprégné d'éléments civils, n'ayant pour armature que son cadre de militaires professionnels, n'ayant pas encore subi la refonte et le broiement de la guerre. Son livre nous donne une saisissante image du désarroi qui, par instants, s'empara des hommes lors de la retraite. Il nous dépeint les murmures qui se font entendre, la file des traînards, qui, les pieds en sang, se suspendent aux voitures, les blessés empilés sur de la paille sanglante dans des charrettes réquisitionnées à la hâte, l'encombrement des routes par une masse grouillante d'hommes et de chevaux qui ne tiennent plus debout et que bousculent les pièces et les caissons d'artillerie. Il insiste sur les misères des soldats, accablés par les marches harassantes sous la chaleur, courbés sous leur lourd équipement, mal ravitaillés, privés de sommeil, rendus anxieux par l'absence de nouvelles, trop heureux de se contenter d'un bivouac sous bois par le brouillard ou l'humidité glaciale. Cette détresse n'empêche pas ces réservistes de se conduire au feu de manière admirable ; elle ne fait que mieux ressortir la grandeur des vainqueurs de la Marne. Les pages vraies et simples de ce volume constituent et une contribution à la biographie de Ch. Péguy et un document émouvant qui retrace la physionomie d'un régiment de réservistes battant en retraite.

P. G.

— Capitaine Rimbault. *Journal de campagne d'un officier de ligne. Sarrebourg, la Mortagne, forêt d'Apremont.* Préface de Maurice Barrès (Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-12, 270 p., avec 8 illustrations et 3 cartes ; prix : 3 fr. 50). — Les récits de combattants se multiplient sur les premiers mois de la guerre dont la troisième année est commencée ; et chacun a son caractère particulier. Quand M. Rimbault partit de Bourges le 6 août 1914, il était officier d'approvisionnement, et il s'occupa du ravitaillement dans les villages lorrains qu'il parcourut : Hadigny-les-Verrières, Zincourt, Clézentaine, Domèvre, Blâmont. Il entre dans la Lorraine annexée à Hatti-

gny, séjourne à Lorquin, assiste à l'occupation de Sarrebourg. Il nous dit la joie des troupes françaises en mettant le pied dans cette Lorraine qu'ils venaient délivrer, leur douleur quand elles furent obligées de se retirer. Les régiments défendent maintenant le passage de la Mortagne, et M. Rimbault, nommé capitaine de ligne, prend une part directe à la bataille du 9 septembre à Saint-Pierremont et Magnières. L'ennemi, vaincu à la bataille de la Marne, se retire, et désormais c'est dans la forêt d'Apremont, en face de Saint-Mihiel, que l'auteur nous mène jusqu'à la date du 2 février 1915, où s'arrête son volume. Récits d'attaques des tranchées allemandes, de combats nocturnes au bois d'Ailly et au bois Brûlé, description de la vie du soldat dans les tranchées hivernales, portrait du « poilu », non point portrait idéalisé, mais le poilu tel qu'il est avec ses qualités et ses défauts, quelques mots et calembours de troupiers et aussi des vers assez amusants de Parigots blagueurs se succèdent pêle-mêle dans le volume, au hasard des événements, et des notes griffonnées sur le carnet de route. Le lecteur a l'impression même de la réalité; mais les passages qui le retiennent le plus sont ceux où le ton s'élève, où sont racontés les glorieux exploits : « Nous avons perdu soixante-quinze mètres de terre française sur une profondeur de quarante... Pour les garder, mes hommes ont lutté pendant des heures; la moitié de mes braves est tombée. Beaucoup se sont élevés jusqu'au plus sublime héroïsme. »

C. Pf.

— Gérald Campbell. *De Verdun aux Vosges. Impressions de guerre.* Septembre 1914 à janvier 1915, traduction André Siegfried. Lettre-préface de Léon Mirman (Paris, in-18, xxvi-376 p.; prix : 5 fr.). — M. Gérald Campbell est un des vaillants correspondants de guerre du *Times* et, dans un des chapitres les plus curieux de ce volume, il met en lumière le rôle bienfaisant joué par le *Times* en cette lutte. Au début des hostilités, il s'est trouvé en Belgique et il était secondé par un Français, M. Fleury-Lamure, dont le livre sur *Charleroi* présente un intérêt si passionnant (cf. *Rev. histor.*, t. CXXI, p. 402). L'occupation de la Belgique par les Allemands oblige les deux journalistes à quitter ce pays. Revenus à Londres, ils bouclent de nouveau leurs valises au début de septembre 1914; au milieu de très grandes difficultés, ils se rendent à Dijon, à Belfort, dans le coin reconquis de l'Alsace, et finalement ils arrivent à Nancy vers la fin du mois. Ils séjournent dans cette ville pendant quatre mois, en relations cordiales avec les autorités militaires et civiles, particulièrement avec le préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Mirman, qui a écrit la lettre-préface à ce volume, jusqu'au jour où ils reçoivent, au début de janvier 1915, l'ordre poli, mais formel, d'avoir à quitter dans les vingt-quatre heures. Ils se rendent en Suisse, où M. Campbell rédige ce volume dont la dernière page porte comme date : Dèlemont, 1er janvier 1916, et que M. André Siegfried a traduit en français tout ensemble avec fidélité et élégance.

L'ouvrage, comme on le voit, n'est pas une réunion d'articles écrits au jour le jour; c'est un volume composé, formant un tout. Quand M. Campbell arriva dans l'est de la France, les grands événements dont ce coin de pays avait été le théâtre étaient terminés; mais l'écrivain les expose d'après les témoignages oraux qu'il a recueillis de première main. C'est dans son livre qu'on trouvera le récit le plus précis des incursions des Allemands dans le voisinage de Delle avant toute déclaration de guerre, de nos deux occupations de Mulhouse, de la défaite de Morhange, de l'avance des Allemands en Lorraine sur Lunéville et les bords de la Mortagne, de la bataille dite du Grand Couronné de Nancy en ses trois secteurs : des bords de la Mortagne au sud de la route de Lunéville à Nancy, au nord de cette route autour des villages de Champenoux et Reméréville, puis du plateau d'Amance jusqu'à Sainte-Geneviève. La narration est claire et vivante; l'auteur exprime l'admiration la plus vive pour nos troupes et les excellents généraux qui les conduisirent. Mais en même temps que M. Campbell réunit ces renseignements, il observe tout ce qui se passe autour de lui. Il visite Gerbéviller, dont les ruines sont encore fumantes, et décrit la désolation de la petite ville contre laquelle les Allemands se sont acharnés à leur éternel opprobre; il accompagne le préfet aux conseils de revision, se rend avec lui vers Nomeny sur une route où tombent les obus de l'ennemi; il montre l'aspect de Nancy sous la menace des Teutons, le froid courage de ses habitants, l'œuvre de charité qu'ils accomplissent auprès des blessés et des réfugiés. Enfin, après avoir célébré notre « soixante-quinze », il termine par une description de la guerre des tranchées dans l'est; il nous conduit aux Éparges, au bois d'Ailly, au bois Brûlé, au bois de Mormare et au bois le Prêtre, à l'Hartmannswillerkopf. Ce livre, avec son récit vif et coloré, ses descriptions pittoresques, peut sans doute être classé parmi les impressions de guerre; mais c'est déjà, avec un recul suffisant d'une année et demie, l'histoire de la guerre pendant les quatre premiers mois, dans la région qui s'étend de Belfort à Verdun. C. Pf.

— R. Christian-Frogé. *Morhange et les marsouins en Lorraine.* Préface de J.-H. Rosny aîné (Paris, Berger-Levrault, 1917, in-12, vii-220 p., avec 16 illustrations et 4 cartes, dans la collection : *la Guerre, les récits des témoins;* prix : 3 fr. 50). — Le poète qui est l'auteur de ces pages a conquis sur les champs de bataille ses galons de lieutenant dans un régiment d'infanterie coloniale, sa croix de guerre, sa croix de la Légion d'honneur. De Nancy, où il arrive le 8 août 1914, nous le suivons dans les villages à l'est de la ville : Agincourt, Laître-sous-Amance, Seichamps, Cercueil, Arracourt; nous franchissons avec lui la frontière de ce qui fut l'Alsace-Lorraine, nous le suivons à Château-Salins, Oron, Chicourt; nous assistons avec lui le 20 août à un coin — un tout petit coin — de la bataille de Morhange; mais avec quel relief saisissant ses impressions sont reproduites; comme l'écrit M. Rosny, « c'est ici de la réalité immé-

diate et palpitante ». Cependant, il faut battre en retraite; les marsouins reviennent à Château-Salins; les voici à Lenoncourt, Rosières-aux-Salines, dans la forêt de Vitrimont; les obus et les marmites tombent sur nos braves troupes; le capitaine Détanger, qui, en littérature, signait Émile Nolly, est frappé à mort le 31 août; le colonel de Cissey du 69e est tué le lendemain et on rapporte son corps dans les ruines de Vitrimont. C'est la bataille du « Grand Couronné » qui se livre; la ruée des Allemands est arrêtée; Lunéville leur est reprise, Nancy sauvée. C'est à ce moment que les marsouins sont envoyés en Picardie; nous les retrouvons à Rouvrel, Moreuil, Chugniolles; à l'assaut du village de Chuignes tombe le capitaine André Peignot et à bon droit les deux parties du volume sont dédiées : la première, Lorraine, à la mémoire de Détanger; la seconde, Picardie, à celle de Peignot. Ici s'arrête le récit : l'auteur lui-même a été grièvement blessé; il n'a pas voulu parler de « ce détail », tirant au premier plan ses camarades morts et ces merveilleux soldats coloniaux qu'il a vus à l'œuvre. Livre très court, mais beau livre qui est comme l'épopée des débuts de cette guerre, de la guerre de mouvement avant la guerre des tranchées.

C. Pf.

— Olivier de Rougé. *Autour de la guerre, esquisses et profils*, t. I (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-12, 336 p.; prix : 3 fr. 50). — Le volume se compose d'une série d'articles qui ont paru dans un journal depuis la veille de la déclaration de guerre jusqu'au 16 mai 1915. Au début, les dates en sont assez espacées; puis elles se rapprochent de plus en plus. L'auteur dit dans sa préface : « Ce livre n'est pas de l'histoire », puisque l'histoire ne se peut écrire qu'avec le recul du temps, à l'aide des documents aujourd'hui cachés; mais ce livre sera lui-même pour l'historien de l'avenir un document. Il lui apprendra ce que les Français savaient et pensaient de la guerre, au fur et à mesure que les péripéties s'en déroulaient. M. de Rougé conduit ses lecteurs à Massevaux, où les enfants assistent à leur première classe en français, sur les bords de l'Yser où se livre l'acharnée bataille, sur le front d'Orient et aux Dardanelles; il leur dépeint l'âme allemande telle qu'elle s'est révélée dans cette lutte; il rappelle ses souvenirs de l'autre guerre, celle de 1870-71, et la compare à la lutte actuelle; il dicte d'avance les conditions de la future paix. Ses opinions, ce nous semble, sont celles d'un conservateur catholique; mais il respecte le principe de l'union sacrée; il n'a qu'une pensée, celle qui est au cœur de tous les Français; il mène vigoureusement le combat avec sa plume pour la victoire de la France qui sera aussi celle de la Justice et du Droit. C. Pf.

— Jean Renaud. *La Tranchée rouge*. Feuilles de route, septembre 1914-mars 1916 (Paris, Hachette, « Mémoires et récits de guerre », 1916, in-16, xi-222 p.; prix : 3 fr. 50). — Nous n'avons point ici un récit suivi, dans un ordre chronologique; ce ne sont pas des feuilles de

route livrées telles quelles. Point d'anecdotes, point de bons mots de nos soldats, point de légers croquis; mais une série de tableaux vigoureusement brossés, des morceaux écrits avec un grand souci littéraire, forts éloquents, des apostrophes où l'auteur exhale son profond amour de la France, son admiration pour les soldats français, particulièrement pour ceux de Toulouse, ses compatriotes, sa haine pour l'Allemagne qui a systématiquement détruit nos beaux villages de la Woëvre, qui enivre ses soldats avant de les lancer à l'assaut, qui, pour nous tromper, les revêt d'uniformes français, fait subir d'indignes traitements aux prisonniers. Mais il apostrophe surtout la tranchée qui devient ainsi le principal personnage de son livre. La tranchée porte divers noms : c'est en Champagne le Bahr-el-Gazal avec ses fondrières et ses charognes; c'est celle du bois d'Ailly, taillée dans le terre-plein de ses parados et dont les caves étroites s'enfoncent dans le sol, celle de la Woëvre avec ses boues gluantes et ses paysages de désolation. La tranchée revêt diverses colorations; elle est brune; elle est noire; mais surtout c'est la Tranchée rouge, celle qui est couverte du sang de nos soldats, celle qui saigne, où se sont livrés de vigoureux corps à corps, celle d'où sont partis nos vaillants pour les assauts et les charges. M. Jean Renaud a écrit, en une prose très ferme, l'épopée de la Tranchée. C. Pf.

— Lieutenant Robert Deville. *Carnet de route d'un artilleur. Virton. La Marne*, avec une préface de Pierre Mille (Paris, 1916, Chapelot, petit in-8°, xii-132 p., avec une carte; prix : 2 fr.). — La campagne du sous-lieutenant d'artillerie Deville fut de courte durée; il part au début de la mobilisation; nous le suivons à Stenay, Baâlon, Louppy-sur-Loison, Juvigny, Montmédy et le voilà en Belgique à Sommethônne et dans les environs de Virton. Mais le 25 août, la retraite est prescrite et il faut franchir la Meuse, l'Aisne, l'Ornain, pousser au sud jusqu'à Blesmes et Serupt. « Nous n'avons jamais été battus, nous avons même remporté de gros succès et nous reculons toujours. » Arrive tout d'un coup le célèbre ordre du jour du généralissime : c'est l'offensive et c'est la victoire de la Marne. Le 7 septembre, notre lieutenant est blessé en dégringolant du clocher de Blesmes qui lui servait d'observation et qui s'effondre avec lui. Le 13, entre Daucourt et Sainte-Menehould, un éclat d'obus lui broie le bras gauche, qui est amputé le 15 à l'hôpital de Troyes. « D'avance à Blesmes, j'ai fait payer cher mon bras aux Allemands; puis au lieu d'être blessé dans les atroces jours de la retraite, j'ai reçu le coup en pleine victoire... Allons, y en a bon. » C'est par ces mots que se termine ce petit volume, et ces derniers mots nous en montrent le ton alerte. L'officier a été héroïque, mais simplement, sans emphase; ainsi ont été les quatre millions de Français qui ont couru à la frontière et, comme l'écrit Pierre Mille en sa préface, « c'est la noble grandeur de cette bravoure sans phrases qui a restitué à leur pays, avant même que la victoire soit acquise, l'admiration respectueuse du monde entier. » C. Pf.

— *L'effort de la France et de ses Alliés.* Sous ce titre a été fondé à Paris, sous la présidence de M. Stéphen Pichon, ancien ministre des Affaires étrangères, un Comité de conférences dont le but est d'expliquer au grand public le persévérant effort fourni par les Alliés. Ces conférences, publiées à la librairie Bloud et Gay au prix uniforme de 0 fr. 50, atteignent parfaitement le but des organisateurs. Nous avons reçu *l'Effort britannique*, par André LEBON, ancien ministre, président de la Fédération des industriels et commerçants français; *l'Effort russe*, par Ed. HERRIOT, sénateur et maire de Lyon; *l'Effort italien*, par Louis BARTHOU, ancien président du Conseil; *l'Effort serbe, la Serbie fidèle*, par Paul LABBÉ, secrétaire général du Comité; *l'Effort portugais*, par Paul ADAM, publiciste et romancier; *l'Effort japonais*, par A. GÉRARD, ambassadeur de France; *l'Effort de l'Inde et de l'Union sud-africaine*, par Joseph CHAILLEY, directeur général de l'Union coloniale; *l'Effort colonial français*, par A. LEBRUN, ancien ministre des Colonies; *l'Effort de l'Afrique du Nord*, par Augustin BERNARD, professeur à la Sorbonne. La compétence reconnue de chacun de ces conférenciers suffit pour recommander ces brochures à l'attention du public désireux de s'instruire. *Res, non verba!*

— John MORSE. *Un Anglais dans l'armée russe. Dix mois de guerre en Pologne, août 1914-mai 1915.* Traduit de l'anglais par Louis LABAT. Préface par T. de Wyzewa (Paris, Hachette, « Mémoires et récits de guerre », 1916, in-16, XVI-233 p.; prix : 3 fr. 50). — Singulier auteur et singulier livre! John Morse nous apprend qu'il était un marchand plutôt pacifiste, mais curieux des choses militaires. Certaines affaires personnelles et le désir de voir l'Allemagne, dont on lui avait vanté l'admirable organisation, l'y mènent dans les derniers jours de juillet 1914; de Metz à Ostrovo, il est fort étonné de constater partout la mobilisation commencée. Puis la guerre est déclarée; il peut franchir à temps la frontière polonaise; à Kalisz il trouve les Allemands déjà installés et appliquant un affreux régime de terreur. Il les prend en haine, s'enfuit, arrive dans les lignes russes; malgré son ignorance totale de la langue russe et bien que les Russes n'admettent pas d'étrangers à combattre dans l'armée, il obtient de faire la campagne en amateur; il se bat sans être soldat et, sans grade, il est traité comme un officier. Épuisé par neuf mois d'une rude campagne, il est conduit à l'hôpital et déclaré inapte. On l'évacue sur Ostrolenka, mais il tombe aux mains des Allemands qui veulent, une seconde fois, le fusiller comme espion. Il réussit à s'évader; après mainte difficulté avec la police russe, il parvient à Riga et s'embarque pour l'Angleterre. Le récit qu'il retrace de ses extraordinaires aventures est décousu; il estropie les noms des gens et des lieux, d'abord parce qu'il ignore la langue, parfois aussi pour éviter de fournir d'utiles renseignements à l'ennemi. Il est curieux et voudrait savoir le nombre, l'emplacement des armées en présence; curiosité qui plus d'une fois fut sur le point de lui coûter cher; comment parvient-il à recueillir les chiffres qu'il donne; comment, ne sachant

pas l'allemand, obtient-il de prisonniers allemands des indications utiles pour ses amis de rencontre, les officiers russes? On ne le voit pas bien. Quelle peut être, dans de telles conditions, la valeur de son témoignage? La censure paraît lui en attribuer une réelle, car elle lui a fait subir de nombreuses coupures. Tout en éprouvant un certain malaise, le lecteur, même un peu sceptique, ne peut s'empêcher de s'intéresser au personnage et à ce qu'il raconte sur la brutalité du soldat allemand et sur les rudes vertus du soldat russe; sur les horreurs d'une guerre sans merci dans un paysage de pluie, de boue, de neige et de frimas; sur la Pologne enfin et les atroces souffrances que lui infligent les multitudes armées qui se heurtent en des combats furieux. On finit par croire à la réalité de ses aventures, à la sincérité de ses impressions et qu'en définitive l'histoire y trouvera son profit.

Ch. B.

— Paul Torn. *Huit mois avec les « Boches » dans le Luxembourg belge, août 1914-avril 1915* (Paris, Librairie académique, Perrin et Cie, in-12, 205 p.; prix : 3 fr. 50). — « L'auteur de ce livre est un ingénieur parisien, très connu par ses démêlés retentissants avec le gouvernement prussien. Condamné, autrefois, par la Haute-Cour de Leipzig à de nombreuses années de « carcere duro », expulsé d'Allemagne à vie, sa mauvaise chance le fit tomber derechef dans les mains des *Boches* lors de leur invasion du Luxembourg, où il se trouvait en excursion automobile au début du mois d'août 1914. » Voilà ce que dit de l'auteur le « papillon » qui accompagne son volume. Ajoutons pour notre compte que l'ouvrage, en même temps qu'il fournit des détails intéressants sur l'invasion du pays luxembourgeois, contient une foule d'anecdotes lestement contées, et cela se lit, cas peu fréquent dans la littérature de guerre, comme un roman qui serait amusant. Ch. B.

— René Chambry. *La vérité sur Louvain* (Paris, Payot, [s. d.,] in-12, 60 p.; prix : 0 fr. 50). — Simple récit d'un témoin oculaire, suivi de notes prises au jour le jour par un autre témoin. C'est une pièce de plus au dossier. Ch. B.

— *Avec mon régiment. De l'Aisne à La Bassée*, par un chef de peloton. Traduit de l'anglais par Henry Gauthier-Villars (Paris, Plon, 1916, in-12, xxviii-271 p.; prix : 3 fr. 50). — L'auteur est un officier anglais, lieutenant de réserve (l'expression « chef de peloton » est une traduction trop littérale), qui, blessé près de La Bassée, a été ramené en Angleterre. Il est arrivé sur le front français avec des troupes de renfort chargées de réparer les pertes subies pendant la retraite de la fin d'août 1914; il ne paraît pas avoir pris part à aucune des grandes batailles qui ont marqué la fin de cette année tragique; il ne parle que d'une façon très vague des lieux où il s'est battu, et, d'ailleurs, ce qu'il a surtout retenu, ce sont les petits faits de la vie du soldat en campagne et les impressions qu'ils ont laissées dans son

esprit. Il les a notés avec précision et sincérité. Rien d'ailleurs en tout cela de très spécifiquement anglais. Ch. B.

— Robert VAUCHER. *Avec les armées de Cadorna. Exposé des opérations italiennes depuis la déclaration de guerre jusqu'à la prise de Gorizia* (Paris, Payot, 1916, in-12, 252 p.; prix : 3 fr. 50). — L'auteur, correspondant de guerre de l'*Illustration*, a été autorisé à suivre les opérations militaires sur tout le front italien. Ses notes, qui vont du 14 août 1915 au 21 août 1916, sont rapides et précises, souvent pittoresques ; la prise du col de Lana et celle de Gorizia sont des modèles du genre. Dans les montagnes de la Vénétie et dans le Carso, la guerre a pris un caractère particulièrement difficile; M. Vaucher nous montre bien quelle somme de bravoure, d'endurance et d'ingéniosité les Italiens ont déployée pour obtenir les succès notables qu'ils ont remportés à la fois sur la nature et sur les troupes ennemies.
Ch. B.

— Joseph VASSAL. *Dardanelles, Serbie, Salonique. Impressions et souvenirs de guerre, août 1915-février 1916*, préface du général D'AMADE (Paris, Plon, 1916, in-12, 341 p., 2 cartes, 33 phot.). — L'auteur, médecin-major dans le corps expéditionnaire d'Orient, a utilisé ses lettres et son journal. La première partie (p. 1-247, relatives aux opérations dans la presqu'île de Gallipoli) avait paru dans la *Revue de Paris* sous l'anonymat (1915, t. VI, p. 519-553 et 834-874); l'auteur l'a remaniée, en imposant la forme unique d'un journal aux lettres et aux notes précédemment juxtaposées et en réparant des omissions (ainsi pour le combat du 4 juin 1915). L'*Illustration* (4 décembre 1915, p. 587-588) a donné des fragments très abrégés de la seconde partie (expédition de Salonique, d'octobre 1915 à février 1916). — Tout ce récit, alerte et vivant, d'un témoin poussé parfois par sa curiosité jusque sur la ligne de feu, donne une idée des difficultés rencontrées par nous, d'abord sur cette étroite pointe de Gallipoli, entièrement battue par les obus turcs de la colline d'Achi-Baba et de la côte d'Asie — puis dans la vallée du Vardar, où les Bulgares, à la fois descendant du nord et menaçant par l'est, nous contraignirent à cette belle retraite sur Salonique, par un chemin de fer à voie unique et des routes défoncées. — P. 176, l. 20, et p. 240, l. 18, au lieu de « mai » et « novembre », lire juin et septembre. Quelques taches, p. 194 : « un homme... très calé »; p. 226, peut-on parler de la « poussière turque »? — G. D.

— Capitaine Z. *L'armée de la guerre* (Paris, Payot, 1916, in-12, 256 p.; prix : 3 fr. 50). — Il y a deux parties dans ce livre : une partie dogmatique, si l'on peut dire, où l'auteur, officier de troupe qui a fait campagne depuis les premiers jours de la guerre avec des grades divers et dans des emplois assez différents, expose les mesures à prendre pour adapter le mieux l'armée française aux nécessités d'une guerre d'un caractère si nouveau et dont les lois se transforment sous nos yeux même; de cette partie, nous ne saurions rien dire ici. Mais

la partie humoristique et morale sera lue avec plaisir et profit par les gens de l'arrière, si ignorants de ce qui se passe au front, si facilement en proie au pessimisme irréfléchi comme à l'optimisme béat. La guerre est laide; elle développe les pires instincts de l'homme; elle exige, pour être menée jusqu'au bout, un constant courage, un grand esprit de sacrifice ; l'auteur nous montre que ces vertus se trouvent dans le troupier français qui sait en outre les assaisonner d'une pointe de gaîté, ce que Gómez Carillo appelle le sourire sous la mitraille.

Ch. B.

— E. Gómez Carillo. *Le sourire sous la mitraille.* Traduction de Gabriel Ledos revue par l'auteur (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-16, 346 p.; prix : 3 fr. 50). — Après une première série d'articles publiés sous le titre *Parmi les ruines* (cf. *Rev. histor.*, t. CXIX, p. 417), M. Carillo en réunit une seconde sous celui qu'on vient de lire. Dans le courant de l'année 1915, il a visité les principales villes et localités que la guerre a rendues célèbres en Artois, en Alsace et en Lorraine, et il narre ses souvenirs, dépeint les lieux, analyse ses impressions avec une sincérité, une puissance d'émotion très remarquables. Un officier supérieur qui commande à Saint-Dié a bien voulu nous dire que le chapitre sur « les Allemands à Saint-Dié » était d'une rigoureuse exactitude. Espagnol, M. Carillo s'est plu à retrouver dans l'Artois, particulièrement à Arras, des traces, que les obus allemands détruisent peu à peu, de l'ancienne occupation espagnole et les pages qu'il y consacre, encore qu'un peu grandiloquentes, ne manquent pas de saveur. Les faits même de la guerre ne l'intéressent que dans la mesure où ils lui permettent de mieux pénétrer dans l'âme des combattants; et le trait qui l'a le plus frappé chez le soldat français, c'est la résolution tranquille, souriante, avec laquelle il accepte les sacrifices que lui impose cette guerre. De là le titre qu'il a donné à son nouveau livre. S'il admire ainsi ceux qu'il a vus à l'œuvre dans les tranchées et en arrière du front, il n'est cependant pas un détracteur systématique de l'Allemagne. Dans son dernier chapitre : « les Allemands à Amiens », il montre que cette ville n'eut pas trop à souffrir de vexations, que les officiers et leurs hommes furent « respectueux, même courtois ». Donc, dit-il, « quand les troupes du Kaiser brûlent, assassinent, mutilent, violent, pillent, c'est en obéissant à un ordre supérieur... Les responsables des crimes de Louvain, de Senlis, de Liège, ce ne sont pas les soldats, mais les chefs. Je les ai vus de près ». — Ch. B.

— La librairie Henri Didier (Paris) met en vente certains articles tirés à part de la *Grande Revue* et que nous avons déjà signalés : Hubert Bourgin : *la Culture allemande devant la civilisation moderne* (prix : 0 fr. 75); P. Fabreguettes : *les Batailles de la Marne*, avec trois cartes (un des meilleurs récits qu'on ait encore présentés de cette action mémorable; prix : 1 fr. 25); Take Jonesco : *les Origines de la guerre; déposition d'un témoin* (prix : 0 fr. 75);

Gaston ROUPNEL : *Une guerre d'usure : la guerre de Sécession* (très curieux rapprochements entre la guerre civile aux États-Unis et la guerre actuelle; prix : 1 fr.).

— Albert SARRAUT. *L'instruction publique et la guerre* (Paris, H. Didier, 1916, in-12, XXXI-266 p.; prix : 3 fr. 50). — M. Albert Sarraut a été nommé ministre de l'Instruction publique dans le cabinet « national » du 4 août 1914 et il a gardé ce poste pendant quinze mois consécutifs, dirigeant avec vaillance l'Université, au milieu des très grandes difficultés causées par la guerre générale. Il réunit dans ce volume les circulaires qu'il envoya aux recteurs, les discours qu'il prononça en diverses occasions, des interviews accordées à des journalistes, une préface qu'il écrivit, lui ancien gouverneur des colonies, pour le livre de Pierre Alype : *la Provocation allemande aux colonies*. Ce sont là des documents précieux qui permettront un jour d'écrire l'histoire de l'Université pendant la guerre, pendant la première année du moins du formidable conflit. M. Sarraut les a répartis en divers chapitres. La vie scolaire s'est poursuivie en dépit du fracas des armes; et cependant l'Université a pris part de toutes manières à la défense nationale; beaucoup de ses professeurs et de ses étudiants ont donné leur vie pour leur patrie et M. Sarraut a inscrit leurs noms dans le livre d'or; ses savants dans leurs laboratoires opposent leurs inventions à celles de l'ennemi; ses maîtres ont rappelé aux élèves la signification des journées du 75, belge, serbe, et le ministre lui-même à la journée serbe du 25 mars 1915 a prononcé dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne une émouvante allocution. La guerre a aussi créé à l'Université des devoirs nouveaux; les jeunes filles de nos lycées et de nos écoles ont tricoté pour les soldats; les garçons se sont associés à toutes les œuvres de charité; le ministre a présenté aux Chambres son projet sur les orphelins de la guerre et trouvé le mot de « pupilles de la nation »; il a apporté le salut de la République aux soldats aveugles, soignés aux Quinze-Vingts. Mais surtout cette guerre doit entraîner des leçons; l'enseignement comme la vie nationale sera renové par « l'union sacrée »; des problèmes « d'après guerre » se posent, dont il faut chercher tout de suite la solution. De tous ces documents, M. Sarraut tire lui-même la substance dans une éloquente préface qu'il a écrite en mai 1916 au milieu du vacarme des obus, dans le bois le Prêtre. Et de nouveau, dans cette préface, il prend la défense des études classiques génératrices d'idées générales et de nobles sentiments; il exalte la langue française, si nette et si belle, et la pensée française qui soutient nos soldats. Après cette guerre, il faudra donner à l'étude du français une nouvelle impulsion et fortifier dans notre enseignement classique les « humanités »; c'est en ce sens que, tout en maintenant des types différents d'études, le Gouvernement devra reviser les programmes de 1902. C. PF.

— Gabriel MAUGAIN. *L'opinion italienne et l'intervention de*

l'Italie dans la guerre actuelle (Paris, Édouard Champion, 1916, in-8°, 105 p.). — Pour quels motifs, le 23 mai 1915, l'Italie, après être restée neutre en août 1914, a-t-elle déclaré la guerre à l'Autriche? Le chancelier d'Allemagne Bethmann-Hollweg a osé affirmer, quelques jours plus tard, à la tribune du Reichstag que le cabinet italien était gorgé de l'or de la Triple-Entente et que le roi a cédé devant la menace d'une révolution. Calomnies abominables! M. Maugain recherche les vraies causes de cette intervention italienne dans la lutte. L'Autriche, dit-il, n'avait en 1914 aucun partisan dans la péninsule; les Italiens, en réalité, se divisaient en deux groupes : les *neutralisti* et les *interventisti*. Il énumère les arguments et fait le dénombrement des uns et des autres, d'un côté les socialistes officiels, les catholiques, les clients de l'Allemagne; de l'autre les socialistes réformistes, les républicains, les libéraux, les professeurs et les étudiants, le grand poète Gabriel d'Annunzio. Au début, l'Italie se décide sans doute à ne pas suivre l'Autriche qui, sans la consulter, a lancé son *ultimatum* à la Serbie; la Triple-Alliance est brisée; mais le parti de la neutralité paraît l'emporter. Toutefois, quelques Italiens ne veulent pas que le sort de l'Europe se décide sans que l'Italie dise son mot; ils demandent à se ranger du côté de la Triple-Entente; d'autres penchent vers ce parti, mais ils ne se déclareront que si l'Autriche refuse de faire de justes concessions; ils ne sont plus que *neutralisti* conditionnels : c'est l'époque des négociations de M. de Bülow et des tergiversations de M. Giolitti. Le ministère Salandra-Sonnino, fermement et résolument, se déclara pour la cause de l'intervention, celle de la plus grande Italie, celle du peuple italien en ses couches profondes. Les destinées de l'Italie se sont ainsi accomplies. Il appartenait à un professeur de cette Université de Grenoble qui dirige l'Institut de Florence de nous exposer exactement, par des renseignements précis, cette phase décisive dans l'histoire de l'Italie qui, demain, s'agrandira de tous les pays italiens; il n'y aura plus d'*Italia irredenta*. C. Pf.

— Ferri-Pisani. *Le drame serbe, octobre 1915-mars 1916* (Paris, Librairie académique, Perrin et Cie, 1916, in-12, III-246 p.; prix : 3 fr. 50). — L'auteur put, en qualité de correspondant de guerre, suivre la retraite de l'armée serbe refoulée par les Allemands et les Bulgares; à Monastir, il prit contact avec les faibles troupes du général Sarrail qui, contraintes de se replier à leur tour devant un ennemi supérieur en nombre, réussirent par d'habiles manœuvres à échapper à la poursuite ennemie; du Vardar à Salonique, il put suivre les louches intrigues du gouvernement hellénique menaçant les derrières des contingents alliés; il rejoignit enfin à Corfou les débris de l'armée serbe dont on lui raconta les horribles souffrances. Il prend congé du lecteur sous une impression moins sombre, car il a vu cette armée se refaire et l'âme du soldat reprendre sa gaîté. Il a narré tous ces souvenirs en un style dramatique « pour que, quand sonnera l'heure des

réparations, les alliés victorieux n'oublient pas ce qu'a souffert la Serbie héroïque et martyre... ». Ch. B.

— Louis-L. THOMPSON. *La retraite de Serbie, octobre-décembre 1915.* Préface de M. E. DENIS (Paris, Hachette, « Mémoires et récits de guerre », 1916, in-16, 217 p.; prix : 3 fr. 50). — Quand, au début de 1915, le gouvernement français demanda des médecins volontaires pour se rendre en Serbie afin d'y combattre une grave épidémie de typhus, M. Louis-L. Thompson, médecin-major, s'empressa de s'offrir et, avec sa femme, il séjourna six mois dans le pays, d'avril à septembre, luttant avec succès contre le fléau. Son poste était Chabats, sur les bords de la Save, à l'extrémité nord-ouest du royaume, face à l'Autriche. Mais, au début d'octobre, la Bulgarie, renouvelant sa trahison de 1913, se jetait sur la Serbie, du côté de l'est, par derrière, tandis que les Austro-Allemands attaquaient sur tout le front de la Drina, de la Save et du Danube. Alors, ordre fut donné de se replier vers le sud : la *béjania*, c'est-à-dire la retraite, commençait. M. Thompson, avec les siens, gagna successivement Valiévo, Gornia, Milanovats, Kragouyevats, Kraliévo, Rachka, Mitrovitsa, Prichtina; il traversa la plaine de Kossovo qui fut témoin en 1389 de la chute de l'empire serbe, et le voici à Prizrend, l'ancienne capitale de l'Albanie. Jusqu'alors il a pu se servir de son automobile amené de France; mais déjà les souffrances sont vives; les vivres sont rares, les logis où il faut s'arrêter en général infects; le froid commence à se faire sentir, la neige tombe. On a espéré gagner à temps Monastir et, par là, Salonique; mais voici que le chemin est coupé par les Bulgares et la mission médicale doit s'en aller à l'ouest, gagner, chacun par ses propres moyens, le Monténégro. Il faut laisser l'automobile, se contenter de chevaux et de médiocres voitures, et l'on est au 20 novembre. La *béjania* qui mène à Ipek, puis, à travers les monts justement appelés les monts Maudits, à Podgoritsa et à Scutari d'Albanie, est marquée par les épisodes les plus douloureux; il n'y a souvent aucun chemin frayé, à peine une piste; il faut franchir à gué les ruisseaux; on escalade des montagnes abruptes pour descendre de l'autre côté à pic; le froid est de plus en plus vif, puis c'est le dégel et le verglas; les hommes glissent; les pieds sont ensanglantés; les chevaux tombent dans les ravins et meurent. Aux gîtes il n'y a nulle provision. Il faut lire le récit de M. Thompson, très simple, sans aucun apparat littéraire, reproduisant souvent des notes hâtivement écrites dans des campements de fortune, pour se rendre compte de ce qu'ont souffert l'armée et la nation serbes, de ce que les hommes sont capables de souffrir, et notre admiration pour ce petit peuple augmente. Malgré les douleurs endurées, M. Thompson nous décrit, souvent de façon saisissante, les villes et les paysages grandioses qu'il traverse, les monastères où il s'arrête, les costumes des Albanais et des Albanaises chez qui il trouve l'hospitalité. A Scutari, où notre médecin est arrivé le 4 décembre et vers laquelle se porte aussi l'armée serbe, les souffrances ne sont pas finies : « Les soldats serbes sont

harassés, pâles, la figure hâve et les habits en loques... Les malheureux arrivent à Scutari comme en terre promise. Ici on leur a promis de quoi manger; et, au premier passant rencontré, c'est l'éternelle et angoissante question : y a-t-il du pain? On n'ose leur répondre. » Le ravitaillement n'a pu se faire, parce qu'il n'y a pas de route du port de Saint-Jean de Medua à Scutari et parce que des croiseurs autrichiens ont coulé les vapeurs apportant des provisions. M. Thompson réussit cependant à gagner le petit port et à s'embarquer, tout à la fin de décembre, sur le *Brindisi* qui le conduisit à Bari. L'armée serbe allait, elle aussi, être sauvée, refaite dans l'île de Corfou et, en ce moment, elle est partie de Salonique pour de nouveaux exploits. A la retraite succédera la rentrée triomphale. Dans une très belle préface, M. Denis rend un juste hommage au peuple serbe et nous ne pouvons que nous associer à l'éloge si mérité qu'il fait du livre de M. Thompson.

C. Pf.

— Philippe Millet. *En liaison avec les Anglais. Souvenirs de campagne* (Paris, Librairie académique, Perrin et Cie, 1916, in-12, 242 p.; prix : 3 fr. 50). — Ce sont vingt-sept récits ou croquis pris sur le vif par un officier de liaison et interprète, journaliste dans le civil, qui connaît bien l'Angleterre et excelle à peindre l'Anglais chez lui. On avait déjà lu dans le *Temps* la plupart de ces scènes d'une observation si fine et si pleines d'humour; il valait la peine de les réunir en volume; on lui fera une place de choix à côté de *Jenny s'en va-t'en guerre* : le « tommy » et la « suffragette » sont deux types également caractéristiques de la vie anglaise. Ch. B.

— Pierre Perreau-Pradier, député, et Maurice Besson. *La guerre économique dans nos colonies.* Préface de M. Paul Deschanel (Paris, librairie Félix Alcan, in-8°, viii-248 p.; prix : 3 fr. 50). — Les colonies françaises n'ont pas échappé, dans les dix dernières années, aux tentatives de mainmise économique de l'Allemagne; celle-ci s'est taillée une part toujours croissante dans leur commerce. Les importations austro-allemandes n'ont cessé d'augmenter et la progression est encore plus marquée pour les exportations de nos colonies en Allemagne et en Autriche-Hongrie; leurs compagnies de navigation, grâce à des transports rapides et à bas prix, drainent peu à peu le fret de nos ports coloniaux. Les terres privilégiées de l'emprise germanique sont le bassin conventionnel du Congo et le Maroc. Les résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils ont été obtenus malgré la situation d'infériorité dans laquelle les barrières douanières et les tarifs protectionnistes plaçaient l'industrie allemande. MM. Perreau-Pradier et Besson expliquent ce formidable développement du commerce ennemi dans nos colonies. Leur documentation se réduit aux notes et articles parus en 1914-15 dans les divers bulletins coloniaux. Ils dressent le bilan des importations et des exportations de l'Austro-Allemagne dans chacune de nos colonies. Les méthodes de conquête

pacifique du commerce allemand sont celles qui ont été appliquées partout ailleurs : fréquentes enquêtes sur place des besoins et des habitudes des indigènes, vente d'articles appropriés à leurs goûts, excellents emballages, larges crédits, exactitude dans les livraisons; les articles sont de qualité médiocre, mais d'apparence avantageuse et bon marché. Tout cela paraît peu de chose et c'est avec cela que le produit allemand a fait prime auprès de nos sujets indigènes. La guerre a interrompu cet essor. Une place évaluée à un chiffre de commerce annuel de 150 millions de francs se trouve libre. Allons-nous la laisser prendre? MM. Perreau-Pradier et Besson exposent la manière dont ils entendent la sauvegarde de nos marchés coloniaux, les efforts privés, ceux des chambres de commerce, ceux des divers offices et instituts coloniaux, ceux des pouvoirs publics doivent tendre à une double reprise économique : le développement de notre flotte commerciale pour permettre à notre pavillon de dominer dans nos ports coloniaux, d'en chasser les pavillons ennemis et s'assurer les relations entre la métropole et ses possessions; la modification de notre politique douanière coloniale et sa mise en harmonie avec les dispositions nouvelles qui sont élaborées par la conférence économique des Alliés. P. G.

— Alfred DE TARDE. *L'Europe court-elle à sa ruine?* (Paris, Armand Colin, 1916, in-18, 76 p.). — Tout petit livre, mais livre fort bien écrit et tout rempli d'idées qui méritent d'être méditées et discutées. En réalité, l'Europe ne sera pas ruinée par cette guerre; la banqueroute des états belligérants est improbable, la menace financière pouvant suffire à imposer la paix. Pour que la France se relève au lendemain de la lutte, elle doit adopter dès maintenant une politique d'après-guerre. De lourdes charges sont inévitables; il faut que l'opinion publique y soit préparée. Que la bourgeoisie se résigne à beaucoup de sacrifices, qu'elle fasse passer l'intérêt collectif avant ses intérêts particuliers, qu'elle accepte de sérieuses transformations morales. La guerre amènera une forte poussée démocratique; la bourgeoisie cultivée devra se plier à ces tendances nouvelles pour les diriger au lieu de se heurter à elles. « Et c'est ainsi », conclut l'auteur, « que l'effroyable bouleversement mondial des années présentes aboutira surtout à un changement spirituel, à l'élaboration d'une nuance morale nouvelle. » M. de Tarde ne s'explique pas sur les conditions de la paix, et elles seront un facteur important du problème qu'il pose; sa pensée se reporte tout naturellement à la France; mais comment se représente-t-il la situation de l'Allemagne après la guerre? Croit-il que la démocratie allemande l'emportera sur les tendances réactionnaires de la Prusse? Il a condensé ses idées très généreuses en trop peu de pages; on a été charmé par son livre et très vivement frappé de certaines réflexions qu'il contient; mais, lorsqu'on y réfléchit, il vous apparaît comme un peu énigmatique. C. PF.

— Frédéric KOPP. *Pour l'heure qui va luire* (Paris, Fischbacher,

1916, in-4°, 76 p. Dessins et une carte; prix : 2 fr. 50). — L'heure qui va luire est celle de la paix victorieuse et la carte indique les remaniements territoriaux tels que les souhaite l'auteur. Nous sommes complètement d'accord avec M. Kopp pour réclamer le retour de l'Alsace-Lorraine — notre Alsace et notre Lorraine — à la France. Mais M. Kopp demande en plus pour la France tous les pays rhénans dans le triangle compris entre la frontière nord de l'Alsace-Lorraine, la Moselle et le Rhin; le reste des provinces rhénanes jusqu'au Rhin serait attribué à la Belgique; puis sur la rive droite du Rhin on créerait un état tampon formé, avec le grand-duché de Bade, la Hesse-Darmstadt, Francfort, l'est de la Prusse rhénane et l'ouest de la Westphalie, Elberfeld et Essen y compris. A l'appui de sa thèse, l'auteur présente des considérations historiques empruntées à l'*Histoire générale* de Rambaud, et comme ouvrage géographique consulté il cite Malte-Brun. Sa carte, en général exacte, met Trèves sur la rive gauche de la Moselle et l'attribue à la Belgique. C. Pf.

— La librairie Berger-Levrault nous a adressé deux volumes de vers sur la guerre présente et nous les signalons à nos lecteurs, puisque ces vers constituent des documents historiques, puisqu'on y trouvera un écho des sentiments des Français pendant la grande lutte : Maurice Allou, *Strophes d'acier*, in-12, 1916, 92 p., un certain nombre de sonnets, de belle forme, très soignée, des pièces de facture variée, tout ensemble attendrissantes et vigoureuses; Émile Rondié, *la Légende des Poilus*, in-8°, 76 p., des anecdotes de tranchées versifiées de façon amusante, des exploits héroïques racontés avec simplicité (*Debout, les morts*), des *poèmes à dire*, comme le porte la couverture. C. Pf.

— Pour permettre de suivre les opérations militaires, la librairie Berger-Levrault a fait confectionner des cartes à grande échelle. Le n° 30, « dressé et imprimé à Nancy pendant les bombardements allemands de janvier et février 1916 », donne tout le front de bataille occidental, de la mer aux Vosges; on y a marqué le front des armées au 1er avril 1916 et la limite approximative de l'extrême avance allemande au commencement de septembre 1914. Le n° 31 se rapporte aux *Opérations russes et anglaises contre la Turquie*. Le n° 32 reproduit la carte du service géographique prussien au 100,000e, agrandie au 80,000e pour la *Région frontière à l'est de Nancy : Lunéville, forêt de Parroy, Avricourt* (très belle carte, très claire et d'un relief saisissant). Le n° 33 concerne *l'Offensive des Russes* en juin 1916. Pour *l'Offensive de la Somme*, on a dressé une carte en couleur en cinq sections au 250,000e, avec la ligne du front au 1er juillet 1916, de Nieuport à Lassigny (prix : 1 fr.). — Notons enfin *le Front austro-italien*, carte au 500,000e en quatre couleurs, contenant le Tyrol-Trentin, la Vénétie, le Carso et Trieste.

Histoire de l'antiquité.

— Dans la *Revue des études grecques* (janvier-mars 1916), M. Paul Cloché, en un article intitulé : *les Trois-Mille et la restauration démocratique à Athènes en 403* (tirage à part, Ernest Leroux, 15 p.), résume les conclusions auxquelles il est arrivé dans sa thèse dont nous avons rendu compte (*Rev. histor.*, t. CXXII, p. 366) : « Une minorité privilégiée de 3,000 citoyens, épargnée ou favorisée par l'oligarchie de 404, après avoir combattu avec ténacité et sous des directions diverses la rentrée des bannis et le rétablissement de l'ancien régime, réussira à s'accommoder du retour du Dèmos et à tirer bon parti d'une situation longtemps redoutée. »

— Daremberg et Saglio. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*. 51e fascicule : *Via-Vomitorium* (Paris, Hachette, 1916; prix : 5 fr.). — Dans ce fascicule est terminé l'article *Via* (M. Besnier et V. Chapot), avec une carte montrant le réseau routier de la Grèce et des provinces danubiennes, de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte. Viennent ensuite *Vicarius* (Ch. Lécrivain) et *Vicus* (A. Grenier), *Vigiles* (R. Cagnat), *Villa* (Lafaye), d'importants articles sur le vin : *vinea*, *vinitor* et *vinum* (Lafaye et Jardé), *vitrum* (Morin-Jean), *viridarium* et *vivarium*, *volumen* (Lafaye). Au droit se rapportent les articles : *viduvium*, ou condition juridique des veuves (E. Pottier), *vindex* et *vindicatio* (E. Cuq), *vis privata* et *publica* (Ch. Lécrivain), *vitium*, où sont relevés tous les vices de procédure (E. Cuq), etc.

Histoire de France.

— Dom Blanchard. *L'abbaye de Saint-Étienne de Caen sous la règle de Saint-Maur* (forme le t. XXX du *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, année 1915. Caen, Delesques, et Paris, A. Picard, in-8°, 443 p.). — Dom Charles-Antoine Blanchard était né le 20 janvier 1737 à Rethel; il fit profession à Jumièges en 1757, enseigna dans divers collèges et composa sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen une série de travaux historiques qui étaient tous jusqu'à présent manuscrits. C'est entre autres une histoire de cette abbaye des origines à 1663, date où y fut introduite la congrégation de Saint-Maur, œuvre faite presque entièrement de seconde main et qui n'apprend rien ou peu de chose à l'érudit. On a pensé que la seconde partie de cette histoire allant de 1663 à 1774 pourrait offrir plus d'utilité et on la publie ici, d'après un manuscrit ayant appartenu à Julien Travers et une copie prise par M. Émile Travers. Le manuscrit est, ce semble, reproduit fidèlement; tout au plus a-t-on mis un peu d'unité dans la graphie des noms propres. Aucun commentaire ni

aucune note n'accompagne le texte, et on le doit regretter. L'œuvre a besoin d'être mise à jour; des erreurs auraient dû être corrigées ou signalées. P. 188, il est question du mariage du Dauphin, en 1747, avec Marie-Josèphe de Saxe, fille de *Frédéric III*, roi de Pologne; lisez plutôt Auguste III. Au moins une bonne table alphabétique des noms propres a-t-elle été mise à la fin de la publication. On trouvera, dans le volume, toute une série de détails sur les constructions et réparations de l'abbaye, sur les abbés commendataires et les prieurs, sur le partage des revenus entre l'abbé et les religieux, sur les nouveaux ornements religieux, sur les cérémonies : *Te Deum* pour les victoires, services funèbres, fêtes pour la béatification ou canonisation de saint Jean de Capistran, François de Sales, François Borgia, la mère Chantal, etc., sur les sermons prêchés pendant le Carême ou l'Avent, sur la topographie de Caen. Avec ces renseignements — en les abrégeant beaucoup — l'historien local pourra faire un tableau animé de Caen dans la seconde moitié du XVIIe et au cours du XVIIIe siècle. En annexe, ont été publiés divers documents sur les démêlés entre l'abbaye et Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux de 1704 à 1707, notamment à propos d'une question de préséance lors d'une soutenance de thèse à l'intérieur de l'abbaye : cette affaire remua beaucoup « la bile de M. de Bayeux[1] ». C. Pf.

— B. Pocquet du Haut-Jussé. *La vie temporelle des communautés de femmes à Rennes au XVIIe et au XVIIIe siècle* (Paris, Édouard Champion, 1916, in-8°, 176 p.; prix : 5 fr.). — La ville de Rennes a possédé dix-huit communautés de femmes dont les dates de fondation s'échelonnent de 1614 à 1724; de ces dix-huit communautés, quatre se vouèrent à l'enseignement : les grandes et les petites Ursulines, la Sagesse, l'Enfant-Jésus; cinq se consacrèrent aux malades : les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, celles de Saint-Yves, de Saint-Méen, des Incurables, les Filles de la Charité; la Trinité et le Bon-Pasteur s'occupaient des Filles-Repenties; les Carmélites, le Calvaire de Cucé, le Calvaire de Saint-Cyr, les Catherinettes étaient des ordres contemplatifs; les Visitandines des deux monastères allaient voir les malades à domicile et les Dames Budes constituaient un Institut de retraite. M. Pocquet du Haut-Jussé ne passe pas en revue ces maisons les unes après les autres, nous donnant pour chacune une liste des supérieures et une nomenclature des événements dont elles furent le théâtre; il les étudie en bloc et non pas au point de vue des services rendus à la religion, aux pauvres et aux malades, mais

1. De la p. 365 à la p. 426, sont publiés les procès-verbaux des séances de la Société avec une analyse des communications. Signalons F. Deschamps, Le menhir de La Folie, près Caen; Id., La station préhistorique de Mathieu; Carel, Les Le Picard, artistes caennais des XVe et XVIe siècles; G. Huard, Les ruines de l'église Saint-Martin à Caen, avec plan; Id., La tour Machart à Caen; Id., L'acte de baptême de Boisrobert (3 août 1592).

au point de vue temporel. Comment ces monastères étaient fondés; jusqu'à quel point étaient nécessaires les autorisations de la ville, du roi, du Parlement; quels étaient le rôle et les privilèges des fondateurs; comment ces couvents étaient gouvernés; quelle était la source de leurs revenus : dots, dons, petites fondations, pensions; quelles étaient leurs charges, voilà ce qu'il examine successivement. De-ci de-là, il raconte quelques faits extérieurs, par exemple les fêtes célébrées à Rennes lors de la canonisation des deux grands saints de l'ordre de la Visitation, saint François de Sales (en 1668) et sainte Jeanne de Chantal (en 1767). Cette étude est faite à l'aide des archives de ces maisons (plus de 400 liasses) conservées aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (série H), des archives du fonds de l'intendance (série C), de la collection La Bigne-Villeneuve et des archives de la ville; c'est un nouveau service rendu à l'histoire de Bretagne par l'érudit qui a terminé l'histoire de La Borderie. Elle a été publiée dans la collection : *La Bretagne et les pays celtiques*, et paraît par fragments dans les *Annales de Bretagne*. C. Pf.

— Henri Cordier. *Annales de l'hôtel de Nesle* (Paris, Imprimerie nationale, 1916, in-4°, 142 p.; prix : 8 fr. 50; extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XLI). — M. Henri Cordier a étudié le dossier des pièces réunies en 1664 par Le Cointe et Denis II Godefroy sur l'ancien hôtel de Nesle, à propos d'un procès pendant entre l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et les exécuteurs testamentaires du cardinal Mazarin pour la fondation du collège des Quatre-Nations; il a collationné avec beaucoup de soin ces pièces sur les originaux conservés aux Archives nationales; il en a trouvé d'autres et en appendice à son étude il publie vingt-six de ces documents parmi les plus importants. L'étude elle-même consiste en un *regeste* de tout ce que nous pouvons savoir sur l'ancien hôtel. Il existait déjà en 1292, puisqu'il est mentionné dans le livre de la taille de Paris pour cette année. Le 27 novembre 1308, Amaury de Nesle, prévôt de Lille, le vendit au roi Philippe le Bel, et Philippe V le Long, fils de celui-ci, le céda le 3 juillet 1317 à sa femme Jeanne, du comté de Bourgogne. Que la légende ait pu faire de la tour de Nesle le théâtre des déportements des trois brus de Philippe le Bel, on peut l'expliquer par cette donation, postérieure de trois années à l'exécution de Philippe et Gautier d'Aulnay; si des trois princesses deux au moins furent coupables, il semble bien que la tour fut innocente. Les exécuteurs testamentaires de Jeanne vendirent l'hôtel de Nesle au profit du collège de Bourgogne fondé par cette reine; il fut acheté en novembre 1330 par le roi Philippe VI de Valois et rentra ainsi dans le domaine royal. Il passa au roi Jean, puis à son troisième fils Jean, duc de Berry. Celui-ci le transforma en une des demeures les plus somptueuses de l'époque; il fit construire des galeries, une chapelle, un bâtiment pour sa célèbre « librairie »; il y donna des fêtes magnifiques. Le duc de Berry trépassa

en cet hôtel même le 15 juin 1416, et déjà quelques jours avant sa mort le roi en avait disposé en faveur de sa « très chère et très amée compagne la Royne », Isabeau de Bavière. Les beaux temps de l'hôtel sont passés : le 20 mai 1446, Charles VII le donne au duc de Bretagne François Ier; Louis XI, après le retour de l'hôtel au domaine, le cède au comte du Charolais Charles le Téméraire; puis aux XVIe et XVIIe siècles, la tour de Nesle et les dépendances de l'hôtel sont mises en location, et M. Henri Cordier indique la suite des baux. Les dépendances furent démolies vers 1663, et sur l'emplacement Le Vau éleva le collège des Quatre-Nations. L'hôtel lui-même fut acheté vers 1570 par Louis de Gonzague, nommé quelques temps auparavant duc de Nevers, et il fit place à l'hôtel de Nevers qui allait devenir le quartier général de la Ligue; l'hôtel de Nevers trouva acheteur en 1646 en la personne de Henri de Guénégaud. Celui-ci fit élever sur l'emplacement une construction de style très différent, qui fut achetée en 1670 par les Conti et deviendra l'hôtel Conti. Sur tout le quartier voisin de l'hôtel de Nesle, sur sa transformation au temps de la construction du Pont-Neuf, on trouvera dans ce mémoire de M. Cordier les détails les plus précis. Pourquoi donc l'Institut ne se modernise-t-il pas davantage, si l'on me permet ce néologisme? Quelques reproductions d'anciennes estampes et des plans rendraient de pareilles études plus claires et en rehausseraient la valeur[1]. C. Pf.

— E. Lamouzèle. *Toulouse au XVIIIe siècle*, d'après les *Heures perdues* de Pierre Barthès (Toulouse, J. Marqueste, 1914, in-8°, 456 p.; prix : 6 fr.). — Pierre Barthès naquit à Toulouse le 2 novembre 1704; il appartenait à une famille d'artisans, parmi lesquels on compte des « fouloneurs de draps » et des fourniers. Il fut professeur ou, comme il s'intitule lui-même, « maître répétiteur » sans doute au collège de l'Esquille et mourut probablement en 1781 ; ses *Heures perdues* s'arrêtent brusquement en effet à la fin de décembre 1781. C'est en 1737 qu'il commença de noter, mois par mois, les événements notables de son temps; ils remplissent aujourd'hui huit registres in-quarto. Esprit borné, petit bourgeois qui ne s'intéresse guère qu'aux choses locales, catholique bigot et fanatique, ennemi des huguenots et des philosophes, on ne saurait attendre de lui rien de bien nouveau ni d'important pour l'histoire générale; mais, comme le dit M. Lamouzèle, il nous rend le service « de nous faire mieux connaître, en même temps qu'un chapitre de l'histoire de Toulouse, les idées et les sentiments d'une partie de la société provinciale à la fin de l'ancien régime ». M. Lamouzèle a donc été bien inspiré en

1. M. Cordier, dans ses études du moyen âge, ne tient pas compte de la différence du style; c'est ainsi qu'il fait mourir Philippe V le Long en janvier *1321*. Il date le fameux bal des Sauvages où sombra la raison de Charles VI du *29* janvier *1392*, au lieu du 19 janvier 1393. Malgré la note 2 de la p. 43, c'est Lalanne qui a raison.

nous signalant par d'abondants extraits tout ce qui peut offrir quelque intérêt dans ces *Heures perdues*. On ne les parcourra pas sans fruit. Des notes brèves et précises satisferont les lecteurs qui ne sont pas au courant de l'histoire ancienne ni de la topographie toulousaines. Une table alphabétique des noms des matières termine cet intéressant volume, justement couronné par l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Ch. B.

— Le marquis DE VOGÜÉ et Aug. LE SOURD. *Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu*, publiées d'après le manuscrit original pour la Société de l'histoire de France (Paris, Laurens, 1915, in-8°, VII-450 p.; prix : 9 fr.). — Jacques de Mercoyrol de Beaulieu appartenait à la noblesse rurale de Vivarais. Officier de province, il se voit distancé par les nobles de cour, mais il n'en montre pas d'amertume. Il voudrait seulement que la barrière qui sépare les deux noblesses fût plus facile à franchir. Ses récits racontent la guerre vue du rang, la vie intime du régiment, les petites opérations plus, peut-être, que les grandes, les conversations de la tente et de l'avant-poste. La famille de Mercoyrol semble sortie de la région de Villeneuve-de-Berg, comme celle d'Olivier de Serres. D'origine notariale, les Mercoyrol par mariages ou par acquisitions s'agrègent à la noblesse. L'auteur des mémoires s'engage à dix-sept ans dans le régiment de Picardie; il fait la guerre de Sept ans comme capitaine; il se retire du service comme maréchal de camp le 13 décembre 1792 et meurt à Viviers dans sa quatre-vingt-treizième année, le 29 juin 1817, des suites d'un accident. Rédigées en 1788, les *Campagnes* de Beaulieu renferment de minutieux détails, mais aussi quelques erreurs matérielles, que les éditeurs ont dû rectifier dans leurs notes. MM. de Vogüé et Le Sourd ont été très sobres de commentaires; pour les personnages cités dans le texte, ils se bornent à quelques indications biographiques très brèves, comme il convient dans une publication de ce genre. Le manuscrit original, tout entier de la main de l'auteur, appartient aujourd'hui à son arrière-petit-fils. Une table alphabétique termine l'édition des *Campagnes*, pour laquelle M. de Vogüé, dont nous annonçons plus loin la mort, a rédigé un avant-propos alerte, coloré, élégant, tout à fait Vieille-France. J. R.

— M. SACHÉ. *Les Prussiens en Maine-et-Loire (août-septembre 1815). Leurs rapports avec la population* (Angers, Grassin, 1916, in-8°, 29 p., extr. de la *Revue de l'Anjou*). — DU MÊME. *Fantaisies et réalités. Les fillettes de Louis XI et le château d'Angers* (Ibid., 1916, in-8°, 20 p., extr. de la même revue). — En 1815, lors de l'occupation du territoire français par les armées des « Alliés », les troupes prussiennes vinrent cantonner dans nos provinces du nord-ouest : Normandie, Maine, Anjou, Bretagne. La façon à la fois brutale et hautaine dont elles se conduisirent dans ces pays, où elles étaient censées venir en amies et en libératrices, donna aux nôtres comme un

avant-goût de ce que devaient être les occupations ultérieures. M. Saché, archiviste de Maine-et-Loire, en a réuni pour son département des preuves convaincantes. Bien que les Prussiens, comme il le fait justement observer, aient usé de quelque ménagement dans leurs rapports avec une population qui sortait à peine de la plus terrible des guerres civiles, où les haines étaient encore chaudes et où des détachements tour à tour vendéens ou impériaux côtoyaient les leurs d'un peu trop près pour leur goût, ils surent promptement se rendre insupportables, exigeant l'impossible, réquisitionnant à tour de bras sans délivrer de récépissés et sous la menace du sabre, jetant les récalcitrants en prison, déportant le préfet en Allemagne parce qu'il ose leur tenir tête, levant enfin des contributions de guerre payables séance tenante. — On leur a d'ailleurs, il faut bien le dire, imputé plus de violences encore qu'ils n'en commirent réellement, et M. Saché dans sa spirituelle brochure sur les « fillettes de Louis XI » détruit la légende — cependant accréditée dès 1815, et par le préfet lui-même — de l'aménagement d'une cage spéciale, « composée de barreaux présentant des angles très aigus et séparés les uns des autres d'environ deux pouces », que les Prussiens auraient fait établir dans le château d'Angers pour y enfermer les prévenus, préalablement dépouillés de tous leurs vêtements et de leurs souliers. Henry Houssaye prétend même (*1815*, t. III, p. 495) que cette « cage aux Français » était traînée par les « colonnes prussiennes » au cours de leurs pérégrinations. Non : ils n'ont pas même inventé la « cage aux Français ». Ils l'ont trouvée toute prête au château d'Angers, où l'usage était d'enfermer les condamnés à mort dans des cages que le ministre de l'Intérieur Vaublanc qualifie en 1815 d' « espèces de boîtes » et qui rappelaient les sinistres « fillettes » de Louis XI, détruites en 1792. Les documents réunis par M. Saché éclairent d'une fort instructive manière la formation de la légende. L. H.

— Probus. *La plus grande France. La tâche de demain* (Paris, Armand Colin, 1916, in-12, vi-241 p.). — Au lendemain de cette guerre, la France devra se réorganiser et accomplir de sérieuses réformes. L'auteur de ce volume, qui a fort bien choisi son pseudonyme, nous présente tout un plan d'ensemble. Constitution de grandes régions et décentralisation d'une partie des services de l'État, législateurs peu nombreux, délégués des professions et des localités consultés obligatoirement avant le vote des lois qui les concernent, représentation proportionnelle, le président de la République chef responsable du gouvernement, les méthodes industrielles et commerciales appliquées à l'Administration, tels en sont les traits essentiels. Avec cet instrument, on pourra atteindre le but que la France doit viser : supprimer l'alcoolisme, augmenter le chiffre de la natalité, revenir à la terre, et Probus s'adresse tour à tour aux ouvriers, aux paysans et aux « chefs », c'est-à-dire aux classes dirigeantes. Il demande enfin que la question religieuse soit mise en dehors des par-

tis politiques. Chacun, dans sa sphère, doit contribuer à forger l'instrument et marcher vers le but, mais, pour hâter la solution, il se constituera une grande ligue nationale... Évidemment, dans ce vaste programme, il y aura à prendre et à laisser; quelques solutions proposées nous paraissent chimériques. Quoi! on punira d'une amende et d'un emprisonnement « toute personne qui, dans l'exercice des fonctions publiques, aura fait état des opinions philosophiques ou religieuses, soit au sujet d'un avancement, d'une récompense ou d'une mesure disciplinaire, soit en vue d'une allocation de secours ou d'un dégrèvement d'impôts, soit pour tout autre motif »! Mais toute personne justement évincée prétendra qu'elle l'a été pour ses opinions, et je vois la longue suite de procès. Louons du moins Probus pour ses sentiments généreux, pour ses adjurations éloquentes et l'ingénieuse construction de son système. C. Pf.

— Jules Mont. *La défense nationale et notre parlement* (Paris, Perrin, 1916, in-12, III-283 p.; prix : 3 fr. 50). — Comme il y a dans ce livre beaucoup plus de politique que d'histoire, nous ne pouvons que l'annoncer; c'est une critique très sévère du Parlement actuel, peut-être aussi au fond du régime parlementaire et républicain. C'est une opinion. L'auteur pense que nous ne pourrons mener la guerre jusqu'à la victoire que par l'institution d'un « Comité de salut public constitutionnel », c'est-à-dire que par l'abdication du Parlement entre les mains d'un Comité peu nombreux, compétent, actif et résolu. Et c'est encore une opinion qui peut se défendre. Or, c'est justement le contraire qui se produit. Ch. B.

Histoire d'Allemagne.

— Maurice Muret. *L'orgueil allemand. Psychologie d'une crise* (Paris, Payot et Cie, 1915, in-12, 345 p.; prix : 3 fr. 50). — La présente guerre n'est point née d'un accident; l'*ultimatum* adressé par l'Autriche à la Serbie n'en fut que l'occasion; les vraies origines sont plus profondes et plus lointaines. La vraie cause, c'est l'orgueil allemand qui a voulu dominer le monde dans l'unique intérêt de l'Allemagne, c'est la surexcitation du patriotisme allemand, la mégalomanie dont le nourrissaient les dirigeants. C'est cet « orgueil allemand » que M. Maurice Muret, bien connu pour ses belles études sur la littérature contemporaine de l'Allemagne, dissèque et analyse sous toutes ses faces en ce volume tout rempli de faits précis, écrit d'une plume alerte, animé d'un véritable souffle d'éloquence. Tous les genres d'orgueils défilent successivement devant nous en autant de chapitres nets et cinglants : l'orgueil historique avec Henri de Treitschke, prototype de ces historiens allemands qui ont employé des dons brillants et une vaste science aux fins les plus antiscientifiques, pour lesquels l'histoire n'est pas son but à elle-même, mais un instrument à justifier des haines aveugles et des ambitions sans bornes; — l'orgueil sur

le trône, très vivant portrait de Guillaume II ; Lamprecht, dans son livre sur l'Empereur allemand, avait montré en lui un modèle de « simplicité et d'humilité chrétienne » ; M. Muret voit en lui le *representative man* de l'Allemagne contemporaine, la parfaite incarnation de l'orgueil allemand, et, entre les deux formules, le lecteur adopte sans hésiter la dernière ; — l'orgueil de race ; les Allemands se sont emparés des théories de Gobineau sur la supériorité de la race aryenne, des travaux de l'Anglais Houston Stewart Chamberlain ; avec ce dernier, ils ont proclamé la décadence des races latines ; ils ont posé l'équation : germanisme = civilisation ; — l'orgueil militaire, et nous retrouvons ici les noms de Clausewitz et de Bernhardi, le *Kriegsbrauch im Landkriege*, la *Nation armée* de von der Goltz. Et qu'on ne fasse pas une distinction entre l'Allemagne de la Science et l'Allemagne de l'Armée ; les savants avec G. von Below soutiennent que le militarisme seul donne à la civilisation une armature solide et, contrairement à toute vérité, ils prétendent faire de Lessing, Goethe et Kant des militaristes sans le savoir, des *Stockpreussen* avant la Prusse ; — l'orgueil scientifique ; il est représenté par Ernst Haeckel et Wilhelm Ostwald ; ces deux savants ont repoussé le christianisme et créé une religion à prétention scientifique ; mais ces pontifes n'en ont pas moins lié partie avec tous les chauvins allemands ; de leurs théories sur l'organisation, ils ont conclu que l'Allemagne devait être la première des nations ; ils restent convaincus que la paix future consacrera l'hégémonie allemande ; — l'orgueil mystique ; tout le clergé allemand, protestant comme catholique, Harnack, Dryander, Deissmann comme l'archevêque de Cologne Hartmann, s'imagine que Dieu combat pour l'Allemagne, qu'il est au service des ambitions et des crimes des Germains : appuyés sur la Bible, particulièrement sur l'Ancien Testament, ils ont essayé de justifier la violation de la neutralité de la Belgique ; — enfin l'orgueil politique, et c'est dans le domaine politique que la mégalomanie germaine a revêtu les formes les plus aiguës ; on nous expose les origines et les succès du mouvement pangermaniste qui finit par entraîner Guillaume II, puis la nation tout entière ; dans ce chapitre une place importante est faite au livre de Paul Rohrbach : *Der deutsche Gedanken in der Welt.* — La conclusion, dit M. Muret, « coule de source : il faut mettre un terme à l'orgueil allemand ». L'auteur croit que la lutte sera longue, très longue. Il prévoit après cette guerre et cette coalition d'autres guerres et d'autres coalitions. Il songe à l'histoire de Napoléon Ier. Mais les conditions de la guerre actuelle sont telles qu'une nouvelle lutte sera impossible. Toutes les nations doivent bien se rendre compte qu'il est nécessaire, pour la sécurité du monde entier, que de la guerre présente l'Allemagne sorte vaincue et « l'orgueil allemand » à jamais brisé. C. Pf.

— Mgr Charles Bellet. *La haine de l'Allemagne contre la vérité* (Paris, A. Picard et fils, 1916, in-8°, 78 p.). — Les Allemands, dont l'âme a été conquise par le pangermanisme, en sont arrivés non seu-

lement à déformer la vérité, mais à la mépriser, et ils poussent ce mépris si loin qu'il en devient de la haine. C'est ce que prouve Mgr Bellet, en passant en revue les origines de la guerre, la violation de la neutralité de la Belgique, les crimes commis par les soldats allemands, soit en Belgique, soit sur le territoire de la France; à propos de ces faits, les Germains nient l'évidence même. Mgr Bellet connaît bien tous les écrits publiés en France sur ces sujets, et il en dresse soit en note soit en appendice une excellente bibliographie. Ce travail est un extrait du Bulletin de la Société archéologique de la Drôme, t. L (1916). C. Pf.

Histoire d'Alsace-Lorraine.

— Joseph Reinach. *L'Alsace-Lorraine devant l'histoire* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-8°, 31 p.; prix : 0 fr. 75). — Les Allemands, pour revendiquer l'Alsace-Lorraine, invoquent des raisons géographiques, ethnographiques et historiques ; et la raison historique principale est le traité de Verdun ! Triple série de mensonges ! En réalité, les Allemands ont cédé eux-mêmes volontairement Metz à la France en 1552, l'Alsace en 1634. Cette union de l'Alsace à la France fut d'abord un mariage de raison ; mais ce mariage, grâce à la séduction exercée par la France, grâce aux idées généreuses qu'elle a répandues en Europe, est devenue un mariage d'amour ; et la grande loi de l'histoire comme de la nature, c'est l'amour. C'est ce que démontre avec beaucoup de force et d'éloquence M. Joseph Reinach dans cette conférence faite le 30 mars dernier au Comité d'assistance en Alsace-Lorraine. — C. Pf.

— André Fribourg. *Les martyrs d'Alsace et de Lorraine d'après les débats des conseils de guerre allemands* (Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1916, in-16, 188 p.; prix : 2 fr.). — Nous avons signalé déjà (*Rev. histor.*, t. CXXII, p. 396) le beau livre d'un Alsacien, *l'Épreuve alsacienne*. En voici un autre qui nous apporte des précisions nouvelles sur les sentiments des Alsaciens pendant cette guerre. Il nous indique l'odieuse conduite des autorités allemandes, au début des hostilités, envers les Alsaciens qui, depuis longtemps, étaient inscrits sur les listes noires; puis il analyse les condamnations prononcées, au cours de la lutte, par les conseils de guerre tant ordinaires qu'extraordinaires; parmi les condamnés figurent hommes, femmes, enfants et toutes les conditions sociales : bourgeois, ouvriers, paysans, membres du clergé, hommes politiques et maires et même des fonctionnaires. Les journaux allemands, en publiant ces condamnations dont le total s'élève à plus de trois mille années de prison, ont donné ainsi une preuve de la fidélité conservée par les Alsaciens à la France; aussi, depuis quelques mois, ont-ils cessé de rendre compte des sessions des conseils de guerre, où tout se passe dans l'ombre. Dans une troisième partie, l'auteur nous parle des Alsaciens soldats dans l'armée allemande; beaucoup d'entre eux ont déserté pour ne pas se battre contre

les Français et l'on nous donne en appendice de longues listes de ces déserteurs d'après des journaux allemands de décembre 1915 et janvier 1916; et combien ont pris rang dans l'armée française, à côté de leurs frères français! Tout cela, M. Fribourg nous l'expose simplement, avec une émotion qui se contient[1]; la conclusion qui ressort de la lecture de son livre est très nette, les faits parlant d'eux-mêmes. En dépit de Friedrich Lienhardt et de quelques Alsaciens ralliés, gagnés par des honneurs et des avantages matériels, l'Alsace, dans le tréfonds de sa population, est demeurée attachée à la France; elle se souvient, elle espère, elle est sûre de la délivrance prochaine. — C. Pf.

Histoire des Pays-Bas.

— *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde* (Ve série, t. III). — Ce volume contient une étude intéressante de M. Élias sur l'histoire de la marine néerlandaise de 1572 jusqu'à 1648, *Schetsen uit de geschiedenis van het Nederlandsche Zeewezen*. Fondée principalement sur les résolutions des États de Hollande, elle forme un supplément fort utile au chef-d'œuvre de M. de Jonge, paru il y a quatre-vingts ans. L'étude de M. Élias va être publiée séparément par la librairie Nijhoff.

— *Gids 1916* (t. II, p. 465 et suiv.). — M. de Beaufort, ancien ministre des Affaires étrangères (de 1897 jusqu'à 1901), expose la politique du gouvernement néerlandais en ce qui concerne la préparation de la première conférence de la paix tenue à La Haye (1899) à propos de la république sud-africaine et l'Oranje-Vrijstaat (État libre d'Orange). La note par laquelle M. Kuyper a exposé ultérieurement le programme du parti antirévolutionnaire y a donné lieu. Le gouvernement n'a pas adressé une invitation pour la conférence aux républiques boers, parce que l'Angleterre s'y était opposée formellement, mais parce qu'il était persuadé que l'Angleterre n'assisterait pas à la conférence si les républiques avaient été invitées. C'est, comme on l'apercevra, une politique foncièrement réaliste. — Dans le même volume, p. 440 et suiv., M. Huizinga donne une étude sur l'art des Van Eyck dans la vie de leur temps.

— *Bijdragen en Mededeelingen van het historisch Genootschap* (t. XXXVII, p. 235 et suiv.). — M. Van Grol a eu la bonne fortune de découvrir deux registres de la cour de l'amirauté qui siégeait à Flessingue de 1575 jusqu'en 1576 pour juger les prises de la marine zélandaise. Il en a tiré une liste des 258 vaisseaux qui avaient été pris avec leurs cargaisons, etc.[2]. Dans le même volume, p. 1 et suiv., M. Posthumus publie des documents intéressants sur l'industrie textile en Hollande d'après une enquête de 1663.

1. Il y a de-ci de-là quelques redites; quelques noms ont été mal orthographiés.

2. Cf. *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis*, Ve série, t. IV, p. 1 et suiv.

— *De Boek*, t. V, p. 33 et suiv., publie un article de M. Burger sur la mappemonde hollandaise la plus ancienne; elle a été retrouvée dans la Chronique de Hollande, Zélande et Frise de l'an 1517. Elle est l'œuvre de Cornelius Aurelius, auteur de cette chronique, et elle a été faite d'après la carte de Waldseemüller qui fut, comme on sait, publiée à Saint-Dié en 1507.

— Signalons deux revues nouvelles : 1° *Onze Kunst*, sous la direction de M. Van Huffel, qui paraît depuis octobre 1915; c'est une revue mensuelle de vulgarisation, contenant déjà quelques articles remarquables, ainsi celui de M. Ebofstede de Groot; 2° *de Nederlandsche Musea*, qui paraîtra irrégulièrement et qui a pour objet de faire connaître les trésors des musées néerlandais. Espérons que ce sera au grand profit de l'histoire de l'art néerlandais. N. J.

Histoire de Russie.

— D.-N. Iegorov. *Slaviano-guermanskia otnochenia v srednia veka. Colonisatzia Mecklenbourga v XIII veke* [*Relations germano-slaves au moyen âge. Colonisation du Mecklembourg au XIII*e *siècle*] (Moscou, 1915, 2 vol., t. I, vii-567 p.; t. II, xxvii-614 p.). — Cette thèse de doctorat, présentée à l'Université de Moscou, offre un certain intérêt d'actualité. L'ouvrage du professeur Iegorov témoigne d'une érudition remarquable. Après avoir étudié à fond tout ce qu'on a publié sur la colonisation allemande des pays slaves entre l'Elbe et l'Oder, l'auteur passa quelques années à faire des recherches dans les archives de la Prusse et du Mecklembourg. Son livre, d'une documentation exceptionnellement forte, fait en quelque sorte une révolution dans la question qu'il étudie. Se fondant sur les *Annales* de Helmold, la plupart des historiens allemands, surtout ceux chez qui les idées pangermanistes sont plus fortes que l'impartialité, ont cru avoir établi pour toujours que la population slave exilée ou anéantie par Henri le Lion a cédé la place aux colons allemands dès la fin du xiie siècle. Une étude approfondie des documents d'archives et en particulier du registre des dîmes de l'évêché de Ratzebourg (xiiie siècle) qui est conservé aux archives grand-ducales de New-Strelitz, a permis à l'auteur de conclure que la colonisation allemande dans les pays slaves à cette époque a été peu considérable : ce n'est pas avant la fin du xiiie siècle que fut achevée la germanisation de la noblesse et à cette époque les colons allemands d'outre-Elbe ne formaient encore qu'une insignifiante minorité; le reste de la population n'a pas cessé de parler l'idiome slave jusqu'au xvie siècle. Il a fallu la guerre de Trente ans, qui a exterminé les derniers vestiges des Slaves, pour achever la germanisation du Mecklembourg. Les hobereaux mecklembourgeois et poméraniens, ces piliers du pangermanisme et du militarisme prussien actuels, ont donc une origine en grande partie slave, n'en déplaise aux Bülow et aux Hindenburg, dont les ancêtres, men-

tionnés dans le registre de Ratzebourg, ne parviennent pas à cacher que le sang d'une « race inférieure » coule dans leurs veines. — G. G.

— *Recueil de documents relatifs à l'histoire de la Neva et de Nyenchanz*, supplément au travail de Hipping, *La Néva* et *Nyenchanz*, avec un avertissement de A. S. Lappo-Danilevski (Pétrograd, 1916, imprimerie de l'Académie des Sciences, 316-xii p.; en russe, suédois, allemand et latin). — Les documents réunis dans ce petit volume proviennent d'archives suédoises, russes et finlandaises, et concernent quatre siècles de l'histoire de l'Ingrie, de 1300 environ jusqu'à la conquête russe. Beaucoup d'entre eux sont intéressants pour l'histoire du commerce dans la Baltique; les plus importants, qui sont aussi les plus récents, nous initient aux rapports, en Ingrie, du luthéranisme, que protégeaient la noblesse et le gouvernement suédois, avec la vieille religion du pays, l'orthodoxie russe, qui nous est présentée comme un paganisme à peine transformé. Toutes ces pièces sont publiées sans commentaires. L'introduction de A. Lappo-Danilevski a surtout un caractère bibliographique. E. H.

— Sonia Howe. *The false Dmitri, a russian romance and tragedy* (Londres, Williams and Norgate, 1916, ix-289 p.; prix : 6 sh.). — Miss Howe a été amenée, par la vogue dont jouissent actuellement en Angleterre tous les sujets russes, à réimprimer un certain nombre de relations de voyageurs ou de mercenaires anglais engagés au service du faux Dmitri. Cette publication sera utile, moins, semble-t-il, pour l'histoire du faux Dmitri lui-même que pour la connaissance du monde bariolé d'étrangers qui s'agitait déjà dans la Russie de ce temps. Ce n'était pas encore la *niémetskoié zasilié*, la tyrannie allemande, comme on dit aujourd'hui à Pétrograd, mais il s'en fallait de bien peu si l'on entend *niémets* dans son sens primitif d'étranger.

Il faut regretter que Miss Sonia Howe n'ait pas muni son texte de notes abondantes. Tous les mots russes, noms communs ou noms de lieux et de personnes, ont été écorchés, de la façon la plus invraisemblable, par le narrateur anglais. E. H.

— Mme Juliette Adam. *Le général Skobeleff* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-12, 64 p.; prix : 1 fr. 25). — Quatre années après la mort de Skobeleff, soit en 1886, Mme J. Adam a tracé le portrait du célèbre « général blanc » et rassemblé ses souvenirs sur lui. Elle a fait réimprimer, dans cette brochure, son article qui date aujourd'hui de vingt ans; on relit avec intérêt et profit ces notes sur le grand Russe dont la devise était : l'Allemand, c'est l'ennemi. C. Pf.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

France.

1. — **Annales révolutionnaires**. 1916, juillet-septembre. — Edmond Campagnac. Léon Cladel démocrate et robespierriste (Léon Cladel, 1835-1892, est un littérateur démocrate, auteur de romans où il se plut à peindre de « vrais » misérables. Élevé dans les idées de la religion révolutionnaire la plus pure, il composa sur les Montagnards un drame en vers dont on publie ici un beau fragment. Il y admire Saint-Just et Robespierre). — G. Rouanet. Les premiers leaders parlementaires en France (les partis dans la Constituante et leurs principaux orateurs). — M. Dommanget. La déchristianisation à Beauvais. Débaptisation des rues et des enseignes. — G. Vallée. L'école centrale de la Vienne, 1795-1805; suite (le personnel). — J. Roux. A Marat (publie une réplique adressée par Jacques Roux, ancien curé, chef du parti des « Enragés », à Marat, qui l'avait calomnié dans le n° 233 de son *Publiciste de la République française*, 4 juillet 1793). — L. Grasilier et A. Mathiez. Inventaire des papiers de Rousselle d'Épinal (Rousselle se préparait, en 1802, à publier des « Mémoires importants pour servir à l'histoire du temps », lorsque la police, instruite par un concurrent, l'ex-abbé Soulavie, vint l'arrêter et saisir ses papiers; on en publie ici l'inventaire). — G. Rouanet. Martin Dauch, fou de peur, le 22 juin 1789 (le 20 juin, Martin Dauch, député de Castelnaudari, fut le seul à faire opposition au projet de serment — le serment du jeu de paume — rédigé par Mounier. Cette attitude lui valut une renommée subite et universelle; cependant, Martin n'avait rien d'un héros. Il est probable que son vote lui fut dicté par la crainte des représailles dont il se sentait menacé, car il paraît certain que des projets furent ébauchés pour dissoudre violemment l'Assemblée. Dauch en fut ému au point que, le 22 juin, il eut comme un accès de folie). — A. Mathiez. La lune de miel de Camille Desmoulins (elle fut troublée par les ennemis de Camille qui s'amusèrent à l'accabler d'allusions blessantes sur son absence de tempérament dans cette circonstance).

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes**. Tome LXXVII, 1916, janvier-juin. — Clovis Brunel. Documents linguistiques du Gévaudan (publie seize documents, tous pièces d'archives datées de 1109 à 1552). — E.-G. Ledos. Un nouveau manuscrit du poème d'Achard d'Arrouaise sur le *Templum Domini* (ms. de Besançon; il

ajoute de nouveaux fragments et des variantes nombreuses à ceux qu'avaient déjà publiés le marquis de Vogüé, MM. Clark et Brandes. Il s'agit d'un poème en vers sur le Temple du Seigneur à Jérusalem, composé par Achard d'Arrouaise qui fut prieur du Temple au début du XIIe siècle). — Jules VIARD. La Cour, *Curia*, au commencement du XIVe siècle (à cette époque, la Cour du roi subsiste, à côté du Parlement, de la Chambre des comptes, du Conseil du roi, organismes successivement sortis de son sein; elle continue de s'occuper des affaires générales du royaume, mais surtout judiciaires et financières. « On ne pourra donc plus dire, ainsi que le prétendaient les parlementaires des XVIIe et XVIIIe siècles, que la Cour et le Parlement ne faisaient qu'un. On ne pourra plus enseigner que *Curia* désigne toujours le Parlement et *Camera* la Chambre des comptes »). — B. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ. Les comptes du duché de Bretagne en 1435-1436 (publie un fragment de comptes pour les « dépenses extraordinaires ». On peut en tirer quelques conclusions sur le règne du duc Jean V). — Comte Paul DURRIEU. La provenance d'un des plus beaux manuscrits peints au XIVe siècle par Nicolo di Giacomo da Bologna (le ms. 10072 de Munich a été écrit en 1374 par le calligraphe Bartolomeo di Bartoli et décoré de peintures par le miniaturiste Nicolas de Bologne. Né entre 1310 et 1320, ce dernier mourut très âgé, après avoir fait son testament le 1er décembre 1399. Le ms. 10072 avait appartenu au duc de Berry, ce qu'indique un blason aux fleurs de lis d'or sur fond d'azur; mais ces armoiries elles-mêmes recouvraient celles de Pierre d'Estaing, archevêque de Bourges en 1367 et cardinal en 1370. Les d'Estaing, qui portaient au XVIIe siècle les armes de France avec un chef d'or, prétendaient faire remonter cet honneur à un acte de Philippe-Auguste, en reconnaissance du secours qu'un d'Estaing lui porta à la bataille de Bouvines. Le malheur est qu'aucun d'Estaing n'était à Bouvines et que la charte de Philippe-Auguste est un faux. Le ms. de Munich peint par Nicolas de Bologne fournit le plus ancien exemple authentique du droit que s'était arrogé cette famille d'employer les armes de France). = C.-rendus : *G. Buzzi*. Ricerche per la storia di Ravenna e di Roma, 850-1118 (montre comment, au cours du Xe siècle, les archevêques de Ravenne réussirent à se soustraire à la souveraineté du Saint-Siège). — *G. Espinas*. La vie urbaine de Douai au moyen âge (ouvrage mal écrit, mais plein de documents précieux et d'utiles observations, un des plus substantiels qui aient paru depuis longtemps sur l'histoire des villes du moyen âge). — Abbé *Chaillan*. Registre de comptes pour le collège papal Saint-Benoît et Germain à Montpellier, 1368-1370.

3. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français**. 1916, juillet-septembre. — N. WEISS. Épisodes de la Réforme à Paris; l'assemblée de la rue Saint-Jacques, 4-5 septembre 1557 (étude sur la liste des personnes arrêtées, liste qui a été trouvée par M. Romier dans les archives d'État de Zurich; documents nou-

veaux sur le supplice de quelques-unes d'entre elles; très intéressant). = Documents : le cimetière protestant de Périgueux au XVIe siècle (d'une quittance de notaire, il résulte qu'il était situé dans le quartier de l'Aubergerie); temples du diocèse de Séez poursuivis avant la révocation (liste des temples où l'exercice de la religion devait être interdit, 1667-1669); lettres adressées par de grands dignitaires en 1807, 1809 et 1814 à M. de Félice, pasteur à Lille. = C.-rendus : *L. Romier*. Les origines politiques des guerres de religion; t. II (N. Weiss fait des réserves, mais dit : « De tous les livres écrits récemment sur le XVIe siècle et parlant par conséquent du rôle joué par les protestants, c'est certainement le mieux informé et celui où j'ai trouvé le moins de traces du parti pris auquel nous sommes habitués depuis si longtemps »).

4. — Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin philologique et historique (jusqu'en 1715). Année 1915. — Émile PICOT. Les professeurs et les étudiants de langue française à l'Université de Pavie au XVe et au XVIe siècle (les matricules n'existent plus à Pavie; mais l'Université possède la liste des docteurs reçus à partir de 1573; à l'aide de cette liste et d'après les recherches de l'abbé Rodolfo Maiocchi et ses propres recherches, d'après des biographies, des manuscrits, des albums d'amis, en relevant aussi les noms des étudiants de Padoue et de Ferrare qui affirment avoir passé par Pavie, M. Picot a réuni, dans l'ordre alphabétique, les noms de 311 étudiants et professeurs; sur chacun d'eux, il donne les renseignements les plus précis). — Ch. BÉMONT. Un rôle gascon de lettres closes expédiées par la chancellerie du prince Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre Henri III, 1254-1255 (ce rôle n'a été identifié au P. Record office qu'en 1909; M. Bémont, qui avait publié le rôle des lettres patentes pour la même année, 39e de Henri III, dans le *Supplément au tome I des Rôles gascons*, publie ici le rôle des lettres closes, comprenant 146 paragraphes; il a accompagné le texte de notes précises et d'une bonne table des noms propres). — H. OMONT. Bulles du pape des XIIe, XIIIe et XIVe siècles (ces bulles proviennent des collections du baronnet anglais Sir Thomas Phillips. Elles sont au nombre de trente-trois, vont de 1125 à 1310 et concernent les abbayes de l'Aumône, de Cîteaux, la commanderie d'Éterpigny, les abbayes de Faremoutier, Foigny, Fontaine-le-Comte, le prieuré de Longpont, la cathédrale de Nevers, l'abbaye de Noirmoutier, le chapitre de Noyon, les abbayes de Ribemont, Saint-Quentin de Beauvais, l'église de Saint-Quentin, les abbayes de Saint-Riquier, Saint-Vincent de Laon, Sauve-Majeure, la chartreuse du Val-Saint-Pierre et l'abbaye du Val-Secret). — BAGUENAULT DE PUCHESSE. Le duc de Wurtemberg, les Guises et Catherine de Médicis, 1561-1563 (explique comment Catherine de Médicis a pu avoir l'idée, après la mort de François de Guise, de remettre entre les mains du duc Christophe de Wurtemberg le commandement des armées royales et en quelque sorte l'ad-

ministration du pays). — A. Gazier. Compte de tutelle d'un procureur parisien en 1664 (Pierre Fauvre, procureur au Grand Conseil, tuteur de ses neveux Le Paige). — A. Thomas. Cartulaire de Bertrand de Ry, gentilhomme normand, capitaine de Felletin sous Charles VII (trente-huit chartes et douze documents en appendice, de 1420 à 1523). — Émile Duvernoy. Les sentiments français à Toul en 1709 (en 1709, aux négociations de La Haye, le bruit courut que Toul serait cédé à la Lorraine; protestation du maire et remerciements de Torcy). — Chr. Pfister. Extraits du Mémoire de Charles Colbert sur l'Alsace en 1657 (importance de ce mémoire, dont la publication intégrale est désirable).

5. — **La Révolution française**. 1916, juillet-août. — J.-René Benoît et Ch.-Ed. Guillaume. Le système métrique est-il en péril? (le directeur honoraire et le directeur du bureau international des poids et mesures, répondant à un article antérieur de Georges Parisent, soutiennent que les conclusions de cet article sont erronées). — Paul Gaffarel. Second proconsulat de Fréron à Marseille; suite et fin (justifie le rôle joué par Fréron. Il ne mérite ni les éloges enthousiastes de ses partisans, ni les attaques passionnées de ses ennemis. Il mourut en 1802 dans un poste de sous-préfet à Saint-Domingue). — Pierre Flottes. Le club des Jacobins de Bordeaux et la monarchie constitutionnelle, 1790-1792 (rôle politique et religieux des membres du club; « dès l'origine, ils étaient républicains et laïcs dans l'âme, royalistes par timidité, catholiques par habitude »). — Albert Vuaflart. La statue de la Prusse vaincue (autour du monument élevé sur la place des Victoires à Louis XIV étaient représentées quatre nations ennemies, l'Empire, la Hollande, l'Espagne et le Brandebourg. Ces quatre statues se trouvent aujourd'hui aux Invalides). = Document : Lettre de Moreau à Dumas, membre du Conseil des Anciens, Strasbourg, 14 prairial an V, sur les préliminaires de Léoben. = Septembre-octobre. A. Aulard. Fustel de Coulanges patriote, politique, philosophe (ses écrits relatifs à la guerre de 1870 : la lettre à Mommsen du 27 octobre 1870, les articles de la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1871 et du 1er septembre 1872. Fustel n'était point le traditionaliste conservateur qu'un parti a voulu accaparer; il était avant tout un libéral). — Mlle Louise Lévi. Le retour de Drouet (l'auteur de l'arrestation de Louis XVI, fait prisonnier par les Autrichiens à la fin de 1793 et enfermé au Spielberg, revint en France, à la suite d'un échange, à la fin de 1795; ses impressions à son retour; sa participation au complot de Babeuf; Drouet se réfugia aux îles Canaries et finit par devenir sous-préfet de Bonaparte). — O. Beuve. La Chevardière et le *Dictionnaire des Jacobins vivans* de Calinau, de Metz (notes mises par La Chevardière en marge de l'exemplaire de ce dictionnaire qui se trouve à la bibliothèque de Châlons-sur Marne). — A. Mansuy. La campagne d'Italie et la première légion polonaise, 1796-7 avril 1797 (fait avec la *Correspondance de Napo-*

léon Ier; rôle de Dombrowski et de Zajonczek, lieutenants de Kosciuszko). = Documents : Lettre de Louvet à Villenave, 24 mai 1795 (réponse à une demande d'emploi); proclamation et arrêté du représentant en mission Grenot sur l'exercice du culte, messidor an II (à Rennes); l'Académie contre la censure en 1827 (écrit de Népomucène Lemercier racontant les débats dans la compagnie). = C.-rendus : *Colonna de Cesare Rocca* et *L. Villat.* Histoire de Corse (récit clair et vif). — Abbé *Uzureau.* Andegaviana (pêle-mêle utile). — *H. Hauser.* Le principe des nationalités, ses origines historiques (excellent). — Livres sur la guerre actuelle.

6. — **Revue de l'histoire des colonies françaises.** 1916, 3e trimestre. — Charles-B. Maybon. Au sujet de la « Rivière du Tonkin » (reproduit la relation du voyageur anglais William Dampier, fin du XVIIe siècle, et essaie d'identifier les noms propres qui s'y trouvent). — H. Dodwell. Le Sénégal sous la domination anglaise (ou plus exactement l'île Saint-Louis occupée par les Anglais de 1758 jusqu'à sa reprise par Lauzun en 1779, d'après les papiers du Colonial office et les archives des compagnies de l'Afrique au Public Record office). — Léon Mirot. Deux représentations de la bataille d'Aboukir, 1er août 1798 (une aquarelle de Sanglé-Ferrière et une affiche imprimée à Londres en 1799 pour annoncer un panorama de Leicester Square). — François Rousseau. Une tentative de colonisation française en Amérique au temps de la Restauration : le champ d'Asile (tentative de colonisation par le général messin Charles-Antoine Lallemand; on espérait que Napoléon s'échapperait de Sainte-Hélène et viendrait se mettre à la tête de la colonie; on avait d'abord jeté les yeux sur l'état d'Alabama, puis en 1818 sur le Texas espagnol; fin lamentable du champ d'Asile). = C.-rendus : *J. Tramond.* Manuel d'histoire maritime de la France (excellent). — Notes bibliographiques sur les premières années de Brazzaville; sur l'épisode du Black Hole (20 juin 1756) qui a donné lieu récemment à une vive discussion dans les journaux de l'Inde; sur les causes de l'insurrection de Khôc, Cochinchine, 1832-1834.

7. — **Revue des études anciennes.** 1916, octobre-décembre. — M. Holleaux. Études d'histoire hellénistique, VII. Les Aitoliens auxiliaires d'Achaios (en l'an 214, alors que l'usurpateur Achaios est assiégé dans Sardes par Antiochus III; étude sur le passage de Polybe, VII, 16, 7; il s'agit sans doute de mercenaires payés par les Lagides). — René Pichon. L'épisode d'Aceste dans le Ve livre de l'Énéide (tentative d'expliquer v. 522-524; le prodige fait allusion à la fondation de Ségeste). — H. de la Ville de Mirmont. Annaeus Serenus, préfet des vigiles; suite (il devint préfet des vigiles en l'an 50 ap. J.-C.; on ne sait rien des actes de sa préfecture). — Camille Jullian. Notes gallo-romaines. LXXII. L'époque italo-celtique (c'est l'époque où l'Occident de l'Europe était habité par des populations

parlant une même langue d'origine indo-européenne, langue qui donnera naissance à deux groupes de dialectes, les dialectes italiotes et les dialectes celtiques; essaie de prouver l'existence d'une telle époque par l'étude des langues, des noms de lieux et de l'archéologie). — Salomon Reinach. Le mont Désiré (croit que le nom de Lugdunum signifie *mons Lucidus;* dans un glossaire celto-latin découvert à Vienne, *Lugduno* est expliqué par *desiderato monte;* mais sans doute, en un lexique grec, au lieu de lire φωτεινὸν ὄρος a-t-on lu ποθεινὸν ὄρος et la gloire de l'évêque saint Pothin a-t-elle contribué à ce changement). — J. Loth. Le gaulois Petru, son évolution au point de vue du sens (le mot signifie quatre; on a attaché ensuite au carré l'idée de perfection). — W. Cart. Inscriptions des pays rhénans (d'après les revues allemandes de 1914 et 1915). — C. Jullian. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : Fouilles archéologiques sur l'emplacement de la nécropole d'Éléonte en Thrace (félicitations à nos « poilus »). — *Paul Cloché.* Thèses (érudition méticuleuse). — *Adolf Busse.* Sokrates (travail clair, mais banal). — *Roy-J. Deferrari.* Lucian's atticism (bonne étude). — *G. Dottin.* Les anciens peuples de l'Europe (aussi clair que substantiel). — *J.-B. Gabarra.* Un curé des Landes. Vie de l'abbé Pédegert (article enthousiaste de C. Jullian : « Je suis dans l'émerveillement de ce livre, de l'auteur à qui nous le devons, du prêtre auquel il est consacré. » Pédegert, que consultait sans cesse le cardinal Pitra, était un grand érudit; il a traduit Boileau en vers horatiens et Horace lui-même en grec).

8. — Revue des études napoléoniennes. 1916, septembre-octobre. — Ph. Sagnac. L'organisation française et la réunion des pays rhénans; 2e partie (essais d'administration des pays rhénans par le Directoire, puis par les Consuls; malgré les instances des républicains rhénans qui souhaitaient ardemment la réunion, le gouvernement hésitait, ne voulant pas indisposer la Prusse. Décrit les quatre préfectures créées en l'an VIII, avec une carte reproduisant celle du général Wirion « chargé d'organiser la force publique dans les nouveaux départements ». La réunion à la France fut opérée en 1802, après le traité de Lunéville. L'union politique était faite; restait à opérer l'union morale; ceci devait être l'œuvre de longues années, et précisément le temps manqua). — Michel Héritier. La restauration du culte catholique à Bordeaux après le Concordat de 1801. — L. de Lanzac de Laborie. La haute administration de l'enseignement sous le Consulat et l'Empire : Rœderer, Fourcroy, Fontanes, d'après des documents inédits (bon portrait de Fontanes, « un des plus marquants parmi les bonapartistes monarchistes, attentif à relever, sous la quatrième dynastie, les souvenirs et, dans une certaine mesure, les institutions de l'ancien régime ». Parlant ensuite du décret organique du 17 mars 1808, l'auteur en rappelle l'article 125 spécifiant qu'il sera établi « une maison de retraite où les émérites pourront être reçus et entretenus aux frais de l'Université »; mais cet article ne fut jamais exécuté : de la « maison

des émérites » qui devait être comprise dans le « palais de l'Université, seule la première pierre fut posée). — Roger LEVY. Bulletin historique : Histoire intérieure du premier et du second Empire. = Notes et nouvelles : G. LOTE. L'exposition napoléonienne de Milan. — Henri FROIDEVAUX. Cartes allemandes de la France et guerre franco-allemande (montre comment déjà en 1870 les Prussiens décalquaient et amélioraient nos cartes d'état-major). = Novembre-décembre. René SCHNEIDER. L'art anacréontique et alexandrin sous l'Empire. — Ch. BESNIER. Les guerres de Napoléon et la guerre actuelle (à propos de l'étude du lieutenant-colonel Colin sur les transformations de la guerre). — A. KROTKY. Les aspects de la question polonaise (étudie : 1° les rapports des voisins de la Pologne entre eux et avec la Pologne elle-même; 2° l'étendue de la Pologne en tant qu'état viable; 3° la forme de son gouvernement; 4° les moyens d'assurer son indépendance et son intégrité au double point de vue ethnique et économique). — Louis DAVILLÉ. L'importance des crises et de l'histoire militaire (à propos de la guerre actuelle). — J. MAYOR. L'art des deux Empires; chronique bibliographique et documentaire.

9. — Revue historique de la Révolution française et de l'Empire. 1916, avril-juin. — Le registre domestique de GRÉTRY, 1793-an XII, publié et annoté par Mlle Pauline LONG DES CLAVIÈRES. — R. VALLENTIN DU CHEYLARD. Après le siège de Toulon (beaucoup de documents mis bout à bout). — Paul HECKMANN. Félix de Wimpffen et le siège de Thionville en 1792; suite (après l'inutile attaque de la place du 6 septembre, Hohenlohe abandonne le siège le 10, sur les ordres de Brunswick, qui l'envoie contre Verdun. L'armée des princes, laissée presque seule pour bloquer la place, abandonne la partie un mois plus tard). — J.-P. PICQUÉ, député des Hautes-Pyrénées à la Convention. Souvenirs inédits; suite (banalités déclamatoires sur la chute de l'Empire). — O. KARMIN. Une délégation maçonnique auprès du duc de Chartres en 1779. — É. TÉCHINÉ. Le cahier de doléances et remontrances de Saint-Antonin en Haute-Garonne (texte des quarante-six articles de ce document). — G. VAUTHIER. Notes sur la vénerie impériale.

10. — Annales de géographie. 1916, 15 juillet. — Mlle Myriem FONCIN. La culture et le commerce des fleurs et des primeurs sur la Côte d'Azur, de Toulon à Menton (leur influence sur la vie de la région). — Ed. BLANC. Le nouveau réseau des chemins de fer de l'Asie russe. — E.-F. GAUTIER. Le Chott Tigri; second article. — M. ZIMMERMANN. La foire de Lyon. = 15 septembre. J. WELSCH. Le marais poitevin (à noter en particulier cette observation qu'on a eu tort, E. Desjardins tout le premier, de figurer l'ancien golfe du Poitou comme se prolongeant dans la vallée de la Sèvre jusqu'à Niort. Histoire des dessèchements opérés dans cette région depuis le moyen âge). — Jevto DEDIJEB. La transhumance dans les pays dinariques

(étudie la vie pastorale dans la région montagneuse située entre le sud de la Croatie jusqu'à la Serbie occidentale et au Monténégro, la formation des villages temporaires). — D. Bellet. La production de la potasse dans le monde. — Émile Haumant. Questions balkaniques, par J. Cvijič (compte-rendu très élogieux).

11. — Bulletin hispanique. 1916, juillet-septembre. — G. Cirot. La chronique léonaise et les chroniques de Pélage et de Silos ; suite (les emprunts faits par la première de ces chroniques au texte silésien et à Pélage). — P. Imbart de la Tour. Notre mission en Espagne (à la fin d'avril 1916; chaleureux accueil en Espagne; résultats de la mission; nécessité de multiplier les contacts entre la France et l'Espagne). — Raymond Lantier. Chronique ibéro-romaine (ouvrages parus en 1914-1915 sur la préhistoire en Espagne, sur les Grecs et les Ibères, sur les Romains dans la péninsule). — St C. Notes et réflexions sur notre propagande et l'état de l'opinion en Espagne. — G. Cirot. Le grenier asturien (description). — P. Paris. Rapport sur le fonctionnement de l'école des hautes études hispaniques pendant l'année 1914-1915. — Les cours de Pâques à l'Institut français de Madrid en 1916. = C.-rendus : *A. Héron de Villefosse.* Deux armateurs narbonnais, Sex. Fadius Secundus et P. Olitius Apollonius (modèle de méthode épigraphique). — *M. Macias Liañez.* Mérida monumental y artística (guide intéressant et bien fait). — *Pio Rajna.* Osservazioni e dubbi concernenti la storia delle romanze spagnuole (pages suggestives). — Mlle *Paula Blanchard-Demouge.* Guerras civiles de Granada, de Ginés Perez de Hita; 2e partie (réimprimé d'après l'édition de Cuenca, 1619). — *Norberto Gonzales Aurioles.* Cervantes en Córdoba (beaucoup d'hypothèses). — *Carolina Poncet y de Cárdenas.* El romance en Cuba (excellent travail de début).

12. — Nouvelle revue historique de droit. 1916, janvier-mars. — C. Appleton. Les négations intruses ou omises dans le manuscrit des Pandectes florentines, à propos d'un livre récent (ce livre récent est celui de P. Huvelin, *Études sur le furtum dans le très ancien droit romain;* montre que souvent dans le manuscrit le *non* a été omis ou introduit arbitrairement dans le texte; de là des erreurs d'interprétation dont quelques-unes sont signalées ici). — F. Aubert. Nouvelles recherches sur le Parlement de Paris. Période d'organisation, 1250-1350 (suite dans le numéro suivant; traite de la question des origines; montre comment il est sorti de la *curia regis;* composition des divers parlements jusqu'en 1284, sous Philippe le Bel et ses trois fils, sous Philippe VI jusqu'à l'ordonnance de 1345 qui assura aux membres du Parlement la stabilité; à suivre). — E. Chénon. Le « pays » de Berry et le « détroit » de sa coutume; suite (généralités sur la formation de la coutume du Berry; rédaction officielle des coutumes; sous Louis XI, furent rédigées les coutumes locales de Bourges, d'Issoudun, de Mehun-sur-Yèvre; puis furent rédigées

les coutumes environnantes dont le *détroit* empiétait sur le *pays* de Berry: la coutume générale du Berry date de 1539; à suivre). = C.-rendus : *P.-Fr. Girard.* La loi des XII tables (tableau lumineux de la législation décemvirale). — *Rafael Altamira y Crevea.* Cuestiones de historia del derecho y de legislación comparada (six articles dont deux en français; ces deux articles sur l'état actuel des études d'histoire du droit espagnol et sur les lacunes de l'histoire du droit romain en Espagne ressemblent à un procès-verbal de carence). = Avril-juin. Roger GRAND. Contribution à l'histoire du régime des terres : le contrat de complant depuis les origines jusqu'à nos jours (la vigne en Gaule; origines du complant qu'on fait remonter à l'époque carolingienne; dans l'histoire du complant on distingue trois périodes : celle de formation, jusqu'au XIe siècle, où le contrat acquiert peu à peu tous ses caractères; celle du XIe au XIIIe siècle, où, possédant tous ses éléments constitutifs, il atteint son plus haut développement; enfin du XIIIe siècle à nos jours, c'est le complant moderne tel qu'on le trouve encore aujourd'hui dans l'arrondissement de Nantes; à suivre). — H. MONNIER. L'administration des Vénitiens dans les îles Ioniennes (du XIIIe au XVIIIe siècle; à propos des deux volumes de M. A. Andréadès : Περὶ τῆς οἰκονομικῆς διοικήσεως τῆς ἑπτανήσου ἐπὶ Βενετοκρατίας). = C.-rendu : *J. Coroï.* La violence en droit criminel romain (monographie fouillée).

13. — Nouvelles Archives des missions scientifiques et littéraires. Nouvelle série, fascicule 13 (1914). — Jean GIRAUD. Rapport d'une mission à Madagascar, 30 octobre 1912-27 août 1913 (notes géologiques). = Fascicule 14 (1916). L.-A. CONSTANS. Rapport sur une mission archéologique à Bou-Ghara (Gigthis), 1914-1915 (site déjà exploré par Paul Gauckler; bibliographie des fouilles; histoire de Gigthis; le forum; les portiques; le temple; la rue du Forum; monuments entre le forum et la mer; le grand temple; le temple d'Esculape; les thermes; le marché; la citadelle byzantine; plans et nombreuses planches).

14. — Revue archéologique. 1916, juillet-août. — Franz CUMONT. Un fragment de sarcophage judéo-romain (au musée des Thermes de Dioclétien à Rome; on remarque sur un côté deux victoires soutenant un médaillon qui contient une image du chandelier à sept branches; signale d'autres sarcophages semblables; le chandelier rappelait l'éternelle lumière où doivent vivre les élus). — Th. HOMOLLE. L'origine du chapiteau corinthien (article très remarquable; la colonne végétale; l'acanthe, à la verdure riche et profonde, à la frondaison plantureuse et souple, s'impose aux artistes d'autant plus qu'elle a sa place marquée dans les usages funéraires; c'est par les tombeaux qu'elle entra dans la décoration architecturale; ce chapiteau fut sans doute inventé à Corinthe et exécuté d'abord en bronze). — Dr G. GIESELER. Le jade dans le culte et les rites funéraires en Chine, sous les dynas-

ties Tchéou et Han (de 1122 av. J.-C. à 190 ap. J.-C.). — Robert DE LAUNAY. Les fallacieux détours du labyrinthe (les labyrinthes au moyen âge du IVe au XVe siècle). — Georges GROSLIER. Objets trouvés au Cambodge (poteries et objets en métal qui ne sont plus en usage dans le pays, mais se placent à l'époque d'Angkor Thom et d'Angkor Vat). — J. MAYOR. A propos d'un article et d'un livre sur la cathédrale de Reims (l'article de Thiébault-Sisson, paru dans le *Temps*, appelle de très sérieuses objections; le livre de M. Bréhier est au contraire l'œuvre d'un maître; M. Major accepte la théorie de Bréhier sur le sacre et voit dans la galerie des rois les portraits des rois de France; mais il ne partage pas son engouement pour le groupe de sculpture de la Visitation). — MARKIDÉS. Rapport du conservateur des antiquités à Chypre pour l'année 1914 (traduit de l'anglais par les soins du consulat de France). = C.-rendus : *T. P. Bennett.* The relation of sculpture to architecture (importante collection de monuments, mais graves erreurs). — *Hutton Webster.* Rest Days. A study in early law and morality (très solide). — *A. Loisy.* L'épître aux Galates (œuvre remplie d'idées nouvelles). — *C. Enlart.* Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. T. III : le costume (« livre très bien fait et, dans son genre, un bienfait »). — R. CAGNAT et M. BESNIER. Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine.

15. — Revue générale du droit. 1916, juillet-août. — BERGE. La justice française au Maroc; suite et fin. — G. PARTIERINI. Pactes et contrats; suite (en droit romain et en droit byzantin). — Jules BONNECASE. La « notion de droit » en France au XIXe siècle; suite (la théorie métaphysique). = C.-rendus : *Joseph Barthélemy.* L'état de siège. Les conditions de sa déclaration. Ses effets sur la discipline des citoyens et des fonctionnaires (excellent). — *Jean Signorel.* Étude historique sur la législation révolutionnaire relative aux biens des émigrés (suit un ordre chronologique rigoureux de la Constituante à la Restauration). — *Raoul Narcy.* Le supplice de Louvain, faits et documents (décisif). — *Arthur Chuquet.* Prouesses allemandes (repose sur les témoignages les plus sûrs).

16. — Journal des savants. 1916, septembre. — A. MOREL-FATIO. Les archives et la bibliothèque des ducs de Medinaceli (le duc actuel veut faire connaître les trésors documentaires et bibliographiques qu'il tient de ses ancêtres; un érudit de grand mérite, Don Antonio Paz y Mélia, en a publié une première série en un beau volume in-folio; principaux documents contenus en ce volume et histoire sommaire de la famille Medinaceli, remontant à l'infant Ferdinand de La Cerda et à Blanche, fille de saint Louis). — C. TOUSSAINT. L'épître aux Galates (d'après le travail d'Alfred Loisy; ce que cette épître nous apprend sur la lutte entre Paul et les judaïsants, sur le personnage de Paul lui-même). — G. DOUTREPONT. Les études

romanes en Belgique, 1900-1914; II (histoire littéraire, historiographie, linguistique, toponymie). — CAPITAN. Un album de monuments antiques du Yucatan et du Mexique (222 photographies réunies en deux gros volumes par le duc de Loubat). = C.-rendus : *E. Cuq.* Une statistique des locaux affectés à l'habitation dans la Rome impériale (excellente étude sur la *Notitia* ou *Curiosum urbis Romae regionum XIV*). — *Juan Cabre Aguilo.* El Arte rupestre de España (très précieux). — *Horace Sandars.* The Weapons of the Iberians (porte sur les armes en usage depuis le ve siècle jusqu'aux dernières années du Ier av. J.-C.). — *Maurice Beaufreton.* Sainte Claire d'Assise (méthode faite pour inspirer confiance). — *Henri Omont.* Minoïde Mynas et ses missions en Orient (excellent).

17. — Polybiblion. 1916, mai-juin. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi lesquelles : *René Lote.* Germania (travail fort savant, d'une composition un peu singulière) ; *Philippe Gibbs.* L'âme de la guerre (il y a peu de documents plus instructifs) ; *Charles Saroléa.* Le réveil de la France (œuvre d'un ami de notre pays) ; *Charles Hennebois.* Journal d'un grand blessé (émouvant). — Léon CLUGNET. Ouvrages sur les nations balkaniques (*de La Jonquière, J. Aulneau, G. Djuvara, E. Denis*, etc.). — *S. Molinier.* Les « maisons sacrées » de Délos (très net). — *Louis Blart.* Les rapports de la France et de l'Espagne après le pacte de famille jusqu'à la fin du ministère de Choiseul (volume plein de promesses d'un jeune élève de l'École normale, décédé avant la guerre). — Général *Canonge.* Histoire de l'invasion allemande de 1870-71 (beaucoup de faits). — *Camille Bellaigue.* Pie X et Rome (souvenirs précieux et dates). = Juillet. Publications relatives à la guerre européenne, parmi lesquelles : *Chéradame.* Le plan pangermaniste démasqué (la main-mise de la Prusse sur les territoires qui s'étendent de Hambourg au golfe Persique) ; *Ernest Daudet.* Les auteurs de la guerre de 1914. I. Bismarck (très intéressant) ; *V. Bérard.* « L'éternelle Allemagne » (excellent) ; abbé *Wetterlé.* Propos de guerre ; l'Allemagne qu'on voyait et celle qu'on ne voyait pas ; ce qu'était l'Alsace-Lorraine et ce qu'elle sera (trois volumes à lire) ; *Paul-Albert Helmer.* France-Alsace (série d'intéressantes conférences). — *Ph. Lauer.* Recueil des actes de Louis IV (excellente édition). — *M. Poëte.* Paris devant la menace étrangère en 1636 (intéressant et bien fait). — Lettres de Mme Roland, nouvelle série, publiées par *Cl. Perroud* (bonne et fidèle publication). — *A.-F. Aude.* Bénavent en Berry et son prieuré, 1174-1899 (publication luxueuse). — *H. Grappin.* Histoire de la Pologne des origines à 1900 (mériterait de devenir classique). = Août-septembre. Publications relatives à la guerre européenne, parmi lesquelles : Baronne *J. Michaux.* En marge du drame ; journal d'une Parisienne pendant la guerre 1914-1915 (l'auteur a son franc-parler) ; *A. Chuquet.* Prouesses allemandes (rien de nouveau ; mais ce vieux-neuf est bon à redire et à entendre) ; *René Gaëll.* Dans la bataille

(grande intensité de vie); Mme *Mayali-Boisnard*. L'alerte au désert. La vie saharienne pendant la guerre 1914-1915 (écrit avec un grand souci d'artiste). — *Édouard-L. de Kerdaniel*. Un soldat poète du XVe siècle : Jehan Meschinot (fait connaître un des principaux parmi les rhétoriqueurs du XVe siècle). — *A. Ambrosi*. Histoire des Corses et de leur civilisation (excellent). — Mémoires du roi *Stanislas-Auguste Poniatowski*, publiés par *Serge Goriaënov;* t. I (le t. I conduit jusqu'en 1771, presque entièrement inédit; excellente édition). — *Pierre Kohler*. Mme de Staël et la Suisse (travail très poussé, mais appelle des réserves). — *Giuseppe Ottino* et *Giuseppe Fumagalli*. Bibliografia (c'est la troisième édition du manuel d'Ottino, mis à point par Fumagalli; il faut entendre ici par bibliographie la bibliologie, c'est-à-dire l'histoire du livre).

18. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1916, 16-23 septembre. — *Probus*. La plus grande France. La tâche prochaine (pose beaucoup de problèmes intéressants). — *L. W. King*. A history of Babylon (très important; montre en particulier à quel point on a exagéré le rôle de l'astrologie dans les mythes et légendes babyloniennes). — *C. H. W. Johns*. Ancient Babylonia (bon résumé). — *E. Meyer*. Untersuchungen über die ælteste Geschichte Babyloniens und über Nebukadnezars Befestigungsanlagen (bon). — *G. Maugain*. L'opinion italienne et l'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle (une des études les plus claires et les mieux ordonnées qui aient été écrites en France sur la question). = 30 septembre. Welvert. Les conventionnels régicides. VI : Roux; VII : Roux-Fazillac. = 7 octobre. *H. Hauser*. Le principe des nationalités (compte-rendu à noter de G. d'Eichthal). — *Ch. Monteil*. Les Khassonké; monographie d'une peuplade du Soudan français (important). — *Léon Daudet*. L'Entre-deux guerres (livre d'un intérêt plus littéraire que documentaire; les faits qu'on y pourrait puiser pour une histoire de la société française sous la troisième République devraient être d'abord soigneusement contrôlés). = 14 octobre. *Louis Barthou*. Lamartine orateur (excellent; l'auteur a vraiment réhabilité le grand poète comme orateur et même comme politicien). — *Guillaume du Vair*. Traité de la constance et consolation ès calamités publiques, édité par *Jacques Flach* et *Fr. Funck-Brentano* (bon). — *E. Jovy*. Quelques lettres de M. Émery au physicien Georges-Louis Le Sage (publie huit lettres qu'Émery adressa au physicien genevois Le Sage de 1796 à 1799; elles se rapportent toutes aux travaux d'apolégitique chrétienne qu'Émery poursuivait jusque dans les écrits des grands savants du XVIIe et du XVIIIe siècle). — Les sciences économiques et sociales à l'Université de Genève (excellente inauguration du nouvel enseignement). — *A. de Pouvourville*. Jusqu'au Rhin. Les terres meurtries et les terres promises (R. Reuss relève de nombreuses erreurs dans ce livre qui est avant tout une œuvre de polémique). — *H. René*. Lorette, une bataille de douze mois (très bon récit, écrit avec verve et avec cœur).

— *Ch. Stiénon.* L'expédition des Dardanelles (bon). — *Péladan.* L'Allemagne devant l'humanité et le devoir des civilisés (style parfois vibrant et original; information médiocre; jugements souvent hasardeux; noms propres estropiés par douzaines). — *L.-P. Alaux* et *R. Puaux.* Le déclin de l'hellénisme (bon; mais les auteurs ne donnent pas la véritable explication du *gran rifiuto* de la Grèce. On soupçonne l'influence de l'or et de la femme; on saura plus tard qu'en penser). — *Paul Carpentier.* Les lois de la guerre continentale (cf. *Rev. histor.*, t. CXXIII, p. 355). = 21 octobre. *Cl. Perroud.* Le roman d'un Girondin (il s'agit de Louis Bosc d'Antic. Bosc, après avoir tournoyé autour de Mme Roland, devint, après le 9 thermidor, tuteur de sa fille, Eudora; il voulut l'épouser; des amis purent empêcher cette union mal assortie, et Bosc finit lui-même par rompre toute relation avec Eudora, qui épousa le second fils de Champagneux, chef de division au ministère de l'Intérieur. Ils se revirent plus tard, en 1801, mais le charme était rompu; ils redevinrent amis cependant en 1822. A ce roman, M. Welvert oppose le roman d'Eudora elle-même qui, dédaignée par sa mère, ballottée entre plusieurs tuteurs peu désintéressés, assez mal mariée, finit par tomber dans la dévotion; elle consacra ses dernières années aux œuvres de charité et mourut en 1858, trente ans après Bosc). — La guerra delle nazioni nel 1914-1915 e 1916; t. II (bon). — *Ch. Hennebois.* Aux mains de l'Allemagne (notes d'un grand blessé parues déjà dans le *Correspondant;* cf. *Rev. histor.*, t. CXXI, p. 435, et CXXII, p. 192). — *A. Chevrillon.* Lettres d'un soldat (l'auteur de ce remarquable recueil était un artiste et un moraliste; il disparut dans un combat en Argonne). — *Jos. Reinach.* Les Commentaires de Polybe; 6e série (remarquable). — *Bertha C. Rider.* The greek house (beaucoup de bonnes idées de détail; résumé clair et exact des derniers travaux). = 28 octobre. *R. Perrin.* L'esprit public dans le département de la Meurthe (excellent). — *G.-A. Borgese.* La guerra delle idee (ce sont plutôt des idées sur la guerre et sur la mentalité des nations combattantes). = 4 novembre. *P. Raphaël.* La France, l'Allemagne et les Juifs. Antisémitisme et pangermanisme (remarquable brochure de propagande; « c'est à la fois un bon travail et une bonne action »). — Mgr *A. Baudrillart* et *L. Lecestre.* Lettres du duc de Bourgogne au roi d'Espagne Philippe V et à la reine; t. II : 1709-1712 (intéressant; mais le duc de Bourgogne paraît peu à son avantage dans cette correspondance). — *D. E. Smith.* The Viceroy of New Spain (bonne étude sur la viceroyauté du Mexique à la fin du XVIIIe siècle). — Abbé *J.-B. Branchereau.* La paroisse de Bouguenais pendant la Révolution, 1790-1800 (bon). — *H. Dehérain.* Un officier de l'armée d'Égypte. Théviotte et son œuvre géographique (bon). — *A. Vovard.* Les rosières de l'Empereur (bon). — *V. Mellini.* L'isola d'Elba durante il governo di Napoleone I (beaucoup de faits bien étudiés). — Commandant *Allard.* Le général baron Parguez, 1773-1829 (intéressant et utile). — *J. Reinach.* La guerre sur le front occidental. Étude stratégique, 1914-1915 (excellent). = 11 novembre. *Th. Reinach.* La législation économique

allemande pendant la guerre actuelle (très utile). — *J. Pélissier.* Une enquête d'avant-guerre. L'Europe sous la menace allemande en 1914 (précieux document, qui complète l'enquête prise un peu auparavant par J. Huret). — *Gardiner* et *Weigall.* A topographical catalogue of the private tombs of Thebes (utile). — *H. Prutz.* Die Briefe Jeanne d'Arcs (bonne étude critique). — Sir *Corn. Neale Dalton.* The life of Thomas Pitt (bonne biographie du grand-père de Lord Chatham). = 18 novembre. *Alfred de Tarde.* L'Europe court-elle à sa ruine? (beaucoup d'utiles remarques, mais aussi d'imprécision dans les termes; donne à réfléchir). — *Ed. Driault.* Les traditions politiques de la France et les conditions de la paix (beaucoup de détails intéressants, exprimés en formules généralement exactes; mais dans son ensemble livre regrettable : l'auteur estime que la France victorieuse doit reprendre les limites de 1795 et s'annexer toute la rive gauche du Rhin. H. Hauser montre excellemment les erreurs et les dangers d'une pareille conception, aussi contraire aux intérêts de notre pays qu'aux principes du droit des gens pour lesquels nous combattons). — *Jean Alazard.* L'Italie et le conflit européen (excellent; corrigera beaucoup d'idées reçues en France sur la politique italienne). — Marquis *de Vogüé* et *Aug. Le Sourd.* Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu, capitaine au régiment de Picardie, 1743-1763 (très intéressant; vaut surtout par le menu détail).

19. — Le Correspondant. 1916, 10 octobre. — MILES. Silhouettes de guerre. M. Joan-J.-C. Bratiano. — M. HÉLYS. La France maternelle. L'hospitalisation des enfants réfugiés d'Alsace, de Belgique, de Serbie et du nord de la France. — A. BRITSCH. Un maître colonial. Le général Lyautey (attachante biographie; elle s'arrête à la veille de la guerre, nouvelle période d'activité où les talents et l'expérience du général allaient rendre de si grands services). — C. HEARTY. Le capitaine. Notes du front (ces notes sont datées du 17 août 1916. Le capitaine était un prêtre). — *** L'esprit public et la situation au Chili et au Pérou. = 25 octobre. P. CHANCERY. La politique économique de la Grande-Bretagne (expose la campagne économique menée par la presse anglaise pour préparer l'opinion et les milieux commerçants à la prochaine guerre commerciale, les demandes présentées par les commerçants et les industriels anglais, l'œuvre du gouvernement, l'orientation de la politique économique de l'Empire britannique vers un régime de tarifs. Que la France de son côté prenne les mesures nécessaires pour assurer, dans la vaste entreprise économique que sera demain cet Empire, la sauvegarde de ses intérêts). — MILES. Silhouettes de guerre. Le général Roques. — *** Les camps de représailles. Avec des lettres inédites (les représailles n'ont été pour les Allemands qu'un prétexte pour terroriser les prisonniers et leurs familles dans l'espoir de hâter la fin de la guerre. Les raisons qu'ils ont mises en avant sont mensongères, ainsi que l'ont constaté les enquêteurs

neutres. Ceux-ci ont pu visiter librement nos camps de concentration ou de prisonniers et n'ont trouvé aucun reproche grave à leur faire; en Allemagne, au contraire, ils se sont heurtés à toutes sortes de difficultés. C'est le raffinement dans la cruauté). — Nelly MELIN. Le dieu allemand, d'après les sermons de guerre (analyse instructive d'un recueil de ces sermons formé par un Danois, professeur de théologie, J.-P. Bang). — *** Les États-Unis et le Japon (« le but du présent article est d'attirer l'attention du lecteur sur la situation actuelle et les relations futures entre le Japon et les États-Unis, question grosse de conséquences, qui mettra fatalement aux prises, un jour plus ou moins prochain, les deux grandes nations pour la maîtrise du Pacifique et la domination des marchés de la Chine »). — M. VAUSSARD. Une mission en perspective parmi les catholiques italiens. — G. FONSEGRIVE. De Taine à Péguy. IV (l'investigation religieuse; elle aboutit à ce résultat que la science, l'esprit critique, l'exégèse ne sauraient élever d'obstacles sérieux au catholicisme; « nos jeunes séminaristes, nos jeunes agrégés savent combien le terrain que l'on appelle scientifique est peu solide et mouvant. S'ils éprouvent le besoin d'entrer dans l'Église pour y abriter leur vie, ce ne sera ni la science ni la crainte de renoncer à la raison, à leur liberté, qui les feront hésiter »). — P. GIDE et Y. DE FROMENT. L'ouvrier anglais est-il socialiste? Son attitude pendant la guerre. = 10 novembre. J. DE COUSSANGE. L'esprit public et la situation en Norvège. — Augustin COCHIN. Quelques lettres à sa famille et à ses amis, publiées par Jean COCHIN (belles lettres d'Augustin Cochin sur la mort de son frère Jacques, capitaine, tué au combat de Xon en février 1915; sur l'offensive de Champagne, 28 août-28 septembre; sur les combats en avant de Verdun, au Mort-Homme et à la cote 304; enfin sur la bataille de la Somme, depuis le 29 juin 1916 jusqu'à la veille de sa mort. A. Cochin fut tué le 9 juillet au calvaire d'Hardécourt). — MILES. Silhouettes de guerre. M. Tommaso Tittoni. — Mgr Pierre BATIFFOL. Notre visite en Irlande, 7-14 octobre 1916 (intéressant et touchant; traces nombreuses de l'emprise germanique au détriment de la France). — Robert PERRET. Un grand géographe : Marcel Dubois. — G. FONSEGRIVE. De Taine à Péguy. L'évolution des idées dans la France contemporaine. V : l'arrivée (fin de cette remarquable étude. Le rationalisme qui triomphait, il y a une trentaine d'années, avec Taine et Renan, a cédé peu à peu du terrain; le retour de littérateurs tels que Claudel et Péguy à la foi catholique marque le terme actuel de cette évolution). = 25 novembre. Ed. TROGAN. Le marquis de Vogüé. — MILES. Silhouettes de guerre. Le général major Sir Samuel Hughes (traite une partie de l'effort canadien). — Léon POLIER. Le paradoxe de la guerre enrichissante. — M. ANDRÉ. Les variations de Maximilien Harden. La *Zukunft* pendant la guerre. — Général CANONGE. 1914-1916. La « guerre nouvelle » (la guerre actuelle n'est pas aussi nouvelle que certains le prétendent, sans doute pour faire excuser l'insuffisante préparation dont

nous n'avons cessé de souffrir dès le début. Les guerres passées, étudiées avec discernement, pouvaient faire prévoir ce que serait la guerre actuelle).

20. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1916, 20 septembre. — Camille LAGIER. Gaston Maspero, 1846-1916. — Alexandre BROU. Voltaire le pacifique (citations empruntées aux diverses œuvres de Voltaire. Dans la haine de Voltaire pour la guerre, jusqu'où s'étend la sincérité? Où commence le rôle?). — Paul DUDON. La courbe de la politique italienne (de mai 1915, date de la déclaration de guerre à l'Allemagne, au 27 août 1916). — Paul BERNARD. Émile Faguet. IV. Les idées politiques. — Impressions de guerre. XXXVII. Un brave (le sergent Chabrier, un Lorrain dont le père a été fusillé en 1870 et qui, dans sa vieillesse, s'est engagé pour le venger). = C.-rendus : *A.-M.-P. Ingold.* Bénévent sous la domination de Talleyrand et le gouvernement de Louis de Beer (volume un peu gros pour un sujet d'une portée si restreinte). — *A. Chéradame.* Le plan pangermaniste démasqué (intéressant; mais la solution proposée est bien hardie, trop voisine de l'idée pure et de la logique absolue). — *Gabriel Hanotaux.* Histoire illustrée de la guerre de 1914; 3 vol. (récit clair, alerte, vivant, abordable au grand public). = 5 octobre. Jules LEBRETON. La Pologne pendant la guerre. I. La Pologne en ruines (invasion de la Pologne russe par les Allemands et les Autrichiens; réquisitions exigées par eux; les épidémies; la misère générale). — Paul BERNARD. Émile Faguet. V. L'homme. — C. CHEVALIER. Le retour à la culture classique (à propos de la réunion du 37e congrès de l'Alliance des maisons d'éducation chrétiennes, tenu à Paris au collège Stanislas, 29 août-1er septembre 1916). — Impressions de guerre. XXXVIII. La communion des soldats. = 20 octobre. Paul DUDON. Le P. Pierre Suau (décédé le 15 août 1916). — Jules LEBRETON. La Pologne pendant la guerre. II. La Pologne sous le joug allemand (attitude de la population à la fin de 1915; elle fut parfaite de dignité et de réserve; les Polonais repoussèrent toutes les avances des Austro-Allemands). — Joseph GUILLERMIN. Tacticiens. I (les phalanges antiques; les légions romaines; l'armée de Bélisaire). — Paul BERNARD. Émile Faguet. V. L'homme; suite. — Louis JALABERT. A Terre-Neuve (d'après le livre de Robert Perret). — Impressions de guerre. XXXIX. Petites aquarelles (juin-octobre 1916). = 5 novembre. Léonce DE GRANDMAISON. Frédéric Bouvier. In memoriam (notice sur un P. jésuite tué le 17 septembre 1916 à Vermandovillers; sert d'introduction à l'étude suivante). — Frédéric BOUVIER. Saint Paul aux tranchées. I (entendez que cette étude, analyse de l'ouvrage du P. Lagrange sur l'Épître aux Romains, a été écrite dans les tranchées). — J. LEBRETON. La Pologne pendant la guerre. III (la Pologne russe sous le joug allemand, fin de 1915-début de 1916). — J. GUILLERMIN. Tacticiens. II (batailles du moyen âge, entre autres Crécy; les premiers canons; la renaissance de l'art militaire aux XVIe et XVIIe siècles; Gustave-Adolphe; Frédéric II; étude très rapide). —

Louis CHERVOILLOT. Littérature de guerre en Italie (G.-A. Borgese, Ezio Gray, Ugo Ojetti, articles sur la prise de Gorizia). — Impressions de guerre. XL. Trois françaises (la sœur, l'épouse, la mère; lettres écrites à propos de la mort de soldats). = C.-rendus : *Paul Bernard.* Vie de la Rév. mère Sainte-Angèle, fondatrice de la congrégation des Augustines du Saint-Cœur de Marie et de la clinique de la rue de la Santé (Marie Letellier, née à Mortain en 1778). — *Probus.* La plus grande France (œuvre de science et de bonne foi).

21. — La Grande Revue. 1916, octobre. — Albert THOMAS. Lloyd George (c'est l'avant-propos qui figure en tête des discours de Lloyd George, publiés sous le titre : *la Victoire en marche*). — Édouard DE KEYSER. La bataille de l'Yser et l'armée belge (récit de la bataille, avec trois cartes. « Nous demandons que le peuple français, au cœur généreux, sache bien que la première bataille de l'Yser fut belge et qu'aux côtés des fusiliers marins Dixmude fut belge aussi »). — V.-H. FRIEDEL. L'Allemagne contre la culture classique (étude très documenté sur les réformes de l'enseignement secondaire élaborées actuellement en Allemagne. L'opinion publique paraît hostile à l'éducation classique; l'administration cède à ce courant tout en demandant qu'on lui fasse crédit; elle sacrifiera volontiers l'humanisme pour faire du gymnase « une école vraiment nationale, une pépinière de citoyens de l'État allemand, également aptes à la défendre les armes à la main, à l'administrer, à travailler à sa puissance matérielle et à sa gloire morale et scientifique »). — A. LAST. Sur les bancs d'un « Realgymnasium » (curieux et instructif). — René LOTE. La « culture » dans un état fort (le peuple allemand est avant tout « un peuple instruit qui s'applique à utiliser les progrès scientifiques avec la plus avantageuse discipline ». Nous avons quelques leçons à recevoir d'eux en ce point). = Novembre. Léonid ANDREIEF. Le joug de la guerre. Confidences d'un petit homme durant de grands jours (réflexions et émotions que la guerre fait naître dans l'esprit et dans l'âme d'un petit fonctionnaire russe, août-décembre 1914). — F. CRÉMIEUX. Edgar Quinet annonciateur de l'Allemagne moderne (très intéressant; Quinet fut vraiment prophète; mais, comme il arrive aux prophètes, personne ne l'écouta). — J. MERLANT. L'Amérique intellectuelle et la France (« l'opinion de l'élite américaine est ardemment pour la France. Voilà une certitude qui ne sera jamais trop rebattue »). — I. GUESS. L'Amérique réaliste et la guerre (très intéressant et instructif). — Geneviève BIANQUIS. Les confessions d'un pangermaniste autrichien (analyse les ouvrages de Hermann Bahr, qui passait avant la guerre pour aimer la France presque autant qu'il détestait la bureaucratie autrichienne et qui, aujourd'hui, ne rêve plus que d'une Autriche agrandie par l'asservissement des petites nationalités). — Augustin HAMON. Quelques leçons de la guerre mondiale.

22. — Mercure de France. 1916, 16 octobre. — Paul LOUIS. Le droit des peuples et la guerre (étudie les deux doctrines qui s'opposent

aujourd'hui avec tant de violence : d'une part celle de l'État dynastique, plus particulièrement de l'État allemand animé par l'esprit pangermaniste, d'autre part le droit des peuples, que foulent aux pieds les publicistes allemands et austro-hongrois). — Ch. MERKI. Ce que fut Malines. — M.-Y. BITAR. Le califat et la guerre; suite (modes d'accession au califat qui devint héréditaire seulement à partir de Moawiya Ier; insignes du califat : le manteau, la bague et le sceptre, et ses privilèges : la *khoutba*, la *sikka* et le *tirâz*. Conclusion : le califat turc est illégal; il doit disparaître). — Albert DAUZAT. Les prisonniers de guerre hospitalisés en Suisse. = 1er novembre. R. GILLOUIN. Maurras, Lemaître, Barrès apologètes (définit la nature des idées religieuses qui inspirent l'action politique de ces distingués publicistes). — Florian DELHORBE. Essai sur le neutre (étudie comment la Suisse a compris et joué son rôle d'État neutre). = 16 novembre. Jules CHOPIN. La création de l'Autriche-Hongrie (cette création date du 11 octobre 1915; ce jour-là, l'empereur d'Autriche adressa aux deux ministres Stürgk et Tisza une lettre disant qu'à l'avenir un seul écusson commun, symbolisant l'unité politique des différents peuples de l'Empire, remplacerait les écussons séparés de jadis; autrement dit, à l'ancien protocole, où figuraient les titres des divers états unis sous l'autorité des Habsbourg, était substitué désormais le « pays autrichien » ou « Autriche » tout court, renfermant les « royaumes et pays représentés au Reichsrat ». Et c'est pour réaliser enfin cette unité protocolaire au mépris des droits particuliers de chacune des nations constitutives de l'Empire que l'Autriche a voulu la guerre). — Marc HENRY. L'essor de la vie théâtrale et musicale en Allemagne. — Maurice VALLIS. Quelques reflets de l'âme italienne (d'après les œuvres de Fogazzaro, de Pascoli, d'Annunzio et de Corradini).

23. — La Revue de Paris. 1916, 1er octobre. — Jacques-É. BLANCHE. Cahiers d'un artiste, 1915-1916 (l'intérêt languit dans cette nouvelle série de notes, comme traînent les opérations militaires). — Gabriel BONHOURE. Images de la grande guerre. Alain-René (simples images, en effet, avec beaucoup de réflexions sur la situation morale du soldat et le devoir de l'officier, lors de l'offensive en Champagne). — X. Le « gentleman temporaire » (il s'agit de l'officier anglais auquel on doit les intéressantes lettres que nous avons déjà signalées; ici, l'on nous raconte sa vie, mais on tait son nom; nous apprenons seulement qu'il appartient à la moyenne bourgeoisie, ce qu'on a appelé « l'épine dorsale de l'Angleterre » et qui a donné beaucoup d'excellents officiers à la « nouvelle armée » britannique). — Gaston CAHEN. Le cinquantenaire du Zemstvo, 1864-1914 (montre les bienfaits considérables que la Russie doit à cette institution, à laquelle se peuvent comparer les États provinciaux de l'ancienne France). = 15 octobre. E. LAVISSE. Si la guerre est bienfaisante? (oui, car la France a retrouvé la foi en elle-même; elle est bienfaisante encore « si nous voulons considérer tous les changements que nous espérons qu'elle apportera dans

la vie des nations » : plus de travail humain produit avec moins de peine, une meilleure justice sociale, un champ plus libre ouvert à toutes les inventions du génie humain. En attendant, gardons nos armes, mais en transformant notre régime militaire selon les leçons de la guerre. « Nous serons plus que jamais, mieux que jamais, la nation française en armes »). — Marc HENRY. Vienne (tableau vivant, pittoresque, satirique, de la vie et des mœurs des Viennois à la veille de la guerre). — Joseph CHAILLEY. Le Maroc depuis la guerre (expose les difficultés auxquelles la déclaration de guerre exposa subitement le Maroc; comment le général Lyautey réussit à maintenir l'ordre à peu près partout, même dans les régions insoumises, tout en envoyant en France des troupes et des vivres; par quelles habiles mesures il est parvenu, malgré tant d'obstacles, à développer la puissance économique du pays et le prestige du drapeau français. Le gouvernement lui rendit pleine justice le jour où il lui manda : « Quoi que vous eussiez pu faire sur le front, vous n'y auriez certes pas servi plus utilement le pays »). — Pierre LA MAZIÈRE. A bord de l'hôpital flottant. Août 1915-mars 1916. I. — E. LÉMONON. La fin de la Triplice et le commerce italien. = 1er novembre. Olivier GUIHÉNEUC. La bataille du Jutland (récit très détaillé et critique de la bataille; elle fut « une incontestable victoire anglaise, puisque les Anglais ont imposé leur volonté à l'ennemi. Quant aux pertes, celles des Allemands ont été supérieures à celles de leurs adversaires, même en valeur absolue »). — Pierre LA MAZIÈRE. A bord de l'hôpital flottant; août 1915-mars 1916; fragments d'un journal de bord; suite et fin (intéressant; quelques jolies descriptions de Salonique; mais, dans l'ensemble, quel cauchemar!). — F. BAC. Le dillettantisme de Guillaume II (analyse les dessins prodigués par l'empereur allemand dans un livre : *Der Kaiser und die Kunst*, dont il offre un exemplaire à chaque artiste qu'il reçoit. Il s'y révèle architecte et dessinateur théâtral, sec et sans âme). — Jane MISME. La guerre et le rôle des femmes. — E. LAVISSE. A propos de quelques « échoppages » (explique les blancs imposés par la censure à l'article de M. Chailley et au sien dans le précédent numéro de la *Revue*). = 15 novembre. Charles DE ROUVRE. L'amoureuse Histoire d'Auguste Comte (histoire des relations de Clotilde de Vaux, née Marie, avec Auguste Comte. Il s'éprit d'elle en 1844 et vécut auprès d'elle, jusqu'en 1846 où elle mourut, dans un état d'exaltation qui exerça une grande influence sur son esprit. C'est son amour pour elle qui le conduisit à fonder la religion du Grand Fétiche, où devait s'abriter enfin l'humanité régénérée. L'auteur utilise de précieux souvenirs de famille et la correspondance échangée entre les deux amis). — Marc HENRY. Berlin (tableau satirique du Berlin actuel, du Berlin nouveau, admirablement organisé au point de vue matériel, mais où sévissent le snobisme, le mauvais goût et les mauvaises mœurs). — Jacques-É. BLANCHE. Cahiers d'un artiste, 1915-1916. — P. et M. DE PRADEL DE LAMASE. Autour de Henri V. Querelles royales (publie la correspondance échangée entre la duchesse de

Berry, Charles X, la duchesse d'Angoulême, l'empereur François II et Metternich, au moment où la première s'efforçait de faire prévaloir, à la petite cour de Prague, ses droits maternels sur l'éducation et la direction politique de son fils, le comte de Chambord). — A. Soulange-Bodin. L'avant-guerre allemande en Angleterre (montre que l'Allemagne avait fini par l'emporter en Angleterre sur l'Angleterre même en ce qui concerne la métallurgie, l'industrie sucrière et celle des matières colorantes. L'Angleterre se préoccupe de ces questions, vitales pour son avenir économique; elle a déjà prêté l'oreille aux déclarations et aux conseils de M. Hughes, premier ministre du Commonwealth australien, qui est venu chez elle prêcher la nécessité de transformer radicalement, sur une base socialiste, les conditions du travail dans la mère-patrie).

24. — Revue des Deux Mondes. 1916, 1er octobre. — Henry Bordeaux. Un épisode de la victoire de Verdun : les derniers jours du fort de Vaux (chronique journalière depuis le 11 mars; l'auteur a suivi lui-même de près les opérations et a pu utiliser le journal tenu par deux des officiers qui ont commandé dans quelques-uns des secteurs les plus menacés. Récits très émouvants). — Edmond Gosse. France et Angleterre. L'avenir de leurs relations intellectuelles (beaucoup d'observations utiles et dont nos littérateurs, nos professeurs devraient se pénétrer). — Ernest Daudet. Le suicide bulgare. Autour d'une couronne. Notes et souvenirs, 1878-1915. I. Le Congrès de Berlin et la Bulgarie sous le prince Alexandre (première guerre entre la Serbie et la Bulgarie; Alexandre de Battenberg, vainqueur du roi Milan à Slvovitza, est arrêté par l'Autriche et obligé de signer le traité de Bucarest, 3 mars 1886, qui n'apporte aucun gain aux Bulgares. Insurrection militaire de Pernick près de Sofia : le prince Alexandre est contraint d'abdiquer le 23 août suivant). — Pierre de Leyrat. La lutte pour la Présidence aux États-Unis. Mœurs électorales et problèmes politiques. — Général Malleterre. Le front italien, 1915-1916. — A. Beaunier. Chroniqueurs de la guerre. = 15 octobre. Frédéric Masson. L'impératrice Joséphine et le prince Eugène, 1804-1814, d'après leur correspondance inédite (cette correspondance a été confiée à l'auteur par l'arrière-petit-fils du prince, le duc Georges Nicolaïevitch de Leuchtenberg. Comme introduction, l'auteur raconte les origines des Beauharnais et des Tascher de La Pagerie, les circonstances assez viles qui ont amené le mariage de Joséphine avec Alexandre Beauharnais, l'enfance et la jeunesse d'Eugène jusqu'au moment où il est nommé par Napoléon vice-roi d'Italie. C'est à ce moment que commence la correspondance. Lettres de Joséphine en 1805, datées la plupart de Strasbourg, où Napoléon l'a fait venir tandis qu'il partait lui-même pour la campagne d'Ulm et d'Austerlitz). — Henry Bordeaux. Un épisode de la victoire de Verdun. Les derniers jours de Vaux; suite et fin (admirable récit des journées du 2 au 7 juin; vient ensuite la relation d'un correspondant de guerre allemand, Kurt von Reden, certainement revue par l'état-major allemand. Des citations

de la *Chanson de Roland* viennent donner à ce récit une grandeur épique). — Mlle Gabrielle RÉVAL. L'œuvre humanitaire de S. M. le roi d'Espagne : prisonniers de guerre, rapatriés, visite des camps. — Paul HUVELIN. Une guerre d'usure dans l'antiquité : la deuxième guerre punique (considérations fort intéressantes par rapport surtout à la présente guerre). — Henri CARRÉ. Mitrailleuses et fils de fer (leur emploi dans les opérations sur la Somme). — T. DE WYZEWA. Un roman de guerre allemand interdit en Allemagne (celui de Stilgebauer, *Inferno*. Peu intéressant). = 1er novembre. G. HANOTAUX. L'ère nouvelle. Problèmes de la guerre et de la paix. II. Le problème de la paix (on ne saurait trop méditer, dès maintenant, ce problème. M. Hanotaux imagine une « Société des peuples » ayant pour organe un parlement des États européens assez fort pour réprimer toute tentative de violence faite par un État quelconque contre la paix. La condition essentielle de cette paix est la destruction du militarisme prussien « qui opprime l'Allemagne pour opprimer l'Europe »). — A. AUGUSTIN-THIERRY. Lettres inédites de Chateaubriand et d'Augustin Thierry (publie dix-huit lettres ou billets de Chateaubriand; elles vont de 1829 à 1844 et s'arrêtent aussitôt après la mort de Mme Thierry, 10 juin 1844; en outre, quelques lettres d'Augustin Thierry, une entre autres, très belle, où il parle de la maladie de sa femme et où il remercie Chateaubriand de sa *Vie de Rancé*). — Ernest DAUDET. Le suicide bulgare. Autour d'une couronne. Notes et souvenirs, 1878-1915. II. Stamboulof et Ferdinand de Cobourg (démission d'Alexandre de Battenberg; candidature de Ferdinand de Cobourg-Gotha, suggérée peut-être par sa mère, la princesse Clémentine. Mauvaise réputation qu'il s'est faite à Saint-Pétersbourg et à Berlin, de même qu'à Vienne, où on lui fait grise mine officiellement, tout en le soutenant sous main. Son arrivée à Sofia, le 23 août 1886, où l'accueil qu'on lui fait est plutôt froid. Ses rapports difficiles avec Stamboulof, véritable dictateur de la Bulgarie, à qui il doit la couronne, mais dont il voudrait bien secouer le joug; il le maintient, malgré ses crimes, à la tête des affaires parce qu'il craint pour sa propre vie et que seul Stamboulof, détesté, est obligé de le protéger en se protégeant lui-même. Son mariage, le 20 avril 1893). — Albert PINGAUD. La guerre vue par les combattants allemands. I. Les illusions du début. — André BEAUNIER. Un conventionnel en mission (analyse de la thèse de Henri Labroue sur la mission de Lakanal dans la Dordogne en l'an II). = 15 novembre. Gabriel HANOTAUX. La bataille de la trouée de Charmes, 25-26 août 1914 (après la retraite qui suivit la bataille perdue de Morhange, la 1re armée française et la 2e s'établissent sur deux lignes coupées à angle droit, dont le sommet est dirigé vers Rozelieures et la trouée de Charmes. Le haut commandement français suppose que l'ennemi s'est proposé de forcer le passage sur ce point et il a pris ses dispositions pour le prendre dans une souricière. Le 24 août, l'ennemi, attaqué de flanc par la 2e armée, est arrêté; il reprend l'offensive avec plus de fougue encore, le lendemain, dans la

direction prévue; car il prétend ignorer les troupes françaises qui défendent le Grand-Couronné; c'est la « manœuvre du mépris ». Mais la 2e armée, formant « charnière », a reçu l'ordre de marcher « en avant, partout, à fond »; elle se rabat alors sur l'ennemi présomptueux et l'oblige à se replier; le 26 au soir, il était en fuite ou contenu. Cette victoire, en dégageant Nancy et Épinal, permit en outre de reporter sur l'aile droite de l'armée d'invasion les troupes mêmes qui avaient brisé son aile gauche. La défaite allemande devant la trouée de Charmes préparait ainsi sa défaite sur l'Ourcq et sur la Marne). — Frédéric MASSON. L'impératrice Joséphine et le prince Eugène, 1804-1814, d'après leur correspondance inédite. II. L'apogée (mariage du prince Eugène avec Auguste de Bavière; soucis que causent à Joséphine ses ennemis qui poussent l'empereur au divorce; début des hostilités contre l'Autriche en 1809). — Charles NORDMANN. Impressions d'un combattant. Notes de route. VI. La maîtrise de l'artillerie. — L. PAUL-DUBOIS. L'effort financier anglais.

25. — Académie des inscriptions et belles-lettres. 1916, mars-avril. — J.-B. CHABOT. Les inscriptions puniques de Dougga (sur des stèles votives découvertes en 1893 par le Dr Carton et par L. Poinssot en 1910; l'auteur prépare un travail sur l'alphabet libyque). — Antoine THOMAS. La date de la mort de Jean de Meung (entre le 27 mai et le 6 novembre 1305; on trouve encore son nom au compte des recettes de la prévôté de Paris pour le terme de l'Ascension 1305). — A. MORET. Sur un terme rare des décrets de Koptos (il signifie artisan potier et en général artisan). — R. P. DELATTRE. Une grande basilique près de Sainte-Monique à Carthage (propablement une des principales basiliques de saint Cyprien; choix d'épitaphes qui y ont été trouvées; grande épitaphe en vers latins d'une jeune fille). — SEYMOUR DE RICCI. Une inscription grecque d'Égypte (affichage d'un jugement rendu le 24 septembre 120 ap. J.-C. contre des Lyciens chargés de la garde des nécropoles). — J. LOTH. Remarques aux inscriptions latines sur pesons de fuseau trouvés en territoire gaulois et, en particulier, à l'inscription celtique de Saint-Révérien, Nièvre (les inscriptions latines sur lesquelles Héron de Villefosse a attiré l'attention contiennent des termes celtiques; celle de Saint-Révérien est entièrement celtique; elles bravent souvent l'honnêteté). — Paul DURRIEU. Souvenirs de la mythologie antique dans un livre d'Heures exécuté en France entre 1423 et 1430 (il a été exécuté pour le duc de Bedford et sa femme Anne de Bourgogne; il se trouve au Musée britannique, Addit. ms. 18850).

26. — Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux. 1916, septembre-octobre. — Pierre JANET. Notice sur la vie et les œuvres d'Alfred Fouillée. I. — J. FLACH. Le retour de l'Alsace à la France sous Louis XIV (veut démontrer que, par le traité de Munster, la France a reçu l'Alsace tout entière, que les mots de landgraviat de Haute et Basse-Alsace ont un sens géographique; puis que

la France a trouvé un accueil favorable, sinon chez le patricien urbain, du moins dans la masse populaire). — Charles BENOIST. Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la natalité (suite; note sur le département de l'Eure et en particulier sur les arrondissements de Bernay et de Pont-Audemer). — H. WELSCHINGER. Démosthène et les Athéniens (comment Démosthène a soutenu le sentiment national). — Paul MEURIOT. Des efforts récents de la législation britannique pour créer en Irlande la propriété paysanne. = Novembre. IMBART DE LA TOUR. Notre mission en Espagne (cf. *Bulletin hispanique*, *supra*, p. 176). — Pierre JANET. Notice sur la vie et les œuvres de M. Alfred Fouillée; suite et fin. — René WORMS. La juridiction des prises durant la seconde année de la guerre (la déclaration de Londres du 26 février 1909 en matière de prises maritimes a cessé d'exister par suite du décret du 7 juillet 1916 que l'Allemagne a contraint les Alliés de prendre; dès lors, c'est l'ancien droit des prises qui revit. Cependant, du 5 août 1915 au 4 août 1916, le Conseil des prises a jugé quatre-vingt-cinq affaires environ, non comprises de nombreuses affaires d'arrêt de marchandises. Réflexions sur ces jugements).

27. — L'Anjou historique. 1916, septembre-octobre. — Les évêques d'Angers aux XIVe et XVe siècles (d'après le manuscrit de Pocquet de Livonnière, XVIIIe siècle). — Louis XIV à Saumur en 1652 (d'après une biographie parue en 1689 de la mère Madeleine Gautron, prieure du monastère de la Fidélité). — L'abbaye de Saint-Nicolas-lès-Angers au XVIIe siècle (d'après une histoire manuscrite de l'Anjou, de Barthélemy Roger, XVIIe siècle). — Voyage en Anjou (extrait du *Voyage en France*, de Du Verdier, paru à Lyon en 1679). — Frère Grelier de Concize, commandeur de l'ancien hôpital d'Angers, 1702-1784 (d'après les *Affiches d'Angers*). — Les fêtes de la béatification et de la canonisation de saint Vincent de Paul à Angers (1730 et 1738, d'après le Coutumier du grand séminaire). — La musique à Angers au XVIIIe siècle (concerts annoncés dans les *Affiches d'Angers*). — M. Pasquier, curé de Notre-Dame d'Angers, 1790-1867 (reproduction d'un article de l'*Union de l'Ouest* de 1862). — Le clergé de Saint-Sulpice-sur-Loire pendant la Révolution. — Les impositions dans le district d'Angers en 1792. — Les noms de rues à Angers pendant la Révolution. — Au conseil supérieur de Châtillon-sur-Sèvre (créé par les Vendéens le 26 mai 1793 et qui fonctionna jusqu'au mois d'octobre). — Le premier comité révolutionnaire d'Angers (du 8 juillet 1793 au 16 mars 1794). — Le 18 brumaire et les Angevins (d'après les *Affiches d'Angers*). — Un conventionnel désabusé : Jean Pérard (nommé sous le Consulat commissaire général de police à Toulon, mort à Paris, 6 avril 1833). — Bénédiction de l'hospice Sainte-Marie d'Angers (17 août 1857).

28. — Annales de Bretagne. 1916, octobre. — Émile GILLES. Le pays de Pontivy en 1830 (c'est en réalité la publication d'un « Essai

sur la topographie physique et médicale de la ville de Pontivy » par J. Pommier, chirurgien aide-major au 6e régiment de dragons, en garnison à Pontivy de 1828 à 1830). — La métropole de Bretagne. Chronique de Dol composée au XIe siècle et catalogues des dignitaires jusqu'à la Révolution (première partie de cette étude qui nous paraît un peu composite. Cette première partie est une histoire ecclésiastique de Dol pendant la réforme ecclésiastique du XIe siècle). — R. Durand. La défense de Brest sous le Consulat (analyse un rapport du général Caffarelli, préfet maritime, au ministre de la Marine Decrès, du 9 germinal an XII). — B. Pocquet du Haut-Jussé. La vie temporelle des communautés de femmes à Rennes aux XVIIe et XVIIIe s.; suite (cf. *supra*, p. 158). — M. Bernard. La municipalité de Brest de 1750 à 1790; suite (cf. *Rev. histor.*, t. CXXI, p. 372). = C.-rendus : *Thomas Taylor*. The Celtic christianity of Cornwall (œuvre bien informée). — *G. Dottin*. Les anciens peuples de l'Europe (excellent).

29. — Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 1915. — Albert Vuaflart. La tombe de Mme Vigée-Lebrun à Louveciennes. — Ph. Lauer. De la signification du mot « France » aux époques mérovingienne et carolingienne (d'après une note de F. Bourquelot, retrouvée dans ses papiers à Provins). — A. Perrault-Dabot. Note sur la restauration de l'église de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris. — H. Omont. La grosse cloche de Notre-Dame de Paris en 1686. — E. Coyecque. Vieilles archives notariales. 4e article : État numérique des archives anciennes de l'étude Lejeune, 1595-1810.

30. — Mémoires de l'Académie de Stanislas. 1914-1915. — Léon Germain de Maidy. Essai de restitution de quelques inscriptions versifiées (inscriptions sur la cloche communale de Beauvais, 1396, sur des cloches de Tournai vers 1475, Nailly (Yonne), 1528, Berck, 1546, sur une statue de saint Christophe à Auxerre, 1540). — Émile Duvernoy. Une infante d'Espagne à la cour de Lorraine en 1599 (Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II; relation de voyage écrite en espagnol par elle-même et traduite par la comtesse A. de Villermont dans son ouvrage : *l'Infante Isabelle;* Isabelle venait de se marier à Valence avec l'archiduc Albert; à cette intéressante relation, M. Duvernoy ajoute des notes précises). — Georges Pariset. Les livres diplomatiques de la guerre (présente quelques observations intéressantes sur les divers livres diplomatiques, puis résume les négociations antérieures aux hostilités; trois phases : du 23 au 25 juillet 1914, le conflit austro-serbe, la guerre possible; — du 26 au 28 juillet, le conflit austro-russe, la guerre probable; — du 29 au 31 juillet, le conflit germano-russe et français, la guerre certaine. « Le retour du Kaiser à Berlin (26 juillet) et le Conseil impérial de Potsdam (29 juillet) marquent les deux points tournants de la crise. Guillaume II a

assumé une terrible responsabilité. Il est possible qu'il n'ait pas été seul en Allemagne à vouloir la guerre, mais il est certain qu'en Europe l'Allemagne seule a voulu la guerre »). — Robert PARISOT. Les origines du christianisme dans la première Belgique (combat la théorie de l'apostolicité; Trèves et Metz semblent avoir eu un évêque avant l'édit de Milan de 313; les églises de Toul et Verdun furent constituées après cette date; à la fin du IVe siècle, la communauté chrétienne se grossit d'éléments médiocres et même mauvais; elle se pénétra de superstitions païennes; des ambitieux briguèrent la charge d'évêque, l'État intervint dans les questions religieuses et imposa sa volonté). — Chr. PFISTER. Nancy en 1814 (occupation de la ville par les Alliés; mainmise des Alliés sur l'administration; les charges de la population; le comte d'Artois à Nancy; la première Restauration; rétablissement de l'administration française; la vie à Nancy du 14 mai 1814 au 1er janvier 1815). P. 187, une erreur; le duc d'Artois avait émigré non pas en *1790*, mais dès 1789). = Année 1915-1916. Léon GERMAIN DE MAIDY. Sur les « petits chevaux » de Lorraine (l'expression de « grands chevaux » ne date que du XVIIIe siècle et de Chevrier; aux quatre grands chevaux on opposa les douze petits chevaux; mais chacun composa la liste des douze à sa fantaisie). — ID. La couronne du duc Léopold (Saint-Simon nous en a laissé une description; à la base des quatre bars qui fermaient la couronne était représentée une couronne d'épines : ce serait un souvenir de Godefroy de Bouillon qui avait refusé la couronne d'or là où le Christ avait porté la couronne d'épines). — ID. Prétendues dates du moyen âge en chiffres arabes sur des monuments de la Lorraine (on n'a pas trouvé de dates authentiques en chiffres arabes antérieures au XVe siècle. Toutes celles qu'on a citées auparavant sont des fautes de lecture certaines). — ID. Un vitrail de la collection Douglas vers 1525 symbolisant l'Immaculée-Conception (le vitrail a été vendu à Cologne en 1897; il provenait sans doute de Fribourg-en-Brisgau). — E. BINET. La Faculté de droit de Nancy à la veille de la Révolution (d'après des mémoires adressés par cette Faculté en 1786 à M. de Barentin, doyen d'honneur de la Faculté de droit de Paris, placé à la tête d'une commission pour la réforme de l'enseignement du droit en France; personnel de la Faculté; les titulaires et les agrégés; l'enseignement). — Ch. GUYOT. Quelques généralités sur les biens communaux en Lorraine (à propos de l'enquête ordonnée par le ministre de l'Instruction publique; article très important où sont bien indiquées les origines et les transformations de ces biens). — La marquise D'EYRAGUES. La société de secours aux blessés à Nancy, août 1914-décembre 1915.

31. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse. 1916, 3e trimestre. — Al. MOUZIN. L'œuvre littéraire de Raousset-Boulbon (né à Avignon le 2 décembre 1817, mort à Guaymas au Mexique le 12 août 1854; ses poésies et drames; *la Liberté*, journal d'Avignon en 1848-1849). — E. DUPRAT. Le tumulus du « Mourre dóu Diable » au Thor

(sans doute de l'époque néolithique). — Hippolyte JEAN. Le château de Saint-Didier (à sept kilomètres nord-est de Carpentras, XVIe siècle; historique des familles qui l'occupèrent, les Thézan, Seguin, Limojon : le château est devenu un établissement hydrothérapique; en appendice, quelques chartes du moyen âge mentionnant la *villa sancti Desiderii*).

32. — Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Tome XLII, 1915. — A. GUESNON. Un collège inconnu des Bons-Enfants d'Arras à Paris, du XIIIe au XVe siècle (il se trouvait tout près du collège Sainte-Barbe; son emplacement a été absorbé par les agrandissements du lycée Louis-le-Grand. Ce collège dépendait d'ailleurs de l'évêché ou cité d'Arras; la ville ou le château d'Arras avait à Paris une autre maison qui disparut au XVIIIe siècle). — Jules GUIFFREY. Documents sur l'ancien hôtel Soubise, aujourd'hui palais des Archives nationales (l'architecte du palais, Pierre-Alexis Delamare; adjudication de l'hôtel de Guise au prince de Soubise; scellé et inventaire des biens du prince de Soubise après sa mort, 1787). — Dr L. LE PILEUR. La cloche d'argent de Saint-Lazare (cette cloche appartenait à la chapelle de l'ancien couvent démoli en 1823; elle ne contient pas la moindre parcelle d'argent. Elle fut fondue en 1649 au moment de la paix qui suivit le premier exil de Mazarin). — Comte Paul DURRIEU. Oderisi da Gubbio et ce qu'on appelait à Paris, au témoignage de Dante, « l'art d'enluminer » (montre qu'il faut distinguer, au moins en France, l'enlumineur du miniaturiste, le miniaturiste étant l'artiste qui sait « peindre » ou « faire des histoires », l'enlumineur employé seulement à exécuter la partie décorative). — E. COYECQUE. Une source de l'ancien état civil parisien : les contrats de constitution de tontines. — Paul LECESTRE. Notice sur l'Arsenal royal de Paris jusqu'à la mort de Henri IV (étude très détaillée sur le terrain et les bâtiments, les travaux et le personnel).

33. — Revue de l'Agenais. 1916, mai-juin. — Ph. LAUZUN. Profils militaires, le général de Narbonne (reproduit l'article de la *Biographie universelle* de Michaud sur le ministre de la Guerre de Louis XVI et ajoute quelques renseignements sur sa descendance par les femmes). — LABADIE-LAGRAVE. Jasmin à Nérac en 1855 (fit une lecture dans cette ville pour une œuvre de charité). — O. GRANAT. Étude critique sur l'état économique de la sénéchaussée de Gascogne au début du XVIIIe siècle et la politique des dernières années du règne de Louis XIV, 1709-1715 (les sources de ce travail : ordonnances royales, enquêtes des intendants de la généralité de Bordeaux, lettres du contrôleur général, archives communales, etc.; le terroir; à suivre). — Ph. LAUZUN. George Sand en Gascogne; suite (résume en réalité la biographie de George Sand). — V. CALVET. Notice sur la bibliothèque d'Agen, 1791-1897; suite et fin (règlement de 1877, translation en 1880 dans l'ancienne salle des assises, en appendice cata-

logue des quarante-deux manuscrits). = C.-rendu : *Boyer d'Agen.* Souvenirs, 1914-19... (recueil de poésies dictées par cette guerre).

34. — Revue historique de Bordeaux. 1916, septembre-octobre. — B. Saint-Jours. Le sable des Landes et ses eaux (veut démontrer : que la croûte terrestre dite « sable des Landes » date du quaternaire; que les étangs, bassin d'Arcachon compris, ne sont pas d'anciens estuaires ou d'anciennes baies marines; que, si le réseau des cours d'eau de la Lande intérieure est moderne, selon le sens géologique du mot, il ne peut cependant pas s'être modifié depuis douze ou quinze mille ans). — Ernest Labadie. Les almanachs bordelais du XVIe au XIXe siècle; bibliographie historique; suite : calendriers, almanachs, étrennes de la Révolution, 1789-1800. — Joseph Bengazar. Éclaircissements sur les finances de Bordeaux, 1701-1791; suite (impôts sur les grains, sur le poisson, sur les combustibles, sur les matériaux de construction et d'ameublement, sur le miel). — Michel Lhéritier. La Révolution à Bordeaux, de 1789 à 1791; la transition de l'ancien au nouveau régime; suite.

Allemagne.

35. — Historisches Jahrbuch, t. XXXV, 1914, n° 3. — Nikolaus Paulus. Le principal coupable dans la vente des indulgences au moyen âge (s'occupe des *Quaestores*, c'est-à-dire des quêteurs envoyés par les églises et les couvents pour recueillir les aumônes, en vertu des indulgences accordées à ces établissements). — A. Dürrwächter. Études sur l'histoire de Bavière sous Ferdinand-Marie et Max-Emmanuel; fin au n° 4 (s'appuyant sur des documents inédits, il étudie les causes pour lesquelles Ferdinand-Marie a renoncé à la candidature au trône impérial en 1657-1658, le rapprochement de Max-Emmanuel et de l'Autriche en 1681, le soulèvement du peuple bavarois en 1705-1706). — Ewald Reinhard. Étude préliminaire à une biographie de Charles-Louis von Haller (aperçu des papiers laissés par lui). = C.-rendus : *G. Hüffer.* Loreto (modèle de méthode et de critique). — *J. Rinieri.* La Santa Casa di Loreto (l'auteur ne réussit pas à ébranler les arguments donnés par Ulysse Chevalier contre la translation de la Casa Santa de Nazareth à Lorette). — *E. Guglia.* Die Geburts-, Sterbe- und Grabstätten der römisch-deutschen Kaiser und Könige (œuvre critique et de lecture agréable, malgré de nombreuses rectifications et additions). — *J. Uhlmann.* Joseph Görres und die deutsche Einheits-und Verfassungsfrage bis zum Jahre 1824 (œuvre méritoire, mais de certaines assertions de Görres l'auteur tire des conclusions trop générales). = N° 4. Heinrich Schotte. Étude sur l'histoire du congrès d'Ems (fin). — Anton Seitz. Le témoignage de Josèphe sur le Christ (analyse le travail d'Adolf Harnack : « l'Historien juif Josèphe et Jésus-Christ », paru en juin 1913 dans l'*Internationale Monatschrift*, qui reconnaît l'authenticité de *Ant.*, XVIII, 3, 3, et celui

d'Édouard Norden, « les Passages de Josèphe et de Tacite sur Jésus-Christ », paru dans les *Neue Jahrbücher fur das klassische Altertum*, XVIe année, 1913, qui, par des arguments purement philologiques, combat Harnack. Seitz croit à l'authenticité). — Carl WEYMANN. Examen de l'histoire de la méthode scolastique de Grabmann (apporte des preuves nouvelles en faveur de certaines thèses de l'écrivain). — J. VON PFLUGK-HARTTUNG. Le commandement supérieur en 1813 (met en lumière la conduite d'Alexandre Ier avant l'entrée de l'Autriche dans la coalition; montre la mauvaise influence qu'eurent sur la campagne d'automne les prétentions de l'Autriche au commandement supérieur). = C.-rendus : Récents ouvrages sur l'histoire des croisades. — *L. Reynaud*. Les origines de l'influence française en Allemagne (très partial). — *Fr. Bothe*. Geschichte der Stadt Frankfurt am Main (remarquable). — *B. Schmidt*. Frankfurter Zunfturkunden bis zum Jahre 1612 (édition modèle). — Riezler-Festschrift (neuf bonnes études sur l'histoire de Bavière). = T. XXXVI (1915), n° 1. Joseph SCHLECHT. Les origines du Dr Johann Eck (étude des plus intéressantes, avec beaucoup de faits nouveaux, mais étude apologétique. Conduit l'histoire d'Eck jusqu'à sa dispute sur l'intérêt à l'Université de Bologne en 1515). — Josef SCHWEIZER. La diète de Francfort de l'année 1590 (bon; étude appuyée sur des documents nouveaux). — Stephan EHSES. Le vote de Pierre Canisius sur la question de savoir si les laïques doivent communier sous les deux espèces, à Trente, le 15 juin 1562 (conjecture sur un passage incompréhensible du procès-verbal du concile fait par le secrétaire Massarelli à propos de ce vote). = C.-rendus : les ouvrages récents sur l'origine du collège des électeurs : *B. Wunderlich*. Die neueren Ansichten über die deutsche Königswahl (ouvrage estimable); *v. Dungern*. War Deutschland ein Wahlreich? (l'auteur répond par la négative; ouvrage manqué); *E. Rosenstock*. Königshaus und Stämme in Deutschland zwischen 911 und 1250 (ouvrage très ingénieux, mais constructions en l'air, qui sont en contradiction avec les documents). — *Joh. Gg. Mayer*. Geschichte des Bistums Chur (excellent dans l'ensemble et le détail). — *Fritz Herrmann*. Quellen zur Topographie und Statistik der Stadt Mainz (liste des maisons et des impôts de 1497 à 1541; publication remarquable). = N° 2. Franz KAMPERS. L'acte de naissance de l'idée impériale en Occident (la quatrième églogue de Virgile). — Kl. LÖFFLER. Les chroniqueurs de Minden au moyen âge (études critiques qui ont mené à des résultats surprenants). — L. SCHMITZ-KALLENBERG. Petites études sur l'histoire de la congrégation de Windesheim; fin au n° 3 (d'après une copie de procès-verbaux inédits du chapitre général de la congrégation). — Ewald REINHARD. Les facultés de théologie, de droit et de philosophie de l'Université de Mayence (publications d'actes). = C.-rendus : les ouvrages récents sur l'origine du collège des électeurs (fin) : *M. Krammer*. Das Kurfürstenkolleg von seinen Anfängen bis zum Zusammenschluss im Renser Kurverein des Jahres 1338 (insuffisant sur les origines du

collège, mais expose bien l'histoire du collège depuis le grand interrègne); *K.-G. Hugelmann*. Die Wahl Konrads IV zu Wien im Jahre 1237 (bon). — *B. Duhr*, S. J. Geschichte der Jesuiter in den Ländern deutscher Zunge in der ersten Hälfte des 17 Jahrhunderts (remarquable). = N° 3. Nikolaus PAULUS. Actes d'indulgences célèbres, mais faux. — Franz JOETZE. Les « ministeriales » du chapitre de Bamberg; fin au n° 4 (étude approfondie). — Karl BAUERMEISTER. Berthold de Henneberg et le décime des Turcs en 1487 (sur le concile provincial de Mayence du mois d'août qui s'éleva contre la levée de ce décime). = C.-rendus : le vicomte *de La Jonquière*. Histoire de l'empire ottoman, nouvelle édition (le nouvel éditeur n'a point corrigé les parties sur l'ancienne histoire de la Turquie qui étaient défectueuses; mais il a amélioré les pages sur la Turquie au XIXe siècle qui étaient déjà bonnes). — *Ulrich Stutz*. Kirchenrecht; Geschichte und System, 2e édit., dans l'*Encyklopädie der Rechtwissenschaft* (excellent). — Urkunden und Siegel in Nachbildungen für den akademischen Gebrauch, herausgegeben von *G. Seeliger*. II. Papsturkunden bearbeitet von *Albert Brachmann*. III. Privaturkunden bearb. von *Oswald Redlich* und *Lolhar Gross*. IV. Siegel bearb. von *F. Philippi* (le n° II est manqué; les nos III et IV sont bons). — *Edmund Stengel*. Urkundenbuch des Klosters Fulda. T. I, 1re partie (édition en tous points parfaite). = N° 4. Adolf DYROFF. La logique de l'histoire (les relations réciproques de l'histoire de la philosophie). — K. SCHIFFMANN. Wimpassing (étymologie de ce nom de lieu en Bavière). — Carl WEYMAN. Observations sur les *Quirinalia* de Metellus de Tegernsee (correction à l'édition de ces poèmes par Paul Peters). — Joseph GREVEN. Liège en l'année 1430 (une source inédite sur les événements de cette année). — J. v. PFLUGK-HARTTUNG. Derrière la ligne de bataille de Belle-Alliance (la panique derrière l'armée des Alliés). — A. SCHNÜTGEN. Un employé de la curie romaine étroitement attaché à l'Allemagne (intéresse l'histoire religieuse particulièrement dans le sud de l'Allemagne entre le congrès de Vienne et le concordat bavarois). = C.-rendus : *A. Hasenclever*. Die orientalische Frage in den Jahren 1838-1841 (bon). — Deutschland und der Weltkrieg, hrg. von *O. Hintze*, *Frdr. Meinecke*, *H. Oncken* u. *H. Schumacher* (cf. *Rev. histor.*, t. CXXI, p. 168). — Urkundenbuch der Benediktinerabtei St. Stephan in Würzburg. T. I, avec une introduction d'A. Chroust, commencé par *Fr. J. Bendel*, continué par *Fr. Heidingsfelder* et *M. Kaufmann* (dans l'ensemble excellente édition). = T. XXXVII (1916), n° 1. August NAEGLE. Date et motif de la composition du dialogue de Chrysostôme : De sacerdotio (le dialogue n'est, selon toute vraisemblance, qu'une fiction littéraire; accepte comme la plus plausible la date donnée par Socrate, c'est-à-dire l'époque où Chrysostôme était diacre, 385-386). — Stephan EHSES. Lettres du concile de Trente au temps de Pie IV (description de collections de lettres privées; renseignements tirés de ces lettres). — Carl WEYMAN. Analecta

(suite. Voir *Jahrbuch*, t. XXXIII, 1911, p. 63) : XIII. Arnobe et la statue de la Magna Mater; XIV. Sur le *De mortibus persecutorum;* XV. Saint Jérôme et la mort de Rufin; XVI. Marius Mercator et Julien d'Aeclanum; XVII. L'inscription de l'obélisque sur la place Saint-Pierre). — Hermann NOTTARP. L'abbaye privée de Saint-Ludger à Werden au IXe siècle (l'abbaye appartenait à la famille du fondateur; peu à peu, elle est devenue une abbaye indépendante, avec personnalité civile). — Guido SAUTTER. Friedrich Cotta, directeur général des postes de la République française en Allemagne, 1796. = C.-rendus : *O. Engelmann.* Die päpstlichen Legaten in Deutschland bis zur Mitte des 11. Jahrhunderts; *Heinr. Zimmermann.* Die päpstliche Legation in der ersten Hälfte des 13. Jahrhunderts (deux bons ouvrages). — *W. Sombart.* Der Bourgeois. Zur Geistesgeschichte des modernen Wirtschaftsmenschen (spirituel). — Deutsche Kultur, Katholizimus und Weltkrieg hrg. v. *G. Pfeilschifter* in Verbindung mit einer Reihe von andern Mitarbeitern (voir plus haut, p. 127-130). — *Jos. Löhr.* Der Krieg und das Schicksal der Kirchen Frankreichs (veut prouver que les Allemands ne bombardent pas les églises sans nécessité militaire).

CANADA.

36. — Review of historical publications relating to Canada. T. XX (publications de 1915). — Sir *Charles Lucas.* The British Empire (six conférences d'un colonial éminent sur la puissance anglaise depuis l'époque romaine. « L'Empire est une entreprise gigantesque, sous la direction britannique. » On n'y désire point de changements et les différences de régimes iront plutôt en s'accentuant. Une grande partie du succès tient au caractère des agents officiels envoyés par la Métropole, professionnels du pouvoir, largement appointés. Causes diverses qui poussent l'Anglais à coloniser. L'auteur se trompe en croyant que le Canada n'adopte pas le suffrage des femmes; on vient de l'établir au Manitoba). — Dr *J. A. Macdonald.* Democracy and the Nations (la situation présente du Canada est si peu comprise en Allemagne et même aux États-Unis qu'on y accuse l'Angleterre de pression pour le contraindre à la secourir dans le conflit actuel). — *Henri Bourassa.* Que devons-nous à l'Angleterre? (M. Bourassa souhaiterait répondre : « Rien ». Il voudrait que chaque colonie anglaise se contentât de défendre ses intérêts quand elle est attaquée, sans se mêler des guerres britanniques. Ce livre est d'un nationaliste extrême; l'auteur ne manque pas de talent, mais il prend mal son heure pour affirmer que le Canada ne doit aucune « gratitude » à l'Angleterre). — *John Ewart.* Kingdom Papers; no 20. Capture at sea contraband, blockade (autre écrivain mal inspiré, qui ne croit pas à la protection du commerce colonial par la flotte anglaise, contre les torpilleurs allemands). — *Tucker.* The Battle Glory of Canada (récits

personnels sur les aventures du premier contingent canadien. L'Allemagne se figurait que les États-Unis allaient envahir le Canada, au premier signal, et que les Canadiens accueilleraient les bras ouverts ces « libérateurs »). — Sir *Robert Borden*. Canada of War (discours prononcé par le premier ministre. Détails à retenir sur l'excellente et rapide installation du camp de Valcartier, pour l'instruction des recrues). — *Haydon*. Canada and the War (quelques statistiques utiles. Prétend que la récolte canadienne de 1914 pouvait nourrir 44 millions de personnes pendant un an). — Rev. *Charles Squire*. Münsterberg and Militarism checked (sur la propagande germanophile; consacre un chapitre au Canada). — With the first Canadian contingent (recueil de lettres venues du front). — *William Babcock*. The so-called mythical Islands of the Atlantic in medieval maps (articles publiés dans le *Scottish geographical Magazine;* accepte trop facilement les idées de Harrisse; conclusions très douteuses). — Prof. *Fernald*. The natural history of ancient Vineland; *Munn*. The location of Helluland, Markland and Wineland (article et brochure dont le tort est, une fois de plus, de s'appuyer sur les données fantaisistes des Sagas). — *Philip Alexander*. The North-West und North-East Passages, 1576-1611 (inaugure la nouvelle collection des « Livres de voyages publiés par l'Université de Cambridge », afin « d'éclairer l'histoire des découvertes géographiques par un choix de récits » approprié pour les collèges et les écoles). — *Grant* et *Biggar*. « History of New France », by *Marc Lescarbot* (t. III, édité pour la Société Champlain. On aurait dû dresser une carte spéciale pour cet ouvrage, au lieu de reproduire simplement celle de Thwaite pour ses relations des Jésuites). — *Colby*. The Foundner of New France (série des « Chroniques du Canada ». Ne montre pas assez que Champlain, au lieu d'être un vrai colonisateur, n'était qu'un mélange d'explorateur, de traitant et de soldat de la Croix. Mais, en résumant les dernières recherches, « ne fait que mettre quelques points sur les *i* et barrer quelques *t* du récit définitif, en somme, de Parkman »). — Dr *John Finley*. The French in the heart of America (conférences faites en France par le président de l'Université de New-York : découvertes des Français dans la vallée du Mississipi et développement ultérieur de cette région). L'auteur marque une très grande admiration pour Parkman. — Le P. *Odoric Jouve*. Les Franciscains et le Canada (début d'un travail important sur les Récollets, aujourd'hui fondus parmi les Franciscains, mais qui furent les premiers missionnaires du Canada. On savait peu de choses sur eux, alors qu'on a tant écrit sur les Jésuites, qu'ils avaient appelés à leur aide et qui leur succédèrent quand ils durent abandonner le pays, de 1629 à 1670. Documentation excellente, patiemment recueillie depuis quinze ans, jusque dans les bibliothèques de France et d'Italie). — *L. P. Campbell*. Pioneer Laymen of North America (fait suite à ses *Pioneer Priests of North Ame-*

rica. L'auteur pourrait devenir un excellent historien, s'il était moins partial au point de vue religieux et plus diligent). — *Hammond*. Quaint and historic Forts of North America (bonnes illustrations; texte historique négligé). — *Du Bois-Cahall*. The Sovereign Council of New France (bon; mais l'auteur ne connaît guère de l'histoire canadienne que ce qui tient à son sujet; en revanche, il n'a point d'idées préconçues; cf. *Rev. histor.*, t. CXXIII, p. 151). — *Mark Eastman*. Church and State in Canada (on a exagéré les dissensions entre l'évêque et le gouverneur, dans l'histoire de la colonie. M. Eastman préfère montrer, d'après la *Correspondance générale du Canada*, l'importance de leur œuvre conjointe. Pour la question de l'eau-de-vie, il estime, d'accord avec le clergé, que la traite fut déplorable aussi bien pour les Canadiens que pour les sauvages). — *Benjamin Sulte*. La noblesse au Canada avant 1914 (plus exactement avant 1760; paru dans les *Mém. de la Soc. royale*. On ne peut lui reprocher ni abus, ni oppressions; Parkman est trop sévère pour elle). — *Crockett* et *Wallis*. North-America during the eighteenth century (s'efforce d'expliquer les événements politiques et militaires d'après la géographie). — *Nelson Greene*. The Story of the Old Fort Plain and the Middle Mohawk Valley (recueil d'articles et mélanges où il y a beaucoup à prendre sur les Indiens, Sir William Johnson, etc.). — Prof. *Grant*. The Capture of Oswego by Montcalm in 1756 (*Mém. de la Soc. royale*. Montcalm n'a pu réussir que parce que les Anglais n'avaient point le commandement du lac Ontario. Publie la correspondance du capitaine Broadley qui commandait les forces britanniques sur le lac). — Mémoires de M. le chevalier de Johnstone (publication du vrai texte original par la Société historique de Québec; édition sans notes, peu soignée). — Sir *Harry Johnston*. A Gallery of Heros and Heroines (douze biographies d'Anglais célèbres, écrites pour la jeunesse; édition de luxe avec d'excellents portraits en couleurs. Celle de Drake est la meilleure; celle de Wolf suffisante, quoique l'auteur connaisse mal la géographie de Québec; n'indique pas assez que Cook a été le fondateur de la puissance anglaise dans le Nord-Pacifique). — Dr *De Celles*. A la conquête de la liberté; les constitutions du Canada (publié par le comité France-Amérique. Insuffisant pour les premiers temps de la conquête anglaise). — *Marquis*. The war chief of the Ottaway. A chronicle of Pontiac (suit de trop près le récit de Parkman, que l'on pourrait compléter à l'aide de travaux récents). — Prof. *Siebert*. The Loyalists (mémoires divers présentés à la Société royale, t. VIII et IX). — *Gilbert Chinard*. Notes sur le voyage de Chateaubriand en Amérique (entreprend de comparer le récit de Chateaubriand avec celui d'autres voyageurs contemporains; le récit paraît exact). — *Wood*. The war with the United States, 1812 (beaucoup de mérite). — *Updyke*. The Diplomacy of the war of 1812 (très bon, impartial; mais les documents anglais utilisés sont moins nombreux que les américains). — Miss *Elizabeth Donnan*. Annual Report for 1913 of the

American Historical Association (correspondance de James Bayard et John Q. Adams, sur les négociations de la paix de Gand. Le t. V des *Writings* d'Adams, qui vient aussi de paraître, contient ses lettres datées de Londres et de Gand. Les historiens des négociations qui terminèrent la guerre de 1812 ne manqueront pas de matériaux, du côté américain). — Miss *Ethel Raymond*. Tecumseh (récit populaire. Johnson s'est toujours gardé d'avouer ou de nier qu'il eût tué Tecumseh). — Le Juge *Riddell*. Trois adresses sur la guerre de 1812. — Buffalo Historical Society (t. XVIII). Un siècle de paix dans la région du Niagara et des grands lacs). — *Steward Wallace*. A Family Compact, a Chronicle of the Rebellion in Upper Canada (le gouvernement réactionnaire sous le régime inauguré par l'Acte constitutionnel de 1791. « Le gouvernement n'était pas corrompu, au sens où nous employons le mot, sous la règle bienfaisante d'une libre démocratie », mais « cette clique luttait en réalité contre l'esprit du temps »). — Le Journal de *Lady Durham* (publié par la Société historique de Québec, cette fois encore, sans introduction et sans notes suffisantes : « En vérité, le Canada demeurait un pays barbare. Durham craignait positivement d'être attaqué sur le Saint-Laurent par des pirates américains »). — Sir *Joseph Pope*. The Day of Sir John Macdonald (l'auteur est un ami de l'ancien premier ministre conservateur, dont la conduite ne saurait être toujours défendable, notamment dans le scandale du *Canadian Pacific;* mais les mœurs politiques du pays auraient amené tout autant de scandales chez le parti adverse. Macdonald a effectué l'union des provinces canadiennes, moins en raison d'un plan préconçu que pour remédier à l'impossibilité de gouverner par suite des conflits d'ambitions personnelles. Pas d'inédit). — Political Reminiscences of Sir Charles Tupper (recueil d'articles sans valeur). — *Beckles Willson*. The Life of Lord Strathcona (la carrière de Donald Smith montre, une fois de plus, que le succès définitif et la longévité font oublier les erreurs du début. La biographie hostile de M. Preston avait remis en évidence les fautes du personnage, jusqu'à nier sa véritable valeur. M. Willson s'efforce de le remettre sur son piédestal, avec non moins d'exagération. Détails intéressants sur le transfert au Canada des territoires de la baie d'Hudson). — *Lawrence Burpee*. Sir Sandfort Fleming (ce grand ingénieur du *Canadian Pacific*, dont l'auteur a utilisé le journal, eut le temps de reviser sa propre biographie avant de mourir à l'âge de quatre-vingt-huit ans). — *Victor Morin*. Les Médailles décernées aux Indiens d'Amérique (dans les Transactions de la Société royale : sept médailles françaises frappées de 1669 à 1730; dix-neuf sous le régime anglais). — Bulletin de la Société de géographie de Québec (deux études à noter. L'une, de *Benjamin Sulte*, sur la bataille d'Abraham : Bougainville a manqué une belle occasion d'envelopper l'armée anglaise, mais il y avait des circonstances défavorables aux Français. L'autre sur la redécouverte, en 1914, de trois grandes îles

dans la baie d'Hudson, dont deux, découvertes probablement par Hudson même en 1615, étaient oubliées depuis les cartes de 1662 et considérées comme inexistantes). — Nova Scotia Historical Society (t. XVIII). — Col. *Wood*. A Chronicle of Louisbourg, 1700-1760 (excellent ouvrage par un historien expert; mais peu de nouveau). — *Georges Bellerive*. Délégués Canadiens-Français en Angleterre, 1763-1867 (leurs relations avec le gouvernement anglais. S'inspire un peu trop de Garneau. Utile, mais peu de nouveauté). — *Atherton*. Montreal, 1536-1914 (3 volumes. L'histoire proprement dite de la ville est assez écourtée). — *Herrington*. Pioneer Life among the Loyalist Settlement of Upper Canada (très bonne histoire locale, dont on doit désirer la continuation. Vie simple des premiers colons obligés de se suffire à eux-mêmes; alcoolisme intense au début; l'instituteur primaire personnage important, mais qui abusait de la férule, à moins qu'un élève plus vigoureux, en le rossant, ne lui enlevât son prestige; arrogance de l'Église anglicane, qui seule avait le droit de célébrer les mariages; routes détestables, en travers desquelles on ne se gênait pas pour construire son habitation; etc.). — Mrs. *Steward Erskine*. Anna Jameson. Letters and friendships, 1812-1860 (biographie d'une femme de lettres, qui a visité l'Ontario en 1836-37 et qui en a tracé une description peu flatteuse). — *Peter Mac Arthur*. In Pastures Green (livre d'un écrivain devenu cultivateur; montre la transformation des mœurs rurales du Haut-Canada. Les durs travaux n'épuisent pas l'homme; mais le machinisme diminue la force des bras. L'auteur souhaiterait une sorte de service rural obligatoire, comme le service militaire, contraignant tous les jeunes gens à trois années d'agriculture). — Ontario Hist. Society, Papers and Records (t. XIII) et Annual Report (1915). — *Aubrey Wood*. The Red River Colony (intéressant; bonnes illustrations). — *Oliver*. The Canadian North-West (publication officielle, t. II; excellente). — Général *Steele*. Forty Years in Canada (l'auteur, dont le grand-père avait servi sous Wolfe, au siège de Québec, dont le père était capitaine de vaisseau et qui lui-même a commencé de servir dès l'âge de seize ans, raconte les étonnantes transformations du pays auxquelles il a pris part. Il relève notamment les prouesses de la police à cheval. Si quelques-unes de ses anecdotes, contées sur ouï-dire, sont peut-être trop bonnes pour être vraies, elles sont trop bonnes aussi pour être négligées). — *Agnes Laut*. Pioneers of the Pacific Coast (beaucoup d'erreurs). — Journal kept by David Douglas, 1823-1827 (publié par la Société royale d'horticulture de Londres. Tout le monde connaît le grand conifère qui porte le nom de ce botaniste. Il est encore question de Douglas dans le journal de John Work, publié par la *Washington Historical Quarterly*, t. VI). — Journal of a tour to the North-West Coast of America 1820, by *Jonathan Green* (intéressant, surtout pour l'anthropologie). — *Henri Ami*. Stanford's compendium of Geography and Travel; t. I : Canada and Newfoundland (réédition d'un livre paru en 1897, mais que le nouvel

éditeur, géologue au service officiel, n'a pas mis suffisamment au courant, surtout pour la partie historique). — *Seymour Dunbar*. A History of travel in America (quatre gros volumes où il ne s'agit guère que des États-Unis). — *Nicholas Everitt*. Round the world in strange company (voyage dans l'Amérique du Nord. Pour le Canada, M. Everitt a surtout décrit la Colombie britannique et ses camps de bûcherons, où le vice règne avec une licence effroyable, ce qu'il signale à l'attention du législateur). — *A. de Trémaudan*. The Hudson Bay Road (lorsque le gouvernement canadien construisit le premier *Canadian Pacific* à travers une région que le public croyait inutilisable et glacée, on s'amusait à prédire que les rails deviendraient simplement deux lignes parallèles de rouille. Le succès de l'entreprise a encouragé le gouvernement à ouvrir une nouvelle voie ferrée d'environ 500 milles, qui joint l'embouchure de la Nelson River, sur la côte ouest de la baie d'Hudson, reconnue navigable pendant une sérieuse partie de l'année, à Pas, sur la Saskatchewan. L'auteur, ancien directeur de l'*Hudson Bay Herald*, à Pas, raconte en fort bons termes l'histoire et expose les ressources de ce pays, « le pays du Rat Musqué »). — *John Muir*. Travels in Alaska (publication posthume des voyages accomplis par ce grand géologue en 1879-80 et 1890; il a connu le pays avant que les mineurs du Klondike eussent fâcheusement transformé les mœurs des indigènes). — *E. B. Mitchell*. In Western Canada before the War (lettres d'une voyageuse fort intelligente, qui s'intéresse aux questions sociales et qui voit dans le problème des villes un facteur plus important pour l'avenir du Canada que la question des campagnes où l'on ne s'enrichit guère aisément; aussi la population rurale afflue-t-elle dans les villes, cherchant une existence plus facile, plus attrayante; et le gouvernement de l'Alberta a dû installer ses écoles d'agriculture en pleine prairie, de crainte que les étudiants, s'ils allaient à l'Université d'Edmonton, ne voulussent plus retourner aux champs. La population rurale s'augmente donc plus lentement et se mélange d'apports exotiques parfois d'une assimilation difficile). — *Frederick Abbott*. The Administration of Indian Affairs in Canada (rapport présenté au gouvernement des États-Unis. Le régime adopté par le Canada semble très supérieur à celui de la république voisine pour le traitement des Indiens. La loi canadienne a su définir l'Indien et simplifier le problème, en ne considérant plus comme Peau-Rouge que la descendance par les mâles; l'enfant d'un blanc et d'une Indienne étant un citoyen ordinaire). — *Howley*. The Beothucks or Red Indians, the Aborigenal Inhabitants of New Foundland (résume tout ce que l'on sait sur cette malheureuse tribu, détruite par les pêcheurs et les trappeurs européens d'une part et les Micmacs munis d'armes à feu de l'autre, sans oublier les invraisemblables maladresses des fonctionnaires anglais, lorsque, prenant conscience de leur devoir, ils voulurent sauver les survivants de ces pauvres indigènes; comme l'avoue l'auteur, c'est une page sombre « dans l'histoire de la colonisation anglaise en

Amérique ». « D'après leurs reliques, sinon d'après leur langue, il existait une étroite ressemblance entre les Beothucks et les premiers habitants du nord-ouest européen, bien que M. Howley, loin d'insister sur ce rapprochement, incline plutôt à l'amoindrir »).

États-Unis.

37. — The american historical Review. 1916, octobre. — H. Vander Linden. Alexandre VI et la ligne de démarcation entre les colonies espagnoles et portugaises, 1493-1494 (étude diplomatique sur les bulles *Inter caetera* et *Eximiae* du 3 mai 1493, la seconde bulle *Inter caetera* du 4 mai et le *vidimus* du 26 septembre. Cet examen prouve que ces bulles n'ont nullement le caractère d'une sentence arbitrale; ce sont des actes de la souveraineté pontificale en faveur de la cour d'Espagne. La bulle de démarcation a été rédigée à la demande de l'Espagne et dans une forme arrêtée à la chancellerie de Ferdinand et d'Isabelle; la ligne de démarcation fut sollicitée et sans doute tracée par Christophe Colomb lui-même. Pendant toute l'année 1493, Alexandre VI ne cessa de favoriser les prétentions des Espagnols. Le Portugal s'en émut, mais ne réclama nullement l'arbitrage du pape; il régla le différend avec l'Espagne par la voie diplomatique). — Albert-B. Faust. Émigration suisse aux États-Unis pendant le XVIIIe siècle. — George M. Wrong. Le développement du nationalisme dans l'Empire britannique (l'Empire britannique est composé de Puissances ou Dominions, indépendants chacun chez soi, mais unis sous le même étendard et reposant sur le même fondement, celui de la liberté. Ces Dominions présentent chacun des caractères différents; leur nationalisme n'a donc pas pour base la race, mais la conviction réfléchie qu'il leur importe de vivre unis les uns aux autres pour leur bien commun. Canadiens, Australiens, Sud-Africains, ils sentent qu'ils sont tous Bretons, tout comme les Anglais eux-mêmes. C'est pourquoi ils ont pris volontairement part à la guerre, bien que la guerre ait été déclarée par le seul Parlement britannique. Après la guerre, il y aura lieu de constituer un Parlement impérial, décidant souverainement des questions de paix et de guerre, votant les taxes nécessaires par la défense nationale). — Victor-S. Clark. Influence des manufactures sur le sentiment politique aux États-Unis de 1820 à 1860. — Frédéric-L. Paxson. Le pays des grands troupeaux (expose comment on découvrit que de grands troupeaux pouvaient hiverner et prospérer dans les régions désertes du Texas et comment fut exploitée peu à peu cette richesse naturelle qui a fait la fortune de Chicago; comment enfin l'Occident désert est devenu un des éléments les plus importants de la vie et de la littérature américaines). — Charles-E. Chapman. Le Congrès américain de bibliographie et d'histoire à Buenos-Ayres (réuni en 1916 pour célébrer le premier centenaire de l'indépendance des colonies espagnoles). — Edward Jenks. Le prétendu

Parlement de 1213 (par un bref du 7 novembre 1213, le roi convoqua dans chaque comté d'Angleterre quatre chevaliers « ad loquendum nobiscum de negociis regni nostri » ; ils devaient se trouver auprès de lui huit jours plus tard. M. Jenks pense que ce court intervalle rendait impossible la réunion d'une assemblée des chevaliers de tout le royaume; il suppose en conséquence que le bref ordonnait seulement à chaque shérif de faire venir ces quatre chevaliers à la cour du comté et non à une assemblée générale du royaume dont il n'y a d'ailleurs aucune trace ni dans les documents ni dans les chroniqueurs. — Mais comment, dans ce cas, le roi aurait-il pu « parler » avec eux « des affaires concernant son royaume »? Comment aurait-ii pu être au même moment dans chaque comté?). — E.-R. TURNER. Les lords du Committee of Council (ce « Comité du Conseil privé », détaché du Cabinet après 1688, entretint avec lui des rapports qu'il est difficile de préciser. Les explications récemment fournies par le prof. W. Michael ne paraissent pas très sûres). — H.-B. LEARNED. Gerry et la succession présidentielle en 1813 (discussion sur le point de savoir jusqu'à quel point le vice-président élu des États-Unis peut présider le Sénat). — A.-B. FAUST. Documents tirés des archives helvétiques concernant l'émigration suisse aux États-Unis pendant le XVIIIe siècle. = C.-rendus : *Bowman*. The origin and treatment of discrepancy in trustworthy records (l'auteur combat dans une série de brochures les principes de méthode historique généralement admis en ce qui concerne la valeur du témoignage. Ce qu'il dit de bon est déjà dans Bernheim; le reste est prétentieux ou erroné). — *Walter Leaf*. Homer and history (bon). — *F. Legge*. Forerunners and rivals of Christianity; being studies in religious history from 330 B. C. to 330 A. D. (bonne étude sur le gnosticisme, le mithraisme et le manichéisme). — *G. F. Young*. East and West through fifteen centuries, 44-1453, t. I-II (écrit pour le grand public; les affaires militaires sont le mieux traitées). — *H. A. Gibbons*. The foundation of the ottoman Empire, 1300-1403 (abondante bibliographie; important, malgré de nombreuses erreurs de détail). — *Kennedy*. Studies in Tudor history (intéressant surtout pour l'histoire religieuse). — *R. G. Usher*. A critical study of the historical method of Samuel Rawson Gardiner (bon; mais quel besoin de s'acharner à noter des erreurs de détail et surtout à relever des idées fausses ou incohérentes dans une œuvre aussi considérable?). — *John Milton*. Of Reformation touching church-discipline in England, édit. by *W. T. Hale* (bonne édition d'un texte qui ne méritait pas autant de travail). — *B. E. Schmitt*. England and Germany, 1740-1914 (très bon ouvrage sur les causes de la guerre; l'auteur prouve que le reproche fait à l'Angleterre d'avoir voulu, par jalousie, entraver les progrès économiques de l'Allemagne est sans fondement). — *A. Guilland*. Modern Germany and her historians (remarquable). — *Ed. Fabbri*. Sei anni e due mesi della mia vita; publ. par *N. Trovanelli* (intéressants mémoires sur les années 1825-

1831). — *C. H. Wright.* A history of the third french Republic (excellent). — *R. H. Fife.* The German empire between two wars, 1871-1914 (bonne histoire de l'histoire politique et sociale du peuple allemand depuis 1871). — *A. Bullard.* The diplomacy of the great war (intéressant). — *Vito Garretto.* Storia degli Stati Uniti dell' America del Nord, 1492-1914 (intéressant, équitable et intelligent). — *L. Bradford Prince.* Spanish mission churches of New Mexico (bon). — *John O. Evjen.* Scandinavian immigrants in New York, 1630-1674; with appendices on Scandinavians in Mexico and South-America, 1532-1640; Scandinavians in Canada, 1619-1620; some Scandinavians in New York in the XVIIIth cent.; German immigrants in New York, 1630-1674 (abondant répertoire de faits). — *Cecil Headlam.* Calendar of State papers. Colonial series : America and West Indies, 1704-1705 (excellente publication). — *Newton D. Mereness.* Travels in the american colonies (publie dix-huit relations, jusqu'ici inédites, de voyages dans les colonies américaines de 1690 à 1780; bonne édition). — *Albert B. Faust.* Guide to the materials for american history in Swiss and Austrian archives (important). — *Clarence Walworth Alvord* et *Clarence Edwin Carter.* The New Regime, 1765-1767 (important recueil de documents relatifs à la période critique allant du 28 février 1765 au 15 juillet 1767; la plupart se rapportent à l'occupation de l'Illinois par l'armée anglaise). — *J. Ph. Hill.* The federal Executive (sans valeur). — *De Alva Stanwood Alexander.* History and procedure of the House of Representatives (excellent). — *Catharine C. Cleveland.* The great revival in the West, 1797-1805 (on trouve ici exposé pour la première fois d'une façon claire et logique ce qu'on appelle la renaissance du Kentucky). — *W. Bogart Bryan.* A history of the national capital. Vol. II : 1815-1878 (bonne histoire de la ville de Washington). — *Mary W. Williams.* Anglo-American isthmian diplomacy, 1815-1915 (excellent). — *Ch. S. Olcott.* The life of William Mackinley (bon). — *Clarence Ray Aurner.* History of education in Iowa (remarquable). — *Tait.* The Domesday survey of Cheshire (excellent). — The identification of the writer of the anonymous letter to Lord Monteagle in 1605 (il paraît bien prouvé que cette fameuse lettre fut écrite par un certain William Vavasour, serviteur de la famille Tresham, à laquelle appartenait Lord Monteagle). — *Conway W. Sams.* The conquest of Virginia (bon résumé). — *Th. W. Goodspeed.* History of the University of Chicago (pour le 25e anniversaire de sa fondation).

38. — The Nation. 1916, 21 septembre. — L'avenir de Constantinople et le califat (E. G. Tabet pense que les Dardanelles ont beaucoup perdu de leur valeur et que le califat n'a plus depuis longtemps d'importance politique ni religieuse). — *Henry B. Ranking.* Personal recollections of Abraham Lincoln (ces souvenirs contribuent à faire connaître plutôt l'homme privé que l'homme public; ils corrigent sur plusieurs points l'opinion qu'on se faisait généralement de

Lincoln). — *Frank J. Goodnow.* Principles of constitutional government (remarquable résumé de rapports présentés par l'auteur aux principaux fonctionnaires de la République chinoise et de conférences données à l'Université de Pékin). = 28 septembre. *M. Summers.* The works of Aphra Behn (bonne édition en six volumes des œuvres d'un bas-bleu, qui eut une certaine célébrité au temps de la Restauration; longue étude sur la vie, les œuvres et le monde littéraire à cette époque, par Paul E. More; suite et fin dans la livraison du 5 octobre). = 5 octobre. *De Alva Stanwood Alexander.* History and procedure of the House of Representatives (bonne étude sur la Chambre des représentants au Congrès américain). — La vraie guerre d'après les livres français (notes sur une douzaine d'ouvrages que la *Rev. histor.* a déjà mentionnés). — *Stephen Graham.* Through russian central Asia (remarquable). = 12 octobre. *John T. Richards.* Abraham Lincoln, the lawyer-statesman (bonne étude sur Lincoln considéré comme avocat et comme politicien). — *H. N. Fowler.* A history of sculpture (bon résumé). = 19 octobre. L'Université de Gand, les Germains intrus et les « activistes » flamands (lettre de M. A. J. Barnow, datée de La Haye, 17 septembre 1916 : « En ma qualité de Hollandais, je me crois autorisé à exprimer mon mépris pour ceux de nos compatriotes qui ont eu l'indignité d'accepter une chaire professorale à la nouvelle Université flamande et d'y prendre la place de professeurs tels que Fredericq et que Pirenne, actuellement internés en Allemagne pour avoir refusé d'être nommés par leurs oppresseurs germains »). — *David J. Hill.* Americanism; what it is (vigoureuse étude sur le principe même de la souveraineté et de la démocratie, sur les moyens que le peuple a le droit d'employer pour se défendre contre l' « impérialisme », aussi bien d'un homme que d'une foule. En tout cas, l'idéalisme américain ne peut se maintenir que par une sérieuse préparation diplomatique et économique, militaire et navale). = 26 octobre. *Frederick W. Seward.* Reminiscences of a war-time statesman and diplomat, 1830-1915 (très intéressant). — *Edith O'Shaughnessy.* A diplomat's wife in Mexico (recueil de lettres adressées par Mme Nelson O'Shaughnessy à sa mère, de l'ambassade américaine à Mexico, pendant la dramatique période qui s'étend du 18 octobre 1913 à la rupture des négociations diplomatiques le 23 avril suivant; beaucoup de redites, de choses inutiles, d'erreurs dans la transcription ou la traduction de textes espagnols, français et même anglais; mais aussi beaucoup d'intéressants détails fournis par une personne en situation d'être bien renseignée). — *John O. Evjen.* Scandinavian immigrants in New York, 1630-1674 (bon). = 2 novembre. *Milo M. Quaife.* The journals of captain Meriwether Lewis and sergeant John Ordway, kept on the expedition of Western exploration, 1803-1806 (bonne édition d'un texte fort intéressant. De ce texte, la partie la plus méritoire n'est pas le journal tenu par Lewis, chef de l'expédition, et continué par Clark, mais celui d'Ordway. Ce dernier est complet : commencé le 14 mai 1804 à la rivière Dubois, il

se continue sans lacunes jusqu'au retour à Saint-Louis, 23 septembre 1806). — *R. W. Frazer.* Indian thought, past and present (bon résumé des idées religieuses et métaphysiques de l'Inde). = 9 novembre. *Emory R. Johnson, T. W. Van Metre, G. G. Hübner, D. S. Hanchett.* History of domestic and foreign commerce of the United States (ouvrage considérable élaboré sous les auspices du Département économique et sociologique de l'Institut Carnegie). — *G. W. Prothero.* German policy before the war (remarquable exposé).

Grande-Bretagne.

39. — **History**. T. I, n° 1, avril 1916. [*Cette revue, fondée en 1912 par M. Harold F. B. Wheeler, a été reprise par la* Historical Association *et paraît sous la direction du prof. A. F. Pollard.*] — Sir Charles Lucas. Comment il faut enseigner l'histoire de l'Empire britannique. — Julien Corbett et H. W. Hodges. Comment il faut enseigner l'histoire navale et l'histoire militaires. — A. F. Pollard. L'histoire et la science (réplique à Sir E. Ray Lankester qui, dans le *Times* du 11 janvier 1916, demandait une réforme radicale dans l'enseignement public et dans les examens pour l'admission aux services civils de l'intérieur et des Indes : la plus grande partie du temps d'études devant être désormais consacrée aux sciences mathématiques, physiques et naturelles, la littérature et l'histoire seraient tout à fait reléguées à l'arrière-plan). = C.-rendus : *H. Webster.* A history of the ancient world, from the earliest times to the fall of Rome (ouvrage bien illustré, assez bien informé, utile, mais sans grande originalité). — *G. B. Brown.* Saxon art and industry in the pagan period (remarquable). — *Dodds.* The pilgrimage of grace, 1536-1537 (ouvrage excellent; il faut corriger cependant ce qu'on y dit sur le Conseil du Nord). — *E. B. Russell.* The review of American colonial legislation by the King in Council (excellente étude sur le droit que s'arrogeait le gouvernement anglais de reviser les lois votées par les colonies d'Amérique, sur les administrations qui furent chargées de ce travail, sur leur procédure et sur l'attitude qu'elles prirent en face des problèmes coloniaux). — *Ch. S. Terry.* A short history of Europe, 1806-1914 (bon). = N° 2, juillet. Norman H. Baynes. L'importance historique de Constantinople (conférence faite au collège de l'Université de Londres, le 24 mai 1916). — Walter W. Seton. De quelques ouvrages récents sur saint François et l'ordre franciscain (ceux du P. Cuthbert, sur la vie et le romantisme de saint François, de Joh. Jœrgensen sur sa biographie, de Gilliat-Smith et d'un anonyme sur sainte Claire et l'ordre des Clarisses). — Constantin Maxwell. La colonisation de l'Ulster. I (expose la politique irlandaise de Henri VIII et d'Élisabeth). — Walter J. Harte. Cinquante années de politique étrangère (comment la Grande-Bretagne a passé peu à peu de la politique de non-intervention à celle de protagoniste dans la plus grande

des guerres qui aient été jamais entreprises). = C.-rendus : *G. E. Smith*. The influence of ancient egyptian civilization in the East and in America (conférence où l'auteur montre d'étonnantes ressemblances entre certains motifs de décoration rencontrés en Égypte et dans l'Amérique centrale). — *Forbes*, *Toynbee*, *Mitrany*, *Hogarth*. The Balkans (résumés remarquables par leur impartialité; les auteurs ont fait de l'histoire, non de la politique). — *Clarence W. Alvord* et *Clarence E. Carter*. The critical period, 1763-1765. The New regime, 1765-1767 (deux recueils de textes inédits, fort intéressants pour l'histoire, non seulement de l'État d'Illinois, mais aussi de l'Amérique à la veille de la guerre de l'Indépendance, et de la politique anglaise à l'égard de ses colonies d'Amérique; ils justifient sur beaucoup de points la conduite du gouvernement anglais). = N° 3, octobre. A. F. Pollard. Comment se formera le Parlement impérial (le Parlement où seront représentés les intérêts de tout l'Empire britannique ne sera pas constitué tout d'une pièce, par une loi, une convention, une conquête, mais par la volonté des peuples qui sentiront le besoin d'établir entre eux une entente commune. Ce besoin, c'est la présente guerre qui l'a fait naître; une unité formelle sera peut-être réalisée plus tard, sans effort, grâce à l'esprit de sacrifice et de dévouement au bien public). — Constantin Maxwell. La colonisation de l'Ulster. II (expose comment elle fut effectuée par voie administrative sous Jacques Ier et Charles Ier). — J. B. Morris. Ludlow; étude d'histoire locale (intéressant). = C.-rendus : *R. L. Ashley*. Mediæval civilization (assez bon manuel). — *Jos. Mac Cabe*. Crises in the history of the papacy (bon résumé). — *J. R. M. Macdonald*. A history of France (livre remarquablement écrit; mais la vision de l'auteur est trop bornée : il ne voit dans l'histoire que la politique et la guerre; aux idées, il n'attribue qu'une influence très limitée sur les faits; aussi n'a-t-il donné qu'une imparfaite image de la Révolution française). — *O. Browning*. A history of the modern world, 1815-1910 (en réalité, cette histoire du monde moderne n'est qu'une histoire de la Grande-Bretagne, avec quelques chapitres sur celle des autres pays qui se sont trouvés en contact avec elle. L'ouvrage, publié pour la première fois en 1912, se terminait par une profession de foi toute pacifique : « la guerre est désormais impossible »; et cette affirmation demeure dans l'édition « populaire » de 1916).

40. — The scottish historical Review. 1916, octobre. — Sir P. J. Hamilton-Grierson. Les plaideurs devant la cour du shérif (quand, sous le règne du roi David Ier, l'Écosse eut été divisée en comtés, le shérif agit comme lieutenant du roi pour l'exécution des brefs royaux et pour l'administration de la justice civile et criminelle. La cour du shérif fut désormais la « baron court » du roi. Qualité et obligations des personnes qui devaient y siéger). — Colin M. Macdonald. Lutte de George Dundas et de ses rivaux : Patrick Panter, James Cortesius

et Alexandre Stewart, pour obtenir le prieuré de Torpichen (Torpichen était un prieuré ou une préceptorie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; il jouissait de notables privilèges. Biographie des rivaux en présence : George Dundas, le premier Écossais qui ait appris le grec et qui mourut en 1532; Panter, secrétaire latin de Jacques IV et de Jacques V, mort à Paris en 1519; J. Cortesius, clerc italien du diocèse de Modène et « solliciteur » des lettres pontificales; enfin, A. Stewart, fils bâtard du duc d'Albany et de Catherine Sinclair, mort en 1537 évêque de Moray. La lutte s'engagea au lendemain du désastre subi par les Écossais à Flodden; c'est Dundas qui, malgré l'hostilité du Régent, duc d'Albany, fut définitivement élu). — J. Storer CLOUSTON. Les « Lawrikmen » d'Orkney (ces « lawrikmen » étaient les membres héréditaires des cours supérieures dans le comté d'Orkney; leur nombre et leurs fonctions au XVIIe siècle). — SCOTSTARVET. Trew Relation, publié par Geo. NEILSON (fin de cet intéressant document, qui s'arrête en 1649). — C. Cleland HARVEY. Murehede ou Durisdere? (ces deux noms sont des formes anciennes de Muirhead et de Durisdeer; un évêque de Glasgow, André, 1455-1473, les a portés tous les deux : il faut donc l'appeler André Muirhead de Durisdeer. La famille Muirhead était originaire du comté de Dumfries). — C. Sanford TERRY. Cantonnements en Linlithgow, 1642-1647 (publie des listes de paiements faits pour l'armée du Covenant). = C.-rendus : *H. A. Gibbons*. The foundation of the ottoman empire, 1300-1403 (bon résumé). — *Catherine R. Borland*. A descriptive catalogue of the western mediaeval manuscripts in Edinburgh University library (bon). — *Narenda Nath Law*. Promotion of learning in India during Muhammadan rule (excellent). — *T. F. Tout*. The english civil service in the fourteenth century (remarquable conférence).

ORIENT.

41. — Νέος Ἑλληνομνήμων (publié par *Spyr. P. Lambros*). T. XIII, 1916, n° 1. — Le Cod. Phil. graecus CCCXXI de Vienne (donne le premier catalogue complet des sources importantes que contient ce manuscrit : discours d'Euthymios, métropolite de Neopatras, dont l'un adressé à Manuel Comnène en 1175 après son expédition en Orient. Correspondance de Georges Tornikés, métropolite d'Éphèse, avec le métropolite d'Athènes et divers hauts fonctionnaires de la fin du XIIe siècle. Poésies satiriques de Jean Tzetzès. Lettres de Psellos, de l'empereur Théodore Lascaris, de Manuel Karantinos « διακόνου καί μαΐστορος τῶν φιλοσόφων ». Un de ses correspondants, ancien « διδάσκαλὸς οἰκουμενικὸς », est devenu archevêque de Madyte, fin du XIIe siècle. Discours du rhéteur Nicéphore Chrysoberge. Poésies de Théodore Prodrome). — Traité de Jean Phakrasis περὶ τῶν βασιλικῶν ὀρφικίων (ce poème en trimètres iambiques a été édité dans l'édition de Bonn à la suite de Codinus, d'après le manuscrit de la Mazarine. Lambros en

donne une nouvelle édition d'après un manuscrit de l'Athos du Panteleïmon et d'après le Cod. Coislin, 2991 A. Le manuscrit de l'Athos donne comme auteur Jean Phakrasis, parakimumène, contemporain d'Andronic II, 1282-1328. Il cherche ensuite à découvrir la personnalité de l'auteur et donne la biographie de plusieurs personnages du début du XIVe siècle qui ont porté le même nom). — Un horoscope de Trébizonde en 1336 (texte astrologique curieux d'après un manuscrit de Munich, à la suite de la chronique d'André Libadenos). — Épitaphe d'Andronic, bâtard d'Alexis III Comnène, empereur de Trébizonde (donne une édition correcte du texte publié d'une manière insuffisante par Fallmerayer. Le dernier vers donne la date, 14 mars 1376). — Extraits des homélies de Pachome Rhoussanos (moine et théologien grec du XVIe siècle). — Rhigas, Vilaras, Christopoulos (étude sur les origines de la poésie patriotique des Grecs). — Les ruines de l'ancienne Cyzique au Xe siècle (curieuse description des ruines dans une lettre de Théodore de Cyzique à l'empereur Constantin Porphyrogénète). — Manuel Paléologue à Paris.

42. — Vizantiiskoe Obozriénie (Revue byzantine). T. I, 1915, nos 1-2. Directeur : *V. Regel.* — Krašeninnikov. Nouveau manuscrit des Excerpta περὶ πρέσβεων (suite de l'étude critique commencée dans les *Viz. Vrem.*, XXI). — P. Bésobrasov. Actes de l'Athos (insiste sur la valeur pour l'histoire des institutions des Actes de Chilandar publiés dans les *Viz. Vrem.*, XVII et XX. Ces diplômes nous renseignent en particulier sur la condition des serfs macédoniens au XIVe siècle. Les nos 38 et 92 donnent des listes complètes de familles de serfs avec l'état de leurs biens en terres, bétail, maisons et le chiffre de leur redevance. On y trouve des listes détaillées de biens en déshérence qui montrent la propriété rurale faite de parcelles peu étendues, enchevêtrées les unes dans les autres. On peut en conclure à l'existence originelle de la propriété communale dont des traces très nettes subsistent d'ailleurs au XIVe siècle. Les prix des terres que l'on peut rassembler apparaissent comme très variables. Le no 92 permet de dresser un tableau complet de l'exploitation rurale de Mamitzona en 1323. On y trouve des renseignements sur l'origine des tenures serviles reçues par héritage, par donation du propriétaire, en dot. Les redevances sont réparties d'une manière très inégale. Le no 18 nous fait assister au mesurage des terres par les fonctionnaires impériaux. D'autres diplômes, nos 30 et 130, sont relatifs à des conflits entre propriétaires de serfs, et nous pouvons suivre dans ses détails un curieux procès qui eut lieu en 1339 entre les moines de Chilandar et les paysans de Ploumiska au sujet de terrains contestés. Le no 151 nous montre le fonctionnement en 1366 du tribunal des juges généraux, καθολικοὶ κριταί, institués par Andronic III, à propos d'un testament revendiqué par le monastère de Chilandar. Le testament de Théodore Karabas, no 27, daté de 1314, nous décrit l'état d'une fortune, composée de dix maisons, de vignes, de troupeaux

et d'objets mobiliers assez modestes. Enfin, certains diplômes offrent un grand intérêt pour l'histoire des institutions monastiques. Le n° 158, année 1388, a pour objet un conflit d'obédience entre Chilandar et les moines de la Tour de Basile qui essayèrent de secouer le joug de Chilandar, mais dont les prétentions furent rejetées par la cour ecclésiastique. Le texte du jugement donne des détails curieux sur les rapports des princes de Serbie et du « tsar » Étienne Douchan avec les monastères de l'Athos. Le n° 159 montre un conflit de propriété entre Chilandar et Esphigmenou. Le n° 160 prouve la persistance en 1392 du droit de préemption des propriétaires riverains, tel qu'il est établi par les novelles du xe siècle). — LEBEDEV. Encore sur Anatole et pseudo-Anatole (voir *Viz. Vrem.*, XVIII-XIX). — A. SONNI. Michel Acominate, auteur de la Προσωποποιία attribuée à Grégoire Palamas. — P. BÉSOBRASOV. Récits byzantins (début d'une étude sur la place que tenait la lecture des œuvres hagiographiques dans la société byzantine. Elles formaient une part importante de la plupart des bibliothèques et les récits merveilleux qu'elles offraient avaient un attrait semblable à celui de notre littérature romanesque. Mais il est nécessaire de distinguer dans ces « martyria » et ces biographies les éléments vraiment historiques et les récits fabuleux ajoutés dans la suite. L'auteur, remontant jusqu'aux sources primitives, commence donc une étude critique des plus anciens actes des martyrs. Il examine d'abord l'objet que se proposaient les auteurs de ces actes : exemple proposé aux chrétiens, désir de justifier la vénération des reliques et aussi de charmer le lecteur par un récit intéressant. Quelques textes curieux montrent l'emploi de sources imaginaires et le manque d'esprit critique. L'auteur étudie successivement la lettre de l'église de Smyrne sur le martyre de Polycarpe, la lettre des églises de Gaule sur les martyres de Vienne et de Lyon, les passions de Carpe, de Justin, des martyrs Scilitains, de Perpétue et d'Apollonios). = C.-rendus : *G. Schlumberger*. Le siège, la prise et le sac de Constantinople par les Turcs en 1453. — *Pio Franchi de' Cavalieri*. Note agiografiche. — *Vouaux*. Les actes de Paul et ses lettres apocryphes. — *Koulakovsky*. Histoire de Byzance, t. III, p. 602-717. = Supplément. *M. Krašeninnikov*. Prodromus Sylloges Vitarum laudationumque Sanctorum Constantini M. et Helenae... graece atque slavice mox edendarum (Victor Jernstedt est mort en 1902, sans avoir publié l'édition qu'il avait préparée. Krašeninnikov reprend son travail. Aux vingt-trois manuscrits réunis par Jernstedt, il en a ajouté vingt-neuf, dont plusieurs en slavon ; en outre, trente manuscrits offrent des textes relatifs à cette vie. Le sylloge comprendra : 1° sept textes dus à des auteurs certains ; 2° seize textes anonymes désignés par les lettres A-Q, dont deux en slavon ; 3° six textes de vies de saints plus ou moins dérivés de la vie E, par exemple la Vie apocryphe du pape saint Sylvestre).

SUISSE.

43. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. 1916, octobre. — Colonel F. FEYLER. La bataille de la Marne, la bataille de Verdun et l'opinion allemande (l'opinion allemande, aujourd'hui encore, est trompée : deux publicistes, Fendrich et un anonyme dont les allures sont à moitié officieuses, enseignent que la bataille de la Marne n'a pas été une défaite des Allemands; c'est « une bataille rompue par les Allemands pour des motifs tactiques, diverses circonstances qui n'ont rien à voir en elles-mêmes avec la bataille la rendant sidérable ». C'est de l'ergotage tout pur. Quant à la bataille de Verdun, le colonel Feyler se contente d'analyser *l'Aveu* de L. Madelin). — Frédéric BARBEY. Au Corps législatif il y a cent ans, 1811-1814, d'après les Souvenirs inédits du comte de RIVAZ, député du Simplon (ces souvenirs ont été rédigés en 1821 par le comte Rivaz, aidé par une correspondance très volumineuse qu'il avait adressée à sa femme. Intéressant témoignage d'un étranger curieux et impartial appelé à siéger inopinément dans les conseils de l'immense empire. Le Valais avait été en effet réuni à la France par un décret du 15 novembre 1810 et un sénatus-consulte du 13 décembre avait attribué au département du Simplon un député au Corps législatif. Mésaventures de Louis de Courten ; arrêté en Hollande en 1811, il est traité, malgré les démarches de Rivaz, comme prisonnier d'État; il est vrai qu'il avait été plus qu'imprudent). — Jean AICARD. L'idéal d'Émile Ollivier (c'était « la liberté sans la révolution », formule que l'auteur, enfant, entendit commenter par Émile Ollivier lui-même. Il essaie de justifier l'ancien ministre de Napoléon III d'avoir consenti « de cœur léger » à déclarer la guerre à la Prusse en 1870; parole qui, « perfidement commentée, désigna à la réprobation publique l'admirable orateur, l'honnête homme et l'excellent Français que fut Émile Ollivier »). — Nestor BLANC. La charbonnerie et son rituel. — BILLAUD-VARENNE. Lettres à Siégert, 1812-1816; troisième partie. = Novembre. Fernand PASSELECQ. Y a-t-il une nation belge? (la question a été posée par les Allemands maîtres de la Belgique. Leurs professeurs répondent non! Les Belges répondent qu'ils ont été une nation avant d'être un État; nation dans laquelle deux langues vivent et se parlent côte à côte, mais où l'on a toujours constaté les mêmes sentiments d'indépendance civile, dans la commune, dans la province, comme plus tard dans l'État. Flamands et Wallons sont Belges avant tout et c'est en vain que les Allemands cherchent aujourd'hui à les opposer les uns aux autres. Les soldats qui se battent sur l'Yser et les protestataires dans le pays envahi pratiquent la même devise : « l'Union fait la force »). — Louis LEGER. Pierre Skarga (à propos des thèses d'A. Berga ; cf. *Rev. histor.*, t. CXXIII, p. 143). — Dr. N. ROUBAKINE. La Russie qui s'en va et la Russie qui vient. I (la Russie qui s'en va est une autocratie fondée

sur deux piliers : une noblesse réactionnaire et une bureaucratie tyrannique; ces piliers sont déjà ébranlés; il faut qu'ils disparaissent). — Frédéric BARBEY. Au Corps législatif il y a cent ans, 1811-1814, d'après les souvenirs inédits du comte de RIVAZ; fin (quelques anecdotes intéressantes; à noter entre autres l'allocution adressée par l'Empereur le 1er janvier 1814 au Corps législatif après la dissolution de ce Corps. Elle diffère de celle que le duc de Rovigo a consignée dans ses Mémoires. Rovigo prétend que Napoléon parla aux membres présents « sans aigreur »; Rivaz rapporte au contraire les expressions violentes ou injurieuses qu'il employa. Rivaz quitta Paris en mai 1814; depuis trois mois, le département du Valois qui l'avait élu n'existait plus). — G. T. WARNER. L'éducation anglaise et les projets de réforme (proteste contre les méthodes scolaires empruntées à l'Allemagne que Lord Haldane voudrait implanter en Angleterre). — H. L. G. La campagne germanophile en Espagne. — H. CORDEY. Edmond de Pressensé et son précepteur Adolphe Lèbre. — BILLAUD-VARENNE. Lettres inédites à Siégert, 1812-1816; 4e et dernière partie. = Décembre. Dr. N. ROUBAKINE. La Russie qui s'en va et la Russie qui vient; fin (expose le « mouvement libérateur » qui se poursuit en Russie, malgré la guerre). — F. VAN LANGENHOVE. De la science à l'action. L'enseignement d'Émile Waxweiler. — Julian GRANDE. L'Allemagne et sa philosophie de la guerre (cette philosophie, dont nous voyons les horribles effets, ne peut être réduite à néant que par les Allemands eux-mêmes. « Ils ne se résoudront à cette opération que si, complètement battus et vaincus, ils constatent après expérience que décidément la guerre n'est pas une affaire rentable. C'est par sa défaite que l'Allemagne reprendra la place qui lui revient dans la société des nations et recouvrera son autorité dans le monde »). — Nestor BLANC. Les tribulations des francs-maçons vaudois au XVIIIe siècle. — L. HERSCH. La théorie de la population de Th.-R. Malthus (à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance de son auteur; Thomas-Robert Malthus naquit en effet le 14 février 1766 à Dorking. Quant à son *Essai*, il parut, en 1798, en réplique aux écrits de W. Godwin, socialiste à tendances idéalistes et anarchistes). — Un document rétrospectif (lettre écrite de Bayon, le 22 septembre 1914, par une pauvre fille illettrée de Lorraine qui raconte les horreurs commises par les Allemands dans son village).

CHRONIQUE.

France. — M. le marquis Charles-Jean-Melchior DE VOGÜÉ, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort à Paris le 10 novembre 1916; il était né dans cette ville le 18 octobre 1829. Comme son cousin, le vicomte Eugène-Melchior († 24 mars 1910), il appartenait à une vieille famille du Vivarais, qui, depuis le XIe siècle, possédait les seigneuries de Vogüé et de Rochecolombe. Au XVIIIe siècle, une branche des Vogüé s'était fixée en Bourgogne par suite du mariage de Melchior-Cerice-François avec la fille du président Bouhier. Le petit-fils de Cerice, Léonce, ayant établi près de Bourges une importante fonderie, fut le « député-forgeron » des deux Assemblées nationales de 1848 et 1871. Il s'était marié en 1826 avec Mlle Henriette de Machault; c'est de cette union que naquit le marquis Melchior.

A la tête d'une énorme fortune, avec un hôtel et des châteaux splendides, habitant tour à tour Paris et son domaine du Peseau, dans le Cher, M. le marquis de Vogüé eut à cœur de revenir, dès que cela lui fut possible, au berceau de sa famille, rachetant le château de Vogüé et les ruines de Rochecolombe, « les terres, les habitations, foyers naturels de la tradition ». Doué d'un talent de dessinateur peu ordinaire, M. de Vogüé se fit connaître d'abord par d'importantes études archéologiques, qu'il publia au retour d'un voyage en Palestine et en Syrie (1853-1854); en 1868, l'Académie des inscriptions reconnaissait la haute valeur de ses recherches sur *les Églises de la Terre sainte* (1860) et sur *le Temple de Jérusalem* (1864), en l'appelant à remplacer, comme membre libre, le duc de Luynes.

Le 8 mars 1871, Thiers nommait le marquis de Vogüé à l'ambassade de Constantinople, puis en 1875 à celle de Vienne; mais il démissionna en 1879, lors de la chute du maréchal de Mac-Mahon. Revenu à ses études d'archéologie orientale, M. de Vogüé, qui avait achevé en 1877 son grand travail sur *la Syrie centrale*, prit place, de plus, parmi les historiens de la France en publiant d'abord *les Mémoires de Villars* (1884-1904); puis, en 1888, *le Maréchal de Villars, d'après sa correspondance et des documents inédits;* en 1900, *le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier;* de 1906 à 1912, *Une famille vivaroise* [histoire de la maison de Vogüé], et tout récemment[1] en collaboration avec M. Aug. Le Sourd, *les Campagnes de Jacques Mercoyrol de Beaulieu (1743-1773)*. Élu à l'Académie fran-

1. Cf. *supra*, p. 161.

çaise en 1901, le marquis de Vogüé y fut reçu le 13 juin 1902 par José-Maria de Hérédia. En rappelant les annales mouvementées de l'histoire du Vivarais et le rôle important joué dans ce pays par les ancêtres du récipiendaire, le célèbre poète parnassien avait déterminé ce dernier à étudier, dans son cadre provincial, l'histoire d'une *Famille vivaroise*, qui, « minutieusement étudiée suivant le cours des siècles, serait comme un microcosme de l'histoire de France ».

Diplomate, archéologue, historien, le marquis de Vogüé fut aussi un grand agriculteur, un parfait homme du monde et un excellent philanthrope. Propriétaire d'importants domaines dans le Cher, il fut président de la Société d'agriculture de ce département depuis 1887 et, depuis 1896, de la Société des agriculteurs de France, s'efforçant par la parole et par l'exemple de contribuer au progrès des méthodes de culture et à l'amélioration du bien-être des classes rurales. Il présidait en outre le plus grand cercle artistique de Paris, faisait partie de tous les comités d'œuvres de bienfaisance; il siégeait au Conseil général du Cher et peu s'en fallut qu'il ne prît place sur les bancs de nos deux assemblées parlementaires. Parmi tant de titres, celui de président de la Croix-Rouge française nous ramène aux sévères préoccupations de l'heure présente; devenu presque aveugle et les yeux cachés par un bandeau, il s'acquittait de ses fonctions avec une conscience rare. On peut dire qu'il est mort au champ d'honneur, si l'on considère le surmenage qu'il s'imposait depuis la déclaration de guerre.

Dans la galerie des ancêtres de la maison de Vogüé, c'est un noble visage que celui du marquis Melchior. Très grand, le regard vif et droit, la physionomie avenante, la barbe blanche et courte comme celle d'un vieux ligueur, le front large et découvert, le nez presque bourbonien, l'accueil souriant et amène, le geste élégant et courtois, ce grand seigneur d'antique race était le parfait représentant de cette aristocratie intelligente et laborieuse, chez qui l'accomplissement des obligations mondaines n'exclut pas le déploiement d'une grande activité dans l'ordre du travail manuel ou cérébral; il avait la fierté de ses traditions familiales, le souci des destinées de sa patrie et le sentiment très net de ses responsabilités civiques. C'est une belle figure de Français qui disparaît. J. R.

— Nous avons appris avec le plus vif regret la mort de Marcel Dubois, professeur de géographie des colonies françaises à la Sorbonne. Né à Paris le 25 juillet 1856, il entra à l'École normale dans la promotion de 1876, fut reçu premier à l'agrégation d'histoire et de géographie au concours de 1879 et nommé immédiatement après membre de l'École française d'Athènes que dirigeait alors M. Foucart. Pendant son séjour en Grèce, il voyagea beaucoup; il explora les îles de l'Archipel et rapporta d'Amorgos, d'Astrypalée, de Cos, des séries de textes publiés dans le *Bulletin de correspondance hellénique;* en Carie, il découvrit, en compagnie d'Hauvette, le marbre de Narly, aujourd'hui au Louvre, qui a fait connaître un épisode nouveau de la

domination de Mausole. Il semblait à ce moment qu'il allait se consacrer à l'archéologie et à l'histoire grecque; c'est à elles qu'il consacra ses deux thèses de doctorat, *De Co insula; les Ligues étolienne et achéenne, leur histoire et leurs institutions, nature et durée de leur antagonisme.* Ces deux ouvrages eurent en Sorbonne le plus vif succès, et, avec beaucoup de bonne grâce, M. Fustel de Coulanges reconnut à la soutenance que le jeune candidat l'avait converti à quelques-unes de ses idées sur le caractère des deux ligues. A ce moment, Marcel Dubois était maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy; mais il ne tarda pas à être appelé, avant sa trentième année, à la Sorbonne, à laquelle il devait appartenir plus de trente ans. Il y enseigna la géographie et se donna désormais tout entier à cette science. Son *Examen de la géographie de Strabon, étude critique de la méthode et des sources* (1891), que couronna l'Académie des inscriptions, fut comme la transition entre ses travaux sur l'antiquité et ceux sur la géographie qui vont l'absorber. Il fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la renaissance de la géographie, au renouvellement de ses méthodes. Il forma de nombreux élèves dont la plupart lui sont restés très attachés; il siégea aux jurys d'agrégation; il fut professeur à l'École normale supérieure de jeunes filles à Sèvres; il écrivit pour les écoles et les lycées de nombreux manuels qui sont devenus populaires; il dirigea la publication d'un excellent album géographique. Ses cours publics attiraient toujours un très nombreux auditoire. Le ministère des Colonies créa pour lui une chaire de géographie coloniale, et désormais il traita surtout de l'expansion de la France au dehors, du mouvement maritime, des productions des diverses colonies. Il apportait à l'étude de toutes ces questions un enthousiasme tout juvénile, une ardeur de combat et aussi un amour profond de la patrie française. Quand éclata la guerre, il était déjà frappé par le mal qui le devait emporter; il se raidit contre lui, suivit chaque jour avec passion les événements militaires, voulut assister au triomphe de la France. Ce grand bonheur ne lui a pas été donné; il est mort à la fin du mois d'octobre dernier; nul pourtant ne méritait davantage d'être présent au jour de la victoire. C. Pf.

— L'École normale continue d'être cruellement frappée; ses élèves succombent en grand nombre sur le champ de bataille, les uns ayant déjà publié d'importants travaux, les autres donnant les plus belles espérances. Nous signalons ici les historiens dont nous avons appris la mort avec une douloureuse émotion. Promotion de 1898 : Gonnard (Philippe-Louis), né à Lyon le 5 décembre 1878. Brillant étudiant, il fut reçu premier au concours d'agrégation de 1901. Il se mit aussitôt à rassembler les matériaux pour ses thèses de doctorat qu'il soutint en 1907 avec le plus grand succès. La thèse principale a pour titre : *Origine de la légende napoléonienne; l'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène;* il y montre fort bien comment Napoléon

a su se mettre lui-même en scène et préparer sa renommée, « livre utile et depuis longtemps attendu », disait ici même M. Reuss (*Rev. histor.*, t. XCV, p. 118), « écrit avec une entière bonne foi, sans préoccupations ni arrière-pensée politiques, avec un sens critique très calme, mais toujours en éveil ». L'ouvrage fut peu après traduit en anglais. Sa thèse complémentaire est une édition des lettres du comte de Montholon adressées de Sainte-Hélène à sa femme. Gonnard fut un remarquable professeur d'enseignement secondaire et l'on conservera longtemps son souvenir au lycée Ampère de Lyon, sa ville natale, où il avait voulu revenir. Il était aussi un poète charmant et il a fait paraître peu avant sa mort un recueil de vers, *Mon pays* (Lyon, H. Lardanchet), se composant de pièces, quelques-unes déjà anciennes, mais la plupart écrites dans les tranchées; une âme très sensible, un sentiment religieux élevé, un amour profond pour la France, « mon pays », s'y dévoilent. Pour les fatigues endurées pendant la campagne, le poète réclame son « salaire »; c'est la France victorieuse, c'est l'Alsace rendue à la mère-patrie :

Ayant pris une plume et la carte de France,
De plus de quarante ans déposant le fardeau,
Je tracerai, le cœur battant de délivrance,
Un trait noir, de Longwy courant jusqu'à Landau;

Puis d'une main tremblante, et le visage pâle,
Fixant l'œuvre accomplie et le droit souverain,
Je veux tracer encor, de Landau jusqu'à Bâle,
Un gros trait noir qui se confonde avec le Rhin.

Il ne lui a pas été donné d'assister à cette victoire; adjudant d'infanterie, après avoir pris part aux campagnes de Lorraine, il a été tué devant Verdun le 28 octobre 1916, au cours de combats acharnés. — Promotion de 1908 : Henri CONTE, né à Castres le 2 septembre 1888. Il avait présenté en 1910 à la Sorbonne un mémoire sur la confédération béotienne des origines à la bataille de Chéronée (338). Ce mémoire attestait de grandes qualités de finesse et d'observation et Conte fut reçu à son examen avec la mention très honorable. Après son succès à l'agrégation, il fit son service militaire et était nommé professeur au lycée d'Avignon lorsque la guerre éclata. Il partit comme lieutenant mitrailleur et fit, avec un rare dévouement, toute la campagne, particulièrement dans les dunes du Nord; il fut tué à Combles le 21 octobre 1916. — Promotion de 1909 : Charles-François RENAUD, né à Paris le 22 juin 1887. Il voulait se consacrer à l'étude du moyen âge et il nous a présenté comme mémoire pour le diplôme supérieur une étude sur l'industrie et le commerce à l'époque de Charlemagne. Il avait vu avec le plus grand soin les documents, non seulement les capitulaires et les textes écrits, mais encore les monnaies et ce qui nous est resté des produits industriels de cette période. Son travail est supérieur à tout ce qui a paru en France sur cette question.

Renaud était sous-lieutenant à Besançon au moment de la déclaration de guerre; il fit partie du corps expéditionnaire de Salonique et c'est près de Florina, dans l'avance contre Monastir, qu'il est mort glorieusement le 21 septembre 1916.

Signalons aussi le décès d'un excellent étudiant d'histoire de la Sorbonne, Pousse (Raymond-Eugène-Marcel), né à Orléans le 12 avril 1890. Il soutint son mémoire pour le diplôme en 1910 : les Influences grecques sur les cultes syriens aux environs de l'ère chrétienne, question très importante qui permet d'élucider les origines mêmes du christianisme. Il se tira à son honneur de ce sujet difficile. Il a été mortellement blessé à la bataille de Champagne le 25 septembre 1915 et succomba peu après à l'hôpital de La Rochelle. C. Pf.

— M. l'abbé Henry Thédenat, prêtre de l'Oratoire, membre de l'Institut, est mort à Paris le 29 octobre 1916. Directeur du collège de Juilly, professeur à l'École Massillon, supérieur de l'École des hautes études ecclésiastiques fondée par les Oratoriens, H. Thédenat fut de bonne heure attiré par un goût très vif vers l'étude de nos antiquités nationales : à ses yeux, la France, au lieu d'admirer sans réserve tel ou tel pays étranger, devait d'abord connaître son passé, riche en multiples beautés. De là, par une transition naturelle, il se trouva amené à des recherches approfondies sur l'archéologie et l'histoire romaines. Ces recherches, il ne les poursuivit pas seulement dans les livres, à l'aide des textes et des monuments déjà publiés; pour les mener à bien, pour fonder les conclusions de ses travaux sur des assises aussi étendues que solides, il entreprit de nombreux voyages en France et en Italie. De chacun de ces voyages, il rapportait une étude souvent pénétrante, toujours exacte, précise et neuve, sur un groupe plus ou moins nombreux d'antiquités locales, inscriptions romaines de Fréjus, cachets d'oculistes, etc. Il fut un des membres les plus actifs de la Société nationale des Antiquaires de France, un des collaborateurs les plus zélés du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio. L'un des articles les plus importants qu'il ait donnés au Dictionnaire, l'article Forum, fut développé par lui en un livre, dont cinq éditions n'ont pas épuisé le succès (*le Forum romain et les forums impériaux*, 5e édition, Hachette et Cie, 1911). Dans la *Collection des villes d'art célèbres*, H. Thédenat a consacré à Pompéi deux volumes (*Pompéi; histoire, vie privée; — Pompéi; vie publique*, H. Laurens, 1906), dont un juge compétent, M. Héron de Villefosse, a dit fort justement qu'ils abondent en remarques judicieuses et fines. Membre de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques en 1897, puis membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1898, entouré de l'estime et de la sympathie générales, H. Thédenat aurait vécu des années heureuses et goûté de légitimes satisfactions si les orages de la politique n'avaient bouleversé son existence paisible et modeste, tout entière consacrée à la science et à ses amis. Il dut quitter la stu-

dieuse maison du quai des Célestins, ses anciens compagnons de travail, même une partie des livres qu'il aimait tant. Il passa de longs mois en Égypte et en Italie. Mais rien ne put guérir la blessure profonde qu'il avait reçue. Sa santé s'altéra de plus en plus. La nouvelle de sa mort a profondément attristé tous ceux qui l'ont connu, qui ont éprouvé, en même temps que le charme et la vivacité de son esprit, la sincérité de son affection et la noblesse de son cœur. J. T.

— Ce fut également un historien de l'antiquité que Paul Allard, qui vient de s'éteindre à l'âge de soixante-quinze ans. D'abord magistrat, il se consacra, dès sa jeunesse, à l'histoire des premiers siècles du christianisme. Après avoir publié en 1876 un livre sur *les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident* (Paris, V. Lecoffre, 1876) et en 1879 une étude sur *l'Art païen sous les empereurs chrétiens* (Id., 1879), il entreprit une *Histoire des persécutions du Ier au IVe siècle*, qui ne compte pas moins de cinq volumes et qui est son œuvre principale. Il y ajouta trois volumes sur *Julien l'apostat*. Citons encore *le Christianisme et l'empire romain de Néron à Théodose*, et, dans la collection « Les Saints » de la librairie Gabalda, *Saint Basile* et *Saint Sidoine Apollinaire*. En outre, Paul Allard a publié de nombreux articles dans la *Revue des questions historiques*, le *Correspondant*, la *Réforme sociale*. Son œuvre, très abondante, très nourrie, est tout imprégnée de ses convictions religieuses. En raison même de ce caractère, elle a provoqué des critiques. Il faut du moins rendre à Paul Allard cette justice qu'il a élevé aux chrétiens de l'époque impériale un monument grandiose et qu'il a raconté l'histoire de leurs souffrances et de leur triomphe avec une émotion sympathique à laquelle aucun lecteur ne saurait rester indifférent. Il est permis de ne pas adopter tous les jugements, de ne pas approuver toutes les opinions de P. Allard; mais, par son labeur et sa sincérité, il mérite, au moment où il disparaît, d'être salué avec un respect bienveillant.

J. T.

— L'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Gabriel Monod (sources de l'histoire de France) à M. l'abbé Sevestre pour ses *Sources de l'histoire religieuse de Normandie*.

— Trois fondations nouvelles ont été faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres : 1° celle de M. Le Senne, destinée à récompenser, tous les deux ans, d'une somme de 2,000 francs, un travail relatif à l'histoire de Paris; 2° celle du professeur Giles, de l'Université de Cambridge, destinée à fonder un prix biennal pour récompenser un travail relatif à la Chine, au Japon et à l'Extrême-Orient en général; 3° celle du duc de Loubat, qui fonde, sous le nom de *Prix Gaston Maspero*, un prix quinquennal de 15,000 francs en faveur d'un travail sur l'Orient classique et plus particulièrement l'Égypte.

— Le prix Alphonse Perrat, fondé par la marquise Arconati-Vis-

conti, a été attribué à M. Léon DUBREUIL pour son ouvrage intitulé : *les Vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne à l'époque de la Révolution* (sur cet ouvrage voir *supra*, p. 84).

— La Société biblique de Paris prépare une nouvelle édition de la Bible à l'occasion de son centenaire, qui sera célébré en 1918. Œuvre de professeurs pris dans les facultés de théologie protestante de langue française, elle donnera une traduction en français du texte sacré établi sur les manuscrits originaux, sur les versions anciennes et sur les citations relevées chez les écrivains antiques; elle se propose en outre d'expliquer en note les difficultés de détail et de fournir dans les introductions les renseignements les plus essentiels sur l'origine des divers écrits bibliques. L'ouvrage aura la forme d'un volume grand in-4° tiré à mille exemplaires et paraissant par livraisons à des époques indéterminées; il sera vendu par souscription au prix de 50 francs. La première livraison, contenant la Genèse et l'Exode, est dès maintenant en vente au prix de 2 fr. 50 à la Société biblique, rue des Saints-Pères, n° 54, à Paris.

Amérique. — Un Institut bibliographique a été récemment fondé par le *Congreso Americano de bibliografia e historia* à Buenos-Ayres; et pour coopérer à l'œuvre de cet Institut, on songe à créer une *Ibero-American historical Review*, revue d'histoire politique, économique, sociale et diplomatique de l'Espagne, du Portugal et des États latino-américains; les articles en espagnol et en portugais seront insérés à côté des articles en langue anglaise. La direction de cette revue, sorte d'annexe à l'*American historical Review*, sera confiée à MM. William Spence ROBERTSON et Charles Edward CHAPMAN.

Grande-Bretagne. — Un des savants qui ont le mieux étudié et éclairé l'ancienne histoire des Celtes dans les îles Britanniques, Sir John RHŶS, professeur de celtique à l'Université d'Oxford et principal du collège de Jésus, est mort le 17 décembre 1915 à l'âge de soixante-quinze ans. Sauf quelques années d'études qu'il avait passées à Paris, à Heidelberg, à Leipzig et à Gœttingue, sa vie presque entière s'est écoulée à Oxford, où il fut successivement *fellow* du collège de Merton en 1869, *fellow* du collège de Jésus en 1881, principal de ce collège en 1895; pendant plusieurs années, toutefois, il exerça les fonctions d'inspecteur des écoles pour les comtés de Flint et de Denbigh, au nord du pays de Galles.

Ses principaux ouvrages, par ordre de date, sont : *Lectures in Welsh philology*, Londres, 1877, 2e édition en 1879; *Early Britain Celtic Britain*, Londres, 1882 (2e édition en 1884; 3e édition en 1889); *Lectures on the origin and growth of religion, as illustrated by Celtic heathendom* (Hilbert Lectures), Londres, 1888; *Studies in the Arthurian legend*, Oxford, 1891; *The Rhind lectures in Archaeology, on the early ethnology of the British Isles*, Londres, 1891; *The outlines of the phonology of Manx Gaelic*, Douglas, 1894; *The*

Welsh people, Londres, 1900 (en collaboration avec M. David Brynmor Jones), 2e édition en 1900; 3e édition en 1902; 4e édition en 1906; *Celtic folklore, Welsh and Manx*, Oxford, 1901; *Studies in early Irish history*, Londres, 1903; *Celtae and Galli*, Londres, 1905; *The Celtic inscriptions of France and Italy*, Londres, 1906; *Notes on the Coligny Calendar*, Londres, 1910; *The Celtic inscriptions of Gaul, additions and corrections*, 1911; *The Celtic inscriptions of Cisalpine Gaul*, 1913; *Gleanings in the Italian field of Celtic epigraphy*, 1914. Outre ces livres, John Rhŷs avait publié de nombreux articles dans diverses revues : la *Revue celtique*, *The Journal of the proceedings of the royal Society of antiquaries of Ireland*, *The Academy*, *Folklore*, *Archaeologia Cambrensis*, *Proceedings of the Society of antiquaries of Scotland*, *Y Cymmrodor*, *Man*, *Scottish Review*. Il a dirigé, avec M. J. Gwenogfryn Evans, la publication des principaux textes en moyen gallois; avec M. J. Morris Jones, il a édité dans les *Anecdota Oxoniensia*, *Mediaeval and modern series*, VI, *The Elucidarium and other tracts in Welsh from Llyvyr agkyr Llandewivreri*. Il était membre de la *British Academy*, et c'est dans les *Proceedings* de cette Société savante qu'il publia ses principaux livres à partir de 1903 (cf. *Rev. histor.*, t. CXXI, p. 452).

John Rhŷs était, d'origine, un linguiste; ses premiers travaux portèrent sur la grammaire comparée et sur les langues celtiques, en particulier sur le gallois. De bonne heure, il fut attiré vers l'étude de cette période de l'histoire que seuls les linguistes et les archéologues peuvent aborder et où les étymologies et les objets tiennent la place des textes. Les questions qu'il s'efforça de résoudre concernent surtout l'ethnographie des pays celtiques et les peuples qui précédèrent les Celtes dans ces pays. C'est ainsi qu'il tenta de démontrer, par l'étude des coutumes et des noms propres des Pictes, que ceux-ci n'appartenaient pas à la race indo-européenne; il alla même jusqu'à supposer que les Pictes étaient des Ibères et qu'il fallait recourir au basque pour expliquer leur langue. Les inscriptions en cet alphabet singulier, composé de lignes droites ou obliques tracées à l'angle d'une pierre équarrie et que les Irlandais appellent *ogham*, ont été jusqu'aux derniers temps de sa vie l'objet principal de ses études; il y cherchait l'ancienne histoire des rapports des Gaëls avec les Bretons et les anciennes populations, non indo-européennes, des îles Britanniques. Dans les inscriptions gauloises, il tâchait de trouver les traces des peuples venus en Gaule avant les Celtes; il était de ceux qui distinguent trois groupes dans ces inscriptions : les inscriptions grecques de Narbonnaise caractérisées par δεδε et par βρατουδε, qui, si elles n'appartiennent pas à une langue celtique, se rapporteraient à la langue des Ligures, que Rhŷs appelle « celtican »; les inscriptions en alphabet latin de Coligny, Rom, Sérancourt, Vieil-Évreux, que Rhŷs rattache au « celtican » et Nicholson au « séquanien »; enfin les inscriptions proprement gauloises ou celtiques. Rhŷs avait aussi tenté de reconstituer l'ancien panthéon

celtique par la comparaison des mythes gallois avec les mythes irlandais et les monuments figurés gallo-romains; et il avait extrait des restes du folklore gallois tout ce qu'il pouvait contenir de mythes propres aux Celtes.

L'œuvre de Rhŷs, si l'on en considère la partie plus spécialement historique, fut surtout une œuvre de reconstitution; il avait les qualités nécessaires au préhistorien, l'art d'écrire, la hardiesse ingénieuse et l'imagination créatrice; on ne peut lui reprocher d'avoir porté, en des domaines inexplorés, quelque esprit d'aventure, et, si certaines de ses hypothèses ne sont pas à l'avenir vérifiées par des faits, c'est qu'il s'est attaqué trop souvent à ces questions d'origine, insolubles et passionnantes, que l'esprit humain aime à renouveler sans cesse, parce qu'il faut, pour y réussir, plus de talent que pour interpréter correctement des faits historiques. Mais, quelque place que tiennent chez Rhŷs les hypothèses étymologiques, elles sont loin de constituer la partie la plus importante de son œuvre. Sans parler de ses travaux linguistiques et philologiques, qui sont considérables, nous avons de lui sur l'ancienne histoire des îles Britanniques et sur les inscriptions oghamiques des recueils de faits exacts et bien expliqués. La France n'oubliera pas qu'elle lui doit un recueil, jusqu'à ce jour définitif, des inscriptions gauloises. G. Dottin.

Italie. — Le comte Carlo Cipolla, professeur à l'Université de Turin, est mort à Tregnago le 23 novembre 1916. Il était né à Vérone le 26 septembre 1854. C'était un médiéviste très laborieux et distingué. Après quelques études générales telles que la *Storia delle signorie italiane, 1313-1530* (1881), et *le Populazioni dei XIII Comuni Veronesi* (1882), il s'adonna surtout à la publication et à la critique des textes : *Fonti edite della storia della regione veneta sino alla fine del secolo X* (1882-1886); *Diplomi imperiali e reali delle cancellierie d'Italia* (publiés en fac-similé pour la *R. Società romana di storia patria*, 1892); *Antiche cronache veronesi*, t. I (en collaboration avec Marzagaia, 1890); *Monumenta Novaliciensia vetustiora*, 2 vol. (1898-1901); *Documenti per la storia delle relazioni fra Verona e Mantova nel secolo XIII* (1901); *Poesie minori riguardanti gli Scaligeri* (1902). L'exposition d'art sacré qui eut lieu à Turin en 1898 lui fournit les éléments d'un bel atlas paléographique : *Monumenta palæographica sacra*. Bon bibliographe, il rédigea (avec Giuseppe Calligaris) les *Indices chronologici ad Rerum italicarum Scriptores* (1885) et (avec G.-N. Battaglino) les *Indices chronologici ad Antiquitates italicas medii ævi et ad opera minora Ludovici Antonii Muratorii* (1896). Pendant plusieurs années, il donna à la *Revue historique* de copieux bulletins sur les publications concernant l'histoire de l'Italie au moyen âge, bulletins qu'il fit ensuite reproduire dans l'*Archivio veneto*. Et nous omettons un grand nombre d'articles ou de mémoires publiés dans les *Atti* et les *Memorie* de l'Académie des sciences de Turin, dans les *Atti* de l'Institut vénitien des sciences, dans les *Rendiconti* de l'Académie royale des Lin-

cei. Pendant vingt années, sa production a été considérable et du meilleur aloi.

Norvège. — Nous lisons dans l'*American historical Review* (octobre 1916, p. 239) : « En 1904, des fouilles dans un tumulus à Oseberg, dans le fiord de Christiana, ont mis au jour la tombe d'une reine du milieu du IXe siècle; elle avait été ensevelie dans son bateau, entourée de ses serviteurs et d'une étonnante quantité d'objets mobiliers et artistiques qui constituent tout un musée de la civilisation scandinave et la période payenne. L'État norvégien publie en ce moment le résultat de ces fouilles en trois volumes remarquablement illustrés : *Osebergfundet*, par les professeurs A.-W. Brögger, Hj. Falk et Haakon Schetelig. »

ERRATA.

Dans le dernier numéro, p. 369, l. 28, lire *pour leur prouver la justice de leur cause.*

Au compte-rendu de la *Historische Zeitschrift*, se sont glissées quelques petites erreurs. P. 421, l. 9, lire *Clasen* au lieu de *Clusen;* l. 24, effacer *Id.;* l. 34, lire *Konrad Müller* au lieu de *Kowad Müller*. P. 423, l. 36, lire *K. Zielenziger* au lieu de *K. Zelenziger.*

Le gérant : R. Lisbonne.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LES

PROTESTANTS FRANÇAIS

A LA VEILLE DES GUERRES CIVILES

(Suite et fin[1]*).*

IV. — L'enseignement pratique des pasteurs.

Il importe ici de préciser la valeur politique et sociale de l'enseignement que les pasteurs donnaient au peuple, vers 1560.

C'est se tromper que de chercher cet enseignement dans les écrits polémiques que firent naître certains actes fameux, comme le tumulte d'Amboise, le massacre de Vassy ou la Saint-Barthélemy. Il ne faut pas non plus confondre les aspirations des communautés protestantes avec l'opinion de gens tels que Hotman, publiciste errant, plus ou moins salarié par les Bourbon et les princes allemands, et d'ailleurs tout imbu de l'esprit qui régnait dans les villes libres de la vallée du Rhin. Enfin les cahiers des États-Généraux n'expriment que des vœux incohérents, où l'on peut découvrir l'influence de la Réforme, mais non son enseignement autorisé. Jusqu'à l'année 1561, la littérature politique représente un courant très distinct de cet enseignement : les différences s'atténuèrent sous Charles IX, à mesure que les revendications des nobles furent associées plus étroitement aux demandes des protestants. Avant cette fusion qui, du reste, ne devint jamais parfaite, une tradition s'était formée dans les églises d'après les conseils de Calvin, tradition qui fut submergée peu à peu par le flot de la propagande condéenne, mais qu'on retrouve assez facilement sous des couches plus récentes dans l'*Histoire* de Chandieu, dans le *Martyrologe* de Crespin et jusque dans certains passages de l'*Histoire ecclésias-*

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXIV, p. 1 à 51.

tique, où elle se heurte à des récits postérieurs. Pour connaître la véritable doctrine et l'esprit des pasteurs, au cours des années qui précédèrent la guerre civile, il faut s'attacher exclusivement aux preuves directes : la correspondance des églises avec Calvin, Théodore de Bèze et les pasteurs de Genève, les interrogatoires des procès d'hérésie, les enquêtes sur la prédication, et les paroles des personnages qualifiés. Or, si l'on exclut certaines tendances locales qui résultaient de circonstances étrangères à la religion, cette doctrine et cet esprit s'accordaient avec les principes essentiels de la monarchie française au XVIe siècle.

Même dans le domaine proprement religieux, les réformés se défendaient d'être des révolutionnaires. Le mémoire justificatif qu'ils rédigèrent, en septembre 1557, pour être transmis au roi de France, contenait des déclarations précises sur ce point : Nous ne voulons pas, y disaient-ils, « changer la religion et manière de faire de tout le royaume, dont Sa Majesté pourroit craindre qu'il ne survînt quelques troubles, ains seulement pourveoir tout doulcement aux consciences d'une grande partie de ses sujets ». Ils demandaient au Roi de juger lui-même l'enseignement qu'ils donnaient au peuple : « Qu'il lui plaise avoir la patience d'ouyr quelques-uns de ses subjectz rendans confession de leur foy et la maintenans contre ceux qu'il luy plairoit aussi d'appeler de la partie adverse, et là-dessus, encore qu'il ne voulust rien changer en ses païs, qu'il défendît seulement de molester ceulx qui vouldront suyvre la confession qui aura esté approuvée ou pour le moins qui aura esté congneue tolérable ». Tolérance provisoire, du reste, en attendant la décision d'un concile « libéré et chrétien ». La même demande fut sans cesse répétée à Henri II, à François II, à Charles IX, à Catherine de Médicis, jusqu'à la réunion du colloque de Poissy[1].

Pendant cette période, les protestants réclamèrent pour eux la liberté de conscience, non point comme un état désirable en

1. Le récit de ces démarches sera fait ailleurs, avec l'exposé des événements de l'année 1561. — Sur le programme de 1557, voir le document publié par L. Romier, *les Origines politiques des guerres de religion*, t. II, p. 226, n. 1. — Cf. Calvin au duc de Wurtemberg, 1558, 21 février, Genève (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 51). — On lit, dans un des écrits les plus passionnés du temps, la *Juste complainte des fidèles de France contre leurs adversaires* (Avignon, 1560, in-8°), p. 10 : « Nous sommes venuz nous assembler non pas pour renverser l'Église catholique et chrestienne, comme nos adversaires s'efforcent de le faire croire au pauvre peuple... »

soi, mais comme un état transitoire, qui devait permettre de reconstituer un jour l'unité de la chrétienté et de la foi : toute la polémique du concile de Trente le prouve surabondamment, et lorsque Coligny et Théodore de Bèze acceptèrent le colloque de Poissy, ce fut avec l'espérance que le Roi, adoptant la doctrine des réformateurs, l'imposerait ensuite à tous ses sujets. L'échec du colloque et le désaccord à propos du concile général amenèrent les pasteurs à se contenter de la tolérance comme d'un moindre mal; mais leur idéal était tout autre, conforme à la fameuse thèse : « une foi, une loi, un roi ». Cette thèse, elle est dans les déclarations authentiques, dans les traités des docteurs comme dans les confessions des martyrs : Calvin, Bèze, Colladon, Viret la formulent, et les plus humbles pasteurs l'enseignent aux fidèles, qui la soutiennent devant les tribunaux. Quand Bèze, dans son *Traité de l'autorité du magistrat*, fait siennes les paroles de saint Augustin sur le droit de contrainte à l'égard des hérétiques, quand Colladon déclare qu'il faut punir de mort ces mêmes hérétiques, ils ne cèdent point à la poussée d'une vaine logique, ils expriment la pensée vraie des communautés françaises. Les martyrs eux-mêmes, qui sont les victimes de cette thèse, ne la contestent pas. Anne du Bourg proclame devant ses juges « que le Roy a toute puissance, mesme que Dieu luy a baillé le glaive en la main pour conserver son Église en son intégrité et pureté », et que les hérétiques doivent être punis; mais, ajoute-t-il, « il faut savoir quels sont les hérétiques ». Ce que les calvinistes attaquent, ce n'est pas le principe de l'unité de la foi, c'est le droit du Saint-Siège et du concile « non libéré » à fixer cette foi. En mourant, les martyrs priaient Dieu de sauver leurs frères et d'éclairer leur roi; ils n'invoquaient pas la liberté[1].

1. Th. de Bèze, *Traité de l'authorité du Magistrat*, préface et traduction de Nic. Colladon (1560, in-8°), p. 44, 176. — La doctrine de Viret est identique : voir une bonne analyse dans l'étude de J. Barnaud, *Pierre Viret à Lyon* (*B. S. H. P. F.*, 1911, p. 29 et suiv.). — Interrogatoire d'Anne du Bourg, publ. dans les *Mém. de Condé*, t. I, p. 254. — Il ne faut pas confondre la contrainte exercée au nom d'une *autorité légitime*, qu'approuvent les réformateurs, et la violence individuelle ou collective sans autorité, qu'ils condamnent absolument. C'est en confondant ces deux questions qu'on a prétendu prouver que la Réforme enseignait tour à tour l'intolérance et la tolérance, l'absolutisme et la révolte. En réalité, les protestants opposent à la tradition romaine, non un argument de principe, mais un argument de critique historique. On ne saurait trop insister sur ce problème de l'*autorité*, qui fut la base de toutes les dis-

Ce respect de l'unité religieuse et politique donne à la Réforme française, telle qu'elle apparaît à la veille des guerres civiles, un caractère profondément national. Les protestants, vers 1560, se considéraient non comme des novateurs, mais comme des restaurateurs : ils prétendaient retourner en arrière, à la simplicité primitive, aux sources du christianisme. De là leurs démentis aux théologiens qui les traitaient d'hérétiques; de là leur soumission aux principes de la monarchie. La doctrine calvinienne ne libérait les consciences individuelles des liens tangibles d'une religion hiérarchique que pour leur imposer un lien moral plus étroit, en renouvelant et en resserrant le contact direct des fidèles avec la Providence. Il faut se représenter ces idées pour bien comprendre les leçons que les pasteurs et les chefs sincères adressèrent aux communautés, au début de la crise dangereuse qui aboutit à la guerre civile : crise pendant laquelle les opinions finirent par se brouiller sous l'influence des nécessités matérielles, des revendications féodales et des intrigues politiques. Mais jusqu'au milieu des troubles, le souci de l'unité nationale et l'aversion pour les moyens révolutionnaires persistèrent chez certains hommes, tels que Coligny.

La doctrine politique des protestants français poussait, à vrai dire, le respect de l'autorité jusqu'à un degré étonnant. *Omnis potestas a Deo.* La thèse de la monarchie de droit divin se trouve dans l'*Institution chrétienne* de Calvin aussi solidement fondée « sur les propres paroles de l'Écriture sainte » qu'elle le sera dans l'œuvre de Bossuet. Voici ce qu'enseignaient au peuple les pasteurs : « La parole de Dieu nous rend obéissans non seulement à la domination des princes qui justement font leur office et s'acquittent de leur devoir, mais à tous ceux qui sont aucunement en prééminence, combien qu'ils ne fassent rien moins que ce qui appartient à leur état... En homme pervers et indigne de tout honneur, lequel obtient la supériorité publique, réside néanmoins la même dignité et puissance, laquelle Notre-Seigneur par sa parole a donnée aux ministres de la justice, et les sujets, quant à ce qui appartient à l'obéissance due à sa supériorité, lui doivent porter aussi grande révérence qu'ils feroient à un bon roi, s'ils en avoient un. » Cette théorie de

cussions sérieuses entre catholiques et réformés, et auquel se heurta Catherine de Médicis elle-même dans ses tentatives pour réconcilier les deux partis, en 1561 et au début de 1562.

Calvin, Bèze la développe tout au long de son *Traité de l'autorité du magistrat*, traduit pour les simples fidèles en 1560, et, répétons-le, les pasteurs l'enseignent au peuple. Elle sort de la bouche des martyrs. « Je croy », affirme du Bourg devant ses juges, « que le magistrat est une ordonnance de Dieu en son Église, auquel faut rendre le tribut, honneur et révérence, et obéir en toutes choses qui ne sont point contrevenantes à la parole de Dieu. Et cela enten-je non seulement du magistrat fidèle, ains aussi de l'infidèle, inique et tyran. » Le jurisconsulte protestant Du Moulin a dit quelque part : « Vivre sous un roi souverain, c'est la suprême liberté. » Au cours d'une enquête judiciaire sur la prédication du ministre Martin Tachard à Montauban, au printemps de 1562, les témoins rapportent ses paroles : « Quand Dieu nous auroit donné un roy payen et idolastre, encores nous serions tenus et obligés luy porter honneur et révérence pour raison de l'estat auquel Dieu l'auroit ordonné. » Et ne voit-on pas d'humbles religionnaires qui, poussés par une touchante dévotion envers la monarchie, supplient le Roi de leur choisir lui-même un pasteur réformé, « pour recevoir de luy chacun jour prédication et enseignement, offrant le salarier[1] »!

En 1561, à propos de la régence et de la crise financière, les États de Pontoise firent une tentative assez nette pour instaurer en France une sorte de régime constitutionnel. Cette tentative, que favorisait Condé, fut désavouée par les chefs autorisés de la Réforme, et notamment par Coligny, qui rendit alors un service inappréciable à Catherine de Médicis. Jusqu'au massacre de Vassy, et même plus tard, les vrais calvinistes, se cantonnant sur le terrain religieux, refusèrent de prendre parti contre la monarchie. Cette attitude très droite affaiblit incontestablement leur cause, car ils ne purent présenter à la nation un programme précis et distinct de revendications politiques, comme le faisaient, par exemple, les huguenots des Pays-Bas[2].

1. Confession de foi d'Anne du Bourg, publ. dans les *Mém. de Condé*, t. I, p. 258. — Enquête, publ. par D. Benoît, *les Origines de la Réforme à Montauban*, p. 237. — Requête, publ. dans le *B. S. H. P. F.*, 1910, p. 325-326. — Du Moulin, *Traité... du royaume de France* (Lyon, 1561). — Etc. — Cf. les remarques de G. Bonnet-Maury, *le Protestantisme français et la République aux XVIe et XVIIe siècles* (*B. S. H. P. F.*, 1904, p. 234 et suiv.); F. Brunetière, *Hist. de la littérature française classique*, t. I, ch. I, p. 207.

2. Sur les États de Pontoise, en attendant un exposé plus complet, voir l'étude de P. van Dyke, qui utilise des documents nouveaux : *The Estates of Pontoise* (*English historical review*, t. XXVIII, 1913, p. 474).

Cela n'empêchait point, du reste, les protestants français de préférer un bon roi à un mauvais roi. Ils se réjouirent de l'accident de Henri II et, quant à la mort de François II, la communauté parisienne y vit « une œuvre de Dieu extraordinaire et si admirable que l'entendement humain ne le sçauroit concevoir[1] ».

Mais il leur était défendu d'intervenir par la violence sous une forme quelconque. La doctrine réformée condamnait absolument l'esprit de révolte. La plupart des pasteurs, dans la période qui nous occupe, ne cessèrent de prêcher à leurs ouailles la patience, et le ministre Jean de l'Espine exaltait le martyre comme le plus grand des bonheurs. Il est vrai, pourtant, que ce même Jean de l'Espine devait changer d'avis sous le coup des événements et déclarer licite la guerre religieuse. L'histoire de la conjuration d'Amboise, étudiée dans les textes directs, loin d'infirmer ce qui vient d'être dit au sujet de la doctrine et de l'attitude politiques des réformateurs, le confirme avec éclat[2].

L'enseignement des pasteurs blâmait non seulement la révolte politique, mais tout acte brutal dirigé contre qui ou quoi que ce fût, sans pouvoir légitime. Et cet enseignement prévoyait des sanctions. Le synode national, réuni à Poitiers le 10 mars 1561, décida en termes formels : « Toutes violences et paroles injurieuses contre les papistes, et même contre les chapelains, prêtres et moines, seront non seulement empêchées, mais aussi réprimées. » Quelques mois après, le synode de Castres, averti qu'un gentilhomme, assisté de huguenots, avait pillé la maison d'un curé, désavoua les coupables, les retrancha de l'église et les abandonna aux tribunaux. C'est là sans doute un cas exceptionnel, mais qui éclaire parfaitement la morale enseignée, sinon pratiquée[3].

Le bris des images fut condamné aussi nettement par les réformateurs, et d'une manière effective. Dès le mois de juillet 1561, Calvin ordonnait au consistoire de Sauve de sévir contre les iconoclastes et contre leur chef, le ministre Tartas : « Jamais

1. L'église de Paris au roi de Navarre, début de 1561 (*Mém. de Condé*, t. II, p. 320).

2. Sur les traités et la doctrine de J. de L'Espine, voir L. Hogu, *J. de L'Espine*, p. 71, 81.

3. Délib. du synode de Poitiers, publ. par Haag, *France protestante*, *Preuves*, p. 46. — Délib. du synode de Castres, publ. par D. Benoît, *op. cit.*, p. 216.

Dieu », proclamait-il, « n'a commandé d'abattre les idoles, sinon à chacun en sa maison, et en public à ceux qu'il arme d'authorité. » On connaît les protestations indignées du même Calvin et de Bèze contre le pillage de Lyon par les troupes du baron des Adrets, « horrible scandale pour diffamer l'Évangile » : protestations rappelant aux coupables « qu'il n'est pas licite, sans autorité publique, de toucher à un bien qui est à une personne privée ». De nombreux pasteurs, à vrai dire, laissèrent commettre des excès de ce genre, mais d'autres, par contre, et jusque dans les provinces les plus troublées, continuèrent d'enseigner le respect des objets comme des personnes. A Montauban, le ministre Tachard s'opposait à toute tentative de violence. A Millau, le ministre de Vaux se félicitait de voir punis par le lieutenant du Roi « quelques gens ramassez, qui ont rompu et brisé croix, images, et, qui pis est, robbé par les temples ce qu'ils ont pu prendre trop hardiment », et il se plaignait qu'il y eût partout « une infinité de telle canaille ». A Agen, le pasteur Hardi reprochait à ses ouailles d'abuser de la grâce de Dieu par leur « insolence et témérité ». Les princes et capitaines huguenots parurent souvent gênés de cette doctrine : ils s'efforcèrent, en conséquence, d'attribuer « à la chaleur de l'esmeute » les excès trop scandaleux. Mais en 1562, à Orléans, Coligny voulut faire punir les auteurs du saccagement des églises[1].

Bref, il n'y avait aucune violence sans autorité, aucune fraude brutale, même excusable, qui ne fût contraire à l'enseignement de la Réforme. Interrogé sur le point de savoir s'il était licite de faire évader « par clefs supposées, par argent ou aultres pratiques » les prisonniers pour cause de religion, Calvin répondait négativement[2].

Voilà donc la doctrine politique et la morale sociale qu'ensei-

1. Calvin au consistoire de Sauve, 1561, juillet (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 580). — Documents, publ. par Brisard, *Hist. du baron des Adrets* (Valence, 1890, in-4°), p. 126-127. — Bèze à J. d'Albret, 1562, 13 mai, Orléans, publ. par Rochambeau, *Lettres d'A. de Bourbon et de J. d'Albret*, p. 234. — Le ministre de Vaux à Calvin, 1561, 5 avril, Millau (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 382). — Le ministre Hardi à Calvin, 1561, 24 septembre, Agen (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 730). — Coligny à Catherine de Médicis, 1562, 10 mai, Orléans (Bibl. nat., ms. fr. 6620, fol. 207; orig.).

2. Réponses par Calvin à cinq questions (1559), publ. dans le *B. S. H. P. F.*, 1866, p. 576.

gnaient ou que devaient enseigner au peuple les pasteurs, vers 1560. Il importait de préciser brièvement et cette politique et cette morale, afin d'éviter une erreur grossière sur la nature du conflit qui se produisit, au début des troubles, entre la monarchie et la Réforme. Ainsi dégagé des éléments d'origine polémique qui lui sont étrangers, le problème se réduit à deux questions : pourquoi, à cette époque, les rois de France ont-ils repoussé une religion « très chrétienne », dont les thèses s'accordaient avec les principes de leur autorité et pouvaient même en hâter le plein épanouissement? Comment, d'autre part, cette religion, dont la politique et la morale étaient certainement conservatrices, a-t-elle été la cause ou le prétexte de tant de désordres, bien avant qu'éclatât la guerre civile?

Pour répondre à la première question, il faut écarter toute idée préconçue, toute théorie et observer simplement les faits. Un fait évident, d'abord, c'est que la Réforme, dans ses relations avec le pouvoir royal, fut mal servie par les circonstances. Vers le milieu du XVIe siècle, au moment où elle devint une vraie religion, c'est-à-dire un corps d'églises distinct et organisé, animé d'une vie propre en des cadres précis et représentant une force cohérente, elle se heurta au roi Henri II, qui était sans doute un honnête homme, mais un prince d'esprit fermé, routinier, pieusement attaché à la tradition catholique et trop scrupuleux pour oser même regarder les avantages politiques que lui offrait la doctrine calvinienne. Plus tard, le trône fut occupé par des mineurs, que le sentiment de leur propre faiblesse ou des risques que courait l'État rejeta vers les institutions anciennes et détourna des nouveautés : comment les pauvres Valois auraient-ils osé changer la religion du royaume? En outre, les conseillers les plus puissants de la couronne, les Montmorency et les Guise, restèrent catholiques : Coligny ne jouit que d'une influence tardive, que rendit inefficace la conduite absurde des Bourbon-Vendôme, famille discréditée.

D'ailleurs, si l'enseignement de la Réforme offrait au pouvoir royal l'appui d'une justification théorique et des garanties de docilité pratique, la tradition romaine donnait à la monarchie des gages de même nature, mais mieux éprouvés, et, dans le domaine matériel, des avantages incomparables. La plupart des abus ecclésiastiques, que voulait supprimer la Réforme, étaient des moyens précieux de gouvernement : ces abus, le Prince les

avait en partie créés, en partie développés, il s'en servait comme d'instruments indispensables à sa puissance. L'Église catholique ne représentait plus, dans le royaume, un corps réellement distinct et rival de l'État : elle était devenue la sujette et la servante de l'État. Le Roi ne pouvait souhaiter à son profit un meilleur usage de la religion. Libéré de la souveraineté pontificale, ayant acquis par le concordat le droit de disposer des bénéfices, il se considérait comme le chef du clergé français : il était pape en France. C'est ce que Jules III disait à Henri II en propres termes : « Vous conférez les bénéfices électifs, chose que je ne fais pas, et bien que soient réservés par les concordats les bénéfices vacants en cour de Rome, vous pouvez conférer aussi ces derniers au moyen de brefs particuliers ; vous grevez de décimes les églises selon votre plaisir ; vous commandez aux cardinaux et aux évêques ; aucune cause matrimoniale, bénéficiale ni spirituelle ne vient jamais en cour romaine : enfin, vous êtes plus que pape dans votre royaume. » Il est donc clair qu'en attaquant les institutions et les abus de l'Église, la Réforme atteignait le Roi, qui présidait à ces institutions et profitait de ces abus[1].

Il semble plus difficile d'expliquer le contraste qu'on observe entre l'esprit de la Réforme et l'attitude violente d'un grand nombre de ses adeptes. On ne peut résoudre cette difficulté qu'en étudiant la formation sociale des communautés protestantes : nous essaierons de le faire plus loin. Il importe, auparavant, de noter quelques remarques générales.

La persécution devait à la longue exaspérer les hommes simples ou primesautiers, et même les plus pacifiques. En outre, beaucoup de gens, parmi ceux qui assistaient aux prêches, ne retenaient, par une propension naturelle, que le côté négatif et agressif de l'enseignement, — tout ce qui, dans la Réforme, était hostile à l'Église romaine, — sans prêter grande attention à la doctrine positive : c'est d'autant plus probable que, pour bien des personnes ignorantes, la critique théologique ou historique restait un domaine fermé et que ces personnes ne trouvaient pas, dans le culte protestant, l'attrait des cérémonies catholiques.

Mais il ne faut point, pourtant, nier l'efficacité réelle de la

1. Jules III à Henri II, 1551, 4 septembre, Rome (Arch. Vatic., Borghèse, t. II, p. 465, fol. 174-179; reg. orig.). Cf. *les Origines politiques des guerres de religion*, t. I, p. 275.

doctrine réformée. Si les principes politiques de Calvin ont été souvent mal compris des masses populaires et des capitaines huguenots, son enseignement moral a exercé, au contraire, une influence profonde sur la société française, influence dont les signes apparaissent déjà très clairement à la veille des guerres civiles.

La morale de Calvin répondait à l'appel de certaines consciences froissées par les excès de la Renaissance et de « l'italianisme ». L'aversion même que montrèrent les protestants pour tout ce qui touchait à l'Église romaine fut une forme de cette réaction contre les mœurs et les habitudes importées d'outre-monts. On connaît les imprécations d'un Henry Estienne : « Il n'y a invention qui n'ait esté cherchée de nostre temps pour faire du vice vertu, je dis nommément quant à ce péché de paillardise... Ont esté ramenées les statues de Priape avec toute leur séquelle aux jardins de plaisance. » En 1560, l'esprit de la Renaissance et l'esprit de la Réforme ne sont plus seulement distincts, ils sont ennemis. Partout les prédicants traduisent aux fidèles la thèse pessimiste de l'*Institution chrétienne :* « Notre nature n'est pas seulement vide et destituée de tous biens, mais elle est tellement fertile en toute espèce de mal qu'elle n'en peut être oisive : c'est que toutes les parties de l'homme, depuis l'entendement jusques à la volonté, depuis l'âme jusques à la chair, sont souillées et du tout remplies de la concupiscence. » Et cet enseignement porte des fruits, d'autant mieux que les pasteurs l'adoucissent un peu pour l'usage du monde. Le ministre Jean de L'Espine prêchait le mépris des biens de la terre et proclamait heureux « les laboureurs qui chantent tout le jour aux champs et ronflent la nuit en leurs petites maisons »; il exhortait les hommes à l'humilité, au dédain des fêtes, de la chasse, du jeu, « plaisirs inutiles »; il condamnait, avec la paillardise, ces lourdes orgies de la table, dont les rois et les seigneurs donnaient l'exemple[1].

A l'écart des tumultes et des discordes qui encombrent l'histoire de cette période, on aperçoit, dans la société civile, la diffusion de « l'austérité huguenote ». Les synodes y travaillent. Celui de Poitiers, en 1561, proscrit rigoureusement « toutes danses, momeries, tours de gibecières et comédies ». Celui d'Or-

1. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*, éd. Ristelhuber, t. I, p. 169 et *passim*. — *Op. Calv.*, t. III, p. 293. — *Les Excellens discours de Jean de L'Espine Angevin*, éd. 1587.

léans, suivant les conseils précis de Calvin, invite les fidèles, tant hommes que femmes, à « retrancher toutes les superfluités et abolir tous les excès ». Les synodes provinciaux s'érigent parfois en tribunaux pour punir les scandales. A la tête des communautés relâchées on place des ministres « roides »; on dénonce et on dépose ceux qui, pour ménager leur popularité, s'abstiennent de corriger les vices. Synodes et consistoires ordonnent des jeûnes, des prières en famille, etc., dans les circonstances solennelles ou « à cause des grands troubles qui sont partout ». Le culte même contient une leçon d'austérité[1].

Cette austérité pénétra rapidement la vie sociale, notamment dans les petites villes où les réformés étaient nombreux. On connaît le tableau de la régénération de Saintes, tracé par Bernard Palissy : « Vous eussiez veu les filles et vierges assises par troupes ès jardins et autres lieux, qui se délectoyent à chanter toutes choses sainctes... Les enfans estoyent tellement enseignez que mesme il n'y avoit plus de geste puérile, ains une constance virile. Ces choses avoyent si bien profité que les personnes avoyent changé leurs manières de faire, jusques à leurs contenances. » A Saint-Maixent, en 1559, les catholiques eux-mêmes écoutaient les exhortations du ministre et « se chastioient de leurs vices, comme des juremens, jeux et autres ». A Issoudun, en 1561, la bourgeoisie protestante voulut s'opposer aux réjouissances du carnaval, et les carêmes-prenants durent en appeler au Parlement. Dans le ressort de Toulouse, la diffusion de la Réforme fit diminuer le nombre des procès, sans doute parce que les litiges étaient portés devant les consistoires. De la plupart des villes où les protestants se trouvaient en majorité, les « filles de joie » furent chassées, et leurs maisons « louées à de pauvres artisans[2] ».

1. Délib. du synode de Poitiers, publ. par Haag, *France protestante*, *Preuves*, p. 46. — Délib. du synode d'Orléans (*Ibid.*, p. 60). — Réponses de Calvin à cinq questions (1559), publ. dans le *B. S. H. P. F.*, 1866, p. 575. — Délib. des synodes de Montauban et de Castres, publ. p. D. Benoît, *op. cit.*, en appendice. — Gilles Tartier à Calvin, 1561, 26 mai, du Berry (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 474). — La Châsse à Calvin, 1561, 14 juin, Montpellier (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 514). — H. Expert, dans l'*Encyclopédie de la musique* de A. Lavignac, p. 1292. — La Place, *op. cit.*, p. 78. — Aux « œuvres » catholiques, « solennelles processions, pèlerinages, jeûnes, oraisons et offrandes », La Noue oppose les « œuvres » protestantes, « prières, méditations, abstinences, chants de psaumes et cantiques » (*Discours*, éd. de Bâle, 1587, p. 35).

2. Le ministre Bonvouloir à Dupont, 1559, 2 février, Saint-Maixent (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 428). — *B. S. H. P. F.*, 1889, p. 631. — *Hist. ecclés.*, t. I,

Une telle rigueur souleva des protestations, et l'on vit des tumultes qui n'avaient point pour cause la théologie. Quiconque demandait qu'on mît un frein à la licence des mœurs était traité de « luthérien ou hérétique[1] ». Certaines villes du Midi, notamment, furent le théâtre de scènes burlesques. A Montpellier, en 1561, trois dimanches de suite, cinq à six cents hommes, accompagnés de femmes et d'enfants, parcoururent les rues, enseignes déployées, au son des tambourins, sautant et chantant : *En despit des huguenots nous danserons!* Plus tard, à Gaillac, la paix d'Amboise fut saluée par une singulière réjouissance : ceux qui se plaignaient de l'austérité huguenote dansèrent la *macabrée* avec leurs paillardes, « usans de grandz insollences par les rues de la ville ». Les protestants eux-mêmes n'acceptaient pas toujours très volontiers « la correction des mœurs » : les pasteurs du Languedoc, du Dauphiné, du Berry s'en plaignaient. Parlant des écoliers de Valence, le ministre La Place écrivait à Calvin : « La pluspart sont jeunes gens desbauchez, qui n'ont beaucoup de peyne à despendre l'argent de leurs parens aux basles et aux danses. Le reste est froid comme la glace. Brief, il y a peu de mortifications par deça[2]. »

Si la morale réformée provoqua des résistances qu'il était facile de prévoir, elle attira aux prêches, par contre, certaines personnes, notamment les femmes, que choquaient de plus en plus la grossière galanterie et d'autres habitudes mises à la mode par les guerres d'Italie.

V. — Les fidèles. Les femmes.

« Or est à noter que pour ce temps, plusieurs femmes des villes de France, et des princes et gentilshommes du pays, mesme de la cour et suite du Roy, estoient ensorcelées en cette religion luthérienne. Lesquelles dames, pour assister aux assem-

p. 171, 864, 908. — Daval, *Hist. de la Réformation à Dieppe*, éd. Lesens, p. 14. — *France protestante*, 2e éd., t. I, p. 398-399 et *passim*. — Etc.

1. *Juste comptainte des fidèles*, 1560, p. 35.

2. Complainte des églises de France au Roy, 1561, publ. dans les *Mém. de Condé*, t. II, p. 301. — Douléances des pouvres évangélistes de Guaillac, publ. dans le *B. S. H. P. F.*, 1889, p. 631. — Le ministre La Place à Calvin, 1562, 22 mars, Valence, publ. dans le *B. S. H. P. F.*, 1869, p. 135. — G. Tartier à Calvin, 1561, 26 mai (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 474). — L'église de Montpellier au même (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 585).

blées, se desroboient de leurs maris : les unes s'accompagnoient de leurs chambrières, aultres de leurs propres filles, principalement de nuict ou au soir. » De cette observation de Claude Haton on peut rapprocher la satire des *Grandes chroniques de Passe-Partout* sur les prêches :

Beaucoup de maris y vont
Pour complaire à leurs glorieuses,
Lesquelles sont si curieuses
D'ouyr prescher choses nouvelles
Qu'il faut, pour avoir paix à elles,
Qu'ilz facent à leur volonté...[1].

L'influence des femmes se révèle à l'origine même du développement de la Réforme en France : on connaît le rôle de Mme de Cany, de Marguerite d'Angoulême, de la duchesse de Berry pendant les règnes de François Ier et de Henri II. Catherine de Médicis elle-même, encore dauphine, avait chanté les psaumes de Marot et cherché auprès des réformés un soulagement dans ses afflictions ; son amie intime, la duchesse de Montpensier, mourut protestante. Plus on étudie les commencements de la Réforme dans les provinces, plus l'action féminine y apparaît considérable, et les poursuites judiciaires exercées pour cause d'hérésie contre des femmes de toutes les conditions sont très fréquentes. Sur la liste des prisonniers que fit la police au culte de la rue Saint-Jacques à Paris, le 5 septembre 1557, figurent environ quarante femmes, parmi lesquelles vingt ou plus étaient de condition noble. Quelques mois après, de nombreuses dames assistèrent aux manifestations du Pré-aux-Clercs. Le premier martyre du règne de François II fut celui d'une femme, Marguerite Le Riche, dame de La Caille, épouse d'un libraire parisien, brûlée sur la place Maubert. On sait, du reste, quel soutien offrirent aux huguenots, dans les premiers troubles, la marquise de Rothelin, la princesse de Condé, l'amirale de Coligny, Jeanne d'Albret, la duchesse de Ferrare et d'autres personnes moins connues, comme la dame de Crussol et Jacqueline de Longwy[2].

1. Cl. Haton, *Mémoires*, t. I, p. 50. — *Grandes Chroniques et Annales de Passe-Partout*, publ. dans le *B. S. H. P. F.*, 1904, p. 477.

2. Liste des prisonniers faits au culte de la rue Saint-Jacques, publ. par L. Romier, *les Origines politiques des guerres de religion*, t. II, p. 254, n. 1. — D'Argentré, *Collectio...*, t. II, p. 8, 9 et *passim*. — *France protestante*,

C'était le plus souvent par les femmes, mères ou épouses, que la Réforme gagnait les familles de l'aristocratie et du peuple, et, en bien des cas, ces femmes, avant d'être dénoncées aux tribunaux, eurent à subir les mauvais traitements de leurs proches. L'exemple de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon est resté fameux ; il y en a beaucoup d'autres. Les dames, que surprit la police au culte de la rue Saint-Jacques, en 1557, « après longue détention de leurs personnes, furent, dit un témoin, rendues à leurs maris, du tout adversaires à leur religion ». Joachim de Sainte-Hermine, mari de la demoiselle du Fa, arrêtée en cette circonstance, n'adhéra à la Réforme que cinq ans plus tard. Dans la maison de Mornay, les idées nouvelles pénétrèrent par Mlle de Buhy, épouse de Jacques de Mornay, qui, après de longues et vaines exhortations, parvint à convertir son mari moribond, en 1559. La dame de La Caille, suppliciée cette même année, avait embrassé la Réforme à l'insu de son mari et fut désavouée par lui. On trouve, dans la correspondance de Calvin, des lettres assez nombreuses que lui adressaient des épouses persécutées et mêmes battues « à cause de l'Évangile ». Plus tard, quelques dames continuèrent de professer la nouvelle religion, tandis que leurs maris combattaient dans l'armée catholique. Dès le début des troubles, du reste, les femmes en acceptèrent les risques ; on sait, par exemple, que Jeanne de Vercle, châtelaine de Noisay, recueillit le baron de Castelnau-Chalosse, à la veille du tumulte d'Amboise[1].

Cet engouement féminin donne parfois aux plus tristes épisodes un caractère comique. Un bonhomme de Nîmes, dont l'épouse s'est réfugiée à Genève, emportant frauduleusement le bien du ménage, se plaint à Calvin : « Toutes les femmes », affirme-t-il, « voudront faire ainsi et, pour se couvrir de leur cautèle, diront que leurs maris les veulent contraindre du fait de leur conscience et ne veulent adhérer à l'Évangile. » A Romans, un mari reçoit de sa femme, également partie pour

passim. — C. Oursel, *Notes pour servir à l'histoire de la Réforme en Normandie*, *passim*. — Crespin, *Hist. des martyrs*, *passim*. — Etc.

1. Babou à Montmorency, 1559, 17 août, Rome (Ribier, *Lettres et mémoires d'Estat*, t. II, p. 811). — La Place, *op. cit.*, p. 4. — R. Petiet, *Jehan de Sainte-Hermine*, *gouverneur de La Rochelle* (*B. S. H. P. F.*, 1900, p. 30). — *Mém. de Mme de Mornay*, éd. de Witt, t. I, p. 10, 11. — Calvin à une dame française, 1559, 4 juin (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 539). — Crespin, *op. cit.*, éd. 1597, fol. 465. — *B. S. H. P. F.*, 1901, p. 10.

Genève, de pieuses lettres, « contenant plusieurs propos séditieux et scandaleux »; sur quoi le parlement de Grenoble fait brûler la dite femme en effigie. Un procureur de l'élection d'Orléans, Mathurin Lhuillier, s'étant absenté de sa demeure, sa femme y accouche d'un enfant qu'elle baptise « selon la forme de la religion nouvelle » : à son retour, le procureur, « bon catholique et vivant selon les constitutions de l'Église romaine », proteste, pousse ses plaintes jusqu'au Parlement de Paris et fait rebaptiser le nouveau-né. Un cordonnier de Moulins, sur le point d'être pendu, reproche à sa femme de « l'avoir attiré au huguenotisme ». A Montélimar, il y eut des « conventicules » présidés par des femmes. Bref, de tous côtés, on signale l'affluence des femmes aux prêches, le zèle de leur piété et l'activité de leur propagande. Les badauds d'Orléans, en 1561, regardaient les bourgeoises se rendre à de pauvres temples improvisés, par troupes, escortées de servantes qui portaient leurs escabeaux et leurs livres de prières[1].

Les conversions féminines résultèrent de causes diverses, et, en premier lieu peut-être, de l'attrait qu'exerçaient sur ce public les Livres saints traduits dans la langue vulgaire. La Réforme mettait à la portée de tous l'Ancien et le Nouveau Testament :

Ha! les femmes l'ont emporté
Hors la Sorbonne, et translaté,
Tellement que si n'eussions
Trouvé des gloses à foisons,
Chascun fust aussy clerc que nous[2]!

Cette plainte burlesque des « théologastres » indique précisément l'une des grandes forces de leurs adversaires. Dans les Livres saints, les femmes cherchaient, non une matière pour leur esprit critique, mais un aliment de piété et un remède spirituel. Elles y virent la vraie source d'une rénovation chrétienne, associée à la simplicité du culte et à l'austérité des mœurs. Nous avons fait allusion déjà à ce besoin moral qu'éprouvaient les

1. X. à Calvin, 1558, 5 janvier, Nîmes (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 12, 13). — Arch. de la Drôme, E 3795; exp. orig. — *Mém. du P. Arch. de Clermont*, éd. J. Chevalier, p. 13. — U. Chevalier, *Annales de Romans pendant les guerres de religion*, p. 10, 11. — E. Arnaud, *Hist. des protestants du Dauphiné*, t. I, p. 31. — Arch. nat., X^{2a} 129. — A. Vayssière, *le Siège des huguenots devant Moulins en 1562*, p. 37. — B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 115.

2. E. Picot, *les Moralités polémiques* (*B. S. H. P. F.*, 1887, p. 236).

personnes les plus délicates, et qui devait les amener, malgré bien des répugnances ou des obstacles, à se mêler aux religionnaires. Il faut y insister, notamment en ce qui concerne les dames de l'aristocratie.

Au cours des guerres d'Italie, on avait vu se répandre dans la noblesse et dans le clergé des habitudes entièrement licencieuses. L'amour était devenu, en pratique, brutal et dépouillé. Or, si certaines femmes s'accommodèrent de ces nouvelles habitudes, d'autres, au contraire, en furent vivement choquées et cherchèrent à s'en défendre. Quelques-unes trouvèrent d'abord une distraction dans l'humanisme et la galanterie néo-platonicienne, mais la plupart exigèrent bientôt un réconfort religieux. Vers le milieu du XVIe siècle, on observait un contraste marqué entre la délicatesse des dames et la grossièreté des gentilshommes, à la cour comme dans les provinces. Tandis que le gentilhomme guerroyait au loin ou intriguait sans scrupule, la dame entretenait au foyer un idéalisme vivace. Cet idéalisme fut rebuté par les maux dont souffrait alors l'Église romaine. La Renaissance avait refroidi toute la poésie de cette Église, transformé le culte catholique en une pompe théâtrale et artificielle à l'italienne. Peu touchées, du reste, par les « raisons supérieures » et les arguments d'école, cherchant dans la religion autre chose qu'un décor officiel et une doctrine d'État, les femmes s'attachaient plus que les hommes aux apparences morales, à la piété et aux vertus pratiques : or, les faits divers de la vie cléricale donnaient souvent à leurs aspirations un cruel démenti.

Ce fut donc par une intuition très juste des besoins moraux de la société que les réformateurs orientèrent leur apostolat vers le public féminin. Que cette orientation ait été voulue, on n'en peut guère douter, si l'on parcourt attentivement la correspondance des pasteurs. Les catholiques le savaient bien. Francès de Alava reprochait à Coligny, en 1564, de suborner les couturières et autres personnes tenant des apprenties; il l'accusait aussi d'attirer les jeunes gens au parti huguenot, en leur donnant l'espoir qu'ils épouseraient les plus belles héritières de l'aristocratie[1].

Les usages qui présidaient alors à l'éducation des filles de la

1. Fr. de Alava à Philippe II, 1564, 22 juillet, Lyon (Arch. nat., K 1502, n° 9; orig.).

noblesse favorisèrent la propagande. Toute fille de bonne maison faisait une sorte de stage auprès d'une dame de haute naissance, réputée pour son esprit, son influence ou ses vertus. Chaque princesse entretenait autour de soi un essaim de demoiselles d'honneur, gracieux pendant de la troupe turbulente des pages. C'était un milieu docile, dans lequel se développaient les habitudes de dissipation ou, au contraire, les pratiques d'une piété juvénile et ardente : quand l'enseignement de la Réforme y pénétrait, il gagnait facilement des âmes tendres et portées vers l'idéal, que révoltait parfois la grossièreté du siècle. On connaît l'influence qu'exercèrent de cette manière Marguerite de Navarre, la duchesse de Berry et d'autres. A la veille des guerres civiles, la marquise de Rothelin, la princesse de Condé, l'amirale de Coligny, Jeanne d'Albret, Renée de Ferrare tiennent de véritables écoles protestantes.

Une petite querelle qui surgit à cette époque entre la dame d'Yvetot et Jeanne d'Albret nous montre comment une simple enfant pouvait introduire « l'Evangile » dans sa famille et quel secours elle trouvait au dehors, en cas de résistance. Catherine du Bellay, fille de la dame d'Yvetot, avait refusé, le jour de Pâques fleuries, d'assister à la messe et à la procession; pour la punir, sa mère l'avait consignée dans sa chambre, en ne lui permettant de voir que ses sœurs et quelques jeunes amies. Avertie, Jeanne d'Albret écrivit à la dame d'Yvetot, sa cousine, des lettres frappantes par le style et par la doctrine : « J'ay bien voulu vous exhorter et dire franchement que, si la cause seule de la religion qu'elle tient est occasion de vous avoir ainsi esmeüe et irritée contre elle, il faut que vous pensiez que la force de la parole de Dieu, tranchante des deux côtés, a telle vertu qu'elle sépare le père d'avec les enfans, le mary d'avec la femme, ne reconnoissant rien du monde. » Elle ajoutait : « Quant à l'offense que vous me mandez que vostre fille vous a faicte d'avoir refusé vous aller accompagner à la messe, il me semble que vous deviés plustost louer cet acte que le blasmer,... veu que vous sçavez bien que l'obéissance des père et mère ne s'étend point de faire pour eux contre Dieu ce que la conscience juge. » L'acte de Catherine du Bellay et la réprimande qu'adressa Jeanne d'Albret à la dame d'Yvetot témoignent du sérieux qu'apportaient ces âmes féminines dans le conflit des croyances. Médiocre incident qui évoque de plus graves déchirements.

La Noue, rappelant les débuts de la propagande réformée, parle de « ces disputes qui engendrèrent de grandes haines, voire parmi les plus proches ». Il déplore la conduite des personnes « qui voyans quelqu'un ne consentir avec eux ès poincts de la religion, tout incontinent le tiennent comme un homme profane et de meschante vie ». L'auteur des *Annales d'Issoire* raconte que, dès l'apparition de la Réforme dans sa petite ville, ce fut « une pitié d'entendre tous les jours disputer pour la foi le mari et la femme, le père et le fils, jusqu'aux écoliers qui étaient au collège[1] ».

Austères et mystiques, soutenues par la lecture de la Bible, où la femme remplit parfois une mission terrible, les « huguenotes » mirent au service de leur religion un zèle enflammé et une inflexible ténacité. Il faut rapprocher des lettres de Jeanne d'Albret certaine exhortation qu'adressait à son fils fugitif telle bourgeoise protestante : c'est un tonique amer et fort[2].

Par les mères et les épouses, la Réforme gagna quelques-uns de ses meilleurs soutiens dans la noblesse.

VI. — Les nobles : les chefs, Coligny et Condé.

Avant de montrer comment les nobles s'emparèrent de la direction des églises protestantes, il importe de préciser en quelques mots ce que nous savons de l'attitude des chefs, nommément de Coligny et de Condé, dans les premiers troubles. On verra ainsi que les réformés ne furent pas tout à fait maîtres de leur propre conduite.

La figure de Coligny est encore mal connue, à cause de certaines traditions polémiques qui cachent et dénaturent des traits essentiels. On raconte que, bien avant les troubles, des dissentiments et des querelles de vanité avaient brouillé Coligny et le duc de Guise. Cette assertion fait du tort aux deux hommes, puisqu'elle met en doute la franchise de leur désaccord religieux. En réalité, aucun témoignage sérieux, aucun fait précis n'autorisent une pareille supposition.

1. *Lettres d'A. de Bourbon et de J. d'Albret*, publ. par Rochambeau, p. 240-244. Cf. l'*Ample déclaration*, publ. par A. de Ruble, *Mém. de Jeanne d'Albret*, p. 2. — *Annales d'Issoire*, éd. Bouillet, p. 39. — La Noue, *Discours*, éd. de 1587, p. 77-80.

2. Lettre d'une huguenote à son fils réfugié à Genève (1557), publ. par H.-V. Aubert, dans le *B. S. H. P. F.*, 1899, p. 299, 300.

Les témoins directs, à quelque confession qu'ils appartiennent, attribuent tous à une cause purement religieuse le désaccord dont on vient de parler et qui se produisit avec éclat au cours des années 1560 et 1561. La sincérité de Coligny est alors un fait notoire même pour les catholiques passionnés. En mars 1561, au milieu des incidents dont résultèrent la formation du triumvirat et la retraite des Guise hors du Conseil, le nonce atteste que l'amiral est le seul des seigneurs huguenots qui professe sa foi sans y mêler des intentions politiques. Quelques mois plus tard, à propos du colloque de Poissy, un autre témoin également catholique et partisan des mesures extrêmes reconnaît que Coligny agit « non par rivalité ni par ambition, mais parce qu'il croit que sa foi est la vraie ». En ce qui concerne spécialement ses relations avec les Guise, l'amiral lui-même, dans une lettre adressée à son oncle le connétable, en 1562, et que put lire François de Lorraine, s'est attaché à démentir la légende d'une rivalité privée : « L'on sait assez, dit-il, combien, au commencement du règne du roi Henri, nous étions bien ensemble, et qu'il eût été aisé de nous y entretenir. Mais le malcontentement que vous aviez d'eux et les mauvais offices que ordinairement vous nous disiez qu'ils faisoient contre vous nous en ont fait éloigner. » Ainsi, c'est par égard pour l'amour-propre de son oncle que l'amiral s'était « éloigné » des Guise, du vivant de Henri II : un tel motif perdit toute valeur à l'époque des troubles, puisque le connétable de Montmorency se rapprocha lui-même de ses anciens rivaux. A part cela, dans la chronique de la Cour jusqu'en 1560, il n'y a pas trace de querelle déterminée entre Coligny et les Lorrains[1].

Ceux-ci, du reste, donnèrent à l'amiral, au temps de leur plus grande puissance, des preuves d'estime et de confiance : ils le sauvèrent de la disgrâce générale qui atteignit la maison

1. Le nonce Viterbe au cardinal Borromée, 1561, 13 mars, publ. par J. Susta, *Die römische Curie...*, t. I, p. 181. — Suriano au doge de Venise, 1561, 14 août, Paris, publ. par H. Layard, *Despatches of M. Suriano...*, p. 40. — Coligny au connétable de Montmorency, 1562, 6 mai, Orléans, publ. dans les *Mém. de Condé*, t. III, p. 442. — On pourrait citer beaucoup d'autres documents. Le mieux informé des biographes de l'amiral, A. W. Whitehead, tout en acceptant la tradition au sujet des dissentiments entre Guise et Coligny, avoue qu'aucun témoignage contemporain n'en fait mention et suppose que ces dissentiments « ne furent pas remarqués à l'époque » (*Gaspard of Coligny*, p. 23). Nous avons dépouillé, pour notre part, les dossiers les plus divers sur le règne de Henri II, sans y trouver une allusion qui confirme la tradition.

de Montmorency, après la mort de Henri II. Lorsque le vieux connétable, escorté de ses fils et de ses neveux, vint offrir ses services au nouveau roi, celui-ci montra de la froideur envers tous, sauf envers Coligny, dont il s'empressa de confirmer les charges et les états, déclarant « qu'il espéroit se servir de lui ». Les historiens condéens parlent de certaines intrigues du duc de Guise pour ôter le gouvernement de Picardie au défenseur de Saint-Quentin, mais c'est que précisément Condé avait brigué ce même gouvernement et chercha dans la suite à brouiller l'affaire afin de couvrir sa propre indélicatesse. Il est avéré, en tout cas, que pendant la première année du règne de François II, de l'été de 1559 à l'été de 1560, l'amiral servit avec un zèle actif et une entière docilité la politique des Guise touchant les affaires d'Écosse : on peut suivre presque jour par jour sa collaboration aux envois de secours et aux préparatifs navals pour sauver la reine douairière Marie de Lorraine, préparatifs dirigés, fait singulier, contre les protestants écossais. Un tel dévouement de la part du neveu de Montmorency étonna les spectateurs, et le fameux Chantonay reprochait à Coligny d'avoir abandonné son oncle disgracié pour suivre la fortune de ses adversaires. La confiance du gouvernement dans la fidélité de l'amiral était telle qu'on pensa à le charger de rétablir l'ordre à Paris, après l'assassinat du président Minard, en décembre 1559. Cette confiance persista, l'année suivante, parmi les incidents qui accompagnèrent le tumulte d'Amboise, l'assemblée de Fontainebleau et le procès de Condé, sans que les ministres de François II fissent rien pour perdre un homme dont la foi était notoire et agissante. Bien plus, sous Charles IX, dans le feu des controverses religieuses, et jusqu'au massacre de Vassy, Coligny ne prit part à aucune manœuvre, à aucune campagne dirigée contre le duc de Guise ou ses frères personnellement, et Catherine de Médicis, qui eut alors la manie de réconcilier tout le monde, ne jugea point nécessaire d'appliquer son baume aux relations directes de François de Lorraine avec l'amiral. Il est vrai, cependant, que les deux chefs évitaient de se rencontrer.

Une fois écartée la légende que nous a transmise Brantôme, un trait important apparaît dans la physionomie de Coligny, à savoir le dédain des personnalités. Croyant, il défendait ou attaquait un principe, sans se soucier des individus et de leurs passions. C'était à la fois, pour lui, une force et une faiblesse.

Dans la période qui nous occupe, il resta étranger au débat politique.

Gaspard de Châtillon était un « Montmorency », c'est-à-dire, pour qui connaît l'histoire de ce nom au XVIe siècle, un serviteur dévoué de corps et de biens à la dynastie. Les rois avaient souffert parfois des manières brutales, « rustiques » et orgueilleuses de cette famille; ils en avaient toujours apprécié la sûreté, la fidélité entière. Catherine de Médicis elle-même, qui était très rancunière et qui ne pardonnait point au connétable ses anciennes relations avec Diane de Poitiers, fit appel aux conseils du vieillard chaque fois qu'il y eut péril pour elle ou pour ses enfants. Après la mort de Henri II, un conflit surgit, qui dura deux ans, entre les principes de la monarchie absolue et les velléités d'intervention de la noblesse et du peuple : dans ce conflit, Coligny se rangea nettement du côté de la monarchie.

Nous avons parlé de la collaboration vraiment zélée qu'il apporta aux Guise pour les préparatifs de la guerre d'Écosse. Ce zèle ne venait point, on l'imagine, d'un bas calcul, mais du sentiment qu'avait l'amiral de sa responsabilité vis-à-vis du Roi, auquel il se croyait tenu d'obéir. De même il n'adhéra pas, du moins extérieurement, à la thèse des Bourbon et des polémistes, qui représentait François II comme un enfant mineur et ses oncles comme des usurpateurs. Quant à la conjuration de La Renaudie, non seulement il s'abstint d'y participer, mais, si les textes sont clairs, il la blâma avec tant de force que Calvin semble s'être excusé auprès de lui de n'avoir pas désavoué plus énergiquement cette folle entreprise[1]. Après le tumulte d'Amboise, Coligny remontra aux Guise qu'ils avaient tort de persécuter les protestants; il le leur répéta en termes plus vifs à l'assemblée de Fontainebleau; mais ni dans cette circonstance ni dans aucune autre, il ne contesta la légitimité de leur ministère. Attitude d'autant plus remarquable qu'à Fontainebleau chacun s'attendait à ce qu'il prît la parole au nom des Bourbon absents. Il ne s'éleva pas davantage contre l'arrestation de Condé. Sous Charles IX, il sépara de même le problème religieux des querelles politiques. C'est lui enfin qui, aux États de

1. Nous ne pouvons élucider ici tous les problèmes que soulève l'histoire de la conjuration d'Amboise. Mais, en elle-même, la lettre de Calvin à Coligny nous paraît très claire (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 425 et suiv.).

Pontoise, par la pression qu'il exerça sur les députés protestants, sauva le pouvoir absolu et la régence de Catherine de Médicis[1].

La reine-mère, qui ne jugeait pas les hommes sur leurs opinions, mais sur leur dévouement à la dynastie, portait à Coligny une affection certaine, dont les signes apparurent dès le début du règne de François II et dont la chaleur s'accrut ensuite. C'est un fait que les historiens bourboniens n'ont pas contesté; ils en ont indiqué, du reste, exactement la cause. Régnier de La Planche, qui a inspiré toute une littérature, dit : « La Roynemère luy portoit affection, pour le cognoistre homme rond, pour s'en servir sans craindre aucunement qu'il entreprist rien par ambition, dont elle le cognoissoit du tout vuide. » Devenue régente sous Charles IX, elle empêcha et les Guise et Condé d'exercer une influence sérieuse sur le gouvernement, mais, par contre, elle associa de plus en plus l'amiral à sa politique. On découvre la persistance de cette affection même après la guerre civile, notamment dans les incidents qui suivirent l'assassinat du duc de Guise. Coligny, indifférent aux questions personnelles et manquant peut-être de pénétration psychologique, ne tint pas compte suffisamment de la sympathie et des susceptibilités de Catherine : ce fut la cause de sa perte.

Il ne fut donc mêlé ni aux querelles ni aux débats profanes qui troublèrent le règne de François II et la première année du règne de Charles IX. En dehors de ses fonctions d'amiral, il n'eut alors d'autre souci que de défendre sa foi et ses coreligionnaires, tout en respectant les principes de la monarchie absolue, selon les traditions de sa famille et la doctrine même de Calvin.

Il fut le disciple soumis des pasteurs et un homme tout religieux. Il participait sans arrière-pensée à cette âme collective, communion morale et fraternité des consciences, qui est la plus grande force des religions naissantes ou persécutées. Les vrais huguenots, dans la période des martyrs, connurent la solidarité mystique, qui se revêt d'une forme sacrée, exaltante et presque douloureuse. Personne ne la connut mieux que Coligny et n'y conforma plus fidèlement ses actes. Il voulut être le serviteur et non le chef de la Réforme.

1. Pour tout ce qui précède et ce qui suit, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à un exposé complet et critique des événements, que nous publierons plus tard.

Sa conversion paraît remonter aux derniers mois de 1556, à l'époque où le gouvernement de Henri II, entraîné par les Carafa, rompit follement la trêve de Vaucelles. La violation de ce traité, dont il avait été le principal négociateur, et l'attitude scandaleuse de la Curie influèrent peut-être sur les sentiments de l'amiral. Son évolution religieuse était accomplie lorsqu'au mois d'août 1557, il reçut la mission de défendre Saint-Quentin contre les Espagnols : il avait alors dans sa compagnie un prédicateur suspect, qui devait plus tard enseigner ouvertement la Réforme. Tombé aux mains de l'ennemi, Coligny de sa prison échangea de pieuses lettres avec son frère d'Andelot. Puis, aussitôt libéré par le traité du Cateau-Cambrésis, il prouva la solidarité qui l'unissait à ses coreligionnaires français, en refusant de participer aux fêtes de la Cour après la mercuriale de juin 1559 et l'arrestation des parlementaires accusés d'hérésie. Dès lors, tout en se montrant scrupuleusement exact dans l'exercice de ses charges, il défendit autant qu'il le put les communautés persécutées : il fut leur inlassable « avoué », depuis la mort de Henri II jusqu'au début de la guerre civile. Mais il maintint son action sur le terrain religieux.

Quels résultats donna cette action et comment fut-elle appréciée par les huguenots? C'est là surtout qu'il importe de s'en tenir aux faits et aux témoignages directs et d'écarter la tradition condéenne. Autant qu'on peut le discerner, tous les adoucissements qui furent apportés à la condition des protestants, depuis l'été de 1559 jusqu'au printemps de 1562, le furent grâce à l'intervention personnelle de Coligny auprès du pouvoir royal. Coligny chercha d'abord à émouvoir la reine-mère, quelque temps après la mort de Henri II : il n'y réussit point, parce que Catherine, alors toute occupée de son deuil, répugnait à se mêler du gouvernement, et aussi parce que la communauté parisienne, mal inspirée, commit une grossière faute de tact. Cependant Condé et La Renaudie entraînaient les réformés de certaines provinces dans le complot qui aboutit à la répression d'Amboise ; l'amiral, venu à la Cour pour rendre compte des affaires de la marine, assistait à l'échauffourée ; il intervint, non point pour défendre les conjurés, mais pour demander qu'on s'abstînt de persécuter les protestants, et, appuyé cette fois par la reine-mère, il obtint les édits de mars 1560, qui admettent implicitement la liberté de conscience individuelle. Retourné en

Normandie pour y préparer l'expédition d'Écosse, il y constata bientôt une reprise des persécutions, causée par les intrigues persistantes des Bourbon : il apporta devant l'assemblée de Fontainebleau, en août, une supplique des communautés normandes, qu'il présenta, agenouillé, au roi François, et, après une discussion assez vive, il tira du cardinal de Lorraine des promesses de tolérance. Ces promesses n'eurent aucun effet à cause des nouvelles menaces de Condé et de la tentative de Maligny pour surprendre Lyon. Mais, en 1561, Coligny, appelé auprès de la régente, conduisit avec elle, en dehors de Condé suspect, la lente et minutieuse manœuvre, qui aboutit d'abord au colloque de Poissy, puis à l'édit de tolérance. Le changement fondamental, qui apparut peu à peu et en quelques mois dans la législation à l'égard des réformés considérés comme hérétiques, fut, de l'avis de tous les observateurs, l'œuvre réelle de l'amiral.

Il dut ses succès à la confiance qu'il inspirait à Catherine, qui le savait « du tout vuide » d'ambition politique. Ses plus grands adversaires, le nonce, Chantonay, Philippe II et les autres ne purent l'accuser que d'hérésie : accusation qui ne troublait guère la reine, pourvu que l'accusé fût un sujet fidèle et dévoué.

De tels services rendus à la religion réformée désignaient, semble-t-il, Coligny pour être le chef des communautés protestantes. De fait, dans les derniers mois de 1561 et au début de 1562, son influence éclipsa complètement celle de Condé, à qui la régente ne pardonnait point son attitude antérieure. Mais les troubles qui suivirent la publication de l'édit de janvier et le massacre de Vassy fournirent au prince l'occasion qu'il cherchait de ressaisir la direction du parti huguenot et d'imposer son autorité à l'amiral. Ce petit coup d'État constitue l'un des épisodes principaux de la crise qui précéda la guerre civile : il importe d'en connaître les causes profondes.

Coligny, au cours des années 1560 et 1561, n'avait pas gagné la sympathie ou l'admiration de tous ses coreligionnaires. Il avait soumis sa conduite à l'enseignement du calvinisme et aux instructions des ministres de Genève, qui ne lui ménagèrent, d'ailleurs, ni les éloges, ni les marques d'estime. Mais précisément au cours de ces deux années, les communautés françaises, grossies par l'afflux des nobles et du populaire, s'étaient mon-

trées, dans la plupart des régions, beaucoup moins dociles qu'auparavant à la pensée de Genève, notamment au sujet du débat politique et des incidents qui l'accompagnèrent. Dès le règne de François II et de plus en plus, on avait vu certains groupes désobéir aux pasteurs pour suivre des meneurs turbulents. Or, l'amiral était entièrement solidaire des pasteurs par ses principes comme par ses actes, et sa popularité devait en pâtir tant auprès des gentilshommes qu'auprès des foules. Non point, certes, que personne chez les protestants ait nourri contre lui de l'animosité ou des soupçons, mais il paraissait trop timide, trop « rassis et prudent » pour entraîner les masses. On savait, d'ailleurs, qu'il blâmait toutes les manifestations violentes. Il avait l'esprit spéculatif, un peu passif, le caractère parfois timoré et faible ; son dévouement scrupuleux à la monarchie semblait une gêne, et quelques-uns y voyaient même le signe d'un manque de courage. Après le tumulte d'Amboise, certains complices de Condé et de La Renaudie prétendirent qu'il avait « manqué de cœur, abandonné ses compagnons ». D'autre part, la méthode de persuasion qu'il employa, au cours de l'année 1561, de concert avec Bèze, vis-à-vis de la reine, et les désaveux qu'il infligea aux auteurs de violences, particulièrement aux gens du Midi, ne plurent pas à tout le monde. Malgré son humeur facile et ses manières de bon compagnon, Coligny n'avait guère l'habitude de flatter ses interlocuteurs : quand il avait une opinion en tête, il parlait franc, brutalement, à qui que ce fût, à Catherine, au connétable, aux pasteurs et à ses coreligionnaires, « en homme rond et vrayement entier, s'il y en a jamais eu ». Cette brutalité jaillissait du tempérament des Montmorency, et d'Andelot lui-même, le plus jeune des Châtillon, traita un jour son oncle de « décrépitude ».

Enfin, Coligny n'était pas un « prince ». Simple gentilhomme, il tenait son prestige, non de la naissance, mais des charges que lui avaient données le Roi, de sa qualité de membre du Conseil, de la confiance qu'avait mise en lui la reine-mère et de la grande estime qu'il inspirait à Calvin et à Théodore de Bèze. Mais il n'avait aucun titre naturel, selon les mœurs du temps et les usages féodaux, pour commander à la noblesse. Dans le parti catholique, le connétable de Montmorency dut céder le pas au duc de Guise, qui était beaucoup plus jeune. Dans le parti protestant, l'amiral garda la prépondérance tant qu'il fut

soutenu par Catherine de Médicis, mais le jour où il commit la faute de se séparer d'elle et où le conflit religieux devint un conflit militaire, les gentilshommes huguenots, maîtres des communautés, ne reconnurent d'autre supériorité que celle de Condé, prince du sang.

Pour bien saisir la figure de Coligny dans ses traits essentiels, il faut la replacer entre celles de ses frères, Odet et François. Le cardinal Odet de Châtillon, qui avait reçu la pourpre le 7 novembre 1533 et qui était, par conséquent, un des doyens de l'Église de France, apparaît comme un homme froid, presque flegmatique, tout à fait indifférent aux querelles personnelles et aux rivalités politiques. Sous Henri II, on l'avait vu assister aux séances du Conseil, aux cérémonies de la Cour, au conclave, avec une parfaite exactitude et une réserve telle qu'on aurait de la peine à citer une anecdote le concernant. Il était instruit, libéral et silencieux, estimé, du reste, des autres cardinaux. Il n'éprouva longtemps aucune sympathie pour la Réforme, qui contrariait sans doute son goût de l'ordre, et il parut fâché de la conversion de ses frères. Calvin craignait même, en 1559, qu'il n' « ébranlât » la foi de Coligny. Odet arrivait à Amboise, en mars 1560, lorsqu'y éclata le tumulte : il regarda périr les conjurés sans les plaindre, et Brantôme assure même qu'il fut « fort animé contre ces entrepreneurs ». Il est certain, en tout cas, qu'il écrivit alors à son oncle une lettre où il approuvait la besogne sanglante des Guise et une autre où il s'élevait contre les « pernicieuses volontéz » des turbulents. Il s'abstint de toutes considérations sur les événements qui suivirent. Enfin, un an plus tard, au mois d'avril 1561, on apprit qu'il avait fait célébrer la cène genevoise dans sa ville épiscopale de Beauvais et qu'un tumulte en était résulté, le lundi de Pâques. Les historiens protestants assurent qu'il avait abjuré la foi catholique, quelques jours auparavant, au château de Merlemont[1].

Les méchantes langues de la Cour, et nommément Chantonay, mirent cette abjuration sur le compte d'Isabelle de Hauteville, dame de Loré, qui passait alors pour être la maîtresse du cardinal. On parla même, quelque temps, d'un mariage clandestin.

1. Calvin à Mme de Coligny, 1559, 27 février (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 459). — Bonet-Maury, *les Origines de la Réforme à Beauvais* (*B. S. H. P. F.*, 1874, p. 82).

Odet fut presque aussitôt dénoncé à Rome, mais soit qu'il voulût éviter un scandale, soit que sa nouvelle croyance ne fût pas très arrêtée, il continua de « nager entre deux eaux », jusqu'à la guerre civile. Dans les conseils qui délibérèrent, au cours de l'année 1561, sur les revendications des protestants, il opina avec plus de mesure que ses frères et se borna à demander qu'on laissât les religionnaires tranquilles. Il ne craignit point d'héberger les ministres qui vinrent à Saint-Germain pour assister au colloque de Poissy, mais il s'abstint de défendre leur doctrine. On le disait enclin, comme L'Hospital, à préférer la confession d'Augsbourg. Peut-être, en réalité, n'avait-il d'affection pour aucune théologie[1].

Son plus jeune frère, François, sieur d'Andelot, représentait un tout autre type, de tempérament passionné et primesautier. Converti à la Réforme avant Coligny lui-même, il avait, assisté de deux prédicants, propagé le calvinisme dans la vallée de la Loire et en Bretagne dès les premiers mois de 1558. Quelques semaines après et à la suite d'une scène fameuse, Henri II le fit jeter en prison sous l'inculpation d'hérésie. Il consentit, pour en sortir, à une vague abjuration, qui fut éphémère. Comme son frère l'amiral, il se fit l'interprète des réformés, et notamment des communautés nantaises, auprès de Catherine de Médicis. C'était un soldat ardemment religieux, étranger aux querelles politiques et blâmant toute atteinte à l'autorité royale.

Les Châtillon eurent une vertu commune, le désintéressement. Simples gentilshommes, ils devaient tout au Roi et n'avaient rien à espérer que de lui : il est clair qu'en s'exposant à perdre sa faveur pour cause de religion, ils sacrifiaient leur fortune et se condamnaient à servir comme sous-ordres dans la noblesse dissidente. C'est ce qui arriva. Coligny devint, dans l'état-major de Condé, un lieutenant trop scrupuleux, dont on n'écouta pas les avis. Pour ce médiocre sort, il abandonna la succession de son oncle, le connétable, qui lui était promise. Et sur quel piédestal ne l'eût pas mis la reine-mère, qui l'aimait, s'il avait consenti à être sage! D'Andelot avait montré, lors de son arres-

1. Lettres de Chantonay, 1561, 10 mai, 1er juillet (*Mém. de Condé*, t. II, p. 11, 13). — L. Paris, *Négoc. sous François II*, p. 864. — Borromée au cardinal de Ferrare, 1561, 28 juillet, Rome, publ. par J. Susta, *Die römische Curie...*, t. I, p. 221. — M. Barbaro au sénat de Venise, 1561, 25 novembre, Paris, publ. par H. Layard, *Despatches of... M. Barbaro*, p. LXXX. — Etc.

tation, qu'il était prêt à sacrifier tous les honneurs à sa foi. Quant à Odet, dépouillé de la pourpre et privé de ses bénéfices, c'est lui, sans doute le moins convaincu, qui pâtit le plus de l'aventure.

Dans les premiers troubles, Coligny et ses frères semblent presque isolés parmi les nobles huguenots, dont ils ne partageaient point les passions profanes. L'amiral resta jusqu'à une époque avancée l'homme des pasteurs, l'instrument de Théodore de Bèze. La sincérité et l'ardeur de sa foi, sa morale, son attachement persistant aux traditions monarchiques gênèrent les habitudes et l'égoïsme hautain de tant de hobereaux accourus à la rescousse avec l'intention de mal faire. Ses remontrances paraissaient importunes. En 1562, à Orléans, un jeune seigneur protestant ayant violé la fille d'un villageois, Coligny, suivant l'austère discipline des églises, demanda qu'on fît un exemple, mais il ne put l'obtenir, et les gentilshommes se rebiffèrent comme s'il prétendait rabaisser leur condition. Il suffit, d'ailleurs, de suivre les négociations qui précédèrent la paix d'Amboise en 1563 pour se rendre compte du peu d'égards que lui témoignèrent Condé et ses gens. Il eut cependant quelques confidents, des parents, des amis, tels François de Bricquemault, mestre de camp de l'infanterie de Piémont, et le baron de Soubise, Jean de Parthenay-Larchevêque, deux des meilleurs capitaines de la Réforme, animés d'un zèle religieux.

Condé fut donc le chef militaire de la noblesse et des communautés protestantes. Il n'y a pas lieu de retracer ici l'action politique de ce personnage. Il importe seulement de connaître les circonstances particulières qui permirent à un homme aussi éloigné de l'esprit calviniste par son tempérament, ses mœurs et ses ambitions, de devenir le « protecteur » de la Réforme française.

La première conversion, si l'on peut ainsi dire, de Condé paraît s'être produite au cours de l'été 1558, à Paris, quelques mois après les manifestations du Pré-aux-Clercs. Macar, pasteur de l'église parisienne, accompagné de La Roche-Chandieu, qui connaissait le prince, eut alors une entrevue avec lui. « Il nous a promis », écrivait Macar, « des choses merveilleuses, mais plaise à Dieu qu'il en tienne la moitié! » Au mois de décembre suivant, un autre ministre parisien signalait les progrès de Condé dans la « doctrine de piété ». De 1559 à 1562,

le prince, par un effort continu, essaya d'entraîner les églises protestantes dans un mouvement féodal et populaire contre l'autorité monarchique, tout en évitant avec soin de se découvrir lui-même et de déclarer ses intentions; puis, ayant jeté ces églises dans la guerre civile, il les abandonna pour sauvegarder exclusivement son intérêt avec celui des nobles. Or, les protestants, pasteurs et ouailles, lui restèrent fidèles jusqu'à sa mort, comme des aveugles. C'est cet aveuglement qu'il faut expliquer[1].

Condé eut d'abord le talent d'organiser et d'entretenir sa popularité. Il était hâbleur et « prometteur », vraiment généreux, du reste, et hospitalier. Son foyer, auquel présidait Éléonore de Roye, princesse d'une haute vertu, devint un sanctuaire et un asile, où se réfugièrent bien souvent les persécutés : logis et vivres y étaient offerts à tous, sous la garde des gentilshommes; on y voyait des étrangers et des regnicoles, plusieurs pasteurs qui prêchaient et célébraient la Cène. Ce foyer, à Paris, à Noyers, à La Fère ou dans tel autre château, fut le point lumineux vers lequel se dirigèrent les ardents, les menacés ou les rebelles. Peu importaient alors la conduite extérieure du prince, ses trahisons à la Cour et les désordres de sa vie privée : la princesse, veillant sur les églises, gardait leur affection. Mais le charme et l'hospitalité d'Eléonore de Roye ne firent que conserver à Condé un prestige qu'il tenait d'ailleurs[2].

Ce prestige lui venait uniquement de sa qualité de prince du sang. En fait, grâce à la notoire incapacité de son frère aîné, qui ne sut jamais prendre un parti et qui, du reste, mourut de bonne heure, Condé put agir comme s'il était le chef de la maison de Bourbon : il s'affranchit de certains scrupules et se para devant l'opinion publique des droits de sa race. Les ministres de Genève eussent préféré sans doute pour les églises un « protecteur » plus vertueux et plus sûr. Mais ne pouvant atteindre

1. Sur la conversion de Condé, Macar à Calvin, 1558, 17 août, Paris; Morel au même, 1558, décembre, Paris (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 291, 407). — Voir le terrible jugement de Calvin sur la conduite du prince (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 680, 686).

2. Il existe, aux Archives royales de Bruxelles (Audience, n° 321, fol. 3-4; orig.), une curieuse description, par un espion, du foyer de Condé, à l'époque où celui-ci cherchait à se faire pardonner par les protestants sa trahison de 1563 : « Ce qui a esté veu et entendu chiez M. le prince de Condé en sa ville de Anighy le Chasteau, les XXVIIe, XXVIIIe et XXIXe décembre 1564. » — Les protestants de Toulouse à la princesse de Condé, 1561, 24 octobre, publ. par Ch. Pradel, à la suite des *Mém. de J. Gaches*, p. 479-480.

le souverain, il leur parut justement indispensable que leur cause fût représentée aux yeux du peuple par un prince du sang, dont le titre comportait, sous un roi mineur, des prérogatives réelles et qui jouissait d'une immunité relative. Cependant, les hommes instruits et sincères n'acceptèrent le patronage de Condé que comme un pis aller et dans la mesure variable où le Roi lui-même se montrait hostile aux protestants. Aussi, toutes les fois que le gouvernement sembla mieux disposé envers la Réforme, l'influence du prince sur les ministres dirigeants s'affaiblit-elle : on le vit bien notamment en 1561.

Sur les ministres dirigeants, disons-nous, car, d'autre part, les simples pasteurs et les membres laïques des communautés se trouvèrent bientôt enserrés dans l'organisation de la noblesse dissidente qui, elle, ne connaissait et ne voulait accepter d'autre chef que Condé.

VII. — Les nobles : les protecteurs des églises.

Michelet a remarqué combien peu de gentilshommes, — trois au plus, — figurent dans le *Martyrologe* de Crespin pour la période de quarante années qui s'étend de 1515 à 1555. Ce fut en effet vers 1557, à l'époque précisément où les Châtillon et les Bourbon commencèrent d'adhérer à la Réforme, que les idées nouvelles se répandirent dans la noblesse d'une manière sensible, grâce, en particulier, à la propagande féminine. Après la mort de Henri II et jusqu'au début de la guerre civile, le nombre des adhésions augmenta sans cesse. Il n'importe pas de rechercher ici les causes politiques et sociales de ce mouvement : on se bornera à montrer comment la physionomie des communautés protestantes s'en trouva modifiée[1].

La diffusion de « l'hérésie » dans la classe militaire intéressait trop directement le sort de la monarchie pour que le gouvernement royal ne s'en émût pas. De fait, on parlait beaucoup de ce sujet à la cour de François II. Dans les derniers mois de 1559, des observateurs pessimistes prétendaient que « la fleur de l'armée estoit la plus gastée, tant de pied que de chevaux, et la pluspart de la noblesse ». Le cardinal de Lorraine lui-même, à l'époque de la conjuration d'Amboise, parut affolé de « l'inconvénient de la religion »; il affirmait que « tous les jours et à leur vue il en trébuchoit et des ministres principaux et de leurs

1. Cf. H. Hauser, *Études sur la Réforme française*, p. 84, 85.

serviteurs et de leurs parents », de sorte qu'on ne savait « à quel côté se tourner ni de qui se fier ». Poussés par l'inquiétude, les Guise envoyèrent des espions dans les provinces « pour entendre et avertir de chacune petite assemblée qui se feroit ». Un contemporain dit qu'au mois de novembre 1560, les oncles du Roi avaient en main « un rôle de plus de deux mille gentilshommes de la religion ». Il est possible que ce chiffre soit exact[1].

La noblesse dissidente formait des groupes par familles et par régions, qui ne correspondaient pas toujours au développement des églises. Les tendances des seigneurs suivaient le plus souvent les liens de parenté ou de vassalité. En Picardie et en Bretagne, la Réforme avait gagné de nombreux hobereaux, sans entamer sérieusement le reste de la population. Les témoignages, du reste, ne s'accordent pas tout à fait sur ce sujet. A la Cour, au printemps de 1560, on paraissait redouter des défections de gentilshommes, notamment en Gascogne, en Bretagne, en Lyonnais, en Provence, et aussi en Ile-de-France, où la noblesse militaire était pauvre. Il vaut mieux se fier au rapport d'un familier des Bourbon, Pedro d'Albret, bien placé, à Nérac, pour connaître les intrigues de ses patrons : dans une missive secrète à Philippe II, Pedro constate qu' « en toute la Guienne, la Touraine, le Poitou, le Lyonnais, l'Agenais, le Dauphiné, le Parisis, etc., il y a peu de nobles qui ne s'honorent d'appartenir à la secte ». Ce dernier trait est exagéré, mais le dessin, en général, semble juste. Par Guienne il faut entendre presque tout le Sud-Ouest, depuis la Loire : dans le pays niortais seulement, le comte du Lude craignait au mois de novembre 1560 une levée de huit à neuf cents hommes d'armes pour la cause des Bourbon. Les témoins de cette époque ne mentionnent pas la noblesse normande, parce qu'elle s'abstint, sous l'influence probable de Coligny, de participer à la conjuration de La Renaudie; mais l'année suivante, 1561, aux États-Généraux et au colloque de Poissy, on vit ses délégués figurer à la tête des gentilshommes huguenots. Il en fut de même pour les nobles du pays chartrain[2].

1. Chantonay à Philippe II et à Granvelle, 1560, 1er janvier (Arch. nat., K 1493, n° 28; orig. — Arch. roy. de Bruxelles, cart. et ms. 189, fol. 31 v°). — Le même à Granvelle, 1560, 3 mars, publ. par C. Paillard, *Additions critiques à l'histoire de la conjuration d'Amboise* (*Rev. histor.*, t. XIV, p. 95). — G. Daval, *Hist. de la Réformation à Dieppe*, éd. Lesens, t. I, p. 18.

2. Art. de Paillard, *supra cit.* (*Rev. histor.*, t. XIV, p. 312 et suiv.). — Bouillé au duc d'Étampes, 1560, 11 mai, Rennes, publ. par D. Morice, *Preuves*

Les revendications religieuses de la noblesse aux États d'Orléans paraissent assez confuses. Rédigés séparément par trois groupes de provinces, qui n'étaient pas arrivés à s'entendre pour une rédaction commune, les cahiers de l'ordre attestent la diversité et l'incohérence des opinions. Mais, en général, les gentilshommes montrèrent, à l'égard de l'Église, plus d'amertume, et, pour ainsi dire, plus de mordant que les députés du tiers. Seuls en cette circonstance, quelques nobles osèrent, sous forme de requête, produire une manifestation publique de la nouvelle religion. On trouve, dans les cahiers, des vœux demandant que « les juges ne fassent violence aux consciences des personnes », que « nul ne soit ramené par la force au troupeau de Jésus-Christ, mais qu'il soit usé du glaive de la parole de Dieu, seul moyen d'attirer à Lui ceux qui sont appelés et élus pour croire ». Ailleurs est revendiqué le droit d'ouvrir des temples et de tenir des assemblées. Enfin, on sait que l'orateur du clergé ayant traité les protestants d'effrontés et de criminels et engagé le Roi à les bannir, l'orateur de la noblesse, parlant au nom de la majorité de son ordre, exigea la rétractation de ces injures. Certains députés avaient évidemment reçu un mandat impératif : nous ne pouvons exposer ici les raisons pour quoi ce mandat ne fut pas rempli jusqu'au bout. A vrai dire, si de nombreux gentilshommes vinrent à Orléans animés du désir de « protester », la plupart, semble-t-il, n'avaient pas une idée très nette de la Réforme ni du statut qu'il convenait de lui donner. Aux États de Pontoise, quelques mois après, les représentants de la noblesse se montrèrent beaucoup mieux éclairés, et presque tous s'associèrent aux démarches des pasteurs, à l'occasion du colloque de Poissy[1].

Ce qu'on découvre facilement, dans les cahiers, c'est le désir des nobles de sauvegarder ou de restaurer leurs anciens droits

à l'histoire de Bretagne, t. III, p. 425 et *passim*. — Pedro d'Albret à Philippe II, 1560, 16 septembre, Nérac (Arch. roy. de Simancas, E 886, n° 170; orig.). — Le comte du Lude au duc de Guise, 1560, 11 novembre, Poitiers (Bibl. nat., V^c de Colbert, 27, fol. 162; orig.). — Comme exemple typique de l'influence des liens de parenté, on peut citer le cas de la noblesse dauphinoise. Farel et ses cinq frères étaient alliés à dix ou quinze familles nobles du Dauphiné, qui toutes adoptèrent la Réforme et prirent les armes en 1562. Tous les chefs protestants du Haut-Dauphiné étaient cousins entre eux. Cf. J. Roman, *le Meurtre de Louys Aymé à Gap* (*B. S. H. P. F.*, 1916, p. 166).

1. *Recueil des États-Généraux*, t. X, p. 362 et suiv. Cf. G. Picot, *Hist. des États-Généraux*, t. X, p. 398.

féodaux, soit pour le choix et la présentation des bénéficiers, soit pour le contrôle et l'usage des revenus ecclésiastiques. Le malaise social et la pauvreté dont souffraient alors les gentilshommes de race se manifestent par le ton avec lequel ils dénoncent les richesses de l'Église et proscrivent jusqu'aux offrandes, « quelle que soit leur couleur », réclamant la complète gratuité du service religieux. La majorité demande aussi une aggravation des règles de la clôture monacale, un abaissement de l'âge des novices, la suppression de la dot alimentaire : tout cela pour que les chefs de famille puissent enfermer plus aisément dans les monastères et déshériter leurs enfants trop nombreux ou mal doués. En somme, les gentilshommes pensaient à leur intérêt et ne se souciaient guère de le mettre d'accord avec une doctrine précise.

On ne saurait nier que des passions égoïstes et parfois une grossière cupidité aient poussé beaucoup de nobles ou de capitaines à se joindre aux protestants. Une étude du milieu social révèlerait qu'à cette époque les héritiers déchus de la féodalité n'attendaient qu'une occasion de battre en brèche le pouvoir royal et de reconstituer leur fortune par n'importe quel moyen. Les richesses de l'Église, fondées le plus souvent sur d'anciennes donations de la noblesse, paraissaient une offense à cette même classe devenue pauvre. Presque tous les gentilshommes qui se firent huguenots descendaient des vieilles souches, déracinées par les « nouveaux nobles » et les bourgeois.

Il n'y a pas de témoin sérieux qui s'y soit trompé, ni chez les catholiques, ni chez les protestants, ni chez les « politiques ». Pedro d'Albret qui, répétons-le, était un familier des Bourbon, bien placé pour connaître les dessous du mouvement de 1560, affirmait : « On promet aux nobles toutes les richesses ecclésiastiques. » Dans les provinces pauvres, comme la Bretagne, à l'époque du tumulte d'Amboise, on vit des bandes de hobereaux parcourir le pays, racoler des gentilshommes, des soldats, des aventuriers. « Ils promettent », écrivait le sieur de Bouillé, « de leur bailler argent, armes et chevaux, et leur disent que, s'ils y veulent aller, ils les feront tous riches, qu'ils pilleront toutes les églises et les richesses, que tous ceux de la France sont déjà de leur religion, et qu'après ils viendront faire autant en Bretagne. » Singuliers réformés, dont le chancelier de L'Hospital ne cessa de maudire l'influence détestable : « Plusieurs »,

s'écriait-il, « se jettent sous le manteau de la religion, combien qu'ils n'aient point de Dieu, et sont plus athéistes que religieux : entre eux, il y a des gens perdus, qui ont tout mangé et dépensé le leur ; ne peuvent vivre que du trouble qui est parmi le royaume et du bien d'autrui. Ce sont soldats et autres gens de mauvaise condition, qui se sont jetés parmi la religion. » Comment, d'ailleurs, se faire des illusions sur les préférences théologiques d'une noblesse dont l'ignorance grossière, en ce siècle de la Renaissance, était dénoncée par le peuple lui-même[1] !

Mais ce serait commettre une erreur et une injustice que de discréditer tous les gentilshommes qui soutinrent la Réforme. Les questions de sincérité sont presque toujours insolubles et ne relèvent que de la conscience individuelle. Des membres d'une même famille, adhérant à un parti, purent obéir à des motifs tout différents. Le curé catholique Claude Haton cite l'exemple des deux frères d'Esternay, qui devinrent protestants : l'un était le type du viveur dépensier, brutal, vindicatif, l'autre se montrait, par contre, « pitoyable, grand aulmosnier, fort charitable et gracieux, point orgueilleux, et secourable à tous[2] ».

Plus que de juger les arrière-pensées de tel huguenot notable ou de tel groupe de hobereaux, il importe de savoir comment les gentilshommes dissidents réussirent à exercer une si grande influence sur les églises réformées, dans la période qui précéda la guerre civile, et de quelle façon fut constituée l'armée qui devait se lever, en 1562, aux ordres de Condé. Il y aurait lieu de signaler la réconciliation sociale qui se produisit, vers le milieu du XVIe siècle, entre la noblesse et les classes pauvres, au détriment de la monarchie et de l'Église. Une observation suffira à montrer la cause de ce phénomène : souffrant de l'administration royale, qui perdait son caractère personnel pour devenir de plus en plus mécanique et fiscale, et constatant la désertion des bénéfices ecclésiastiques par les clercs qui ne résidaient plus, les humbles cherchèrent une défense auprès des nobles, qui, eux, résidaient presque toujours sur leurs terres. C'est ce qui explique le rapide développement, parmi les communautés, du système des « protecteurs ».

1. Arch. de Simancas, E 886, n° 170; orig. — Bouillé au duc d'Étampes, 1560, 11 avril, Rennes, publ. par D. Morice, *Preuves à l'histoire de Bretagne*, t. III, p. 1233. — Harangue de L'Hospital au Parlement, 18 juin 1561, publ. dans les *Mém. de Condé*, t. II, p. 398.

2. Cl. Haton, *Mémoires*, t. I, p. 53 et suiv.

Les réformés vivaient, tant individuellement que collectivement, sous un régime d'insécurité permanente. A l'ombre des petites villes, ils avaient moins à craindre les édits, dont les officiers royaux, nous le verrons, atténuèrent singulièrement la rigueur, que les violences de leurs concitoyens. La populace catholique ou « athéiste » se gaussait de ces gens qui tenaient des assemblées secrètes ; elle accueillait et propageait sur leur compte les histoires les plus désobligeantes, qui circulaient précisément dans les faubourgs où se cachaient les conventicules : on imagine combien paraissaient suspectes les allées et venues d'étrangers ou de personnes des classes élevées à travers les quartiers excentriques et sur les chemins du plat pays, la nuit. De tout cela résultaient des cris, des jets de pierres, des rixes, des tumultes, voire des incendies. A partir du carême de 1561, ces incidents devinrent beaucoup plus fréquents et plus graves. Les évêques et les curés cherchèrent alors à stimuler la foi catholique par des prédications : quelques-uns le firent avec modération et même avec douceur, mais le plus souvent on laissa pleine liberté à des moines qui, du haut des chaires, se mirent à échauffer les passions du peuple contre les huguenots. Il en sortit « une merveilleuse haine » et une inclination de plus en plus forte des adversaires à « se couper la gorge les uns les autres ». Les massacres commencèrent.

On a vu que les communautés, autant que l'avait permis l'affluence des fidèles, s'étaient d'abord ingéniées à dissimuler le lieu du culte, pour échapper aux insultes et aux violences. Mais, vers 1560, il ne leur était guère possible de se cacher, et la multitude des protestants aspirait à la lumière : des conditions nouvelles, on l'a déjà dit, imposèrent l'usage du culte public et du culte en armes. Et qui donc pouvait organiser et assurer la protection des prêches, sinon la noblesse locale, se targuant de son droit prétendu d'être toujours armée et escortée?

Au cours des années 1560 et 1561, la plupart des églises protestantes se mirent ainsi sous la garde d'un « protecteur », grand seigneur ou simple gentilhomme rural. Les consistoires et les synodes encouragèrent ce mouvement, qui se développa très vite, dans le Midi, avec un caractère régional ou même provincial. Dès lors, il n'y eut si petite communauté qui ne fût défendue bien ou mal. Une pareille organisation ne recouvrait pas partout des desseins politiques, puisque certaines églises,

avant de se choisir un protecteur, allèrent jusqu'à solliciter l'autorisation des officiers royaux, apparemment sans ironie. Le lieutenant au gouvernement de Guienne, Burie, reçut ainsi une requête des protestants du Rouergue, affolés par la nouvelle que « plusieurs personnes et singulièrement les prebstres se sont mis à faire bandes jurées avec armes, délibérés de massacrer tous ceux qui font profession de se trouver ès assemblées[1] ».

Entre les protecteurs nobles des églises devait s'établir fatalement une hiérarchie réelle, suivant les habitudes féodales : cette hiérarchie, dans certaines provinces, ne tarda pas à devenir formelle. Dès le mois de novembre 1560, le synode de Clairac, dirigé par Boisnormand, ami des Bourbon, donnait aux communautés de Guienne des cadres religieux et militaires : la province fut divisée en sept colloques, et les capitaines, sous la dépendance nominale des églises, purent considérer les fidèles armés comme leurs soldats. Le synode de Sainte-Foy en Agenais, l'année suivante, compléta ces cadres. Il y fut décidé, « par les gentilshommes qui s'y trouvèrent », qu'on élirait deux chefs généraux, appelés « protecteurs », l'un pour le ressort de Bordeaux, l'autre pour le ressort de Toulouse ; les colloques de ces deux ressorts auraient, en outre, à leur tête des « colonels », auxquels obéiraient les « capitaines » particuliers des églises, « ne pouvant rien faire ni dresser ces capitaines sans l'ordonnance du colonel du colloque, ni les colonels sans l'aveu et mandement du chef de la province ». Le but assigné à cette organisation était de « conduire vers Sa Majesté les forces des églises », en cas de besoin, et aussi de « se défendre ». Or, ceci se passait six mois avant la première guerre civile, au lendemain du colloque de Poissy, à l'époque où Théodore de Bèze et Coligny s'efforçaient très sincèrement de réconcilier les protestants avec Catherine de Médicis, en promettant à celle-ci de respecter l'autorité royale et l'ordre public[2].

1. Requête (début de 1562), publ. par H. Patry, dans le *B. S. H. P. F.*, 1900, p. 538-539. — *Mém. de J. Gaches*, éd. Pradel, p. 11. — La Vigne à Calvin, 1561, 15 mai, Saint-Lô (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 416-419). — A. de Gramont, sieur d'Asté, à Guillaume Ancon, notaire royal, 1562, 26 mars, Bidache, publ. par L. Frossard, dans le *B. S. H. P. F.*, 1890, p. 362. — *France protestante*, 2e éd., t. I, p. 385. — Etc. — Cf. les histoires locales de la Réforme.

2. *Hist. ecclés.*, t. I, p. 888. — Lettre du parlement de Bordeaux, 1562, 2 janvier (*Mém. de Condé*, t. II, p. 557). — Bourgeon, *la Réforme à Nérac*, p. 83-84. — Tholin, *Agen pendant les guerres de religion* (*Rev. de l'Agenais*, t. XIV, p. 439-440). — H. Lehr, *les Protestants d'autrefois, vie et institutions*

Il est douteux qu'en dehors de la Guienne, du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné, l'organisation des protecteurs ait atteint si tôt un pareil développement ; elle était partout au moins ébauchée lorsqu'éclata la guerre de 1562. La noblesse dissidente s'appuyait désormais, non plus seulement sur ses anciennes revendications et ses intérêts de classe, mais sur les forces vives des communautés, enserrées, consciemment ou inconsciemment, dans un filet dont elles ne pouvaient plus se dégager. Condé prit alors le titre de « protecteur général des églises de France », titre qui avait une signification très précise.

Il est bien probable que les pasteurs collaborèrent à ce travail naïvement et sans prévoir les conséquences qui allaient en résulter. Ces conséquences apparurent pourtant, en quelques pays, dès le règne de François II.

Jusqu'alors les religionnaires n'avaient cessé de manifester leur « loyauté » envers les représentants de la monarchie ; persécutés, ils invoquaient toujours la seule justice du magistrat légitime et en appelaient au Roi mieux informé. Avec l'institution de « protecteurs », choisis dans la noblesse sans délégation et hors du contrôle de l'autorité souveraine, se développa chez les protestants l'habitude de recourir à une puissance étrangère, sinon hostile aux juridictions officielles. Il serait faux de prétendre que le respect et l'affection des sujets pour la personne même du Roi s'en trouvèrent diminués. Par contre, dans l'esprit des simples, l'autorité et le prestige des officiers en titre, des fonctionnaires locaux furent gravement atteints. Et il devint facile d'accréditer parmi les foules cette opinion que les interprètes véridiques de la pensée royale étaient, non point les représentants de l'administration, mais les nobles, les « protecteurs ». Opinion d'autant mieux acceptée que, depuis la mort de Henri II, les pamphlétaires condéens soutinrent sans relâche une thèse selon laquelle le souverain était prisonnier de ses ministres. Les communautés abandonnèrent ainsi peu à peu leur sort au gré de la noblesse. Le protecteur devint le patron et le patron devint le maître.

A l'intérieur même des églises, la situation devait se résoudre au détriment de l'autorité religieuse et au profit du groupe qui détenait la force matérielle. La tutelle pratique et tangible des

militaires (Paris, 1901, in-8°), p. 3. — Voir surtout P. Courteault, *Blaise de Monluc historien*, p. 407-410.

gentilshommes restreignit de plus en plus l'influence spirituelle ou morale des pasteurs sur leurs ouailles. La direction du mouvement échappa, en fait, au contrôle de Genève, qui ne fut dès lors qu'un centre théologique et un séminaire. Le mot d'ordre partit de Condé, et non plus de Calvin.

C'est contre cela que luttèrent sans cesse, au cours des années 1560 et 1561, les réformateurs genevois, anxieux de l'activité des nobles et impuissants, d'ailleurs, le plus souvent, à en conjurer les effets. Lutte émouvante, dans laquelle le pouvoir royal, en persécutant les églises, donna l'avantage à ses pires ennemis, les féodaux. Les publicistes du règne de François II, si favorables aux Bourbon et si sobres de détails sur les déchirements profonds du parti huguenot, laissent passer pourtant quelques aveux significatifs, que soulignent les plaintes et les remontrances de Calvin. Ils parlent de l'intervention dans les communautés de « plusieurs jeunes gentilshommes, les uns curieux de nouveautés et peu instruits, les autres mus d'un zèle qui toutefois avoit besoin de discrétion »; ils signalent l'influence de « nouveaux venus et plus hardis entrepreneurs ne se voulant assujettir au consistoire déjà établi et mesprisant ceux qui avoyent mis les fondemens de leur église ». Ce sont eux, ces gentilshommes « entrepreneurs », qui, malgré les prédicants, poussent déjà le peuple dans les couvents et les églises catholiques, à Valence, à Romans, à Montélimar, et qui recruteront plus tard les bandes du baron des Adrets. Ce sont eux qui « militarisent », dès 1560, les communautés de l'ardente Provence, sous les ordres de Mouvans et de Montbrun, « allant par les églises savoir le nombre des hommes de combat », levant des capitaines, des soldats, des volontaires, puis parcourant le pays et abattant les « images », jusqu'à ce que survienne une répression impitoyable pour les humbles. Non plus seulement dans quelques régions, mais dans toute la France, en 1561, le « bras charnel » de la Réforme se développa au détriment de l'esprit; et, en 1562, de nombreux ministres furent réduits, en fait, au rôle de chapelains des seigneurs[1].

Il faudrait se garder, toutefois, d'une opinion qui attribuerait aux nobles la responsabilité et l'initiative de toutes les violences

1. Régnier de La Planche, éd. Buchon, p. 284 et suiv. — Calvin à l'église de Valence, 1560, 20 avril (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 63). — *Mém. du P. A. de Clermont*, éd. J. Chevalier, p. 23 et suiv.

commises par les huguenots. Des émeutes purement populaires se produisirent, surtout dans les villes. Mais les manifestations démagogiques ne s'étendirent guère hors de certaines régions où la misère était grande, du moins jusqu'en 1562; au printemps de cette année, il y eut une explosion générale de caractère révolutionnaire qui marqua le début de la guerre civile.

Le mouvement par lequel la noblesse dissidente superposa une organisation militaire à l'organisation religieuse des églises constitue un des faits essentiels de la période 1560-1562. Pour en saisir toute l'importance, il faudrait suivre avec attention les moindres événements de la vie locale dans chaque province : on y découvrirait bien des causes immédiates et des répercussions qui nous échappent. Il est certain, en tout cas, que ce mouvement fut favorisé par l'affluence et la prépondérance des personnages laïques dans les synodes.

Les « protecteurs » offrirent aux communautés un secours dont elles avaient besoin et donnèrent à la Réforme l'aspect d'une puissance matérielle. Mais ils paralysèrent la force morale de la propagande. L'invasion des prêches par les gentilshommes devait fatalement susciter la défiance de ces classes moyennes, où la doctrine de Calvin avait trouvé ses adeptes les mieux préparés et les plus instruits. Or, la noblesse ne pouvait fournir aux églises que des recrues relativement peu nombreuses, et qui ne valaient pas assurément, pour une œuvre profonde, celles de la bourgeoisie.

VIII. — Les officiers royaux et les gens de robe.

C'est surtout par l'enseignement universitaire que les idées nouvelles se répandirent dans la bourgeoisie de robe, au XVIe s. La plupart des universités furent, on le sait, des foyers de « renaissance » et de réformation. Mais ces foyers, vers 1560, paraissaient à peu près éteints : depuis longtemps la persécution avait dispersé les maîtres novateurs; la vigilance des théologiens catholiques s'exerçait impitoyablement sur les facultés voisines; enfin, le désaccord était devenu complet entre l'idéal des humanistes et la morale des calvinistes. Si, pourtant, le milieu universitaire restait favorable aux tendances de la Réforme, c'était moins par l'influence des professeurs que par l'amour des nouveautés qui se manifeste toujours chez les étu-

diants. Ceci dit, il importe, d'autre part, de rappeler que la génération, instruite sous François Ier, avait conservé, en vieillissant, ses anciennes affections et qu'étant parvenue à l'âge mûr, elle occupait dans les charges et les offices aussi bien que dans la société une place considérable, à l'époque précisément où commencèrent les troubles.

A ces troubles, certes, la jeunesse des écoles participa. On comptait à Paris, sous Henri II, des milliers d'étudiants — certains disent vingt mille — « pauvres, la plupart, des biens de ce monde » : foule très mêlée, portée au dévergondage, à la violence, à toutes les inventions du désordre, sans cesse guerroyant contre le Parlement et la police. Le conflit religieux fournit à cette cohue de bonnes occasions de « tumultuer », de crier sous les fenêtres du Palais, d'inquiéter le gouverneur et même la reine-mère. A l'issue des leçons, on vit les écoliers s'assembler en armes et courir au prêche, en dépit de leurs maîtres; on les vit aussi manifester avec énergie leur colère contre la mauvaise volonté des autorités à publier l'édit de tolérance. Mais tout ce bruit ne révélait rien de bien sérieux ni de bien significatif, et c'était un médiocre secours pour les protestants[1].

A Orléans, à Bourges, à Poitiers, à Angers, les écoles paraissaient en décadence; celles d'Orléans et de Bourges, fréquentées par quelques étrangers, gardaient pourtant la réputation de leur passé et entretenaient l'esprit de la Réforme. A Caen aussi, semble-t-il, l'Université restait discrètement novatrice[2].

Dans le Midi, les universités ou du moins les étudiants donnèrent au peuple l'exemple de la turbulence. L'enseignement de Bordeaux fut, d'ailleurs, très fécond. Un voyageur curieux, Paolo Tiepolo, qui traversa la Guienne au mois d'août 1559 et y fit une enquête, écrivait à ce propos : « Les renseignements obtenus de mes hôtes et des religieux des monastères que j'eus l'occasion de visiter m'ont appris qu'une grande partie de ce pays

1. Relation de Cappello (1554), publ. par Alberi, *Relazioni...*, 1a s., t. II, p. 276. — *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I, et *Registres du Bureau de la ville de Paris*, t. V, *passim*. — Parmi les historiens de Paris, voir surtout E. Maugis, *Hist. du Parlement de Paris*, t. II, p. 16-18.

2. B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 29 et suiv. — *Journal de J. Glaumeau*, éd. Hiver, p. 83. — E. Maugis, *op. cit.*, t. II, p. 357 et suiv. — H. Prentout, *les Débuts de la Réforme à l'Université de Caen* (*Rev. histor.*, t. CXIV, p. 304-305); *l'Université de Caen et les registres des pasteurs* (*B. S. H. P. F.*, 1905).

est corrompue : l'hérésie y pénètre et s'y propage par les étudiants revenus des universités, lesquelles sont fort contaminées. » En 1561, les écoles bordelaises furent le théâtre de bruyantes manifestations pour la liberté du culte. Les Toulousains ne faisaient pas moins de bruit : quatre cents écoliers, en 1560, demandaient au président Masencal une église pour y établir un prêche ; plus tard, ils parcoururent la ville en armes, chantèrent les psaumes de Marot et provoquèrent une répression ; en 1562, ils participèrent à l'émeute, avec la connivence de quelques régents. La Faculté de médecine de Montpellier, célèbre dans toute l'Europe et peuplée d'étudiants étrangers, était devenue depuis longtemps, par suite de cette affluence, un centre d'idées nouvelles. La communauté protestante y comptait même parmi ses diacres un Allemand. Francés de Alava, visitant cette ville en 1564, écrivait à Philippe II : « A la Faculté de médecine affluent de nombreux étrangers : parmi eux tous, il n'y pas plus de cinq catholiques, dont deux Espagnols. » A Valence, le pasteur de l'Église réformée se plaignait vivement de la frivolité des écoliers, qui formaient une bonne part de son troupeau. Enfin l'Université de Grenoble paraissait suspecte d'hérésie[1].

On sait bien peu de chose de l'enseignement de cette époque, en dehors des universités. Mais il est certain que les réformés s'efforcèrent de faire pénétrer leur doctrine dans l'instruction et dans l'éducation de la jeunesse à tous les degrés. Alava constatait à ce propos : « Il n'y a maître d'école ou d'études, dans le royaume, à qui l'amiral n'écrive ou qu'il ne fasse visiter souvent, afin de le maintenir fidèle et de lui inspirer des leçons diaboliques. » Cette exagération contient une part de vérité[2].

Pour bien comprendre l'attitude de la bourgeoisie vers 1560, il faudrait regarder en arrière. C'est aux universités du temps

1. P. Tiepolo au sénat de Venise, 1559, 22 septembre, Burgos (*Calendar... Venice, 1558-1580*, p. 126). — Reg. secrets du parlement, cités par Boscheron des Portes, *Hist. du parlement de Bordeaux*, t. I, p. 140. — Sur Toulouse, voir, entre autres, René Gadave, *les Documents sur l'histoire de l'Université de Toulouse* (Toulouse, 1910, in-8°), p. 164-165. — Colliod à Calvin, 1561, 5 septembre, Lunel (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 679). — Fr. de Alava à Philippe II, 1564, 18 décembre, Montpellier (Arch. nat., K 1502, n° 67 ; orig.). — J. de La Place à Calvin, 1562, 22 mars, Valence (*B. S. H. P. F.*, 1869, p. 535). — Arch. comm. de Grenoble, BB. 18 ; reg.

2. Fr. de Alava à Philippe II, 1564, 22 juillet, Lyon (Arch. nat., K 1502, n° 9 ; orig.). — Cf. Florimond de Rœmond, *Hist. de l'hérésie de ce siècle*, éd. 1618, p. 894.

de François Ier que cette bourgeoisie avait puisé les idées qui l'animaient quinze ou vingt ans plus tard, à la veille des guerres civiles. Les anciens maîtres de la Renaissance et de la première Réforme étaient morts ou exilés, mais leurs élèves remplissaient les cadres de l'administration royale et formaient le gros de cette armée « basochienne » qui déjà submergeait la bourgeoisie marchande. Parmi les fonctionnaires et les hommes de loi, les communautés protestantes trouvèrent leurs plus habiles défenseurs, dans les premiers troubles.

Ce n'est vrai, toutefois, que des officiers des généralités, des bailliages ou sénéchaussées, des prévôtés, bref des juridictions secondaires et inférieures. Au contraire, les membres des cours souveraines, surtout des parlements, se montraient entièrement hostiles à la Réforme, même dans les régions comme la Guienne, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, où les idées nouvelles avaient gagné le plus d'adeptes. Entre les cent vingt délégués des parlements, qui furent convoqués à Paris, au mois de juin 1561, pour donner leur avis sur la question religieuse, un seul, dit-on, soutint les demandes des protestants. Ennemis de l' « hérésie », les membres des cours souveraines étaient, d'ailleurs, des premiers à dénoncer les abus de l'Église, la paresse et les vices du haut clergé : c'est dans les harangues d'un Séguier ou de tel autre magistrat qu'on trouve encore les accusations les plus précises contre ces évêques qui laissaient « le peuple être famélique de la parole de Dieu[1] ».

Si l'orthodoxie des parlements paraissait solidement établie vers 1560, on avait pu craindre, pourtant, dans les années précédentes, qu'elle ne fût ébranlée. A Paris on n'oubliait point la mercuriale du 10 juin 1559 et le procès d'Anne du Bourg. Il convient, du reste, de ne pas exagérer l'importance de cette affaire. Du Bourg était un jeune conseiller, âgé de trente-sept ou trente-huit ans, qui avait étudié et professé pendant dix ans à l'École de droit d'Orléans, milieu tout imprégné des idées de la Réforme : en dénonçant l'adultère de Henri II et en flagellant le Roi du nom de « nouvel Achab », il fit preuve d'un courage qui ne se démentit pas jusqu'au supplice. Mais personne, parmi ses

1. Suriano au sénat de Venise, 1561, 2 juillet, Paris, publ. par H. Layard, *Despatches*..., p. XXXIII. — Voir les harangues sur l'Inquisition, notamment celle prononcée le 22 octobre 1555, devant Henri II (Arch. nat., X1a 1581, fol. 308). — Cf. Mangis, *op. cit.*, t. II, p. 5, 6.

collègues, n'essaya de suivre son exemple ni de le défendre. Des six conseillers qui furent arrêtés en même temps que lui, quatre s'empressèrent d'abjurer leurs erreurs, déclarant « indiscrets et ridicules » les propos qu'ils avaient tenus, et l'un d'eux devint archevêque, le cinquième fut complètement disculpé par des lettres patentes, enfin le sixième mourut avant que la procédure le concernant aboutît à un résultat. Quelques mois après, en juillet 1560, un jésuite, le P. Broet, écrivait au P. Lainez, son supérieur, à propos du conflit entre la Compagnie et la cour souveraine : « Le Parlement est divisé en trois partis : les uns, tout à fait gens de bien, veulent notre réception ; d'autres, encore que bons chrétiens, ne la désirent point, sous prétexte qu'il y a déjà trop d'ordres religieux dans l'Eglise ; d'autres enfin, hérétiques ou suspects d'hérésie, s'y opposent formellement. » Le P. Broet considérait les gallicans comme « hérétiques ou suspects d'hérésie ». En réalité, sauf Antoine Fumée, qui, malgré son abjuration à la suite de la mercuriale, conserva des relations au moins politiques avec les protestants, les conseillers parisiens servirent l'orthodoxie d'un zèle assidu et rigoureux, voire fanatique. La Cour exerça sur ses membres et ses auxiliaires une vigilance constante : elle exigea de tous, conseillers, avocats, procureurs, qu'ils fissent publiquement profession de foi et de religion catholiques, et leur interdit d'employer des clercs ou serviteurs suspects[1].

Dans les autres parlements du royaume, les défaillances restèrent aussi exceptionnelles. La cour de Rouen, autrefois, avait bien paru sérieusement contaminée : l'amiral d'Annebault l'accusait, en 1546, d'être « bigarrée, les uns pour Dieu, les autres gauches » ; un peu plus tard, le cardinal de Bourbon, archevêque, se plaignait que « mesme parmy les gens du Roy, y avoit aucuns suspectz d'hérésie » ; en 1556, dit-on, quelques conseillers, protestants notoires, furent exclus. Mais sous les

1. J. Doinel, *Anne du Bourg à l'Université d'Orléans* (*B. S. H. P. F.*, 1881, p. 385 et suiv.). — Interrogatoire de A. du Bourg (*Mém. de Condé*, t. I, p. 225, 233). — Félibien, t. II, *Preuves*. — F. Aubert, *le Parlement et la Réforme* (*Revue des questions historiques*, t. LXXXIII, p. 91) ; *Recherches sur l'organisation du Parlement de Paris* (*Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, t. XXXVI, p. 115). — Sur Fumée, cf. Saulnier, *Hist. du parlement de Bretagne*, t. I, p. 404-405. — Maugis, *op. cit.*, t. II, p. 9-10. — Delachenal, *Hist. des avocats au Parlement de Paris*, p. 29-31. — H. Fouqueray, *Hist. de la Compagnie de Jésus*, t. I, p. 235.

règnes de François II et de Charles IX, la cour normande donna des preuves de son zèle; réfugiée à Louviers pendant la guerre civile, elle fit pendre un bon nombre de religionnaires. On sait toutefois qu'un président à la cour des Aides fut décapité le 30 octobre 1562 pour avoir participé à l'émeute de Rouen. Le parlement de Dijon, célèbre par son opposition à l'édit de janvier, s'associa étroitement aux mesures de répression exécutées par Tavanes; trois conseillers, il est vrai, furent exilés, au mois de juillet 1562, sur l'intervention de la municipalité catholique, mais le moindre esprit de tolérance paraissait alors suspect dans cette ville. Chez les conseillers de Grenoble, on devine à peine quelques hésitations ou quelques craintes devant les conséquences que pouvait avoir une attitude trop sévère, dans un pays où les huguenots étaient nombreux et prompts à la riposte.

A Aix, il y eut une tragédie, en juin 1562, à l'arrivée des bandes catholiques de Flassans : six conseillers, qui avaient soutenu l'édit de tolérance, s'enfuirent; un autre, Salamon, fut égorgé, non point pour ses opinions, mais pour avoir cédé aux protestants un jardin avec un grand pin sous lequel ils tenaient leur prêche. Quant aux parlements de Toulouse et de Bordeaux, leurs plaintes et leurs procédures contre les « malsentans » encombrent l'histoire de cette époque : non contents d'appliquer les édits avec rigueur, ils les aggravèrent par des additions ou des interpolations[1].

Les raisons ne manquent pas qui expliquent l'attachement des parlementaires à la religion traditionnelle. Ces hommes étaient fortunés, puissants, bien apparentés et d'esprit conservateur : leur ambition, pour eux ou pour leurs enfants, ne pouvait souhaiter une voie meilleure, plus commode et plus sûre que celle de la légalité tempérée par le moyen de l'argent. Ils recueillaient une bonne part des dignités et des bénéfices ecclésiastiques. En dehors même d'un intérêt quelconque, leur fonction, leur esprit de corps, leurs habitudes de jurisconsultes

1. A. Floquet, *Hist. du parlement de Normandie*, t. II, p. 238, 272, 275, 448 et suiv. — E. Le Parquier, *Extraits des registres du parlement de Normandie* (*B. S. H. P. F.*, 1912, p. 22 et suiv.). — E. Belle, *la Réforme à Dijon*, p. 31-32. — Papon, *Hist. de Provence*, t. IV, p. 153. Cf. Fl. Vindry, *les Parlementaires français au XVIe siècle*, t. I, fasc. 2, p. 27. — Travaux de Boscheron des Portes, Patry, etc., sur le parlement de Bordeaux. — Voir surtout le t. I de l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées*.

praticiens les détournaient de toute innovation brusque ou immodérée, que cette innovation vînt du Roi ou des justiciables. Le retour que préconisaient les calvinistes aux coutumes simples et directes des premiers chrétiens, à une morale mystique, à une justice consistoriale ou synodale, contrariait, comme une naïveté révolutionnaire, l'idée chère aux grands légistes d'un droit développé et subtil, mis au service de l'État. Les catholiques d'Agen ne se plaignaient-ils pas à Burie de ce qu' « on avoit fait un consistoire auquel on évoquoit tous procès, tellement qu'il n'estoit plus question d'aller aux magistrats ni de leur obéir[1] »? Enfin, mieux que personne, les parlementaires, imbus des principes romains, amoureux de logique et d'harmonie légale, pouvaient apprécier ce qui, parmi tant d'abus et dans une si grande pauvreté spirituelle, faisait encore la force et la majesté de l'Église catholique : son unité, sa discipline et sa tradition. Quant aux abus, à vrai dire, ils les blâmaient, mais ils en profitaient plus que la noblesse, grâce à leur supériorité intellectuelle, à leurs services et à leur argent.

Tout différent était l'esprit des magistratures et des administrations locales. Depuis l'avènement de François II, les catholiques ne cessèrent de dénoncer, en des plaintes générales ou particulières, la « connivence » des officiers royaux avec les novateurs. Au plus fort de la persécution, Chantonay constatait, le 2 décembre 1559 : « Les juges ordinaires sont plus infectés que les accusés, qui au besoin pourraient leur dire : nous avons suivi votre exemple. » Le même témoin protesta contre l'édit qui attribuait aux juges séculiers le soin de réprimer les conventicules : « Chascung scayt combien les juges séculiers sont dépravez, ou la pluspart timides et nonchallans. » Bien informé par les rapports des membres de la Compagnie de Jésus, le P. Broet disait à son supérieur, au printemps de 1560 : « L'hérésie se propage de jour en jour dans les provinces, avec d'autant plus de facilité qu'on n'y oppose presque aucun remède et que la justice reste muette et inactive : ceux qui devraient l'exercer contre les sectaires sont de connivence avec eux[2]. »

1. *Hist. ecclés.*, t. I, p. 876. — Florimond de Rœmond, *Hist. de la naissance... de l'hérésie de ce siècle*, éd. 1618, t. I, p. 994. — Cf. P. Courteault, *Bl. de Montluc historien*, p. 410-411.

2. Chantonay à Philippe II, 1559, 2 décembre (Arch. nat., K 1492, n° 82; orig.). — Le même à Catherine de Médicis, 1561, 22 avril (*Mém. de Condé*,

Dans les années 1559 et 1560, le gouvernement royal édicta contre les « hérétiques » des mesures d'une rigueur inouïe; la Réforme n'y eût pas survécu, sans la complicité discrète, mais incessante et efficace, des agents subalternes de la monarchie. Or, les communautés sortirent de cette épreuve terrible plus fortes et plus nombreuses. Aussi ne peut-on s'étonner des déclarations par lesquelles le Parlement de Paris, repoussant l'édit de tolérance, au début de 1562, proclamait que jamais cet édit n'eût été jugé nécessaire si les officiers du Roi et notamment les magistrats n'avaient « supporté », pendant trois ans, les actes des religionnaires. Le chancelier de L'Hospital lui-même reconnut à plusieurs reprises qu'il était impuissant à faire appliquer les édits par ses subordonnés[1].

Pour saisir toute l'importance de ce fait, il faut s'arrêter un peu aux incidents de la vie locale.

Le fils d'un avocat du Roi propose à l'assemblée de l'Ile-de-France, réunie pour élire les députés aux États-Généraux, en 1560, d'insérer au cahier la confession de foi calviniste et un vœu en faveur de la liberté du culte. Le prévôt de Corbeil protège l'église réformée de cette ville. Le lieutenant civil et criminel du bailliage de Pontoise devient protestant et convoque des assemblées nocturnes chez le prévôt du même lieu; condamné à mort par le Parlement, il est exécuté en 1562; son complice, le prévôt vicomtal et garde des sceaux de la châtellenie, s'échappe. Le grènetier de Meaux prend le parti de Condé, au début de la guerre civile. Dès 1557, le cardinal de Lorraine accusait le juge séculier, dans le diocèse de Reims, d'absoudre trop facilement les hérétiques sur un semblant de contrition. A Troyes, on devine aussi des complicités. A Chartres, la plupart des officiers royaux et des robins soutiennent la Réforme, eux et leurs familles[2].

t. II, p. 7). — Textes cités par H. Fouqueray, *Hist. de la Compagnie de Jésus*, t. I, p. 234.

1. Remontrances du Parlement de Paris, 1562, 12 février (*Mém. de Condé*, t. III, p. 47, 48). — Harangue de L'Hospital, 1561, 18 juin, dans les *Œuvres*, éd. Dufey, t. I, p. 425. — De très bonne heure, du reste, les publicistes protestants firent appel à la conscience des magistrats pour adoucir l'application des édits. Voy. la *Juste complainte des fidèles*, 1560.

2. *Hist. ecclés.*, t. I, p. 287. — La Barre, *Antiquitez de Corbeil; Journal de Brustart*, à la date du 20 juillet 1562 (*Mém. de Condé*, t. I). — *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 686. — Relation, publiée dans le *B. S. H. P. F.*, 1880, p. 304. — Arch. nat., X1a 1584, fol. 279. Cf. Maugis, *op. cit.*, t. II, p. 7, n. 2.

En Normandie, le terrible édit d'Écouen, publié par Henri II au mois de juin 1559, resta lettre morte. « Troublés », écrivait le pasteur de Rouen, « par l'édit atroce du roi Henri, nous avons interrompu quelque peu les prêches en public, afin de ne pas ennuyer les magistrats qui nous avaient tolérés jusqu'alors. Mais, une fois la chose un peu refroidie, voyant que les magistrats n'y mettaient pas d'opposition et que, d'autre part, l'esprit de nos adversaires était abattu par la mort du Roi, nous avons recommencé à tenir des assemblées publiques, et cela sans aucun tumulte. » Après la prise de la ville, en 1562, le Parlement catholique condamne par contumace : l'avocat du Roi au bailliage, le lieutenant criminel, le vicomte de Rouen, le vicomte de l Eau, le vicomte de Pont-Audemer et Pont-Authon, le bailli du Havre, le sénéchal de Saint-Gervais, le sénéchal de Fontaine-le-Bourg, sans parler de ceux qui sont arrêtés. Les magistrats du présidial de Caen, le bailli d'Évreux, etc., « supportent » les pillages opérés par les bandes protestantes en Basse-Normandie. Le lieutenant criminel du Mans et quelques autres fonctionnaires « rebelles » s'enfuient de leur siège, en 1562, et le Parlement est obligé d'y déléguer un avocat pour juger les causes de la sénéchaussée[1].

A Orléans, depuis 1559, la plupart des magistrats sont « enivrés de l'hérésie calvinienne » : parmi eux, on cite le lieutenant criminel, le lieutenant général, le lieutenant particulier, le prévôt et, à leur tête, le célèbre bailli Jérôme Groslot. C'est un receveur des finances d'Orléans qui introduit la Réforme dans la région de Patay. A Tours, on relève sur la liste des suspects d'hérésie, en 1562 : le maire et la plupart des échevins, le trésorier général des finances, le contrôleur général, le receveur général du taillon, le receveur général des aides et tailles, une dizaine de contrôleurs, sergents et greffiers, sept notaires royaux, quatre avocats, quarante procureurs, neuf conseillers au présidial et autres officiers de justice.

En Bretagne, un procureur au parlement de Rennes protège,

— Sorel aux ministres de Neuchâtel, 1561, 18 octobre, Troyes (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 50-53). — H. Lehr, *Une liste des protestants chartrains* (*B. S. H. P. F.*, 1908, p. 244-249).

1. *Op. Calv.*, t. XVII, p. 588. — E. Le Parquier, *Extraits des registres du parlement de Normandie* (*B. S. H. P. F.*, 1912, p. 40). — Bourgueville, *Antiquités de Caen*, p. 251-253. — R. N. Sauvage, *l'Abbaye de Saint-Martin de Troarn* (Caen, 1911, in-4°), p. 49-53; *les Troubles de Lisieux en 1562* (extrait des *Études lexoviennes*, t. I, p. 53). — Ordonnance du parlement de Paris, 1562, 5 août (*Mém. de Condé*, t. III, p. 584).

accompagne et présente aux communautés les nouveaux pasteurs. Deux avocats, les frères Colladon, furent des premiers réfugiés de Bourges à Genève. En 1560, l'église réformée d'Issoudun compte parmi ses membres les plus actifs le lieutenant général, le procureur du Roi, une dizaine d'avocats et de procureurs. Un avocat réunit dans sa maison, à la fin de 1559, les premiers protestants de La Châtre[1].

En Bourgogne, la petite communauté de Sens est formée surtout de gens de robe. A Dijon, ville très catholique, un avocat organise des assemblées chez lui; un autre prononce de « scandaleux propoz contre le Saint-Sacrement »; des sergents de la mairie, « sous ombre de leur office », incitent les habitants à aller aux prêches. Les protestants de Nevers et de Saint-Pierre-le-Moûtier se font expliquer les édits par des avocats complaisants. A Moulins, la première assemblée désigne pour former le consistoire le châtelain de la ville, l'enquêteur de la sénéchaussée et trois avocats en la même sénéchaussée[2].

Dans les provinces du Sud-Ouest et du Midi, si fertiles en robins, un concert de plaintes catholiques s'élève contre les officiers de judicature et la basoche protestante. En Poitou, le comte du Lude dénonce « le mauvais ordre de la justice » et la résistance des magistrats, quand il s'agit de poursuivre les religionnaires. Un pasteur de La Rochelle avoue que « tous les seigneurs de la ville, tant de la police que de la justice, se sont réduicts à l'église ». Les présidiaux d'Angoulême et d'Agen sont acquis à la Réforme. Depuis longtemps, le parlement de Bordeaux ne parvient plus à faire exécuter ses arrêts comme il le voudrait, en Saintonge et en Angoumois. La bourgeoisie de Lectoure, de Condom, etc., suit les prêches avec assiduité. A Montauban, un avocat, docteur en droit, abandonne le barreau et devient pasteur : le 3 août 1561, il prêche publiquement au bourg de La Caussade. Aussi, dès les premiers troubles du Sud-Ouest, déclare-t-on à la Cour que « le plus grand venin du pays

1. B. de Lacombe, *op. cit.*, p. 33. — L. Bastide, *la Réforme dans les environs de Palay* (*B. S. H. P. F.*, 1899, p. 284-285). — Dupin de Saint-André, *l'Ancienne église réformée de Tours* (*B. S. H. P. F.*, 1901, p. 13 et suiv.). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 243, 843-844. — *France protestante*, 2e éd., t. I, p. 398; t. II, p. 30. — N. Weiss, *la Réforme à Bourges au XVIe siècle* (*B. S. H. P. F.*, 1904, p. 340).

2. Beaulieu à Calvin, 1561, 6 novembre (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 103). — E. Belle, *la Réforme à Dijon*, p. 31, 32, 33. — P. Baer, *Documents sur l'introduction de la Réforme à Moulins* (*B. S. H. P. F.*, 1910, p. 304).

est dans les gens de lettres et de justice ». Et Blaise de Monluc, chargé de la répression en 1562, s'indignera de ne trouver qu'un très faible secours chez les robins ou les fonctionnaires[1].

En Languedoc, c'est encore pis. Jean Gaches avoue que le procureur du Roi à Castres, ayant embrassé la religion réformée, fut « un puissant instrument » au service des huguenots. Dès 1560, le vicomte de Joyeuse, poursuivant les « rebelles » de la province, s'aperçut que la plupart des magistrats leur étaient favorables : il ne savait à qui confier la connaissance des procès d'hérésie. La grande assemblée des protestants, qui se réunit à Nîmes en 1562 et qui élut Antoine de Crussol comme protecteur des églises de Languedoc, fut présidée par le juge et lieutenant du gouvernement de Montpellier. Enfin, sur la liste des huguenots condamnés par le parlement de Toulouse, on relève plus de deux cents noms d'officiers royaux, de magistrats municipaux, de gens de loi, de clercs d'administration, etc. On constate des faits analogues en Provence et en Dauphiné, moins considérables toutefois, parce que les nobles s'y emparèrent de bonne heure de la direction des communautés[2].

Nous ne connaissons, d'ailleurs, qu'une faible partie des adeptes que gagna la Réforme dans la bourgeoisie d'offices et de robe : habiles à disculper leurs coreligionnaires, les légistes des petites villes étaient encore plus attentifs à ne pas se trahir eux-mêmes. Les défenseurs de la religion traditionnelle eurent beaucoup de peine à découvrir quelques-uns de ces adversaires dissimulés, dont on devinait partout l'action, mais qu'il était difficile de surprendre.

Pour pénétrer toutes les causes d'un mouvement aussi important, il faudrait étudier jusque dans ses détails la constitution

1. Le comte du Lude au duc de Guise, 1560, 11 novembre, Poitiers (Bibl. nat., V^c de Colbert, 27, fol. 162; orig.). — Faget à Colladon, 1561, 29 novembre, La Rochelle (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 143). — *Hist. ecclés.*, t. I, p. 245-246, 853. — Documents publiés par H. Patry, dans le *B. S. H. P. F.*, 1902, p. 77 et suiv. — L'église de Condom à Calvin, 1561, 18 novembre; Molinon à Calvin, 1561, 1er décembre, Lectoure (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 117-118, 147). — Chantonay à la duchesse de Parme, 1560, 2 mars, Amboise, publ. par C. Paillard, dans la *Rev. histor.*, t. XIV, p. 76. — Cf. P. Courteault, *Bl. de Monluc historien*, p. 408 et suiv.

2. *Mém. de J. Gaches*, éd. Pradel, p. 9. — *Hist. de Languedoc*, t. XI, p. 331 et *passim*. — Liste des protestants condamnés par le parlement de Toulouse, publ. par Haag, *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 45 et suiv. — L. de Berluc-Perussis, *le Protestantisme à Forcalquier* (Digne, 1892, in-8°), p. 10. — Etc.

des classes moyennes au XVIe siècle. On doit se borner ici à noter quelques remarques.

Les membres de la bourgeoisie apportèrent à la Réforme une adhésion le plus souvent sincère. Instruite dans les universités, habituée à la critique et à l'interprétation des textes, et en général fort lettrée, cette bourgeoisie formait l'élite intellectuelle de la nation. Élite intellectuelle et peut-être aussi élite morale : ses besoins religieux et sa manière de vivre, en des villes paisibles, s'accordaient parfaitement avec l'esprit de Calvin. Celui-ci n'était-il pas issu d'un milieu de ce genre? Nous avons dit quelle austérité les bourgeois protestants d'Issoudun voulurent imposer à leurs concitoyens.

Il y eut d'autres motifs à cet engouement : rivalité entre la robe laïque et la robe d'Église, hostilité générale des hommes de loi à l'égard des clercs, fruit de la vieille querelle du droit canon et du droit civil et de tant de disputes! L'énorme accroissement du nombre des fonctionnaires et des légistes, au XVIe siècle, et les abus dont souffrait l'Église de la Renaissance aggravèrent ce désaccord jusqu'à le rendre menaçant. C'était dans la vie locale que la décadence des institutions ecclésiastiques produisait ses effets les plus odieux : or, les petits officiers, les avocats, les procureurs, fiers de leur écritoire et pauvres le plus souvent, étaient mieux placés que personne pour surprendre les défaillances du clergé, s'en indigner et les dénoncer. A cela il faut ajouter un contact incessant, des chicanes sans nombre, provoquées par la complexité des droits et l'étendue des biens d'Église, l'attitude insolente ou maladroite des bénéficiers et de leurs vicaires à l'égard de la justice. Dans chaque chef-lieu, on distinguait traditionnellement deux partis : l'un qui vivait des revenus ecclésiastiques, l'autre qui s'efforçait de repousser les empiétements du clergé régulier ou séculier. En bien des cas, les hommes de loi, naturellement vaniteux et susceptibles, parfois besogneux, animés de mille désirs à portée immédiate et partant très efficaces, durent prendre la défense des pauvres gens ou des seigneurs contre l'Église. Mais, répétons-le, les robins furent, autant qu'on peut en juger et sauf exception, des protestants sincères. On se demande parfois dans quelle mesure la doctrine des réformateurs a pu pénétrer chez les hobereaux ignorants et parmi les masses populaires. Les gens de robe, au contraire, formaient justement le public pour lequel Calvin avait écrit l'*Institution chrétienne*.

Public un peu fuyant, du reste. « La robe longue craint les coups », disait-on[1]. Complicité, connivence, tels sont les mots qui reviennent sans cesse dans les plaintes des catholiques et qui expriment le mieux la nuance des choses. Les officiers royaux, en particulier, soumis à un contrôle de « bonnes vie et mœurs » et se sachant surveillés, ne s'exposaient pas volontiers à perdre leur charge, acquise souvent à beaux deniers comptants : ce sont eux qui demandaient aux synodes si l'on pouvait adhérer à la Réforme tout en continuant de pratiquer à l'extérieur « l'idolâtrie[2] ». Mais cette discrétion n'empêchait point leur zèle d'être efficace : au contraire. Leur influence apparaît capitale, dans la période qui précéda la rupture : par un innocent « laisser-faire » ils surent amortir la violence répressive des édits royaux. Et ils ne risquaient guère que d'être taxés de nonchalance ou, au pis, considérés comme suspects. Cependant, vers la fin de 1561, lorsque les protestants affirmèrent leur volonté d'en finir, de se compter au grand jour et de se défendre par la force, lorsque les communautés passèrent sous la « protection » des nobles et reçurent des cadres militaires, la situation des robins devint très délicate : quelques-uns reculèrent, d'autres se jetèrent dans la mêlée, la plupart « nagèrent entre deux eaux ». L'embarras des légistes et des fonctionnaires, au milieu des ruines de la guerre civile, constitue un spectacle bien curieux.

IX. — Les marchands et les gens de métier.

Le contraste qu'on observe entre l'attitude religieuse des parlementaires et celle des officiers, des magistrats et des robins de moyenne ou petite condition, apparaît de même dans la bourgeoisie marchande. Le monde de la « marchandise » forme, au XVIe siècle, une classe, dont il est encore difficile de séparer les éléments au milieu de l'activité urbaine, mais qui comprend des individus soumis à des fortunes très diverses, depuis les banquiers jusqu'aux simples artisans.

Les notables du haut commerce, les maîtres de la banque

1. N. du Fail, *Contes d'Eutrapel* (*Œuvres*, éd. Assézat, t. I, p. 217).

2. Certificat de bonne vie et mœurs, publ. par A. Guigue, *Création du présidiat de Lyon* (*Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, t. XXXV, p. 222). — Délib. du synode de Montauban, 8-11 avril 1561, publ. par D. Benoit, *op. cit.*, p. 199, 202.

internationale et les Italiens cosmopolites, qui communiquaient avec les principaux foyers du monde civilisé et pour qui la tolérance était en quelque sorte une nécessité professionnelle, ne participèrent point au mouvement de la Réforme française vers 1560. Les « grands riches » devaient se distinguer, au cours des guerres civiles, par leur attachement à l'Eglise, à la monarchie et à presque toutes les traditions. Après une brève disgrâce, la royauté, effrayée par les initiatives des seigneurs du terroir, allait rappeler dans ses conseils les immigrés italiens ou leurs fils, comme ses plus sûrs défenseurs. Ainsi les mêmes hommes qui, par leur richesse et leur goût de la liberté, avaient favorisé autrefois le développement de la Renaissance et la première floraison de l'humanisme, étaient devenus hostiles ou du moins étrangers aux tendances réformatrices. C'est que l'humanisme ne pouvait inspirer aucune crainte sociale, tandis que le calvinisme, animant une religion organisée, semblait menacer les fortunes acquises dans tous les domaines et de toutes les façons. Les riches ne voulaient point qu'on ébranlât l'échelle dont ils venaient d'atteindre le sommet ou sur laquelle ils progressaient.

La petite « marchandise », au contraire, qui, vers le milieu du XVIe siècle, se trouvait ruinée par suite de circonstances qu'il n'importe pas d'exposer ici, fournit à la Réforme un nombre immense d'adhérents. Parmi les protestants réfugiés à Genève se pressait une foule de boutiquiers et autres « gagne-petit », venus de tous les points du royaume : armuriers, cardeurs, cordonniers, corroyeurs, boulangers, drapiers, fondeurs, libraires, menuisiers, passementiers, pelletiers, orfèvres, horlogers, serruriers, tailleurs, tisserands, tonneliers, verriers, et jusqu'à des bateleurs. Les mêmes gens constituaient la majorité des fidèles dans les communautés urbaines ; ils couraient se mêler à tous les tumultes, participer aux pillages et aux bris d'images ; sur la liste des condamnés de Toulouse, en 1562, on relève les noms d'environ douze cents boutiquiers et artisans[1].

Boutiquiers et artisans, du reste, représentaient deux esprits différents : les uns étaient sédentaires, les autres volontiers errants. Le boutiquier, cerveau échauffé et tendu vers le gain,

1. Crespin, *Hist. des martyrs*, et *France protestante*, *passim*. Cf. H. Hauser, *Études sur la Réforme*. — *B. S. H. P. F.*, 1901, 1902 ; 1910, p. 299, 327-328. — *Mém. de Condé*, t. II, p. 339-341. — Etc.

grand liseur de pamphlets et d'opuscules, entêté de ses droits, difficile et exigeant sur la religion, regardait en juge mécontent défiler le monde devant son étal; on le rencontre, au cours des persécutions et des troubles, tantôt sous la figure héroïque du martyr, tantôt dans l'emploi de receleur. Les « compagnons du tour de France », eux, portaient de ville en ville les idées et les nouvelles : suspects aux autorités, mal vus de la population stable, ils furent accusés, au début, de fomenter les troubles et traqués; beaucoup d'entre eux, démoralisés par le chômage, la famine et la grande misère qui sévissaient vers 1560, chassés, d'ailleurs, par les municipalités, se joignirent aux larrons des faubourgs et des chemins. Aidèrent-ils au développement de la Réforme? Peut-être dans les débuts; mais, à la veille des guerres civiles, les églises calvinistes n'avaient plus besoin d'auxiliaires si mal considérés. Ce qui est vrai, c'est que de nombreux propagandistes se déguisaient encore en artisans pour échapper à la police.

Enfin, parmi les adeptes de la Réforme dans les petites villes, on reconnaît un assez grand nombre de médecins et d'apothicaires, dont l'influence était sérieuse. On les voit assister aux prêches en Poitou, en Languedoc, en Bourgogne : il conviendrait d'examiner leur attitude en d'autres régions. Les réformateurs, qui s'efforcèrent constamment de gagner les maîtres d'école, durent ne pas dédaigner le corps médical, où ils pouvaient trouver des collaborateurs à la fois pour la propagande et pour les œuvres de charité[1].

Dès le début, en effet, les protestants avaient établi entre riches et pauvres les liens d'une fraternité qui s'inspirait de l'esprit des premiers chrétiens et que fortifièrent les épreuves de la persécution. Le devoir des diacres, dans chaque communauté, était de secourir les indigents. Un règlement pour la distribution des aumônes aux fidèles pauvres fut soumis à l'église réformée de Paris le 10 décembre 1561 : un « bureau de charité » fut alors institué, qui comprit parmi ses membres, outre les diacres et les anciens, trois avocats au Parlement, un chirurgien et quatre marchands[2].

1. P. Rambaud, *la Pharmacie en Poitou* (Poitiers, 1907, in-8°), ch. xv. — Doc. publ. par E. Belle, *op. cit.*, p. 163 et suiv.

2. Police et ordre gardez en la distribution des deniers aumosnez aux pauvres de l'église réformée de Paris, 1561, 10 décembre (*Mém. de Condé*, t. II, p. 535-539).

X. — Les paysans et les pauvres.

L'histoire des années 1559 à 1562 est pleine de mouvements populaires, dont il ne convient pas d'étudier ici les causes économiques, fiscales et sociales. Il importe seulement de préciser dans quelle mesure la Réforme, par ses ministres et ses chefs autorisés, fut mêlée à de tels mouvements.

Sans doute les populations les plus misérables ou les plus inquiètes accueillirent avec faveur la propagande « genevoise », comme elles eussent accueilli n'importe quelle promesse de changement. Les pasteurs, qui s'étaient d'abord réjouis de cet accueil, ne tardèrent pas à éprouver des craintes : dès la fin du règne de Henri II, il apparut que l'idée de réforme était fâcheusement associée, dans certaines régions, à des tendances révolutionnaires et se trouvait par là discréditée. Les « jacqueries » qui éclatèrent en Normandie et dans le Sud-Ouest, au cours des années 1558 et 1559, rendirent le péril manifeste aux yeux des ministres dirigeants. L'un d'eux communiquait à Calvin ses alarmes au sujet des troubles de Guienne : « Je redoute toujours les soudaines initiatives des Gascons ; si la sagesse des pasteurs n'y porte remède, ces gens-là, d'après ce que je sais, se disposent plutôt à la violence qu'à la patience. » Et quelques semaines après, il déplorait le tort que faisaient à l' « Évangile » les désordres produits par la misère en Normandie : « Nos ennemis ont osé persuader au Roi que les fidèles veulent ruiner toute autorité et mettre les biens en commun[1]. »

L'esprit révolutionnaire entraîna certains groupes, notamment dans l'Agenais et le Bazadais, à des manifestations de plus en plus graves jusqu'à la guerre civile. Le lieutenant Burie dénonçait au Roi l'audace des vilains : « Ils se vantent de ne paier plus les dixmes et droits de l'Esglise, et se vantent aussi publiquement qu'ils ne vous paieront plus de tailles, ne les debvoirs aux seigneurs. » On sait que ce mouvement aboutit, en 1561, à une véritable prise d'armes contre les seigneurs catholiques : un des notables de l'Agenais, le baron de Fumel, ancien ambassadeur à Constantinople, fut assiégé dans son châ-

1. Morel à Calvin, 1559, 24 avril, 17 mai, Paris (*Op. Calv.*, t. XVII, p. 505, 524). — P. Tiepolo au sénat de Venise, 1559, 22 septembre, Burgos (*Calendar... Venice, 1558-1580*, p. 126).

teau et égorgé par les paysans; une bande de deux mille « voleurs » attaqua le s^r de Lévignac; une autre força et pilla les châteaux de Lestelle et de Thouars; des gentilshommes, près de Villeneuve d'Agen, furent maltraités par leurs vassaux[1].

Les témoins catholiques accusèrent les pasteurs d'avoir fomenté ces crimes par leurs prédications. Pedro d'Albret écrivait à Philippe II, dès le mois de septembre 1560 : « On promet aux gens du peuple que bientôt ils seront délivrés des impôts et des redevances qu'ils paient aux seigneurs. » Fronton de Béraud, président au parlement de Bordeaux, constatait, à la même époque, l'influence détestable qu'exerçait l'enseignement nouveau sur « la plus grande partie du peuple, mesmes des rustiques et des gens de labeur ». Enfin Blaise de Monluc a inscrit, dans ses Commentaires, un témoignage tout à fait précis : il dit que les ministres détournaient leurs fidèles de payer les tailles au Roi et les redevances aux seigneurs, prêchaient l'égalité sociale et la théorie du peuple souverain, bref encourageaient toutes les passions démagogiques. « Et, de faict, quand les procureurs des gentilshommes demandoient les fieufz à leurs tenantiers, [ceux-ci] leur respondoient qu'ilz leur monstrassent en la Bible s'ils les devoient paier ou non, et que si leurs prédécesseurs avoient esté sotz et bestes, ilz n'en voulloient poinct estre. » Monluc a décrit, en outre, l'affolement des seigneurs catholiques, qui n'osaient même plus chasser sur leurs terres, « car ils veniont tuer les lévriers et les chiens au milieu de la campagne », et qui étaient contraints ou de pactiser avec les vilains ou de s'enfuir à Toulouse[2].

Les faits matériels, dont parlent les témoins catholiques, ne sont pas contestables. Mais il y a évidemment un préjugé dans les accusations que lancent ces témoins contre les ministres protestants. Quel pasteur Monluc, par exemple, a-t-il entendu prêcher l'égalité sociale, la souveraineté populaire, la suppression

1. Au sujet de ces faits, que relatent les mémoires, les chroniques et les histoires de l'époque, voir A. de Ruble, *Jeanne d'Albret et la guerre civile*, t. I, p. 141-146, et surtout P. Courteault, *Blaise de Monluc historien*, p. 408 et suiv.

2. P. d'Albret à Philippe II, 1560, 16 septembre, Nérac (Arch. de Simancas, E 886, n° 170; orig.). — Fronton de Béraud au cardinal de Lorraine, 1560, 4 décembre, Bordeaux (*Arch. histor. de la Gironde*, t. XIII, p. 143). — Burie au roi, 1561, 10 juin (*Ibid.*, t. X, p. 60). — Monluc, *Commentaires*, éd. de Ruble, t. II, p. 366. Cf. P. Courteault, *op. cit.*, p. 408-409.

des tailles et des redevances? Ces théories s'étaient répandues en Guienne bien avant que la Réforme y eût progressé : elles résultaient d'un esprit traditionnel d'indépendance et d'un mécontentement profond à l'égard du pouvoir royal; elles avaient inspiré la grande révolte de la gabelle en 1548, avec ses « communes » qui devaient renaître en 1561; elles expliquent les réjouissances et les chants d'allégresse par lesquels on célébra, dans cette région, la mort du roi Henri II. Ces théories politiques et sociales ne s'accordaient pas du tout avec l'enseignement des réformateurs. On peut supposer que certains prédicants, entraînés par le courant populaire, adressèrent à leurs auditeurs des discours de complaisance : de cela même, pourtant, il n'y a guère d'exemples précis. Par contre, on sait que des pasteurs, jusqu'au milieu des troubles, continuèrent à prêcher la doctrine de Calvin sur l'obéissance due à l'autorité et au Roi. D'autres pasteurs, en 1561, dans cette même Guienne, applaudirent au châtiment de la « canaille » turbulente. Enfin, lorsqu'après le colloque de Poissy, les chefs protestants, Bèze, Coligny et Condé lui-même, s'engagèrent vis-à-vis de la reine à faire respecter les édits par leurs coreligionnaires, ils déclinèrent toute responsabilité au sujet des troubles du Sud-Ouest et abandonnèrent les agitateurs locaux à la justice royale[1].

A vrai dire, ces agitateurs trouvèrent des cadres préparés et en quelque sorte un refuge dans l'organisation militaire et religieuse que s'étaient donnée les communautés protestantes du Midi : au sein des consistoires qui rendaient la justice, des colloques, des synodes, l'esprit du christianisme primitif se mêlait à des aspirations démocratiques et à des rancunes féodales. C'est ce mélange qui explique l'erreur où tombèrent les témoins catholiques. On mettait sur le même plan l'anecdote de l'avocat bordelais jugé au consistoire par son cordonnier, « qui l'avoit chaussé le matin », et la tragique histoire du baron de Fumel tombé sous les coups de ses vassaux : or, il n'y avait sans doute rien de commun entre ces deux faits, qui résultaient, le premier d'un retour aux coutumes de la primitive Église, l'autre d'un conflit entre seigneur et tenanciers.

1. L'église de Millau à Calvin, 1561, 5 avril, publ. dans le *B. S. H. P. F.*, 1865, p. 321. — Hardi à Calvin, 1561, 24 septembre, Agen (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 730). — Th. de Bèze à Calvin, 1561, 12 décembre, Saint-Germain (*Op. Calv.*, t. XIX, p. 157-159). — Remontrances du parlement de Bordeaux au roi, 1562, 7 mai (*Mém. de Condé*, t. III, p. 151). — *Hist. ecclés.*, t. I. p. 891.

La connexion qui fut dénoncée de bonne heure en Guienne entre le mouvement religieux et le mouvement social devait apparaître, dans plusieurs autres provinces, au cours de la guerre civile, avec des phénomènes caractéristiques comme le brûlement des chartriers et la destruction par les paysans des titres d'aveux et de fiefs. En Normandie, les tenanciers flambèrent les registres des abbayes en criant : « Voilà noz adveuz renduz[1] ! »

En dehors du Sud-Ouest, cette attitude ne dénotait chez les pauvres gens aucun dessein de révolution préméditée. Dans la plus grande partie du royaume, le peuple était ignorant, faible, désorienté, enclin à se mettre sous la protection des forts et à suivre ceux qui lui promettaient un peu de bonheur ou de justice. Nous avons déjà remarqué que, pour les fonctions d'anciens et de diacres, les communautés protestantes choisirent presque toujours les fidèles qui jouissaient de la meilleure position sociale, les nobles, les officiers, les robins, etc. Le cas de l'avocat bordelais jugé au consistoire par son cordonnier semble exceptionnel.

Les vilains attroupés pouvaient commettre des violences, mais ils étaient de bien chétifs soldats. Quoi de plus lamentable que la multitude rassemblée par La Renaudie et ses complices autour du château d'Amboise, en mars 1560 ! Les jeunes princes de la Cour sortirent au-devant de ces gens, les poursuivirent dans les bois, les prirent, les désarmèrent et les ramenèrent « comme moutons ». Le Roi leur parla d'une fenêtre « fort doucement », leur fit distribuer à chacun un écu et leur ordonna de s'en aller. Mais ils ne voulaient pas partir, et d'autres arrivaient toujours. On les chassa, puis on les frappa pour se débarrasser d'eux. « Il semble », écrivait un témoin, « que Dieu leur agite le sens, car ils se laissent prendre comme si c'estoient enfans. » Après que leurs chefs furent tombés ou pris, leur égarement devint complet : ils se suivaient « de fil en fil », ignorant la conduite de l'affaire, ne sachant où se diriger ni comment agir : c'était « un enchantement impossible à décrire ». François II et les Guise

1. R. N. Sauvage, *l'Abbaye de Troarn*, p. 49 et suiv. — Doc. publ. par Ch. de Beaurepaire, dans les *Mélanges de la Société d'histoire de Normandie*, 4e série (1898), p. 279-303. — Doc. publ. par M. Béziers, en appendice de l'*Histoire sommaire de Bayeux* (Caen, 1773, in-12). — R. N. Sauvage, *les Troubles de Lisieux en 1562* (*Études lexoviennes*, t. I, p. 61).

eux-mêmes furent émus d'une telle détresse et pardonnèrent à ces « simples », qui semblaient hallucinés[1].

En réalité, si l'on sort de la Guienne, du Languedoc et de la Normandie, il paraît difficile de se faire une idée générale et précise de l'attitude des populations rurales à l'égard de la Réforme. Même dans les plus humbles bourgades, les gens de métier et les petits marchands formaient presque toujours le noyau de la communauté protestante. Les paysans ne se convertirent réellement que là où ils avaient intérêt à le faire, là surtout où les seigneurs locaux mirent leur influence au service de la religion nouvelle, là enfin où le clergé catholique avait complètement déserté les paroisses. Il faut se garder de prendre pour des réformés tous les « rustiques » qui participèrent au pillage des abbayes et des châteaux pendant la guerre civile.

Il semble avéré du moins que les paysans aisés, les « laboureurs », dans les provinces que n'avait pas ruinées le fisc, en Picardie, en Ile-de-France, en Champagne, se montrèrent hostiles à la Réforme dès que celle-ci occasionna des troubles. On les vit, au cours des guerres, massacrer sans pitié les huguenots égarés ou fugitifs. Le « laboureur » était méfiant à l'égard des innovations : attaché à son champ qu'il s'efforçait d'agrandir ou de libérer, il se souciait peu de l'idéal chrétien ; les abus ecclésiastiques et les vices des clercs lui paraissaient inhérents à la nature humaine, sur laquelle il n'avait aucune illusion ; il abhorrait le désordre et l'insécurité.

XI. — Les « méchants hommes » et les troubles.

Quelque importantes qu'aient été les causes sociales, économiques ou fiscales des premiers troubles, on doit pourtant tenir compte des effets fâcheux que produisit par elle-même la diffusion des idées nouvelles dans le milieu populaire.

Les « simples » se joignaient aux communautés protestantes sous l'impulsion de la foi, de l'intérêt ou de la haine. La haine devait naturellement éclater à la première occasion. Quand l'intérêt dirigeait la conduite des petites gens, c'était un intérêt matériel, et il en résultait un appétit violent. Et même la foi la plus pure n'allait pas sans excès : le sentiment du pauvre, de

1. Lettres de Chantonay (mars 1560), publ. par C. Paillard, dans la *Rev. histor.*, t. XIV, p. 315-333.

l'ignorant devient toujours agressif dans la mesure où il est sincère, car l'homme du peuple ne peut supporter la vue des choses ou des personnes qui contrarient ses préjugés. La tolérance provient du scepticisme, lequel n'avait pas pénétré, on l'imagine, dans les classes populaires au XVIe siècle.

Ces remarques s'appliquent aux deux partis. « Du côté catholique », disait L'Hospital, « une espèce s'en est mêlée, crocheteurs et menu peuple, qui se débauchent en fêtes et ne demandent qu'à remuer, piller, saccager. » Mais, en principe, c'était la Réforme qui avait commencé l'attaque. L'enseignement des ministres s'efforçait sans doute d'arrêter ou de modérer l'ardeur des fidèles ; n'empêche qu'il dénonçait des institutions auxquelles chacun se heurtait constamment, des abus visibles et immédiats, des personnes qu'on rencontrait tous les jours, une « idolâtrie » sans cesse présente et qui par sa présence même irritait ses contempteurs. Il était fatal qu'une telle prédication, adressée au peuple, engendrât des actes de violence. Dans certains pays ou certaines villes, la foule n'attendait qu'un prétexte pour « tumultuer ». Bouillé, lieutenant du duc d'Etampes au gouvernement de Bretagne, écrivait en 1560, à propos de Saint-Malo : « Je crains merveilleusement ung grand nombre de pauvres gens qui sont là-dedans, qui sont tous estrangers et ne vivent d'autre chose que de porter et remuer la marchandise, avecques autres qui sont de cette bonne loi [réformée] : tout cela ensemble, il n'y en sçauroit si peu entrer d'autres qu'il ne fust bien aisé à les persuader à ung pillage[1] ».

Outre l'excitation que provoquait en des natures incultes une doctrine d'opposition très nette et de réaction très hardie contre des usages séculaires, la Réforme, par le fait même qu'elle attaquait la puissance la plus riche, l'Église, et se proposait de la renverser, devait attirer à sa suite un certain nombre de gens malhonnêtes, qui espéraient profiter de l'aventure. Les huguenots sincères furent des premiers à s'en plaindre. Dans une « complainte » au Roi, en 1561, ils dénonçaient franchement le mal : « Ne voulons nier que se trouvent de meschans hommes parmi nous... De nostre endroict, nous y faisons ce qu'il nous est loisible, car nous les reprenons, et quand ils ne se veulent

1. Harangue de L'Hospital au Parlement, 1561, 18 juin (Arch. nat., X1a 1597, fol. 301). — Bouillé au duc d'Étampes, 1560, 11 avril, publ. par D. Morice, *Preuves à l'histoire de Bretagne*, t. III, p. 1233.

amender, nous les chassons de nos compagnies. » On pourrait citer d'autres aveux. Il est également incontestable que les consistoires et les synodes punirent les malfaiteurs ou les exaltés. Le synode de Castres, en 1562, ordonna des mesures précises : « Pour remédier à tant de scandales qui se commettent par plusieurs qui se sont introduitz aux églises, doresnavant aulcun ne sera reçeu en l'Eglise qu'il ne soit nommé par quelqu'un d'icelle et qu'il ne soict catéchisé, ayant tesmoigné qu'ils ont bon vouloir de servir à Dieu ; et là où il y aura mespris évident de Dieu et de sa parole, seront rejetez de l'Eglise[1]. »

Mais en pratique cette « épuration » était fort difficile. Il fallait tenir compte du degré de sincérité des personnes qu'on estimait dangereuses. Toute punition ou exclusion pouvait diviser l'église locale en groupes hostiles, susciter contre elle des haines perfides, et, dans un temps où les protestants avaient besoin de concours divers, refroidir les parents ou les amis du coupable. Clairsemées, en butte à des menaces très graves, les communautés n'avaient guère le loisir d'éprouver trop minutieusement leurs membres. Aussi n'organisa-t-on de répression sérieuse contre les « meschans hommes » que là où les protestants, à cause de leur nombre ou par l'effet d'une administration plus douce, jouissaient d'une relative sécurité. Les coups précurseurs de la guerre civile arrêtèrent net l'effort d'élimination par lequel les églises commençaient à rejeter certains éléments, et, devant le danger, tous les huguenots se déclarèrent solidaires. On doit observer, d'ailleurs, que les ministres calvinistes, suivant l'exemple des docteurs catholiques, se montrèrent en général plus empressés à sévir contre les fautes de doctrine que contre les écarts de conduite.

La signification des premiers troubles paraît obscure, à cause surtout du caractère disparate des foules protestantes. Il y eut, dans les cadres récents de la Réforme organisée, des luttes intestines, des tiraillements, des oppositions de tendances, une pénible recherche de l'équilibre, constamment gênée par la persécution et qu'interrompirent les événements de 1562. L'orage

1. Complainte des églises réformées au roi, 1561 (*Mém. de Condé*, t. II, p. 309). — Délib. du consistoire de Nîmes, 1561, 17 décembre, cit. par Haag, *France protestante*, 2e éd., t. II, p. 359. — Daval, *Hist. de la Réformation à Dieppe*, éd. Lesens, t. I, p. 22. — Délib. du synode de Castres, 1562, janvier, publ. par D. Benoit, *les Origines de la Réforme à Montauban*, p. 212-213.

vint avant que l'arbre fût émondé. C'est pourquoi il semble, à première vue, que l'unité du parti protestant était alors fondée, non sur des aspirations positives et cohérentes, mais sur la commune aversion de ses membres pour certaines choses établies.

Ces remarques faites, on aperçoit sans peine l'enchaînement des actes de violence commis par les huguenots avant la guerre civile, tant à l'égard des choses que des personnes, « sous couleur de religion ». On cite d'abord de nombreux attentats contre les images saintes et les instruments de « l'idolâtrie ». Des individus fanatiques, agissant isolément ou par petits groupes, presque toujours à la dérobée, la nuit, abattaient les croix, les statues de la Vierge et des saints ès places publiques ou aux carrefours des chemins, pénétraient dans les églises avec effraction, brisaient ou emportaient les objets du culte, etc.; quelques-uns commettaient de graves sacrilèges. Ce sont là des manifestations classiques du fanatisme populaire. A l'égard des personnes ecclésiastiques, on note surtout des « insolences », des moqueries, etc. Dans le Midi, en particulier, après le colloque de Poissy, les prélats et les clercs ne pouvaient traverser les plus humbles villages sans recevoir des injures ou des quolibets. L'évêque de Châlons, d'ailleurs débonnaire, étant venu haranguer les huguenots de Vassy, ceux-ci le huèrent : Au loup! Au renard! A l'âne! A l'école! Le légat du pape lui-même, arrivant à la Cour, en 1561, fut accueilli par des sottises de ce genre. Au même ordre de faits appartiennent les attentats contre les couvents de femmes et les rapts de nonnains : telle l'aventure de six jeunes religieuses de la Madeleine d'Orléans, qui fit un bruit considérable, en janvier 1560. Tous ces actes, du point de vue moral, n'engageaient que la responsabilité de leurs auteurs : on a vu que l'enseignement autorisé des réformateurs les blâmait et ordonnait de les punir. Cependant, à la veille de la guerre civile, les ministres, cédant peu à peu à la poussée d'un fanatisme collectif dont ils n'étaient plus maîtres ou dont ils se félicitaient, montrèrent quelque complaisance : certains déclarèrent qu'ils avaient « trop souffert de ceste idolastrie » et consentirent « que tout fût abattu[1] ». Alors commencèrent les dévastations systématiques.

1. Paroles du ministre Cousin, à Caen, cit. par Bourgueville, *Antiquitez de Caen*, p. 251-253.

En dehors des attentats individuels qu'engendre toute propagande religieuse ou antireligieuse, à mesure qu'elle se répand dans le peuple, on vit d'autres manifestations apparaître de plus en plus fréquentes, à partir de 1560, où était engagée la responsabilité d'églises tout entières, sous des formes, du reste, très variées. A l'origine, ces manifestations ne résultaient point d'un fanatisme en quelque sorte spontané, mais de la colère qui poussait les protestants à se défendre ou à exercer des représailles violentes contre leurs persécuteurs. Tantôt on délivrait par la force des coreligionnaires prisonniers; tantôt on attaquait les juges, tel le président Minard qui fut assassiné en décembre 1559. Il arriva que des individus frappèrent des prêtres qui officiaient. D'autres fois, les fidèles, surpris au prêche, engagèrent de véritables batailles avec leurs adversaires. De telles rencontres n'allaient pas sans effusion de sang; elles faisaient naître des haines inexpiables; et surtout elles fortifiaient la tendance des communautés vers une action militante. Dès le printemps de 1561, on sentait approcher l'heure d'une lutte abominable. Les réformateurs hésitaient entre la joie que leur causait le succès étonnant de leur propagande et l'angoisse qu'ils éprouvaient devant le flot tumultueux des nouveaux fidèles[1].

Pendant les mois qui précédèrent la guerre civile, les protestants, suivant une inclination naturelle, prirent goût à se montrer, à déployer leurs forces, à braver leurs adversaires et même à les menacer. Déjà ce penchant, on le sait, avait entraîné de nombreuses communautés à célébrer prématurément le culte en public, malgré les remontrances sévères que leur adressait Calvin. Une telle attitude devait exaspérer les fanatiques du parti contraire. Deux camps se formèrent jusque dans les plus petites villes : tout ce qui réjouissait les uns était pour les autres motif de colère; les événements, à chaque instant, enflammaient les passions. La nouvelle du massacre de Vassy provoqua la rupture définitive.

Lucien Romier.

1. Th. de Bèze à Bullinger, 1561, 24 mai, Genève (*Op. Calv.*, t. XVIII, p. 464).

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UN PROBLÈME ETHNOGRAPHIQUE

LA SLAVISATION DE LA DALMATIE

La question de Dalmatie, qui met aux prises aujourd'hui des ambitions entre lesquelles un Français a peine à choisir, ne date pas de la guerre présente; il y a longtemps que des érudits de toute nationalité s'efforcent de débrouiller le chaos d'influences et de populations qui fait qu'aujourd'hui encore des publicistes italiens ou slaves proclament ce pays, les uns slave, les autres latin. De ces polémiques nous n'avons pas à nous occuper; nous ne voulons que suivre, d'époque en époque, jusqu'au seuil des temps modernes, le progrès ou le recul des deux éléments que l'histoire a juxtaposés en Dalmatie.

La slavisation de l'ancienne Illyrie a commencé — comme auparavant sa romanisation — par la violence; vers la fin du VIe siècle, les Slaves ont envahi le pays, pris la plupart de ses villes, détruit ou dispersé ses habitants. Les écrivains italiens citent avec émotion telle lettre contemporaine du pape Grégoire Ier, telle inscription, dans l'île de Brazza, des « rescapés » de Salone, et l'impression qu'elles laissent est, en effet, celle d'un immense désastre[1]. Mais les Slaves en sont-ils les seuls ou les premiers responsables? Sans croire à « l'âme de colombe » dont les dotaient les slavophiles d'autrefois, on doit constater qu'ils ont paru en Dalmatie après les Goths, les Huns et les Avares, et qu'ils ont été leurs adversaires aussi souvent que leurs auxiliaires. Constantin Porphyrogénète affirme même que Croates et Serbes ne seraient venus dans l'empire byzantin que sur l'appel des Byzantins eux-mêmes, et c'est là une pure légende, mais elle semble bien être née d'autres alliances conclues plus tard, notam-

1. Tamaro, *Italiani e Slavi nell Adriatico*, Rome, 1915, p. 81-82. Nous citerons souvent cet intéressant ouvrage, et pour son interprétation des faits, que nous combattrons quelquefois, et pour les faits qu'il rapporte d'après des documents qui ne se trouvent pas à Paris.

ment contre les Bulgares[1]. De très bonne heure, les destructeurs, ou supposés tels, de la latinité dalmate, sont devenus les défenseurs de ses débris, comme ils le seront encore au temps des Turcs.

Ces débris, ce sont des villes de la côte que les chroniques assurent avoir été fondées par les fugitifs de l'intérieur; Spalato l'aurait été par ceux de Salone, Raguse par ceux d'Épidaure[2]. Peu nombreuses — les Byzantins n'en comptent que sept — elles constituent d'autant moins une « zone latine » qu'elles sont séparées les unes des autres par des établissements slaves de la côte, Belgrade, Nona, Sebenico[3], et aussi des îles; en l'an 1000, quand le doge Orseolo aborde dans celle d'Ossero, il voit accourir, de leurs châteaux du voisinage, des Croates et des Latins[4]. Dès ce temps, il y a, sinon mélange, du moins intime juxtaposition des deux races, et sur le littoral, et dans l'arrière-pays, où de nombreux textes montrent de hauts plateaux peuplés de Roumains, ou, comme dit le moyen âge, de *Valaques noirs* (*Mauro-Vlakhi*, Morlaques) descendants des Illyriens jadis latinisés, qui parlent encore latin, mais un latin déjà mêlé de slave[5].

Sur la côte, la latinité est plus pure. Échappées à l'autorité des chefs germains, les villes dalmates auraient gardé, mieux que l'Italie elle-même, la langue, les lois et les mœurs de la Rome d'autrefois, et les Italiens admirent fort cette *sovrumana vitalità*[6]. Nous l'admirons aussi, mais en remarquant que l'influence des Byzantins, longtemps maîtres de la côte dalmate, a dû être aussi corruptrice que celle des Germains, et que de bonne heure des Slaves ont pénétré dans les villes latines; dès le xe et le xie siècle, les actes écrits en mentionnent, et le pape Alexandre III assurera bientôt, en 1176, qu'à Zara[7] les prêtres et le peuple chantent l'office en slave. Lourde erreur, s'écrient les partisans du latinisme continu; le pape a pris du latin corrompu pour du slave et des pèlerins venus de la campagne pour des Zaratins[8]! Il se peut, mais rien ne le garantit.

1. Cf. Rambaud, *l'Empire grec au Xe siècle*, Paris, 1870, p. 470 et suiv.

2. Toutes ces villes ont deux noms, l'un roman, l'autre slave (Spalato-Split, Raguse-Doubrovnik). Nous emploierons toujours le premier, plus connu chez nous, mais en rappelant l'autre, qui, souvent, reproduit plus exactement la forme primitive, — par exemple Tragurium, ital. Trau, slave Trogir.

3. Slave Šibenik.

4. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 85.

5. Chronique du prêtre de Dioclée, citée par Tamaro, p. 353. — St. Novaković, *Selo (le Village)*, dans la collection du *Glas* de Belgrade, p. 20 et suiv.

6. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 104, 117, 246, 169, etc.

7. Slave Zadar.

8. Bartoli, Publications de l'Académie des sciences de Vienne, section linguistique, *Das Dalmatische*, Vienne, 1906, t. I, p. 191.

Quoi qu'il en soit, Romans ou Slaves étaient souvent en lutte, et l'on en conclut parfois à une haine de races semblable à celle d'à présent[1]. Pourtant, nous ne voyons jamais un bloc roman se former contre un bloc slave; les Romans des villes ignorent ou méprisent les Valaques de l'intérieur, se battent souvent entre eux, plus souvent encore avec les Latins du dehors, par exemple, avec les Vénitiens, et parfois de concert avec les Slaves[2]. Il semble qu'en Dalmatie comme en Écosse, où il y a aussi deux races, les luttes ne soient qu'entre *highlanders* et *lowlanders*, les premiers, misérables, convoitant les richesses des seconds. Ce que les chroniqueurs spalatins des XIIe et XIIIe siècles, Thomas de Spalato et Michel Magio, reprochent le plus à leurs voisins slaves, c'est de piller les biens « hors murs » des églises — Thomas de Spalato est archidiacre — et de prétendre parfois au gouvernement de la cité[3]. Que celle-ci résiste pour ne pas subir le joug d'une autre race n'est pas impossible; il semble pourtant qu'il s'agisse avant tout, pour les Spalatins, de conserver leur liberté municipale. Les féodaux croates qui la menacent sont d'ailleurs, souvent, fils de patriciennes des villes, et c'est peut-être en Latins, plus qu'en Slaves, qu'ils veulent y rentrer.

A ces rapprochements, même à ces luttes, l'influence latine gagne beaucoup, et d'abord celle de l'Église. Dès le Xe siècle, un synode que dominent des prélats latins condamne la liturgie slave des disciples des saints Cyrille et Méthode; puis la curie romaine soumet les évêchés slaves aux archevêchés latins, Nona, par exemple, à Spalato, et dès lors les décisions se succèdent contre les prêtres slaves qui n'apprennent pas le latin[4]. La fréquence même de ces décisions doit faire croire qu'on en tient peu de compte; elles auront pourtant des suites. D'abord, la liturgie latine isole la Dalmatie des pays slaves où triomphe la liturgie cyrillique; ensuite, dans cet enclos, elles ressuscitent le prestige de la Rome antique; le slave passe dialecte vulgaire, comme jadis l'illyrien, dont il risque de partager le sort. Il est certain, d'ailleurs, que les vainqueurs n'ont pas vu si loin. Dans ce débat, la théologie était en cause[5], et sans doute aussi les intérêts temporels des métropoles de la côte, mais non la langue;

1. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 149, 107, etc.

2. Cf. Klaić, *Povjest Hrvata* (1899, Zagreb), t. I, *passim*. Dans les guerres interminables qu'il raconte, la notion de race ne joue plus aucun rôle, dès que la période des grandes invasions est passée.

3. Cf. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 111, 112, 133.

4. *Ibid.*, p. 106, 107, 110.

5. Voir Louis Leger, *Cyrille et Methode*, p. 120

les prélats qui formaient les synodes ne pensaient pas plus à l'extinction du slave que les rois croates qui les présidaient.

L'autorité sur les églises entraîne l'influence sur les villes, et de bonne heure la latinité fait des progrès dans les villes croates. A Belgrade, en 1076, un pacte entre citoyens ne révèle — sauf un — que des noms romans; il se peut, d'ailleurs, que les gens qui les prennent dans un acte écrit en aient d'autres pour la vie courante, à l'instar de ces rois croates qui s'appellent Zvonimir ou Démétrius, Michel ou Miroslav, selon le cas [1]. Un peu plus tard, nous assistons, à Belgrade, à des jugements rendus *erga romanam legem* [2]; puis, en 1167, Sebenico adopte le statut de Zara, qui est latin, non sans traces de slavisme. C'est à peu près le même phénomène que dans les villes de Bohême ou de Pologne où le germanisme et le statut de Magdebourg s'appuient l'un sur l'autre.

Mais rien n'assure que le romanisme ait autant de succès sur les plateaux qui font les neuf dixièmes du pays. Le prêtre de village y sait peut-être du latin, mais il n'en use qu'à l'office; le seigneur, même bilingue, parle slave aux hommes de ses clans, et même à ses bergers valaques. Loin que le romanisme remonte dans l'intérieur, c'est le slavisme qui descend vers la côte. Les seigneurs croates interviennent dans les villes romanes; derrière eux, des rois serbes ou bosniaques revendiquent la suzeraineté : Douchan de Raguse, Tvertko de Spalato. Plus dangereux sont les rois de Hongrie, devenus rois de Croatie depuis 1100, et surtout ceux, aux XIIIe et XIVe siècles, de la dynastie angevine; tout italianisés qu'ils soient par leur passage à Naples, ils ont toujours la tradition centralisatrice des Français, et l'on assure que Louis le Grand (1342-1382) aurait voulu — comme Napoléon, son successeur dans les Provinces Illyriennes — y supprimer les distinctions de races [3]. En tout cas, ils ont des garnisons dans les villes de la côte et, dès lors, leurs sujets y entrent librement; or, dans le voisinage, ils sont tous Slaves. Par contre, là où Venise domine, on leur ferme les portes; en 1247, à Zara, est défendu tout mariage qui introduirait un Slave dans la cité [4].

Mais les édits de ce genre ne prévalent jamais contre la pression des faits. Les Romans vivent dans des gîtes qu'on n'imagine qu'en voyant le vieux Spalato logé tout entier dans le palais de Dioclétien. Dans ces gîtes on meurt beaucoup, en tout temps, et les rapports commerciaux avec l'Orient y ramènent périodiquement la peste qui

1. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 118.
2. *Ibid.*, p. 119 et suiv.
3. Lucius, *De regno Dalmatiae et Croatiae.*
4. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 117. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 189.

fauche, et le petit peuple, et *la flor di boni homeni*[1], c'est-à-dire des vieilles familles; il faut des immigrés pour les remplacer. Aussi, tandis que les actes écrits, au XIe siècle, ne révélaient que 10 % de Slaves à Spalato et à Zara, il y en a 20 % au XIIe[2], plus encore au XIIIe et au XIVe siècle, en dépit de l'expulsion des *patarini* venus de Bosnie, et les Italiens doivent confesser qu'au XVe siècle, quand les Vénitiens s'établissent dans les villes dalmates, ils y ont trouvé « une population beaucoup plus mêlée que jadis[3] ».

C'est là, ajoutent-ils, « un fait purement démographique », c'est-à-dire, sans doute, incapable d'altérer le caractère des villes. En fait, dès le début du XVe siècle, les Slaves s'agitent à Trau, à Sebenico, ailleurs encore, pour introduire leur langue dans la vie officielle de la cité, jusqu'alors toute latine ou romane; ce point obtenu, le romanisme dalmate aurait couru grand péril d'être submergé à bref délai. Selon M. Tamaro, la tâche providentielle de Venise a été de réagir contre cette insidieuse slavisation[4] qui, sans violence, s'emparait des citadelles du romanisme, simplement en vertu de cette loi que partout, tôt ou tard, la plèbe des campagnes remplace les bourgeoisies épuisées.

En 1409, Venise a acheté à Ladislas de Hongrie ses droits sur plusieurs villes dalmates; puis, peu à peu, elle étend son autorité tout le long de la côte. Ses fonctionnaires, ses soldats, ses *mercanti* affluent dans les villes, tous propageant leur langue. L'italianisme bénéficie, en outre, du prestige de l'Italie aux yeux des gens jusqu'alors à peu près écartés de son mouvement de richesse et d'art, du prestige enfin des souvenirs réveillés par la Renaissance. « On nous appelle Latins, va s'écrier l'humaniste ragusain Cerva, non parce que nous sommes catholiques, mais parce que nous descendons des maîtres du monde! » Il semble qu'exalté par toute l'éducation de la classe dirigeante, cet orgueil aille jouer, au seuil des temps modernes, le même rôle que la querelle des liturgies à celui du moyen âge, et qu'il assure, au moins dans les villes, le triomphe du latinisme.

Dans les campagnes, cependant, les Turcs, déjà maîtres de l'intérieur de la péninsule, recommencent la dévastation du VIe siècle. Les villes et les villages disparaissent; un rapport du provéditeur Moro,

1. Témoignage d'un Barbarigo en 1355.
2. Bartoli, *ouvr. cité*, p. 204 et suiv. Jireček, *Die Romanen in den Städten Dalmatiens während des Mittelalters*, p. 153.
3. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 148, 149.
4. *Ibid.*, p. 141, 142.

en 1526, estime que sur 60,000 *contadini* du pays vénitien, il n'en reste que 5,000[1]. Or, c'est l'élément slave qui pâtit le plus; aidés par les galères et les soldats de Venise, les gens de la côte restent à peu près indemnes ; ils ne peuvent pas ne pas en garder de gratitude à leur protectrice. Sans peut-être croire à l'*infinita generosita* que vantent les apologistes de la République[2], ils voient Venise dans une auréole de puissance et de gloire, et, plus que l'autorité des provéditeurs, plus que l'éclat du *cinquecento*, plus que les leçons de l'humanisme, la force partout respectée de Saint-Marc doit pousser les protégés à se rapprocher, par les mœurs et la langue, de leurs protecteurs.

Pourtant, il apparaît bien que l'évolution des masses continue dans le même sens qu'avant les Vénitiens et les Turcs. Si les *contadini* d'autrefois ont disparu, d'autres Slaves cultivent leurs champs, des *Kmètes*, serfs bosniaques venus à la suite de leurs *begs* musulmans. Sur les sommets arides, des Morlaques errent toujours avec leurs troupeaux, mais, bien qu'ils n'aient pas oublié leur origine, ces « Nigri Latini » de jadis ne parlent plus guère que le slave[3]. Le fonds slave absorbe de même les Candiotes et les Albanais que Venise a établis çà et là[4]. Dans les villes, si les proportions changent, c'est encore au profit des Slaves. Ils s'y multiplient, en effet, après l'arrivée des paysans chassés par les Turcs et qu'il a bien fallu accueillir — par générosité, croyons-le, mais aussi parce qu'ils fournissent un appoint à la défense. A Spalato, vers 1527, on trouve, dans les actes publics, 328 noms slaves pour une vingtaine de noms italiens; à Zara, les recensements de 1527 et de 1608 ne mentionnent de non-slaves que des fonctionnaires et leurs femmes; encore leurs noms sont-ils coiffés de terminaisons slaves auxquelles, parfois, s'en superposent encore d'italiennes[5]. Cependant, les voyageurs entendent partout la langue slave. Négligeons le métropolite russe Isidore, qui a traversé la Dalmatie en 1439; son témoignage très catégorique peut, à la rigueur, ne s'appliquer qu'aux campagnes[6]. Mais les Italiens Grainbellari et Ramberti sont d'accord, au XVIe siècle, pour dire que, dans les villes, tous les hommes parlent

1. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 89, 91.
2. *Ibid.*, p. 188, 192.
3. Cf. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 194-195. Domenico Negri (1557), cité par Tamaro (p. 177), leur fait parler un latin corrompu. A la page 354, Tamaro les reconnaît slavisés, quant à la langue, dès le XVIe siècle.
4. *Ibid.*, p. 335, 339.
5. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 205 et suiv.
6. Pervolf, *Slaviane i ikh vzaimnia otnochénia (les Slaves et leurs rapports réciproques)*, Varsovie, 1890, t. III, p. 266.

slave. Le provéditeur Giustiniani le répète en 1553 et ajoute qu'en général ils vivent à la slave et qu'à la maison ils ne se servent jamais de l'italien *per rispetto delle donne;* il note même qu'à Spalato, ce slave est plus pur et plus doux qu'ailleurs, comme le toscan en Italie[1].

La conclusion naturelle de tout cela, c'est, semble-t-il, que là où il n'est pas uniquement slave, le pays est bilingue, avec cet avantage pour le slave qu'il est la langue des femmes et, par conséquent, de la vie familiale, l'italien n'étant celle que du « Forum ». Les Italiens d'à présent le contestent; pour M. Tamaro, Giustiniani a pris pour du slave tout ce qui n'était pas de la place Saint-Marc, et d'abord le vieux roman des villes dalmates[2]. Cette erreur, ajoute-t-il, les Italiens l'ont faite jusqu'au XVIIIe siècle; *schiavo*, pour eux, c'était tout ce qui venait de la *Schiavonia* vénitienne. Le mot n'était pas ethnographique; il était géographique[3].

Il est certain, en effet, que jadis on employait de façon très arbitraire des mots qu'aujourd'hui nous prenons à la lettre. De même qu'on appelait Bulgarie des pays serbes, de même *Schiavonia* peut recouvrir une Slavie de mauvais aloi. Pourtant, on a peine à comprendre pourquoi les Italiens, qui disposaient de *Dalmazia*, lui auraient substitué *Schiavonia*, si ce changement de mot n'avait correspondu à quelque changement de fait. On comprend encore moins comment les Dalmates, qui renseignaient Giustiniani, auraient pris du roman pour du slave, alors qu'ils connaissaient fort bien le slave authentique des campagnes. Voilà Zara, où justement Giustiniani oppose le slave au « franc »; les édits y sont proclamés *more solito, in lingua latina et in lingua slava* devant les citadins et les campagnards (*villici*)[4]; comment croire qu'à ces campagnards on s'adressât en roman? Et comment, si la Dalmatie n'avait pas été slave, Giovanni Doglioni, dans son *Amfiteatro d'Europa*, aurait-il assimilé cette « Schiavonia » vénitienne aux autres « slavonies », Carniole, Bosnie, Serbie, etc.[5]? Comment, dans ses *Relazione universali*, Giovanni Botero aurait-il spécifié que la langue slave allait de l'Adriatique au pôle[6]? Comment admettre que tant de gens dont

1. Y. T., *le Problème italo-slave*, p. 50 et suiv.

2. M. Tamaro veut bien me dire qu'il admet que Giustiniani n'a commis cette erreur que pour certains points, l'île de Veglia par exemple.

3. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 169 et suiv.

4. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 203.

5. *Géographie de l'Europe au début du XVIIe siècle*, Venise, 1623.

6. Sur ces témoignages, et beaucoup d'autres, voir Y. T., *le Problème italo-slave*, p. 46 et suiv. Nous n'avons pu trouver à Paris aucune indication sur Botero.

la tâche, du crieur public au géographe, était d'informer autrui, auraient pu se méprendre à ce point sur les mots et les choses?

Mais, dit M. Tamaro, le roman n'avait pu disparaître tout d'un coup; il faut le retrouver quelque part. Il existe encore, en effet, mais perdu dans le *sabir* né du mélange des races et formé de slavismes, de romanismes et d'italianismes entassés souvent sur un seul et même objet. De ce jargon, l'élément slave, déjà dominant au XVIe siècle — puisqu'il donne son nom à l'ensemble — élimine les autres aux XVIIe et XVIIIe siècles, à mesure que de nouveaux habitants passent des campagnes dans les villes. Or, cette immigration croît elle-même dans une proportion que l'on imagine si l'on réfléchit que la seule paix de Karlovits, en 1697, a presque doublé le nombre des Slaves de la Dalmatie vénitienne.

Il faut convenir, d'ailleurs, que de tels processus sont toujours obscurs. Comment, de Gaulois, sommes-nous devenus Latins? Nous ne le savons pas encore. M. Ferdinand Brunot suppose que, lors des invasions germaines, les Celtes des campagnes, réfugiés en des villes déjà latinisées, s'y sont latinisés à leur tour[1]. Pourquoi les Dalmates de la campagne n'en ont-ils pas fait autant? Pourquoi, au contraire, ont-ils slavisé les citadins? Est-ce parce que ceux-ci l'étaient déjà plus qu'à moitié? Peut-être le problème deviendra-t-il plus clair, si nous le reprenons, avec des données plus précises, à Raguse.

Seul État de la péninsule resté indépendant jusqu'aux temps modernes — à part cinquante ans de domination vénitienne — Raguse s'est développée avec plus de suite et d'originalité que les autres villes dalmates. Longtemps elle est restée fort éloignée de l'Italie; le notaire Jean de Ravenne se plaint, vers 1384, de ses mœurs et de sa langue également barbares et en cite les mots *pen* et *tata* qui signifient pain et père[2]. Or, si l'un est roman, l'autre est slave, comme le sont déjà beaucoup de Ragusains. De 1200 à 1300, sur 211 noms de femmes cités dans les actes, il y en a 129 de slaves; encore faut-il noter que beaucoup de personnes ont deux noms qui se traduisent — *Blanca* et *Biela*, par exemple[3] — et que dans un acte en latin, le nom roman vient d'abord sous la plume du scribe. Comment ces Slaves sont-ils entrés dans la cité, on ne le sait guère; quelques-uns, nobles d'Herzégovine ou de Bosnie, l'ont fait,

1. F. Brunot, *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, publiée sous la direction de Petit de Julleville, t. I, p. XLI, XLII.

2. Travaux de l'Université de Zagreb, t. LXXIV, p. 167. — Cf. Louis de Voïnovitch, *les Angevins à Raguse* (*Revue des questions historiques*, 1913, t. I, p. 361).

3. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 189. — Tamaro, *ouvr. cité*, p. 126 et suiv.

sans doute, par la grande porte, mais la plupart par la petite, comme *famuli*, serviteurs ou même esclaves[1].

Dans cette masse romano-slave, l'italien gagne du terrain, aux XIVe et XVe siècles, grâce aux rapports commerciaux, politiques, voire littéraires. La République fait venir de Lucques, de Ravenne, de Bologne des « maîtres ès arts » qui enseignent le latin et propagent leur propre langue. Dégrossis à leur école, des fils de patriciens vont finir leurs études dans des universités italiennes, et quand ils en reviennent, ils trouvent que, lui-même, le petit peuple de leur ville entend l'italien; les matelots étrangers le lui ont appris. Mais il sait aussi le slave, et le haut commerce et le patriciat commencent, eux aussi, à le savoir, et non pas seulement parce qu'il y a déjà, à Raguse, de nombreux habitants de race slave, mais aussi en raison des relations d'affaires avec toute la péninsule balkanique, et surtout des rapports politiques avec la Serbie; l'empereur Douchan a de nombreux Ragusains à sa cour, et c'est à Raguse qu'il envoie sa jeune noblesse se former aux manières d'Occident. Des textes montrent qu'à Raguse, dès ce temps, il y a des professeurs de *litteræ slavicæ*[2], et ce mot, qui semble bien viser l'écriture cyrillique, implique que la langue familière et courante n'a pas besoin de maîtres. Bref, en plus de sa langue officielle, le latin, Raguse a trois langues parlées, et devant les deux intruses, le vieux ragusain recule si vite que bientôt des patriotes songent à lui assurer la protection des lois[3].

En 1472, proposition est faite au conseil des *Rogati* d'interdire, dans ses débats, l'emploi de toute langue autre que celle des ancêtres, et c'est le slave, semble-t-il, qui est le plus visé. Ses défenseurs allèguent bien que la République s'est agrandie, sur la côte, de cantons purement slaves; que leur langue est celle, non seulement du commerce avec l'arrière-pays, mais encore, à Raguse même, de beaucoup de marchands et de la plupart des femmes; que l'on a dû créer une chancellerie spéciale et même des cours d'écriture slave; rien n'y fait. L'exclusion du slave est votée par une majorité de « vieux Ragusains » et d'italianisants; après quoi, par un juste retour, une majorité de slavisants et de vieux Ragusains condamne l'italien[4]. La victoire de la langue locale paraît complète en 1482, quand un dernier vote rogne les crédits de la chancellerie

1. Cf. Yagić, *Archiv für slavische Philologie*, t. IV, p. 217.
2. Yagić, *Ibid.*, t. XVI, p. 339.
3. Cf. Jireček, *Archiv für slavische Philologie*, 1903, p. 502; 1904, p. 175 et suiv. — De même, Yagić, *Rad...*, t. XI, p. 206. — Pypine et Spassovitch, trad. Denis, p. 253 et suiv.
4. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 222 et suiv.

slave, parce que désormais le latin devra être employé même avec les États balkaniques. Et tout cela n'empêche pas le voyageur Arnold von Harff de constater, en 1496, qu'à Raguse la langue de tout le monde, c'est le slave[1].

On a dit de lui, comme de Giustiniani, qu'il avait confondu slave et roman; ce qu'il en faut penser, l'humaniste ragusain Aloysius de Cerva nous l'apprend. Issu d'une vieille famille, grand voyageur, étudiant en Sorbonne vers 1480 et fort raillé, à son retour, pour son costume à la mode parisienne, il a le culte de sa petite patrie, mais le combine avec un romanisme qui va jusqu'à lui faire dériver de la *gens Sergia* ses voisins les Sorgo. Traditionnaliste, il déplore la décadence du vieux ragusain qu'on employait encore partout dans son enfance; il s'en consolerait pourtant si sa perte laissait le champ libre au latin ou à l'italien! mais, hélas, l'*immanis Scythia* a dévoré l'antique Illyrie; aujourd'hui, dans cette Raguse jadis aussi romaine que le Capitole, la *vera propago Quiritum* se laisse ronger par « la rouille scythique »; elle parle slave[2]! Et cette constatation lève tous les doutes; humaniste et patriote, Cerva ne prendrait pas pour du « scythe » le roman de ses ancêtres.

Au surplus, tous les témoignages confirment le sien. Les comédies de Darsa[3], au siècle suivant, nous montrent une Raguse où l'on parle italien à des gens en place ou aux juifs, mais slave à toute autre personne; une certaine Militsa, qui se fait, pour plus d'élégance, appeler Petronella, sait les deux langues, mais qu'elle se fâche, son cri du cœur est en slave[4]. Encore son bilinguisme est-il exceptionnel pour une femme; un contemporain — ou peu s'en faut — nous avertit que les Ragusaines, bien que fort dévotes, ne vont pas au sermon quand il est fait en italien[5].

Selon la remarque d'un autre Italien, cette Raguse est déconcertante. Que le Vénitien Fortis y arrive, vers 1750, c'est en italien qu'on l'interpelle[6]. Parle-t-il de Métastase ou de Goldoni, on les connaît aussi bien que lui; parle-t-il histoire, ses interlocuteurs lui rappellent qu'ils ont été citoyens romains. Mais qu'il les quitte le long du *stradone*, la rue principale, ou sur les escaliers qui

1. *Man spricht alhie slave neske spraiche.* Cf. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 208.

2. Jireček, *Archiv für slavische Philologie*, t. XIX, p. 52. Cf. aussi *Starine... (Antiquités...)*, t. IV, p. 170, 197 et suiv. — Tamaro, p. 180 et suiv., etc.

3. Ou Drjitch. Les noms des écrivains ragusains ont toujours une forme italienne et une forme slave.

4. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 80 et suiv.

5. Razzi, *Storia di Ragusa* (Lucca, 1595), cité par Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 193.

6. *Viaggio in Dalmazia* (traduction française, Paris, 1778). Cf. É. Haumant, *les Français à Raguse* (*Revue de Paris*, 1er mars 1912, p. 150).

remontent vers les maisons armoriées et lézardées par les tremblements de terre, les « Quirites » de tout à l'heure ne parlent plus que le slave; il en sera de même le lendemain dans les boutiques, sur la Place aux Herbes, sur le port, même au Sénat — qu'importe, puisqu'on a des scribes pour mettre les discours en latin[1]! Et rentrés chez eux, si ces Ragusains s'avisent d'écrire des vers d'amour — c'est leur folie! — ces vers seront en slave, comme, dans Darsa, les vertes répliques de Militsa-Petronella. L'esprit peut avoir deux langues; le cœur n'en a qu'une.

Dans les autres villes de la côte, il en est de même; Fortis s'y croit en Italie autant qu'à Raguse. Même les Slaves des montagnes ont cette impression, dit-on, quand ils descendent jusqu'à la mer, et pourtant ils savent, comme tout le monde — comme le provéditeur en chef Georgio Grimani, qui l'affirme, en 1732, en termes formels — qu'il n'y a pas d'Italiens en Dalmatie[2]. L'italianisme y est article d'importation, nous dirions *placage*, comme le français des salons russes de jadis, s'il n'avait pas derrière lui une tradition plus longue. Il s'est naturalisé chez les Dalmates, et cela n'empêche pas que, selon la remarque de l'Italien Antonio Diedo, « *La lingua loro natia é slava*[3] ».

On pourrait en conclure immédiatement qu'ils sont des Slaves — de la même façon que l'on conclut, pour les Moldo-Valaques de ce temps, qu'ils sont des Néo-Latins. Mais quelles que soient les circonstances presque toujours obscures qui, dans le grand mélange des peuples, ont fait prévaloir ici une langue, là une autre, cette langue ne suffit pas à déterminer ce que nous appelons une nationalité. Ce mot suppose une conscience nationale, une affinité, des souvenirs; nous devons rechercher ce que sont, en Dalmatie, ceux-ci et celles-là.

Pour les souvenirs, on est embarrassé. Le cas de la Dalmatie n'est pas celui de la Bohême qui, menacée de germanisation, se réfugie dans le culte du passé et se sauve en évoquant ses morts. En Dalmatie, ceux-ci ne parlent guère. Les citoyens des villes jadis romanes n'ont laissé derrière eux qu'un esprit municipal vivace; leur histoire s'est évanouie comme leur dialecte. Le souvenir des Romains subsiste mieux, grâce à leurs monuments toujours debout; mais si les Dalmates ne les attribuent pas, comme les Grecs modernes, à une race de géants, il n'y a parmi eux que des humanistes pour en

1. « Leur commun idiome est l'esclavon. » Jean-Palerme Forésien, *Pérégrinations*, Lyon, 1606.

2. Y. T., *le Problème italo-slave*, p. 57.

3. *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium*, t. IX, p. 73-74.

tirer un patriotisme rétrospectif. Il en est à peu près de même des souvenirs croates. Les rois de la Dalmatie primitive ont disparu trop vite derrière ceux de Zagreb ou de Bude; les grands féodaux, tels que les Subić, ont été balayés par la tourmente turque. En définitive, il n'y a pas d'éléments, en Dalmatie, pour un patriotisme proprement dalmate.

Il y en a, par contre, pour le patriotisme « de Saint-Marc ». Les Dalmates sont associés à l'histoire de Venise depuis plusieurs siècles. Dès le temps de la Ligue de Cambrai, ils remplissaient ses armées, et l'on a cru retrouver un de leurs vainqueurs d'Agnadel, le bon chevalier Bayard, dans certaines *pesmé* serbes[1]. Plus tard, contre les Turcs, les galères dalmates ont glorieusement tenu leur place à côté des vénitiennes; à Trogir, on montre toujours aux voyageurs les glorieux débris de celle qui a combattu à Lépante. En Dalmatie même, les généraux vénitiens ont remporté sur les Turcs de beaux succès, grâce, pour bonne part, à leurs soldats dalmates. C'est un lien des cœurs que de tels souvenirs.

A vrai dire, il y en a d'autres. Les mercenaires italiens de Venise ont eu parfois, sous les yeux des gens qu'ils devaient défendre, de fâcheuses défaillances[2]. Dans les traités qu'ils ont conclus avec les Turcs, les négociateurs de la République ont souvent sacrifié les volontaires slaves qui s'étaient fiés à eux. En paix, satisfaite d'occuper les points qui commandent les canaux dalmates, Venise a non seulement laissé le pays à l'abandon, mais encore entravé son progrès. Tandis que Raguse, indépendante, s'enrichissait par le commerce avec les Balkaniques, Spalato ne pouvait leur vendre ou leur acheter qu'en passant par Venise[3]; c'était déjà le quasi-blocus que l'Austro-Hongrie entretiendra aux XIXe et XXe siècles. Quant à la prospérité intérieure du pays, à sa culture, dans tous les sens du mot, les provéditeurs ne s'en soucieront quelque peu qu'à la veille de la chute de Venise[4]. La Dalmatie est un pion sur l'échiquier vénitien, et c'est tout.

On aurait tort de l'y croire résignée. Peut-être les villes ont-elles perdu, avec leurs autres souvenirs, celui de leurs luttes contre Venise; elles sont toutes petites, pleines de fonctionnaires, de soldats et de sbires, et dépendent, pour leur nourriture, des vaisseaux vénitiens. Mais les nobles se rappellent leurs libertés d'autre-

1. Yovan Tomić, *Istoriya ou narodnim epskim pesmama (l'Histoire dans les chants épiques populaires)*, Belgrade, 1909, p. 145.

2. Cf. Yovan Tomić, *Tsertitse iz istoriye senskin Ouskoka (Esquisses de l'histoire des Ouskoks de Sejn)*, Novi-Sad, 1901 et 1907, *passim*.

3. Cf. Giuseppe Prezzolini, *la Dalmazia*, Florence, 1915, p. 8 et suiv.

4. Paul Pisani, *la Dalmatie de 1797 à 1815*, Paris, 1893, p. 17.

fois et regardent volontiers vers Vienne où réside le successeur des rois jadis si peu gênants. Le clergé, quand il est catholique, regarde vers Rome, où l'on n'aime que par intermittences la Sérénissime République ; orthodoxe, il déteste des maîtres d'une autre foi, et ses ouailles ne sont pas loin d'en faire autant. Leur soumission n'est pas sûre, ni même celle du petit peuple catholique ; les rapports conservés dans les archives de Venise le montrent souvent d'intelligence avec les Ouskoks du XVIe siècle ; à telles enseignes que, contre ceux-ci, la République est obligée d'enrôler des Albanais[1]. Elle a pourtant ses fidèles parmi les Dalmates, et les larmes versées après Campo-Formio le prouveront, mais seul un romantique de 1848 peut en conclure que « la chaîne de servitude s'était faite lien d'affection[2] ». En somme, Venise était aimée, mais non le joug vénitien ; on ne faisait que le préférer à celui des Turcs[3].

Faut-il dire alors que les Dalmates se sentent Slaves? En tout cas, leur slavisme est compliqué. Ils veulent être à la fois fils de l'immense Slavie et nourrissons de la louve romaine, et seuls des humanistes du XVIe siècle sont capables d'accorder de telles prétentions. Ils ont hérité des Byzantins l'habitude d'affubler leurs contemporains de noms antiques ; ils appellent donc Illyriens les Dalmates, tout Slaves qu'ils sont, et ceux-ci devant descendre de ceux-là, c'est donc que ceux-là aussi étaient des Slaves. D'innombrables textes s'y opposent ; mais, quand on cherche, on en trouve toujours d'autres. Saint Jérôme a parlé quelque part du *sermo domesticus* de l'Illyrie, qu'il semble opposer au latin ; ce *sermo* devait être du slave, et d'ailleurs on le connaît ; c'est le paléoslave dont Innocent IV, en 1248, sur l'autorité de saint Jérôme, a permis l'emploi dans les églises de la Croatie maritime. D'autre part, une légende qu'on trouve déjà, au XIe siècle, dans l'annaliste russe Nestor veut que la première étape des Slaves, après la tour de Babel, ait été l'Illyrie[4] ; c'est d'elle qu'ils auraient essaimé sur toute l'Europe orientale. Ceux qui y sont revenus au VIIe et au XVIe siècle y ont simplement retrouvé leur berceau. Le plus lointain passé du pays leur appartient, son passé romain aussi, et devant eux s'ouvre l'avenir illimité des Slaves. *Sum Dalmata, deinde Illyricus, ac demum Slavus*, s'écrie le prêtre Priboyévić, en 1525[5].

1. Yovan Tomić, *Esquisses de l'histoire des Ouskoks.*
2. Tommaseo, *Secondo Esilio.*
3. Brunelli, *Storia di Zara*, t. I, p. 525.
4. Louis Leger, *la Chronique de Nestor*, p. 4.
5. *De origine successibusque Slavorum*, Venetico, 1532, par Vincentius Priboievus (Vinsko Priboyévić), moine de Lesina. Ce livre a eu de nombreuses éditions. Cf. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 197.

Il convient d'ajouter que les masses n'ont pas attendu, pour se proclamer slaves, qu'on eût inventé cette ingénieuse « savonnette à vilain »; la notion de leur origine vraie a toujours été vivante en elles. Leur premier chroniqueur, le prêtre de Dioclée, commence leur histoire à l'arrivée en Dalmatie des Slaves et des Goths que, d'ailleurs, il confond; il sait aussi que les Bulgares parlent slave, et il emmêle dans son récit Sventopolk et les Slaves de Moravie[1]. Au XIIIe siècle, les chroniques se taisent; les Dalmates sont occupés à traduire ou adapter des romans occidentaux pour les Slaves d'Orient[2], et aussi pour eux-mêmes; en 1389, le testament d'un bourgeois de Zara dispose de plusieurs de ces romans traduits en slave[3]. Mais le cas du prêtre ragusain Stoïković, en 1439, nous montre que ces lectures ne leur ont fait rien oublier. Comme il s'acharne, au Concile de Constance, contre les Hussites, l'un de ceux-ci lui reproche son zèle odieux, dit-il, chez un congénère; Stoïković répond que c'est justement pour cela, *quia conterraneus vester sum lingua et natione, propterea cupio vos ad matrem Ecclesiam redire*[4]. Un clerc ragusain peut donc, dès ce temps, se sentir frère de Slaves aussi lointains que les Tchèques, et sans doute il n'est pas le seul Dalmate qui conclue de la parenté des langues à l'identité des peuples et à leur solidarité.

Les immigrations des XVe et XVIe siècles fortifient ces sentiments, mais en leur donnant une teinte plus spécialement serbe. Les immigrants, en effet, arrivent avec leurs souvenirs et les propagent; on sait que des féodaux serbes, dépossédés par les Turcs, se sont établis à Raguse, avec leur suite, parmi laquelle il y a des *gouzlars* qui chantent la gloire des héros serbes. Est-ce par ces gouzlars ou par d'autres, toujours est-il qu'au XVIe siècle, toute la Dalmatie en est instruite. Dans un rapport du gouverneur de Spalato, en 1574, il est question d'une distribution de vivres au peuple; un vieux soldat aveugle, que conduit sa fille, s'en retourne avec sa part en chantant la *pesma* de Marko Kralievič, et la foule de la reprendre en chœur : « personne ne l'ignorait[5] ». Est-il téméraire d'en conclure que, même dans la capitale de la Dalmatie vénitienne, la plèbe partage les sentiments des Serbes soumis aux Turcs?

Ces sentiments, la guerre continuelle les entretient, même chez les aristocrates qui semblent parfois s'italianiser — comme, par exemple, à Raguse, les Dobrović, devenus les Bona. Les Slaves sup-

1. Cf. Pervolf, *ouvr. cité*, p. 464.
2. Cf. Pypine et Spassovitch, *ouvr. cité*, p. 87 et suiv.
3. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 193.
4. E. Denis, *Huss et les Hussites*, p. 419 et suiv.
5. Y. T., *la Question italo-slave*, Paris, 1915, p. 55.

portent, en effet, le plus lourd poids de cette guerre; Venise pourra ne les enrégimenter, à la façon des Confinaires autrichiens, que vers la fin du XVIIe siècle, mais les *heydouks*, les *ouskoks*, les villageois, voire les citadins, n'ont pas attendu cette organisation pour s'armer contre l'ennemi héréditaire; l'épopée de Clissa, au XVIe siècle, a été l'œuvre à peu près uniquement de Serbes immigrés [1]. Or, si cette lutte avive le souvenir des héros qui l'ont soutenue jadis hors du territoire vénitien, par contre elle fait pâlir, sur celui-ci, les traditions particularistes. La Dalmatie tend à n'avoir plus qu'une âme, qui est slave.

Elle est aussi, comme au temps de Stoïković, un peu panslave. Les lettrés s'intéressent à leurs frères lointains. Au XVIe siècle, un Cerva, parlant de l'unité primitive des Slaves, constate que l'invasion des Magyars l'a rompue[2]. Peu après, dans un livre célèbre[3], le Ragusain Orbini énumère les peuples slaves, confond avec eux les Goths et les Gètes et néglige les différences de foi qui, maintenant, peuvent diviser ce peuple; la religion de la race prend le pas sur l'autre. Il en est de même dans le peuple, assez, au moins, pour qu'il accueille avec enthousiasme la nouvelle des premiers succès de Pierre le Grand sur les Turcs, et aussi parmi les écrivains qui, tout nourris qu'ils soient de lettres italiennes et classiques, dotent leur pays d'une littérature de langue et d'esprit slave.

De cette littérature[4], les débuts ont été modestes. Si nous laissons de côté les vieux traités religieux et les traductions de romans de chevalerie, il faut les faire partir de quelques vers inscrits par un inconnu, vers 1430, sur une page blanche d'un registre des douanes ragusaines. Dans la seconde moitié du siècle, toujours à Raguse, ces vers pullulent, œuvres tantôt d'anonymes, tantôt de poètes connus, et d'ailleurs ils sont tous imités de Pétrarque et marqués d'italianisme — ou de provençalisme — jusque dans le détail de leur facture[5]. Mais, au XVIe et au XVIIe siècle, s'il y en a beaucoup de traduits des anciens, des Italiens, voire des Français, il en est aussi dont le sujet et l'inspiration sont slaves. La tragédie ragusaine met en scène les rois serbes ou bosniaques; Palmotić — ou Palma — exhume, pour en tirer un poème, la chronique du prêtre de Dioclée; Gondola — ou Gundulić[6] — dans son épopée d'*Osman*, chante la lutte des

1. Yovan Tomić, *Grad Klis u 1596 godini (la Ville de Klissa en 1596)*, Belgrade, 1908.

2. Cf. Pervolf, *ouvr. cité*, p. 224, 225.

3. *Il regno degli Slavi hoggi corrottamente detti Schiavoni*, Pesaro, 1601.

4. Cf. Pavlé Popović, *Pregled srpské knijevnosti (Histoire de la littérature serbe)*, Belgrade, 1909, et l'*Histoire des littératures slaves*, de Pypine et Spassovitch, trad. E. Denis.

5. Cf. K. Jireček, *Archiv für slavische Philologie*, t. XIX, p. 52 et suiv.

6. 1588-1638.

Polonais slaves contre les Turcs; s'il s'inspire de la *Jérusalem délivrée*, il se rappelle en même temps les chansons serbes et s'émeut, tout Ragusain qu'il est avant tout, au souvenir de leurs héros. Avec Kašic-Miošić, au XVIIIe siècle, un pas de plus est fait; son recueil de chants populaires dalmates n'est qu'un cours à la fois de légende et de patriotisme serbes, et ses nombreuses éditions témoignent que ce cours est écouté.

Les écrivains italiens font peu de cas de « cette parenthèse, en slave, de la littérature italienne ». Les poètes dalmates, disent-ils, ont pillé leurs modèles d'outre-mer; issus, d'ailleurs, presque tous, de vieilles familles italiennes que ne déguise pas le *itch* ajouté à leur nom, on ne peut les arracher à l'Italie; voudrait-on lui prendre Goldoni et d'Annunzio parce qu'ils ont écrit quelquefois en français? D'ailleurs, ces amateurs d'exotisme ont été des isolés; leur production a été sporadique, éphémère; elle n'a pas eu, n'aura pas de lendemain[1].

En fait, depuis bientôt cinq siècles, cette littérature dalmate a eu tant de représentants qu'on ne trouverait peut-être pas dans tout le pays serbo-croate autant, nous ne dirons pas de poètes, mais encore d'écrivains de tout genre qu'il y en a eus dans la seule Raguse. Il est certain, d'ailleurs, que les plus illustres étaient d'origine, ou plutôt de culture italienne — on ne peut guère parler d'origine en un pays si mêlé — mais leur amour du slave n'en est que plus caractéristique. Ils sont Italiens, soit! et voilà que le chant d'un pêcheur ou d'un *gouzlar* leur fait délaisser la langue de Pétrarque et du Tasse pour un idiome encore fruste qu'il faudra polir des siècles avant qu'il puisse devenir l'instrument d'un Gundulić! Voici ce Gundulić — ou ce Gondola — qui, poète italien à ses heures, écrit son œuvre capitale en slave et prend pour héros Ladislas de Pologne parce qu'il est, dit-il, le champion de tous les Slaves. Vraiment, de tels Italiens font penser aux « Hellènes bulgarophones » des statisticiens grecs!

Cependant, d'autres Dalmates déploient une activité qui nous ramène au Stoïković du Concile de Constance. Nous en trouvons d'occupés à la propagande catholique, d'abord en Bosnie, où des franciscains dalmates ont paru dès le XIVe siècle; puis, de terre slave en terre slave, jusqu'en Moscovie. A Novgorod, au XVe siècle, sur la demande de l'archevêque Gennadi, un dominicain dalmate traduit en slave des traités religieux[2]. Un siècle plus tard, le pape envoie en Moscovie le jésuite Alexandre Komoulović, de Spalato, pour pousser le tsar à la guerre contre les Turcs et, si possible, à la récon-

1. Tamaro, *ouvr. cité*, p. 206 et suiv.
2. Pervolf, *ouvr. cité*, t. IV, p. 268 et suiv.

ciliation avec Rome[1]. Arrivé à la veille du « temps des troubles », Komoulović n'obtient aucun succès; un autre pape n'en fonde pas moins, en 1627, le « Collegium Illyricum », c'est-à-dire slave — pour lui, l'*illyrica gens* va jusqu'à l'Asie — qui devra préparer, pour la Moscovie, des missionnaires slaves, mais non polonais, car l'expérience a montré que les Moscovites se défient de ceux-ci. De ces missionnaires slaves, l'histoire ne connaît plus que Georges Križanić! Né en 1617 dans la partie de la Croatie voisine de la Dalmatie, passé vers 1640, par le Collège Illyrique, auteur de plusieurs livres dont le but apparaît dans l'épigraphe : « Il n'y aura plus qu'un pasteur et qu'un troupeau », il voyage en Orient, même en Moscovie, avec des missions du Saint-Siège; puis il y retourne en 1657, cette fois, semble-t-il, de son propre mouvement[2]. Il n'en est pas moins suspect aux Moscovites; interné à Tobolsk, il y emploie ses loisirs forcés à dénoncer aux Slaves de tous les pays les maux dont ils souffrent pour ne pas s'être unis contre leurs oppresseurs allemands ou turcs. Il ne dit rien, d'ailleurs, des Italiens, et peut-être parce que le joug de Venise, en Dalmatie, est léger près de celui qui pèse sur d'autres Slaves.

Il y a pourtant, dans ce courant panslave, une pointe antivénitienne. Au XVIIIe siècle, les provéditeurs commencent à parler du péril moscovite à peu près comme les Allemands en parleront au XIXe. Devenus maîtres, par les traités de Karlovitz et de Passarovitz, de beaucoup de Slaves orthodoxes, les Vénitiens rencontrèrent chez ceux-ci une opposition qu'ils voulurent faire cesser, suivant la recette autrichienne et polonaise, en les ramenant au catholicisme[3]. De là des mesures qui prirent vite le caractère d'une persécution religieuse, et par suite une agitation que les dirigeants de la Dalmatie, le provéditeur en chef Daniel Dolfin et l'archevêque de Zara, Vincent Zmayević, attribuèrent à des agents moscovites[4]. Or, il n'en existait pas dans les limites de la Dalmatie vénitienne, mais l'influence russe était réelle pourtant, par ce seul fait que la Russie était la grande puissance slave; les yeux de tous les Slaves opprimés ou simplement mécontents se tournaient vers elle, même ceux des catholiques. Déjà, en effet, la rivalité des deux confessions s'atténue; nous arrivons au temps où le Serbe Dosithée Obradović, ex-maître d'école en Dalmatie, exhorte ses compatriotes à oublier les haines engendrées, parmi eux, par la différence des religions, « sans cela, leur dit-il,

1. Pervolf, *ouvr. cité*, t. IV, p. 270.
2. Louis Leger, *les Origines du panslavisme*, dans le *Monde slave*, 2e édit., Paris, 1897. — Du même, *Nouvelles études slaves*, Paris, 1880.
3. Bartoli, *ouvr. cité*, t. I, p. 19.
4. Y. T., *le Problème italo-slave*, p. 70.

vous serez pour vous-mêmes les Turcs et les bourreaux[1] ». Or, cet abaissement des barrières confessionnelles supprime le dernier obstacle au sentiment de l'unité nationale; à la fin du XVIIIe siècle, on le constate partout, même dans les îles, et le Français César Berthier qui vient d'arriver à Meleda, en qualité de consul de France, en avertit son gouvernement. « Ce peuple, bien que privé de tout lien national, continue cependant, par l'esprit qui l'anime, à former un corps de nation[2]. »

Après tout cela, peut-on dire, avec des écrivains italiens d'aujourd'hui, qu'il n'y a plus, à la fin du XVIIIe siècle, de slavisme en Dalmatie et que le résultat de la domination vénitienne a été le triomphe de l'italianisme[3]? La vérité est que, lorsque les Français de Marmont arrivent, ils trouvent le slave partout, l'italien à côté de lui dans les îles et sur la côte, les mœurs et la culture italienne dans les villes, et aussi le souvenir vivant et parfois affectueux de Venise, mais, nulle part, aucun Dalmate ne leur dit être Italien; tous, au contraire, ils s'affirment frères des Slaves du dehors[4], dont ils partagent les douleurs et célèbrent les succès, dans l'espoir, d'abord, du recul des Turcs, puis d'une efflorescence nationale qu'ils imaginent, d'ailleurs, fort confusément. Ils ne rêvent pas, en tout cas, d'unité politique; trop de particularismes séculaires s'y opposent, mais justement les Français sont en train d'en faire table rase. Puis, après 1815, comme partout en Europe, le romantisme idéalisera les ancêtres les plus lointains et frappera, tout au moins de suspicion, les emprunts faits, par les générations intermédiaires, à des cultures du dehors; le sentiment démocratique enfin soulèvera les masses contre ces cultures, qui leur semblent le dernier vestige des asservissements d'autrefois, et, de plus en plus, la Dalmatie se tournera vers l'arrière-pays auquel la rattachent l'esprit de race et les lois économiques. S'y unira-t-elle un jour? C'est le secret de l'avenir, et nous n'avons pas à rechercher ici le dernier terme de l'évolution que nous avons vu se poursuivre à travers le Moyen âge et les temps modernes, si naturelle que quatre siècles de domination vénitienne ne l'ont pas enrayée.

Émile HAUMANT.

1. Pypine et Spassovitch, trad. Denis, p. 294 et suiv.
2. Gavrilović, *Ispisi iz pariskih arkiva* (*Extraits des Archives de Paris*). Belgrade, 1904, p. 118.
3. Gayda, *Gli Italiani d'oltre confine*, 1914, p. 260, et Tamaro, *ouvr. cité*, p. 150.
4. Cf. *Mémoires de l'Académie celtique de Paris*, 1807. Communication du Ragusain Sorgo.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE RUSSIE.

PUBLICATIONS DES ANNÉES 1914 ET 1915.

Une question se pose tout naturellement à quiconque veut noter les progrès scientifiques ou littéraires des deux dernières années : la guerre a-t-elle exercé une influence, oui ou non, sur les études et les résultats obtenus? Passant de cette question générale au domaine plus étroit de l'histoire de Russie, il faut dire que cette influence ne s'est pas fait trop sentir dans le domaine des études sérieuses. L'histoire de la guerre et de ses origines est toute à l'avenir; excepté quelques articles parus dans les périodiques, surtout dans les derniers mois de 1914, il n'a pas encore été publié d'ouvrages sérieux sur la crise européenne actuelle. En nous réservant peut-être de faire un jour une analyse spéciale de ce qui aura été écrit sur la guerre en Russie, nous nous bornerons dans le bulletin présent à noter comme à l'ordinaire les principaux travaux traitant spécialement d'histoire de Russie, parus dans le courant des deux dernières années terribles.

I. Ouvrages d'un caractère général. Période kiévienne. — M. D. Bagalei, professeur à l'Université de Kharkoff et actuellement membre du Conseil de l'Empire, a publié la première partie de ses cours universitaires qui doivent comprendre quatre volumes[1]. L'ouvrage contient une exposition succincte, très documentée et très bien rédigée, de l'archéologie préhistorique et du rôle que la civilisation grecque a joué sur les rivages de la mer Noire et parmi les tribus des Scythes et des Sarmates. A la suite de cette première partie est une analyse de l'histoire de la Russie proprement dite se terminant au règne d'Ivan III (1462-1505). Le talent et l'érudition de l'éminent auteur s'y montrent partout; il est toutefois à remarquer que M. Bagalei s'attarde quelque peu à l'exposé des différentes opinions émises à propos de tel ou tel événement historique sans exprimer ses propres idées. Le « Cours d'histoire ancienne russe »

1. D. Bagalei, *Rousskaïa Istoria*, t. I, Moscou, 1914, VIII-512 p.

de M. M. Lioubavski[1], professeur à l'Université de Moscou, présente le même caractère : c'est aussi un cours universitaire revu et mis au point par l'auteur. Nous y trouvons un aperçu détaillé et systématique de l'histoire de Russie jusqu'au moment où s'éteignit la dynastie de Rurik. Ce livre excellent sera d'une grande utilité pour tous ceux qui voudront se faire une idée précise de cette période de l'histoire de Russie au point de vue de la science historique moderne. Un troisième ouvrage traitant l'histoire russe depuis ses origines est consacré à la civilisation; l'auteur, M. M. Pokrovski[2], écrit avec verve et talent; mais, d'autre part, son livre est plus encore un essai de propagande socialiste qu'un livre d'histoire.

II. Histoire par époques. La Moscovie. xvie et xviie siècles. — On a publié bien peu de chose sur la Russie occidentale et la Lithuanie. Mentionnons toutefois l'intéressante étude de M. Klimenko concernant les confréries de commerce et d'industrie qui ont existé dans toutes les villes importantes du pays[3]. L'auteur étudie avec beaucoup de soin leur organisation, calquée d'après les modèles allemands, et les éléments nationaux — russe, polonais et allemand — qu'on y retrouve dans un cadre presque identique; il les suit jusqu'à leur déclin dans le cours du xviiie siècle.

Maxime le Grec est certainement une des figures les plus intéressantes de la Russie au xvie siècle. Grec du temps de la Renaissance, ayant longtemps séjourné en Italie, à Padoue, à Venise et à Florence, puis moine au mont Athos, Maxime fut appelé en Russie en 1518 pour traduire et corriger les livres de l'Écriture sainte. Critique infatigable des mœurs et coutumes moscovites, il a été mêlé à tous les épisodes de la vie politique sous Basile III et Ivan IV. Condamné comme hérétique, il continue néanmoins d'être activement mêlé à la vie intellectuelle russe; il en fut même comme un des centres jusqu'à sa mort, vers 1560. Sa biographie a été retracée par M. le prof. Ikonnikov il y a juste un demi-siècle, en 1865. L'éminent doyen de la science historique russe est revenu au premier objet de ses études en faisant paraître la seconde édition de son livre[4], où il a mis à profit les résultats acquis par l'érudition historique pendant les cinquante dernières années; sous cette forme nouvelle, son ouvrage est une des meilleures études qu'on possède sur la vie intellectuelle,

1. M. Lioubavski, *Lectzii po drevniei rousskoï istorii do kontza XVI weka*, Moscou, 1914, 306-vi p.

2. M. Pokrovski, *Istoria rousskoï coultoury*, t. I, Moscou, 1915, v-283 p.

3. Ph. Klimenko, *Zapadno-rousskie tzekhi v XVI-XVIII vekakh*, Kiev, 1914, 14-166 p.

4. V. Ikonnikov, *Maxime Grec i ievo vremia*, 2e éd., Kiev, 1915, iii-604-21 p

religieuse et politique de la Russie au XVIe siècle. — Les œuvres complètes du prince André Kourbski[1], le fameux antagoniste d'Ivan le Terrible, qui sont une des sources les plus importantes de l'histoire politique du règne d'Ivan IV, viennent d'être rééditées par la Commission impériale d'archéologie. — Une brève, mais importante dissertation sur les origines du servage est due à M. M. A. Diakonov, membre de l'Académie impériale des sciences[2]. Sur cette question si controversée, l'auteur émet l'hypothèse que le gouvernement moscovite, dès le règne d'Ivan le Terrible, interdisait de temps en temps aux paysans, pour des raisons politiques, de quitter leurs seigneurs. Cette interdiction frappait seulement certaines catégories de paysans et s'appliquait à un nombre déterminé d'années qui s'appelaient « années défendues » (zapovednyia leta). Les « années défendues » sont devenues permanentes après l'époque des troubles.

L'étude de cette époque a fait de notables progrès depuis le troisième centenaire de l'avènement des Romanov. M. Lioubomirov a publié une histoire minutieuse de la campagne libératrice menée par Minine et Pojarski depuis la formation de leur armée à Nijni-Novgorod en 1611 jusqu'à la fin de leur rôle politique après l'élection de Michel Romanov[3]. L'ouvrage se fait remarquer surtout par l'analyse des questions de détail; l'auteur a un talent particulier de se débrouiller dans l'inextricable taillis des menus faits. Mais surtout les recueils de documents sur l'époque des troubles sont nombreux; avec beaucoup de raison l'on cherche à publier intégralement tous les textes pour servir à l'histoire de la période comprise entre 1598 et 1613. L'histoire de la propriété foncière à cette époque, peu étudiée jusqu'à présent, reflète néanmoins les moments les plus importants de la grande crise; l'attention des historiens commence à se porter de ce côté-là; les deux recueils rédigés par MM. Vesselovski[4] et Soukhotine[5] en sont la preuve. Un autre recueil de documents, dû à MM. Bogoïavlenski et Riabinine, contient des actes pour servir à l'histoire intérieure de la Pologne à cette même

1. *Bibliothèque historique russe*, t. XXXI, XXV-622 p.

2. M. Diakonov, *Zapovednyia i vykhodnyia leta*, Pétrograd, 1915, 20 p.

3. P. Lioubomirov, *Otcherk istorii Nijegorodskavo opottchenia 1611-1613 godov*, Pétrograd, 1914. Voir aussi le journal du ministere de l'Instruction publique, années 1913 et 1914. Une excellente étude critique de cet ouvrage a été faite par M. Soukhotine, *Zamétchania na izsledovanié P. Lioubomirova*, Moscou, 1915. Voir aussi les « Lectures à la Société impériale de l'histoire et des antiquités russes », année 1915.

4. S. Vesselovski, *Arzamasskie pomestnyié akty 1578-1616 godov*, Moscou, 1915, XVI-736 p.

5. L. Soukhotine, *Pervyie mieciatzy tzarstvovania Mikhaïla Féodorovitcha*, Moscou, 1915, XXIV-239 p.

époque, ainsi que des documents relatifs à quelques procès politiques, tels que celui de Théodore Andronov, un des plus fervents partisans de Sigismond III en Russie[1].

Le grand historien des mœurs et coutumes moscovites, M. J. Zabiéline, est mort en 1909. C'est donc une vraie surprise, pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Russie, que la publication d'un second volume de sa fameuse « Vie privée des tsars russes[2] », dont le tome premier a paru en 1869. Plusieurs raisons ont retardé ce travail, que l'auteur octogénaire n'a poussé avec quelque activité que dans les dernières années de sa vie. A part quelques chapitres, ou plutôt de courts extraits publiés çà et là à différentes époques, la plus grande partie de cette œuvre posthume est inédite. On peut dire de Zabiéline que, dans son domaine, il a été et il reste unique; personne peut-être n'a connu comme lui la vie quotidienne de nos ancêtres, personne ne l'a dépeinte dans un ensemble aussi harmonieux; ce qu'on nous donne de lui aujourd'hui est une encyclopédie où l'on apprend à connaître, jusque dans le plus minutieux détail, les cérémonies qui accompagnaient la naissance, les baptêmes, les fêtes patronymiques des princes de la maison russe, les différents événements ayant rapport à leur éducation, les festins des tsars et les amusements de la cour moscovite au XVIIe siècle.

Le cadastre moscovite a trouvé dans M. S. Vesselovski un historien zélé doublé d'un chercheur infatigable[3]. Le tome I de son ouvrage (le tome II est sous presse) contient deux parties. La première est un aperçu général des impôts directs aux XVIe et XVIIe siècles et de l'organisation qui servait à les percevoir; l'unité de l'impôt était « la grande charrue » (*soha*) contenant à peu près de 1,200 à 1,800 hectares de terre cultivée. Cette partie du livre est d'une lecture assez difficile; on est en outre quelque peu déçu de ne pas trouver toutes les définitions nécessaires. La seconde partie, qui comprend les trois derniers chapitres, présente un intérêt général plus grand. L'auteur y traite de la répartition des impôts directs entre les habitants des villes et des communes rurales; l'analyse du cadastre dans les domaines privés est d'une valeur particulière; l'auteur y montre avec évidence comment l'établissement du servage substitua le pouvoir domanial à celui des anciennes communes libres : ce

1. S. Bogoïavlenski et J. Riabinine, *Akty vremeni mejdoutzarstvia*, Moscou, 1915, XVI-240 p.

2. J. Zabiéline, *Domachnii byt rousskikh tzarei v XVI u XVII stoletiakh*, t. II, Moscou, 1915, XX-900 p.

3. S. Vesselovski, *Sochnoïe pismo*, t. I, Moscou, 1914, XVI-442 p.

n'était plus la commune (*mir*, *volost*), mais bien le propriétaire noble ou son intendant qui veillait à la répartition des impôts dus par les paysans habitant le domaine.

Quelques ouvrages traitant l'histoire économique de la Moscovie sont encore à signaler. Ainsi l'essai de M. N. Ianitzki sur la crise économique dans la province de Novgorod au XVIe siècle[1] nous fait comprendre la terrible dépression économique dont souffrit la Moscovie vers la fin de ce siècle. Les causes particulières de ce désastre dans le territoire de l'ancienne République novgorodienne sont dues, nous dit l'auteur, à l'augmentation des impôts survenue au moment où la découverte de la mer Blanche par les Anglais ouvrit au commerce extérieur de la Russie un nouveau débouché et entraîna la ruine définitive de l'antique et florissante cité de Novgorod ainsi que de la province dont elle était le centre. M. Ianitzki combat avec beaucoup d'énergie l'opinion, soutenue par un assez grand nombre d'historiens, qui attribuent l'origine de la crise au développement de la propriété foncière privée qui aurait paralysé les forces productrices des paysans. L'ouvrage très documenté de M. Grékov sur la cathédrale de Sainte-Sophie de Novgorod[2] contient l'histoire des domaines de cette célèbre cathédrale. Ce grand patrimoine s'est incessamment accru depuis le moment où le christianisme fit son apparition à Novgorod jusqu'à la sécularisation de 1764, malgré toutes les vicissitudes qu'éprouva la ville et son territoire. Les chapitres sur la population rurale des domaines de Sainte-Sophie aux XVIe et XVIIe siècles et sur l'organisation des vassaux de l'archevêque à la même époque (les documents se rapportant à l'époque de l'indépendance de Novgorod font malheureusement défaut) méritent une attention particulière. Le livre de M. Belotzerkovski, « Toula et son district au XVIe et au XVIIe siècle[3] », est une bonne étude d''histoire locale sur l'une des villes les plus importantes de la Moscovie. Il est fortement documenté, très touffu; il accumule les détails et les commentaires, au point de peser lourdement sur la conception générale de l'ouvrage; c'est un livre de faits plutôt que d'idées. — Un important recueil de documents se rapportant à la Russie moscovite est encore à noter ici; c'est celui

1. N. Ianitzki, *Economitcheski crisis v Novgorodskoï oblasti XVI véka*. Kiev, 1915, VIII-131-235 p.

2. B. Grékov, *Novgorodski dom sviatoï Sophii*, Pétrograd, t. I, X-544-129 p.

3. G. Belotzerkovski, *Toula i toulski ouiezd v XVI i XVII vekakh*, Kiev, 1915, VII-275-162 p.

de M. le prof. Novomberski : on y trouve surtout des actes concernant les mesures contre les famines et les incendies qui dévastaient si souvent la Russie au XVIIe siècle[1].

La Sibérie n'a pas souvent appelé jusqu'à présent l'attention des historiens russes : c'est un tort que cherche à réparer M. le prof. Firsov. Le tome I des « Lectures sur l'histoire de la Sibérie[2] », qu'il vient de faire paraître, est une esquisse bien écrite, éloquente, qui aidera à vulgariser l'histoire de la grande colonie russe et sera d'une grande utilité à ceux qui se mettront à l'étudier. On y trouve un exposé des faits jusqu'à la fin du XVIIe siècle, ainsi qu'un tableau des mœurs et des coutumes du pays lors de la conquête russe.

III. XVIIIe SIÈCLE. — M. Vérétennikov a eu l'excellente idée de remanier l'histoire, quelque peu délaissée, de l'institution des procureurs créée par Pierre le Grand[3]. C'est surtout le procureur général qui est l'objet de son attention. Des recherches dans les archives de Pétrograd et de Moscou l'ont amené à conclure que ce sont précisément les institutions françaises qui, dans ce cas, ont servi au tsar de modèle. L'institution a subi de nombreux changements pendant le demi-siècle qui sépare Pierre Ier de Catherine II; mais son importance s'accrut. Déjà, sous Élisabeth (1741-1762), le procureur général était un ministre qui en maintes circonstances contre-balançait le pouvoir du sénat qu'il n'était d'abord appelé qu'à contrôler. L'importante collection des « papiers du Cabinet des ministres » de l'impératrice Anne, publiée par M. le prof. Filippov, vient d'être terminée avec le XIIe volume paru en 1915[4]; dans son ensemble, elle offre une peinture exacte des actes de l'institution qui a régi les destinées de l'empire de 1731 à 1741.

La Commission législative de 1767, première ébauche d'un parlement russe, a toujours attiré les historiens s'occupant du XVIIIe siècle. Grâce aux publications de la Société impériale d'histoire russe, elle peut être considérée comme le centre des études sur le règne de Catherine II; un nouveau volume du Recueil de cette Société, contenant les cahiers et les doléances de villes des gouvernements de Kharkov (Slobodsko-Oukraïnskaïa), Nouvelle-Russie,

1. Novomberski, *Otcherki vnoutrenniavo oupravlenia v Moskovskoï Roussi XVII véka Materialy*, t. I, Tomsk, 1914, VI-752-XXIX p.

2. N. Firsov, *Tchtenia po istorii Sibiri*, t. I, Moscou, 1915, I-86 p.

3. Vérétennikov, *Otcherki istorii guéniéral-procouratoury v Rossii do-Ekaterininskavo vremeni*. Kharkov, 1915, VI-403 p.

4. *Boumagui cabinieta ministrov imperatritzy Anny Ioannovny*, t. XII, Pétrograd, 1915, XLIII-568 p. (Recueil de la Société impériale d'histoire de Russie, t. CXLVI).

Orenbourg, Esthonie, Livonie et Viborg, a paru depuis notre dernier bulletin[1]. — C'est sur ces cahiers que se fondent la plupart des études relatives à l'histoire de cette Commission : M. Ptcheline s'occupe des réformes que la Commission voulait apporter dans la législation civile, le droit public et la procédure judiciaire[2]. — M. Botchkarev s'intéresse au développement intellectuel des députés eux-mêmes et aux questions d'instruction publique telles qu'elles ressortent des cahiers[3]. — Le petit ouvrage de M. Arkhanguelsky contient l'analyse des élections rurales du nord de la Russie et des cahiers des paysans de ces mêmes provinces, qui ne regardaient la Commission que comme un moyen de faire parvenir leurs doléances entre les mains de l'impératrice[4]. — Le très important ouvrage de M. A. Florovski aborde l'histoire de la Commission de 1767 d'un tout autre point de vue[5]. L'auteur considère cette Commission comme un épisode de l'histoire du droit de représentation chez le peuple russe. C'est donc la loi électorale, les élections telles qu'elles eurent lieu en réalité et les personnalités mêmes des députés qui présentent le plus d'intérêt pour l'auteur. Toutes ces questions sont par lui traitées magistralement, et il arrive à les résoudre d'une façon définitive; son livre devra être consulté par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la Commission de 1767. Outre le volume cité plus haut, la Société impériale d'histoire a fait paraître un volume de la correspondance diplomatique de Catherine, comprenant les années 1777 et 1778[6].

La franc-maçonnerie russe, qui eut deux périodes de grand éclat, sous Catherine II et sous Alexandre Ier, mais qui depuis n'a fait que languir, en est encore à attendre son historien. On pourrait dire qu'en ces dernières années ce côté si important de la civilisation russe a été même un peu négligé. Quelques ouvrages parus en 1914 et 1915 ont pour but de combler cette lacune. Il faut noter tout d'abord un premier essai d'histoire générale (collective comme de raison) de

1. Recueil, volume CXLVII. *Materialy Ekaterininskoï zakonodatielnoï comissii*, t. XIV, Pétrograd, 1915, 402-56 p.

2. N. Ptcheline, *Ekaterininskaïa comissia i sovremennoïe iei zakonodatillstvo*, Moscou, 1915, 144 p.

3. V. Botchkarev, *Coultournyié zaprocy rousskavo obstchestva po materialam comissii 1767 goda*, Pétrograd, 1915, 75 p.

4. P. Arkhanguelsky, *Vybory v Ekateriniskouiou comissiiou ot krestian Dvinskavo sievera*, Pétrograd, 1915, 27 p.

5. A. Florovski, *Sostav zakonodatielnoï comissii 1767-1774 godov*, Odessa, 1915, VII-610 p.

6. Recueil, t. CXLV, Pétrograd, XL-597 p.

la franc-maçonnerie en langue russe[1]; dans cet ouvrage, la Russie occupe, cela s'entend, une place importante. Dans les deux volumes parus, il est traité de la franc-maçonnerie russe sous Catherine II et de sa renaissance sous Alexandre Ier. Les différents articles dont se compose l'ouvrage ne présentent pas beaucoup d'originalité; c'est plutôt une synthèse et une mise en valeur des matériaux connus et publiés jusqu'à présent qu'un travail de première main d'après les sources. En même temps que cet ouvrage paraissait à Moscou, M. J. Barskov a publié à Pétrograd la correspondance des francs-maçons moscovites sous Catherine II[2]. Dans un article qui précède le recueil des lettres, M. Barskov raconte l'étonnante tragédie de ces hommes de bien qui, en adoptant la doctrine des rose-croix prussiens, devinrent les jouets et les victimes d'intrigants politiques allemands comme Wöllner et Bischoffswerder. Le même épisode est traité par le prof. Kiesewetter; son intéressant article, intitulé « Rose-croix moscovites au XVIIIe siècle[3] », est autre chose qu'une étude critique sur le recueil précédent.

IV. XIXe SIÈCLE. — J'ai déjà eu l'occasion de signaler dans la *Revue historique* les deux premiers volumes des archives des frères Tourguéniev, inestimable trésor pour l'histoire de la société russe au commencement du XIXe siècle, dont M. Pierre Tourguéniev, fils du fameux émigrant russe, Nicolas Tourguéniev, a fait don à l'Académie impériale des sciences à Pétrograd. Dans les deux autres volumes récemment parus[4], on trouve la suite du journal de Nicolas Tourguéniev de 1811 à 1816 et les lettres de son frère Alexandre, écrites pendant un voyage aux pays slaves de l'Autriche en 1804. Les deux séries de documents sont également intéressantes. Ce qu'il y a de plus curieux peut-être dans le journal de N. Tourguéniev, ce sont ses notes de tristesse que l'on sent clairement lorsqu'au retour d'un long séjour en Allemagne il parle de ses impressions en Russie; il est curieux aussi de noter l'esprit antifrançais de celui qui plus tard trouva en France une seconde patrie : on constate ainsi les résultats de l'éducation qu'il avait reçue à Göttingue et

1. *Maçonstvo v ievo prochlom i nastoïastchem 2 v*, Moscou, 1914-1915, t. I, XII-255 p.; t. II, XI-266 p.

2. J. Barskov, *Perepiska moskovskikh maçonov XVIII véka*, Pétrograd, 1915, LXIII-338 p.

3. A. Kiesewetter, *Moskovskie rosenkrutzery XVIII stoletia*, Rousskaïo Mysl, 1915, n° 10, 29 p.

4. *Arkhiv bratiev Tourguenievykh*, t. III, Pétrograd, 1913, XXIII-500 p.; t. IV, 1915, II-116 p.

des sentiments patriotiques enflammés par la guerre de 1812. Alexandre Tourguéniev était le premier Russe instruit et cultivé qui eût pénétré dans les pays slaves de l'Autriche à l'époque où le problème slave n'existait pour ainsi dire pas du tout en Russie; de là l'intérêt particulier des notes de voyage qu'il a fait passer dans ses lettres. M. M. Herchenson s'est fait depuis quelque temps déjà la spécialité de recherches dans les archives privées des familles. Des essais d'un très vif intérêt, se rapportant surtout aux règnes d'Alexandre Ier et de Nicolas Ier, en ont été le résultat. Deux livres de l'auteur sont à mentionner ici. Les archives des familles Tchitchérine et Orlov lui ont fourni les matériaux pour une étude sur les trois frères Krivtzov[1]. L'aîné, connu des Français pour avoir protégé les blessés de la Grande Armée laissés à Moscou au moment de la retraite, plus tard gouverneur de plusieurs provinces, fameux par son despotisme et par l'arbitraire de ses actions, quoique anglomane et libéral dans sa vie privée; le second, décembriste, exilé en Sibérie, puis soldat et officier au Caucase, à la fin de sa vie propriétaire de grands domaines, aimé et estimé de tous ceux qui l'entouraient; le troisième, type de parfait sybarite, ayant vécu sa courte vie à Rome comme attaché d'ambassade auprès du pape et curateur des pensionnaires de l'Académie impériale des beaux-arts envoyés à Rome pour continuer leurs études. Voilà des caractères fort différents, mais les trois frères appartenaient au même milieu, à cette même noblesse qui formait à cette époque le fond de la société russe. C'est une chronique de famille très intéressante, parfois même émouvante, mais par-dessus tout véridique et réellement vécue. La correspondance de Mme Rimski-Korsakov, qui résidait à Moscou pendant l'époque qui suivit 1812, a été étudiée dans le second livre de M. Herchenson[2]. C'est une vivante peinture de l'existence riche et oisive menée par une famille noble dans ce paradis de la noblesse russe qu'était en ce temps Moscou. L'intérêt présenté par les personnages que l'on voit défiler dans ce livre est d'autant plus grand que l'auteur croit y voir les originaux de la célèbre comédie de Griboïédov : « Le malheur d'avoir de l'esprit », écrite précisément à l'époque où le salon de Mme Rimski-Korsakov florissait à Moscou.

L'histoire de la Finlande, par le général Borodkine, s'est accrue d'un volume consacré au règne de Nicolas Ier[3]. Le caractère géné-

1. M. Herchenson, *Decabrist Krivtzov i ievo bratia*, Moscou, 1914, 299 p.
2. Idem, *Griboïedovskaia Moskva*, Moscou, 1914, 120 p.
3. M. Borodkine, *Storia Finlandii. Vremia imperatora Nicolaia I*, Pétrograd, 1915, xxv-716 p.

ral de cet ouvrage a déjà été signalé dans un de nos précédents bulletins. Bornons-nous à dire ici que l'œuvre de Borodkine est le seul essai d'une histoire systématique de la Finlande en langue russe.

L'année 1914 a encore été une année de jubilés historiques. Le 1er janvier, on a fêté le cinquantenaire des Zemstvo, assemblées locales électives; dix mois plus tard, le 20 novembre-3 décembre, en pleine guerre, on a commémoré la troisième grande œuvre du règne d'Alexandre II, la réforme judiciaire. Il n'y a pas beaucoup à relever parmi les publications relatives au cinquantenaire du Zemstvo. La plus intéressante, le « Recueil du jubilé du Zemstvo[1] », n'est pas un livre d'histoire proprement dit. C'est un travail collectif dont les différents auteurs, pour la plupart membres actifs des assemblées locales, ont voulu contribuer à l'étude de diverses questions touchant l'organisation de ces assemblées, leurs travaux et les résultats obtenus par un constant labeur d'un demi-siècle. L'histoire du Zemstvo n'a pas été refaite depuis la publication du tome III de B. Vesselovski en 1911[2]. Une substantielle analyse des circonstances qui ont précédé et accompagné la réforme du gouvernement local sous Alexandre II se trouve dans l'article de M. Kiesewetter, « La lutte pour le Zemstvo lors de ses origines[3] ». L'auteur conclut que si les actes législatifs qui se rapportent au Zemstvo ont un certain caractère de monotonie terne, c'est le résultat d'une lutte opiniâtre entre trois groupes politiques : les conservateurs nobles, les bureaucrates et les libéraux; elle s'est terminée par une sorte de compromis consenti à regret par tous.

Malgré la guerre, le cinquantenaire de la réforme judiciaire a été commémoré par deux grandes publications collectives. La première[4] a paru sous les auspices de la haute magistrature et du ministère de la Justice; des trois volumes, le premier seul a un caractère historique; il traite de la réforme de 1864; nous y mentionnerons les articles de M. Blinov sur les tribunaux russes avant la réforme et sur l'histoire même de la réforme judiciaire, ainsi que celui du prof. Berendts, où sont étudiées les relations de la réforme judiciaire avec les autres réformes d'Alexandre II. Le second de ces travaux, en cours de publication à Moscou, présente un caractère moins officiel et, par cela même, plus critique[5] : dans un premier volume

1. *Zemski ioubileinyi sbornik*, Pétrograd, 1914, xviii-467 p.

2. B. Vesselovski, *Istoria Zemstva*, t. III, Pétrograd, 1911, viii-708 p.

3. A. Kiesevetter, *Borba za zemstvo pri ievo vozniknovenii* (dans le recueil des articles de l'auteur intitulé : *Istoritcheskie otkliki*), Moscou, 1915, 48 p.

4. *Soudiebnyie oustavy 20 noiabria 1864 goda za 50 let*, Pétrograd, 1915-1916, t. I, xi-786 p.; t. II, 831 p.; t. III, 191 p.

5. *Soudiebnaia reforma*, Moscou, 1915, t. I, xiii-380 p.; t. II, 322 p.

ont été réunis des articles concernant l'histoire des tribunaux russes avant 1864 et l'histoire de la réforme elle-même; le tome II traite des institutions judiciaires qui ont fonctionné de 1864 à nos jours. Notons spécialement dans le tome I les projets de réformes judiciaires avant Alexandre II par M. Pletnev, l'histoire de la réforme par M. Nabokov et un essai général sur l'histoire des tribunaux russes jusqu'à 1864 par M. Syromiatnikov, ouvrage de talent, mais plein d'idées paradoxales.

La correspondance de Pobiédonostzev, procureur du Synode sous Alexandre II, Alexandre III et Nicolas II, avec Soubbotine, professeur à l'Académie ecclésiastique de Moscou, présente un intérêt général pour l'histoire de la politique religieuse et de l'esprit gouvernemental à la fin du xixe siècle[1]. En lisant cette correspondance, on n'est sans doute pas étonné que tant de bigoterie, d'hypocrisie et de haine pour le prochain aient pu exister dans l'âme d'un quasi-savant, dont la spécialité était de lutter contre les schismatiques de l'Église russe (raskolniki), mais on a de la peine à croire que de telles passions aient exercé autant d'influence sur un homme d'esprit comme Pobiédonostzev. Nous terminons notre bulletin en signalant à ceux qui s'intéressent à l'époque contemporaine le troisième volume du cours d'histoire de Russie au xixe siècle de Kornilov[2]. C'est un excellent manuel où l'on trouve un premier essai d'exposé, bref et systématique à la fois, du règne d'Alexandre III, en somme si peu étudié jusqu'à présent.

G. Gautier.

HISTOIRE DE FRANCE.

Le moyen age jusqu'aux Valois.

Lentement, et pour cause, ceux de nos historiens du moyen âge que d'autres tâches plus urgentes n'absorbent pas tout entiers se sont remis au travail et nous commençons à recevoir les premiers fruits de leur labeur. Ce Bulletin se ressentira pourtant des circonstances, plus encore que le précédent[3] : les rares volumes qui nous

1. *K istorii raskola vtoroï poloviny XIX stoletia.* Perepiska professora N. Soubbotina kak material dla istorii raskola i otnochenii k niemou pravitielstva (1865-1904), Moscou, 1914, 943 p.

2. A. Kornilov, *Cours istorii Rossii XIX véka,* t. III, Moscou, 1914, II-330 p.

3. *Rev. histor.*, t. CXXI (1916), p. 316-345.

sont parvenus depuis l'an dernier ou bien ne touchent qu'à quelques points très spéciaux de notre histoire du moyen âge ou bien sont de simples recueils de documents. La liberté d'esprit manque pour traiter comme il conviendrait les grands sujets d'histoire.

I. — Publications de textes.

1° Documents d'archives. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a donné l'exemple du travail, et l'année 1916 nous a apporté deux nouveaux volumes de sa collection des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France*. Ces deux volumes font partie de la série consacrée à la période des Capétiens directs dont M. Élie Berger a assumé la direction depuis la mort de M. d'Arbois de Jubainville et intéressent tous deux le XIIe siècle : c'est le tome I du *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France* et le tome I du *Recueil des actes de Philippe Auguste*, qui, par une curieuse coïncidence, évoquent également le souvenir du grand érudit français Léopold Delisle, l'un d'eux étant son œuvre propre, brutalement interrompue par la mort (1910), mais que M. Élie Berger a pu rapidement mettre au point et achever[1], et l'autre, dû à M. H.-F. Delaborde[2], étant comme le prolongement à soixante ans de distance du célèbre *Catalogue des actes de Philippe Auguste* (1856), dont on ne s'étonnera pas que l'éditeur des actes de ce roi ait tenu dès la première ligne à rappeler l'exceptionnelle valeur.

Bien que M. Delisle eût à peu près terminé son travail de recherches, de classement et de copies, bien qu'il eût, en outre, éclairci dans une magistrale introduction[3], publiée en 1909, presque toutes les questions épineuses soulevées par l'étude des actes de

1. *Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France*, œuvre posthume de Léopold Delisle revue et publiée par Élie Berger, t. I. Paris, Impr. nationale et librairie C. Klincsieck, 1916, in-4°, VIII-589 p. (fait partie de la collection des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*).

2. *Recueil des actes de Philippe Auguste, roi de France*, publié sous la direction d'Élie Berger par H.-François Delaborde; t. I : *Années du règne I à XV (1er nov. 1179-31 oct. 1194)*. Paris, Impr. nationale et librairie C. Klincksieck, 1916, in-4°, XL-575 p. (fait partie de la même collection).

3. *Recueil des actes de Henri II...*, publ. sous la direction de H. d'Arbois de Jubainville par Léopold Delisle : *Introduction*. Paris, ibid., 1909, in-4°, XX-570 p., et un *Atlas* in-folio de 8 p. et 30 pl. — Cf. *Rev. histor.*, t. CIV (1910), p. 95-96.

Henri II, la tâche de M. Berger restait assez délicate : certaines notes de M. Delisle remontaient encore au temps lointain où il commença l'exploration de fonds d'archives alors à peine classés ou de collections qui depuis ont été dispersées; souvent, se fiant sans doute à sa mémoire, il n'avait laissé dans ses papiers que des indications insuffisantes sur la provenance de telle ou telle copie, sur l'usage fait par lui de tel ou tel recueil, sur les raisons qui l'avaient déterminé à préférer une date à une autre; enfin les règles qu'il avait adoptées pour la transcription des textes avaient souvent varié. M. Berger a procédé à une revision méthodique de l'œuvre tout entière, poursuivant lui-même les recherches, collationnant les copies sur les originaux, sur les photographies rassemblées par M. Delisle, sur tous les manuscrits qui lui étaient accessibles, vérifiant les dates et remaniant le classement en conséquence, ne ménageant pas sa peine, en un mot, pour suppléer, dans la mesure du possible, le maître disparu.

M. Delisle avait décidé d'englober dans son recueil à la fois les actes de Henri II concernant la France, ceux qui sont simplement datés d'une localité française, exceptionnellement même des actes sans rapport aucun avec notre pays et dont le formulaire seul avait retenu son attention, enfin des pièces n'émanant pas de Henri II et n'intéressant son histoire que par une mention de sa présence et parfois tout au plus par quelque allusion à des faits de son règne. M. Berger n'a pas voulu prendre sur lui de modifier cette conception un peu flottante, à laquelle, après tout, nous sommes redevables d'un excès de richesse, dont nous aurions mauvaise grâce de nous plaindre. Toujours est-il que les textes ainsi réunis sont extrêmement curieux et instructifs. Nulle part d'abord on ne trouvera de témoignages plus caractéristiques de la manière décidée et autoritaire dont Henri Plantegenet comprit l'administration de ses États continentaux, comme d'ailleurs celle de l'Angleterre elle-même : nombreux sont les mandements qui nous ont été conservés, rédigés en termes nets et concis, pour notifier les ordres royaux et prendre toute précaution en vue de leur prompte exécution. Ils sont d'un chef qui désire être obéi ponctuellement et sur l'heure et qui ne tolère aucune infraction à ses ordres. Quand la décision a été prise, il entend, comme il ne cesse de le répéter, qu'on ne vienne plus lui reparler de l'affaire qu'il a tranchée ou qu'on n'en saisisse plus sa justice : « Assurez au prieur d'Ardenne la libre jouissance de la maison qu'il tient quitte de tout droit à Caen, ainsi qu'en fait foi ma charte », écrit-il, par exemple, à Robert Fils-Bernard; « faites lui rendre ce qui a pu lui être pris indûment; et, à votre défaut,

que Guillaume Fils-Jean le fasse, afin que je n'entende plus de plainte à ce sujet » (n° 66*). « Maintenez les moines de Montebourg en possession de la terre du prêtre Thomas et de l'église de Benoît-ville conformément au jugement de ma cour », écrit-il à l'un de ses connétables, Osbert de la Heuse, « et qu'on ne les cite plus en justice touchant les faits jugés en ma cour » (n° 193). Les actes de ce type sont nombreux dans le volume.

D'autres montrent avec quelle énergie et quelle âpreté Henri sait défendre ou revendiquer ses droits et ceux des églises sur lesquelles il a pris la haute main sous prétexte de « sauvegarde »[1]. Un marché a été ouvert en Normandie sans son autorisation; immédiatement, la note suivante est expédiée aux baillis de la région : « Interdisez à tous les habitants de vos bailliages d'aller au marché de Crèvecœur et ne permettez pas l'ouverture du marché tant que je ne vous l'aurai pas prescrit » (n° 43*). A l'église de Bayeux, dont les biens ont été dilapidés, il s'emploie, suivant l'exemple de son père et de son grand-père, à faire restituer les domaines (n° 33*); il ordonne de rechercher les serfs fugitifs de l'abbaye de Jumièges (n° 92). Les abbés de Saint-Valeri ont fait des aliénations inconsidérées : « J'interdis », mande Henri à tous ses agents, « de rien conserver des donations faites de terres de Saint-Valeri par des abbés incapables (*non sapientes*), sauf ordre exprès de ma part » (n°s 167 et 371).

Plusieurs chartes intéressent l'histoire urbaine et l'histoire économique. Quelques-unes étaient déjà bien connues, comme celle qui fut accordée en 1150-1151 aux bourgeois de Rouen (n° 14*) ou la confirmation du statut des cordonniers et corroyeurs de cette ville (n° 15*); mais nous devons appeler l'attention sur la charte de franchise accordée aux bourgeois de Domfront en 1156-1159 (n° 97), sur la concession des célèbres coutumes de Breteuil aux habitants de Condé-sur-l'Iton entre 1163 et 1173 (n° 399), sur les privilèges commerciaux octroyés entre 1155 et 1158 aux bourgeois de Saint-Omer qui venaient à Londres pour leurs affaires (n° 71). Une autre charte de la même époque (n° 338) précise les droits et les devoirs des marchands faisant partie de la gilde de Fécamp et plusieurs ont trait aux pêcheurs de ce port ou à ceux des côtes voisines (n°s 120, 121, 153, etc.).

Signalons encore un acte fort curieux de l'année 1162 n° 226)

1. Le volume contient de nombreux actes de protection ou de sauvegarde en faveur des abbayes, surtout des abbayes normandes, et aussi deux chartes de sauvegarde pour les fidèles qui se rendront en pèlerinage à l'abbaye de Fécamp (n°s 221 et 222).

concernant la construction à frais communs par les habitants de Saumur d'un pont de bois, que les moines de Saint-Florent s'engagent, en échange des taxes qu'ils percevront, à transformer en un pont de pierre à raison d'une arche par an et qu'ils devront dans la suite maintenir en bon état, tandis que les habitants eux-mêmes, exemptés des droits de péage pour prix de leur généreuse initiative, promettent de léguer aux moines par testament des sommes proportionnées à leurs ressources pour aider à cette transformation et à l'entretien de l'édifice. Le roi approuve, en outre, un tarif détaillé de péage, comme il devait le faire peu après pour un autre pont angevin, le Pont-de-Cé, par un acte plus détaillé encore et lui aussi fort curieux[1] que nous trouverons sans doute au tome II du *Recueil*, quoique M. Delisle ait omis de le relever dans la table qui termine son *Introduction*. Réservons aussi une mention spéciale à une charte des années 1156-1173 relative à l'établissement des « turcies » ou « levées » de la Loire (n° 376) et indiquons, pour finir, que le volume renferme quantité de pièces dont les historiens de la société féodale tireront un utile parti : entre autres, la piquante notice d'un procès tranché en 1165[2], après bien des hésitations, par le sénéchal d'Anjou, qu'effrayait, comme il le confesse lui-même, « la noblesse » de l'accusé, Hamelin d'Antenaise (n° 200) ; — un bref de l'année 1159 environ qui, en trois lignes, évoque toute une suggestive dispute entre seigneurs sur le point de savoir qui posera la première pierre et sera, par suite, le fondateur d'une église nouvelle, avec les droits attachés à ce titre (n° 124 *bis*) ; — la confirmation d'un accord intervenu vers la même date entre un meurtrier et l'évêque de Bayeux, oncle de la victime, réglant l'indemnité payée à ce dernier sous forme d'une église et ses dépendances (n° 194) ; — celle encore d'un contrat passé quelques années plus tard entre deux barons, qui règlent entre eux avec une louable précision une affaire matrimoniale : Michel de Sainte-Marie-du-Bois dote sa fille aînée, que Henri *de Hueceio* épousera lorsqu'elle sera en âge d'être mariée ; Henri entre immédiatement en possession de la dot, mais il prend l'engagement de doter à son tour la cadette et d'en faire même sa femme dans le cas où l'autre viendrait à mourir avant l'âge nubile (n° 296).

Ces quelques exemples suffiront, espérons-nous, à mettre en relief l'intérêt de premier ordre que présente, non seulement pour

1. Publié par Marchegay, *Archives d'Anjou*, t. II, p. 255-260.

2. Pour cette date (qui doit être substituée, semble-t-il, à celle de « vers 1161 » adoptée par M. Berger), voir, notamment, Bertrand de Broussillon, *la Maison de Craon*, t. I, p. 100, n° 136.

l'histoire même de Henri II, mais pour l'histoire générale de la France au XIIe siècle, la première partie du recueil formé par M. Delisle. Remercions M. Berger de la diligence qu'il a apportée à la faire paraître et souhaitons que le tome II et dernier ne se fasse pas lui-même trop attendre[1].

Le volume de M. DELABORDE est, lui aussi, instructif au plus haut point. Un assez grand nombre des pièces qu'il y a rassemblées étaient sans doute déjà connues par l'admirable *Catalogue des actes de Philippe Auguste* de Léopold Delisle; mais si bien rédigé que soit un répertoire de ce genre, il ne supplée jamais qu'imparfaitement à la lecture directe des documents. Pour la première fois M. Delaborde nous donne de ces documents une édition préparée avec un soin et une méthode à laquelle ses autres travaux nous ont habitués et qui facilitera singulièrement l'étude d'un des règnes les plus décisifs du moyen âge. Nous ne saurions, cela se conçoit, indi-

1. Comme il était à peu près inévitable dans un ouvrage qui n'a pu être achevé par son auteur, de petites erreurs se sont glissées dans le corps du volume : plusieurs actes ont été reproduits par inadvertance à deux reprises et souvent sous des dates différentes (n° 35* = n° 45*; n° 167 = n° 371; le n° 71* n'est qu'un extrait du n° 70*; le n° 68* semble un simple remaniement du n° 76*; le n° 29 semble un extrait sommaire des n°s 28 et 74); on pourrait allonger parfois la liste des copies ou des éditions (par exemple, le n° 4* est publié dans Métais, *Cartulaire de la Trinité de Vendôme*, t. II, n° 501; M. l'abbé Denis, *Chartes de Saint-Julien de Tours*, t. I, p. 139, a publié le n° 137 d'après une copie des Archives du Calvados où ne figure pas la formule *Dei gratia* et il a signalé qu'une partie de la pièce est une reproduction littérale d'un acte de Guillaume le Conquérant; du n° 200, Bertrand de Broussillon, *la Maison de Craon*, t. I, p. 100, n° 136, indique une autre copie et une autre édition; les indications de manuscrits font totalement défaut pour les lettres missives); plusieurs dates pourraient être rectifiées (par exemple, celle du n° 4*, qui est de 1144, comme le prouve le n° 500 du *Cartulaire de la Trinité de Vendôme* de M. l'abbé Métais; celle du n° 19, qui est du 13 avril 1159, comme le prouve le n° 131); quelques retouches devraient être opérées dans les notes ou les analyses (ainsi, p. 29, l. 3, et p. 33, l. 4, la date du sacre de l'évêque d'Angers, Normand — et non Norman — est le 6 mars 1149 et non le 6 mars 1150, et p. 29, l. 4, la date de l'élection de son successeur est 1156 et non 1155, qu'une faute d'impression a transformée en 1145 [cf. Ch. Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*, p. xxx]; p. 37, l'analyse du n° 30* est incomplète; p. 197, l. 8, Hugue « *de Poceio* » est Hugue de Pocé, en Maine-et-Loire, commune de Distré; p. 404, les indications relatives au manuscrit *D* demanderaient à être rajeunies et précisées); il y a enfin dans la transcription des actes quelques fautes de lecture (p. 36, l. 9, l'original porte *cardrigagio* et non *cadigragio;* l. 13, *forifature* et non *forifacture;* p. 219, l. 18-19, il faut lire *Longus Campus* et *Holebosc* comme aux n°s 40* et 110 et non *longus campus* et *Colebosc*). Signalons, en outre, que la façon dont les alinéas ont été marqués dans la transcription des chartes est conventionnelle : elle répond d'ailleurs à un désir légitime de clarté.

quer en détail tous les points sur lesquels ce recueil, qui s'arrête présentement à l'année 1194, sera consulté avec fruit : c'est toute l'histoire de la France capétienne à la fin du XIIe siècle qui s'en trouve éclairée. Et du reste, les historiens de cette période ne se sont pas fait faute d'utiliser largement ceux de ces actes dont on pouvait lire le texte ou l'analyse ailleurs. Contentons-nous d'attirer l'attention sur certaines catégories d'entre eux.

Pour l'histoire politique d'abord, le volume de M. Delaborde nous offre la collection à peu près complète des traités conclus par Philippe Auguste[1], en particulier ceux qui furent signés au cours de l'interminable lutte engagée avec les Plantegenets. Il nous apporte aussi une abondante et très intéressante série de documents relatifs à la croisade : les fameuses ordonnances de 1184, 1188 et 1189 touchant la perception des subsides pour la Terre-Sainte et l'ajournement des dettes (nos 123, 228, 229, 252, et cf. no 237); la convention de Nonancourt sur les biens des croisés (no 287, et cf. nos 289 et 367); la grande ordonnance de 1190, qu'on a souvent appelée le « Testament de Philippe Auguste » (no 345); des actes portant règlement provisoire et remise à une date ultérieure d'affaires en cours (nos 230, 346, 351, 362, 368, 369); enfin la première édition vraiment critique de la charte stipulant les compensations promises aux Génois en échange de leurs bons offices (no 365). On hésite à y ajouter un groupe de cinq chartes provenant de l'ancienne collection Courtois (nos 379, 380, 386, 387, 388) et concernant la solde ou les dettes de quelques croisés, dont un faussaire habile du temps de Louis-Philippe semble avoir eu pour tâche de signaler les noms aux organisateurs des « salles des croisades » du château de Versailles[2].

Un assez grand nombre de pièces permettent de suivre la prise de possession progressive par Philippe Auguste des fiefs qu'il sut l'un après l'autre réunir à la couronne au détriment de la maison de Flandre[3]; et il en est de vraiment significatives, comme cette charte de l'année 1188 (no 238) où le roi, approuvant une convention passée entre l'évêque d'Arras et le comte Philippe d'Alsace, prévoit

1. M. Delaborde a laissé de côté, en principe, ceux dont aucun document n'atteste qu'ils aient effectivement donné lieu à la confection d'un acte du roi de France. De ce fait, on ne doit pas chercher dans son recueil d'indications sur les traités de la Grange-Saint-Arnoul (11 avril 1182), de Boves (juillet 1185) ou de Châteauroux (23 juin 1187).

2. M. Delaborde les donne avec raison comme très suspectes.

3. Voir, par exemple, les nos 138, 139, 383, 395, 398, 399, 407 à 409, 411 à 416, 430 à 438, 445, 473, 475.

déjà le cas où les terres de ce dernier « viendraient entre ses mains » et surtout cette lettre du mois de juin 1191 (n° 383) par laquelle, sur un ton de consternation tout à fait diplomatique, au lendemain du jour où la mort de Philippe d'Alsace va lui permettre de réaliser enfin ses desseins, Philippe Auguste, « les larmes aux yeux », s'empresse d'annoncer aux nobles de la région de Péronne que tout le pays est désormais incorporé à son domaine et leur enjoint formellement, en leur prodiguant les assurances de son affection, de prêter sans délai hommage entre les mains de ses délégués. C'est un chef-d'œuvre de mensonge politique, où Philippe Auguste se peint tout entier.

Pour l'histoire de sa politique intérieure, les documents instructifs sont plus nombreux encore. Beaucoup éclairent l'histoire de ses rapports avec la noblesse, et parmi ces derniers on peut réserver une mention au n° 8 (sur les entreprises du comte de Vienne Girard à Mâcon), qui était connu déjà, mais dont M. Delaborde nous donne un texte meilleur, et au n° 240 (1188), où se trouve consacrée la mainmise du roi sur le château de Tournon. D'autres portent règlement et délimitation de droits féodaux, et les n°s 357 et 361, relatifs aux droits respectifs des divers seigneurs de Tours, sont parmi les plus curieux[1]. Relevons aussi dans un acte de l'année 1185 (n° 139) une des plus anciennes énonciations par le roi lui-même de la doctrine suivant laquelle le souverain « ne doit ni ne peut prêter hommage à personne ».

Pour l'étude des rapports du roi avec son clergé, les textes ne manquent pas non plus. L'affaire de l'archevêché de Dol et de la séparation de la Bretagne au point de vue ecclésiastique est représentée par trois actes (n°s 136, 148, 149) et, bien entendu, les concessions ou confirmations de privilèges aux églises ou aux abbayes sont innombrables. Les concessions du privilège de sauvegarde royale méritent surtout d'être relevées : sous couleur de protection, c'était là un merveilleux instrument de règne, qui permettait au souverain de s'immiscer dans les affaires de ses vassaux. Comme son rival Henri d'Angleterre[2], Philippe Auguste en fit un usage considérable, que le recueil de M. Delaborde met clairement en relief[3]. On y voit aussi que cette sauvegarde royale ne fut pas tou-

1. A signaler aussi le n° 29, portant abolition du droit dit *marchocia* aux environs de Montlhéry, et les n°s 209 et 395 portant abolition du droit de « lagan » sur les terres du roi.

2. Cf. plus haut, p. 318.

3. Voir, entre autres, les n°s 22, 34, 60, 67, 161, 300, 337, 340, 350, 352, 466, etc.

jours un don gracieux, mais se doubla souvent pour la royauté de redevances fructueuses[1]. Un autre moyen de pénétration pacifique auquel Philippe Auguste et ses successeurs eurent recours dans les seigneuries ecclésiastiques fut la substitution de la monnaie royale à la monnaie locale : le recueil de M. Delaborde nous apporte une nouvelle édition (n° 162) de l'acte souvent cité, par lequel, dès 1186, Philippe Auguste enregistre la promesse faite à l'abbé de Corbie, qui avait autorisé dans ses terres le cours de la monnaie parisis, de laisser reprendre la fabrication de la monnaie de Corbie quand l'abbé le voudrait. On sait ce que valaient dans la pratique des engagements de ce genre.

C'est surtout pour l'histoire des franchises urbaines que le volume de M. Delaborde abonde en documents. Peu de rois ont promulgué ou confirmé autant de chartes de communes que Philippe Auguste, et il en est dont l'importance est grande, comme la charte de Soissons (n° 35) et les chartes analogues de Vailly (n° 159), de Compiègne (n° 169), de Sens (n° 280) ; celles de Bourges et de Dun (n° 40), de Noyon (n° 43), de Beauvais (n° 53), de Chaumont-en-Vexin (n° 59) ; celle de Bruyères (n° 197), sur laquelle a été modelée celle de Cerny (n° 110) ; celle de Lorris (n° 202) et ses dérivées, les chartes de Boiscommun (n° 174), Voisines (n° 208) et Dixmont (n° 303) ; la charte de Tournai (n° 224), celle de Pontoise (n° 233) et son adaptation à la commune de Poissy (n° 234) ; celles enfin de Laon (n° 279), d'Amiens (n° 319), d'Arras (n° 473) — pour ne citer que les plus connues ou les plus détaillées. On fera bien d'en lire désormais le texte dans le recueil de M. Delaborde, où l'on trouvera, en outre, quantité d'autres chartes ou lettres royales étendant à diverses localités soit ces mêmes franchises communales soit des franchises plus restreintes, ou tranchant les perpétuelles difficultés que soulevait l'application de ces multiples privilèges.

Nous terminerons enfin ce rapide aperçu en rappelant que plusieurs actes de Philippe Auguste intéressent l'histoire économique, notamment ceux qui ont trait aux coutumes des bouchers de Paris (n° 74), au commerce du vin dans cette ville (n° 426), à la navigation sur la Seine (n° 206), aux droits perçus dans le port de Montreuil-sur-Mer (n° 293)[2].

L'édition de M. Delaborde inspire pleine confiance. Continuateur

1. Voir les n°s 188, 189, 248, 253.

2. On notera aussi, pour l'histoire de la politique fiscale du roi, une série de documents se rattachant plus ou moins directement à la grande spoliation des Juifs de l'année 1182 (n°s 62, 90, 94, 95, 99, 134, et peut-être aussi n°s 166 et 223).

de M. Delisle, il a su néanmoins renouveler la plupart des questions abordées jadis par ce grand savant; et nous citerons tout particulièrement à cet égard l'introduction, où, en attendant l'étude diplomatique des actes, qui est réservée pour un volume ultérieur, M. Delaborde a repris l'examen comparatif des célèbres « registres de Philippe Auguste », pour arriver à cette conclusion qu'aucun d'eux n'est à aucun degré un recueil de minutes. Mais si consciencieusement menées qu'aient été ses recherches — qu'ont d'ailleurs facilitées les dépouillements collectifs entrepris il y a une quinzaine d'années par l'Académie des inscriptions — il n'a pu avoir la prétention d'être tout à fait complet, et nous pouvons indiquer tout de suite deux omissions : celle d'une pièce datée de 1186 et portant octroi à deux chapelains qui prieront pour l'âme du comte de Bretagne Geoffroi de vingt livres parisis à percevoir annuellement sur les revenus royaux du Grand pont de Paris (original aux Archives nationales, S 90A, n° 3) et celle d'une autre pièce, datée de 1189, complétant la charte n° 2 relative à une rente de cent muids de vin attribuée aux moines de Canterbury (original aux Archives capitulaires de Canterbury[1]). On pourra parfois aussi compléter les indications de copies et d'éditions[2] et allonger la liste des emprunts textuels faits à des actes antérieurs, spécialement à ceux de Louis VII[3]; on pourra

1. Indiqué du moins comme se trouvant encore à Canterbury en 1910 par A. Cartellieri, *Philipp August*, t. III, p. 240. Suivant M. Cartellieri (*ibid.*), l'original du n° 2 se trouvait encore lui aussi à Canterbury en 1910.

2. Le n° 31 a été publié par Boullé, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. III (1876), p. 171, d'après *B;* M. Fagniez a compris les nos 74, 426 et 448 dans son recueil de *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France;* les lettres nos 136, 148 et 149 se lisent dans la *Patrologie latine* de Migne, vol. 211, col. 395-398; les nos 419 et 420 figurent dans le volume de M. Depoin, *Abbecourt en Pinserais*, p. 30, nos 13 et 14, et le premier d'entre eux avait été antérieurement publié dans la *Gallia christiana* des frères Sainte-Marthe, t. IV, p. 20; le vidimus de l'année 1424 dont procède la seule copie que M. Delaborde ait pu retrouver du n° 423 existe encore aux Archives nationales, L 615, n° 3 *ter*.

3. Le n° 2 reproduit partiellement un acte de ce roi de l'année 1179 (acte encore inédit, d'ailleurs); quelques lignes du n° 69 ont été tirées de l'acte de Louis VII publié dans R. de Lasteyrie, *Cartulaire de Paris*, n° 529; de même, le texte du n° 79 doit beaucoup aux nos 347, 448, 592, 593 et 690 du *Catalogue des actes de Louis VII* d'A. Luchaire; le n° 126 procède du n° 400 de ce *Catalogue* (la note 1 de M. Delaborde, à la p. 155 de son recueil, doit être rectifiée en conséquence). Les nos 20 et 22, tout imprégnés de formulaire carolingien, reproduisent certainement le texte d'anciens diplômes de cette époque. Il faudrait dire aussi que les actes de Louis VII auxquels renvoient les nos 179 et 239 sont respectivement les nos 688, 185 et 600 du *Catalogue* d'A. Luchaire.

proposer quelques rectifications de dates[1], quelques corrections de textes[2]. Ce sont là de légères imperfections, auxquelles les plus scrupuleux éditeurs doivent se résigner : ainsi que l'écrivait Léopold Delisle, il y a soixante ans, en tête de son *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, « les ouvrages de ce genre ne verraient jamais le jour si on les gardait en portefeuille tant qu'ils sont susceptibles de perfectionnement ».

Comme l'Académie des inscriptions et belles-lettres, les sociétés savantes de province ont repris leur travail. Malheureusement les volumes de documents qu'elles font paraître ne nous parviennent pas tous, et nous n'avons cette fois à citer qu'un recueil, publié par la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin. Ce recueil est dû, cette année encore, au zèle inlassable de l'actif secrétaire de la Société, M. J. Depoin, dont nous avons souvent déjà signalé les utiles publications, et concerne presque exclusivement le prieuré de Conflans-Sainte-Honorine[3]. Ce prieuré n'a jamais eu une très grande importance et ses archives ont, en outre, beaucoup souffert ; mais M. Depoin a su compléter le maigre dossier conservé aux Archives de Seine-et-Oise en puisant dans divers manuscrits, et notamment dans les copies exécutées au XVIIe siècle par dom Jouvelin d'après le chartrier de l'abbaye du Bec, à laquelle le prieuré de Conflans était rattaché. Il a constitué ainsi un recueil de deux cent quarante et quelques pièces, dont une centaine sont antérieures à l'époque des Valois, les autres s'échelonnant ensuite de 1328 à la fin du XVIIIe siècle. Il les a fait précéder d'une étude généalogique sur les premiers comtes de Beaumont-sur-Oise jusqu'au temps du comte Ive dit le Clerc, fondateur du prieuré en 1080, et sur cette fondation même. Le volume se termine par quelques documents relatifs à la baronnie de Conflans du XVIe au XVIIIe siècle et par quelques notes complémentaires, où nous relevons une chronologie des prieurs de Conflans et une dizaine de pages sur les seigneurs de la maison de Mello en Beauvaisis jusqu'à la fin du XIIe siècle.

Le principal défaut des études généalogiques de M. Depoin — et

1. Les n°s 138 et 139, par exemple, sont évidemment postérieurs au traité de Boves, c'est-à-dire qu'ils sont de juillet 1185 au plus tôt.

2. L'original du n° 68 porte des *e* cédillés ou du moins munis d'un signe qui ressemble étrangement à une cédille; au n° 187, p. 224, l. 25, il faut lire évidemment *servientibus* au lieu de *clientibus*.

3. J. Depoin, *tes Comtes de Beaumont-sur-Oise et le prieuré de Conflans-Sainte-Honorine*. Pontoise, Société historique, 1915, in-8°, 263 p. (forme le t. XXXIII des *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin*).

cette observation vaut surtout ici pour son étude sur les comtes de Beaumont — est qu'elles reposent tout entières sur des similitudes de noms si peu concluantes, sur des raisonnements et des conjectures si hasardées qu'on hésite à le prendre pour guide. Rien ne vaudra jamais en matière d'histoire généalogique un bon document, clair et irréfutable. Certaines de ses déductions (par exemple, p. 20-21) supposent un tel échafaudage d'hypothèses, qu'elles font un peu l'effet de châteaux de cartes qu'un rien suffirait à jeter bas. Même dans son annotation des documents, M. Depoin ferait bien d'user plus modérément de l'hypothèse : il lui arrive de considérer comme vraisemblables ou même comme certaines des vérités des plus contestables[1].

Les documents mêmes sont bien présentés et intéressants. Mais quelle singulière idée d'avoir été découper par fragments le texte de la *Translation de sainte Honorine* et d'avoir ensuite disséminé ces fragments pour placer à son rang chronologique chacun des miracles rapportés par l'hagiographe[2]! Et puis il eût peut-être mieux valu ne pas mêler ce récit, dont l'intérêt historique n'est pas très grand, au texte des chartes et autres documents d'archives transcrits dans le volume. Il est vrai que M. Depoin y a joint aussi des extraits d'un auteur moderne, dom Thibault, sur lequel pourtant — il le remarque lui-même en note (p. 56, n. 1) — il n'y a pas grand fond à faire et dont le livre est un tissu d'erreurs. Alors, à quoi bon reproduire les passages de ce livre qui ne font que résumer d'une façon inexacte des textes que nous connaissons directement? Quant à ces textes, ils demanderaient, semble-t-il, à être vérifiés de plus près : nous relevons, par exemple, au n° 3 d'inquiétantes divergences entre les lectures de M. Depoin et celles de M. Lot, qui a publié la même charte dans ses *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*[3]. M. Lot a d'ailleurs connu pour cet acte, comme pour le précédent, des copies ignorées de M. Depoin. Enfin l'index est à refaire : outre que le classement adopté est purement géographique — c'est-à-dire que les noms de personnes n'y sont

1. Ainsi, au n° 10, est-il sûr que le personnage nommé *Anastasius de Confluenlio* soit le même que celui du n° 4, qui est daté de 1080? Et la mention d'un *Willelmus Carpentarius* (ou *carpentarius*) invite-t-elle, vraiment, à penser que l'église était en « reconstruction »? Au n° 18, la date de 1096 est-elle donc la seule admissible parce qu'il est question d'un personnage qui se rend en Terre-Sainte? Il faudrait au moins l'expliquer.

2. N°s 6, 8, 11, 20, 21, 24, 27, 32, 99. — D'après le même procédé, n° 15, une charte-notice a été coupée en deux.

3. N° 35, p. 78, l. 4, les leçons *prensoris* et *Montemamalfredi* sont-elles dans le manuscrit?

relevés qu'autant qu'ils sont suivis d'un nom de lieu, ce qui est un étrange système, — il serait difficile de dire le principe qui a guidé M. Depoin dans le choix des noms de lieux eux-mêmes. Les omissions ne se comptent plus[1], et les renvois inexacts ne sont, en outre, pas rares[2]. Un index nouveau, plus complet, plus clair et comprenant un relevé des formes anciennes serait le bienvenu. Ces quelques réserves ne doivent d'ailleurs pas nous empêcher d'être reconnaissants à M. Depoin de l'empressement qu'il apporte à réunir et publier l'un après l'autre tous les textes essentiels concernant l'histoire médiévale de cette province du Vexin, à laquelle il ne cesse de se dévouer[3].

Le recueil des coutumes de Saint-Gilles dont nous sommes redevables à M. Bligny-Bondurand[4] nous transporte à l'autre extrémité de la France, sur les confins du Languedoc et de la Provence, en un temps où les conditions de la navigation permettaient à la modeste petite ville que Saint-Gilles est devenue dans la suite d'être un important rendez-vous de marins et de négociants. Cette place de commerce, qui était en même temps un célèbre lieu de pèlerinage, s'était établie à l'ombre d'un cloître, et c'est sous la crosse de l'abbé de Saint-Gilles que vivaient ses habitants. Ils réussirent bien à s'en affranchir au cours du XIIe siècle et à organiser une commune pourvue d'un corps consulaire et d'une juridiction indépendante, mais pour retomber dès 1214 sous la dépendance de l'abbé, qui désormais parla en maître. Nous avons encore l'acte de 1214 stipulant ce retour pur et simple au droit commun; mais nous avons aussi conservé une série fort instructive de textes coutumiers, promulgués de 1233 à 1305, qui tantôt précisent et aggravent les prérogatives seigneuriales, tantôt au contraire élargissent quelque peu, sous la poussée des circonstances, les libertés et garanties accordées aux bourgeois : réglementation de l'office des notaires et tarif des taxes qu'ils peuvent percevoir (mars 1233); réglementation

1. Ainsi, nous cherchons en vain la mention d'Andrésy de la page 74, celles de Bessancourt de la p. 84, de Chauvry de la p. 85, d'Epiais de la p. 100, de Franconville des p. 81 et 120, de *Guaillon* de la p. 73, de Jouy-le-Comte de la p. 95, de *Mons Amalfredi* de la p. 78, de Rosny (Alice, dame de) de la p. 120, de Thibivilliers de la p. 86, de *Veucon* de la p. 81, etc.

2. Ainsi, au mot Labbeville, lire p. 86 au lieu de p. 85; au mot Saint-Gratien, p. 97 au lieu de p. 91; au mot Saint-Lor, p. 101 au lieu de p. 161.

3. Notons, en finissant, que M. Lauer n'est pour rien dans le *Recueil des actes de Lothaire et Louis V* cité p. 4, n. 2; p. 44, l. 4, lire « Louis VI » au lieu de « Louis VII ».

4. *Les Coutumes de Saint-Gilles (XIIe-XIVe siècles)*, texte latin critique, avec traduction, notes, introduction et tables, publié par E. Bligny-Bondurand. Paris, A. Picard, 1915, in-8°, 251 p. et 1 fac-similé; prix : 5 fr.

du fonctionnement de la justice (novembre 1246) ; sentence arbitrale déterminant les droits respectifs des habitants de Saint-Gilles et de l'abbé (juin 1257) ; décrets abbatiaux relatifs à l'exercice du droit de pâture sur le territoire de la seigneurie monastique (juillet 1280), aux ventes immobilières (mai 1283), au commerce des vins et à quelques autres matières (septembre 1289) ; enfin transaction touchant les rapports de l'abbé et des bourgeois (juillet 1305) : tels sont les textes principaux que M. Bligny-Bondurand publie avec beaucoup de soin et en les accompagnant d'une fidèle et utile traduction[1]. Il y a ajouté une sorte de codification des plus anciennes coutumes de Saint-Gilles, due à un jurisconsulte du XIIIe siècle, dans lequel il propose, mais sans aucune raison sérieuse, de reconnaître Gui Foucoi, le célèbre canoniste languedocien (devenu pape en 1265 sous le nom de Clément IV), et il estime que ce code a conservé des débris des coutumes du XIIe siècle. Enfin il a réédité, comme complément aux textes coutumiers proprement dits — lesquels sont tous en latin — le tarif des péages de Saint-Gilles à la fin du XIIe siècle, presque entièrement en langue provençale, qu'il avait déjà publié en 1901 dans les *Mémoires* de l'Académie de Nîmes et dont l'intérêt est grand pour l'histoire du commerce languedocien.

Les autres documents constituent un ensemble de haute valeur pour l'étude de l'organisation urbaine en Languedoc au cours du XIIIe siècle, et l'on peut dire que M. Bligny-Bondurand nous les a révélés : car le manuscrit d'où il les a tirés, le registre H 787 des Archives départementales du Gard[2] (où il n'est entré qu'en 1909), était resté jusqu'ici inédit et l'on ne connaissait les coutumes de Saint-Gilles que par une mauvaise version en provençal datant du XVIe siècle et publiée en 1873 par A. de Lamothe. Nous signalerons spécialement à l'attention des historiens les articles 34 et 42 du règlement de 1257 (p. 181 et 191), par lesquels l'abbé, capitulant devant les bourgeois, est obligé par sentence arbitrale de reconnaître l'existence légale de la communauté ou « université » de Saint-Gilles et de ses syndics, « attendu », disent les arbitres, « que le grand nombre d'habitants de n'importe quelle ville ou place ou vil-

1. On la voudrait parfois plus précise encore. Ainsi, p. 181, il écrit : « Les arbitres décident que, attendu le grand nombre d'habitants de n'importe quelle ville ou bourg », alors que le texte porte : « ... cum multitudo hominum in aliqua villa *seu castro* habitancium *vel vico* » ; p. 198, il écrit : « L'abbé décide qu'aucun particulier de la ville ou qu'aucun étranger ne doit consentir d'aliénations à *d'autre monastère* que celui de Saint-Gilles », alors que le texte porte : « alicui monasterio *nec ecclesie nec domui aut persone ecclesiastice seu religiose* ».

2. Cette copie n'est que du XVe siècle.

lage entraîne nécessairement la constitution d'une communauté (*universitas*) et que cette communauté ne peut se passer, lorsque ses affaires l'exigent, d'avoir ou de pouvoir avoir des syndics pour agir et se défendre »; l'abbé reconnaît, en outre, aux habitants le droit de disposer d'une caisse communale et d'y rassembler le montant des cotisations payées par tous ceux qui auront adhéré à leur syndicat (ceux, dit le texte, qui sont de leur « conjuration, société ou confédération »). En dépit des graves restrictions dont ces mesures étaient entourées, elles marquaient un retour progressif vers l'ère des libertés municipales.

Parmi les droits divers consignés dans les textes coutumiers et qui intéressent l'histoire économique, il en est de bien curieux, comme celui qui est reconnu à l'abbé par sentence arbitrale en 1257 (p. 145) de prendre pour lui tous les filets des porcs et toutes les langues des bœufs qui n'auront pas été abattus dans certaines conditions (avant l'âge d'un an, pour les bœufs; d'un coup qui les aura « fendus par la moëlle épinière » et après trois semaines au moins de mise à l'engrais, pour les porcs); d'autres visent le régime de la pêche dans les environs de Saint-Gilles et renferment des détails techniques qui sont à retenir (p. 149, 155, 163); un plus grand nombre encore vise le régime des pâturages, et il en est un de l'année 1280 (p. 195-197) que nous croyons digne de remarque, aux termes duquel nul habitant étranger à la commune ne devait obtenir d'autorisation de pâture s'il ne s'engageait à employer en acquisitions d'immeubles ruraux ou urbains, sis dans le territoire de Saint-Gilles, le tiers de la valeur de ses troupeaux, dans l'année qui suivrait son arrivée. Un autre article, de 1283 (p. 197-199), édicte des mesures en vue de la conservation du domaine seigneurial : défense est faite, sous peine de confiscation, d'aliéner, même par contrat de location, sauf pour une durée inférieure à cinq années, tout immeuble ou droit immobilier au profit d'une autre église ou d'un autre établissement ecclésiastique que l'abbaye de Saint-Gilles. Pour l'histoire du port de Saint-Gilles, on retiendra l'article 27 du règlement de 1257 (p. 171), relatif aux marins qui viennent « tenir table » dans la ville en vue du « passage d'outre-mer », et l'article 14 du règlement de 1246 (p. 127-128), stipulant les conditions auxquelles le « délai d'outre-mer » doit être accordé par le tribunal aux parties en cause. — Mais il faut nous borner et nous n'ajouterons a ce relevé qu'une dernière mention, celle de curieux articles de 1257 touchant les cérémonies d'enterrement et de mariage et les divers types de corbillards en usage à Saint-Gilles (p. 164-166).

On voit que ces textes coutumiers sont loin d'intéresser les seuls

juristes, qui cependant y trouveront aussi beaucoup à apprendre. M. Bligny-Bondurand s'est malheureusement abstenu de les commenter. Il avait pourtant là une belle occasion de reprendre et traiter à fond l'histoire municipale et économique de Saint-Gilles jusqu'au début du XIVe siècle ou tout au moins de tracer les grandes lignes d'une pareille étude. Sa préface ne nous apporte rien de tel : on n'y trouve qu'une description des manuscrits qui contiennent les deux versions, latine et provençale (et pour cette dernière, on chercherait en vain un renvoi à l'édition A. de Lamothe), et des observations d'ordre juridique. C'est insuffisant; mais il faut avouer que les quelques excursions faites, en passant, par M. Bligny-Bondurand sur le terrain de l'histoire pure ne sont pas heureuses. Il soutient, par exemple (p. 1 à 8, p. 101 et 105), que les arbitres auxquels est imputable la sentence de 1214 portant abolition du consulat furent désignés par un cardinal-légat du Saint-Siège qu'il faut appeler « Pierre de Vernareti, cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie de la Scala » (*sic*) et il fait la leçon aux derniers éditeurs de l'*Histoire de Languedoc* qui l'ont appelé « Pierre de Bénévent ». Mais, s'il avait eu recours à d'autres ouvrages qu'à un dictionnaire de l'abbé Chevin, dont nous confessons qu'il nous a révélé l'existence, s'il avait ouvert les *Regesta* de Potthast, ou même simplement le *Recueil des historiens de France*, t. XIX, ou un ouvrage quelconque relatif à la croisade des Albigeois, il n'aurait pas hésité à reconnaître le cardinal Pierre de Bénévent, du titre de Santa Maria *in Aquiro*, dont le rôle est bien connu en Languedoc au début du XIIIe siècle. De même, il eût pu à bon compte parler en meilleurs termes du grand concile de Latran de 1215 et des conciles antérieurs en recourant à d'autres livres qu'à l'*Epitome canonum* de Brancat de Laurea (1659) ou à celui de Grégoire de Rives (1663) ou au *Traité de l'étude des conciles* de Salmon (1724), à l'*Analyse des conciles* du P. Richard (1772) ou encore à un obscur *Dictionnaire des conciles* paru en 1822. Quand ce ne serait que dans le bel ouvrage d'Achille Luchaire sur *Innocent III*, M. Bligny-Bondurand n'eût-il pu faire un peu plus ample connaissance avec ce concile fameux? Qu'il laisse dormir tous ces bons vieux livres des obscurs canonistes du XVIIe et du XVIIIe siècle et économise son temps en allant droit à des livres modernes, par exemple à l'*Histoire des conciles* d'Hefele, adaptée par dom Leclercq. Même pour l'histoire locale, M. Bligny-Bondurand a négligé des livres récents de l'importance de celui de Robert Michel sur *l'Administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis*, qui lui eût permis d'être moins vague touchant le régime

municipal de Saint-Gilles (p. 36) et de faire d'utiles comparaisons avec les villes voisines.

Bref, si l'édition des textes a été préparée avec une conscience louable, si la traduction est l'œuvre d'un érudit rompu au latin juridique du moyen âge, le commentaire des coutumes de Saint-Gilles reste à écrire. En sa qualité d'archiviste du Gard, M. Bligny-Bondurand aurait plus que tout autre des facilités pour entreprendre ce travail[1].

M. Charles Bémont[2] a publié un nouveau supplément à la série des rôles gascons du règne de Henri III d'Angleterre jadis réunis par Francisque Michel au tome I de cette grande édition des *Rôles gascons* qui est, on le sait, en majeure partie l'œuvre de M. Bémont lui-même. Ce supplément nous apporte tout un rôle inconnu, récemment découvert au Public Record Office et qui renferme la transcription abrégée ou l'analyse de cent soixante-neuf lettres closes[3]. Relatives, à peu d'exceptions près, à l'administration de la Gascogne et, sauf cinq (qui sont deux lettres de Henri III, n°s 26 et 143, et trois notices intéressant Édouard, n°s 144-146), émanant toutes du prince Édouard, le futur Édouard Ier, ces lettres s'échelonnent entre le 21 novembre 1254 et le 25 octobre 1255 : elles appartiennent, par conséquent, à la période qui suivit immédiatement le mariage d'Édouard avec Aliénor de Castille (fin octobre 1254) et sa prise de possession officielle du gouvernement de la Gascogne (1er novembre), qu'elles permettent d'étudier de près. L'intérêt se concentre avant tout sur la levée de l'aide ou fouage perçu en 1254-1255 pour la chevalerie du jeune prince et que visent un grand nombre de pièces. D'autres, très nombreuses aussi, ont trait aux cadeaux distribués par Édouard à ses nouveaux sujets et à son entourage[4] au lendemain de son arrivée dans le pays. Nous ajouterons que, pour l'histoire économique de la Gascogne, quelques-uns des textes contenus dans ce nouveau rôle sont fort suggestifs. Voici, par exemple, une

1. P. 38, lire « empereur » au lieu d' « empereur *d'Allemagne* ». P. 44, que veut dire : « En effet il manque de la lettre essentielle *d* ou *t* »? P. 117, n. 1, lire « 9 novembre » au lieu de « 22 mars ».

2. Ch. Bémont, *Un rôle gascon de lettres closes expédiées par la chancellerie du prince Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre Henri III (1254-1255).* Paris, Impr. nationale, 1916, in-8°, 52 p. (extr. du *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques*, 1915, p. 92-139). Cf. *supra*, p. 171.

3. M. Bémont a réparti ces lettres sous cent quarante-six numéros seulement, mais en groupant souvent sous un même numéro l'analyse de plusieurs actes ayant un objet analogue (n°s 19, 26, 29, 31, 58, 59, 83).

4. A noter particulièrement les n°s 39 et 57 (ordres d'Édouard au gardien de sa garde-robe, Raoul de Dunjon, d'avoir à délivrer un harnais à l'un de ses vassaux qui va être armé chevalier et un habit au « garçon » de sa nourrice).

lettre du 28 janvier 1255 (n° 16) qui concerne un bateau transportant du vin de Bordeaux à Bristol, où il doit charger, comme fret de retour, cinquante charretées de plomb; tandis qu'une lettre de quelques jours antérieure (n° 27) prescrit la remise à un négociant gascon, Pierre Colom, « bourgeois de Bordeaux », de cinquante sacs de laine livrables à Dublin, qui constituent aussi sans doute le fret de retour d'un bateau transportant du vin en Irlande. Enfin toute une série de lettres, pleines de détails curieux, renferment des ordres relatifs à des navires (des « galies » ou « galées », destinées probablement aux opérations de guerre) en cours de construction à Bayonne pour le compte d'Édouard et sous la direction d'un certain « maître Pierre de Salies, fabricant de nos galères » : le programme de construction prévoit la mise en chantier d'abord de cinq navires (ordre du 22 mai 1255, n° 59), puis de deux seulement (contre-ordre en date du 30 juin, n° 72). Nous en avons dit assez pour montrer combien est précieuse la découverte de ce « rôle » complémentaire, que M. Bémont a publié et annoté avec tout le soin dont il est coutumier[1].

2° Chroniques et œuvres littéraires. — Un professeur de l'Université Columbia, à New-York, M. James Shotwell, a fondé sous le titre de *Records of civilization* une collection destinée à faciliter l'étude de l'histoire dans les pays de langue anglaise et qui sera surtout une collection de documents traduits et mis à la portée à la fois des étudiants et du « grand » public[2]. Un des premiers volumes parus est une traduction, légèrement abrégée par endroits, de l'Histoire des Francs de Grégoire de Tours. Cette traduction, qui semble bien faite, est l'œuvre de M. Ernest Brehaut[3]. Elle est accompagnée de notes, de tableaux généalogiques et de quelques extraits des œuvres hagiographiques de l'évêque de Tours.

Un autre érudit américain, dont nous avons signalé naguère une bonne étude consacrée à la décadence de ce qu'on pourrait appeler déjà l'humanisme et à sa répercussion sur l'enseignement de la

1. A la table des noms propres, l'article « Henri III » (voir n°s 26 et 143) a été omis, ainsi que les références aux mots « Irlande », « Anjou », « Aquitaine » et « Normandie » qu'aurait comportées l'énumération des titres de Henri III faite au n° 26.

2. Au programme de cette collection, notons, pour l'histoire du moyen âge, l'annonce des traductions d'Orose, du *Liber pontificalis*, des « lois de Charlemagne », d'Otton de Freising, du *Liber sententiarum* de Pierre Lombard, d'extraits des philosophes scolastiques, etc.

3. *History of the Franks by Gregory bishop of Tours, selections, translated with notes by* Ernest Brehaut. New-York, Columbia University Press, 1916, in-8°, xxvi-284 p. (de la collection *Records of civilization : sources and studies*).

grammaire et de la rhétorique dans les universités du XIIIe siècle[1], M. L.-J. Paetow, a donné une nouvelle édition d'une des œuvres où se traduit le mieux l'antagonisme qui éclata à cette époque entre les partisans de la culture purement littéraire et les partisans de la logique aristotélicienne, avec ses conséquences : la philosophie, la scolastique, la science et, d'une façon générale, le goût des connaissances positives et pratiques. Cette œuvre est la spirituelle *Bataille des sept arts* du trouvère Henri d'Andeli[2], qui met en scène Dame Grammaire, champion des humanistes d'Orléans, rassemblant sous sa bannière son « host » de poètes et de grammairiens pour livrer combat à Dame Logique, de Paris, derrière laquelle chevauche également une nombreuse armée, où se coudoient Loi et Décret, « Physique » (c'est-à-dire Médecine) et Chirurgie, Astronomie, Arithmétique, Géométrie et autres ennemies des belles-lettres. Après une terrible mêlée, Grammaire est vaincue; mais le trouvère a confiance dans un retour de la fortune qui restaurera son pouvoir. M. Paetow ne s'est pas contenté de nous donner un bon texte[3] et une traduction anglaise de cette amusante fantaisie; il y a joint sous forme de notes un copieux commentaire, que les historiens surtout apprécieront, car ils y trouveront la clef de la plupart des allusions, souvent obscures, dont est remplie la *Bataille des sept arts*. La préface contient, en outre, un utile rappel de ce que nous savons de l'enseignement et des études dans les deux universités rivales d'Orléans et de Paris à l'époque où Henri d'Andeli écrivait, c'est-à-dire vers le milieu du XIIIe siècle[4]. Comme de juste, M. Paetow n'a pas manqué, à ce propos, de faire

1. L.-J. Paetow, *The arts course at medieval Universities with special reference to grammar and rhetoric* (1910, in-8°). Voir *Rev. histor.*, t. CVI (1911), p. 181-182.

2. *The Battle of the seven arts, a french poem by Henri d'Andeli, trouvère of the thirteenth century*, publ. par Louis-John Paetow. Berkeley, University of California Press, 1914, in-4°, 64 p. et 10 fac-similés (*Memoirs of the University of California*, vol. 4, n° 1). Cf. *Rev. histor.*, t. CXVIII, p. 148.

3. On ne sait toutefois pourquoi il s'est abstenu de relever les variantes des deux manuscrits, dont un fac-similé complet est annexé, il est vrai, à son édition.

4. M. Paetow ne semble pas connaître le livre de G. Robert, *les Écoles et l'enseignement de la théologie pendant la première moitié du XIIe siècle*, publié en 1909 (cf. *Rev. histor.*, t. CI, p. 340), ni celui de C. Vieillard sur *Gilles de Corbeil*, paru la même année (cf. *ibid.*, p. 342) et qui lui eût fourni quelques détails sur l'enseignement de la médecine en France au temps de Philippe Auguste. Il y aurait, d'autre part, beaucoup à ajouter à ce qu'il dit de la lecture des classiques latins au XIIe siècle, et même avant : il faudrait, par exemple, tenir compte de toutes les lectures que supposent les emprunts faits à ces classiques par les littérateurs et les chroniqueurs.

entre cette querelle « des anciens et des modernes » et celles qui l'ont suivie jusqu'à nos jours de suggestifs et savoureux rapprochements.

La petite collection des *Classiques français du moyen âge* qui paraît sous la direction de M. Mario Roques s'est enrichie en 1914 et en 1915 de deux fascicules : le premier en date[1] est dû à M. Alphonse Bayot et renferme la transcription du manuscrit unique de *Gormont et Isembart*, suivie d'un essai de restitution du texte primitif, ou du moins du court fragment de ce texte que les quatre feuillets du manuscrit unique (aujourd'hui à Bruxelles) nous ont transmis assez défiguré. Nous n'en avons plus que la partie finale, en tout à peine plus de six cent cinquante[2] vers octosyllabiques, mais pleins de vie et qui nous apportent un pittoresque récit de bataille féodale. M. Bayot a réuni soit dans sa préface soit dans son index toutes les indications utiles touchant les quelques noms, les quelques faits historiques sur lesquels a brodé l'imagination du poète. Celui-ci vivait, selon toute vraisemblance, vers le milieu du XIIe siècle, mais, remarquons-le en passant, il ne faisait alors que remanier un poème antérieur, auquel Hariulf fait allusion dans sa *Chronique du monastère de Saint-Riquier* dès la fin du XIe siècle. Un excellent glossaire termine le volume.

Dans la même collection, M. Jeanroy a réédité et traduit les six jolis poèmes d'amour du troubadour Jaufré Rudel[3]. Ils datent du milieu du XIIe siècle et comptent parmi les meilleurs spécimens de la littérature lyrique si fort en honneur dans les cours féodales de ce temps. L'établissement du texte de ces petits poèmes, écrits, naturellement, en langue provençale, présente de sérieuses difficultés : on ne peut qu'admirer l'élégante façon dont M. Jeanroy s'en est tiré.

Nos « classiques français du moyen âge » sont décidément en bonnes mains; mais ne se rencontrera-t-il pas en France d'éditeur assez entreprenant pour créer sur le modèle de cette petite collection de textes en vieux français une autre collection, que tous les historiens de notre moyen âge français appellent de leurs vœux et qui

1. *Gormont et Isembart*, fragment de chanson de geste du XIIe siècle édité par Alphonse Bayot. Paris, H. Champion, 1914, in-16, XIV-71 p.; prix : 1 fr. 50 (fait partie de la collection *les Classiques français du moyen âge* publiés sous la direction de M. Roques).

2. M. Bayot en compte six cent soixante et un; mais sept vers manquent dans le manuscrit.

3. *Les chansons de Jaufré Rudel* éditées par Alfred Jeanroy. Paris, H. Champion, 1915, in-16, XIV-37 p.; prix : 1 fr. (même collection). En appendice, M. Jeanroy publie aussi et traduit une chanson faussement attribuée parfois à Jaufré Rudel.

mettrait à la portée de nos étudiants, de nos érudits, de nos curieux d'histoire, sous une forme maniable, des textes sûrs et présentés à la mode française de tant de documents de premier ordre concernant notre histoire nationale depuis l'époque mérovingienne, qu'ils sont aujourd'hui encore trop souvent obligés d'aller lire dans les lourds et massifs in-folio ou in-quarto des éditeurs d'outre-Rhin? La *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* qui, telle qu'elle était conçue à l'origine, aurait fort bien pu répondre à ce vœu, a depuis longtemps été orientée dans un sens différent. Les services de premier ordre qu'elle rend comme recueil d'éditions savantes ne l'empêcheraient d'ailleurs pas, semble-t-il, de revenir, à peu de chose près, à son programme primitif, qui lui permettrait d'atteindre un public plus étendu et en ferait dans notre pays un instrument de rénovation historique[1].

Louis Halphen.

(Sera continué.)

1. On pourrait concevoir deux séries parallèles correspondant à deux groupes de souscripteurs et d'acheteurs : d'un côté, des éditions savantes — l'équivalent des grandes éditions savantes des classiques latins et grecs de la maison Hachette — de l'autre, des éditions à la portée de tous des œuvres les plus importantes, avec un appareil critique réduit au minimum — l'équivalent de ce que sont en Allemagne les éditions Teubner et, pour le moyen âge, celle des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*, l'équivalent de ce que sera bientôt chez nous la collection des classiques latins et grecs qu'un groupe de philologues s'occupe à préparer. Nous ne nous dissimulons d'ailleurs pas que, pour les textes du moyen âge, cette question est liée chez nous, pour une large part, à celle de la refonte de nos programmes d'enseignement supérieur.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Augustin Fliche. **Études sur la polémique religieuse à l'époque de Grégoire VII. Les prégrégoriens.** Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1916. In-12, VIII-342 pages. Prix : 3 fr. 50.

Pour la plupart des historiens, le pontificat de Grégoire VII commencerait non à son avènement en 1073, mais dès le jour où le jeune Hildebrand accompagna de Cluny à Rome le pape Léon IX que venait de nommer l'empereur Henri III. Il aurait véritablement dominé tous les papes qui se sont succédé de 1048 à 1073; à lui, remonteraient toutes les idées fécondes qui préparèrent la grande réforme religieuse du XIe siècle; à lui l'honneur de toutes les mesures prises, le décret de 1059 sur l'élection des papes, l'alliance de la papauté avec les Normands, etc.; l'abbé Delarc, écrivant une histoire de ce pape, consacre deux volumes à Hildebrand, un seul à son pontificat. M. Fliche s'élève avec raison contre cette opinion; dans l'œuvre accomplie, il fait la part des papes Léon IX, Victor II, Étienne IX, Nicolas II, Alexandre II; étudiant leurs bulles et les actes des conciles qu'ils ont réunis, il expose ce qu'ils ont tenté et les résultats qu'ils ont obtenus. Mais surtout il analyse les écrits de deux hommes qui ont répandu les idées de réforme et ont lutté avec acharnement contre les deux maux dont souffrait l'église, le nicolaïsme et la simonie; c'est d'eux que s'est inspiré Hildebrand. Pierre Damien et Humbert de Moyenmoutier sont les véritables auteurs des idées dites grégoriennes. M. Fliche, en deux chapitres très attachants qui forment le centre du volume, raconte leur biographie et analyse leurs écrits. Les lecteurs de la *Revue historique* connaissent déjà son étude sur Humbert que nous avons publiée (t. CXIX, p. 41-76); ils voudront certainement lire, dans le volume, celle sur Pierre Damien. Nous ne souscrivons pas entièrement, pour notre part, à l'éloge presque sans réserve qu'il fait de ces deux cardinaux; le Lorrain a été bien maladroit dans son ambassade à Constantinople en 1054 et a précipité certainement, par sa faute, la rupture entre l'église grecque et l'église latine; nous admirons assez médiocrement l'ascétisme de l'Italien qui exige la mortification et du corps et de l'esprit, multiplie les jeûnes et les flagellations, mange son pain dans le plat qui avait servi à laver les pieds des pauvres, décrit avec une précision malsaine, dans son *Livre de Gomorrhe*, les vices des moines, se montre l'ennemi de tout travail intellectuel. Mais pourtant les écrits de l'un et de l'autre

ont eu une grande et heureuse influence. Pierre Damien a contribué à faire triompher dans l'Église le principe du célibat des prêtres, qu'il a soutenu avec énergie lors de sa mission à Milan en 1058-1059; Humbert de Moyenmoutier a flétri la simonie et, pour couper le mal dans sa racine, il a dénoncé l'investiture laïque et réclamé le retour à la règle de la libre élection des évêques par le clergé et le peuple.

Ces idées furent, à coup sûr, les idées directrices du programme grégorien. Peut-être ce n'est ni Pierre ni Humbert qui les ont eues les premiers. D'autres sans doute, dont les œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous, les ont également exprimées. Elles étaient aussi celles de Hildebrand; et nous serions d'avis d'atténuer en ce sens la *thèse* de M. Fliche; mais Pierre et Humbert les ont formulées de la façon la plus éloquente, les ont coordonnées, et Grégoire VII s'est inspiré de leurs écrits.

C'est à Grégoire VII même qu'est consacré le dernier chapitre du livre de M. Fliche. Il trace du pape un excellent portrait et montre fort bien la gradation dans l'œuvre du pontife : Grégoire s'élève d'abord, comme ses prédécesseurs, contre le nicolaïsme et la simonie; au concile de carême 1075, il interdit, sous peine d'excommunication, toute investiture par les laïques comme l'avait demandé Humbert; peu à peu, il annihile l'autorité des métropolitains et crée la centralisation administrative; il arrive ensuite à vouloir soumettre tous les princes à sa domination et il écrit sa fameuse lettre du 15 mars 1081 à Hermann de Metz où il proclame que seule la papauté est d'origine divine, que les premiers rois n'étaient que des brigands heureux. Mais M. Fliche aurait dû ajouter que, si toujours Grégoire VII est allé plus avant dans l'exécution de son programme, dès le premier jour ce programme, entier et implacable, était formé en lui et il a trouvé son expression dans les *Dictatus papae;* c'est ce que Hauck a fort bien vu à notre avis.

M. Fliche nous a présenté dans ce volume les prégrégoriens et Grégoire VII lui-même; il nous présentera bientôt, dans un second volume, les antigrégoriens et les grégoriens proprement dits, disciples immédiats du pape et dont l'influence se fera sentir surtout à la fin du XIe et au début du XIIe siècle. Ces études sur les grandes théories qui ont divisé la chrétienté lors de la querelle des investitures ne peuvent être que les bienvenues. Nous avons lu le tome I avec intérêt et profit[1].

Chr. PFISTER.

1. Le volume est bien imprimé et correct. Toutefois, lisez, p. 4, Marozie au lieu de *Mazovie;* p. 32, l'article de Pfülf est intitulé : Damians Zwist mit Hildebrand, non *Zwift;* ajoutez à la bibliographie une thèse de L.-L. Guerrier, *De Petro Damiani, Ostiensi episcopo, romanaeque ecclesiae cardinali* (Paris, 1881). Signalez aussi, p. 1, que l'ouvrage allemand sur Léon IX, du P. P. Brucker (Strasbourg, Le Roux, 1902), n'est qu'un résumé de ses deux volumes français, *l'Alsace et l'Église au temps de saint Léon IX* (Strasbourg, ibid., 1889, 2 vol.).

Karl Breul. **The Cambridge songs. A goliard's song book of the XIth century.** Edited from the unique manuscript in the University library. Cambridge, University Press, 1915. In-4°, xii-120 p. et 20 fac-similés. Prix : 21 sh.

Le recueil de chansons latines du manuscrit de Cambridge que réédite et commente M. Karl Breul n'a pas évidemment le pittoresque échevelé et savoureux ni la verve mordante des plus célèbres recueils de chansons goliardiques. On y rencontre surtout des chants d'allure grave : chants religieux, complaintes, invocations, actions de grâces; on y rencontre aussi quelques délicats couplets sur le printemps et de douces chansons d'amour, quelques poésies didactiques et jusqu'à des extraits de Virgile et de Stace. La partie humoristique est très réduite et ne comprend qu'un petit nombre d'apologues plus ou moins plaisants, tout imprégnés d'ordinaire du plus pur esprit de clergie, comme l'historiette du prêtre et du loup (n° 28) ou celle de l'ânesse des religieuses de Homburg (n° 29)[1]. Tout cela est d'une tenue presque irréprochable, sauf peut-être une singulière petite pièce (n° 34) d'où semble s'exhaler une passion assez équivoque d'un maître pour un de ses très jeunes disciples. Mais c'est là une exception, et tout ce qui pouvait paraître un peu risqué, un peu licencieux, a été pudiquement gratté ou passé à la noix de galle par les clercs de Saint-Augustin de Canterbury, desquels nous tenons le manuscrit.

Celui-ci n'est qu'une transcription d'un recueil composé sur les bords du Rhin au xie siècle. Les chansons qu'il renferme sont, en tout cas, pour la plupart, de provenance nettement germanique, et il en est même tout un groupe qui présentent pour l'histoire de l'Allemagne un réel intérêt : un chant en l'honneur des trois Otton (n° 12) — Otton le Grand, célébré comme le vainqueur des Hongrois à la bataille du Lech, Otton II,

> Auquel ne manqua qu'une chose :
> Triompher plus souvent dans des combats fameux[2],

et Otton III qualifié de « père des pauvres » —; trois complaintes (nos 13, 14, 17), dont deux sur la mort de l'empereur Henri II et une sur celle de Conrad II; deux chants sur l'avènement de ce dernier et de son successeur Henri III (nos 15 et 16); des actions de grâces pour le rétablissement d'une reine qu'on ne nomme d'ailleurs pas (n° 18); enfin (nos 19 et 20) des chants en l'honneur de l'archevêque de Cologne

1. A noter aussi, sous le n° 22, la célèbre histoire de « l'enfant de neige », qui est un thème de folklore bien connu.

2. P. 49, vers 51-52 :

> « Unum modo defuit :
> Nam inclitis raro preliis triumphabat. »

Héribert (999-1021) et de l'archevêque de Trèves Poppo (1016-1047), plus deux autres encore (nos 11 et 21) dont les allusions sont plus difficiles à saisir[1].

Quelques chansons viennent de France. Deux d'entre elles ont même été prises dans les œuvres de l'évêque Fulbert de Chartres (1006-1028) : la plaisante histoire de l'abbé Jean, qui voulant faire l'ange fit la bête (no 27), et le charmant éloge du rossignol (no 31), dont les critiques allemands n'ont pu s'empêcher de louer la grâce et l'élégance.

L'édition de M. Breul est matériellement très soignée; mais le plan en est assez déconcertant. Elle est divisée en deux parties : 1o une belle reproduction en fac-similé du manuscrit de Cambridge, accompagné d'une transcription littérale ligne pour ligne (p. 1 à 22); 2o un recueil méthodique avec commentaire des quarante-sept pièces contenues dans le manuscrit (p. 42-109). Entre ces deux parties s'intercale bizarrement une étude de dix-neuf pages (p. 23-41), qu'on s'attendrait à trouver en tête du livre, sur le manuscrit qui fait l'objet de cette publication, sur les éditions antérieures et les recherches qu'elles ont provoquées, sur les poésies goliardiques en général et celles de Cambridge en particulier.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule bizarrerie de l'ouvrage : après avoir ainsi coupé en deux son édition en mettant sa préface au beau milieu du volume, M. Breul a encore cru devoir séparer du texte les notes qui en fournissent le commentaire pour les grouper (p. 70-101) sous le titre de « chapitre VI » (les « chapitres » I et V étant constitués par l'édition même et les « chapitres » II à IV par la préface); puis, pour ajouter à la confusion, il en a disjoint une note plus longue que les autres qu'il a intitulée « chapitre VII » (p. 102-109). — Étrangeté à part, cela n'a du reste pas grande importance.

Mais voici qui est plus grave. D'un assez grand nombre de pièces reproduites par le copiste du manuscrit de Cambridge il existe d'autres copies anciennes : étant donnée surtout la séparation très nette marquée par M. Breul entre la transcription littérale du manuscrit de Cambridge et l'édition proprement dite, on s'attendrait à trouver de chacune des chansons un texte dressé selon les règles à peu près uniformément suivies aujourd'hui par les éditeurs de tous les pays. Or M. Breul se contente de nous dire parfois dans ses notes qu'il y a effectivement d'autres manuscrits — par exemple, que le no 22 se rencontre dans un manuscrit de Wolfenbüttel publié par Piper et dans « un manuscrit du Vatican utilisé par W. Meyer », ou que le no 27 est transcrit également dans « un manuscrit de Paris » suivi en 1608 par C. de Villiers — mais jamais il ne fait effort pour classer les diverses copies, et le texte qu'il adopte ou bien est intégralement emprunté à une édition antérieure, à celle de Jaffé (*Die Cambridger*

1. Le no 11 renferme quelques mots de haut allemand et est, en outre, accompagné dans le manuscrit de Cambridge d'une traduction en cette même langue.

Liede, 1869), à celle de Müllenhoff et Scherer (*Denkmäler deutscher Poesie und Prosa*, 3e éd., 1892), à celle de Piper (*Nachträge zur älteren deutschen Literatur*, 1897) ou à toute autre, ou bien c'est un texte composite dont les éléments ont été prélevés dans ces diverses éditions; mais nulle part on ne nous donne les raisons du choix opéré ni même, en général, aucune variante, et, par suite, tout moyen de contrôle nous échappe.

En outre, puisqu'il s'agit de chansons, il n'est pas indifférent de connaître, si possible, la musique à laquelle correspondent les paroles publiées. Or cela est possible dans plus d'un cas, et le manuscrit de Cambridge donne même la notation neumatique de deux des chansons transcrites. M. Breul sans doute n'est pas musicographe; mais ne pouvait-il nous apporter sur ce point comme sur d'autres le résultat des recherches faites par les spécialistes?

Enfin qu'on nous excuse s'il nous est impossible, au moment où nous sommes, de taire les sentiments de pénible surprise que provoque chez un Français la lecture d'un ouvrage d'un professeur anglais[1] dont l'avant-propos est daté de Cambridge, du mois de juillet 1915, et qui non seulement semble ignorer systématiquement la plupart des travaux français ou italiens sur les chants goliardiques — notamment les publications d'Hauréau et la jolie étude de M. Ch.-V. Langlois (dans la *Revue bleue*, 1892 et 1893), auxquelles une mention était due dans le chapitre consacré à la littérature goliardique en général — mais qui n'hésite pas à formuler en tête de son livre le souhait d'un retour rapide à la bonne coopération qu'il regrette entre Anglais et Allemands pour la poursuite commune « du bon, du beau, du vrai », comme s'il était permis de croire que ces mots ont encore aujourd'hui un sens de l'autre côté du Rhin!

Louis Halphen.

R. W. Carlyle et A. J. Carlyle. **A history of mediæval political theory in the West.** T. III : **Political theory from the tenth century to the thirteenth.** Edimbourg et Londres, William Blackwood and sons, 1915. In-8°, xvii-201 pages. Prix : 10 sh. 6 d.

Le troisième volume de l'ouvrage entrepris par MM. R. W. et A. J. Carlyle est consacré à l'histoire des théories politiques du xe siècle au xiiie : il est l'œuvre de M. A. J. Carlyle.

La première partie de ce volume se rattache étroitement aux matières traitées dans le volume précédent et en complète l'exposé. Dans le tome II[2], les auteurs avaient déterminé et étudié les éléments fournis

1. M. Karl Breul est « Schröder professor of german » à l'Université de Cambridge.

2. Voir *Revue historique*, t. CV, p. 170.

aux théories politiques du moyen âge par l'antiquité romaine et l'antiquité chrétienne; ces éléments, ils les avaient cherchés dans le droit romain et le droit canonique, tels qu'ils étaient connus au XIIe siècle. Au début du tome III, M. A. J. Carlyle porte son attention sur les éléments qui ne lui paraissent, par leur origine, ni romains ni canoniques et qu'il classe sous l'épithète de féodaux. C'est qu'à son avis, la féodalité est un système particulier d'organisation économique, militaire et judiciaire, dont l'influence se fait sentir sur la plupart des aspects de la vie sociale. Aussi tient-il pour impossible que les principes dont ce système était l'expression n'aient pas modifié les théories politiques reçues en y introduisant des idées nouvelles. Ce sont ces idées qu'il cherche d'abord à discerner.

La féodalité, telle que la comprend l'auteur, est un régime fondé sur le dévouement personnel et plus encore sur les relations contractuelles établies d'homme à homme. Ainsi comprise, elle apparaît comme une sorte d'anarchie; en tout cas, le régime qu'elle constitue est tout le contraire du gouvernement autoritaire et absolu, dont les ordres tombent de haut et ne souffrent ni discussion ni résistance. Théoriquement, les membres d'une société établie sur ces bases ne sont tenus qu'aux obligations qu'ils ont volontairement acceptées. Cependant, sous cette apparence anarchique, s'est maintenue l'idée de la justice qui doit être respectée par tous, et par suite celle du droit. « La dame ne le sire n'est seigneur sei non dou dreit... et il n'est mie seignor de faire tort », dit, dans un passage remarquable, l'auteur des Assises de la Cour des Bourgeois. A mon sens, c'est surtout aux enseignements du christianisme et à l'influence qu'il exerça sur les esprits qu'est due la persistance de l'idéal de justice qui hante les consciences, même aux époques les plus troublées des premiers siècles du moyen âge : je n'y verrais pas un produit de la féodalité, encore moins des éléments barbares qui ont pénétré dans le monde occidental à l'époque des invasions. Quoi qu'il en soit, l'idée de justice est inutile et impuissante si elle demeure un principe théorique; elle implique une sanction, et cette sanction sera la loi, qui, pour les esprits du moyen âge, est « la forme pratique de la justice ». C'est pourquoi les juristes féodaux s'efforceront de soumettre à la loi les relations variées qui se croisent et s'enchevêtrent dans le monde au milieu duquel ils vivent. Or, cette loi, dont ils sont les interprètes, n'est nullement un ordre tenant son efficacité de l'autorité du prince dont il émane; c'est d'abord la coutume, faite par les générations passées et silencieusement acceptée par les hommes du présent. Si, plus tard, on constate la nécessité d'un organe législatif, le prince, qui pourra compléter ou modifier la coutume, il s'en faut qu'on reconnaisse au prince le droit d'imposer sa volonté personnelle. La coutume est la chose de tous, et la loi qui la modifie doit être acceptée par tous, ou, tout au moins, si la communauté est trop nombreuse et dispersée sur un territoire trop étendu, par la *major* et la *sanior pars*. Le prince lui-même, s'il jouit d'une

certaine indépendance dans l'accomplissement de sa tâche quotidienne de gouvernement, n'est pas au-dessus de la loi qu'il a contribué à faire; il y est soumis et lui doit obéissance. Ainsi son autorité est fort éloignée du pouvoir despotique.

Sans doute, dès le XIe siècle (et peut-être plus tôt), on a vu réapparaître un principe, d'ailleurs ancien, le principe de l'État national, en vertu duquel une relation de subordination existe entre le roi et tous les hommes libres qui constituent la nation; ce principe s'affirmera de plus en plus nettement dans les écrits des juristes du XIIe et du XIIIe siècle. Il pénétrera même dans une société strictement féodale comme celle du royaume de Jérusalem; là, dès le XIIe siècle, est reconnue la suprématie appartenant à l'organisme central ou national sur les relations entre le vassal et son seigneur immédiat. Au XIIIe siècle, il est incontestable, d'après l'opinion des jurisconsultes dits féodaux de l'Occident, que le roi a juridiction sur toutes les personnes qui habitent son royaume. Ce sont là des principes qui tiennent en échec la force centrifuge, caractéristique du mouvement féodal : pendant plusieurs siècles, l'histoire du droit public européen sera l'histoire de la lutte de ces diverses tendances. Toutefois, à l'époque qu'étudie M. A. J. Carlyle, quelques-unes des idées maîtresses sur lesquelles se fonde la féodalité sont encore incontestées. On peut ramener ces idées à de brèves propositions : la communauté est gouvernée, non par la volonté arbitraire d'un homme, mais par la loi; cette loi ne saurait être imposée aux membres de la communauté sans leur consentement exprès ou tacite; le roi, comme ses sujets, est tenu d'obéir à la loi[1]. Tel est l'apport du monde féodal aux théories politiques du moyen âge.

Ce résultat étant acquis, l'auteur reprend l'œuvre accomplie dans le tome I pour les premiers siècles du moyen âge; il entreprend de faire l'histoire des théories politiques depuis le Xe siècle jusqu'au XIIIe, en laissant pour le moment en dehors de ses recherches l'époque où la scolastique établit définitivement son enseignement. Tout d'abord, il retrouve dans les écrits des hommes de ce temps les traces de la distinction, transmise par l'antiquité aux Pères de l'Église, de l'ordre de la nature et de l'ordre conventionnel, en d'autres termes de la loi naturelle et de la loi positive. C'est ainsi que les jurisconsultes considèrent tous les hommes comme libres et égaux en vertu de la loi de nature; le servage, comme l'esclavage, est donc *contra naturam* et il procède du droit positif qui régit l'humanité déchue. C'est aussi à raison de la chute originelle que les hommes ne peuvent se passer d'une autorité qui réprime les penchants mauvais et maintienne parmi eux, autant que possible, l'ordre et la paix. Les esprits cultivés des XIe et XIIe siècles considèrent ce pouvoir, étant données les condi-

1. Je ne suis pas bien sûr que ce devoir du roi ne se confonde souvent avec son devoir primordial d'observer la justice et par suite ne se rattache à un principe de la morale chrétienne.

tions actuelles de l'humanité, comme voulu par le Créateur du genre humain, et par conséquent lui attribuent une origine divine. Que si parfois des écrivains ecclésiastiques, et parmi eux Grégoire VII, en des passages célèbres dont les gallicans furent extraordinairement scandalisés[1], ont présenté les rois et les princes comme les continuateurs d'ambitieux effrénés qui, à l'origine des sociétés, cédant aux instigations de Satan, ont usurpé la domination sur leurs semblables, il ne faut pas croire que ces auteurs aient voulu proclamer l'origine diabolique du pouvoir séculier. Cela ne les empêchait pas d'enseigner la doctrine commune que Grégoire VII, comme le montre M. A. J. Carlyle, professe explicitement dans plusieurs de ses lettres[2]. Tout se concilie si l'on veut bien admettre que Dieu tire le bien du mal en faisant du pouvoir, si impure qu'en puisse être la source, un remède contre le désordre et le péché; c'est ainsi qu'on peut dire : *Omnis potestas a Deo*[3].

Si l'autorité vient de Dieu, il ne la communique pas directement à celui qui doit l'exercer. Le prince en est investi par divers procédés, dont le plus fréquent est la succession héréditaire dans une famille. Toutefois, les théoriciens politiques du XIe et du XIIe siècle s'accordent à exiger en outre l'assentiment de la communauté, ou tout au moins de ses principaux membres, manifesté par une élection ou par une reconnaissance formelle; jamais ils n'ont renoncé au principe électif,

1. Lettres à l'évêque de Metz, Hermann : *Registrum*, IV, 2, et VIII, 21.

2. Voir notamment les termes de la lettre à Harold, roi de Danemark (V, 10), et de la lettre à Guillaume le Conquérant (VII, 25).

3. J'ai eu l'occasion d'étudier récemment une œuvre encore en partie inédite et fort peu connue d'un fervent partisan des idées grégoriennes; je veux parler du *Liber de Vita christiana* de Bonizo, évêque de Sutri au temps de Grégoire VII, qui prit une part très active aux luttes contre les simoniaques et leurs partisans. S'il pose, comme on pouvait s'y attendre, le principe de la supériorité du pouvoir spirituel (*Quod omnes principes terræ episcopis subjecti sint*), quand plus tard, dans son livre VII, il en vient à traiter du pouvoir des rois, il maintient que les princes, même méchants, règnent par la volonté de Dieu. C'est sa volonté qui gouverne les révolutions des Empires, par exemple celles des quatre monarchies, d'Assyrie, des Mèdes et des Perses, d'Alexandre et de Rome, symbolisées par les quatre chars montrés au prophète Zacharie (VI, 1 et suiv.). L'auteur ajoute avec saint Paul (*Ad Romanos*, XIII, 2) : « Itaque qui potestati resistit, Dei ordinationi resistit »; il recommande la résistance passive quand la loi du prince est contraire à celle de Dieu; mais, même pour ce cas, il ajoute : « Non conspirandum contra Dei ordinationem. » Il cite ensuite les textes des Pères, notamment de saint Grégoire le Grand, qui corroborent son opinion. Voir les fragments du livre VII du *Liber de Vita christiana* publié par le cardinal Maï dans la *Patrum nova Bibliotheca*, t. VII, part. III, p. 58 et suiv.; nos 127-128. J'ai pu lire le texte complet de l'œuvre de Bonizo dans le manuscrit VIII, 165 des manuscrits du commandeur Jean-François de Rossi, actuellement conservés dans la bibliothèque du collège des RR. PP. Jésuites de Linz, près Vienne. Le livre VII s'ouvre au fol. 55 v° du manuscrit.

sauf à admettre qu'en fait il pourrait se concilier tant bien que mal avec l'hérédité. Au surplus, ce pouvoir que le prince tient de la communauté, il ne peut l'exercer qu'avec son concours; il doit, dans les cas graves, prendre conseil de ses sujets, ou au moins des premiers d'entre eux, *principes, primores regni*. Déjà, le « très grand conseil » que réclamera Beaumanoir est appelé autant pour représenter les sujets que pour éclairer le prince et partager sa responsabilité.

La fonction de l'autorité publique est de faire respecter la justice. Tant que le prince s'acquitte de sa mission, le devoir des sujets est de lui obéir. Sur ces deux points, tous les auteurs sont d'accord. Mais l'accord cesse quand il s'agit de décider si la soumission est due au prince qui, méconnaissant ses devoirs, foule aux pieds la justice et les lois. Les uns, ancêtres spirituels des théoriciens de la monarchie absolue, s'autorisent de quelques textes tirés des œuvres des Pères pour déclarer que, même en ce cas, les sujets ne sont point déliés de leurs obligations; à l'époque de la querelle des investitures, les écrivains du parti impérialiste ne manquèrent pas d'adopter et de propager cette opinion. Telle n'est pas la doctrine généralement admise. D'après la majorité des auteurs, le prince ne peut se flatter de tirer ses pouvoirs de l'institution divine qu'autant qu'il observe les lois de la justice; s'il se fait une habitude de les violer, il mérite le nom de tyran et non celui de prince. En ce cas, il n'a plus droit à l'obéissance : d'après les partisans de cette doctrine, ses sujets peuvent légitimement lui résister. Tous ne se prononcent pas de la même façon sur les caractères de cette résistance; l'un d'eux, Jean de Salisbury, va jusqu'à dire qu'il est permis de mettre à mort le tyran malfaisant.

Ainsi, peu à peu, s'est formé un système politique qui, comme le fait observer M. Carlyle, se cristallise dans les ouvrages d'un écrivain bien connu du XIIe siècle, Manegold de Lautenbach. Pour cet auteur, les relations entre le peuple et le souverain sont réglées par un contrat, souvent corroboré par le serment des deux parties. Avec lui apparaît, sous une forme précise, une théorie qui « résume en un mot les principes de la société politique au moyen âge ». Et cette théorie, ajoute M. Carlyle, qui est celle des auteurs du temps, n'est pas le fruit d'une conception plus ou moins hasardée ou originale de l'histoire. « Elle représente sous une forme concrète le principe constitutionnel de l'État du moyen âge, incorporé dans les méthodes traditionnelles d'élection et de reconnaissance populaire et dans les serments réciproques du couronnement. » Cette doctrine, où l'organisation sociale repose sur un contrat synallagmatique dont les effets se prolongent, est l'antithèse de l'absolutisme antique, où la communauté n'apparaît que pour conférer le pouvoir au prince. Aux siècles suivants, l'absolutisme prendra sa revanche, d'abord dans les faits, puis dans les théories : c'est qu'entre les deux époques, le droit romain a établi son règne sur les esprits cultivés, auxquels il a fourni les préceptes d'un pouvoir absolu, tandis que l'histoire romaine lui en fournissait les

exemples. Il n'en est pas moins vrai que les monarchies contractuelles à pouvoirs limités sont le produit caractéristique de l'évolution des idées au cours des siècles dont MM. Carlyle ont étudié l'histoire.

J'ai dit les monarchies. Je ne puis dire encore la monarchie au sens où l'entendait Dante, c'est-à-dire la monarchie universelle sous la forme de l'Empire romain. Les publicistes postérieurs, ceux de la fin du XIIIe siècle et du XIVe, discuteront avec ardeur la question de savoir si des royaumes indépendants peuvent exister dans la chrétienté à côté de l'Empire, et M. Carlyle relève, pour les siècles auxquels il a consacré son travail, un certain nombre de témoignages favorables à l'une et à l'autre thèses. Mais, comme il le fait remarquer, si, dès le XIIe siècle, les prétentions contraires sont formulées de part et d'autre par les intéressés, la question n'est pas encore abordée dans son ampleur par les théoriciens. Elle ne sera guère débattue entre eux que plus tard, après la chute des Staufen, à une époque où, par une singulière ironie, dont l'histoire présente plus d'un exemple, les faits se sont chargés de la résoudre irrévocablement contre le pouvoir impérial et ses chimériques prétentions. C'est au temps du faible Charles IV que Bartole et ses contemporains se diviseront sur ce point controversé : l'Empereur, maître du monde, peut-il disposer de la propriété des simples particuliers?

J'ai essayé de mettre en lumière les idées maîtresses de ce volume, dont les conclusions sont principalement fondées sur les écrits des publicistes qui ont pris part à la querelle des investitures et sur ceux des jurisconsultes du moyen âge, depuis Glanville jusqu'à Beaumanoir. L'auteur s'est d'ailleurs montré soucieux d'éviter l'écueil où se sont heurtés parfois les historiens du droit, qui, s'obstinant à ne considérer que les principes juridiques, ont cessé d'apercevoir les faits. « Nous ne pouvons », dit-il, « comprendre le caractère de la civilisation du moyen âge, si nous nous la figurons isolée du mouvement continuel de la vie des nations de l'Occident. » On ne saurait mieux dire ; aussi nous souhaitons que MM. Carlyle, poursuivant leur œuvre, nous donnent bientôt le volume où ils traiteront des théories concernant les relations entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel[1].

Paul FOURNIER.

Henri HAUSER. **Les sources de l'histoire de France, XVIe siècle, 1494-1610.** Tome IV : **Henri IV, 1589-1610.** Paris, Auguste Picard, 1916. In-8°, XIV-223 pages. Prix : 5 fr.

Parmi les Manuels de bibliographie historique dont la librairie Auguste Picard a entrepris la publication, celui qui porte le titre : *les*

1. Je ne m'explique pas pourquoi l'auteur ne donne pas à un écrivain de notre pays le nom sous lequel il est connu, Honoré d'Autun (p. 103 et *Errata*).

Sources de l'histoire de France tient certes le premier rang. Nous rappelons qu'il doit être divisé en cinq parties. La première s'étend des origines à 1494, soit au début des guerres d'Italie. Elle a été complètement terminée par le regretté Auguste Molinier en cinq fascicules et un sixième renferme l'excellente table alphabétique dressée par M.-L. Polain et qui rend faciles les recherches dans ce vaste répertoire. La seconde partie comprend la période de 1494 à 1610 et notre collaborateur M. Henri Hauser a été chargé de l'exécuter. Le premier fascicule : *les Premières guerres d'Italie. Charles VIII et Louis XII, 1494-1515*, a été publié en 1906 (cf. *Rev. histor.*, t. XCIV, p. 104); le second : *François Ier et Henri II, 1515-1559*, en 1909 (cf. *Rev. histor.*, t. CII, p. 222); le troisième : *les Guerres de religion, 1559-1589*, en 1912 (cf. *Rev. histor.*, t. CXI, p. 159); le quatrième, dont nous avons transcrit ci-dessus le titre, vient de paraître en 1916, au fort de la guerre, si bien qu'en dix années ce travail qui a exigé tant de recherches a été mené à bonne fin. Il ne reste plus qu'à dresser la table alphabétique générale. Et déjà deux fascicules de la troisième partie, confiée à MM. É. Bourgeois et Louis André sur le XVIIe siècle, 1610-1715, sont entre les mains des érudits et nous aurons bientôt à rendre compte du troisième qui est sous presse. La quatrième partie sur le XVIIIe siècle, 1715-1789, a été préparée par M. Maurice Tourneux, dont malheureusement l'on nous annonce la mort; la cinquième sur la Révolution et l'Empire, 1789-1815, est confiée à M. Pierre Caron. Quand la collection sera terminée, la France possédera, sur l'ensemble des sources de son histoire, au moins jusqu'à la période contemporaine, un répertoire que les autres nations lui envieront.

Le présent fascicule de M. Hauser se divise tout naturellement, comme les précédents, en deux sections. Dans la première sont indiquées les sources portant sur l'ensemble de l'époque de 1589 à 1610; dans la seconde celles qui ne traitent que d'une courte période ou d'un épisode du règne. Parmi les sources générales, Hauser distingue d'abord les sources françaises : mémoires, histoires, biographies, sources narratives locales, recueils de documents. Il ne se borne pas à énumérer les ouvrages; il dit ce que l'historien peut y trouver; il signale les travaux qui ont été faits sur chacun d'eux, ceux qu'il resterait encore à faire. Il souhaite avec raison des éditions critiques de quelques-unes de ces sources; M. G. de Mun poursuivra-t-il ses études sur les *Œconomies royales* et, en suivant les transformations de la pensée de Sully sur les divers manuscrits, nous donnera-t-il de cette œuvre une édition comparable à celle de Monluc par Courteault? Les observations de M. Hauser nous paraissent toujours justes; peut-être n'est-il pas assez sévère pour certaines publications modernes; il traite avec quelque indulgence l'édition des *Lettres missives de Henri IV* par Berger de Xivrey. Pour étudier le règne de Henri IV, on ne peut pas s'en tenir aux sources françaises : le roi est en relations avec toutes les puissances étrangères; les étrangers qui visitent la France

nous donnent sur le prince, sur la situation du royaume, des renseignements précieux. M. Hauser nous a rendu grand service, en nous énumérant sur l'histoire de cette époque les sources espagnoles, suisses, allemandes, anglaises et écossaises, néerlandaises.

En abordant la seconde section, M. Hauser s'est trouvé en face d'une grande difficulté. L'historien de tel épisode du règne doit naturellement consulter les pamphlets qui poussaient alors sur le pavé des grandes villes et que plus tard remplaceront les articles de la presse. Or, pouvait-il indiquer toutes ces plaquettes? C'était se condamner à copier des pages entières du *Catalogue de l'histoire de France* de la Bibliothèque nationale et à les doubler même, en signalant les plaquettes qui ne se trouvent pas dans le dépôt de la rue Richelieu. Aussi, dans ces productions a-t-il fait un choix. Il ne mentionne que celles qui se rapportent de façon précise à un événement déterminé ou qui ont eu un grand retentissement. Il considère donc à part chacun de ces événements : Arques, Ivry, premier siège de Paris, siège de Rouen, second siège de Paris, états de 1593, plus tard attentat de Barrère, Fontaine-Française, attentat de Jean Chastel, etc., en mentionnant les pamphlets qui nous renseignent sur lui; il a tenu entre les mains les factums; il en indique l'esprit, en donne une courte analyse. Il insiste sur les écrits les plus remarquables, le *Dialogue d'entre le maheustre et le manant*, la *Satyre Ménippée*, le *Soldat français*. Les ouvrages sur lesquels il nous renseigne dans les deux sections vont du n° 2573 au n° 3278; ils sont donc au nombre de 705 pour ce volume.

M. Hauser s'est conformé, dans son travail, au système suivi par Auguste Molinier. Il n'indique que les sources imprimées; les manuscrits ne sont mentionnés qu'accidentellement. Il était aussi dans son intention de ne citer que les sources narratives; mais ici il a été moins absolu que Molinier. Celui-ci, par exemple, a passé sous silence la Loi salique, les Formules, les Capitulaires de Charlemagne, le Polyptyque de l'abbé Irminon, etc.; M. Hauser parle de l'*Inventaire des arrêts du Conseil d'État* sous Henri IV par Noël Valois, des publications sur le Conseil de commerce, sur la plantation des mûriers et il indique même, à ce propos, les ouvrages modernes. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir ainsi un peu étendu le sens du mot « sources narratives ». M. Hauser a fait précéder ce fascicule d'une étude d'ensemble sur les sources de 1589 à 1610, et une pareille étude pour les périodes précédentes se trouve en tête des trois premiers fascicules. Ces introductions sont remplies d'idées générales très intéressantes; dans ce t. IV, M. Hauser dessine bien le caractère du roi et indique ce qu'il reste encore d'énigmatique dans sa figure. Mais pourquoi n'écrirait-il pas, à l'exemple de Molinier (fascicule V), une introduction générale où il montrerait, en s'arrêtant aux grands noms, le développement de l'historiographie en France de Commines à Sully? Nous ne nous bornerions pas à consulter cette introduction; nous la lirions et la méditerions. Après le dépouillement si complet et si

minutieux de ces 3,278 ouvrages, après tous les excellents développements généraux qu'il a fournis en tête de chaque fascicule, nul n'est plus qualifié que lui pour écrire ce chapitre d'histoire littéraire et d'histoire tout court.

Ch. PFISTER.

Joannès TRAMOND. **Manuel d'histoire maritime de la France.** Paris, Augustin Challamel, 1916. In-8°, 911 pages, avec des croquis et des plans et sept tableaux chronologiques.

Depuis quelques années déjà, M. J. Tramond enseigne l'histoire à notre École navale à Brest, et il l'enseigne fort bien, comme le prouve cet excellent livre sur l'histoire maritime de la France qu'il vient de publier en pleine guerre. Manuel? Par certains côtés, oui; chaque chapitre est fort bien divisé en trois ou quatre parties; les noms propres que l'élève doit retenir, les idées générales auxquelles il doit s'attacher ressortent par les caractères gras d'imprimerie; il n'y a au bas des pages ni en tête des chapitres aucune référence bibliographique. Mais les développements qui sont donnés à certains épisodes de cette histoire, les recherches originales de M. Tramond que l'on devine, les très nombreuses lectures d'ouvrages techniques spéciaux qu'il condense et met à la portée du lecteur profane, les réflexions personnelles dont il accompagne ses récits font de ce travail autre chose qu'un livre de classe à l'usage des écoliers; c'est bien une histoire maritime générale de la France à l'usage de tous les Français, une histoire qui ne sera pas seulement consultée comme un répertoire de faits, mais qui sera lue de manière suivie, et le lecteur, quel qu'il soit, y trouvera intérêt, plaisir et profit.

Pourtant cette histoire n'est pas entièrement complète. L'histoire maritime de tous les temps n'a pas été traitée. Sur la période du moyen âge, on ne trouvera que deux chapitres très courts, d'ailleurs exacts[1], qui ne sont qu'une sorte d'introduction. Le volume ne commence véritablement qu'au XVIe siècle, au moment où François Ier, s'alliant aux Turcs, chercha à assurer à la France la maîtrise dans la Méditerranée. Il s'arrête en fait à la bataille de Waterloo et à la chute définitive de Napoléon. Le dernier chapitre, « l'Angleterre maîtresse des mers et du commerce », n'est, dans cette histoire maritime de la France, qu'un brillant hors-d'œuvre; la France n'y paraît que de façon accessoire et par ricochet. C'est dans des tableaux chronologiques jetés à la fin du

1. A corriger toutefois la phrase, p. 29 : « En 1203, Philippe Auguste profita de l'horreur qu'avaient soulevée les crimes de Jean sans Terre pour prononcer la confiscation du duché [de Normandie]. » Il y eut certainement fin août 1202 une première condamnation de Jean sans Terre, accusé d'avoir enlevé sa fiancée au fils du comte de la Marche, et dès lors le roi d'Angleterre fut déchu de toutes les terres qu'il relevait du roi de France.

volume et destinés à des étudiants qu'on trouve un tableau du développement de la marine française au XIXe et au début du XXe siècle; là sont mentionnés le triomphe de la navigation à vapeur, l'apparition de l'éperon, des torpilles, de la cuirasse, des sous-marins, la bataille de Navarin, la conquête de l'Afrique du Nord, le développement de notre empire colonial; deux autres tableaux résument l'histoire de la guerre de Crimée et de la conquête du Tonkin. Ces tableaux demandent à être développés. Le volume de M. Tramond en appelle un second, un peu moins étendu; mais espérons que l'auteur ne s'arrêtera pas en route et que bientôt il nous donnera cette suite indispensable.

Notons tout de suite que quatre de ces tableaux de la fin montrent les péripéties de la guerre de sécession de 1860 à 1865, de la guerre sino-japonaise de 1894-1895, de la guerre hispano-américaine de 1898, de la guerre russo-japonaise de 1904-1905; c'est que M. Tramond n'enseigne pas seulement l'histoire maritime de la France, mais l'histoire maritime générale. Au cours de son volume, il a de même introduit des chapitres qui débordent son titre, chapitres d'ailleurs bien faits, où l'on trouve des notions que tout honnête homme doit posséder et sur lesquelles il est indispensable d'insister dans une école navale, tels ceux sur les découvertes maritimes des Portugais au XVe siècle, sur les quatre voyages de Christophe Colomb, sur l'invincible Armada, sur les trois voyages de Cook en Océanie.

Si nous nous bornons de façon stricte à la France, nous reconnaissons à M. Tramond un double mérite. D'abord il n'a pas séparé l'histoire de la marine de l'histoire générale de la France, qu'il connaît fort bien[1]. Dans le récit des guerres, il n'a garde d'omettre les batailles sur terre, en montrant la répercussion qu'elles ont sur les expéditions navales. Il indique quelle place la marine tenait dans les préoccupations des hommes politiques, d'un Henri IV, d'un Richelieu, d'un Colbert ou Seignelay, d'un Choiseul ou d'un Napoléon, et il ne laisse pas de côté les grandes assemblées comme la Constituante ou la Convention. Il ne détache pas la marine de l'ensemble de leurs réformes; il lui laisse la place exacte qu'elle a eue dans leur pensée. Il fait, à un point de vue un peu spécial, un excellent résumé de l'histoire de France. Et son second mérite est de donner à ces deux mots « histoire maritime » de la France leur plus grande extension. Il ne parle pas seulement de la marine militaire, mais de la marine marchande; il expose les efforts de Richelieu pour relever le commerce soit dans le Ponent, soit dans le Levant; il écrit d'excellentes pages sur les théories économiques de Colbert et le colbertisme, sur les tarifs de 1664 et 1667, sur le traité de commerce avec l'Angleterre du

1. C'est à peine si de loin en loin on peut relever une faute d'impression ou une légère erreur. P. 53, la bataille de Saint-Quentin est du 9 août 1557, non du 9 *avril 1559*. P. 602, M. Tramond parle des réunions faites par la France au début de la Révolution; il cite Avignon, *Mulhouse*. Mulhouse ne sera occupée par les Français qu'en 1798.

26 septembre 1786 (traité d'Eden) qui inaugurait une politique de libre échange, et très vigoureux est son chapitre sur le blocus continental, par lequel Napoléon fermait tout le continent aux marchandises anglaises. Il a étudié avec soin la formation de l'empire colonial français, la reconnaissance du Saint-Laurent par Jacques Cartier, notre établissement au Canada, dans les Antilles, sur la côte d'Afrique. Sur l'œuvre de Dupleix, il nous apporte, ce nous semble, la note juste; il met en lumière le vrai mérite de l'homme qui pratiqua, peut-être sans dessein préconçu, la vraie politique à suivre aux Indes, celle qui assurera plus tard aux Anglais la domination de ce vaste pays; il sait aussi célébrer dignement les derniers défenseurs du Canada, Montcalm et Lévis. Moins connue est l'histoire de nos colonies sous la Révolution; M. Tramond ne la néglige point et il nous dit les efforts du Directoire et du Consulat pour ressusciter notre puissance coloniale. Mais, naturellement, parlant à de futurs officiers de marine, c'est à la flotte de guerre qu'il songe surtout. La marine militaire comporte l'établissement d'une administration, la formation d'un personnel, la mise en état des ports, la construction, l'armement et l'entraînement d'une flotte. Toutes ces questions sont traitées par M. Tramond pour les diverses époques. Il nous indique comment fut créé, en 1669, pour Colbert un secrétariat d'État de la marine et il présente les principaux ministres qui se succédèrent à la tête du département jusqu'à Denis Décrès, le ministre de Bonaparte et Napoléon (1801-1814). On trouve aussi dans son livre mention des intendants des ports sous l'Ancien régime, des préfets maritimes créés par le premier Consul en 1800. Le système des classes imaginé par Colbert (édit de Nancy du 22 septembre 1673) nous donnait des équipages et la Révolution inventa le système de l'inscription maritime qui reçut sa forme à peu près définitive par la loi du 4 brumaire an IV. Colbert découvre le port de Rochefort, fait mettre celui de Brest en état; Dunkerque est peut-être le chef-d'œuvre de Vauban, et sous le règne de Louis XVI, le marquis de Castries commence le port de Cherbourg qu'achève Napoléon : en 1811, une escadre y stationne. M. Tramond nous donne aussi d'intéressants détails sur la construction des navires; il montre la distinction des galères, des vaisseaux, des frégates, des corvettes, nous entretient des brûlots, des flûtes, des lougres et côtres. C'est avec amour qu'il nous fait la description de quelques vaisseaux particulièrement célèbres, la *Couronne*, construite à La Roche-Bernard sur la Vilaine et lancée en 1639, et qui, pendant quelques années — un petit nombre d'années — fut considérée comme une merveille de l'art naval; le *Soleil-Royal*, vaisseau de ligne du temps de Louis XIV; le *Royal-Louis*, qui servit au XVIIIe siècle dans la guerre d'Amérique. Ces vaisseaux isolés, il les réunit en escadres et en flottes; il nous décrit l'armement, nous donne des notions sur la stratégie et la tactique navales, la défense des côtes, l'attaque en pleine mer. Mais surtout il expose toutes les campagnes de la marine

française; il dit le plan des expéditions sur mer et suit, avec une grande précision, les péripéties des grandes batailles navales. Ici, il entre dans le détail, il énumère les unités qui sont en présence, indique leurs positions respectives lors des phases diverses de l'engagement; parfois un plan linéaire illustre sa démonstration. Lisez dans son livre les récits de la bataille de Beachy-Head, gagnée par Trouville le 9 juillet 1690 et qui jeta en Angleterre une terreur immense; de la bataille de Barfleur, que le même Trouville avait presque gagnée le 29 mai 1692, mais à la suite de laquelle se produisit le désastre de la Hougue; du combat de La Praya, livré le 16 avril 1781 par Suffren sur la côte d'Afrique et dont jadis le lieutenant de vaisseau Castex a signalé l'importance[1]; de la bataille des Saintes du 12 avril 1782, où l'amiral de Grasse se défendit en héros, mais dut céder à des forces supérieures et abandonner l'expédition tentée contre la Jamaïque anglaise. Lisez surtout les récits des deux grands désastres maritimes de Bonaparte-Napoléon, Aboukir, le 2 août 1798, Trafalgar, le 21 octobre 1805. La narration de M. Tramond est toujours nette et vive. De ces combats, beaucoup ont été des défaites, mais des défaites glorieuses, où les marins français firent preuve d'un véritable héroïsme : M. Tramond leur rend pleine justice. Tout son volume montre ce que la France doit à sa marine de vertus énergiques, de développement de puissance, d'expansion au dehors, de force matérielle et morale; et voilà pourquoi son livre, qui se présente sous les aspects modestes d'un manuel scolaire, sera le bienvenu à tous les Français[2].

Chr. PFISTER.

Pierre KOHLER. **Mme de Staël et la Suisse.** Étude biographique et littéraire, avec de nombreux documents inédits. Paris, librairie Payot, 1916. In-8°, x-720 pages.

Ce livre se distingue par plusieurs mérites dont le plus évident est que, fruit d'une érudition consommée, il ne le fait nulle part sentir : d'un bout à l'autre, il est alerte, vivant, rempli d'idées et d'aperçus nouveaux et d'une lecture fort attachante.

Sur bien des points, cet ouvrage renouvelle un sujet qu'on pouvait croire épuisé et il le renouvelle doublement, par l'abondance d'une documentation en grande partie inédite et par un jugement personnel qui est la marque d'un esprit primesautier et original. L'inédit porte surtout sur les choses relatives à la Suisse. M. Kohler a eu la chance de mettre la main sur un grand nombre de mémoires, journaux

1. Cf. *Rev. histor.*, t. CXIV, p. 383.
2. Une table alphabétique serait bien nécessaire pour se retrouver en un volume aussi compact.

intimes, lettres, notes et souvenirs manuscrits qui dormaient dans les bibliothèques et les archives des particuliers de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel. Il a trouvé d'intéressantes lettres de Mme Necker conservées à la bibliothèque publique de Genève et dans la collection de M. Louis Grenier, à Lausanne; des lettres de Mme Necker-de Saussure tirées des papiers de M. G. Fatio, à Genève; la correspondance du général de Montesquiou avec Mme de Montolieu et Mme de Genlis qui est à Lausanne dans les archives de la famille de Crousaz; de curieux souvenirs du fils de Mallet Du Pan, communiqués par son petit-fils M. Bernard Mallet à Londres; des notes du landamman Louis Secrétan qui fut l'avocat et le conseiller de Mme de Staël; des lettres de Necker conservées à Genève dans la famille Perrot; toute une correspondance de Mme de Staël avec ses amis de Genève qui se trouve dans les archives de la famille Pictet de Sergy; plusieurs manuscrits importants, entre autres le journal inédit d'Étienne Dumont déposé à la bibliothèque publique de Genève. Ces documents ont été mis très largement à contribution par M. Kohler, sans, du reste, que le désir de donner à tout prix de l'inédit l'ait fait dévier de son plan : il ne transcrit que ce qui se rapporte strictement à son sujet, c'est-à-dire ce qui aide à mieux faire comprendre Mme de Staël et ce qui éclaire ses rapports avec la Suisse et l'esprit suisse.

En écrivant l'histoire de ces rapports, M. Kohler a poursuivi un double but, établir ce que Mme de Staël doit à ses origines helvétiques et déterminer l'influence que la Suisse eut sur elle par l'intermédiaire de quelques-uns de ses esprits les plus éminents. Sa tentative n'est pas sans présenter quelque analogie avec celle de Gaspard Vallette dans son *Rousseau genevois*. Il marque pourtant bien la différence essentielle qu'il y a entre les deux écrivains : alors que Rousseau ne manque jamais de se prévaloir de son titre de « citoyen de Genève » et l'affiche même avec ostentation, Mme de Staël, née à Paris, considère la France comme sa première patrie, celle à laquelle elle est attachée par les fibres les plus profondes de son cœur. Dans le livre de M. Kohler, on voit qu'elle jugea longtemps du dehors le pays de ses parents. Le premier contact qu'elle eut avec lui fut même pénible. « Genève ne me plaît pas du tout », écrivait-elle en 1784 (p. 119); et, vingt-quatre ans plus tard, elle disait encore : « Je vais aller à Genève et je m'en ennuie d'avance » (p. 371). Mais, à force de vivre dans la Suisse romande, Mme de Staël apprécia les mœurs de ses habitants. Dans cette société si différente de celle à laquelle elle était habituée, elle découvrit « de solides vertus » qui la conquirent et elle entretint avec ses membres les plus distingués des rapports qui se fortifièrent avec le temps. Plus tard, quand la France lui fut rouverte, elle regretta la solitude de Coppet et, dès qu'elle le pouvait, elle s'empressait d'y retourner. Sur la fin de sa vie, elle confessait qu'elle était devenue « Suisse » et « Vaudoise » (p. 646) et elle reconnaissait qu'à côté de sa grande patrie, elle en avait une autre, la petite, qui ne lui tenait pas

moins au cœur. « Les forces de sa terre d'origine et certains des charmes de son pays d'élection », dit très justement M. Kohler, « se sont unis et combinés pour produire son génie. Les Suisses conviendront volontiers que, dans cette part de création, la part de la France est belle. Mais les Français reconnaîtront que la part de la Suisse est grande. »

Cette part de la Suisse, M. Kohler la montre d'abord dans l'hérédité, le milieu suisse où Mme de Staël fut formée à Paris et son éducation première. On voit, à la lumière de documents nouveaux, combien Mme de Staël tenait de son père, resté très Genevois et fort attaché aux idées et à l'esprit de sa petite patrie. De sa mère, elle hérita certaines dispositions morales qui, pour la première fois, croyons-nous, ont été mises en pleine lumière par M. Kohler. On a beaucoup écrit à propos de l'influence de Jean-Jacques Rousseau sur les idées de Mme de Staël; pourtant, dans le chapitre qu'il consacre à ce sujet, M. Kohler apporte des faits nouveaux : je recommande en particulier les pages relatives aux *Lettres de Jean-Jacques Rousseau* et à *Delphine*, ce « roman genevois et protestant » si fort imbu de l'esprit du grand solitaire qui plus que personne fut le conducteur spirituel de l'écrivain.

Une autre partie du livre qui me paraît excellente est celle qui étudie les origines des idées politiques de Mme de Staël. Outre l'influence de Rousseau et de Benjamin Constant, M. Kohler montre que l'école politique genevoise marqua d'une forte empreinte l'auteur du *Manuscrit politique*, « le plus genevois de ses écrits », celui où elle s'efforce de « repétrir l'État français sur le modèle de Genève » (p. 250). Mme de Staël connut plusieurs des Genevois de cette école, notamment Étienne Dumont, Duroveray, Clavière et Reybaz, qui furent tous des collaborateurs de Mirabeau. A Genève, elle revit Étienne Dumont qui devint un des commensaux de Coppet avec plusieurs autres Genevois de marque, Sismondi, Lullin de Châteauvieux, Marc-Auguste Pictet, Pictet-Diodati, Guillaume Favre et Pierre Prévost. Elle aimait fort la société de ces hommes sensés, cultivés, un peu doctrinaires qui ne furent pas sans avoir une forte influence sur elle, même au point de vue du style. Sainte-Beuve avait déjà remarqué le « style suisse de Mme de Staël » ou, comme il disait aussi, « la phraséologie helvétique et métaphysique » de ses écrits politiques. Tous ces écrivains avaient cette phraséologie et c'est une des nouveautés du livre de M. Kohler d'avoir rendu plus évidente l'analogie de leurs idées avec celles de Mme de Staël.

Un point sur lequel M. Kohler semble outrer sa thèse, c'est quand il rapproche la mélancolie de Mme de Staël de la mélancolie genevoise constatée par Mme de Staël elle-même lorsqu'elle écrit que « les vapeurs nerveuses sont extrêmement communes à Genève ». Peut-être y a-t-il excès à remarquer à ce propos que, d'après un curieux mémoire du préfet du Léman, Capelle, « le délire mélancolique des

Genevois a des causes historiques, sociales et naturelles, à savoir « la contrainte morale du calvinisme, les passions politiques traditionnelles, le travail sédentaire de la fabrique, les cultures trop fortes dont l'artisan genevois fatiguait son cerveau... et surtout le climat instable, brumeux, déprimant » (p. 373).

Reconnaissons pourtant que M. Kohler est toujours très circonspect dans l'interprétation des documents et très prudent dans les conclusions qu'il en tire. On pourrait même parfois lui reprocher de montrer trop de détachement à l'égard de ses propres idées et de fournir à ses adversaires des arguments qui, dans leurs mains, pourraient affaiblir sa thèse.

Ce qui nous plaît surtout dans ce livre, ce sont les portraits et les tableaux, portraits de tous les gens avec lesquels Mme de Staël fut en rapports intimes, tableaux de tous les milieux où évolua sa multiple activité. On goûtera en particulier les pages qui concernent la vie de société à Coppet, Benjamin Constant et Mme de Charrière, les relations lausannoises de Mme de Staël, la famille de Constant et cette délicieuse Rosalie de Constant, d'un esprit si pénétrant et si original, les voisins vaudois des petites villes du bord du lac, deux amies genevoises de la première heure, Mlle Huber et Mme Necker de Saussure, Bonstetten, ce Bernois d'un esprit si fin qui initia Mme de Staël à l'Italie, les Suisses allemands, en particulier Henri Meister et Jean de Müller, qui l'aidèrent à comprendre l'esprit germanique. M. Kohler montre aussi que l'anglophilie de Mme de Staël, héritage de la maison paternelle, fut renforcé en elle par le groupe de ses amis genevois, surtout Étienne Dumont et les Pictet, grands admirateurs de l'esprit anglais, pour la diffusion duquel ils fondèrent la *Revue britannique* qui devint plus tard la *Bibliothèque universelle*.

Le livre de M. Kohler est donc mieux qu'un simple essai sur les rapports de Mme de Staël avec la Suisse; c'est aussi une histoire de son groupe littéraire, laquelle se trouve être en même temps une histoire de la littérature suisse française d'alors : « Faire la biographie helvétique de Mme de Staël », dit M. Kohler, « c'est un peu faire l'histoire littéraire de la Suisse romande pendant les cinquante ans de sa vie. » Mais ce que ce livre offre surtout, c'est une biographie de grand style de Mme de Staël. Je ne connais pas pour ma part de portrait de l'écrivain plus complet, plus nuancé et plus vivant. Et M. Kohler n'a pas eu tort de définir son ouvrage « un essai d'histoire ».

Antoine GUILLAND.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— C. Grant Robertson et J. G. Bartholomew. *An historical Atlas of modern Europe from 1789 to 1914, with an historical and explanatory text* (Oxford, University Press, 1915, 24 p. de texte et 36 pl.; prix : 3 sh. 6 d.). — Voici un atlas qui est appelé à rendre aux étudiants le plus grand service. Dans une suite de quarante-trois cartes, très nettes, bien fournies sans être encombrées de noms de lieu, on nous présente l'Europe orographique, ethnographique et économique; puis le bassin de la Méditerranée en 1789 et en 1814, la France en 1789, 1810 et 1914; la Belgique et la Hollande en 1789 et en 1814; l'Allemagne en 1789, 1810 et 1914; la Prusse en 1807 et en 1914; la Suisse en 1807 et en 1914; l'Italie depuis 1789; la carte ethnographique des régions autrichienne, hongroise et balkanique; l'Autriche et la Hongrie de 1500 à 1789 et depuis 1815; l'Empire ottoman en Europe et en Asie depuis 1789 et les États balkaniques depuis 1878; les partages de la Pologne, la Russie méridionale depuis 1721; la Russie en Europe en 1914; la Baltique et la Russie en Asie depuis 1789; la Perse et le golfe Persique; l'Afrique en 1914; l'Extrême-Orient depuis 1815. La dernière carte montre la répartition dans le monde des colonies possédées par les puissances européennes, les États-Unis et le Japon. L'Angleterre ne figure pas dans cet Atlas, d'abord parce que la situation politique des îles Britanniques n'a pas été modifiée pendant la période considérée, ensuite parce qu'elle a été décrite dans un autre atlas déjà publié par M. Bartholomew. Le texte qui précède les cartes est un résumé rapide, mais précis et aussi complet qu'on peut le désirer, des transformations qui se sont opérées dans la géographie politique des États européens depuis le cataclysme produit par la Révolution française. Quelques menues corrections peuvent être signalées : la dénomination officielle d'Empire d'Autriche marquée à l'année 1806 au lieu de 1805; le Frickthal cédé par l'Autriche à la Suisse en 1801 dans la carte (où le nom a été gravé une fois avec la faute *Friek*) et dans le texte en 1802. C'est la carte qui a raison, puisque l'Autriche a renoncé à la possession de cette vallée par le traité de Lunéville. Dans la carte ethnographique de l'Europe, on paraît attribuer tout le Slesvig à la race germanique; or, on n'ignore pas qu'au moins toute la partie septentrionale de ce pays est restée danoise de langue comme de cœur. Quoi qu'il en soit, on ne saurait mettre à aussi bon marché un meilleur guide aux mains de toute per-

sonne soucieuse de connaître le passé politique de l'Europe et de sonder les problèmes que nous réserve un prochain avenir. — Ch. B.

— J.-L. de Lanessan. *Histoire de l'entente cordiale franco-anglaise. Les relations de la France et de l'Angleterre depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours* (Paris, Félix Alcan, « Bibliothèque d'histoire contemporaine », 1916, in-16, xii-310 p.; prix : 3 fr. 50). — Entre le titre et le sous-titre que M. de Lanessan a mis à son nouveau livre, il y a contradiction; car les relations de la France avec l'Angleterre depuis le règne d'Élisabeth ont été le plus souvent des rapports de rivalité et d'hostilité; si les deux pays ont été unis contre la maison d'Autriche et contre l'Espagne jusqu'au milieu du xviie siècle (histoire que l'auteur a résumée dans son chap. ii), cette union n'était guère cordiale ni solide. Puis ce fut une longue inimitié qui a duré, on peut le dire, jusqu'à la fin du xixe siècle; on en trouvera le développement dans les chap. iii-v du livre; n'oublions pas que c'est en 1898 que Marchand et Kitchener se rencontrèrent et s'affrontèrent à Fachoda; alors on était loin de l'entente cordiale. M. de Lanessan est parmi les hommes d'État français un de ceux qui peuvent se vanter aujourd'hui d'avoir désiré et prévu cette entente; député, journaliste, ministre, il travailla pour sa part à la réaliser. Aussi lira-t-on avec un vif intérêt toute la seconde partie de son livre qui répond exactement au titre; on y trouvera même quelques souvenirs personnels dont l'historien tiendra compte. Dans la première, au contraire, les faits sont présentés avec peu de soin, sans valeur originale et sans vues supérieures. M. de Lanessan a parlé de la politique de la France d'après des ouvrages de seconde main et n'a guère connu celle de l'Angleterre qu'à travers les ouvrages français. Les erreurs de détail sont assez nombreuses; on trouve la bataille de Lépante placée en 1570, l'Armada en 1586, la mort de Louis XIII en 1743 (mais ceci n'est qu'une faute d'impression), le traité d'Utrecht en 1710 (p. 47) et en 1714 (p. 54), celui de Francfort en 1870, la rencontre de Marchand et de Kitchener à Fachoda en 1897, etc. Dans ce dernier cas, la chronologie s'est vengée du dédain qu'on lui témoigna en brouillant le récit des pages 199-201. Ailleurs, c'est la géographie qui aurait le droit de protester : résumant les principales clauses des traités de Westphalie, M. de Lanessan écrit : « l'Empire germanique cédait à la France les trois évêchés du Rhin (*sic!*) : Metz, Toul et Verdun... ». Disons, si l'on veut, que ce sont des vétilles, et reconnaissons que le volume, du moins la seconde partie et surtout les pages où l'auteur a joué lui-même un rôle dans les événements, est intéressant et parfois nouveau.

Ch. B.

* — John Ruskin. *La couronne d'Olivier Sauvage : trois conférences sur le travail, le trafic et la guerre. Les sept lampes de l'architecture.* Traduction de G. Elwall. Deuxième édition, avec avant-propos de M. Émile Cammaërts (Paris, H. Laurens, 1916,

in-8°, VIII-358 p.). — M. É. Cammaërts montre ce qui fait l'intérêt durable de ces deux ouvrages : d'une part, l'effort pour trouver dans les œuvres de l'architecture « certaines conditions de droiture et de moralité qui sont la force magique par lesquelles elles sont engendrées » (la Couronne d'Olivier Sauvage, p. 50), ce qui donne aux sept lampes de l'architecture une portée humaine et leur fait dépasser le cadre d'une étude qui n'intéresserait que les spécialistes; d'autre part, la recherche de problèmes sociaux qui ne sont pas encore résolus et qui se posent toujours avec la même acuité. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de voir réunis en un volume deux ouvrages dont l'opposition n'est que formelle et qui sont liés par une unité de pensée fondamentale. Les théories sociales de Ruskin sont en germe dans ses théories esthétiques. M. Cammaërts a bien fait d'insister sur ce point. Aussi eût-il mieux valu ne pas intervertir l'ordre de publication des deux ouvrages qui correspond à un développement logique de la pensée de l'auteur. P. D.

La Guerre.

— Louis Madelin. *La victoire de la Marne* (Paris, Plon-Nourrit, 1916, in-16, 131 p. et 2 cartes; prix : 2 francs). — M. Louis Madelin a eu mille fois raison de faire paraître à part son bel article de la *Revue des Deux Mondes* sur la victoire de la Marne; son exposé est d'une rare netteté; on suit avec une émotion poignante les péripéties de la bataille sur le front étendu de l'Ourcq à Verdun, depuis le 5 septembre 1914 où le généralissime français donna l'ordre de prendre l'offensive et « de se faire tuer sur place plutôt que de reculer » jusqu'au 13 où l'ennemi, par sa retraite précipitée, dut avouer qu'il était vaincu. M. Madelin fait admirer avec raison dans cette victoire une belle œuvre française, dont le plan mûrement médité avait été conçu dès le 25 août, « œuvre ordonnée, claire, raisonnable, en un mot classique comme une tragédie de Corneille ou un parc de Le Nôtre ». Il montre aussi les conséquences de ces journées qui, si elles n'ont pas repoussé l'invasion, l'ont en quelque sorte figée, ont mis fin à la guerre de mouvement pour lui substituer la lutte en tranchées. Il faut que cette excellente étude soit répandue dans l'armée et dans le public; nous ne connaissons point de lecture plus réconfortante. C. Pf.

— Paul Lintier. *Avec une batterie de 75. Ma pièce. Souvenirs d'un canonnier, 1914.* 12e édition, préface d'Edmond Haraucourt (Paris, Plon-Nourrit, 1916, in-16, XI-285 p.; prix : 3 fr. 50). — Un livre admirable. Dans ces pages, l'artilleur Lintier nous raconte ses impressions, depuis le premier jour de la mobilisation, le 1er août 1914, jusqu'au 25 septembre où, blessé, il a été recueilli dans un hôpital de l'arrière, et sans doute dans les loisirs de sa convalescence, il a mis au point les notes jetées sur son carnet de route. Il est parti avec sa batterie de 75 du Mans; il a passé, par Reims,

sur la grande route de Verdun; il est entré en Belgique; le 22 août il a pris part à la bataille de Virton; puis c'est la retraite par Marville, Remoiville, la Meuse, Beauclair, Apremont dans la forêt d'Argonne, Revigny-aux-Vaches[1] sur les bords de l'Ornain. Là le régiment est embarqué le 4 septembre; il contourne Paris, assiste à la bataille de la Marne du côté de Sennevières, poursuit sa route de la Marne à l'Aisne, et finalement notre canonnier, après avoir traversé Compiègne délivrée, est blessé à Fresnières. Il a combattu à Virton et sur la Marne et il apprend après coup que la première bataille est une défaite, la seconde une grande victoire, et ses pages font songer à Stendhal. Ce qu'il nous rapporte, ce sont ses impressions du moment, ce qu'il a vu, ce qu'il a ressenti. Il sait peindre avec un rare talent les objets qu'il a devant les yeux, le jeu de la lumière sur eux, le soleil qui se lève ou se couche, les ombres et les ténèbres de la nuit. En quelques traits, il nous présente ses compagnons; il ne met point dans leur bouche des mots héroïques inventés après coup; il nous les montre tels qu'ils sont avec leurs préoccupations pendant le combat, les marches, au gîte; il ne recule point devant la crudité de leurs propos et il sait descendre jusqu'au tréfonds de leurs pensées. Lintier est sincère envers lui-même comme envers les autres. Il se présente à nous sans la moindre pose; en cet artiste, rien d'artificiel ni de convenu; c'est la nature elle-même que nous saisissons. Et, malgré tout, ce récit, où rien ne nous est caché, où les cadavres des hommes et les charognes des chevaux nous sont dépeints en leur attitude diverse, où nous sentons en quelque sorte la puanteur de tous ces corps qui se dissolvent, a une grandeur épique véritable. Cette pièce de 75 dont Lintier est l'humble servant forme comme le centre de son récit; elle est le lien entre lui, ses camarades et ses officiers; elle fait un beau travail; il semble par moments qu'elle s'anime et s'étudie à être brave, que les vertus des canonniers se communiquent à elle. Quoi de plus beaux que ces sentiments de Lintier au moment où il va prendre part à un coin de cette bataille qu'on appellera la bataille de Virton : « Ce bouillonnement d'animalité et de pensée, qui est ma vie, tout à l'heure va cesser. Mon corps sera étendu sur le champ. Je le vois. Sur les perspectives de l'avenir, qui toujours sont pleines de soleil, un grand rideau tombe. C'est fini! Ce n'aura pas été long; je n'ai que vingt et un ans. Pas une seconde je ne discute. Je n'hésite pas. Ma destinée doit être sacrifiée à l'accomplissement de destinées plus hautes. » Lintier devait sortir indemne de la bataille du 22 août. Mais un an et demi après, le 15 mars 1916, il était tué par un éclat d'obus sur le front de Lorraine, et la mort de ce jeune homme, qui vient de se révéler comme un écrivain de race, ajoute à ce livre comme une auréole et en souligne le caractère tragique. — C. Pf.

— C.-Henry d'Estre. *L'énigme de Verdun. Essai sur les causes*

1. On a imprimé à tort Revigny-*aux-Vaux*.

et la genèse de la bataille (Paris, Chapelot, in-12, 72 p.). — C'est la reproduction d'un remarquable article paru dans le *Correspondant* du 10 juillet 1916 et que nous avons signalé (*Rev. histor.*, t. CXXIII, p. 189). La thèse de l'auteur est la suivante : l'attaque sur Verdun a été résolue par l'état-major ennemi en décembre 1915. Les Austro-Allemands ne pouvaient songer à pénétrer en Russie au cœur de l'hiver; leur grand projet balkanique avait abouti à une impasse, celle de Salonique. Ils n'espéraient plus, depuis la Marne, livrer une bataille décisive sur le front occidental, ni même percer nos lignes de défense. Ils voulaient seulement établir d'une façon indiscutée la supériorité de leurs armes et de leurs méthodes de combat. Ils se sont trompés; mais ils se sont obstinés : « Verdun est ainsi devenu la tunique de Nessus pour l'armée teutonne », et finalement nos troupes victorieuses ont reconquis les deux tiers du terrain pris en avant de la place.

C. Pf.

— Marcel Nadaud. *En plein vol. Souvenirs de guerre aérienne* (Paris, Hachette et Cie, 1916, in-16, 207 p.; prix : 3 fr. 50, dans la collection : *Mémoires et récits de guerre*). — Jusqu'à présent, officiers et soldats de l'infanterie, de l'artillerie, du génie ou même cavaliers combattant dans les tranchées nous ont raconté leurs impressions de guerre; nous ne possédions encore aucun récit des exploits de nos aviateurs, qui constituent la cinquième arme. A la fin des vingt récits détachés qui composent ce volume, M. Nadaud écrit : « Oh! vous qui nous voyez passer, ne jugez pas l'aviation militaire sur son simple aspect; ne la jugez pas sur ses aviateurs. Fermez les yeux sur notre allure de casse-cœurs et de casse-assiettes. Ne nous reprochez pas notre tenue peu militaire, nos uniformes « fantaisie », notre discipline d'apparence douce. N'écoutez pas nos conversations : bouffonneries énormes, réflexions déplacées, critiques frondeuses. Ne nous jugez que d'après le communiqué. » Les communiqués nous apprennent sans doute en deux ou trois lignes les grands raids sur Ludwigshafen ou Stuttgart, les avions allemands abattus; mais il nous plaît de juger nos aviateurs, dans leur vie de tous les jours, tels que M. Nadaud nous les montre en ce volume que nous avons lu avec une poignante émotion et avec un attendrissement admiratif. Nous l'avons suivi pendant une année, de juillet 1915 à juillet 1916, dans ses vols, luttant contre les intempéries, contre les caprices de la machine, contre les attaques des Fokker, la volonté toujours tendue. Nous avons été avec lui au campement sur le plateau de Malzéville, assistant aux conversations de ces braves, toujours prêts à monter sur leurs machines et à partir au loin, par-delà les lignes allemandes, et l'argot dans leur bouche a été un charme de plus. Nous sommes entrés avec lui à l'hôpital auxiliaire de la rue Ligier-Richier à Nancy; un soir, son observateur et lui, imparfaitement guéris, sautent le mur, mais quand, au matin, ils sont surpris à leur rentrée par le général, ils doivent avouer en rougissant qu'ils reviennent d'une randonnée sur Metz. Et sous ces

dehors gais et un peu bruyants, sous cette bonne humeur intarissable se cache une profonde sensibilité. Avec quelle émotion sont mentionnés les amis de l'escadrille qui, un matin, dans la brume, sont partis et qui ne sont pas revenus! C'était un brave, qui n'a jamais eu peur, que l'observateur V...; pourtant il hésite et sa main tremble quand il doit jeter les bombes sur le village de la Lorraine annexée où sa mère est demeurée. Et de quelle façon touchante sont racontées sa mort, survenue à l'essai qu'il tente comme pilote, et ses obsèques au cimetière du sud de Nancy! Décidément, l'aviation gagne à être jugée sur ses aviateurs. Et en M. Nadaud nous devons saluer, en même temps qu'un soldat français, gai et brave, un excellent écrivain; son volume compte parmi les meilleurs de ceux qui ont été publiés sur cette guerre.

C. Pf.

— Lieutenant Péricard. *Face à face. Souvenirs et impressions d'un soldat de la grande guerre.* Préface de M. Maurice Barrès (Paris, Payot, 1916, in-16, 356 p.; prix : 3 fr. 50). — Dans le civil, ce soldat avait fait un peu tous les métiers : placier, professeur, journaliste employé à l'agence Havas. Sergent de territorial au début de la guerre, il se fait verser dans l'active, au 95e de ligne, et il est envoyé au front en Argonne, où il passe le premier hiver dans les tranchées boueuses et meurtrières que maint récit nous a déjà fait connaître. C'est un imaginatif; dans ses rêves, il accomplit d'héroïques prouesses, puis, en face de la réalité, il est le premier à railler ce qu'il appelle ses tartarinades. Avant le combat il éprouve des émotions qui ressemblent à la peur et qu'il parvient à dominer soit en prenant devant ses hommes des airs avantageux, soit en raisonnant froidement son cas. Au feu il est brave, gardant l'esprit lucide au milieu de la plus vive excitation de la lutte. Déprimé parfois après un trop long séjour dans les tranchées, il est gai d'ordinaire, il plaisante, il partage la grosse gaîté des soldats, ses camarades, braves paysans qu'il aime et qu'il glorifie; surtout il s'analyse lui-même avec quelque complaisance sans doute, mais une pointe d'ironie nous avertit aussitôt qu'il n'est pas dupe de sa vantardise ni de son scepticisme. Le volume s'arrête au moment où il vient d'être nommé adjudant. A son nom reste attaché un des mots sublimes de cette grande guerre, car c'est lui qui, dans une tranchée assaillie avec fureur par les Allemands, ranima ses camarades déjà tombés en leur criant : Debout les morts! et avec ces débris sanglants réussit à repousser l'ennemi qui déjà se croyait vainqueur. Il en a fait le récit à M. Barrès qui l'a rendu immortel en le transposant à sa manière dans la Préface. Le lieutenant Péricard explique ainsi son cas : « Je sais que je n'ai rien d'un héros. Chaque fois qu'il m'a fallu sauter le parapet, j'ai grelotté de peur... Je ne mérite aucun compliment d'aucune sorte. Ce sont les vivants qui m'ont entraîné par leur exemple et les morts qui m'ont conduit par la main. » Ainsi, dans le soldat, on retrouve toujours l'homme. — Ch. B.

— Commandant Émile Vedel. *Nos marins à la guerre. Sur mer*

et sur terre (Paris, Payot, in-16, 320 p.; prix : 3 fr. 50). — Ce livre comprend quatre parties : 1° le raid du *Gœben* et du *Breslau*, histoire de la tentative faite par les deux vaisseaux de guerre allemands pour gêner le mouvement des escadres anglaises et françaises dans la Méditerranée, de la poursuite que les Anglais lui donnèrent jusqu'aux Dardanelles, où ils furent recueillis par les Turcs; 2° aux Dardanelles. Ici, nous suivons les péripéties de cette longue et dure campagne qui eut pour but, d'abord de forcer l'entrée des Détroits, puis d'ouvrir à une armée de débarquement la route de Constantinople par la presqu'île de Gallipoli; 3° comme ceux du « *Vengeur* ». Destruction du *Léon-Gambetta*, torpillé dans le canal d'Otrante le 27 avril 1915; on connaît aujourd'hui très exactement les détails de cette catastrophe, qui fit 821 victimes; 4° l'épopée des fusiliers marins en Belgique et sur l'Yser. L'auteur a utilisé de nombreux renseignements puisés dans les récits oraux et écrits des marins et des officiers; il l'a fait avec une grande précision dans le détail, un style simple et mâle, une émotion communicative. L'épopée des fusiliers marins rappelle l'admirable récit de Le Goffic et ne pâlit pas auprès de lui. Ch. B.

Histoire de France.

— Maurice Barrès. *Le blason de la France ou ses traits éternels dans cette guerre et dans les vieilles épopées* (Londres, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1916, in-8°, 22 p.; prix : 1 s.). — Tout le monde a déjà lu dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1916 l'admirable discours prononcé par M. Barrès, de l'Académie française, devant la « British Academy », le 12 juillet dernier. La « British Academy » s'est empressée de le faire insérer dans ses Procès-verbaux (*Proceedings of the British Academy*, t. VII); c'est un tirage à part de cette publication que nous annonçons. Il est touchant de constater l'union des deux Académies dans l'hommage solennel rendu au passé de la France; M. Barrès nous rend le service de nous faire mieux connaître de nos puissants alliés et de nous-mêmes.

Ch. B.

— Robert André-Michel. *Les fresques de la garde-robe au Palais des Papes à Avignon* (Paris, 1916, gr. in-8°, 24 p. Extrait de la *Gazette des beaux-arts*). — Ces fresques ont été découvertes en 1906 dans la nouvelle garde-robe du Palais des Papes à Avignon; elles représentent des scènes de la vie champêtre : pêches à l'épervier, au trouble, à l'appât, à l'arc, chasses à la pipée, au miroir, au faucon, au furet dans de luxuriants paysages. La technique de ces fresques, le costume des personnages nous reportent au milieu du XIVe siècle, et des renseignements tirés des registres pontificaux confirment ces inductions. Toute cette décoration est due vraisemblablement à la collaboration des artistes français et italiens qui travaillèrent au temps de Clément VI (1342-1352) sous la direction de Matteo de Viterbe. Et

peut-être avons-nous ici l'un des premiers exemples, au moyen âge, de peinture profane. Voilà ce que démontre, de la façon la plus ingénieuse, Robert André-Michel. Cet article a été son dernier travail; il en remit le manuscrit à la *Gazette des beaux-arts* quelques jours avant de partir pour la guerre d'où il ne devait plus revenir (cf. *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 125). C. Pf.

— Édouard Driault. *Les traditions politiques de la France et les conditions de la paix* (Paris, Félix Alcan, 1916, in-16, 254 p.; prix : 3 fr. 50; dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*). — M. Driault nous raconte dans un premier livre l'histoire du relèvement de la France de 1871 à 1914; il expose l'œuvre militaire, coloniale, diplomatique accomplie par la troisième République; il montre l'influence morale que la France exerce dans le monde grâce à ses écrivains, à des savants de la trempe d'un Pasteur, aux idées généreuses qu'elle propage. Puis dans les trois livres suivants, soit qu'il décrive les frontières de la France aux diverses époques, l'expansion de la France du côté de l'Orient et dans le monde, ou bien, ce qu'il appelle d'un terme un peu mystique, la « mission de la France » — et par là il faut entendre la tâche qu'elle s'est donnée de répandre au dehors les principes de liberté et de secourir les nationalités opprimées — il nous fait à grands traits, à trois points de vue différents, un résumé de notre histoire nationale. Ces trois résumés sont l'œuvre d'un historien de profession qui connaît bien les faits et en voit l'enchaînement; ils sont écrits d'une plume facile et aimable; on a plaisir à les lire. Nous supprimerions quelques mots historiques qui sont trop connus par les manuels (celui de Guillaume le Conquérant débarquant en Angleterre, p. 129) et dont quelques-uns sont certainement faux (Père Joseph, Brisach est à nous, p. 88[1]). Nous ajouterions quelques ombres à ces tableaux tout éblouissants de lumière et d'idéal, pour qu'ils répondent mieux à la réalité. Mais la France a été si souvent dénigrée dans son passé comme dans son présent qu'il était nécessaire de montrer ses vertus très réelles, son héroïsme, la continuité de son effort à travers les âges, la République poursuivant la tâche de l'ancienne monarchie. Aussi bien l'ouvrage de M. Driault est tout inspiré par les événements actuels, par la grande guerre. S'il rappelle les

1. De-ci de-là dans la hâte de la rédaction de petites erreurs de style ont échappé à l'auteur. P. 130 : « C'est *de France* que partirent les apôtres qui, avec saint Augustin de Canterbury, convertirent l'Angleterre au christianisme, et par réciprocité c'est de l'église *d'Irlande* que partirent les moines qui convertirent avec saint Boniface les barbares des deux rives du Rhin. » P. 203 : « Charles-Quint fut, au commencement du XVIe siècle, l'unique héritier des biens de la maison d'Autriche en Autriche, *Bohême*, *Hongrie*. » P. 76 : « Ce ne sont pas les 6,000 guerriers de Clovis, dont 3,000 refusèrent de recevoir le baptême avec lui, qui suffirent à changer le caractère de la race. » Nous ne savons comment M. Driault est arrivé au chiffre de 6,000; Grégoire de Tours (II, 31) nous apprend que plus de 3,000 Francs furent baptisés avec Clovis. Est-il juste d'en conclure que 3,000 autres *refusèrent* de se faire baptiser?

traditions politiques de la France, c'est pour en arriver à dicter les conditions de la paix future, et le titre du volume souligne bien son dessein. Ces conditions doivent être, selon lui, au nombre de trois qui répondent à peu près aux trois divisions de son volume : la frontière du Rhin, telle qu'elle existait au temps de la Gaule et de 1801 à 1814; l'organisation de l'Afrique par la France; l'équilibre de la Méditerranée et aussi, ce qui résulte de tout son livre, la libération de la Belgique, de la Serbie, des Tchèques et des Slaves en général et aussi celle des Roumains de Transylvanie[1]. Nous devons faire des réserves sur la rive gauche du Rhin; mais remercions M. Driault d'avoir plaidé avec éloquence la cause de l'Alsace-Lorraine et d'avoir rappelé l'inaltérable amour des deux provinces perdues pour la patrie française. C. Pf.

— Édouard Driault et Chr. Schefer. *La République et le Rhin.* I : *Partie historique.* II : *le Problème économique* (Paris, librairie du Recueil Sirey, 2 vol. in-16, 160 et 184 p.; prix de chaque volume : 3 fr.). — M. Driault veut démontrer que la royauté française a toujours eu, depuis le traité de Verdun jusqu'à l'époque de Mazarin, la hantise du Rhin : c'est la thèse qu'a soutenue en 1861 dans une brochure retentissante l'historien catholique allemand Janssen : *Frankreichs Rheingelüste.* M. Driault approuve; M. Janssen, originaire des pays rhénans, a critiqué et dénoncé l'ambition effrénée des rois français. A nos yeux, la thèse est entièrement fausse. Il y a vraiment là une simplification trop grande de l'histoire. Ce n'est pas une seule question, ce n'est pas toujours la même question qui a préoccupé les souverains français : qu'on n'oublie ni la lente formation du domaine de la couronne ni la lutte avec les rois d'Angleterre, ni les expéditions d'Italie[2]. M. Driault a davantage raison quand il montre comment la

1. M. Driault a écrit avant l'entrée de la Roumanie dans la guerre. P. 221, il déplore qu'un Hohenzollern soit devenu prince de Roumanie, et il ajoute : « Il eût été plus logique et plus sage de donner la principauté à un Latin, Français ou Italien, ou au moins à un prince russe orthodoxe. Sans doute ainsi la Roumanie, dans la grande crise que nous traversons, hésiterait moins à connaître le devoir de la solidarité latine. » Le roi Ferdinand de Roumanie a fait tout son devoir.

2. Guillaume de Nangis nous rapporte qu'en 1299 Philippe le Bel eut une entrevue avec le roi des Romains Albert, près de Vaucouleurs, « ubi, annuente rege Alberto, praelatis et baronibus Allemaniae, concessum fuisse dicitur quod regnum Franciae potestatis suae terminos qui solum usque ad Mosam fluvium se extendunt usque ad fluenta Rheni flumiuis dilataret ». Cette citation a été dénaturée par M. Driault, p. 8. Il ne s'agit pas d'une réclamation faite par Philippe le Bel « après avis de son conseil ». Le chroniqueur dit que le bruit courut (*dicitur*) qu'une telle concession fut faite par Albert d'Autriche; mais il est certain que ce bruit était sans fondement, puisqu'après cette entrevue on posa des bornes entre l'Empire et le royaume depuis Rigny jusqu'à Verdun, sur la rive droite de la Meuse. Cf. Ch. Aimond, *les Relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552*, p. 76 et suivantes.

Révolution française, répudiant la Constitution de 1791 qui interdisait toute guerre « dans la vue de faire des conquêtes », a été amené à étendre le territoire de la nation jusqu'au Rhin; il nous donne d'excellents détails sur l'œuvre accomplie dans les pays rhénans par des administrateurs français comme Rudler ou le préfet de Mayence Jean Bon; il indique que, même après 1815, en 1829, le ministère Polignac a songé à un bouleversement de la carte de l'Europe, ce qu'avait déjà montré le professeur de Zurich, Alfred Stern (cf. *Rev. histor.*, t. CXXI, p. 377). Les conclusions de M. Driault sont modérées, plus modérées que dans le volume précédent : « Nous estimons qu'il ne faut pas annexer à la France les pays rhénans. Nous ne sommes plus au temps de la Révolution française, où ce pays, ayant perdu ses princes ecclésiastiques, n'était pas encore absorbé dans la forte nationalité germanique. Nous ne voulons pas retourner contre nous-mêmes une autre Alsace-Lorraine. » A ces conclusions s'oppose l'épigraphe du volume : « Le Rhin est la frontière républicaine de la France. La France au Rhin ou la capitale à Bordeaux. » Et cette même opposition entre le développement et la conclusion se retrouve dans le t. II dû à M. Christian Schefer. Celui-ci revient souvent sur les considérations historiques du t. I. Il dit tout le mal que ce « traître » de Talleyrand a fait à la France au congrès de Vienne : il aurait été mille fois préférable pour elle qu'on eût laissé à la Prusse la Saxe entière et qu'on eût abandonné les pays rhénans au roi saxon. Mais M. Schefer se place surtout à un point de vue économique. La France doit reprendre les fers de la Lorraine qui nous ont été pris en 1871[1], la houille de la Sarre qui nous a été enlevée en 1815; elle rétablira ainsi l'équilibre entre sa production du fer et de la houille; elle assurera son indépendance industrielle; elle étendra sa puissance économique sur les pays rhénans arrachés à la Prusse et au Zollverein allemand, les entraînera dans l'orbite de la France, et il arrivera un jour où librement ces pays se donneront à nous. Ainsi toutes les difficultés seront aplanies; M. Schefer croit même que la France, maîtresse des houillères d'État de la Sarre et des usines de la Lorraine confisquées sur les industriels allemands, résoudra aisément la question sociale, et l'âge du fer sera comme un retour à l'âge d'or. C. Pf.

— Fustel de Coulanges. *Questions contemporaines* (Paris, Hachette, 1916, in-16, 111 p.; prix : 2 fr.). — Les élèves et les admirateurs de Fustel de Coulanges connaissent bien ces pages que la librairie Hachette avaient déjà réunies, en 1893, dans le recueil intitulé : *Questions historiques*. Elles ont été écrites au cours de la guerre de 1870-71 ou immédiatement après et ont paru dans la *Revue des Deux Mondes* ou dans les journaux de l'époque. Il y a vraiment

1. M. Schefer, p. 59, est dur pour Thiers, négociateur de la paix; « sa légèreté fut singulière ».

intérêt et profit à les relire et à les méditer au cours de la guerre présente; on a bien fait de les reprendre et de les répandre dans un format commode. Le volume comprend les articles suivants : *De la manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne depuis cinquante ans* (1er septembre 1872); *la Politique d'envahissement : Louvois et M. de Bismarck* (1er janvier 1871); *l'Alsace est-elle allemande ou française, réponse à M. Mommsen, professeur à Berlin* (27 octobre 1870. « La France n'a qu'un seul motif pour vouloir conserver l'Alsace, c'est que l'Alsace a vaillamment montré qu'elle voulait rester avec la France »); *A Messieurs les ministres du culte évangélique de l'armée du roi de Prusse* (18 octobre 1870. « Vous, ministres du Christ, vous invoquez le Dieu des combats. Vous connaissez donc un dieu qui aime la violence et la guerre? Quant à nous, le fusil à la main, nous invoquons le Dieu de paix et nous n'en connaissons pas d'autre »). C. Pf.

— René Fage. *Histoire d'une famille bourgeoise depuis le XVIe siècle* (Brive, imprimerie Roche, 1916, in-8°, 59 p.). — Cette famille bourgeoise est la famille Maruc-Froment de Tulle. Sur un registre qui nous a été conservé, les chefs de cette famille ont inscrit les naissances des enfants, les principaux faits de la vie journalière, ont consigné les copies d'achats, de vente, de baux, etc., depuis 1580 jusqu'en 1835, pendant sept générations et deux siècles et demi. L'un d'eux, Pierre-Anne Maruc, y a même rédigé une véritable chronique tulloise de 1639 à 1702 que M. Fage a déjà publiée ailleurs. Les autres indications du registre lui ont fourni matière pour le présent article qui a paru dans le *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze;* il nous montre l'ascension progressive d'une famille de marchands qui s'est élevée par son travail et son économie; Pierre-Anne Maruc que nous venons de citer est un quasi noble. Sa fille épouse le procureur François Froment, qui se titrera de seigneur de Champlagarde. Leur fils Joseph Froment s'appellera « seigneur de Champlagarde et des Condamines ». Il deviendra aux abords de la Révolution bailli de Versailles, où les deux rues de Champ-la-Garde et des Condamines conservent son souvenir.

C. Pf.

— *Les réparations nécessaires.* Enquête de la *Revue hebdomadaire* (Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1916, in-12, 228 p.). — Les réparations nécessaires, ce sont les réformes que les Français doivent accomplir pour assurer la bonne santé du pays et lui rendre son ancienne autorité morale. Les divers auteurs auxquels la *Revue hebdomadaire* s'est adressée signalent le mal et indiquent le remède. Il faut qu'immédiatement soient effacées en notre pays les causes de faiblesse de l'avant-guerre et que soient préparées dès à présent les indispensables transformations pour la période d'après-guerre. M. Émile Boutroux, en un très bel article, soutient la cause de la

liberté de conscience : l'État garantira loyalement les conditions d'existence et le libre exercice de la religion. M. Jean BUFFET indique quel doit être, dans le relèvement économique du pays, le rôle des banques. M. Paul BUREAU, avec sa haute autorité, montre les conséquences de la dépopulation et invite la bourgeoisie française à prêcher d'exemple, à reconstituer, dans ses propres rangs, la famille stable, vigoureuse et féconde. M. Henri CHARDON demande pour tous les services civils et militaires des directeurs techniques qui en soient vraiment les chefs responsables; il se déclare d'ailleurs partisan de la centralisation et de l' « organisation ». M. A. C. nous dit toutes les raisons que nous avons d'aimer la culture française et toutes les espérances que la victoire promet à son essor. M. Auguste GAUVAIN veut, après la guerre, une politique extérieure nette et ferme, une politique au grand jour, fondée sur le maintien des alliances actuelles, de celles d'avant et de celles de pendant la guerre. M. Pierre LASSERRE réclame pour les études classiques dans l'enseignement la place qu'elles n'auraient pas dû perdre. M. Charles RICHET, avec éloquence, prêche la croisade contre l'alcoolisme, et M. Henry SAGNIER, le *retour à la terre*, en reprenant le titre d'un ancien livre de M. Méline. Nous avons analysé chacun de ces articles qui se suivent au hasard de l'ordre alphabétique des noms des auteurs; à certaines conclusions, nous aurions à faire des réserves, ainsi la thèse sur la centralisation de M. Chardon nous paraît contestable. Nous préférons louer l'esprit généreux qui anime toutes ces études; en les sollicitant et en les groupant, la *Revue hebdomadaire* a pris une heureuse initiative et accompli une bonne œuvre. C. PF.

— Le chanoine SABARTHÈS. *Bibliographie de l'Aude* (Narbonne, imprimerie Caillard, 1914, in-8°, 609 p.; extrait du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. XII et XIII, 1912-1915). — M. l'abbé Sabarthès, à qui nous sommes redevables d'un excellent *Dictionnaire topographique de l'Aude*, a voulu doter ses compatriotes d'un autre précieux instrument de travail. De propos délibéré, l'auteur de la *Bibliographie de l'Aude* s'est interdit de faire une œuvre de bio-bibliographie, et en cela il a été bien inspiré, car nous avons vu jusqu'à quelles proportions déraisonnables le dessein contraire avait poussé M. Pascal, l'auteur d'une *Bibliographie du Velay*. La méthode la plus rationnelle est vraiment celle qui a été suivie par MM. Calmette et Vidal dans leur *Bibliographie roussillonnaise*, la même qui a été adoptée par M. Sabarthès. Ce dernier relève exclusivement tout ce qui a été écrit sur l'Aude, les personnes et les choses de ce département. Il s'abstient de faire de la critique; il mentionne les travaux, sans en rechercher la valeur et la méthode. Il adopte comme plan le classement de matières généralement en usage dans les bibliographies : bibliographie générale, sciences naturelles, géographie, sciences économiques, histoire, droit et jurisprudence, littérature, archéologie. Dans l'intérieur des chapitres, il suit

l'ordre chronologique, « cette manière de faire permettant de constater, dans une branche donnée, le développement successif ou l'évolution de la science humaine ».

Toutefois, M. Sabarthès a dérogé à l'ordre chronologique dans la série consacrée aux études biographiques et aux monographies locales (p. 532-71); nous ne lui en faisons pas un grief, bien au contraire; mais nous eussions souhaité que, par analogie avec le *Bulletin des récentes acquisitions de la Bibliothèque nationale*, il eût marqué d'un artifice typographique, en caractères gras, par exemple, les noms de personnages d'après lesquels le classement alphabétique avait été établi. Et pourquoi n'avoir pas adopté plus haut, dans le paragraphe intitulé : *Épiscopologie* (p. 357-68), le même ordre alphabétique, qui s'imposait ici comme là, puisque nous nous trouvons en présence de biographies d'archevêques et d'évêques? Cette différence de traitement est d'autant plus regrettable que M. Sabarthès, qui pourtant a multiplié les tables (table des matières, table alphabétique des noms d'auteurs, table des noms de lieux, table des anonymes), a négligé de nous donner un index des noms de personnes.

Ces réserves faites, il convient de louer l'auteur du soin minutieux avec lequel il a établi sa nomenclature. Quelques plaquettes ont pu lui échapper; mais il n'a certainement pas omis d'ouvrage essentiel. En terminant, nous émettrons un souhait : c'est que M. le chanoine Sabarthès, qui par ailleurs s'est révélé bon archéologue en étudiant l'église Saint-Paul de Narbonne, nous prépare pour un avenir prochain un Répertoire archéologique de l'Aude, de manière à compléter par la publication de ce recueil sa *trilogie* savante du département de l'Aude. J. R.

— Jean Régné. *Inventaire ou Catalogue sommaire des imprimés du fonds Vivarois de la Bibliothèque historique des archives départementales de l'Ardèche* (Largentière, impr. Mazel et Plancher, 1916, in-8°, VIII-96 p.). — Créée en 1867, puis délaissée, reconstituée enfin en 1910 par l'archiviste actuel, enrichie de 700 volumes provenant de l'ancien séminaire de Viviers, cette bibliothèque se compose essentiellement de publications relatives à l'Ardèche ou émanant d'écrivains ardéchois. Ce sont ces publications locales, « quelques-unes aussi rares que des manuscrits », qui ont été mentionnées dans le présent catalogue; on y a fondu dans une série unique les imprimés portant nom d'auteur, les ouvrages anonymes et les écrits périodiques. L'ensemble comporte 2,282 articles. — Ch. B.

— François Chevalier. *Histoire de la guerre de Vendée*, publiée par les soins de l'abbé F. Uzureau (Arras et Lille, Sueur-Charruey, 1913, in-8°, 50 p.). — M. l'abbé Uzureau a mis au jour quelques chapitres d'une *Histoire de la Révolution française*, rédigée entre 1795 et 1797 par le curé de Saint-Lumine-de-Coutais (arrondissement de Nantes), François Chevalier (1733-1813), qui fut député du clergé de

Nantes aux États-Généraux de 1789, mais donna sa démission dès le mois d'août pour retourner dans sa paroisse. Il dut l'abandonner à plusieurs reprises en 1791, 1793, 1795, pour se mettre à l'abri des persécutions et n'y rentra définitivement qu'en 1799, pour y fonctionner jusqu'à sa mort. M. Uzureau a choisi dans le manuscrit autographe du vieux prêtre les pages relatives aux luttes dans la Vendée. L'auteur déclare avoir « travaillé tantôt comme témoin oculaire, tantôt d'après le témoignage de gens non suspects et dignes de foi ». Il écrit simplement, avec le désir d'être impartial, quoique visiblement hostile à la Révolution ; il la considère comme « une suite des vengeances de Dieu sur la France » (p. 7), dont « tous les habitants, tournant leur fureur les uns contre les autres, oubliaient insensiblement qu'ils étaient des hommes ». — Dans le tableau lugubre que nous retrace l'abbé Chevalier, il y a peu de différences entre *bleus* et *brigands*, et ce prêtre réfractaire, qui se déclare bon royaliste, consigne dans ses souvenirs que « partout ce n'était que trahison et massacres,... une vraie boucherie », et avoue que « l'inhumanité des colonnes infernales est devenue celle de leurs victimes elles-mêmes ». « L'armée se disant catholique devint en effet peu différente de l'armée idolâtre. Les soldats qui la composaient avaient commencé par faire main basse sur les patriotes tranquilles ; ils avaient ensuite tué les bleus dans les combats. Accoutumés à répandre le sang, ils les tuèrent bientôt partout où ils les trouvèrent... Ils les surprenaient dans leurs lits ; ils les égorgeaient dans les bras de leurs femmes... Chacun tuait qui lui était suspect, et souvent c'était être patriote que d'avoir déplu, d'avoir de l'argent, de ne pas faire, de ne pas dire, de ne pas penser comme les autres » (p. 34-35).

Quand on réfléchit que ces lignes ont été écrites par un homme obligé de se cacher, à quelques années seulement de distance des scènes horribles de massacres, de pillages et d'incendie qu'il raconte, on doit lui tenir grand compte de cet effort d'impartialité. On remerciera également M. l'abbé Uzureau d'avoir mis au jour cette déposition d'un témoin de l'atroce guerre civile, où tous les partis furent également barbares et qui, « dans la seule Vendée, avait coûté, dès 1795, cinq cent mille âmes à la France » (p. 33). R.

— Abbé Émile Sevestre. *Les édifices du culte de l'an IX à l'an XIII dans le département du Calvados* (Paris, Impr. nationale, 1914, in-8°, 20 p.). — Dans ce mémoire, l'auteur résume l'enquête faite par le préfet du Calvados, le général Dugua, en l'an IX, à la veille du Concordat, pour dresser la liste des édifices servant au culte public dans le département et pour constater leur état matériel. En l'an X, le préfet Cafarelli, ex-chanoine, procédait à une seconde enquête, qui porte la date du 17 nivôse, et, en messidor XII, un troisième travail analogue fut entrepris par ordre de l'empereur d'une façon plus complète, presque toutes les municipalités ayant répondu aux vingt-trois questions qui leur furent posées. Il n'est pourtant

guère possible de donner le chiffre précis des églises aliénées, ni celui des édifices non vendus servant vraiment au culte, mais on peut affirmer que le nombre de ces derniers « dépassait 800, de l'an IX à l'an XIII » (p. 13). L'état de conservation des bâtiments affectés au culte était, « en grande majorité, satisfaisant », du moins dans les campagnes; dans les villes, les ventes avaient été plus fréquentes, le dépérissement des immeubles plus grand et le mobilier des églises avait été pillé. Le zèle pieux des populations avait déjà fourni beaucoup d'argent pour reconstituer ce dernier, mais de nombreuses fabriques d'église étaient ruinées. Le mémoire de M. l'abbé Sevestre est une contribution intéressante à l'histoire religieuse du Consulat. — R.

— Félix Pasquier. *Fêtes publiques à Toulouse sous le Directoire*, d'après les comptes-rendus officiels (Toulouse, M. Bonnet, 1916, in-8°, 74 p.). — Il existe aux archives municipales de Toulouse deux curieux registres. L'un comprend, par ordre chronologique, un récit, fait par un rédacteur enthousiaste, des grandes fêtes périodiques ou accidentelles célébrées dans la ville pendant les ans IV, V et VI. Le second est le registre officiel des procès-verbaux, signés par les autorités compétentes, des fêtes, tant décadaires que grandes fêtes célébrées pendant les ans VII et VIII, jusqu'au moment de la suppression de l'institution[1]. M. Pasquier était ainsi bien documenté pour écrire une histoire complète et détaillée de ces cérémonies. Il relève d'abord les caractères communs à toutes ces fêtes, qui ont pour théâtre la nef de la cathédrale transformée en temple décadaire; puis il passe en revue les fêtes extraordinaires, mais qui devaient revenir chaque année; il donne un récit complet de la première de chaque catégorie de ces fêtes et indique les variantes pour les années suivantes : fêtes de la Jeunesse au 10 germinal, des Époux au 10 floréal, de la Reconnaissance et des Victoires au 10 prairial, de l'Agriculture au 16 messidor, de la Vieillesse au 10 fructidor, de la Liberté aux 9 et 10 thermidor, fêtes commémoratives de la chute du trône au 23 thermidor (10 août), de la prise de la Bastille, 26 messidor (14 juillet), de l'établissement de la République, 1er vendémiaire. Et voici des fêtes nouvelles imaginées par le Directoire : la commémoration du coup d'État du 18 fructidor et celle — ô ironie! — de la souveraineté du peuple, célébrée le 30 ventôse an VII[2], quelques mois avant brumaire. A côté de ces fêtes, qui devaient dans la pensée de leurs auteurs devenir périodiques, furent célébrées des cérémonies funèbres qui ne devaient pas se renouveler : funérailles de Hoche, 30 vendémiaire an VI, de Joubert, 10 vendémiaire an VIII, en mémoire des plénipotentiaires assassinés à Rastatt, 20 prairial an VII. Un dernier chapitre se rapporte

1. Les fêtes décadaires continuèrent d'être célébrées, après la chute du Directoire, jusqu'au 30 ventôse an VIII; ce jour-là on célébra, outre décadi, une pompe funèbre en l'honneur de Washington.

2. Corrigez dans le texte, p. 48, *an VIII*.

aux fêtes décadaires de l'an VII et VIII pour lesquelles M. Pasquier avait les procès-verbaux officiels. Nous regrettons un peu qu'il n'ait pas tâché de réunir, d'après d'autres sources, des renseignements sur ces mêmes fêtes dans les années précédentes. Mais son travail nous apporte toute une série de faits précis, bien contrôlés, de documents entièrement sûrs qui nous permettent de reconstituer l'image de Toulouse et, comme ces fêtes officielles se ressemblaient presque partout, celle même de la France pendant les années 1795 à 1799. C. Pf.

— Captain F. W. O. Maycock. *The Invasion of France, 1814* (*Special Compaign Series*, n° 21. Londres, Allen et Unwin, 1914, in-16, xv-238 p., avec 6 cartes ou plans hors texte). — Les sept volumes que les colonels Burton, Maude et Pratt ont jusqu'à présent consacrés, dans *Special Campaign Series*, à l'histoire des guerres napoléoniennes forment une suite presque continue, avec les deux campagnes d'Italie, la campagne d'Ulm et d'Austerlitz, celles d'Iéna, de Russie, d'Allemagne et de Waterloo. Il ne restait plus qu'à compléter la série, et le capitaine Maycock vient d'y apporter la campagne de France. Il s'est acquitté de sa tâche, conformément au plan général de la collection, sans apparat documentaire, en un exposé clair, concis et nerveux, qui résume avec compétence quelques-uns des ouvrages originaux les plus qualifiés. Au début, certaines des assertions du chapitre préliminaire provoquent, il est vrai, quelque défiance. L'auteur parle d'une « Chambre des députés » en France et il ajoute que l'empereur, l'ayant dissoute, a assumé le rôle de dictateur; il dit que le commerce français a été presque détruit par la maîtrise de la mer qu'exerçaient les Anglais depuis Trafalgar, ou encore que, dès les premiers jours de 1814, les royalistes, les cléricaux et les ultra-républicains entreprirent une active campagne contre le gouvernement, comme si tout le commerce continental avait été ruiné par la suppression du commerce maritime, ou s'il existait encore un parti royaliste, clérical ou républicain en France. Plus loin, les portraits des principaux généraux du premier Empire sont à peine esquissés; la valeur militaire de Blücher semble quelque peu exagérée; l'histoire diplomatique de la campagne est supposée connue. Mais il est visible que l'auteur n'a prétendu donner qu'un précis des opérations militaires, et il serait injuste de lui reprocher d'avoir moins soigné le cadre que le tableau. G. P.

— *Amédée Gasquet, janvier 1852-mai 1914. In memoriam* ([Paris], impr. Lahure, [1916,] in-12, 79 p.). — La famille a réuni dans cette plaquette les discours prononcés sur la tombe d'Amédée Gasquet par M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, Causeret, recteur de l'Académie de Clermont, Desdevizes du Désert, professeur à l'Université de Clermont, M. le maire de Clermont; la notice toute remplie d'émotion que M. Émile Krantz a consacré à son ancien camarade d'École normale dans l'Annuaire de l'association des anciens

élèves de l'École et où, de façon charmante, il a reproduit la physionomie du professeur, du recteur de l'Académie de Nancy, du directeur de l'enseignement primaire ; enfin, deux articles nécrologiques publiés l'un par le *Temps*, l'autre par Henri Chantavoine dans les *Débats*. Nous devions signaler ce volume fait en mémoire d'un excellent historien dont nous avons dit les très solides mérites (*Rev. histor.*, t. CXVI, p. 441). C. Pf.

— Charles Maurras. *Quand les Français ne s'aimaient pas. Chronique d'une renaissance, 1895-1905* (Paris, Nouvelle librairie nationale, 1916, in-16, xxii-398 p.; prix : 3 fr. 50). — Si les Français ne s'aimaient pas alors, s'ils se déchiraient en d'ardentes polémiques sur les questions sociales, politiques, militaires et autres, c'est parce que l'idée de patrie avait fléchi, parce qu'il était devenu à la mode en France d'admirer tout ce qui n'était pas français et notamment la métaphysique, l'érudition, la musique allemandes, parce que les protestants, les juifs, les francs-maçons et les métèques s'étaient installés en maîtres dans l'administration, dans le Parlement et dans les universités, parce que la Révolution, en brisant l'ancien régime catholique, aristocratique et monarchique, avait ruiné l'unité morale de la nation française. Après l'affaire Dreyfus, une réaction se manifesta dont M. Maurras fut un des plus fougueux apôtres. Parmi les nombreux articles publiés par lui durant cette période, il en a choisi une trentaine pour former le présent volume. Il les a reproduits avec quelques retouches et avec des notes supplémentaires ou explicatives. Tous, à une seule exception peut-être (le n° XXVIII, « le Mirage d'Orient », qui est du meilleur Barrès), sont des articles de polémique, des pièces d'un plaidoyer original parfois, d'ordinaire paradoxal, sans mesure dans l'éloge non plus que dans l'invective, en faveur de l'ancienne royauté française, mot magique derrière lequel chacun peut abriter son ignorance du passé comme ses rêves d'avenir. Les thèses de M. Maurras ont fait assez de tapage et soulevé assez d'instructives discussions pour qu'il soit inutile d'y revenir ici ; une analyse n'apprendrait plus rien à personne ; mais il est difficile de ne point protester contre la déformation qu'a subie, dans l'imagination et sous la plume de l'auteur, le portrait de deux historiens de notre temps qu'ont pu connaître et apprécier de nombreuses générations d'étudiants : Fustel de Coulanges et Gabriel Monod. Si l'on examine de près et sans parti pris chacun des traits par lesquels il prétend caractériser leur physionomie intellectuelle ou morale, on est surpris et choqué des injustices et des contresens commis par M. Maurras. Et ceci met en défiance sur tout le reste ; il faut tout contrôler : les faits, les affirmations, les raisonnements, chez un écrivain que la passion et le préjugé peuvent entraîner aussi loin de l'exacte vérité. Ch. B.

— Édouard Herriot, maire de Lyon, sénateur du Rhône. *Agir* (Paris, Payot, 1917, in-16, 471 p.; prix : 4 fr.). — Depuis le début de

la guerre, M. Herriot, ancien normalien, professeur distingué, maintenant homme d'État et ministre, a fait des conférences, écrit des articles sur de multiples questions politiques et économiques. Il les a réunis dans le volume que nous annonçons et les a répartis en quatre sections : I. *Pendant la guerre.* Il parle des soldats blessés, malades ou aveugles et préconise les moyens les plus rapides et les plus pratiques de leur venir en aide; il rappelle que, si la France et ses colonies possèdent de grandes richesses naturelles, il convient de les exploiter sans retard, avec méthode et persévérance, car il n'est pas vrai que l'Allemagne possède seule le don de l'organisation. La prétentieuse affirmation de M. Ostwald est démentie par toute notre histoire; mais, puisque nous avons commis la faute de nous laisser distancer par nos rivaux, devenus nos mortels ennemis, nous devons tendre maintenant toute notre énergie pour regagner le terrain perdu. II. *Politique étrangère.* M. Herriot traite des alliés de la France : Italie, Angleterre, Russie, Japon; des nations amies pour lesquelles elle souffre, se bat et espère : les Polonais et les Tchèques; il traite de l'idéal roumain, de l'honneur danois, de ce que nous persistons, malgré de cruelles déceptions, à appeler l'amitié franco-suédoise. Surtout il expose l'effort russe, en glorifiant le peuple russe, si valeureux, si résigné aux plus durs sacrifices pour s'affranchir du joug allemand et briser ses chaînes. III. *L'après-guerre* s'adresse aux commerçants, aux industriels, à tous ceux que préoccupe l'avenir économique de notre pays; l'auteur ne se lasse pas de revenir sur la nécessité qui s'impose à nous de renoncer aux méthodes surannées qui ont jusqu'ici entravé l'essor de l'industrie, du commerce et de la banque; il insiste sur le devoir qui s'impose à l'État de réorganiser l'enseignement public dans un sens plus démocratique et pratique. M. Herriot ne se contente pas d'écrire et de parler. Maire de la seconde ville de France, il a déployé des qualités d'initiative et de décision énergique dont la manifestation la plus retentissante a été cette *foire d'échantillons de Lyon* qui forme la quatrième partie du volume. Le voici ministre maintenant. Puisse-t-il mettre heureusement en pratique cette maxime de conduite qu'il a prêchée infatigablement aux autres : *Agir!* Ch. B.

Histoire d'Allemagne.

— Edmond Laskine. *L'Internationale et le pangermanisme* (Paris, H. Floury, éditeur, 1916, 1 vol. in-4°, IX-471 p.). — Ce gros volume est une importante étude sur l'influence allemande dans le mouvement socialiste. Il ne faut pas y chercher un exposé impartial et complet des faits; M. Laskine reprend avec vigueur et adresse la thèse qu'il a déjà soutenue dans ses articles du *Matin* et il la pousse souvent jusqu'à ses conséquences extrêmes. L'idée générale est que l'Allemagne a su exploiter et asservir à son profit le vaste mouvement socialiste qu'elle n'avait pas su créer. L'histoire des deux Internatio-

nales et du rôle du socialisme allemand dans la guerre actuelle servent de démonstration. Les chapitres consacrés à la première Internationale sont parmi les plus sérieux; ils exposent la fondation de cette association, la période française, les progrès et les méthodes de la conquête allemande, l'opposition de Bakounine et de Marx que M. Laskine, contrairement à l'interprétation classique, tient pour la lutte entre le socialisme français et le socialisme allemand; il insiste sur l'attitude de Marx dans la guerre de 1870 et attribue la mort de l'Internationale à la révolte des socialistes latins contre l'hégémonie pangermanique. La période qui s'étend de 1876 au Congrès de Paris de 1900 est sommairement traitée. L'histoire de la seconde Internationale entre 1900 et 1914 est étudiée suivant le même procédé; les causes de l'hégémonie allemande sont le prestige de l'Allemagne après 1870, la puissance de la Social-Démocratie, les progrès incessants de la propagande marxiste en France. Les divers congrès internationaux attestent la germanisation du Socialisme international.

M. Laskine s'attache à mettre en relief les illusions des pacifistes français et explique leur attitude par la croyance naïve aux promesses mensongères faites par la Social-Démocratie. L'Internationale a toujours été un puissant instrument de germanisation; elle a servi à dénationaliser les peuples au bénéfice exclusif de l'Allemagne; l'attitude de la Social-Démocratie dans les élections de 1911 et 1912 en Alsace-Lorraine, son rôle antislave en Autriche en sont deux exemples. La dernière partie de l'ouvrage consacrée à l'Internationale pendant la guerre résume les principaux événements de la vie socialiste d'août 1914 à janvier 1916 et nous montre « les socialistes du kaiser » à l'œuvre; en effaçant le rôle de Liebknecht et celui de la minorité groupée autour de Haase, M. Laskine parvient à établir que la Social-Démocratie a mis tout son concours à la disposition du gouvernement et des autorités militaires. De l'exposé de ces événements, M. Laskine entend dégager une série de conclusions pratiques et de leçons pour le présent. Il préconise une action socialiste et un mouvement ouvrier, qui ne devront rien à l'Allemagne; il faut se mettre en garde contre les tentatives désespérées de la Social-Démocratie pour renouer les liens qu'elle a brisés; son élimination ne peut que fortifier le socialisme, car il n'y a et il ne peut y avoir que des socialismes nationaux. La matière de l'ouvrage est trop volumineuse et le sujet traité est trop délicat pour que nous puissions nous attarder à discuter les assertions et les procédés de M. Laskine et soumettre à un examen critique le choix de ses sources. Il suffit de signaler le caractère de vigoureuse polémique qui distingue ce livre. Il faut reconnaître que M. Laskine est au courant des systèmes socialistes et que sa documentation est très abondante. Il a eu l'habileté de puiser surtout à des sources allemandes et de produire des témoignages socialistes peu suspects; mais les éléments de son réquisitoire sont trop exclu-

sivement empruntés à la majorité socialiste qui appuie le gouvernement. Malgré ses exagérations de forme et de pensée, cet ouvrage, écrit dans un style de polémique, fort pittoresque, se lit avec intérêt et même avec attrait. P. G.

— *Karl Lamprecht zum Gedächtnis* (Leipzig, A. Edelmann, 1 vol. in-8°, 32 p.). — Cette courte brochure, consacrée au souvenir de l'historien Karl Lamprecht, décrit la cérémonie funèbre qui eut lieu en son honneur le 13 mai 1915, à l'église de l'Université de Leipzig à Saint-Paul, l'enterrement à Schulpforta près Naumburg et les réunions qui se tinrent ensuite au Comité des étudiants non-incorporés et à l'Institut pour l'histoire universelle des civilisations. Les discours, prononcés par le conseiller intime d'église Hauck, par le philosophe Wundt et un collaborateur de Lamprecht, A. Doren, sont publiés in extenso. Ils retracent la carrière de Lamprecht, son activité d'historien, font valoir ses qualités de bonté, son affection pour la jeunesse; ils insistent sur sa faculté d'organisation et donnent des détails intéressants sur sa dernière création, en pleine guerre, le 1er novembre 1914, la « Fondation du roi Frédéric-Auguste » (König-Friedrich-August-Stiftung), institut des recherches embrassant l'ensemble des sciences historiques et de la civilisation. Les obsèques se déroulèrent suivant le rite fixé par Lamprecht lui-même; une manifestation vraiment singulière est celle qui réunit ses amis et élèves à l'Auerbachs-Keller, la vieille taverne lipsienne, pour une « salamandre » funéraire; il s'agit d'une coutume rhénane aujourd'hui disparue, qui consiste à honorer les morts en vidant un verre de vin devant un cierge allumé, puis à éteindre les cierges et briser les verres, après avoir fait entendre quelques chansons. P. G.

— M. Georges Blondel nous adresse une série de conférences qu'il a faites sur l'Allemagne ou sur les questions qui sont discutées pendant cette guerre : 1° *Les idées des professeurs de droit et d'économie politique des universités de l'Allemagne* (dans le *Bulletin mensuel* de la Société de législation comparée, janvier-mars 1916, p. 68-84). Les juristes français se sont attachés au développement de la personnalité, les juristes allemands au développement de l'État, exemple Savigny, Ihering et surtout Hegel. Aussi les professeurs de droit allemands ont-ils approuvé toutes les violences qui doivent servir l'État; les économistes font chorus avec les juristes et réclament de nouveaux débouchés pour les produits de l'État; par État ils entendent bien entendu l'État allemand. — 2° *Comment l'Allemagne s'était, au point de vue économique, préparée à la guerre* (conférence faite à la Société d'Économie sociale, in-8°, 20 p.). On signale le grand enrichissement de l'Allemagne pendant les années qui ont précédé la guerre et on en recherche les causes : forte natalité, esprit d'association, enseignements techniques, organisation de la vie financière et des banques. L'Allemagne se trouve en ce moment en face de grosses

difficultés; mais qu'on y prenne garde : comme elle n'obtient pas au point de vue militaire les résultats espérés, elle voudra agir sur le terrain économique. — 3° *La revanche économique* (conférence à la ligue antiallemande, in-12, 21 p.). Difficultés auxquelles la France se heurtera après la paix : pénurie de la main-d'œuvre, manque d'argent, poids des impôts; mais la France saura accomplir les réformes nécessaires, accroître sa natalité, développer l'esprit d'association, créer un enseignement commercial et industriel, multiplier ses banques à l'étranger, mettre mieux en valeur son domaine colonial, etc. — 4° *La guerre et le problème de la population* (conférence en faveur de « la plus grande famille ». Paris, P. Lethielleux, 1916, in-12, 32 p.). Infériorité de la natalité en France, ses conséquences; les remèdes : il faut favoriser les mariages, honorer les familles nombreuses, développer notre empire colonial. C. Pf.

— Gabriel Petit et Maurice Leudet. *Les Allemands et la science*, préface de M. Paul Deschanel (Paris, Félix Alcan, 1916, in-12, xviii-376 p.). — M. Gabriel Petit, professeur à Alfort, et Maurice Leudet, rédacteur au *Figaro*, ont demandé à vingt-huit savants, érudits ou hommes de lettres, leur opinion sur la science allemande et ont réuni leurs réponses dans ce volume. Ces réponses sont, comme il est naturel, de caractère divers et parfois contradictoires. M. Grasset, l'illustre professeur de médecine, soutient qu'il n'y a pas une science allemande et une science française, que la science est une; si, au début de la guerre, quatre-vingt-treize savants allemands ont signé l'insensé manifeste, c'est qu'ils sont sortis de leur rôle et de leur domaine, c'est qu'ils ont oublié qu'ils étaient des savants. D'accord; mais la question peut être comprise autrement, comme le montre M. E. Gley : quel jugement doit-on porter sur les savants allemands? Quelques correspondants montrent que souvent ces savants se sont laissé égarer par leurs préjugés ou leur orgueil, qu'ils n'ont pas le culte désintéressé de la science, qu'ils recherchent dans la science des profits matériels ou l'exaltation de la Germanie. Si autrefois en Allemagne les individualités pouvaient librement se développer, de nos jours, par suite de la pénétration de plus en plus intense du prussianisme dans le germanisme, la science allemande a pris des allures bureaucratiques et a été caporalisée (Sal. Reinach). La question devient encore plus précise si on l'interprète : dans les grandes découvertes de la science et dans le travail scientifique en général, quelle est la part exacte de l'Allemagne? Ceux qui répondent à la question ainsi entendue s'efforcent en général d'être équitables. Ils rendent justice à l'organisation du travail scientifique dans les académies ou universités allemandes; ils vantent le grand nombre de travailleurs qui s'attellent à une même tâche, la valeur d'œuvres collectives comme les deux Corpus grec et latin, le *Thesaurus linguae latinae*, les *Monumenta Germaniae* (Camille Jullian); mais tous revendiquent avec force la part prépondérante de la France dans les découvertes scientifiques; c'est dans le

cerveau des savants français qu'a jailli l'idée féconde (Émile Boutroux); ce sont eux qui ont véritablement l'esprit de finesse qui devient l'esprit créateur (Pierre Duhem); les divers spécialistes nous disent ce que leur science doit à la France (Chauffard, Delbet, Gaucher, Landouzy, Roger pour la médecine; Dastre, Le Dantec, Edmond Perrier pour les sciences naturelles; Stanislas Meunier pour la géologie; Émile Picard pour les mathématiques, etc.). Le grand savant anglais, Sir William Ramsay, intitule son article : La part médiocre des Germains dans la découverte scientifique, et rappelle à côté des initiateurs français les initiateurs anglais, à côté de Lamarck Darwin. Le même thème est repris et fort bien traité par M. Paul Deschanel dans son éloquente préface. C. Pf.

— F. De Visscher. *La liberté politique en Allemagne et la dynastie de Hohenzollern*, avec une préface de M. Georges Blondet (Paris, Société du recueil Sirey, 1916, in-12 carré, xii-141 p.). — M. F. De Visscher retrace à grands traits l'histoire des luttes entre la démocratie allemande et le despotisme militaire de la monarchie prussienne. Dans les divers chapitres de son livre, il considère tour à tour la Prusse, état particulier, et l'Allemagne. L'état prussien a toujours été fondé sur l'armée et la bureaucratie; les réformes libérales de 1808 à 1813 n'ont pas été maintenues; de 1815 à 1840, le peuple réclame en vain à Frédéric-Guillaume III la constitution promise par le décret de Vienne du 22 mai 1815. Frédéric-Guillaume IV, après la révolution de 1848, accorde de mauvaise grâce la Constitution du 31 janvier 1850 qui est encore celle de la Prusse; mais on connaît le singulier mode d'élection par lequel est nommée la Chambre basse : les 200,000 électeurs de la première classe nomment autant d'électeurs du second degré que les six millions d'électeurs de la troisième classe. La responsabilité ministérielle n'existe pas; et, malgré l'opposition violente de la Chambre, Guillaume Ier a imposé de 1861 à 1864 ses réformes militaires. Dans l'Allemagne aussi, la Prusse a fait triompher la réaction. Elle s'est jointe à l'Autriche, au temps de Metternich, pour combattre les tendances libérales dans les petits états; son roi n'a pas voulu tenir du peuple en 1848 la couronne d'Allemagne et les hussards prussiens dispersèrent à Stuttgart les restes du Parlement de Francfort. Bismarck, pour faire l'unité de l'Allemagne au profit de la Prusse, lança le pays dans les guerres extérieures; en 1867, après Sadowa, il fit sans doute nommer par le suffrage universel une assemblée de la Confédération du Nord, qui devint, en 1871, l'organe représentatif du peuple allemand tout entier; mais les pouvoirs du Reichstag sont illusoires : le Reichstag n'a point joué le rôle d'une Constituante; la Confédération du Nord comme l'Empire lui ont préexisté; il doit simplement servir le contrepoids à la politique locale des divers états; et contre ses velléités d'indépendance s'élèvera toujours le Conseil fédéral. En réalité, la Prusse a mis sa griffe sur l'Allemagne et c'est elle dont l'esprit s'est répandu

sur le nouvel Empire. Voilà quelques-unes des idées que M. F. De Visscher développe en son ouvrage, à l'aide de citations bien choisies et d'exemples tout à fait probants; nous les trouvons fort justes et nous avons lu son étude avec intérêt. C. Pf.

— Arthur Chuquet. *L'Allemagne au-dessus de tout* (Paris, E. de Boccard, 1916, in-16, 225 p.; prix : 3 fr. 50). — Série d'études détachées sur l'Allemagne qui ont déjà paru dans diverses revues. Nous en signalons les principales : *l'Allemagne au-dessus de tout* (étude sur Hoffmann de Fallersleben, qui composa ce chant à Héligoland en août 1841, et sur le chant lui-même; l'article donne son titre au volume); la *Wacht am Rhin* et son auteur Max Schneckenburger (le chant parut à la fin de 1840, avec la musique de Mendel); le chant de haine contre l'Angleterre (de Lissauer, avec traduction; on en montre les faiblesses); le peuple mondial (analyse du recueil d'articles de Paul Rohrbach : *Zum Weltvolk hindurch*); héros et marchands (à propos du livre de Werner Sombart; les Allemands, ce sont les héros; les Anglais, les marchands); le soulèvement de l'Allemagne (en 1914; examen du volume de Friedrich Meinecke, *Die deutsche Erhebung von 1914*); la mission européenne de l'Allemagne (*Deutschlands europæische Sendung*, c'est le titre d'un ouvrage de l'Alsacien Frédéric Lienhard, écrit en un mystique charabia); les héros d'Aerschot, de Louvain et de Tamines (crimes commis par les Allemands dans ces localités); les héros de Dinant; les héros de Liège; les héros de l'air (tristes exploits des zeppelins en Angleterre), etc. Une même pensée relie tous ces articles. Elle est exprimée dans la préface : tous les Allemands se prétendent être des héros; mais que se cache en réalité sous leur fanfaronnerie? — C. Pf.

Histoire d'Alsace-Lorraine.

— Paul Marmottan. *Le palais impérial de Strasbourg* (Paris, Félix Alcan, 1917, in-4°, 216 p.; prix : 4 fr.). — Cette étude est extraite de la *Revue des Études napoléoniennes*, du n° de septembre-octobre 1915 à celui de mai-juin 1916, et nous l'avons signalée de façon sommaire dans l'analyse de ce périodique; mais elle a été reprise, augmentée et ornée de six illustrations et elle se présente à nous sous forme d'un gros volume. Elle nous donne le texte de quatre-vingt-neuf documents trouvés aux Archives nationales et dans le fonds du Mobilier national, qui s'étendent du 17 août 1805 au 28 mai 1832 : lettres de l'intendant général de la maison de l'Empereur comte de Daru, de l'architecte des palais impériaux Fontaine, inventaires du mobilier, soumissions ou notes de fournisseurs, budget du palais, traitements payés aux architectes, aux portiers, etc. Nous avons ici les éléments pour faire une histoire dans le premier tiers du XIXe siècle du palais construit de 1728 à 1741, pour le cardinal-évêque Armand-Gaston de Rohan, offert en messidor an XII à Napoléon Ier par une

députation de la municipalité de Strasbourg et agréé définitivement par lui au début de 1806. C'est cette histoire que M. Marmottan résume dans les 36 premières pages de son volume. On y lira quelques détails intéressants sur le séjour à Strasbourg de Joseph, frère de l'Empereur, dans l'été de 1805, sur les passages de Napoléon avant et après Austerlitz, sur la résidence au palais de Joséphine pendant que son mari s'avançait vers le Danube, puis en Moravie, sur le graveur Benjamin Zix et ses représentations des fêtes données les 22 et 23 janvier 1806 au retour de Napoléon, sur le second séjour de Joséphine en 1809 avant Wagram et le divorce, sur les divers gouverneurs du palais, sur la distribution et la décoration des pièces, etc. Toutefois, cette esquisse ne laisse pas que d'être un peu confuse et M. Marmottan n'a pas vu les documents strasbourgeois. Il semble connaître médiocrement Strasbourg. Il écrit, p. 14 : « L'Empereur, sur la proposition du préfet Shée, offre à la commune l'hôtel dit de Darmstadt, pour devenir son hôtel de ville; ce qu'il est resté. Il est situé, *comme on sait*, sur la place Kléber et a grand air aussi. » Nous savons que l'hôtel de ville se trouve assez loin de cette place, entre la rue Brûlée et le Broglie. Il ignore la destination du palais Rohan avant la guerre de 1914; ces bâtiments renfermaient alors la bibliothèque des arts décoratifs, le musée archéologique et le musée de peinture dirigé par les professeurs de l'Université. Mais M. Marmottan a voulu nous fournir surtout des documents inédits qui dormaient dans les archives et nous le devons remercier du soin pieux qu'il a pris de les éditer. C. Pf.

— Georges Weill. *L'Alsace française de 1789 à 1870* (Paris, Félix Alcan, 1916, in-8°, 134 p.; prix : 1 fr 25; dans la collection rouge). — Ce résumé de l'histoire d'Alsace de 1789 à 1870 est excellent. L'auteur, professeur à l'Université de Caen, est Alsacien par ses origines et connaît bien le pays. Puis il est très versé dans l'histoire contemporaine, où il a marqué par ses ouvrages sur l'école saint-simonienne, sur le parti républicain, sur le catholicisme libéral et sur le mouvement social en France au cours du XIXe siècle. Est-il besoin dès lors de dire qu'il est fort bien documenté, que ses assertions sont toujours fondées, qu'il est difficile de relever dans ce volume même de petites inexactitudes[1]? S'adressant au grand public, M. Weill a dû faire un choix dans le grand nombre de faits qui se présentaient à lui et ce choix est toujours judicieux. Son livre se divise tout naturellement en deux parties que sépare la date de 1815. Il nous montre fort bien la situation de l'Alsace à la veille de la Révolution; l'Alsace restait sous la souveraineté française une mosaïque de principautés ecclésiastiques et laïques, de villes libres presque autonomes; la Révolution créa l'unité de la province, en faisant disparaître toutes les traces de cette féodalité seigneuriale ou urbaine; elle souda l'Alsace de façon plus étroite à la France en lui donnant à elle et au reste de la France des

1. Les fautes d'impression qu'on relevait dans la *Revue de Paris*, où une partie du volume a paru en articles, ont été corrigées.

institutions identiques. M. Weill nous dit comment l'Alsace, menacée par les Allemands et les émigrés, fut défendue avec vaillance en 1793 et en 1795, et il ne dissimule pas les troubles religieux qui agitèrent la province à la suite des rivalités entre prêtres assermentés et prêtres réfractaires. Bonaparte devait y rétablir l'ordre, lui envoyant d'excellents préfets, parmi lesquels se distinguèrent dans le Bas-Rhin Lezay-Marnésia, dans le Haut-Rhin Desportes, et la province fournit à l'armée quelques-uns de ses meilleurs généraux, Kléber, Kellermann, Lefebvre, sans compter les Reiset, Cœhorn, Berckheim. Tous ces bienfaits et toute cette gloire achevèrent de rattacher l'ancienne province à la France, et ce sont les étapes de ce rattachement que M. Weill veut surtout mesurer. En 1815, si la langue généralement parlée est encore un dialecte allemand, le pays est français. De 1815 à 1870, l'Alsace est tout entière, elle est absolument à la France; partout les habitants ont les mêmes sentiments patriotiques. S'ils sont divisés, c'est sur les questions qui divisent les autres Français; il y a parmi eux des conservateurs et des libéraux, des royalistes et des républicains, des catholiques, des protestants ou des libres penseurs. M. Weill nous raconte les luttes politiques et religieuses en Alsace sous les divers régimes qui se sont succédé; il a eu le mérite de bien mettre en lumière la force du parti libéral dans une ville éclairée comme Strasbourg ou dans une cité où toujours les libres initiatives ont été en honneur comme Mulhouse. Il ne s'est pas borné à la politique; avec beaucoup de raison il a insisté sur le mouvement économique et le mouvement intellectuel; il a montré en Alsace le développement de l'industrie, des chemins de fer, des voies de communication; il nous a dit la célébrité de la Faculté de théologie de Strasbourg, rappelé les cours de Fustel de Coulanges à la Faculté des lettres, cité les littérateurs, les savants et les artistes alsaciens. Peut-être quelques noms auraient pu être ajoutés à ces listes, ceux d'Adolphe Hirn, de Spach et surtout ceux de Strobel et Engelhardt pour leur très utile *Vaterländische Geschichte des Elsass*. Strobel et Engelhardt écrivent encore en allemand de 1841 à 1849; mais bientôt pour le public lettré les Alsaciens écriront exclusivement en français; seuls les traités de piété seront encore rédigés en allemand, et discrètement M. Weill a indiqué comment certains membres du clergé, tant catholique que protestant, ont réclamé le maintien de la langue allemande pour l'instruction religieuse. La conclusion de M. Weill s'impose; en 1871, au moment de la brutale annexion à l'Allemagne, l'Alsace n'est pas seulement française de cœur; l'aspect extérieur devient de plus en plus français. En revenant à la France, elle suivra le cours naturel de ses destinées. C. Pf.

Histoire de Belgique.

— Dr. Terwagne, membre de la Chambre des représentants de Belgique, délégué à l'Office belge « Patrie et liberté » de La Haye.

Pour la défense du pays. Documents sur la guerre européenne, 1914-1915 (Bruxelles et Paris, G. Van Oest et Cie, 1916, in-16, 299 p.; prix : 3 fr. 50). — Ces documents consistent essentiellement en un recueil d'articles que le Dr Terwagne a donnés à l'*Indépendance belge*, d'octobre 1914 à septembre 1915. De La Haye où il avait trouvé asile, le Dr Terwagne était bien placé pour suivre les événements qui s'accomplissaient dans la Belgique envahie et pour connaître l'opinion allemande au sujet des buts de guerre que se proposaient les Allemands. Socialiste et même internationaliste, mais demeuré ferme patriote, c'est surtout les socialistes allemands qu'il combat et l'on trouve dans ses articles le texte intégral de plusieurs manifestes de la social-démocratie alliée au plus insatiable pangermanisme. On y trouvera encore une édifiante correspondance entre M. Magnette, grand maître de l'Ordre maçonnique en Belgique, et les loges allemandes. Aux éloquentes objurgations qu'il leur adresse en faveur de son infortuné pays, la plupart de ces loges restent muettes. Deux seulement (Darmstadt et Bayreuth) répondent, mais seulement pour nier les atrocités allemandes en Belgique et prétendre que l'infâme conduite des Belges envers les soldats allemands légitimait les représailles exercées contre eux. La réplique du Fr. Magnette, qui rétablit la vérité des faits, n'a pas été reproduite dans les publications allemandes. De pareilles constatations doivent être soigneusement recueillies par l'histoire; elles donnent une valeur durable à un recueil d'articles dont autrement on serait tenté de négliger la lecture. — Ch. B.

— Ch. De Visscher. *La Belgique et les juristes allemands* (Lausanne et Paris, Payot, 1916, in-16, xv-134 p.). — Le travail de M. De Visscher, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Gand, offre plus qu'un intérêt d'actualité : il ne constitue pas seulement une réponse nette et concluante aux multiples plaidoyers allemands visant à justifier la violation de la neutralité belge; il fournit des données précieuses et des aperçus nouveaux sur l'histoire de divers principes de droit international se rapportant à la neutralité. Dans une éloquente préface, M. Vanden Heuvel, ministre de Belgique près le Saint-Siège, met en relief le rôle singulièrement ingrat des défenseurs de la cause allemande, puisqu'ils ont à « justifier l'injustifiable », à détruire la valeur juridique des traités, à prouver que les nations ne doivent pas rester fidèles à leurs engagements.

L'auteur montre tout d'abord les fondements et les caractères de la neutralité belge et il prouve, à l'encontre de quelques auteurs suisses, qu'elle repose sur des bases identiques à celles de la neutralité suisse : elle est comme celle-ci l'œuvre des grandes puissances, elle a à sa base une convention internationale. Il n'entrait pas dans le cadre de cette étude de rechercher si la neutralisation répondait à la politique traditionnelle de la Belgique aussi bien qu'à celle de la Suisse; mais, si l'auteur avait pu examiner la question, il aurait trouvé entre les destinées et les aspirations des deux pays de frappantes analogies, ana-

logies négligées trop souvent par certains juristes suisses. Quant à l'opinion des juristes allemands, elle a varié considérablement depuis la guerre. Au début, ils ont été déconcertés par les déclarations catégoriques, et tout à fait antijuridiques à leurs yeux, du chancelier impérial. Ils les ont expliquées en faisant valoir qu'il n'avait pas parlé en juriste, mais en homme d'État et d'après les besoins du moment. Cependant, l'excuse de nécessité invoquée par Bethmann-Hollweg a formé le thème des premiers essais de justification juridique. Quelle était la nature de cette nécessité? S'agit-il du droit de légitime défense ou du « droit de nécessité », c'est-à-dire de celui qui ne procède que de considérations militaires, d'intérêts stratégiques, du désir d'assurer promptement la victoire? Les avis des juristes allemands sont très partagés : tandis que les uns préconisent la légitime défense — mais sans pouvoir la prouver, — d'autres n'hésitent pas à proclamer que les nécessités militaires autorisaient l'Allemagne à violer la neutralité belge, d'autres encore combinent les deux essais de justification. Placer les nécessités militaires au-dessus de toutes les autres — même de celles qui, comme le respect des droits des neutres, ont été solennellement reconnues par l'Allemagne elle-même lors des conventions de La Haye, — c'est abolir le droit international, c'est méconnaître les principes fondamentaux de ce droit, reconnus par les juristes les plus éminents de l'Allemagne d'avant la guerre (Liszt, Holtzendorff). Aussi cette thèse a-t-elle soulevé de vives protestations, même en Allemagne et en Autriche, et parmi les protestataires il y a des personnalités marquantes comme le docteur Hans Wehberg, qui s'est vu obligé, à cause de son attitude, d'abandonner la direction de la *Zeitschrift für Völkerrecht* (cf. *Rev. histor.*, t. CXX, p. 238), et le professeur Lammasch, de l'Université de Vienne.

Les défenseurs de la cause allemande ont d'ailleurs substitué à ces premières explications toute une série de nouvelles, fondées sur des bases absolument différentes. Ils se sont appliqués à discréditer la valeur des traités relatifs à la neutralité belge et à jeter la suspicion sur l'attitude de la Belgique, et à cet effet ils se sont servis des arguments les plus divers et les plus contradictoires : défaut de ratification des traités par certaines puissances, formules différentes employées dans les actes diplomatiques concernant la neutralité et la garantie de celle-ci, situation anormale de la Belgique résultant de l'état de guerre survenu entre les puissances « jadis » garantes de sa neutralité, transformations constitutionnelles de l'Allemagne à la suite de l'avènement de l'Empire, qui n'aurait pas succédé aux obligations contractées par la Prusse, modifications du régime politique de l'Europe et disparition du système défensif de la Belgique établi lors des traités de neutralisation, mesures prises par la Belgique en vue d'assurer sa neutralité, tout a été invoqué par les propagandistes allemands. En même temps, ils se prévalaient des opinions de certains juristes belges sans en vérifier le bien fondé et — fait plus grave —

omettaient des textes essentiels comme l'article 3 du traité anglo-prussien de 1870 confirmant le traité de 1839 relatif à la neutralité belge. Ils ont profité aussi de la suppression de certains passages dans la 2e édition, des *Aktenstücke zum Kriegsausbruch*, publiés par le gouvernement allemand : cette édition ne contient plus le passage où ce gouvernement reconnaît la bonne foi de la Belgique. Il importe également de relever la fausse interprétation qu'ils ont donnée aux théories des juristes belges du milieu du XIXe siècle (Arendt, Rivier) en leur attribuant cette opinion erronée que l'État neutre n'a pas le droit de conclure des alliances défensives de caractère unilatéral.

Dans un dernier chapitre, l'auteur souligne la portée internationale de la violation de la neutralité belge et, en quelques lignes de conclusion, caractérise la propagande des juristes d'outre-Rhin ; il rappelle à ce propos les paroles de W. Schücking, professeur à l'Université de Marbourg, l'un des rares hommes de science allemands qui aient su garder l'esprit scientifique : « La propagande patriotique des professeurs allemands a été conduite avec si peu de tact qu'explications et brochures ont produit, je le crains, un effet tout contraire à celui que l'on avait escompté. » H. VANDER LINDEN.

— Pierre NOTHOMB. *La Belgique en France. Les réfugiés et les héros.* Lettre-préface d'Émile VERHAEREN (Paris, Berger-Levrault, 1917, in-16, XV-194 p.; prix : 3 fr.). — Suite de brefs récits, d'impressions de voyage, de petits tableaux d'histoire où, d'un rapide coup de plume, l'auteur, patriote belge et littérateur bien connu, décrit la capitale belge transportée au *Nice-Havrais*, sur les pentes de Sainte-Adresse ; les villes de France où les réfugiés belges ont trouvé un foyer, du travail, des amis ; les dépôts où s'exercent les jeunes soldats chargés de défendre la « terre sacrée », le lambeau du pays belge que l'ennemi, arrêté sur la Marne et devant l'Yser, n'a pu conquérir. Quelques pages émouvantes sur la résistance tranquille ou moqueuse de « ceux qui sont restés », de Bruxelles « qui dédaigne », terminent cet agréable volume. Ch. B.

HISTOIRE DE DANEMARK.

— H. ROSENDAL. *The problem of Danish Slesvig. A question for the British empire.* Translated by Rev. A. TROENSEGAARD-HANSEN (Oxford, University Press, 1916, in-8°, 40 p.; prix : 8 d.). — Des personnages haut placés dans le gouvernement allemand n'avaient pas caché qu'en cas de guerre européenne un des premiers actes de l'Allemagne serait d'occuper le Jutland. Cette menace que les Danois sentaient peser sur eux leur imposait une politique de prudence et de silence qu'ils ont patriotiquement pratiquée jusqu'ici et qui les a peut-être sauvés d'une invasion pire encore que celle de 1864. Mais la question du Slesvig et du Holstein reste, en dépit des faits accomplis, toujours ouverte. M. Rosendal en retrace les principales phases

depuis 1815 jusqu'à la guerre des duchés de l'Elbe. Après que la Prusse victorieuse à Sadowa eut annexé ces duchés au mépris de l'art. 5 du traité de Prague, une ère de persécution commença pour les malheureux Danois séparés ainsi violemment de la mère-patrie; elle a duré cinquante années sans trêve et, disons-le aussi, sans grand résultat : en dépit des mesures prises par le gouvernement prussien, les Slesvigois sont restés Danois de cœur, comme les Alsaciens et les Lorrains annexés sont de cœur demeurés Français. La guerre actuelle leur a imposé de lourds sacrifices : on compte par milliers les pauvres soldats condamnés à servir dans l'armée allemande et qui sont morts pour le roi de Prusse. Que deviendra cette malheureuse population maltraitée et décimée quand aura sonné l'heure des réparations nécessaires? La question s'adresse à tous les Alliés unis pour le triomphe de la justice et le respect des petites nationalités.

Puisque la question ne peut pas ne pas être posée, on trouvera profit à relire, d'une part l'article que Max Müller a publié dans le *Nineteenth century* (n° 243, mai 1897), en s'appuyant sur les arguments présentés par les professeurs Jansen et Samwer dans un livre publié à Kiel : *Schleswig-Holsteins Befreiung;* d'autre part la réplique de M. Jörgensen, garde des Archives nationales du Danemark, parue dans la même Revue (déc. 1897). L'un et l'autre se placent sous le patronage des « plus hautes autorités possibles ». Au point de vue juridique et historique, ces deux plaidoyers conservent donc tout leur intérêt (*The Schleswig-Holsteins question and its place in history*, by the Right hon. Professor Max Müller, and *the Danish view of the Slesvig-Holsteins question*, by Dr A. D. Jörgensen, the late historian and keeper of State archivs of Denmark; reprinted from *the Nineteenth century*, with a preface by L. Lindholm. Londres, Spottiswode, 1916, in-8°, 20 p.; prix : 6 d.) — Ch. B.

Histoire d'Espagne.

— J. Miret y Sans. *Lettres closes des derniers Capétiens directs* (Paris, Champion, s. d., in-8°, 25 p. et une pl.; extrait du *Moyen âge*, 2e série, t. XIX, janvier-juin 1915). — Comme on le sait, les lettres closes ne portent que l'indication du nom de lieu et du quantième du mois. M. Miret s'est efforcé de retrouver le millésime de quinze missives — dont il nous donne par la même occasion un texte soigné — adressées au roi Jacques II d'Aragon par Philippe IV le Bel, Philippe V le Long, Charles IV le Bel et plusieurs princes de la famille royale de France. Pour classer les lettres royales, il aurait dû suivre l'itinéraire des derniers Capétiens dans les registres du Trésor des chartes, aux Archives nationales. Une seule lettre close émane de Philippe V; mais elle est d'un intérêt de premier ordre : c'est la notification au roi Jacques II de l'envoi des ambassadeurs français pour la conclusion d'un traité dans le délai de deux ans. Le 4 juin [1326],

Charles IV demande à Jacques II de lui vendre une couronne et autres bijoux; cette lettre est reproduite en fac-similé. J. R.

— Carlo Bornate. *Historia vite et gestorum per dominum Magnum Cancellarium (Mercurino Arborio di Gattinara)* con note, aggiunte e documenti; estratto dalla *Miscellanea di Storia Italiana*, série III, t. XVI (Torino, 1915, in-4°, 357 p.). — L'ouvrage publié par M. Bornate est une autobiographie de Mercurino di Gattinara, le plus célèbre des chanceliers de Charles-Quint. Cet écrit, longtemps considéré comme perdu, a été retrouvé en 1907 par un des descendants du chancelier. Il porte sur les années 1465 à 1529 : l'auteur, décédé à Innsbruck le 5 juin 1530, dut interrompre son récit une dizaine de mois avant sa mort. Quoiqu'il revête assez souvent la forme d'un plaidoyer en faveur de sa politique et qu'il doive en conséquence être lu avec précaution, le mémoire de Gattinara est très nourri de faits et d'appréciations sur les événements du temps. L'éditeur, M. Bornate, s'est employé à contrôler les assertions du ministre impérial avec beaucoup de zèle et une connaissance approfondie du sujet; il a heureusement tiré parti de l'immense littérature historique relative à la première moitié du règne de Charles-Quint, surtout des publications les plus récentes. Il a en outre enrichi son édition des mémoires de Gattinara de nombreux documents inédits émanés du ministre ou qui le concernent. Cette publication fait honneur au professeur italien et comptera parmi les plus importantes qui aient été consacrées depuis longtemps au grand empereur. A. M.-F.

— Enrique Pacheco y de Leyva. *El Cónclave de 1774 a 1775, acción de las cortes católicas en la supresión de la Compañia de Jesús, segun documentos españoles* (Madrid, 1915, ccxiii et 575 p., gr. in-8°. *Junta para ampliación de estudios e investigaciones cientificas. Escuela Española en Roma*). — Ce recueil de lettres, précédé d'une longue et substantielle introduction, nous apporte toute la documentation espagnole de l'élection du pape Pie VI; il complète donc très heureusement les études antérieures de MM. Jules Gendry, Frédéric Masson, François Rousseau, et d'autres. M. Pacheco, qui est un membre de la nouvelle École espagnole de Rome, émanation de la Junte de perfectionnement des études historiques de Madrid, a tiré un très bon parti des archives de l'ambassade espagnole à Rome où se conservent beaucoup de lettres du comte de Floridablanca au gouvernement de Charles III, et il a complété son travail par des emprunts à plusieurs autres dépôts d'archives. La question qui, au point de vue espagnol, domine dans l'élection de Pie VI, est celle de l'extinction de la Compagnie de Jésus : Floridablança avait charge d'empêcher le successeur de Clément XIV de contrevenir aux mesures prises par celui-ci. Il réussit, et le choix du cardinal Braschi fut un succès pour les États qui avaient poussé à la suppression des Jésuites et qui en avaient fait un principe essentiel de leur politique. Dans l'introduction, M. Pacheco donne des renseignements

utiles sur les archives de l'ambassade espagnole à Rome : la liste des ambassadeurs et ministres qu'il leur a empruntée rendra des services, mais elle n'est pas très exacte. A. M.-F.

— Andrés García Camba. *Memorias del general García Camba para la historia de las armas españoles en el Perú, 1809-1825* (Madrid, Editorial-América, s. d., 2 vol. in-8°, 581 et 603 p.; prix : 15 pesetas). — L'éditeur des Mémoires du général García Camba, M. R. Blanco-Fombona, nous prévient dans le prologue qu'ils n'ont pas été écrits exclusivement par sentiment patriotique, mais aussi dans un dessein politique. Vainqueurs ou vaincus, les généraux espagnols réussirent à maintenir jusqu'en 1823 la suprématie de la métropole dans tout le Pérou, sauf le long de la côte, au nord et au sud de Callao. Pour conserver ainsi leurs positions, au milieu de l'Amérique tout entière soulevée, les généraux espagnols du Pérou durent réaliser des prodiges d'audace, d'activité et de patriotisme. Le général Saint-Martin, chef des révolutionnaires de Lima et de la côte péruvienne, fit appel à Bolivar qui, après avoir expulsé les Espagnols de la Nouvelle-Grenade, du Venezuela et de l'Équateur, venait de fonder la république de Colombie; le célèbre libérateur accourut au Pérou en 1823. Les batailles de Junín et d'Ayacucho, la prise de Callao et l'éloignement du drapeau espagnol de ces côtes assurèrent la victoire complète des insurgés américains. L'émancipation ne fut réalisée, toutefois, qu'au prix de lourdes pertes; les Espagnols se défendirent comme des lions. Quant aux politiciens de Madrid, profondément ignorants des choses d'Amérique, ils étaient persuadés qu'il était impossible aux insurgés d'anéantir les Espagnols. C'est pourquoi ces politiciens furent si injustes à l'égard des vaincus d'Ayacucho. Le général García Camba a pris la plume pour réhabiliter les « ayacuchos » calomniés. Il ne faut donc pas demander à ses mémoires l'exactitude et l'impartialité d'une œuvre historique. C'est un plaidoyer personnel. Néanmoins, le récit est nourri de faits et de documents; la lecture en est un peu monotone; l'auteur ne nous fait grâce d'aucune embuscade, d'aucune surprise, d'aucune escopette. Un appendice de trente-six documents clôture le second volume.

Œuvre touffue et copieuse comme une forêt vierge d'Amérique, ces mémoires seront néanmoins utilement consultés par les historiens de l'indépendance américaine; mais les assertions auront besoin d'en être contrôlées de très près à la lumière des documents d'archives. Nous regrettons que l'éditeur se soit borné à une reproduction pure et simple des souvenirs du général. Il nous devait quelques vérifications et quelques notes explicatives. Pas un mot sur les manuscrits ou les copies qui lui ont fourni le texte des mémoires! Pas un mot, pas une date sur le *curriculum vitae* du général! Aucune note biographique sur les personnages cités! L'ouvrage est naturellement dépourvu d'index, ce à quoi les éditeurs d'outre-monts nous ont habitués; mais il

n'y a pas même de table de matières. Ce n'est donc pas être trop sévère que de considérer cette publication comme relevant d'une méthode désuète et périmée. J. R.

Histoire des États-Unis.

— James Mark Baldwin. *La neutralité américaine; sa cause et son remède* (Paris, Félix Alcan, 1916, « publication de la fondation Harvard », in-12, 104 p.; prix : 1 fr. 50). — Id. *The super state and the « eternal values »* (Oxford, University Press; Londres, Humphrey Milford, 1916, in-8°, 38 p.; prix : 1 sh. 6 d.). — Ces deux brochures se complètent l'une l'autre. Dans la première, on a réuni trois conférences qui devaient être données à Harvard, mais que les circonstances créées par la guerre ont obligé de publier d'abord à Paris (l'édition anglaise a paru ensuite à Londres et à New-York, chez Putnam); elles sont intitulées : 1° le caractère de la démocratie américaine considérée dans son rapport avec la crise actuelle; 2° les effets de la guerre sur l'opinion, et 3° sur la vie américaine. On y voit que si, dans les milieux intellectuels, tout ce qui touche à la guerre a excité l'attention la plus passionnée et, en général, de plus en plus favorable à la cause des Alliés, la masse de la population s'en désintéresse : le peuple américain par principe, par tradition, par mysticisme pacifique, a renoncé depuis longtemps à s'occuper des affaires étrangères; il en abandonne le souci et la responsabilité au Président et à son ministre d'État. Le remède à cet état de choses, le conférencier ne l'indique pas; mais il laisse entendre qu'il réside dans un changement de personnel; le peuple américain est docile; il acceptera un président interventionniste, comme il accepte un président neutre; mais d'abord il faut le bien renseigner. C'est pour cela que M. Baldwin veut lui montrer quel est l'état d'esprit qui domine en Allemagne et qui a conduit à la guerre, et combien cet état d'esprit est différent de celui qui anime le peuple américain. Dans la troisième conférence, il oppose la conception autocratique de l'Allemagne à la conception démocratique des États-Unis : « La base de tout gouvernement démocratique et constitutionnel est dans cette maxime d'après laquelle l'État est une valeur (au sens philosophique du mot) instrumentale et non une valeur absolue. L'État reflète et doit respecter la morale de la Nation qui est la même que celle de l'individu; il n'a aucune morale différente de celle-ci, aucune qui lui soit propre. En opposition à cette théorie démocratique, on trouve la théorie autocratique, préconisée par la philosophie et la politique allemandes. Elle maintient que, dans l'État, résident des valeurs surindividuelles, absolues, « éternelles », par lesquelles il s'impose comme fin en soi. C'est l'État (« super state ») qui donne aux individus de chaque génération leur bien-être et leur dicte leurs devoirs fondamentaux. Les valeurs inhérentes à l'État germanique sont le

droit divin, la mission donnée par Dieu à un peuple choisi, la présence dans l'État d'une sur-morale qui est « au-dessus du bien et du mal », et d'après laquelle tous les moyens choisis par l'État pour accomplir sa mission sont compris dans la « volonté de puissance du gouvernement impérial ». — Cette citation contient en germe la substance d'une quatrième conférence faite à l'Université d'Oxford le 15 mars 1916 et qui est reproduite dans la seconde des brochures mentionnées plus haut. Elle a été conçue dans un esprit philosophique très élevé et doit être méditée avec le plus grand soin. Il suffira d'en donner la conclusion : « La conscience de l'humanité compare l'État allemand d'aujourd'hui, grand, puissant, impitoyable, avec le petit État qui est devenu sa victime, la Belgique. L'État allemand est plus fort; mais, par le consentement universel, l'État belge est plus grand. Exilée et ruinée, la Belgique a conservé et augmenté les plus hautes valeurs de l'héritage commun de l'humanité. Son image activera le pouls et fera étinceler le regard quand le « gantelet de fer » et l' « armure étincelante » auront perdu leur pouvoir de destruction. Nous demanderons aux apologistes Eucken, Harnack, Ostwald, Wundt et le reste lequel des deux États a fait réellement progresser le « contenu spirituel de la vie ». Ch. B.

— Francis Milton J. Morehouse. *The life of Jesse W. Fell* (Published by the University of Illinois Urbana. « University of Illinois Studies in the social sciences ». Tome V, n° 2, juin 1916, in-8°, 129 p.; prix : 60 cents). — Bien que Jesse Fell (1808-1887), ami d'Abraham Lincoln, ait été le principal agent de son élection comme sénateur de l'Illinois (1858) et peut-être le premier à poser sa candidature à la présidence des États-Unis, son nom reste confiné dans l'histoire de sa petite patrie. La présente biographie, si consciencieuse qu'elle soit, ne l'en fera pas sortir. C'est une gloire toute locale d'avocat, de publiciste, d'ami de l'instruction publique, de propriétaire foncier; elle ne traversera pas l'Océan. Ch. B.

— *Year book of the Pennsylvania Society, 1916* (New-York, The Pennsylvania Society, in-8°, 256 p., nombreuses illustrations). — La Société de Pensylvanie, fondée en 1890, a pour but d'entretenir l'intérêt patriotique pour cet État, d'honorer ses meilleurs citoyens et de perpétuer le souvenir de leurs bonnes actions. Dans le présent Annuaire, signalons le gros morceau sur « l'Année patriotique en Pennsylvanie, 1915 : anniversaires, nécrologies, fondations ».

Ch. B.

Histoire de Grande-Bretagne.

— Eugène L. Hasluck. *An introduction to the history of England* (Londres, A. et C. Black, 1916, in-8°, 277 p.). — Dans cette introduction, l'auteur a retracé, dans ses lignes les plus générales, une histoire de la formation territoriale et politique du Royaume-

Uni depuis les plus lointaines origines jusqu'à la création de l'Empire tel que nous le voyons s'organiser aujourd'hui. Il s'adresse aux enfants des écoles secondaires, aussi a-t-il banni tout appareil et toute apparence d'érudition; du détail historique, il n'a retenu que les faits les plus généraux et il sait les présenter dans une langue et avec des formules très propres à se graver dans le souvenir. D'autres personnes même que les écoliers pourront trouver profit à feuilleter cet intéressant manuel. Ch. B.

— Albert Beebe WHITE et Wallace NOTESTEIN. *Source problems in english history*, with an introduction by prof. Dana Carleton MUNRO (Londres, Harper and brothers, 1916; « Harper's parallel source problems », in-8°, 422 p.; prix : 1 doll. 30 cents). — Ceci est un manuel destiné aux élèves de l'enseignement secondaire ou des classes élémentaires des collèges qui ne savent pas le latin. Les auteurs sont professeurs d'histoire à l'Université de Minnesota, l'un pour le moyen âge, l'autre pour les temps modernes; ils se sont partagé un certain nombre de problèmes historiques : Alfred et les Danois, l'origine du jury, quelques antécédents de la Chambre des Communes, la situation des travailleurs au XIVe siècle, la liberté de la tribune au Parlement sous Élisabeth et les Stuarts, la famille anglaise et l'assemblée communale dans l'Angleterre moderne, les débuts des négociations pour la paix avec l'Amérique, l'Acte du Parlement de 1911. Le problème posé, quelques fois avec le détail des interrogations particulières qu'il suggère, on énumère les sources principales et l'on en discute la valeur; suivent enfin les textes eux-mêmes, tous d'ailleurs en anglais. Ce recueil est fait avec intelligence; les extraits sont bien choisis et significatifs. En appendice sont traduits un petit nombre de documents fondamentaux pour l'étude des institutions anglaises : la charte des libertés de Henri Ier, la constitution de Clarendon (1164), l'assise de Clarendon (1166), la Grande Charte et sa confirmation (1297), la pétition des droits (1628). Tout cela est bon; mais ne sera vraiment utile qu'autant que les élèves sentiront la nécessité de recourir au texte même des documents.

Ch. B.

— Winifred HOLT. *La carrière d'un aveugle*. Traduit de l'anglais par Marie-Louise LE VERRIER. Préface de M. le marquis DE VOGÜÉ (Paris, Armand Colin, 1916, XV-259 p.; prix : 3 fr. 50). — Cet aveugle est Henry Fawcett, économiste anglais et homme d'État, qui devint aveugle, à la suite d'un accident de chasse, à l'âge de vingt-cinq ans. Miss Winifred Holt, riche américaine qui s'est consacrée à l'éducation professionnelle des aveugles, a conté sa biographie en historien fidèle, avec l'ardent désir de prouver à tant de malheureux éprouvés par la guerre que leur infirmité, pour être incurable, ne doit point cependant les jeter dans le désespoir. La cécité n'empêcha point Fawcett de devenir professeur d'économie politique à l'Université de Cam-

bridge, ni de se faire élire député, ni d'entrer dans un des ministères de Gladstone en qualité de ministre des Postes, ni enfin de tenir avec honneur ces divers emplois d'où les aveugles semblent devoir être écartés à jamais. Sans doute, il lui fallut apprendre de nouveau à lire et à écrire; mais c'est une affaire de patience et de temps. Il lui fallut aussi trouver une aide et cette aide lui fut fournie par une femme dévouée, qui épousa toutes ses idées, même les plus hardies; mais qui sut respecter jusqu'à l'indépendance de ses mouvements, car Fawcett ne renonça pas à certains sports qui le reposaient d'un très intensif effort cérébral : la pêche et l'équitation. L'exemple d'une vie si bien remplie malgré une si cruelle infirmité peut fournir à certains un puissant réconfort. Ch. B.

— David Lloyd George. *La victoire en marche (Through Terror to Triumph).* Traduit d'après l'arrangement de F. L. Stevenson par Charles-M. Garnier et Mme Mantoux (Paris, Henri Didier, 1916, in-12, xiv-263 p.; prix : 3 fr.). — Recueil des discours prononcés par le ministre anglais des munitions depuis le 8 septembre 1914 jusqu'au 3 février 1916. Ils témoignent de l'immense effort moral et industriel accompli par l'Angleterre depuis le début des hostilités : moral, parce que ce pays avait en aversion l'idée même d'une guerre européenne, parce que M. George en particulier n'avait cessé de parler et d'agir contre la guerre, parce que l'industriel, l'ouvrier, le commis anglais étaient opposés à la mainmise de l'État sur le travail national, autant qu'à la conscription militaire. S'il est vrai que la plus belle victoire est celle que l'on remporte sur soi-même, les Anglais peuvent regarder avec légitime fierté et une grande confiance les résultats acquis depuis plus de deux années dans les usines comme sur les champs de bataille. Quant à l'effort industriel, les indications, les précisions de M. George répétées dans tous ses discours permettent de le mesurer. Éloquentes paroles qui sont des actes. Ch. B.

— Mrs Hamilton Norway. *The Sinn-Fein Rebellion*, with illustrations and reproduction of the Irish Republican Stamp on the Cover (Londres, Smith, Elder et Co, 1916, 1 vol. in-12, 111 p.). — Ce petit volume n'est que la déposition d'un témoin, mais qui pouvait apercevoir des premières loges le drame violent de l'insurrection irlandaise, en marge de la grande guerre, durant la semaine de Pâques 1916. Femme du ministre ou secrétaire des postes pour l'Irlande, Mrs Norway nous offre simplement ses lettres à sa famille, notant ses impressions sur le moment et racontant les faits qu'elle a vus de ses yeux, sans entrer dans les origines de la crise, ni s'occuper d'autres endroits que Dublin. Tout au plus remarque-t-on au passage qu'elle est *Home ruler* et ne conserve aucune sympathie pour les *Sinn-Feiners*, que « l'on avait toujours regardés », dit-elle, « comme une petite bande de « toqués », *cranks* (p. 1). Destructions à part, elle serait plutôt moins indulgente pour les adversaires du

nationalisme : « On a semé le vent dans l'Ulster et, mon Dieu! nous avons récolté la tempête à Dublin » (p. 52). Réfugiée, dès le début, au Shelbourne Hôtel, en face de St. Stephen's Green, elle a vu les Sinn-Feiners retranchés dans ce square; et rien ne prouve mieux qu'ils n'avaient point d'officiers allemands pour les diriger, car jamais chef expert n'eût choisi pareil terrain, commandé par les édifices d'alentour. D'ailleurs, se renfermant dans son rôle strict de témoin, Mrs Norway ne raconte même pas la reprise de la ville, mais seuls les incidents qui l'environnent. Entre autres détails curieux, elle relève des scènes de pillage typiques par la plèbe. Ici, un magasin d'épicerie, d'où sort une vieille femme chancelante sous le poids des oranges et des confitures volées, invoquant tous les saints du Paradis pour regagner son logis sans encombre. Dans un magasin de chaussures, une autre pillarde se trouve elle-même volée d'un premier paquet, tandis qu'elle en prépare un second, ce pourquoi elle invective la police absente, incapable de protéger le bien des pauvres gens (p. 37-41). Mais la police, raconte un autre témoin, était occupée à héberger une troupe d'opérette ou d'opéra, qui, insoucieuse de la politique, avait débarqué à Dublin en pleine insurrection, trouvant toutes les portes des hôtels closes, sinon les hôtels mêmes en flammes; et Trinity College avait, déclinant une invitation officielle, refusé de l'abriter par prudence militaire (cf. « In Trinity College, during the Sinn-Fein Rebellion », *Blackwood's Mag.*, juillet 1916, p. 121-122). Le côté grave de l'affaire est qu'il n'a pas fallu moins de 30 à 40,000 hommes pour étouffer cette rébellion; que les pertes anglaises montèrent à 1,380 victimes environ, y compris sans doute les civiles, et que le plus beau quartier de Dublin, celui de l'artère centrale, Sackville Street, se trouva dévasté au même point qu'Ypres et Louvain. Trinity College, sans le dévouement de ses défenseurs, dont quelques Anzacs, tireurs habiles, aurait pu subir, avec tous ses souvenirs précieux, le sort de la malheureuse université belge. Pour revenir à Mrs Norway, une photogravure, en tête de son livre, montre le bel hôtel des Postes, dont on venait d'achever, six semaines auparavant, la réfection complète à l'intérieur, réduit maintenant à sa coque. Nous savons, du reste, par ailleurs, que l'administration des postes contenait beaucoup de Sinn-Feiners; mais l'ordre s'y rétablit rapidement, aussitôt l'insurrection close (p. 87-88), et les jeunes filles du téléphone à la Bourse firent preuve tout du long d'un courage magnifique (p. 57-58). La proclamation du gouvernement provisoire insurrectionnel, affichée à la porte du Post-Office et dont l'auteur nous donne le texte, avoue que les insurgents avaient pu s'organiser à ciel ouvert, « through... open military organisations » (p. 103). Même, ils avaient fait une répétition générale, publique, de la tactique à suivre pour s'emparer du château, des principaux édifices et de St. Stephen's Green, où ils comptaient se retrancher le moment venu; ils espéraient, paraît-il, tenir pendant deux ou trois jours, au bout

desquels les troupes allemandes seraient accourues à leur appui. Tout cela, nous en devons convenir, ne donne pas l'idée d'une tyrannie bien féroce de la part de l'Angleterre, comparable, quoi qu'on ait dit parfois en Irlande, au régime imposé par la Prusse en Alsace et en Pologne, par l'Autriche en Bohême et dans le Trentin.

R. DE K.

— *A historical geography of the British dependencies.* Vol. VII : *India.* Part I : *History to the end of the East India Company,* by P. E. ROBERTS (Oxford, at the Clarendon Press, 1916; Londres, Humphrey Milford, in-8°, IV-415 p.; prix : 6 s. 6 d.). — Dans ce volume, la géographie occupe une place insignifiante : cinq pages en tout. L'auteur arrive tout de suite à l'histoire de l'Inde, qu'il prend au moment où cette région entre en contact avec les Européens par mer; encore passe-t-il vite sur les débuts pour traiter ce qui est l'objet propre de son livre : l'histoire de la Compagnie des Indes orientales. Histoire résumée, mais faite d'après les meilleurs livres et aussi d'après des sources manuscrites. L'appareil critique est d'ailleurs réduit à sa plus simple expression, car l'auteur s'adresse au grand public, plutôt qu'aux érudits. Personne d'ailleurs ne le lira sans profit.

Ch. B.

— Sir James DOUIE. *The Panjab, North-west frontier province and Kaskmir* (Cambridge, at the University Press, 1916, « Provincial geographies of India », in-8°, XIV-373 p.; prix : 6 sh.). — L'auteur a passé trente-cinq années de sa vie au service de l'Inde du Nord-Ouest; il y a occupé des postes importants; il était donc qualifié pour en retracer les limites, la géographie physique et humaine, l'état économique, l'histoire et l'organisation administrative. L'histoire occupe quatre chapitres consacrés : le ch. XVII à la période antérieure au mahométisme (500 av. J.-C.-1000 ap. J.-C.); le ch. XVIII à la période musulmane (1000-1764); le ch. XIX à la période sikh (1764-1849); le ch. XX à la période britannique (1849-1913). Ce n'est d'ailleurs qu'un manuel sans aucun appareil d'érudition; d'autre part, il est abondamment illustré et muni de cartes, de tableaux et de diagrammes.

Le présent ouvrage est le second d'une série dont le premier volume paru est intitulé : *The Madras presidency, with Mysore, Coorg and the associated states,* et dont l'auteur est M. Edgar THURSTON.

Ch. B.

HISTOIRE D'ITALIE.

— Jules DESTRÉE. *En Italie pendant la guerre. De la déclaration de guerre à l'Autriche, mai 1915, à la déclaration de guerre à l'Allemagne, août 1916* (Bruxelles et Paris, G. Van Oest, 1916, in-16, 242 p.; prix : 3 fr. 50). — Après avoir recueilli dans les déclarations officielles et dans la presse italienne un riche faisceau de

témoignages favorables à la cause de la Belgique (cf. *Rev. histor.*, t. CXXIII, p. 376), M. Destrée est retourné en Italie pour y porter la bonne parole en l'honneur de la Belgique, pour faire mieux connaître aux Italiens l'effort anglais et français. Dans ce volume, il nous dit ce qu'il y a vu : ce sont de courts articles écrits au hasard des visites qui l'ont conduit dans les parties les plus diverses de la péninsule, depuis le val d'Aoste, Udine et Aquilée, jusqu'à la Grande Grèce et à la Sicile. Il effleure les grandes questions politiques et militaires. Il ne disserte pas; il raconte et il peint. Avec une discrète émotion, il rappelle les sympathies italiennes pour sa patrie, la Belgique « loyale et martyre »; par là il touche au cœur même de la formidable lutte où l'ambition des empires centraux a précipité l'Europe. Ch. B.

— *L'Italie et la guerre actuelle* (Florence, impr. dominicaine, 1916, in-12, VIII-285 p.). — L'Association nationale des professeurs d'université d'Italie a confié à quelques-uns de ses membres la tâche de bien mettre en lumière les causes qui ont entraîné leur pays dans cette lutte et le but qu'il poursuit. Le volume, œuvre de neuf collaborateurs, a été publié en italien et on nous en donne une traduction française, où les articles ont été légèrement retouchés et où deux études nouvelles (nos IV et X) ont été ajoutées. Voici l'indication sommaire des onze chapitres. — I. Georges DEL VECCHIO, professeur de philosophie du droit à l'Université de Bologne. *Les raisons morales de notre guerre* (l'Italie, en entrant dans la lutte, n'a rompu aucun traité; la pure justice de la cause nationale italienne et l'impossibilité de la défendre autrement qu'avec les armes rendent cette guerre sacrée). — II. Prosper FEDOZZI, professeur de droit international à l'Université de Gênes. *L'idéal national et le devoir de l'Italie* (c'est la dernière phase de l'histoire du Risorgimento qui a commencé. « Un souffle du passé plane sur nous et l'ancien idéal national, qui fut notre force et la raison de notre vie, après de longues années d'effacement, flambe à nouveau dans nos cœurs »). — III. Pierre BONFANTE, professeur à l'Université de Pavie. *Les raisons politiques de notre guerre* (les visées de domination des Austro-Allemands sur l'Adriatique et la Méditerranée; leur désir de domination dans les Balkans; tout équilibre des forces était rompu et l'Italie courait le risque de perdre son rang de grande puissance). — IV. Prosper FEDOZZI. *La dénonciation du traité de la Triple-Alliance* (on connaît maintenant les articles III et IV de cette alliance signée le 20 mai 1882; elle était purement défensive et l'Autriche, en entreprenant une guerre d'agression sans prévenir l'une des parties, l'a nettement violée). — V. Gino ARIAS, professeur d'économie à l'Université de Gênes. *La guerre d'Italie et la richesse italienne* (recherche les causes économiques de cette guerre qui se mêle aux causes morales et juridiques : l'Italie a droit à un libre développement de son activité; elle doit secouer le joug économique des Teutons). — VI. Charles

ERRERA, professeur de géographie à l'Université de Bologne. *Les droits de l'Italie sur les Alpes et sur l'Adriatique* (les Alpes marquent la frontière naturelle de la péninsule; à l'Italie doivent revenir les eaux descendant du versant sud; M. Errera revendique aussi pour l'Italie la Dalmatie, pour assurer sa sécurité du côté est de l'Adriatique). — VII. Pierre-Silvère LEICHT, professeur d'histoire du droit italien à l'Université de Modène. *Les terres « irredente » dans l'histoire de l'Italie* (les Habsbourg ont trouvé au XVIe siècle dans la succession des comtes de Goritza et du Tyrol, voués du patriarche d'Aquilée, le comté de Goritza et un territoire assez étendu dans le haut cours de l'Adige; ils se sont emparés de Trieste en 1782; l'ex-grand-duc de Toscane a reçu lors du recès de 1803 l'évêché de Trente; en 1815, au congrès de Vienne, les provinces illyriennes sont laissées à l'Autriche). — VIII. Léonard BIANCHI, professeur à l'Université de Naples. *La lutte nationale dans les terres « irredente »* (manifestations des habitants en faveur de l'Italie de 1866 à 1914; mesures prises contre eux par l'Autriche). — IX. Henri SOLMI, professeur de droit ecclésiastique à l'Université de Pavie. *Nécessité et causes de la nouvelle guerre à la Turquie* (rôle de l'Italie dans la question d'Orient depuis 1855; le traité de Lausanne du 18 octobre 1912; comment ce traité a été déchiré par la Turquie, encouragée par l'Allemagne; l'Italie déclare la guerre à la Turquie le 21 août 1915). — X. Paul REVELLI, professeur de géographie à l'Université de Gênes. *L'Italie et la Méditerranée orientale* (les comptoirs italiens en Palestine et sur les côtes de l'empire byzantin au moyen âge; voyages des Italiens en Orient; la langue italienne et les écoles italiennes en Orient à l'heure présente : l'occupation de Rhodes et du Dodécannèse). — XI. Joseph ALBINI, professeur de langue et littérature latines à l'Université de Bologne. *Artes et Arma* (héroïsme des soldats italiens; peut-être de cette guerre sortira une poésie nouvelle; en tout cas, l'ancienne poésie s'y alimentera de sincérité et deviendra plus saine). C. PF.

— Nous signalons, dans le n° du 30 septembre 1916 de la *Renaissance politique, littéraire et artistique*, l'excellent article de Whitney WARREN intitulé : *L'immense effort de l'Italie*. M. Warren a passé, l'an dernier, un grand mois en Italie; il a visité Milan, Vérone, Venise. Il est allé à Goritza, dix jours après que la ville eut été conquise par les Italiens; il est monté sur le Carso; il a parcouru 3,000 kilomètres au front ou près du front, depuis Monfalcone jusqu'au lac d'Idro. Il nous dit, dans une très belle langue française, ce qu'il a vu, rend justice à tous les efforts accomplis par les soldats et les généraux de Victor-Emmanuel II. Il célèbre l'union entre Italiens et Français, annonce la victoire prochaine, la délivrance de Trieste et du Trentin, comme celle de l'Alsace-Lorraine. Nous sommes particulièrement touché de cette sympathie qu'un illustre citoyen américain montre à notre cause et nous l'en remercions cordialement. — C. PF.

Histoire d'Orient.

— L. Niederle. *La race slave. Statistique, démographie, anthropologie.* Traduit du tchèque par Louis Leger (Paris, Alcan, 2e édition, 1916, in-12, xv-231 p.; prix : 3 fr. 50). — Cette nouvelle édition de l'ouvrage célèbre de M. Niederle vient à point nommé, car les questions qu'il traite sont de la plus brûlante actualité; et le seul regret qu'elle laisse, c'est que, comme l'indique M. Leger dans la préface, les circonstances présentes aient empêché qu'elle ne fût mise absolument au point par les corrections ou additions de l'auteur. Plus d'un chiffre se trouve ainsi vieilli; mais, dans l'ensemble, les conclusions de M. Niederle, fondées sur l'étude la plus attentive de tous les éléments de la question, n'en sont pas atteintes. D'ailleurs, après la guerre, ne faudra-t-il pas de toute façon reprendre l'ouvrage pour le mettre au courant des grandes modifications qu'aura subies le monde slave? Tel quel, il est aujourd'hui notre meilleur répertoire de faits, le plus riche, le plus clair et le plus sûr pour l'étude d'une question dont M. Leger a bien raison de rappeler qu'il a depuis longtemps signalé l'importance pour nous. Quelques critiques de détail n'enlèvent rien à la valeur de cet excellent travail. La traduction, étant de M. Leger, n'a pas à être louée, et des notes du traducteur ajoutent encore au mérite du livre. Les erreurs sont rares : celle de la page 158 (Soprony traduit par Presbourg, au lieu d'Œdenburg) surprend d'autant plus. L. E.

— Louis-Paul Alaux et René Puaux. *Le déclin de l'hellénisme* (Paris, Payot, 1916, in-12, 136 p.; prix : 2 fr. 50). — Les deux auteurs étaient correspondants du *Temps* pendant les deux guerres balkaniques, puis à Constantinople, donc en situation d'être bien renseignés sur les choses d'Orient. L'attitude du roi des Hellènes dans la présente guerre leur apparaît comme contraire à toute la tradition hellénique, comme néfaste aux intérêts les plus évidents de la Grèce. Elle a deux ennemis mortels : le Turc et le Bulgare; le parti Jeune-Turc a employé tous les moyens possibles pour réduire à l'impuissance l'élément grec, si nombreux, actif et riche dans l'empire ottoman; les Bulgares ont entrepris par la force une œuvre pareille en Macédoine. Les violences et les crimes qu'ils ont commis contre les Grecs sont exposés en détail dans les chap. II et III de la présente brochure. La tradition nationale, les souffrances présentes, l'intérêt bien entendu, la lettre des traités, tout commandait aux Grecs de joindre leurs efforts à ceux de l'Entente; l'obstination impolitique du roi Constantin les a condamnés à une neutralité malveillante et hypocrite à l'égard de leurs vrais amis. C'est le déclin de l'hellénisme. L'événement dira si ce n'en est pas plutôt la ruine. Ch. B.

— Léo d'Orfer. *Chants de guerre de la Serbie.* Préface de M. Milenko-R. Vesnitch, ministre de Serbie à Paris (Paris, Payot,

1916, in-12, 254 p.; prix : 3 fr. 50). — Ce recueil comprend cinq parties : 1° *la bataille de Kossovo* où périt, comme on sait, en 1389, l'empire serbe créé par Douchan; 2° *l'épopée de Marko Kralievitch;* celui-ci, né vers 1335, fut secrétaire de Douchan; plus tard, investi de la dignité royale en quelqu'une des provinces de l'empire serbe, il mourut à la bataille de Rovina en combattant les Turcs (1392). Il ne tarda pas à devenir, avec son cheval Chabatz, un héros de légende pour les Serbes vaincus, mais non soumis; 3° *le cycle des Haïdouks* consacre la mémoire des « brigands » serbes, dont les hauts faits ont inspiré nombre de « pesmés » ou épopées populaires vivantes encore aujourd'hui; 4° *le cycle des guerres de l'indépendance* entreprises par les Serbes contre leurs voisins et surtout contre les Turcs, leurs maîtres, nous rapproche du temps présent. Quelques *chants domestiques* terminent le volume; ils peignent surtout la femme serbe, l'éternelle réserve de l'avenir. M. Vesnitch assure que le choix fait par M. Léo d'Orfer des poésies nationales a été bien inspiré. « Quoique restreint, il est de nature à donner une fidèle image de l'âme serbe, tendre, généreuse et droite. » Ch. B.

Histoire de Russie.

— Leo Tolstoï. *Sevastopol*, édited by E. Goudy, M. A., lectures in the University of Cambridge, and E. Bullough, M. A., Fellow of Gonville and Caius College (Cambridge, at the University Press, 1916; prix : 5 sh.). — Cette réimpression anglaise des récits de Tolstoï doit son origine au mouvement signalé plus haut, p. 168; mais, à la différence du *False Dmitri* de Sonia Howe, elle n'a qu'un but purement scolaire. Exécutée avec soin, accentuée d'un bout à l'autre, accompagnée d'une introduction et d'un glossaire, elle constitue un livre d'étude excellent dont nos élèves aussi pourront se servir.

Peut-être les plus forts en histoire contemporaine s'étonneront-ils de quelques phrases de l'introduction; ils comprendront mal comment la responsabilité de la guerre de Crimée pèse tout entière sur Napoléon III. Et, d'autre part, le texte lui-même les embarrassera quelquefois. Dans ces tableaux, poignants même au temps de la bataille de Verdun, il y a déjà tout Tolstoï, avec ses tendances de moraliste et de satirique. Pour mettre au point sa psychologie un peu pointue, le maître qui fera traduire ce texte devra l'accompagner d'un commentaire singulièrement délicat.

Quoi qu'il en soit, ce livre prouve une fois de plus l'ardeur avec laquelle nos voisins se sont mis à l'étude de la Russie. Dans un récent article du *Novoié Vrémia*, un professeur de l'Université de Liverpool, M. Bernard Pears, énumérait les chaires de langue et littérature russes qui ont été, ou vont être créer — Liverpool à part — dans les Universités d'Oxford, de Cambridge, de Londres, de Manchester, de Leeds, de Glasgow et d'Édimbourg; où en sommes-nous, nous qui avons précédé les Anglais sur cette route? E. H.

— S. Arkangelski. *Jéchevski et ses vues historiques, 1829-1865* (Journal du ministère de l'Instruction publique russe. Juin 1916). — Il nous a paru intéressant de présenter aux lecteurs français une traduction abrégée d'une substantielle étude sur un savant médiéviste russe, qui a subi fortement l'influence de notre école historique et qui est trop ignoré parmi nous : Jéchevski.

Jéchevski eut pour professeur à l'Université de Moscou Koudriavtsev qui avait une prédilection marquée pour saint Augustin et pour Luther, pour le moyen âge surtout, et qui attira son attention sur les ouvrages d'Augustin Thierry. Devenu professeur au lycée Richelieu à Odessa, il sentit de mieux en mieux les analogies qui existent entre la formation de la culture française et la longue élaboration de la nation russe. Nommé professeur à l'Université de Kazan, il commença son cours au moment où Sébastopol venait d'être pris, où l'avènement d'Alexandre II, le tsar libérateur des serfs, annonçait la fin d'un monde en Russie et le commencement d'un autre.

Son œuvre ne comprend pas seulement des études d'histoire russe, mais encore et surtout des travaux relatifs à notre moyen âge français. Son goût pour Augustin Thierry l'a amené à lire tous les historiens traitant plus ou moins les mêmes sujets : « Tu seras sûrement étonné », écrit-il à Bestujev-Rumine, « quand je t'aurai dit que j'ai près de moi pour mon cours d'histoire générale plus de trois cents volumes : tout Fauriel, Thierry, Guizot, Niebuhr, Grote, Macaulay, Ranke, etc. » La lecture d'Augustin Thierry lui montrant dans Grégoire de Tours la source principale où puisait cet historien, le premier ouvrage de fonds de Jéchevski eut pour objet « Grégoire de Tours ». Le suivant concerna « Sidoine Apollinaire ». Il prépara les matériaux d'un troisième sur Brunehaut. Il aime en effet à étudier les personnalités représentatives d'une culture ou d'une époque, et Sidoine Apollinaire lui sert à montrer comment des ruines d'un monde fini naît une société nouvelle. Il tombe d'accord avec Guizot au sujet de l'idée qu'on doit se faire des grands hommes : « Dans l'activité de chaque grand homme », dit-il, « il y a deux côtés à envisager. D'abord il comprend mieux que personne les besoins réels, véritables de son temps. Il sait, mieux que qui que ce soit, tenir en mains les forces sociales et les orienter toutes à la fois vers la réalisation d'un même but capital. De là lui viennent sa puissance et sa gloire. Mais ayant satisfait aux besoins généraux incontestables de son époque, la pensée et la volonté du grand homme vont plus loin. Il s'élance hors du monde des faits. On le suit quelque temps sans entrain, à contre-cœur, puis on proteste, on se plaint, enfin on se quitte : le grand homme reste seul et tombe. Et tout ce qu'il a pensé, voulu seul, tout le côté personnel et arbitraire de son œuvre tombe avec lui. » Jéchevski trouve moyen d'appliquer cette conception du grand homme à Charlemagne et à Pierre le Grand.

L'activité scientifique de l'historien russe s'exerça sur deux périodes bien déterminées ; un cours sur « Le centre du monde romain et les

provinces » parut avant le tome V de l'histoire romaine de Mommsen, et, par conséquent, ne lui doit rien ; un autre sur « L'époque des invasions et les Carolingiens » n'est pas moins personnel. Il s'appuie sur tout un arsenal de citations tirées de Grégoire de Tours, de Sidoine Apollinaire, d'Ammien Marcellin, des *Acta sanctorum*, des Lois barbares. Malgré la haute opinion qu'il professait pour la science historique de l'Europe occidentale, il ne laissait pas de critiquer parfois les conclusions auxquelles elle avait abouti ; il estime par exemple qu'Amédée Thierry a fait des sources un usage peu consciencieux. Dans les légendes relatives à Attila, il sait non seulement tirer des indications sur leur origine, mais encore des déductions concernant des personnages négligés par les historiens contemporains trop préoccupés du côté politique, étatiste, extérieur en quelque sorte, de la lutte. Il voit en histoire deux méthodes qu'on peut adopter alternativement : l'une qui consiste à étudier les faits scientifiquement, à faire de l'histoire comparée ; l'autre qui est proprement l'intuition historique et qui permet « de comprendre le passé avant tout avec le cœur ».

L'ethnographie n'a pas cessé d'être une de ses grandes préoccupations. Il a fondé à Kazan un musée ethnographique et organisé celui de Moscou. Il lui semble particulièrement important de montrer comment se sont formés et développés les divers éléments du peuple russe. Dans son étude sur les provinces de l'empire romain, il insiste de même sur ce singulier assemblage de races et de cultures différentes qui vont se disloquer. Il montre enfin tout ce qu'il y a de vivace dans l'esprit celtique, il note l'importance du druidisme avec ses formes sévères de théocratie à l'antique et, d'autre part, il montre « la force interne qui continue à animer le catholicisme en France à notre époque » (l'époque de Napoléon III).

Qu'il s'agisse de la France ou de la Russie, Jéchevski est très attentif à signaler l'importance du Christianisme et de l'Église dans le développement de l'individualité nationale : « Lors des invasions, les évêques apparaissaient comme les uniques gardiens et défenseurs du droit romain, en même temps qu'ils restaient les uniques représentants de la culture romaine. La littérature païenne du ve siècle dépérissait tandis que la littérature chrétienne, riche d'idées fortes et fraîches au milieu de ce chaos en voie de désagrégation, satisfaisait les besoins nécessaires à l'âme humaine, besoins de justice, de moralité, de droit. Telle fut également la force salutaire et rénovatrice en Russie. Ce n'est pas seulement la milice varègue qui a fait l'unité nationale, mais encore le Christianisme. Jouissant d'une double puissance de cohésion matérielle et morale, les Slaves ont alors commencé leur mouvement offensif au milieu de populations qui leur étaient étrangères... La nation russe a rempli sa double mission historique qui était de préserver de l'Asie l'Europe civilisée et chrétienne, en même temps que de faire connaître aux peuplades finnoises et tatares le christianisme et la science gouvernementale de l'Europe. » De tels rapprochements sont

à multiplier. Jéchevski, qui fait sans cesse de l'histoire comparée, s'y applique et réussit souvent : c'est ce qui le rend précieux.

A. MANSUY.

HISTOIRE DE SUISSE.

— *Les sciences économiques et sociales à l'Université de Genève* (Genève, Georg et Cie, 1916, in-8°, 216 p.). — Le 25 octobre 1915, l'Université de Genève a inauguré sa sixième Faculté, dite de Sciences économiques et sociales, et un Institut des hautes écoles commerciales qui y est rattaché. Malgré les circonstances difficiles, la nouvelle Faculté a compté un nombre très satisfaisant d'élèves dans l'année scolaire 1915-1916, et, en souvenir de cette première année d'existence, elle publie cet élégant volume. On y trouvera les discours prononcés à la cérémonie d'inauguration par MM. William ROSIER, président du Conseil d'État, Louis REHFOUS, recteur de l'Université, Edgard MILHAUD, doyen de la nouvelle Faculté, Édouard FOLLIET, administrateur du nouvel Institut; les leçons d'ouverture faites par trois des professeurs : Édouard FOLLIET sur *les amortissements*, Liebmann HERSCH, *Hasard et régularités constantes dans les phénomènes sociaux;* Hans TOENDURY, *L'économie commerciale;* enfin deux mémoires dus à d'autres professeurs, William E. RAPPARD, *L'économisme historique d'Adam Smith*, et Edgard MILHAUD, *Les monopoles et la multiplicité des prix. Exemples de la régie genevoise de l'électricité.* Ces études sortent du cadre de la *Revue historique;* mais nous sommes heureux de les signaler et de profiter de l'occasion pour présenter tous nos souhaits à la sixième Faculté de la vaillante Université de Genève.

C. PF.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

France.

1. — **Annales révolutionnaires.** 1916, octobre-décembre. — Albert Mathiez. Un faux rapport de Saint-Just (Sybel avait prétendu que le Comité de Salut public avait dépensé des centaines de millions pour corrompre les neutres et fomenter chez eux l'agitation révolutionnaire; il alléguait un rapport présenté par Saint-Just au Comité le 21 ventôse an II. Sorel s'était contenté de faire observer que, du mois de juin 1793 au mois de mai 1794, les fonds secrets du ministère des Affaires étrangères n'avaient pas dépassé une somme de 1,500,000 fr.; il ne lui vint pas à l'idée que le rapport attribué à Saint-Just était un faux. Le fait est patent aujourd'hui; le faux a été commis sans doute par d'Antraigues). — Gustave Rouanet. Les premiers leaders parlementaires en France; suite (montre dans quelle situation humiliée se trouva Mirabeau dans les premiers temps de l'Assemblée nationale et de la Constituante. On lui reprochait l'injuste violence de ses polémiques et l'on soupçonnait sa vénalité. Il ne fut donc pas l'inspirateur, le guide, l'expression autorisée de l'Assemblée tel que la légende nous le représente). — Paul Reynoard. Les comédiens pendant la Révolution (la Révolution fit d'eux des citoyens; ils payèrent d'ailleurs cher cette dignité, car la liberté des théâtres ruina beaucoup d'entre eux et plus d'un passa sous la guillotine). — Maurice Dommanget. La déchristianisation à Beauvais. L'iconoclastie. — Jean-Paul Marat. Portrait de l'Ami du Peuple par lui-même (reproduit d'après le *Journal de la République française* du lundi 14 janvier 1793). — L. Grasilier et A. Mathiez. Inventaire des papiers de Rousselle d'Épinal; suite et fin. — A. Mathiez. Camille Desmoulins et d'Espagnac (Camille prit dans son Journal la défense de l'agioteur d'Espagnac). — Id. Le Directoire et la République cisrhénane (publie un arrêté par lequel le Directoire casse un arrêté pris par la « Commission intermédiaire »; celle-ci avait eu le tort d'exempter des droits féodaux et des dîmes les communes de cinq arrondissements, ce qui constituait « une véritable usurpation de pouvoirs, d'autant plus dangereuse qu'elle présente en apparence un avantage au peuple à qui elle est nuisible par l'affaiblissement des ressources dont il a besoin en ce moment »; 14 vendémiaire an VI, 5 octobre 1797). — M. Dommanget. La Société populaire d'Haudivillers, Oise. — G. Vauthier. Un projet de démembrement de la Turquie en 1808. = C.-rendus : *Masson*. La religion de J.-J. Rousseau (la thèse de l'auteur est con-

testable, mais elle est exposée avec talent et mise en œuvre avec une documentation considérable). — Abbé *A. Gros*. La Maurienne pendant la Révolution (utilise un grand nombre de documents manuscrits). — *Alex. Tuetey*. Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, t. X (ce répertoire est incomplet et il s'allonge indéfiniment parce que l'auteur, au lieu de mentionner tout simplement les documents, a pris à tâche d'en donner l'analyse).

2. — Annales de géographie. 1916, 15 novembre. — Henri HAUSER. La position géographique de la Suisse. Étude de topographie politique (le Rhin navigable sert les intérêts économiques de la Suisse centrale et orientale; mais cette voie n'est internationale qu'en apparence : elle met une partie des importations de la Suisse sous le contrôle de l'Allemagne; la situation deviendra pire encore si, l'Alsace ayant été rétrocédée à la France, l'Allemagne construit la voie du Rhin-Danube jusqu'à la mer Noire. Il faudrait alors construire une autre voie du Rhône au Rhin, qui rétablirait pour la Suisse l'équilibre économique ; si Bâle est comme un arrière-port de Rotterdam, Genève serait un arrière-port de Marseille, tous deux liés ensemble, pour le plus grand avantage d'un pays qui ne peut avoir aucun accès direct vers aucune mer).

3. — Bulletin de la bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris. VIII-IX (1894). — Gabriel HENRIOT et Jean DE LA MONNERAYE. Répertoire des travaux publiés par les sociétés d'histoire de Paris, depuis leur fondation jusqu'au 31 octobre 1911 (on a dépouillé non pas toutes les revues où se trouvent des articles sur Paris, mais seulement celles que publient les sociétés spécialisées dans l'histoire de Paris. Le répertoire est divisé en deux parties. Dans la première, les articles sont rangés par ordre alphabétique de matières : Abbaye (rue de l'), Abbaye-aux-Bois, Abbé-de-l'Épée (rue de l'), Ableiges (Jacques d'), etc.; dans la seconde, les auteurs sont rangés par ordre alphabétique, avec indications sommaires des sujets traités et renvois aux numéros d'ordre de la première partie. Ces numéros sont au nombre de 3,553. Travail très méritoire, bien conduit et qui rendra de signalés services). = X (1915). J. RUINAUT. Bibliographie des publications relatives à Paris ayant paru dans le cours des années 1908, 1909, 1910 et 1911 (M. Vidier avait publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* une bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France de 1896 à 1907; le service historique a publié dans son *Bulletin*, n° VI, une bibliographie des publications relatives à Paris durant 1912; restait ainsi une lacune de quatre années qui est comblée par le présent travail; on a seulement exclu les travaux consignés dans les revues dépouillées dans les fascicules VIII et IX. Les publications sont par ordre alphabétique d'auteurs ou au premier mot important du titre

pour les ouvrages anonymes; on a relevé 1,716 études. Une table alphabétique des matières renvoie ensuite aux numéros d'ordre). — ID. Bibliographie des publications relatives à Paris parues en 1913 (suivant le même plan que la bibliographie de 1912; 962 numéros. Ces bibliographies sont en tous points excellentes).

4. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** 1916, octobre-décembre. — Eugène SAULNIER. Un projet d'impôt sur le revenu au XVIe siècle. La levée de deniers faite sur les protestants pour le paiement des reîtres en 1571 (après la paix de Saint-Germain de 1570, autorisés par le roi, les chefs huguenots prirent des mesures pour payer les reîtres et lansquenets qu'ils avaient appelés à leur secours en 1569; mais le projet d'impôt sur le revenu qu'ils rédigèrent n'eut aucun succès; les réformés ne voulurent point qu'on découvrît les affaires de chacun). — Eugène RITTER. Jean Astruc, auteur des conjectures sur la Genèse (ces conjectures qui parurent en 1753 ont fait époque; Jean Astruc, professeur à la Faculté de médecine de Paris, était catholique, mais fils de pasteur, et son père lui a sans doute appris l'hébreu). = Documents : Les fugitifs du Calaisis et du Boulonnais dont les biens furent saisis après la Révocation, 1687 (aux Archives nationales; on peut évaluer ces fugitifs à près de 300); Le testament de Jean-Antoine de Piloti (6 mars 1695, seigneur de Lézan, jadis condamné aux galères, aux archives des Hautes-Alpes); Une dénonciation contre Marc Guitton, chapelain de l'ambassade de Hollande (en 1725, après la publication par Guitton de ses lettres touchant la déclaration du roi sur la religion, d'après les papiers de la Bastille, à la bibliothèque de l'Arsenal); Relevé des noms des prosélytes et réfugiés figurant aux registres du Consistoire de Genève à partir de 1660 (suite : de 1700 à 1703). = C.-rendus : Une relation catholique de la mission du marquis de Boufflers en Béarn, Guyenne, Périgord, Saintonge en 1685 (publiée dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis;* observations sur ce document). — Mlle *A. Forbes.* Records of the town of New Rochelle, 1699-1828 (New-Rochelle est au nord-est de New-York; beaucoup de noms français). — *Ch. Martin.* Les protestants anglais, réfugiés à Genève au temps de Calvin, 1555-1560 (renseignements très précis). — *Paul Robiquet.* Le cœur d'une reine. Anne d'Autriche, Louis XIII et Mazarin (quelques documents nouveaux, mais thèse contestable).

5. — **Mélanges d'archéologie et d'histoire** (École française de Rome). T. XXXV, 1915, juin-décembre. — F. CUMONT. Villes de l'Euphrate. Zeugma, Néo-Césarée, Birtha (Zeugma a été mal placée par Ritter; elle n'était pas située en face de Biredjik où les voyageurs venant d'Alexandrette et Alep avaient coutume de traverser l'Euphrate pour gagner Mossoul ou Bagdad, mais à une dizaine de kilomètres en amont, au village actuel de Bâlkis, identifié à tort avec Néo-Césarée; Biredjik est Birtha qui portait aussi le nom grec de Macédénopolis;

Néo-Césarée doit se chercher fort en aval, aux extrémités des frontières de l'Euphratésie). — G. Mercati. Fra i commentatori greci di Aristotele (les commentaires de Michel l'Éphésien à l'Éthique à Nicomaque, aux livres du « de partibus animalium »; commentateurs divers du ms. Vat. gr. 296). — L. Duchesne. Les schismes romains au VIe siècle (double élection à la papauté de l'archiprêtre Laurent et du diacre Symmaque; le rôle du roi Théodoric; fin du schisme d'Acace; le recueil des canons de Denys-le-Petit; la double élection en 530 de Dioscore et Boniface; le pape Agapit; compétition en 536 de Silvère et de Vigile; Vigile réussit à se maintenir; mais un de ses diacres, Pélage, apocrisiaire à Constantinople, tenait l'œil ouvert à tout ce qui pouvait se passer à son détriment). — F. Cognasso. L'influsso francese nello Stato sabaudo durante la minorità di Amedeo VIII (de 1391 à 1398; intercale dans son étude une série de documents inédits, tirés des archives de Turin ou des archives françaises; important). — L.-A. Constans. Inscriptions de Gigthis, Tunisie; suite (voir le volume de 1914, p. 267-286; on publie ici les nos 20 à 36. 33-36 sont des bornes milliaires; deux datent du règne de Caracalla, l'an 216 de notre ère).

6. — **La Révolution française**. 1916, novembre-décembre. — A. Aulard. Deux leçons d'ouverture (1er décembre 1915 et 29 novembre 1916; considérations sur la guerre présente). — Cl. Perroud. A propos de la mort de Condorcet (si Condorcet sortit de sa retraite le 25 mars 1794, c'est qu'il s'est trouvé hors la loi, comme contumace, à la suite du décret du 23 ventôse an II-13 mars 1794). — F. Uzureau. Sur le nom de « bleus » donné aux soldats républicains en Vendée (à la fin de 1793, à cause de la couleur de l'uniforme). — Abel Mansuy. Les campagnes d'Italie et la première légion polonaise; suite et fin (jusqu'à la suspension d'armes de Judenburg, 7 avril 1797; la légion comprenait environ 1,500 hommes). = Documents : Souvenirs d'Abraham Furtado (juif portugais qui résida en France; divers extraits de l'an VII, VIII et IX concernant Mme de Condorcet, Mme de Staël et Siéyès); Une lettre du conventionnel Paganel (13 octobre 1793; recommandation); L'armée du Rhin en prairial an II, d'après une lettre du lieutenant de grenadiers Aulard. = C.-rendus : *Jousselin*. Révolution en Allemagne et paix prématurée (opuscule de propagande très riche en idées et en faits). — *Jean Alazard*. L'Italie et le conflit européen (très nourri, très judicieux, très clair).

7. — **Revue de l'histoire des religions**. 1916, juillet-août. — Maurice Goguel. Notes d'histoire évangélique : le problème chronologique (difficulté de fixer les dates exactes de la vie de Jésus : Jésus est peut-être né au début de l'an 4 avant notre ère; sa dernière pâque aurait été celle de l'an 28. Saint Paul a été converti en l'an 29/30). — Louis Rougier. Le sens des termes οὐσία, ὑπόστασις et πρόσωπον dans les controverses trinitaires post-nicéennes (triple source des équivoques : sabelliens et ariens s'étaient servis des termes qu'emploieront

les Nicéens et leur avaient donné une saveur hérétique; les deux formules par lesquelles Grecs et Latins expriment le dogme trinitaire ne se correspondent pas littéralement; le texte du symbole de Nicée permet de poser une fâcheuse équivalence entre οὐσία et ὑπόστασις; à suivre). — P. SAINTYVES. Le culte de la croix chez les Indiens de l'Amérique du Nord (la croix apparaît soit comme un schème rituel reproduit par les gestes liturgiques, soit comme un dessin ou une figure susceptible d'attirer les énergies cosmiques; elle est associée souvent à quelque totem). = C.-rendus : *R. Forrer*. Das Mithra-Heiligtum von Königshofen bei Strassburg (ce *mithraeum* a été découvert à Strasbourg en 1911-12; l'article de Déonna analyse exactement le volume de Forrer et signale les objets trouvés. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXII, p. 230). — *Alfred Boissier*. Le culte de Diane en Suisse et les origines de Fraumünster à Zurich (étude sur la légende des deux filles de roi se rendant chaque soir pour prier à une chapelle, précédées d'un cerf dont les bois portaient des chandelles allumées; cette chapelle serait l'origine du couvent de Fraumünster). — *Charly Clerc*. Les théories relatives au culte des images chez les auteurs grecs du IIe siècle ap. J.-C. (livre d'une réelle valeur). — Le livre de la création et de l'histoire de *Motahbar ben Tâhir*, publié et traduit par *Cl. Huart* (ce que ce livre nous apprend sur Mohammed et sur les sectes musulmanes). = Septembre-octobre. J. DAUTREMER. Le bouddhisme au Japon. I (le bouddhisme parvint au Japon de Corée dans la seconde moitié du VIe siècle de l'ère chrétienne; il suivit une marche ascendante jusqu'à la fin du XVIe siècle où il fut vivement combattu par Nobunaga). — Louis ROUGIER. Le sens des termes οὐσία, ὑπόστασις et πρόσωπον dans les controverses trinitaires post-nicéennes. II (le schisme d'Antioche; la doctrine trinitaire des Cappadociens. Opposition entre l'église grecque et l'église latine). — W. DÉONNA. La Vierge de Miséricorde (à propos d'un bas-relief en bois polychromé, récemment acquis par le musée de Genève; anciennes peintures genevoises du XVe et du début du XVIe siècle rappelant le même motif; à la Vierge est souvent associé saint Christophe; cherche l'origine de ce thème au delà du christianisme; le manteau dans les légendes antiques; y voit avec Eisler un symbole de la voûte céleste. Sous le manteau protecteur de la Vierge s'est groupée la chrétienté, cherchant un refuge contre les dangers de ce monde, en particulier contre la peste; elle ne forme plus qu'un avec Marie; mais elle est quand même séparée du monde divin par le manteau qui, parfois couvert d'étoiles, représente le ciel au-dessous duquel vivent les humains, au-dessus duquel vivent les saints et les élus). = C.-rendus : *H. Webster*. Rest days, a study in early law and morality (intéressant; quelques contradictions). — *Lanoè-Villène*. Principes généraux de la symbolique des religions (en réalité œuvre d'imagination). — *Arno Poebel*. Historical texts; historical and grammatical texts; grammatical texts (t. IV, V, VI des publications babyloniennes de l'Université de Pensylvanie; le t. V

est un recueil autographié de 158 textes provenant des fouilles de Niffer; les t. IV et VI pour chacun desquels le premier fascicule a seul paru seront consacrés l'un à la traduction et au commentaire des textes historiques, l'autre à la mise en valeur des documents grammaticaux). — *Paul Gauckler*. Nécropoles puniques de Carthage (nombreux renseignements fort bien mis en valeur par l'introduction de M. Anziani).

8. — Revue des études historiques. 1916, octobre-décembre. — R. Peyre. La question des subsistances et des approvisionnements en France à la fin du XVIIe siècle pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg (misères de la France pendant cette guerre; mesures pour l'ensemencement des terres; interdiction de l'exportation des céréales; achat de blé à l'étranger). — J. Radonitch. Le droit historique des Roumains et des Serbes sur le Banat (le Banat est la région comprise entre le Danube, la Theiss inférieure, le Maros, la Transylvanie et la Roumanie; veut démontrer, contrairement au livre de M. Sirianu, que les Serbes se sont établis en ce pays antérieurement aux Roumains, qu'eux seuls sont en droit de revendiquer le Banat et rappelle le rôle joué par les Serbes dans la Hongrie méridionale). — P. Rain. Les centenaires de la Restauration : Chronique de 1816 (éphémérides de cette année). — A. Laborde-Milaa. Une édition savante des « Méditations » (celle de Gustave Lanson). = C.-rendus : *G. Dottin*. Les anciens peuples de l'Europe (très clair et net). — *Jean Régné*. Histoire du Vivarais, t. I par le chanoine *J. Roucher*, nouvelle édition (très bon travail). — *F. Mourret*. Histoire générale de l'Église; t. IV : 962-1294 (Paul Deslandres écrit en termes vraiment excessifs : « Avec un pareil monument, nous n'avons plus rien à envier à l'érudition allemande »). — *Georges Grente*. Saint Pie V (a renouvelé ce sujet). — *Marcel Poëte*. Paris devant la menace étrangère en 1636 (excellent). — *Louis Barthou*. Lamartine orateur (très brillant). — *Lucien Pinvert*. Un ami de Stendhal : le critique E.-D. Forgues, 1813-1883 (intéressant). — Un demi-siècle de civilisation française (critique de l'article de Ch.-V. Langlois sur l'histoire). — *J. Barthélemy*. Les institutions politiques de l'Allemagne contemporaine (prouve bien que l'Allemagne a des parlements sans régime parlementaire et presque toutes les institutions des peuples libres, mais sans la liberté). — Livres sur la guerre.

9. — Revue des sciences politiques. 1916, 15 octobre. — J. Romeu. L'opinion espagnole et la guerre (contre-coup de la guerre sur la vie économique; l'Espagne a pu réorganiser ses finances, encaisser beaucoup d'or; le taux actuel du change s'est élevé de seize unités au-dessus du pair; mais la vie a renchéri, le commerce est entravé. L'opinion publique revient pourtant peu à peu aux Alliés ; malgré tout, le gouvernement semble persister dans la neutralité; « quoi qu'il arrive, l'Espagne devra à la belle œuvre humanitaire de son roi d'être aux yeux de toutes les nations, et en particulier de la France, autre chose

qu'une spectatrice indifférente du grand conflit européen »). — Maurice DEWAVRIN. Les États-Unis d'Amérique et le conflit européen. I : le mouvement économique (nombreuses faillites à la fin de 1914; en 1915 les affaires se relèvent; au début de 1916 le commerce international atteint des chiffres qu'il n'a jamais connus; c'est l'époque d'une grande prospérité qui semble toutefois avoir atteint son point culminant). — E. DUBERN. Domaine et perspectives d'union économique internationale (programme d'union des Alliés; les succès qu'ils ont obtenus depuis deux ans témoignent par avance de l'adaptation dont ils seront capables en unissant leurs ressources dans les conditions plus favorables de la paix). — G. W. Littérature de guerre allemande (Helfferich, Naumann, Muller-Meiningen, Hans Zimmer, M. P. C. Valter, Van Dieren). — A. CHUQUET. Les Prussiens et le musée du Louvre en 1815 (dès 1814, Louis XVIII eut le tort de promettre à Frédéric-Guillaume III la restitution des collections de la Prusse; les Prussiens enlevèrent en 1815 ce qui leur convenait; les autres nations les imitèrent; résistance courageuse de Denon, directeur du Louvre). — MENNESSIER. Otto Richard Tannenberg et Friedrich von Bernhardi. — L.-Paul HENRY. Un projet de décentralisation (la proposition de loi déposée à la Chambre des députés par Jean Hennessy le 29 avril 1915). = C.-rendus : *J.-L. de Lanessan*. Histoire de l'entente cordiale franco-anglaise (approuve les conclusions avec quelques réserves). — *E. D. Adams*. The power of ideals in American History (cinq conférences dont chacune embrasse un vaste sujet). — *Louis Barthou*. Lamartine orateur (excellent). — Publications sur la guerre que la *Revue historique* a signalées. = 15 décembre. Nos grandes colonies pendant la guerre. G. REGELSPERGER. Afrique occidentale française (Guinée française, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haut-Sénégal, Niger, territoire militaire du Niger; fléchissement du commerce; la vie économique a pourtant moins souffert que ne paraîtraient le révéler les chiffres généraux; son activité a été arrêtée par des obstacles qui disparaîtront dès la fin des hostilités). — Achille VIALLATE. Les États-Unis et le conflit européen. II : Conséquences politiques (la question de la préparation militaire; la politique étrangère des États-Unis; leur rôle dans la paix future). — J. AVENOL. Les banques algériennes et la banque de l'Algérie. — G. LECARPENTIER. La doctrine économique du professeur A. Wagner (son ouvrage : *Fondements de l'économie politique*, a été traduit en français. Cf. *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 224). — Christian SCHEFER. Un Genevois au Congrès de Vienne (d'après le journal de Jean-Gabriel Eynard). — A. COLANÉRI. La situation industrielle et sociale en Angleterre (d'après les enquêtes de la Garton Foundation). = C.-rendus : *Ed. Schuré*. L'Alsace française. Rêves et combats (émouvant). — *Nicolas Xénopol*. La richesse de la Roumanie (intéressant; mais composé de pièces détachées, ne forme pas un tout complet). — *Jean Hennessy*. Les régions de France (prêche avec éloquence la décentralisation).

10. — Revue d'histoire diplomatique. 1914-1915. Fasc. 1. — Baron DE CONTENSON. L'ordre américain de Cincinnatus en France; suite et fin (liste des membres de cet ordre, que supprima la Révolution). — E. GRISELLE. Le prince de Galles et l'alliance anglaise au temps de Henri IV et de Louis XIII (il s'agit de Henri, prince de Galles, qui mourut en 1612; publie trois lettres de lui qui attestent des sentiments d'amitié pour Henri IV). — G. LABOUCHÈRE. Un financier diplomate au siècle dernier : Pierre-César Labouchère, 1772-1832, d'après des documents inédits; suite et fin. — G. GUILLOT. Un témoin italien de la guerre des Impériaux contre les Turcs, 1683 (publie une relation écrite par un anonyme qui faisait peut-être partie du régiment d'Erbeville). — Commandant WEIL. La question romaine, 1856-1860, par le marquis Joachim-Napoléon Pepoli (documents traduits de l'italien et commentés; fin dans la livraison suivante). = C.-rendus : *P. Piel* et *A. Serrière*. Gustave III et la rentrée du catholicisme (histoire de la mission de l'abbé Oster auprès de Gustave III; bien que le roi de Suède eût octroyé des lettres patentes accordant le libre exercice de la religion catholique en Suède, 15 septembre 1783, les efforts du prêtre lorrain furent infructueux, parce qu'il ne fut soutenu ni par les aumôniers des trois ambassades catholiques, ni par l'ambassadeur de France). — *A. Boppe*. L'Albanie et Napoléon, 1797-1814 (bon). = Fasc. 2. L. PINGAUD. Alexandre Ier et Metternich, d'après les rapports de Lebzelten, 1816-1826. — J. MARTIN. Les Italiens en Grèce et dans les îles, après les Croisades; suite et fin. — Alfred BOURGUET. La France et la Russie de 1848 à 1854. — A.-S. TUANER. La révolution de Panama, 3 novembre 1903. = C.-rendu : Comte *de Maugny*. Cinquante ans de souvenirs, 1859-1909 (ce sont les mémoires d'un gentilhomme savoyard, devenu parisien, diplomate, homme de lettres et de club, journaliste, etc.; très attaché à Napoléon III, plus tard au général Boulanger; beaucoup de notes et de portraits sur les hommes célèbres de son temps). = Fasc. 3. Lord SHEFFIELD. Les relations historiques modernes entre l'Angleterre et l'Irlande (conférence). — Comte WALISZEWSKI. Alexandre Ier diplomate. — A. GÉRARD. Le Japon; sa mission et son rôle dans les rapports entre l'Orient et l'Occident. — Alfred DE CURZON. L'ambassade du comte des Alleurs à Constantinople, 1747-1754. = C.-rendus : Comte *de Landemont*. L'élan d'un peuple. La Bulgarie jusqu'au traité de Londres, 1861-1913 (livre écrit par un admirateur des Bulgares, qui s'arrête prudemment d'ailleurs après la signature du traité de Londres). — *René Millet*. La conquête du Maroc (l'auteur est très sévère pour la diplomatie française pour qui, trop souvent, négocier, c'était céder). = Fasc. 4. Ed. ROTT. La participation helvétique aux traités de Westphalie, 1646-1648. — Comte Elphège FRÉMY. Causes économiques de la guerre de Hollande, 1664-1672. — G. CONSTANT. L'histoire religieuse d'Angleterre depuis le schisme jusqu'à nos jours. L'Angleterre et la Réforme au XVIe siècle. — René RISTELHUEBER.

Une page inédite de l'histoire du protectorat français en Orient. La France et le patriarcat maronite au début du XVIIIe siècle. I : les Élections de Mgr Gabriel de Blanza et de Mgr Jacques Aouad. — L. DELAVAUD. La diplomatie d'autrefois (publie les « Conseils à un ambassadeur », 1561, par Pierre Danès, évêque de Lavaur, lecteur au Collège de France, ambassadeur de François Ier auprès du Concile de Trente). = C.-rendus : *L. Cumin.* La question du chemin de fer de Bagdad (très intéressant). — Vicomte *de Santarem.* Opusculos e esparsos ; t. I et II ; Ineditos, t. III (important). = Fasc. 5. Comte G. BAGUENAULT DE PUCHESSE. Un diplomate florentin au temps de Machiavel. François Vettori, 1474-1539. — J. MARTIN. La diplomatie occidentale à Constantinople au XVe siècle. — G. CONSTANT. L'histoire religieuse de l'Angleterre depuis le schisme jusqu'à nos jours. II : l'Angleterre après la Réforme (absolutisme de l'Église anglicane sous les Stuarts au XVIIe s.; les débuts de la tolérance au XVIIIe; l'émancipation de l'Église catholique et ses progrès au XIXe). — Marquis DE NADAILLAC. Le Japon moderne, d'après son récent historien (le marquis de La Mazelière). — X. La France et l'Espagne à la fin du ministère Choiseul. — René RISTELHUEBER. Une page inédite de l'histoire du protectorat français en Orient. La France et le patriarcat maronite au début du XVIIIe siècle (suite : déposition et rétablissement de Mgr Aouad, 1710-1715). — E. GRISELLE. Un manuel du parfait diplomate au XVIIe siècle (publie une « Instruction generalle des Ambassadeurs, traictant de tout ce qui s'y doibt observer et negocier, et des circonstances les plus notables qui deppendent de cette charge », écrite vers 1600). = C.-rendus : *A. Helly.* Guichard Déageant, 1574-1645 (bonne biographie d'un des meilleurs « commis » de Richelieu). — *Aug. Gauvain.* Les origines de la guerre européenne (remarquable).

11. — Revue historique de la Révolution française et de l'Empire. 1916, juillet-septembre. — Léon PRUGNARD. Le procès et la mort du général Mouton-Duvernet (d'après les pièces du dossier établi par le conseil de guerre qui condamna à mort le général, ancien gouverneur de Lyon, exécuté le 27 juillet 1816). — Jean RÉGNÉ. La grande peur en Vivarais, fin juillet 1789. Contribution à l'étude de la formation des légendes (expose, d'après des documents d'archives communales, ce qui se passa à Bourg-Saint-Andéol, Viviers, Le Pouzin, Privas, Villeneuve-de-Berg, Aubenas, Largentière et Joyeuse). — Jean DONAT. Le don patriotique dans la commune de Larrazet en 1790. — F. UZUREAU. Deux fédéralistes angevins guillotinés à Paris (le comte de Dieusie, président du Conseil général de Maine-et-Loire, et Jean-Baptiste Larévellière, président du tribunal criminel, frère du futur membre du Directoire. Ils furent guillotinés le 15 avril 1794). — R. VALLENTIN DU CHEYLARD. Après le siège de Toulon; suite (de la répression qui suivit la reprise de la ville; l'étude critique des témoignages montre qu'on a exagéré le nombre des victimes). — Paul HECKMANN. Félix de Wimpffen et le siège de Thionville en 1792; fin

(ovations faites aux défenseurs quand le siège de la place eut été levé. Wimpffen, le gouverneur, en eut d'abord sa part; puis on lui reprocha de nombreuses fautes et négligences. Le principal accusateur fut un ancien espion du général, le juif Godchaux. Analyse de l'acte de dénonciation et de la réponse qu'y fit le général. En somme, il paraît bien que Wimpffen eut des rapports plus que louches avec les émigrés et que, s'il n'a pas trahi, du moins en a-t-il eu le ferme désir). — J.-P. Picqué, député des Hautes-Pyrénées à la Convention. Souvenirs inédits; suite (Picqué en Belgique en 1815). — G. Vauthier. Costumes en l'an VII (à la fête donnée le 1er vendémiaire pour fêter l'anniversaire de la fondation de la République). — O. Karmin. Le musée historique du château de Burgdorf (inventaire des objets et documents relatifs à l'époque de 1798 à 1815 qui y sont conservés). = C.-rendus : *Carlo di Somma Circello*, en collaboration avec *Carlo Bandini*. Storia di due giornate della Rivoluzione francese : 5-6 ottobre 1789 (le fond est sans valeur; mais on publie d'intéressantes lettres envoyées par le marquis de Circello à Acton au mois d'octobre 1789).

12. — Journal des savants. 1916, octobre. — P. Fournier. Les États du Dauphiné aux XIVe et XVe siècles (d'après le livre de A. Dussert; origine des États, leur composition, représentation à ces États des communautés rurales, leur rôle). — S. de Ricci. Le texte grec de l'Ancien Testament (d'après Henry B. Swete; les manuscrits grecs de l'Ancien Testament; les éditions. M. Swete est le dernier éditeur de la version des Septante, 1887-1894, revue de 1901 à 1907. Deux de ses élèves, MM. Brocke et Maclean, sont en train de publier de cette version une grande édition critique). — L. Bréhier. L'hagiographie byzantine des VIIIe et IXe siècles à Constantinople et dans les provinces. II (signale les principales vies de saints dans l'ordre topographique des monastères où ils ont été composés : Constantinople, Anatolie, rivages de la mer Noire). — Paul Lejay. Les travaux de l'École anglaise d'Athènes en 1913-1914. = C.-rendus : *Margaret Deanesly*. The incendium amoris of Richard Rolle of Hampole (édition méthodique et soignée). — Pouillés de la province de Trèves publiés par *A. Longnon* et *V. Carrière* (énumération des documents publiés; services que le volume peut rendre). — *A. Berga*. Pierre Skarga; les sermons politiques de Pierre Skarga (deux excellentes publications). — Escuela española de Arqueologia é Historia en Roma. Cuadernos de Trabajos, t. I et II (renferment surtout des documents et des études sur le moyen âge. Signalons la correspondance diplomatique entre Charles-Quint et le Saint-Siège, 1516-1518, par *L. Serrano*). = Novembre. H. Lemonnier. Préréforme et humanisme (d'après le livre d'A. Renaudet, volume un peu long, mais qui fait incontestablement réfléchir). — Ch.-V. Langlois. Sermons parisiens de la première moitié du XIIIe siècle, contenus dans le manuscrit 691 de la bibliothèque d'Arras. I (identifie les prédicateurs qui sont cités

comme les auteurs de ces sermons : ce sont des dominicains ou des maîtres séculiers alliés des dominicains). — René PICHON. Les sources du « de Republica » de Cicéron (d'après le volume de Galbiati, en latin, qui vient de paraître à Milan). — Antoine THOMAS. Une tentative de réforme de l'orthographe française sous Philippe le Bel (dans le livre de caisse de la Trésorerie royale de 1298 à 1301, ms. latin 2783 de la Bibliothèque nationale, l'*e* tonique final, celui qu'on marque aujourd'hui d'un accent aigu, est cédillé). — SEYMOUR DE RICCI. Noël de Harsy, imprimeur rouennais du XVe siècle (signale un *Ordinaire des chrétiens* imprimé par lui entre 1490-1495. Bibl. nat., Rés. B. 977). = C.-rendus : *Antonio Sogliano*. La rinascita di Pompei (essaie de démontrer qu'après la catastrophe de 79, Pompéi a été rappelée à la vie; cette seconde Pompéi a atteint son apogée au IIIe siècle). — *E. Hernandez Pacheco, Juan Cabre*. Las pinturas prehistoricas de Peña Tu; Avance al estudio de las pinturas prehistoricas del extremo sur de España (deux brochures publiées par la Commission d'investigations préhistoriques de l'Institut national des sciences physiques et naturelles). — *Jean Coroï*. La violence en droit criminel romain (bon). — *Henri Cordier*. Annales de l'hôtel de Nesle (intéressant).

13. — Polybiblion. 1916, octobre. Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles : *Victor Cambon*. Notre avenir (d'une information sûre et d'un patriotisme clairvoyant); *Arnaud d'Agnel*. Benoît XV et le conflit européen (prouve que le pape est resté fidèle à la tradition du siège apostolique); *Marika Stjernstedt*. Frankrikes Själ (impressions d'un voyage fait en France en l'automne de 1915 par une Suédoise qui montre une grande sympathie à notre pays); *E. Diaz-Retz*. Verdun, diario de las batallas del Mosa desde 21 de febrero hasta fin de marzo de 1916 (tout à fait passionnant). — André PÉRATÉ. Revue des derniers ouvrages parus sur les beaux-arts. — *Gabriel Petit* et *Maurice Leudet*. Les Allemands et la science (série d'articles parfois contradictoires). — *L. Delisle* et *Élie Berger*. Recueil des actes de Henri II, roi de France et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France, t. I (importante publication). — *Reginald L. Poole*. Lectures on the history of the papal chancery down to the time of Innocent III (bon résumé des derniers travaux). — *René de Lespinasse*. Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers (excellente publication). — *A. M. P. Ingold*. Bénévent sous la domination de Talleyrand (digne du talent et de la science de l'auteur). — *Édouard Schuré*. L'Alsace française; rêves et combats (excellent). — *G. de Wesselitsky*. Russie et démocratie. La pieuvre allemande en Russie (très intéressant). — *Pierre de Lanux*. La Yougoslavie. La France et les Serbes (très documenté). — *Pierre Le Verdier*. L'atelier de Guillaume le Talleur, premier imprimeur rouennais (31 livres imprimés par lui de 1485 ou peut-être 1483 à 1491). — *Jacopo Gelli*. Divise, motti, imprese di famiglie e personaggi italiani (1,656 devises recueillies). — Abbé *Lagier*. La compagnie du Saint-Sacrement de

Grenoble (d'après les procès-verbaux des réunions de la compagnie de 1652 à 1666). — *P. H. Le Floch.* Le rétablissement du culte dans les colonies françaises, 1805-1845 (bon).

14. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1916, 25 novembre. — La question yougo-slave (H. Hauser rend compte des ouvrages suivants : Les persécutions yougo-slaves ; bibliothèque yougo-slave, nos 1-3 ; *H. Hinkovic.* Les Yougo-Slaves ; *P. P. de Sokolovitch.* Le problème italo-slave dans la guerre actuelle ; *Italicus Senator.* La question de l'Adriatique. Il expose successivement la thèse slave et la thèse italienne ; il conclut que « le rôle de la France et de l'Angleterre est, non pas d'exciter, mais de modérer les appétits des Yougo-Slaves, de les amener à une entente avec l'Italie ». Quant à l'Italie, « elle donnera la mesure de sa capacité politique en faisant que les Yougo-Slaves italianisés se déclarent contents de leur sort »). — *F. Carli.* L'altra guerra (remarquable étude sur les mesures que l'Italie devra prendre pour lutter, après la guerre, contre l'invasion économique de l'Allemagne). — Mémoires de *Saint-Hilaire*, publiés par *Léon Lecestre;* t. V : 1707-1710. = 2 décembre. *H. Prentout.* Étude critique sur Dudon de Saint-Quentin et son Histoire des premiers ducs de Normandie (excellent; l'auteur a fort bien montré que l'autorité de Dudon est des plus minces). — Pages d'histoire (analyse des nos 96-110). = 9 décembre. *J. Rousselle-Lépine.* Une ambulance de gare. Croquis des premiers jours de la guerre (remarquablement écrit). — *Giov. Preziosi.* L'Allemagne à la conquête de l'Italie (montre à quel point la *Banca commerciale*, qui se disait *italiana*, était une institution allemande, montée pour asservir l'Italie économiquement). — *J.-J. Jusserand.* With Americans of past and present days (recueil de sept études sur les rapports franco-américains au XVIIIe et au XIXe siècle ; beaucoup de détails inédits). — *G. Lenôtre.* Bleus, Blancs et Rouges. Récits d'histoire révolutionnaire (c'est de la petite histoire, mais combien vraie et pittoresque !). — *M. Citoleux.* Alfred de Vigny et La Mennais (bon). — Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871, t. X (ce volume s'étend du 2 juin au 10 juillet 1866 ; il contient beaucoup de pièces intéressantes). — *L. de Lanzac de Laborie.* Essais historiques et biographiques (beaucoup de faits nouveaux et de fins aperçus). = 16 décembre. *D. Viollier.* Les sépultures du second âge du fer sur le plateau suisse (excellent). — Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le Jeune Brienne, publ. par *Paul Bonnefon* (première édition réellement complète et conforme au manuscrit original). — *P. J. Blok.* Geschiedenis von het nederlandsche Volk, 2e édit. (3e et 4e parties très remaniées de cette consciencieuse et solide histoire du peuple néerlandais). — Abbé *Uzureau.* Andegaviana, t. XVIII. — *P. Alype.* La provocation allemande aux États-Unis (instructif). = 23-30 décembre. *G. Dottin.* Les anciens peuples de l'Europe (très bon, précis. S. Reinach note plusieurs omissions regrettables et de menues erreurs). — *G. Maspero.*

Guide du visiteur au musée du Caire, 4e édition (remarquable). = 1917, 6 janvier. *H. Omont.* Minoïde Minas et ses missions en Orient, 1840-1855 (intéressant). — *J. Drever.* Greek education (bonne esquisse de l'éducation telle que les Grecs l'appliquaient à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse). — *M. Prou.* Un diplôme faux de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montier-en-Der (prouve que ce diplôme, daté de Quierzy, 24 janvier 858, n'a pu être composé qu'après 980). — *J. E. Wells.* A manual of the writings in middle English (utile catalogue des monuments littéraires du moyen âge anglais). — *Ed. Schuré.* L'Alsace française (recueil de plusieurs articles écrits durant la présente guerre; on y remarquera l'étude sur « la mission de l'Alsace au courant de l'histoire »). — From Dartmouth to the Dardanelles (simple et émouvant journal tenu par un « midshipman » qui n'avait pas encore quinze ans quand il partit pour la guerre). — L'espionnage allemand en France, 1914-1916 (discours de M. Gaudin de Villaine, 23 mars 1916, avec une préface d'Albert Monniot; le tout fort sujet à caution). = 13 janvier. *F. M. Hueffer.* Entre saint Denis et saint Georges. Esquisse de trois civilisations (très intéressant. Conclusion : « La machine politique allemande doit être détruite par la force des armes de l'Europe réunie »). — *E. Driault* et *Chr. Schefer.* La République et le Rhin. II : le Problème économique (après avoir laissé entendre que l'annexion de la rive gauche du Rhin serait conforme à toute la tradition politique de la France, les auteurs reconnaissent qu'il ne serait « ni possible ni juste » de réaliser cette annexion sans consulter les habitants. Voilà qui est bien. Quant à reculer jusqu'au Rhin la frontière douanière, comme ils le proposent, la mesure paraît grosse de dangers pour nos industriels et nos commerçants. Il y a tout de même là des précautions à prendre). — *H. Peter.* Wahrheit und Kunst. Geschichtschreibung und Plagiat (critique de la méthode historique chez les Anciens). — *Aug. Longnon.* Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, 1172-1361 (important). — *N. Jorga.* Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XVe siècle, 4e et 5e séries, 1453-1500 (important). — Lettre du comte de Maleyssie sur la question de savoir si Jeanne d'Arc savait lire; l'auteur de la lettre l'affirme.

15. — Le Correspondant. 1916, 10 décembre. — ***. L'empereur François-Joseph (l'auteur n'a pas cédé au facile plaisir d'accabler la mémoire d'un souverain devenu vraiment irresponsable dans ces dernières années, crise suprême d'un règne qui a connu toutes les angoisses de la lutte pour la vie; certains traits honorent l'homme; quant au souverain, il fut insuffisant dans des situations très difficiles). — MILES. Silhouettes de guerre. Le duc d'Aoste. — Fernand PASSELECQ. Les déportations belges à la lumière des documents allemands (recueil singulièrement émouvant et instructif. Le gouvernement allemand prétend transporter les chômeurs belges en Allemagne parce qu'ils y trouveront du travail bien rémunéré; mais c'est lui-même qui, dans

l'intérêt de l'industrie allemande et de la guerre allemande, a contraint les ouvriers belges au chômage. Un arrêté du 3 octobre 1916 institua les travaux forcés non plus en Belgique, mais en Allemagne, au profit des Allemands. Toute protestation est punie aussitôt de lourdes amendes, car, comme l'écrivait le général Hopffer au Conseil municipal de Tournai, « l'autorité militaire ordonne et la ville obéit »). — Lettres de Léopold Ier, roi des Belges, à Adolphe Thiers, 1836-1864, publ. par L. DE LANZAC DE LABORIE (publie quarante-sept lettres autographes provenant des papiers de Thiers légués à la Bibliothèque nationale; les premières lettres se rapportent aux affaires d'Espagne en 1836. Thiers était alors ministre et le roi des Belges partageait ses vues sur la politique d'action contre don Carlos). — ***. La campagne de l'Italie. L'échec de l'offensive autrichienne dans le Trentin, 15 mai-25 juin 1916 (remarquable exposé). — G. ANCEL. Ententes, trusts et cartels maritimes. = 25 décembre. A. GÉRARD. L'Europe centrale et les étapes de la politique germanique, 1815-1914. — MILES. Silhouettes de guerre. Le successeur de Kitchener en Égypte : le général Sir Reginald Wingate. — ***. Les motifs et les suites de l'élection de M. Wilson (très intéressant exposé de la politique suivie par M. Wilson, des efforts considérables qu'il a provoqués pour préparer les États-Unis à la guerre. « Politique d'impartialité en paroles et d'amitié pour les Alliés en action. » L'Allemagne ne s'y est pas laissé tromper ; en ayant l'air de considérer comme négligeable l'action diplomatique du président, elle en voit le péril et le redoute). — M. ANDRÉ. Les variations de Maximilien Harden ; suite et fin (instructif). — L. DE LANZAC DE LABORIE. Lettres de Léopold Ier, roi des Belges, à Adolphe Thiers, 1836-1864; suite (plusieurs lettres fort intéressantes sur la crise européenne de 1840; on saute ensuite à l'année 1848, si lourde d'événements redoutables; les lettres de 1849 traitent de la question italienne et de la politique du Piémont). — René BRANCOUR. Les Almanachs d'autrefois (en Angleterre et en France). — George FONSEGRIVE. Théodule Ribot (article nécrologique sur le fondateur de la *Revue philosophique*, mort le 9 décembre 1916 à l'âge de soixante-dix-sept ans; indique la part importante occupée par les ouvrages de Ribot et par sa *Revue* dans le mouvement des idées contemporaines). — A. BÉCHAUX. La vie économique et la guerre. = 25 janvier. MILES. Silhouettes de guerre. Le général Nivelle. — F. LA PORTE. Les nouveaux débouchés de la Russie sur l'Océan glacial arctique; avec une carte. — BIART D'AUNET. Les conditions nouvelles du commerce international. I : l'Évolution du commerce international indépendamment de la guerre. — P. DE LA GORCE. André et Pierre de Gailhard-Bancel (touchante biographie de deux frères tués le même jour, dans la même attaque, le 12 décembre 1914, en avant de Mesnil-la-Tour). — H. CELARIÉ. La guerre hors de la France. Récits enfantins (ces récits, touchants pour la plupart, contiennent des parcelles de vérité que l'histoire devra recueillir). — Charles STIÉNON. L'offen-

sive russe en juin 1916. II (la bataille de Brody; les batailles pour Kolomea et Stanislau, sur la Strypa. La réaction austro-allemande. « Du 4 juin au 12 août, les Russes annoncent qu'ils ont pris 7,757 officiers, 350,845 hommes, 405 canons, 1,326 mitrailleuses, 338 lance-mines, 292 caissons »). — Hubert MORAND. Le premier *Bulletin des armées de la République*, 1794.

16. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1916, 20 novembre. — Yves DE LA BRIÈRE. Pour le centenaire du Père Olivaint (né à Paris le 22 février 1816, élève de l'École normale en 1836, puis jésuite; à suivre). — Frédéric BOUVIER. Saint Paul aux tranchées; fin. — Maxime DOÜILLARD. Une solution positiviste aux problèmes de l'après-guerre (examine les deux écrits de Georges Deherme et J. Toussaint). — Jules LEBRETON. La Pologne russe sous le joug allemand; fin (depuis l'occupation allemande, efforts des Polonais pour s'organiser eux-mêmes; pression allemande tendant à germaniser la Pologne. En post-scriptum, l'auteur présente quelques réflexions sur la proclamation austro-allemande du 5 novembre 1916; le royaume polonais tel que les Allemands prétendent le restaurer n'est qu'une odieuse fiction juridique; les Polonais vont être contraints de porter les armes contre leurs frères de l'armée russe). — J. GUILLERMIN. Tacticiens; fin (Napoléon; le dieu des armées : Constantin au pont de Milvius, Jeanne d'Arc, etc.). — Impressions de guerre. XLI : Souvenirs d'un aumônier militaire (chez les territoriaux au nord d'Albert; avec les coloniaux au Bois-le-Prêtre et en Champagne; l'offensive de la Somme de juillet 1916). = 5 décembre. Henri LAMMENS. Le grand chérifat de La Mecque et la révolte arabe (l'Islam honore en la personne du grand chérif le représentant qualifié des familles qui perpétuent la lignée du Prophète; révolte du grand chérif Hosain ibn ʿAli contre les Jeunes-Turcs; elle constitue la plus opportune des diversions sur le front asiatique de la guerre; importance et portée du mouvement arabe). — Adhémar D'ALÈS. Vues prises d'Angleterre. I : les notes de l'Église (analyse et critique le récent ouvrage de Henry Barclay Swete, *The holy Catholic Church*). — Albert BESSIÈRES. De l'art à la foi. Jean Thorel, 1859-1916. I (commence une biographie de ce poète et auteur dramatique, dont le vrai nom était Raymond Bouthors). — Yves DE LA BRIÈRE. Pour le centenaire du Père Olivaint. II (son rôle au collège de l'Immaculée-Conception de Vaugirard, 1852-1865; à la résidence du Gesu de la rue de Sèvres, 1865-1871; son assassinat par la Commune, le 26 mai). — Impressions de guerre. XLII : Saison d'automne (octobre 1916; duels d'artillerie). — Pierre MERTENS. Aux îles Hawaï. Notes d'un missionnaire (septembre 1916). = C.-rendu : *Charles Flachaire*. La dévotion à la Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVIIe siècle (travail érudit, élégant, d'une tenue littéraire excellente). = 20 décembre. Joseph DASSONVILLE. Pour relever les ruines. I : Maisons et mobilier (demande la décentralisation de l'enseignement artis-

tique; cite comme modèles les écoles Saint-Luc de Belgique). — Louis JALABERT. Le marquis Melchior de Vogüé (étudie surtout l'orientaliste; sa participation à l'œuvre des écoles d'Orient). — Adhémar D'ALÈS. Vues prises d'Angleterre. II : l'Église dans sa vie et ses relations (c'est le titre des IIe et IIIe chapitres du livre de Swete). — Albert BESSIÈRES. De l'art à la foi, Jean Thorel, 1859-1916; suite et fin. — Impressions de guerre. XLIII (par un aumônier au service des artilleurs). = 1917, 5 janvier. Paul D... Mon régiment dans la bataille de la Somme (le régiment ne prit part à la bataille qu'au début de septembre; il attaque le 10 à Maurepas; très émouvant; à suivre). — Léonce DE GRANDMAISON. Le printemps spirituel du grand siècle. I : l'Optimisme dévot (d'après le livre de Henri Brémond; portrait de François de Sales; les œuvres d'Yves de Paris, de Jacques d'Autun et de François Bonal). — Adhémar D'ALÈS. Vues prises d'Angleterre. III : la Communion des saints (analyse et critique le livre du professeur Swete. « C'est une fortune plutôt rare, dans la carrière d'un controversiste catholique, de rencontrer, parmi les productions du protestantisme, d'ordinaire plus ou moins modernisantes, une tentative de réaction archaïque aussi caractérisée »). — Joseph DASSONVILLE. Pour relever les ruines; suite et fin. = C.-rendus : *J. Dupont.* Jeanne d'Arc (bonne œuvre de vulgarisation; quelques erreurs). — *J. Jœrgensen.* Le feu sacré. Vie, miracles et mort du bienheureux Giovanni Colombini de Sienne (très émouvant; a parfois dramatisé son récit).

17. — Mercure de France. 1916, 1er décembre. — Correspondance de T. CARLYLE et R. BROWNING, traduite par Émile MASSON (1847-1856 et 1877-1879). — Édouard DE KEYSER. Une œuvre napoléonienne de pénétration dans le Grand Désert. Arabes contre Turcs (raconte, d'après Lamartine, les efforts tentés par un agent de Bonaparte, M. de Lascaris, Piémontais et chevalier de Malte, pour liguer les Bédouins contre les Turcs et ouvrir aux Français la route de l'Inde; l'entreprise paraissait être en bonne voie quand l'empire s'écroula). — Henri CLOUZOT. Du goût de l'ancien chez les modernes (dans l'ameublement au XIXe siècle et surtout sous la troisième République). = 16 décembre. Henri ALBERT. La guerre intellectuelle. Une contre-offensive allemande (longue analyse du recueil publié sous la direction de Georg Pfeilschifter; cf. plus haut, p. 127). — Georges MAUREVERT. De la particule « de » et de la particulomanie. — Émile LALOY. Les premiers zigzags diplomatiques de Guillaume II (efforts de l'empereur allemand pour rompre l'alliance franco-russe et pour exciter la méfiance de ces alliés à l'égard de l'Angleterre, surtout depuis 1892). = 1917, 1er janvier. Henri DE RÉGNIER. Émile Verhaeren. — André FONTAINAS. Sur la vie et l'œuvre de Verhaeren. — Georges MAUREVERT. De la particule « de » et de la particulomanie; fin (des différents trucs employés pour fabriquer une noblesse imaginaire ou de fausses généalogies). — R. BRICE. Un prologue (rapporte une admirable allocution du général de Castelnau au camp de Mailly en juillet 1914). =

16 janvier. COLONNA DE CESARI ROCCA. Don Juan (Miguel Mañara); sa famille, sa légende, sa vie, d'après des témoignages contemporains (la Corse eut sa légende de don Juan; celui-ci fut dans la réalité Miguel Mañara Vincentelo de Leca, né à Séville en 1626, mort le 19 mai 1679 après une jeunesse orageuse que la légende a singulièrement dramatisée. Il mourut en odeur de sainteté, et, depuis plus de deux siècles, se poursuit en cour de Rome un procès en canonisation dont les procès-verbaux sont conservés à la Bibliothèque nationale). — Émile LALOY. Guillaume II et l'alliance anglo-japonaise (expose les négociations qui aboutirent au traité anglo-japonais. L'Allemagne aurait pu y entrer si elle l'eût voulu; Guillaume II et surtout Bülow s'y refusèrent; l'empereur, dès ce moment, voulait la guerre qu'en 1903 aucun de ses diplomates ne désirait; il la leur imposa en 1914).

18. — La Grande Revue. 1916, décembre. — Paul DEPRADE. Le service de guerre obligatoire. — Léonid ANDRÉIEF. Le joug de la guerre; 2e partie : Confidences d'un petit homme durant de grands jours (désespoir du petit employé de Pétrograd quand il apprend la trahison du colonel de gendarmerie Miassoedoff, la retraite des Russes à court de munitions, la prise de Varsovie). — Georges RENARD. Les répercussions économiques de la guerre actuelle sur la France (introduction à une étude d'ensemble sur cette grande question). — M. WILMOTTE. Ce que l'Allemagne du XVIIIe siècle doit à la France. — UN OFFICIER. La psychologie du chef; suite et fin (beaucoup de très intéressantes notations). — Les maladresses du sentiment national; suite et fin. = 1917, janvier. Hubert BOURGIN. L'économie politique en Allemagne (comment, depuis 1871, elle est devenue comme une institution d'État. Ce qu'on appelle le « socialisme de la chaire »; ses principaux professeurs et ses plus significatives publications. Changements que l'avenir nous réserve : « Même en économie politique, il existe une Allemagne libérale; sa puissance de travail et d'action peut être mise, et déjà, pour une part, veut être mise au service des formes les plus hautes de la civilisation »). — Léonid ANDRÉIEF. Le joug de la guerre. Confidences d'un petit homme durant de grands jours. 3e partie. — Ch. SAUNIER. Le livre français d'après-guerre (décadence générale de l'industrie du livre en France avant la guerre; nécessité de lui appliquer de meilleures méthodes). — Albert MOUSSET. L'effort militaire de l'Espagne. — Louis-Émile GRAND. Le bilan de la France et le devoir présent. — Léon ABENSOUR. Les leçons de la guerre de Sept ans. Une tentative manquée d'écrasement de la Prusse (avantages de la Prusse : lignes intérieures, décision, rapidité du mouvement; fautes des alliés : absence de coordination des efforts. Les coalisés sont voués à la défaite s'ils attaquent séparément un adversaire vigoureux et sain).

19. — La Revue de Paris. 1916, 1er décembre. — Jos. REINACH. Une version allemande de la Marne (une version des batailles de la Marne

a paru en Allemagne, en janvier 1916; puis le volume a été, par ordre, retiré de la circulation. L'auteur anonyme faisait sans doute partie du corps de von Klück, chargé d'exécuter la partie peut-être la plus périlleuse du plan élaboré par de Moltke; c'est ce plan, c'est la manière dont il a été exécuté par von Klück que l'auteur anonyme expose dans son livre avec intelligence et un réel souci d'impartialité. Sans apprendre rien de bien nouveau, il éclaire cependant les manœuvres de l'armée allemande. La marche de von Klück vers l'est paraît appartenir au plan primitif, maintenu malgré l'opposition de l'empereur qui opinait pour l'attaque immédiate du camp retranché de Paris. Von Klück connut à temps la formation sur son flanc de la VIe armée française; mais il se fit illusion sur l'effort qu'elle pouvait donner. D'ailleurs, le soldat allemand avait marché si vite qu'il était arrivé à bout de munitions et de vivres; il se soutenait par la boisson et par la pensée qu'à Paris il allait bientôt se reposer de ses terribles fatigues. Von Klück dut enfin ordonner la retraite, dont l'auteur du livre essaie d'atténuer le caractère en la qualifiant de stratégique. Vaincue par l'effort combiné des Français et des Anglais, l'armée allemande le fut aussi par la coopération efficace des Belges et des Russes. « L'auteur allemand ne s'y est pas trompé. Il lui reste à reconnaître qu'une bataille qui se termine par une retraite est une défaite, que la violation de la neutralité belge a été tout à la fois un crime politique et une faute militaire et que la guerre a été préméditée et voulue par l'empereur allemand »). — Émile Mâle. Études sur l'art allemand. La sculpture (c'est à la France que l'Allemagne doit sa sculpture. L'atelier de Cologne doit sa grandeur à deux étrangers : Godefroy de Claire, qui était Wallon, et Nicolas de Verdun, qui était Français. La décoration des portails des plus célèbres cathédrales allemandes est empruntée à la France; elle a été imaginée à Saint-Denis, d'où elle a rayonné sur la France d'abord, puis sur le Rhin et au delà). — Charles de Rouvre. L'amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux; suite : Clotilde de Vaux et Comte, deuxième phase (Comte déclare son amour à Clotilde après une entrevue, le vendredi 16 mai 1845, jour où pour lui commença réellement, ainsi qu'il le dit lui-même, le « positivisme religieux ». Surprise et touchée de cet accès de passion qu'elle n'a rien fait pour éveiller, Clotilde avoue cependant que, depuis deux ans, elle pense à un autre qui ignore ses sentiments, et cet autre est, nous le savons maintenant, Armand Marrast. A cette confidence, Comte répond par une autre : il apprend à Clotilde qu'en 1826 il a « été fou pendant la majeure partie de l'année » et qu'il fut, « malgré lui, retiré de la Seine ». Ainsi se forma cette union mystique que la mort même de Clotilde ne devait pas rompre). — Paul Adam. La terre qui tonne; fin (épisodes très colorés de la bataille de Champagne, septembre-octobre 1915. Des témoignages recueillis par l'auteur, il paraît ressortir qu'on aurait pu mieux exploiter le succès remporté par notre offensive, car nous avions sur certains points réussi à pénétrer dans la troisième ligne allemande. On ne sut pas profiter de la victoire). —

Jacques-É. Blanche. Cahiers d'un artiste, 1915-1916; suite et fin. — Jules Destrée. Luigi Luzzatti. = 15 décembre. Anatole France. Souvenirs. I : l'École buissonnière. — Marcel Prévost. Documents sur la misère allemande (tirés de lettres prises sur des Allemands dans le courant de l'année 1916; ils révèlent de grandes souffrances, supportées avec résignation par les uns, avec colère par les autres; il y a des émeutes et les femmes y sont au premier rang pour conquérir leur repas). — René Milan. Les vagabonds de la gloire. 2e série; I : Vers l'armée d'Orient (l'officier du *Waldeck-Rousseau* est à Bizerte où il voit arriver en janvier 1916 les Serbes chassés de leur pays et recueillis par les Français. Puis il est envoyé à Salonique pour y commander l'aviation maritime. Décrit la vie à Salonique et l'organisation du service d'aviation en février). — Charles de Rouvre. L'amoureuse histoire d'Auguste Comte et de Clotilde de Vaux; 3e art. (fin de la correspondance entre Comte et Clotilde; elle prouve de façon péremptoire que Clotilde n'a pas été la maîtresse de Comte, qu'elle n'a pas voulu l'être, que ses infirmités physiques lui rendaient bien difficile de l'être. « Sans préjugé ni religion, par la seule force d'une vertu intérieure, Clotilde était vraiment une honnête femme. » Décidément calmé par la ferme volonté de Clotilde qui se refuse à lui, Comte lui écrit : « J'avais bien établi, dans mon livre fondamental, que ni la pensée ni l'action ne peuvent constituer le centre essentiel de l'existence humaine, qui doit se rapporter surtout à l'affection; mais il fallait que cette conviction rationnelle fût consolidée et animée par un profond sentiment personnel. Tel est l'éminent service dont l'ensemble de mon essor sera toujours redevable, ma Clotilde, à votre adorable influence... » Et voilà le lien qui rattache la *Politique* de Comte à sa *Philosophie*). — G. Pariset. Les enseignements du haut professorat allemand sur la guerre. I (très intéressante consultation historique sur les causes de la guerre, la violation de la neutralité belge, l'innocence de l'Allemagne et l'infamie des autres, le droit des gens et le droit de la force, le militarisme, tels qu'ils sont enseignés en Allemagne par certains des plus huppés parmi les membres du haut enseignement universitaire). — Ch. Géniaux. Nos écoles d'Algérie et la paix française. — P. et M. de Pradel de Lamase. Autour de Henri V; suite et fin (publie une pièce capitale pour l'histoire de ces « querelles royales », c'est le Mémorandum adressé au prince de Metternich par le comte de Lucchesi; le comte y expose avec force les droits que la duchesse de Berry déclarait tenir des actes d'abdication du 2 août 1830 en ce qui concernait la régence et la tutelle de ses enfants. Charles X fut intraitable sur ces deux points et l'empereur d'Autriche ne cessa de donner à Charles X tout son appui). = 1917, 1er janvier. Ernest Lavisse. Le commandant Joseph Vidal de La Blache (préface biographique et bibliographique aux lettres écrites par le commandant du 28 juillet 1914 au 26 janvier 1915. On sait que ce brillant officier fut tué au bois de la Gruerie, en chargeant à la tête

de son bataillon, le 29 janvier 1915). — Louis EISENMANN. François-Joseph Ier. — G. PARISET. Les enseignements du haut professorat d'Allemagne sur la guerre. II (ce qu'ils enseignent : les bienfaits de la guerre et les méfaits de la paix; la supériorité de la « culture » sur la « civilisation », deux concepts qui s'opposent comme le latinisme et le germanisme). — René MILAN. Les vagabonds de la gloire. L'armée d'Orient. II (beaucoup de détails sur la vie à Salonique). = 15 janvier. Émile HAUMANT. Les Allemands en Russie (montre l'influence exercée en Russie par les Allemands; au XVIIIe siècle, ils sont les maîtres du gouvernement. Catherine II s'en sert, comme ses prédécesseurs, et trouve toujours l'intérêt de l'Empire dans une alliance allemande; « contre les Polonais, elle est Prussienne, Autrichienne contre les Turcs »; au XIXe siècle, le conservatisme russe est intimement allié au germanisme et ce sont les Allemands qui retiennent les Russes dans les chaînes du passé. Depuis 1870, le pays est envahi par le colon allemand, par l'école allemande, par le socialiste allemand. La réaction contre cet élément perturbateur est venue du fond même de l'âme populaire. Le peuple a fini par sentir que l'Allemand était pour la Russie l'ennemi qui l'exploite et la méprise. Quoi qu'il arrive, la guerre actuelle aura fait disparaître la Germano-Russie; « s'ils réussissent à repasser, à force de platitude, la porte que la nonchalance slave laissera peut-être entre-bâillée, les Allemands ne retrouveront plus leur Éden d'autrefois, ou, comme ils disent, leur place au soleil »). — Charles DE ROUVRE. L'amoureuse histoire d'Auguste Comte; fin (dernière maladie de Clotilde de Vaux, que Comte prétend soigner, son « Broussais » à la main; il voulut recueillir son dernier souffle et ne toléra la présence de ses parents auprès d'elle qu'après qu'elle eut expiré, le 6 avril 1846. Depuis lors, Clotilde morte fut toujours présente à sa pensée; il s'enfonça dans les minuties d'un véritable culte voué au souvenir de la défunte; c'est sous son inspiration qu'il écrivit, tout d'une haleine, et qu'il publia les quatre volumes de sa grande œuvre, la *Politique positiviste*). — Édouard CHAPUISAT. Les Cent-Jours et l'invasion de 1815 vus de Genève (d'après le journal de J.-G. Eynard). — Raoul BLANCHARD. Front balkanique : en Macédoine (description de la contrée où l'on se bat aujourd'hui; avec une carte).

20. — Revue des Deux Mondes. 1916, 1er décembre. — Georges GOYAU. L'église de France pendant la guerre. — Ernest DAUDET. Le suicide bulgare. Autour d'une couronne. Notes et souvenirs, 1878-1915. III : le tsar des Bulgares; la rupture avec l'Entente (fin de cette intéressante étude). — Albert PINGAUD. La guerre vue par les combattants allemands. II : les déceptions et les aveux (aveux et réticences « par lesquels se trahissent les véritables sentiments des combattants allemands, les crimes qui ont souillé leurs armes, les faiblesses morales qui condamnent leurs premiers succès à rester sans lendemain »). — Raphaël-Georges LÉVY. Les emprunts des belligérants. — André BEAUNIER. Un financier sous la monarchie (à propos

de la récente biographie de Samuel Bernard, le célèbre banquier de Louis XIV et de Louis XV, par Mme la duchesse de Clermont-Tonnerre). — Charles NORDMANN. Les précurseurs de la guerre de tranchées (à propos du livre du colonel Mayer). = 15 décembre. Auguste BOPPE. A la suite du gouvernement serbe. De Nich à Saint-Jean de Médua, octobre 1915-février 1916. I : de Nich à la Biéloukha (émouvante relation, que nous devons au ministre de France en Serbie). — Frédéric MASSON. L'impératrice Joséphine et le prince Eugène, 1804-1814, d'après leur correspondance inédite. III : les disgraciés (cette dernière partie de la correspondance commence au moment du divorce. Désormais, Joséphine rentre dans l'ombre pour n'en plus sortir et son fils, le prince Eugène, est frustré des espérances qu'il avait eues un moment de devenir roi d'Italie. Les lettres qu'ils échangent ont un caractère strictement privé, ce qui n'empêche pas le cabinet noir de les intercepter à partir de la conspiration de Malet, en octobre 1812; de 1813 à 1815, elles sont rares et relativement sans intérêt). — André CHEVRILLON. Visites au front, juin 1816. I : en Argonne. — Victor GIRAUD. La civilisation française (ceci est le « discours » auquel l'Académie française a décerné le « prix d'éloquence » en 1916. Il peut se résumer par ces mots : les Français ont plus d'humanité que les autres, ce qui se manifeste dans leur littérature, leur philosophie et leur religion. « La France est liberté, grâce aimable, sens de la mesure, courtoisie, discrétion, finesse; elle est indulgence, pitié, charité; elle est humanité en un mot. Si elle venait à disparaître du nombre des nations, la vie humaine perdrait une partie de sa noblesse et de sa beauté »). — Ch. DIEHL. Dans Venise bombardée. — P. IMBART DE LA TOUR. Le marquis de Vogüé. — T. DE WYZEWA. Henri Sienkiewicz et l'âme polonaise. — Ch. BENOIST. Chronique de la quinzaine (raconte le guet-apens ourdi par le gouvernement grec contre les troupes alliées, ce qu'il appelle les vêpres athéniennes, les 30 novembre et 1er décembre 1916). = 1917, 1er janvier. René PINON. François-Joseph (« il est resté, jusqu'à ses derniers jours, conscient de ses actes..., comme Guillaume II, son complice; il a voulu de deux choses l'une : ou la complète soumission de la Serbie et l'humiliation de la Russie et de ses alliés, ou la guerre »). — Marquis DE SÉGUR. La jeunesse de Mme de La Pouplinière. I : une lignée de comédiens sous la monarchie. — A. BOPPE. A la suite du gouvernement serbe. De Nich à Saint-Jean de Médua, 20 octobre 1915-14 février 1915. II : de la Biéloukha à Saint-Jean de Médua (très émouvant récit; c'est grâce à l'initiative du gouvernement français que l'on put à temps ravitailler l'armée serbe et la conduire en de sûrs asiles). — André CHEVRILLON. Visites au front, juin 1916. II : de l'Argonne à Reims. — André-Charles COPPIER. Les eaux-fortes de Rembrandt, d'après les cuivres originaux récemment découverts (raconte les spéculations commerciales imaginées par Rembrandt pour forcer le prix de vente de ses eaux-fortes, puis la cynique aventure où sombra sa

richesse matérielle; prouve l'authenticité des trente-cinq planches de cuivre retrouvées). — Anatole Le Braz. Aux États-Unis pendant la guerre. L'opinion américaine et la France. I : les Universités (éloquent et très émouvant. Quelques utiles indications pour les conférenciers que nous envoyons en Amérique). — Mme Marylle Markovitch. La Russie délivrée de l'alcool. = 15 janvier. Marcelle Tinayre. Un été à Salonique, avril-septembre 1915 (employée comme infirmière volontaire, l'auteur nous fait éprouver des émotions diverses, les unes lugubres quand elle parle des Serbes amenés à Corfou, les autres troublantes quand elle parle de la traîtrise hellénique). — Marquis de Ségur. La jeunesse de Mme de La Pouplinière. II : le mariage (enfance de Thérèse Boutinon des Hayes, née à Paris en 1714; avec autant d'intelligence cultivée que d'esprit, elle entra au théâtre, puis devint la maîtresse de La Pouplinière, noble d'une famille issue de la gabelle et fermier général. Ils finirent par se marier en 1737 et c'est Mme de Tencin qui fut l'intermédiaire de cette union exigée par l'honnête cardinal de Fleury. Il n'y avait pas d'ailleurs mésalliance : les Boutinon et les Dancourt d'où sortait Thérèse valaient bien les Le Riche, dont La Pouplinière ne portait plus le nom). — Victor Giraud. Lettres de guerre de Pierre-Maurice Masson (suit un choix de très belles lettres du défunt. Retenons-en ces simples lignes : « Que dis-tu », écrit-il à sa femme, « de l'horrible torpillage de la *Lusitania?* C'est le cynisme dans la goujaterie »). — Anatole Le Braz. Aux États-Unis pendant la guerre. L'opinion américaine et la France. II : le Barreau, la Presse, le Clergé, les femmes (grande abondance d'anecdotes, quelques-unes piquantes, toutes instructives; à noter en particulier celle d'un journaliste de guerre américain qui, fatigué de la lourde obséquiosité allemande, devint un des plus chauds partisans de notre pays qu'il avait dénigré de toute la force de sa conviction avant de nous connaître. Quant au président Wilson, un avocat le dépeint comme « un grand solitaire, enclin par nature à s'emmurer dans sa vision personnelle des êtres et des choses qu'il n'a guère étudiés que dans les livres »). — Contre-amiral Degouy. La guerre sous-marine de 1917.

21. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances, 1916, mai-juin. — Pillet. Un naufrage d'antiquités assyriennes dans le Tigre (Victor Place, consul de France à Mossoul, continua les fouilles de Khorsabad, commencées par Botta; mais la plupart des objets qu'il voulait envoyer en France furent précipités dans le Tigre en mai 1855; récit du naufrage; un petit nombre d'objets seulement furent sauvés; on n'a aucun inventaire de ceux qui ont été perdus). — J.-B. Chabot. Sur deux inscriptions puniques et une inscription latine d'Algérie (l'une des inscriptions puniques est au musée de Constantine, l'autre au jardin public de Guelma; l'inscription latine, une épitaphe assez insignifiante, provient de la Cheffia). — Alfred Merlin. Une nouvelle inscription découverte à Thuburbo

Majus (règlement affiché à la porte d'un temple et faisant connaître à quelles personnes impures l'accès du hiéron était interdit). — De Pachtère. Les camps de la troisième légion en Afrique au premier siècle de l'Empire (la légion séjourna d'abord à *Ammaedara*, Madaure; elle ne se transporta plus au sud à Tébessa qu'au temps de Vespasien; excellente étude d'épigraphie d'un historien tué à la guerre). — Ph. Fabia. La mosaïque de l'ivresse de Bacchus au musée de Lyon (provient de Vienne, mais elle est très détériorée; signale au musée même des caissons qui jadis en faisaient partie).

22. — Académie des sciences morales et politiques. Séances et travaux, 1916, décembre. — Jacques Flach. L'inversion morale de l'Allemagne et l'évangile de Bismarck (les Allemands ont bien tort de s'abriter derrière les noms de Kant, Gœthe et Beethoven; en réalité, ils ont pris le contre-pied de leurs idées et de leurs œuvres; dans le domaine économique se sont produites des déformations analogues, et cela sous l'influence de Frédéric List, dont le livre : *Système national d'économie politique*, est devenu l'évangile de Bismarck). — Charles Benoist. Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la natalité; suite (monographie du canton de Beaumont-Hague). — Raphaël-Georges Lévy. Les communications entre la France et la Russie pendant et après la guerre (développement pendant la guerre des relations par Arkhangelsk; construction du chemin de fer de la côte Mourmane; importance que prendra après la guerre le chemin de fer du 45e parallèle par Bordeaux, Lyon, Turin, Milan, Venise, Trieste, Fiume, Agram, Belgrade, Bucarest et Odessa sur une distance de 2,500 kilomètres; il restera à construire le tronçon Belgrade-Bucarest et, en partie du moins, celui de la frontière roumaine à Odessa). — E. de Guichen. Le problème de l'Europe centrale envisagé dans son passé et pendant la guerre actuelle (le problème a commencé à se poser en 1719 après le traité de Passarovitz; croit qu'il y a actuellement conflit entre l'Allemagne et l'Autriche; paraît être partisan de la création d'une confédération germanique du sud sous la présidence de l'Autriche augmentée de la Silésie prussienne!).

23. — L'Anjou historique. 1916, novembre-décembre. — Charles Miron, évêque d'Anjou, 1588-1616 et 1622-1626 (d'après les *Arrêts célèbres rendus pour la province d'Angers*, de Pocquet de Livonnière). — Un quartier du vieil Angers (le quartier autour de la place des Halles). — Le synode janséniste de Saumur, 15 septembre 1668 (récit de Joseph Grandet, supérieur du grand séminaire d'Angers, complété par un second récit, publié dans les *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers sur la grâce*, ouvrage paru en 1748). — Obsèques des chanoines à Angers avant la Révolution (extrait du *Coutumier*). — Le duc de Cossé-Brissac massacré à Versailles le 9 septembre 1791 (avec les autres détenus de la Haute-Cour). — La

Terreur en Maine-et-Loire (quelques documents tirés des Archives nationales, série AF II). — La fête de l'Être suprême à Angers (8 juin 1794; proclamation de la municipalité d'Angers; règlement sur le plan et l'ordre de la fête). — Une religieuse angevine guillotinée le 25 juin 1794 (Marie Lhuillier, en religion sœur Monique; elle fut exécutée à Laval). — Le cardinal Régnier, 1794-1881 (né à Saint-Quentin-lès-Beaurepaire, archevêque de Cambrai en 1850, cardinal en 1873). — Les délégués du premier consul en Maine-et-Loire (il s'agit d'enquêteurs chargés de procurer aux autorités des renseignements sur l'esprit public du département; comptes-rendus de leurs visites d'après les *Affiches d'Angers*). — L'enlèvement du sénateur Clément de Ris (enlevé par six brigands le 23 septembre 1800; jugement des coupables; trois d'entre eux furent guillotinés). — Le clergé insermenté du diocèse d'Angers (liste par paroisses des prêtres réfractaires qui survivaient en 1800-1801). — Origines de la paroisse de Notre-Dame des Mauges (sur le territoire de Jallais). — Obsèques de Mgr Baron, évêque d'Angers, 8 juin 1898.

24. — Annales de Bretagne. 1917, janvier. — D. Bernard. La langue bretonne à l'École primaire (sur divers projets d'enseigner cette langue à l'École primaire, l'un de 1831; aucun n'a abouti). — René Durand. Les forêts royales en Bretagne avant 1789 (bibliographie du sujet; les diverses maîtrises). — François Vallée. Une variante du Nouel Berc' Led. — La métropole de Bretagne; suite. — Émile Gilles. Le pays de Pontivy en 1830; suite et fin (mouvement de la population, régime alimentaire, habitations, maladies). — B. Pocquet du Haut-Jussé. La vie temporelle des communautés de femmes à Rennes aux XVIIe et XVIIIe siècles; suite[1]. — G. Dottin. Louis Eunius ou le purgatoire de saint Patrice; suite. — Table analytique des tomes XIII-XXV, 1897-1910; suite et fin.

25. — Annales du Midi. 1916, mai-octobre. — A. Leroux. Les portails commémoratifs de Bordeaux. Essai d'interprétation par l'histoire locale; suite et fin (II; au portail septentrional de Saint-André se dressent six prélats de pierre aux deux côtés d'un pape; ces statues ont été sculptées entre 1361 et 1369. Le pape est certainement Clément V, ancien archevêque de Bordeaux, dont les obsèques solennelles venaient d'être célébrées à Uzeste en 1359. Quant aux six prélats, on peut supposer qu'ils représentent les cinq sièges épiscopaux et le siège archiépiscopal de la province. Les vêtements qu'ils portent font penser qu'ils figurent les assistants du pape lorsque Clément V célébra sa première messe pontificale à l'autel principal de Saint-André. III. Sur la façade de Sainte-Croix existait

1. Dans le compte-rendu de cet ouvrage, *supra*, p. 158, nous avons commis une erreur que nous tenons à rectifier; ce volume a été écrit non par l'auteur qui a achevé l'*Histoire de Bretagne* de La Borderie, mais par le fils de cet auteur, marchant sur les traces paternelles.

jadis un bas-relief représentant un cavalier qui se présente à une femme debout dans l'encadrement d'une porte, avec un homme de très petite taille renversé sur le sol aux pieds du cheval. L'artiste a peut-être voulu symboliser l'acquisition de la Guienne par l'Angleterre aux dépens de la France; dans ce cas, le cavalier serait Henri II, la dame Aliénor et l'homme abattu Louis VII le Jeune. En appendice : la suite chronologique des monuments figurés qui concernent l'histoire d'Aliénor d'Aquitaine dans la région du Sud-Ouest). — C. Brunel. Almois de Châteauneuf et Iseut de Chapieu (recherches sur les familles nobles auxquelles appartinrent ces deux poétesses). — Ant. Thomas. Le maréchal d'Audrehem et les communes de Languedoc (une lettre du maréchal publiée par Émile Molinier avec la date : « Escript au Mesnil-Lambert, le xxiij^e jour de février », a été attribuée par lui « vers 1357 »; il faut la dater de Magny-Lambert, en 1368). = C.-rendus : *G. Doublet.* Recueil des actes concernant les évêques d'Antibes (excellent). — Abbé *M. Chaillan.* Registre de comptes pour le collège papal Saint-Benoît et Germain à Montpellier, 1368-1370 (bon). = Marcel Sellier. Chronique du Roussillon.

26. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse. 1916, 4e trimestre. — Antiquitatum urbis Pertusii fasti, auctore Joanne Monier, doctore theologo (le poème en distiques en l'honneur de la ville de Pertuis fut imprimé à Aix en 1680; on n'en connaît plus qu'un exemplaire à la bibliothèque Arbaud, à Aix. M. l'abbé Trouillet le publie ici à nouveau, le traduit en hexamètres français et y ajoute quelques notes explicatives). — Adrien Marcel. L'orfèvre Pierre Germain, dit le Romain (il naquit à Villeneuve-lès-Avignon le 5 avril 1703; fit son apprentissage à Paris et à Avignon; se rendit à Rome pour raison de santé en 1730; travailla à Paris à partir de 1733 avec les Roëttiers; se fit recevoir lui-même maître orfèvre en 1744; il mourut le 11 janvier 1783. Ses deux recueils : *Éléments d'orfèvrerie*, 1748; *Livre d'ornemens*, 1751; en appendice, une série de lettres inédites, empruntées à la bibliothèque d'Avignon ou communiquées par M. Joseph Gilles).

27. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1916, 1er octobre. — Abbé Uzureau. Un curé de la Charente guillotiné à Angers (François Edlin, curé à Longrée, Charente, suivit, à la fin de 1793, l'armée vendéenne; il fut arrêté, condamné par une commission militaire et exécuté le 9 décembre). — Ch. Dangibaud. Un potin (publie une lettre qui donne quelques détails sur le passage de Napoléon à Saintes le 4 août 1808). — Id. La mission du marquis de Boufflers en Béarn, Guyenne, Périgord, Saintonge (suite de ce curieux document). — Id. Minutes de notaires, notes de lecture; suite. = 1er décembre. Henri Venant. Les seigneurs de La Rochecourbon (de 1380 à la Révolution; la terre s'appelait d'abord Romette; quand elle fut entrée dans la famille de Courbon en 1575, le nom fut peu à peu modifié). — G. T.

Les Le Bretton de Ransannes (note sur une famille de Saintes). — La mission du marquis de Boufflers en Béarn, Guyenne, Périgord, Saintonge; fin. — J. Depoin. Introduction à l'histoire des évêques de Saintes; suite (la légende des évêques Concorde et Trojan; Trojan était contemporain de Clovis). — Ch. Dangibaud. Minutes de notaires, notes de lectures; suite.

28. — La Revue savoisienne. 1916, 3e trimestre. — J. Manecy. Une crosse et une lettre de saint François de Sales (la crosse est conservée à la cathédrale de Bayonne; la lettre, au P. Juste Guérin, du 23 avril 1621, se trouve au collège de Sainte-Marie d'Oloron). — Fr. Miquet. Les Savoyards décorés de l'ordre de la Légion d'honneur de 1848 à 1914 (officiers et degrés supérieurs). — Ch. Rebord. Bibliothèque publique d'Annecy, 1744-1900; suite (la bibliothèque sous la Révolution; formation de la bibliothèque des hospices ou du collège). = C.-rendu : *J. Burlet.* Le culte de Dieu, de la Vierge et des saints en Savoie avant la Révolution (catalogue des saints patrons des églises).

29. — Revue historique de Bordeaux. 1916, novembre-décembre. — Paul Courteault. Trois nouvelles lettres de Montaigne à Matignon, 1582-1584. — Ernest Labadie. Les almanachs bordelais du XVIe au XIXe siècle. Bibliographie historique; suite et fin. — Joseph Bencazar. Éclaircissements sur les finances de Bordeaux, 1701-1791. Chap. IV : administration des impôts locaux. — B. Saint-Jours. Le sable des Landes et ses eaux (le sable des dunes landaises n'est pas un dépôt sous-marin et, depuis au moins dix mille ans, la mer dans cette région n'a point reculé ni baissé; le littoral n'a subi aucun changement appréciable depuis l'époque historique). = C.-rendus : *Guitard.* Un grand atelier de charité à Bordeaux sous Louis XIV : l'hôpital général de la Manufacture à Bordeaux, 1658-1715 (bon). — *Oudot de Dainville.* Les relations commerciales de Bordeaux avec les villes hanséatiques aux XVIIe et XVIIIe siècles ou : La faillite d'un rêve de Colbert (très bon et en partie nouveau).

Grande-Bretagne.

30. — The English historical Review. 1916, avril. — W. A. B. Coolidge. Histoire du col de Tende (topographie et histoire de la région qui s'étend de Nice à Cuneo et des cols qui la traversent. Intéressant chapitre de l'histoire des relations entre la France et la Maison de Savoie). — W. T. Laprade. L'opinion publique et les élections générales de 1784 (il est tout à fait inexact de dire que ces élections furent une victoire du corps électoral ou de l'opinion publique sur les chefs d'un parti corrompu; cette opinion publique ne s'est fait sentir qu'en deux points : en Yorkshire et à Westminster. En 1784, comme dans les élections qui précédèrent et qui suivirent,

l'action décisive fut exercée par des chefs de parti, notamment par Pitt que soutenaient les directeurs de la Compagnie des Indes). — Miss E. D. Bradby. Marie-Antoinette et les Constitutionalistes. Les lettres publiées par M. de Heidenstam (ces lettres sont certainement apocryphes). — E. W. Brooks. L'empereur Léon V et Vardan le Turc. — Ch. H. Haskins. Les sources relatives au règne de Robert Ier, duc de Normandie (étude critique sur Guillaume de Jumièges et sur Wace; en regard, l'auteur dresse le catalogue des actes de Robert Ier). — J. H. Round. La date de la Grande Assise (la plus ancienne mention qu'on ait de ce document est de l'année 1182; il est issu de délibérations tenues à Windsor et par conséquent d'un « grand Conseil du royaume ». Quant à la date, on peut hésiter entre avril 1170, octobre 1175 et avril 1179). — A. G. Little. L'auteur de la chronique de Lanercost (cette chronique fut rédigée par un franciscain, peut-être Richard de Durham, puis remaniée et interpolée par un chanoine ou des chanoines de Lanercost. La partie qui est l'œuvre de Richard de Durham doit avoir été écrite entre 1280 et 1297). — Maurice Wilkinson. Les Anglais dans la Gironde en 1592-1593 (publie dix lettres de Châteaumartin à Burghley et autres, tirées des State papers). — Harold Temperley. Note sur le Cabinet intérieur et le Cabinet extérieur; leur développement et leurs rapports au XVIIIe siècle. = C.-rendus : *G. Baldwin Brown*. The arts in early England. T. III et IV : Saxon art and industry in the pagan period (remarquable; l'historien apprendra beaucoup de l'archéologue sur la question des invasions anglo-saxonnes). — Sir *Mark Sykes*. The caliph's last heritage; a short history of the Turkish empire (ce livre contient d'abord une histoire de l'arrivée et des progrès des Turcs ottomans; puis une histoire du Califat; enfin le récit d'un voyage en Orient en 1913. Beaucoup d'observations intéressantes, mais aussi de partis pris). — *B. A. Lees*. Alfred the Great, the truth-teller, maker of England (remarquable). — *A. J. Carlyle*. A history of medieval political theory in the West; III (beaucoup de faits bien observés et d'idées justes; mais l'auteur manque de vues d'ensemble et d'imagination. Voir plus haut, p. 340). — *W. Farrers*. Early Yorkshire charters; tome II (bon recueil très bien édité). — *Aug. Longnon*. Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie, 1172-1361 (important). — *Giuseppe Gerola*. I monumenti medioevali delle tredici Sporadi (remarquable). — *M. Deanesly*. The Incendium Amoris of Richard Rolle of Hampole (texte incorrectement publié, mais commenté excellemment). — Calendar of Fine rolls; tome V (1337-1347; important pour l'histoire de la guerre de Cent ans à ses débuts). — *A. H. Johnson*. The history of the worshipful company of the Drapers of London (très bonne histoire, poussée jusqu'en 1603). — *P. S. Allen*. Opus epistolarum D. Erasmi Roterodami; tome III : 1517-1519 (très remarquable; cf. *Rev. histor.*, t. CXI, p. 225, et t. CXII, p. 241). — *J. Wickham Legg*. Cranmer's liturgical projects (texte intéressant très bien édité).

— *M. W. Wallace.* The life of Sir Philipe Sidney (bon). — *W. Foster.* The english factories in India, 1651-1654 (excellent). — *J. A. R. Marriott* et *C. Grant Robertson.* The evolution of Prussia; the making of an empire (les faits sont corrects en général; abus du style épigrammatique). — *Ramsay Muir.* The making of British India, 1756-1858 (recueil de textes réunis pour mettre en lumière deux points seulement : l'extension du territoire occupé par les Anglais dans l'Inde et le développement des institutions politiques et administratives. Rien presque sur l'histoire politique, militaire et sociale). — *Spenser Wilkinson.* The french army before Napoleon (montre que les efforts faits pour transformer l'armée française après la guerre de Sept ans ont fourni à Napoléon les éléments essentiels de la victoire; son génie a fait le reste). — Colonel *Frignet-Despréaux.* Le maréchal Mortier, duc de Trévise. Tomes I-II : 1768-1804 (recherches étendues, mais peu d'esprit critique). = Juillet. E.-G. Hardy. La table de Veleia ou Lex Rubria (M. Nap, dans un article de *Themis*, 1913, n° 2, a prétendu que la Lex Rubria doit être reportée au temps de la dictature de Sylla. Il faut revenir à l'opinion de Mommsen et admettre que la *Lex Rubria* fut promulguée en 49, à la suite de la *Lex Roscia*). — W. A. B. Coolidge. Histoire du col de Tende; suite et fin (histoire des cols de Finestra, de Collalunga, du Fer, de Pourriac, de la Caillole, de Valgelaye, de la Sestrière). — R. C. Anderson. Les opérations de la flotte anglaise de 1648 à 1652. — Herbert C. Bell. La politique commerciale de l'Angleterre aux Indes occidentales, 1783-1793 (signale une série de mesures qui précédèrent le bill de 1788 et qui contribuèrent à ranimer la prospérité dans les îles possédées par l'Angleterre aux Indes occidentales). — J. B. Bury. A quelle époque fut rédigée la Notitia urbis Constantinopolitanae? (entre l'année 447 et la mort de Théodose II, 28 juillet 450. V. Schultze avait donné comme certaine la date « avant 413 »). — Miss Helen M. Cam. Les terres possédées par l'abbaye de Saint-Riquier en Angleterre (réédite une charte par laquelle Guillaume le Conquérant confirme la donation de huit « villae » faite à Saint-Riquier par un certain « Radulphus comes » et son fils « Radulphus ». Cette charte, qui est transcrite dans la Chronique d'Hariulf, ne figure point dans les *Regesta* de M. Davis. Identifie ces huit localités et précise les notions qu'on possède sur le comte Raoul et son fils). — J. H. Round. La dîme saladine (a trouvé une allusion évidente à cette dîme dans le « Pipe roll » de 1189; ce même document mentionne des fonctionnaires de l'Échiquier dans des termes qui sont en contradiction avec le Dialogue de l'Échiquier, les tonneaux et les clous servant au transport des espèces monétaires perçues dans le royaume). — T. F. Tout. La chronique de Westminster attribuée à Robert de Reading (on admet généralement que Robert de Reading commença d'écrire la chronique de Westminster, rameau détaché des *Flores historiarum* de Saint-Alban, à partir de l'avènement

d'Édouard II; en fait, il a dû commencer plus tôt, depuis 1302 au moins. De 1302 à 1326, c'est le même homme qui tient la plume, après une pause de 1306 à 1307. Vers la fin de son travail, le chroniqueur parle d'une réforme de l'Échiquier qui a passé généralement inaperçue. M. Tout a retrouvé, publié et commenté un bref royal du 16 juin 1324 qui met le fait en pleine lumière). — Lieutenant-colonel H. W. L. Hime. Les voyages d'Edward Webbe (le récit de ces voyages, publié en Angleterre en mai 1590, est plein d'absurdités. L'auteur insiste avec complaisance sur le fait que Webbe fut nommé par Henri IV maître de son artillerie et qu'à ce titre il contribua à la victoire d'Ivry; mais tout cela est du roman). = C.-rendu : *G. P. Young*. East and West through fifteen centuries (l'auteur se propose de retracer les grandes scènes de l'histoire du monde depuis la mort de Jules César jusqu'en 1453; les deux premiers volumes seuls ont paru. La lecture en est instructive; mais on voudrait que la bibliographie fût mieux au courant). — *R. L. Poole*. Lectures on the history of the papal chancery down to the time of Innocent III (remarquable). — *J. R. Moreton Macdonald*. A history of France (bon résumé en trois volumes). — Sir *Thomas Graham Jackson*. Gothic architecture in France, England and Italy (remarquable). — The tale of the armament of Igor, 1185; a russian historical epic, edited and translated by *Leonard A. Magnus* (important pour l'histoire de la Russie avant l'époque mongole). — *J. K. Fotheringham*. Marco Sanudo, conqueror of the Archipelago (remarquable). — *Maud Sellers*. York memorandum book. Part II : 1388-1493 (intéressant pour l'histoire du commerce, des représentations théâtrales, etc.). — *James Mills* et *M. J. Mac Enery*. Calendar of the Gormanston register (bonne édition d'un registre, compilé en 1397-1398, où ont été transcrits les titres de propriété de la famille Preston dans les comtés de Meath, Dublin, Kildare et Kilkenny. Ces documents intéressent l'histoire des Anglo-Normands en Irlande, surtout au XIIIe et au XIVe siècle). — *Krarup* et *Lindbræk*. Acta pontificum danica; t. VI : 1513-1536 (fin de cet important recueil). — *R. Tyler*. Calendar of State papers relating to the negociations between England and Spain preserved in the archives at Vienna, Simancas, Besançon and Brussels; t. XI : 1553. — *P. C. Molhuysen*. Bronnen tot de geschiedenis der Leidsche Universiteit. I : 1574-1610 (précieux). — *W. T. Whitley*. The works of John Smyth, fellow of Christ's college, 1594-1598 (important pour l'histoire des églises baptistes). — *R. P. Mahaffy*. Calendar of State papers. Domestic, 1702-1703. — Commerce of Rhode Island, 1726-1800; 2 vol. (important). — *C. E. Vaughan*. The political writings of Rousseau (intéressant; mais on voudrait un peu plus de notes). — *Ch. Seymour*. Electoral reform in England and Wales; the development and operation of the parliamentary franchise, 1832-1885 (bon). — *A. T. Bannister*. The place-names of Herefordshire; their origin and development (quelques utiles informations

pour l'histoire des établissements anglais en Galles; mais la partie étymologique est très médiocre). = Octobre. Miss Caroline A. J. Skeel. La compagnie des Canaries (cette compagnie vécut seulement deux années, 1665-1667; sa fin rapide et lamentable est due surtout aux circonstances : la peste et le grand incendie de Londres l'ont ruinée). — E. R. Turner. Comités du Conseil privé, 1688-1760. — W. Spence Robertson. Les juntes de 1808 et les colonies espagnoles. — J. H. Round. Bractoniana (quelques mentions de la *Testa de Nevill* permettent d'assurer que Bracton tient son nom et, par conséquent, tire son origine de Bratton Fleming; qu'il possédait plus de domaines qu'on ne le croyait jusqu'ici dans le comté de Devon; cherche à identifier plusieurs noms de lieu mentionnés par Bracton dans son *Note book*). — James Couway Davies. Une assemblée des marchands de laine en 1322 (publie des documents inédits). — P. S. Allen. Livres apportés d'Espagne en 1596 (ils furent apportés par Edward Doughtie, qui accompagna l'expédition d'Essex et de Raleigh à Cadix en 1596, en qualité de chapelain. Il enrichit sa propre bibliothèque de prélèvements qu'il fit alors dans le collège des Jésuites. Ces livres appartiennent aujourd'hui à la bibliothèque cathédrale de Hereford). — J. L. W. Stock. Journal d'une expédition pour enlever du bétail chez les Hottentots en 1707 (il est en hollandais). = C.-rendus : *L. Pareti*. Studî siciliani e italioti (douze essais sur des questions d'histoire et de topographie anciennes). — *H. L. Gray*. English field systems (remarquable). — *E. Lipson*. An introduction to the economic history of England (très bon résumé). — *K. Breul*. The Cambridge songs. A Goliard's song book of the eleventh century (bonne édition d'un texte important au point de vue historique et littéraire). — *James Tait*. The Domesday survey of Cheshire (bonne édition). — *L. C. Karpinski*. Robert of Chester's latin translation of the algebra of Al-Khowarismi (très bonne édition accompagné d'une traduction anglaise et d'une savante introduction où l'on perd trop souvent de vue Al-Khowarismi, *alias* Mohammed ibn Musa). — *J. W. Legg*. The Sarum missal (très bonne édition de ce missel qui fut rédigé sans doute en 1264). — *G. J. Turner* et *H. E. Salter*. The register of St Augustine's abbey, Canterbury; t. I (documents précieux pour la condition des terres en Kent; la terminologie en est si particulière qu'un commentaire serait très désirable). — *Nakada Yamada*. Ghenkö; the mongol invasion of Japan (bonne histoire des deux tentatives faites par les Mongols pour envahir le Japon en 1274 et en 1281). — *Delachenal*. Histoire de Charles V. Tome III : 1364-1368 (très remarquable). — *B. J. Kidd*. Documents illustrative of the continental Reformation (excellent). — *Dodds*. The Pilgrimage of grace, 1536-1537 and the Exeter conspiracy, 1538 (bon). — *C. J. Purnell*. The log-book of William Adams, 1614-1619 (pilote au service d'une flotille de marchands hollandais, W. Adams fut reçu avec faveur par le Shogun Iyeyasu, qui voulut mettre à profit ses connaissances en

constructions navales et en navigation; grâce à son appui, il put faire quatre voyages dont il a consigné l'itinéraire dans son journal. La mort de son patron en 1616 mit fin à ses entreprises et d'ailleurs, quelques années après, le Japon fut fermé à tous les étrangers, sauf les Hollandais et les Chinois). — *C. Headlam.* Calendar of State papers. Colonial series. America and West Indies, 1704-1705. — *Castalia*, comtesse *Granville.* Lord Granville Leveson Gower (first earl Granville) private correspondance, 1781-1821 (intéressant pour l'histoire de la société anglaise et aussi pour les affaires de France et de Russie, Granville ayant été envoyé en mission d'abord à Paris en 1796, puis en 1804 auprès du tsar que Pitt voulait persuader d'entrer dans la coalition contre la France). — *Robert H. Lord.* The second partition of Poland; a study in diplomatic history (bon). — *Catherine R. Borland.* A descriptive catalogue of the western mediaeval manuscripts in Edinburgh University library (très utile).

31. — History. 1917, janvier. Tome I, nº 4. — Ramsay Muir. Le futur Parlement de l'Empire (combat le projet présenté par M. Pollard pour l'organisation de ce Parlement, que la présente guerre ne peut manquer de faire naître. L'erreur de M. Pollard consiste à penser que ce Parlement futur ne peut être qu'un développement du Parlement britannique; une situation nouvelle exige des institutions nouvelles. On pourrait faire d'utiles emprunts à la constitution des États-Unis). — D. O. Malcolm (autre critique des solutions imaginées par M. Pollard. Il convient tout d'abord de dire nettement ce qu'on entend par l'union des Puissances ou Dominions avec la mère-patrie, ce qui devrait être l'objet d'une convention impériale). — Miss A. Abram. Le service militaire dans une commune flamande : Bruges, 1288-1480 (d'après l'inventaire des archives de cette ville par Gilliodts van Severen). — Miss Ruth Dodds. Un « mosstrooper » (retrace la biographie d'un des chefs anglais qui combattirent à Flodden en 1513 : Héron le Bâtard). = C.-rendus : *Edith Holland.* The story of the Buddha (ce sont des impressions sur Bouddha et le bouddhisme plutôt qu'une histoire). — *J. R. Green.* A short history of the english people. Nouv. édit. avec un épilogue par *Alice Hopford Green* (on a peu touché au texte de Green; l'épilogue contient une histoire de l'Angleterre de 1815 à 1914 considérée à un double point de vue : 1º la révolution sociale; 2º la politique étrangère et coloniale. Remarquable). — *R. L. Mackie.* Scotland (bon résumé; les institutions sont exposées d'une façon originale). — *G. Mac Theal.* The history of South Africa, 1795-1872; t. I-III (édition très améliorée de cet important ouvrage). — Sir *Adolphus W. Ward.* Germany, 1815-1890 (très bon manuel). — *L. Tolstoï.* Sevastopol (utile réimpression). — *Grant*, *Greenwood*, *Hughes*, *Kerr* et *Urquhart.* An introduction to the study of international relations (intéressant).

CHRONIQUE.

France. — Nous avons appris avec grand regret la mort, le 16 décembre 1916, de M. Pierre Foncin. Né à Limoges le 2 mai 1841, élève de l'École normale supérieure en 1861, il parcourut la plus brillante carrière universitaire. Successivement professeur aux lycées de Carcassonne, de Troyes, de Mont-de-Marsan, de Bordeaux; professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, recteur de l'Académie de Douai (1879), il fut appelé à la direction de l'enseignement secondaire de 1881-1882, puis nommé inspecteur général de l'Instruction publique. Il eut sur l'enseignement de l'histoire et surtout de la géographie l'influence la plus heureuse. Quel enfant de nos écoles ne s'est servi de ses cours de géographie et de ses Atlas élémentaires au dessin si net, au texte à la fois si simple et si rempli, avec leurs questionnaires bien mis à la portée des jeunes intelligences? Ces ouvrages scolaires qui ont été beaucoup imités dans la suite étaient alors entièrement nouveaux. Et les mêmes qualités de clarté et de simplicité ont fait le succès de ses *Textes et récits d'histoire de France*. Mais M. Foncin a été aussi un remarquable érudit. En 1877, il soutenait à la Sorbonne ses deux thèses : la petite thèse sur la ville de Carcassonne où il avait enseigné : *De veteri Carcassonis civitate, de pago Carcossonensi et de romanis itineribus quibus ille peragrabatur*[1], la grande thèse, *Essai sur le ministère de Turgot*, œuvre mûrie, approfondie, complète, et dont M. Fagniez a pu écrire dans la *Rev. histor.* (t. III, p. 112) : « Les questions si diverses sur lesquelles s'est portée l'activité de Turgot y sont exposées avec une lucidité et une compétence qui montrent que l'auteur les a étudiées ailleurs que dans l'histoire et qu'il s'est fait une opinion sur chacune d'elles. » Trente-sept ans après, il revenait sur ce travail et nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié son charmant article : *Remarques sur la généalogie des Turgot* (*Rev. histor.*, t. CXV, p. 64). Nous avons aussi publié de lui à diverses reprises d'excellents comptes-rendus critiques. Ce professeur et cet érudit a été aussi un homme d'action, un apôtre. Il a lutté pour la reconstitution de nos grandes régions françaises; il a plaidé la cause des « pays » de France et lancé un projet de régionalisme administratif. Mais surtout il a voulu répandre dans le monde la con-

1. Il resta toujours attaché à Carcassonne et il publia en 1902 à Toulouse, chez Privat, un *Guide à la cité de Carcassonne*. Il s'est aussi pris d'affection pour un autre coin de France, la Provence, où il allait passer ses vacances. Il l'a décrit de la façon la plus pittoresque dans un article de la *Revue de Paris* de 1900 qu'il a plus tard développé : *les Maures et l'Esterel* (Paris, Colin, 1910).

naissance de la langue française; il a été en 1881 le fondateur et il est resté le président très distingué de l'Alliance française. Il a organisé des cours de français pour les étrangers en France, a envoyé des professeurs français à l'étranger. Est-il besoin de dire ici tous les services que cette association a rendus? En faisant mieux connaître notre pays, elle le faisait aimer et nous lui devons les sympathies que notre cause a trouvées au dehors, dans la lutte terrible où nous sommes engagés. Le champ d'action de l'Alliance s'étendra encore après la victoire, qu'il n'a pas été donné à M. Foncin de voir; mais son nom restera attaché à l'œuvre de cette grande et belle institution. C. Pf.

— M. James Guillaume est mort le 22 novembre 1916. On lui doit l'édition, dans les « Documents inédits », des *Procès-verbaux du Comité de l'Instruction publique de l'Assemblée législative* (1889), puis de *la Convention nationale* (5 vol., 1891-1907), un important recueil de *Documents et souvenirs* sur *l'Internationale, 1864-1878* (4 vol., 1905-1910), une édition des *Œuvres de Bakounine* (6 vol., 1907-1913, dans la « Bibliothèque sociologique »); enfin une étude biographique sur *Pestalozzi* (1890). Il fut pendant une dizaine d'années secrétaire de la *Révolution française.*

— M. Jean-Maurice Tourneux est mort le 13 janvier 1917 à l'âge de soixante-huit ans; il était né à Paris le 12 juillet 1849. Bibliographe émérite, fin lettré connaissant à merveille la littérature historique du XVIIIe et du XIXe siècle, il a terminé l'édition des *Œuvres complètes de Diderot* commencée par Assézat (1875-1877, 20 vol.), et en vue de cette édition, il fut chargé d'une mission en Russie, dont les féconds résultats ont été consignés dans un *Rapport* publié en 1885. On lui doit en outre une édition de la *Correspondance littéraire de Grimm* (16 vol., 1877-1882). Il collabora activement à la 5e édit. du *Dictionnaire des contemporains* de Vapereau, dont il était devenu le gendre, et à la *Grande Encyclopédie.* L'œuvre qui le recommande peut-être le plus au souvenir de la postérité est sa *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, qui a été insérée parmi les publications de la Ville de Paris relatives à la Révolution française. Les cinq volumes de cet important répertoire (1890-1913) sont terminés par une « table générale des faits, des titres d'ouvrages, des noms d'hommes et de lieux, de matières, etc. », qui est un modèle du genre.

— Au mois de janvier dernier, Émile Bertaux est mort, encore dans toute la force de l'âge, des suites d'une maladie contractée pendant qu'il remplissait les fonctions d'officier interprète près de l'armée italienne. Né à Fontenoy-sous-Bois, en 1869, élève de l'École normale, membre de l'École française de Rome, il a enseigné avec le plus vif succès l'histoire de l'art à la Faculté des lettres de Lyon, puis à celle de Paris. La thèse qu'il présenta en 1904, *l'Art dans l'Italie méridionale, de la fin de l'Empire romain à la conquête de Charles d'Anjou*, a été, par l'importance des recherches, par la jus-

tesse et la finesse des aperçus, par la nouveauté du sujet, l'une des plus importantes qui aient été soutenues en Sorbonne; elle était le travail d'un maître[1]. Les trois volumes sur Rome qu'il donna dans la collection : *les Villes d'art célèbres*, et où, avec une compétence égale, il apprécie les œuvres de l'antiquité, du moyen âge, de la Renaissance ou du XVIIe siècle, peuvent passer pour de véritables chefs-d'œuvre; on y trouvera tout ensemble des descriptions très précises et une histoire générale de l'évolution de l'art; c'est un guide qui fait mieux comprendre et mieux aimer Rome. Signalons encore sa charmante étude sur Donatello dans les *Maîtres de l'art* (1910), un volume, *Études d'histoire et d'art* (1911), où il réunit une série d'articles parus dans diverses revues, enfin les beaux chapitres qu'il a consacrés à l'art espagnol dans l'*Histoire de l'art* d'André Michel et qui ont été une véritable révélation. C'est à juste titre qu'au temps même où il était appelé à la Sorbonne il fut nommé directeur du musée légué à l'État par Mme Jacquemart-André. Il meurt à quarante-sept ans, alors que s'ouvrait devant lui un très bel avenir et où légitimement toutes les ambitions lui étaient permises. C. Pf.

— Peu de temps après la mort de Bertaux, la Faculté des lettres de Paris était frappée par un nouveau deuil. M. Prosper Cultru mourait subitement dans le métropolitain le 10 février 1917. Il était né à Senlis en 1862, étudia à la Sorbonne, fut reçu agrégé d'histoire et enseigna avec succès à l'École alsacienne. En 1901, il soutint ses deux thèses : *Dupleix; ses plans politiques, sa disgrâce*, où il battit en brèche les opinions généralement reçues et voulut démontrer que Dupleix n'est pas le génie politique qu'on a parfois représenté; *De colonia in insulam Delphinam vulgo Madagascar a barone M.-A. de Benyowszky deducta*, qu'il devait plus tard reprendre en français en un joli livre : *Un empereur de Madagascar au XVIIIe siècle, Benyowszky* (Paris, 1909). Chargé d'enseigner à la Sorbonne l'histoire de nos colonies, il s'acquitta en toute conscience de sa tâche, et de son enseignement sont sortis une série de solides ouvrages : *Histoire de la Cochinchine française des origines à 1883* (1909); *les Origines de l'Afrique occidentale. Histoire du Sénégal du XVe siècle à 1870* (1910). Au moment même où éclata la guerre, il édita encore pour la Société des colonies françaises la relation par La Courbe du premier voyage fait « à la coste d'Afrique » en 1685.

Et quelques jours plus tard, le mardi 20 février, M. Antonin Debidour, professeur d'histoire moderne, était emporté subitement, au moment où venait de paraître la fin de son *Histoire diplomatique*. Nous lui consacrerons un article dans notre prochain numéro.

C. Pf.

1. La thèse latine a pour titre : *De Gallis qui saeculo XIII° a partibus transmarinis in Apuliam se contulerunt*. Il en a tiré plus tard un article : *les Français d'outre-mer en Apulie et en Épire au temps des Hohenstaufen d'Italie*, que nous avons publié dans la *Rev. histor.*, t. LXXXV (1904).

— Un *Comité de la rive gauche du Rhin* s'est formé à Paris à l'effet d'étudier « au point de vue historique, politique, économique et social les régions situées dans le bassin du Rhin » et d'organiser « la propagande en France en vue de la diffusion du résultat de ces études et l'examen des conclusions auxquelles ces études peuvent conduire ». Ce Comité a son siège à Paris, boulevard de Strasbourg, n° 38.

Allemagne. — Les journaux allemands nous apportent quelques renseignements sur la dernière assemblée plénière des *Monumenta Germaniae historica* tenue au début de janvier 1917. Parmi les membres de la direction centrale sont décédés en ces derniers temps, outre le *senior* Heinrich Brunner, Bernhard von Simson, Dr Theodor Hirschfeld. Le professeur Hintze remplace dans la direction centrale Heinrich Brunner. Le professeur Tangl a présenté le rapport général. Ont paru récemment dans la série : *Scriptores ad usum scholarum*, le t. I des lettres de saint Boniface et de Lull. Le professeur Hofmeister continue ses recherches sur l'ancienne *Vita Lebuini;* Bresslau poursuit l'édition de la chronique de Heinrich Taube de Selbach, qu'on appelait autrefois Henri de Rebdorf; le professeur Bretholz, de Brunn, s'est chargé de l'édition des Annales autrichiennes, interrompue par la mort d'Uhlirz. Le professeur Seckel a été placé à la tête de la section des *Leges*, en remplacement de Brunner. On ne s'est pas entendu sur la *Lex salica*. Le *geheimer Archivrat* Krusch, directeur de la section des *Scriptores rerum merovingicarum*, après un examen des manuscrits de la loi, a présenté de fortes objections contre l'édition qui est sous presse; à la suite de ses observations, il a été décidé de surseoir à la publication de cette édition et la question a été renvoyée à une commission qui recueillera les avis des historiens, des historiens du droit et des philologues.

Pologne. — Stanislas Krzyzanowski, professeur à l'Université polonaise de Cracovie, directeur des Archives municipales, né en 1865, est mort le 13 janvier 1917 à Cracovie. Il était connu surtout comme archiviste-paléographe; il fut professeur des sciences auxiliaires de l'histoire à Cracovie depuis 1905, professeur d'histoire nationale depuis 1913, membre de l'Académie des sciences et lettres de Cracovie. Il publia : *les Plus anciens documents polonais, les Diplômes et la chancellerie de Przemyslav II, la Mission diplomatique de Casimir le Grand à Avignon et les premiers privilèges de l'Université de Cracovie.* Il consacra beaucoup d'années à réunir des copies photographiques des diplômes polonais (1,500), afin de pouvoir entreprendre l'édition définitive des *Monumenta Poloniae palaeographica.* Il publia aussi à l'usage des étudiants un *Album palaeographicum.* Dans son dernier écrit composé pendant la guerre, il s'occupa du *Problème oriental dans l'histoire de Pologne.* Il fut le chef de l'école des paléographes polonais modernes. S. P.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Baldwin (*James Mark*). The superstate and the « eternal values », 386.
Barthotomew (*J. G.*). Voir *Robertson* (*C. Grant*).
Breul (*Kart*). The Cambridge songs. A goliard's song book of the xith. century, 338.
Cammaërts (*Émile*). Voir *Ruskin* (*John*).
Carlyle (*R. W.*) et *Carlyle* (*A. J.*). A history of mediæval political theory in the West, t. III, 340.
Duhem (*Pierre*). Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic, t. IV, 112.
Elwall (*G.*). Voir *Ruskin* (*John*).
Ferree (*Barr*). Chronological catalogue of buildings and associated arts, 137.
Fullerton (*W. Morton*). Les grands problèmes de la politique mondiale, 134.
Hauser (*Henri*). Le principe des nationalités; ses origines historiques, 135.
Hueffer (*Ford Madox*). Entre saint Denis et saint Georges. Esquisse de trois civilisations, 133.
Myres (*John Linton*). The influence of anthropology on the course of political science, 131.
Paetow (*L. J.*). The battle of the seven arts, 333.
Poole (*Reginald L.*). General index to the English historical Review, vol. XXI-XXX, 136.
Raphaël (*Paul*). La France, l'Allemagne et les Juifs, 1789-1915, 132.
Robertson (*C. Grant*) et *Bartholomew* (*J. G.*). An historical atlas of modern Europe, 1789-1914, 355.
Ruskin (*John*). La couronne d'olivier sauvage. Les sept lampes de l'architecture; trad. fr. par *G. Elwall*. 2e édit. avec avant-propos par *Émile Cammaërts*, 356.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Allou (*Maurice*). Strophes d'acier, 156.
Besson (*Maurice*). Voir *Perreau-Pradier* (*Pierre*).
Blondel (*Georges*). La revanche économique, 375.
— La guerre et le problème de la repopulation, 375.
Boudon (*Victor*). Avec Charles Péguy, de la Lorraine à la Marne, 142.
Campbell (*Gerald*). De Verdun aux Vosges. Impressions de guerre, septembre 1914 à janvier 1915; trad. par *André Siegfried*, 143.
Chailley (*Joseph*). Voir *Zolla* (*Daniel*).
Carillo (*E. Gómez*). Le sourire sous la mitraille, 150.
Chéradame (*André*). Le plan pangermaniste démasqué : le redoutable piège berlinois de la « partie nulle », 126.
Christian-Frogé (*R.*). Morhange et les marsouins en Lorraine, 144.
Deléeraz (*Antoine*). Paris pendant la mobilisation. Notes d'un immobilisé, 140.
Deville (lieutenant *Robert*). Carnet de route d'un artilleur. Virton, la Marne, 146.
Effort (l') de la France et de ses Alliés, 147.
Estre (*C. Henry d'*). L'énigme de Verdun, 358.
Fabreguettes (*P.*). Les batailles de la Marne, 150.
Ferrero (*G.*). La guerre européenne, 139.
Ferri-Pisani. Le drame serbe, octobre 1915-mars 1916, 152.
Flandin (*Pierre-Etienne*). Voir *Zolla* (*Daniel*).
Fribourg (*André*). La guerre et le passé. Les « leçons » de l'histoire, 138.
Gauthier-Villars (*Henry*). Voir *Un chef de peloton*.
George (*David Lloyd*). La victoire en marche, 389.
Hanotaux (*Gabriel*). Études diplomatiques et historiques pendant la grande guerre, 137.
Herriot (*Édouard*). Agir, 371.
Jonesco (*Take*). Les origines de la guerre; déposition d'un témoin, 150.
Kopp (*Frédéric*). Pour l'heure qui va luire, 155.
Liesse (*André*). Voir *Zolla* (*Daniel*).

Lintier (*Paul*). Avec une batterie de 75. Ma pièce, 357.
Madelin (*Louis*). La victoire de la Marne, 357.
Martin (*William*). Sur les routes de la victoire, 139.
Morse (*John*). Un Anglais dans l'armée russe. Dix mois de guerre en Pologne, août 1914-mai 1915, 147.
Nadaud (*Marcel*). En plein vol. Souvenirs de guerre aérienne, 359.
Offensive de la Somme, carte, 156.
— des Russes (juin 1916), carte, 156.
Opérations russes et anglaises contre la Turquie, carte, 156.
Pages actuelles, 1914-1916; suite. Nos 90-95, 141.
Pape (le) et la guerre. Simples réflexions d'un catholique sur la situation religieuse, 135.
Péricard (lieutenant). Face à face. Souvenirs et impressions d'un soldat de la grande guerre, 360.
Perreau-Pradier (*Pierre*) et *Besson* (*Maurice*). La guerre économique dans nos colonies, 154.
Pinot (*Robert*). Voir *Zolla* (*Daniel*).
Région frontière à l'est de Nancy, carte, 156.
Renaud (*Jean*). La tranchée rouge, 145.
Réparations nécessaires (les), 365.
Rimbault (capitaine). Journal de campagne d'un officier de ligne. Sarrebourg, la Mortagne, forêt d'Apremont, 142.
Rondié (*Émile*). La légende des Poilus, 156.
Rougé (*Olivier de*). Autour de la guerre, esquisses et profils, t. I, 145.
Rousiers (*Paul de*). Voir *Zolla* (*Daniel*).
Sarraut (*Albert*). L'instruction publique et la guerre, 151.
Seton-Walson (*R. W.*). German, Slav and Magyar. A study in the origins of the great war, 118.
Siegfried (*André*). Voir *Campbell* (*Gerald*).
Tarde (*Alfred de*). L'Europe court-elle à sa ruine? 155.
Thompson (*Louis L.*). La retraite de Serbie, octobre-décembre 1915, 153.
Un chef de peloton. Avec mon régiment. De l'Aisne à La Bassée, trad. de l'anglais par *Henry Gauthier-Villars*, 148.
Vassat (*Joseph*). Dardanelles, Serbie, Salonique. Impressions et souvenirs de guerre, août 1915-février 1916, 149.
Vaucher (*Robert*). Avec les armées de Cadorna, 149.
Vedel (commandant *Émile*). Nos marins à la guerre. Sur mer et sur terre, 360.
Z. (capitaine). L'armée de la guerre, 149.
Zolla (*Daniel*), *Flandin* (*Pierre-Étienne*), *Rousiers* (*Paul de*), *Chailley* (*Joseph*), *Pinot* (*Robert*), *Liesse* (*André*). La guerre. 2e série : la guerre et la vie économique, 139.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Cloché (*Paul*). Les Trois-Mille et la restauration démocratique à Athènes en 403, 157.
Daremberg et *Saglio*. Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, fasc. 51, 157.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Fliche (*Augustin*). Études sur la polémique religieuse à l'époque de Grégoire VII, 336.
Jordan (*E.*). La responsabilité de l'Église dans la répression de l'hérésie au moyen âge, 131.
Pacheco y de Leyva (*Enrique*). El cónclave de 1774 a 1775, 384.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Bellet (Mgr *Charles*). La haine de l'Allemagne contre la vérité, 164.
Blondel (*Georges*). Les idées des professeurs de droit et d'économie politique des universités de l'Allemagne, 374.
— Comment l'Allemagne s'était, au point de vue économique, préparée à la guerre, 374.
Bourgin (*Hubert*). La culture allemande devant la civilisation, 150.
Chuquet (*Arthur*). L'Allemagne au-dessus de tout, 377.
De Visscher (*F.*). La liberté politique en Allemagne et la dynastie de Hohenzollern, 376.
Lamprecht (Karl) zum Gedæchtnis, 374.
Laskine (*Edmond*). L'internationale et le pangermanisme, 372.
Leudet (*Maurice*). Voir *Petit* (*Gabriel*).
Lote (*René*). Germania. L'Allemagne et l'Autriche dans la civilisation et l'histoire, 119.
Murel (*Maurice*). L'orgueil allemand, 163.
Petit (*Gabriel*) et *Leudet* (*Maurice*). Les Allemands et la science, 375.
Pfeilschifter (*Georg*). Deutsche Kul-

tur, Katholizismus und Weltkrieg, 127.

HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

Fribourg (*André*). Les martyrs d'Alsace et de Lorraine, d'après les débats des conseils de guerre, 165.
Marmottan (*Paul*). Le palais impérial de Strasbourg, 377.
Reinach (*Joseph*). L'Alsace-Lorraine devant l'histoire, 165.
Weill (*Georges*). L'Alsace française de 1789 à 1870, 378.

HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

Garcia Camba (*Andrés*). Memorias del general García Camba, para la historia de las armas españoles en el Perú, 1809-1825, 385.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Chambry (*René*). La vérité sur Louvain, 148.
De Visscher (*Ch.*). La Belgique et les juristes allemands, 380.
Nothomb (*Pierre*). Les réfugiés et les héros, 382.
Terwagne (Dr.). Pour la défense du pays. Documents sur la guerre européenne, 1914-1915, 379.
Torn (*Paul*). Huit mois avec les « Boches » dans le Luxembourg belge, août 1914-avril 1915, 148.
Waxweiler (*E.*). Le procès de la neutralité belge. Réplique aux accusations, 123.

HISTOIRE DE DANEMARK.

Jörgensen (Dr. *A. D.*). The Danish view of the Slesvig-Holsteins question, 383.
Müller (prof. *Max*). The Schleswig-Holstein question and its place in history, 383.
Rosendal (*H.*). The problem of Danish Slesvig; a question for the British empire, trad. par *A. Trænsegaard-Hansen*, 382.
Trænsegaard-Hansen. Voir *Rosendal* (*H.*).

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Bornate (*Carlo*). Historia vite et gestorum per dominum Magnum Cancellarium, Mercurio Arborio di Gattinara, 384.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Alphaud (*G.*). L'action allemande aux États-Unis. De la mission Dernburg à l'incident Dumba, 121.
Baldwin (*James Mark*). La neutralité américaine; sa cause et son remède, 386.
Morehouse (*Francis M. J.*). The life of Josse W. Fell, 387.
Roupnel (*Gaston*). Une guerre d'usure : la guerre de Sécession, 151.
Year-book of the Pennsylvania society, 1916, 387.

HISTOIRE DE FRANCE.

André-Michel (*Robert*). Les fresques de la garde-robe au palais des papes à Avignon, 361.
Aulard (*F.-A.*). Recueil des actes du Comité de Salut public, avec la correspondance officielle des représentants en mission, t. XXIV, 86.
Barrès (*Maurice*). Le blason de la France ou ses traits éternels dans cette guerre et dans les vieilles épopées, 361.
Barthès (*Pierre*). Heures perdues; extraits par *E. Lamouzèle*, 160.
Barton (*D. Plunkett*). Bernadotte, the first phase, 1763-1799, 100.
Bayot (*Alphonse*). Gormond et Isembart, 334.
Bémont (*Charles*). Un rôle gascon de lettres closes expédiées par la chancellerie du prince Edouard, fils aîné du roi d'Angleterre Henri III, 1254-1255, 331.
Berger (*Elie*). Voir *Henri II*.
Blanchard (dom). L'abbaye de Saint-Étienne de Caen sous la règle de Saint-Maur, 157.
Bligny-Bondurand (*E.*). Les coutumes de Saint-Gilles, XIIe-XIVe siècle, 327.
Bloch (*Camille*). Les contributions directes sous la Révolution. Instructions, 87.
Bradby (Miss *E. D.*). The life of Barnave, 89.
Brehaut (*Ernest*). History of the Franks by *Gregory*, bishop of Tours, 332.
Brette (*Armand*). Recueil de documents relatifs à la convocation des États-Généraux de 1789, t. IV, 82.
Cherfils (*Christian*). Bonaparte et l'Islam, 104.
Chevalier (*François*). Histoire de la guerre de Vendée, publ. par *F. Uzureau*, 367.
Cordier (*Henri*). Annales de l'hôtel de Nesle, 159.
Delaborde (*H. Fr.*). Voir *Philippe Auguste*.
Delisle (*L.*). Voir *Henri II*.
Depoin (*J.*). Les comtes de Beaumont-

sur-Oise et le prieuré de Conflans-Sainte-Honorine, 325.
Driault (*Édouard*). Les traditions politiques de la France et les conditions de la paix, 362.
— et *Schefer* (*Chr.*). La République et le Rhin, 363.
Dubreuil (*Léon*). Les vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne à l'époque de la Révolution, 84.
Du Bus (*Charles*). Tables générales des cinquante premières années de la *Gazette des beaux-arts*, 1859-1908, t. II, 136.
Duchesne (Mgr *Louis*). Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, t. III, 107.
Fage (*René*). Histoire d'une famille bourgeoise depuis le XVIe siècle, 365.
Fustel de Coulanges. Questions contemporaines, 364.
Gasquet (Amédée). Janvier 1852-mai 1914. In memoriam, 370.
Grégoire de Tours. Voir *Brehaut* (*Ernest*).
Hall (Sir *John*). General Pichegru's treason, 98.
Hauser (*Henri*). Les sources de l'histoire de France, XVIe siècle, t. IV, 1589-1610, 345.
Henri II. Recueil des actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, concernant les provinces françaises et les affaires de France, œuvre posthume de *L. Delisle*, revue et publiée par *Élie Berger*, t. I, 316.
Jeanroy (*Alfred*). Les chansons de Jaufré Rudel, 334.
Labroue (*Henri*). La mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II, 94.
— La Société populaire de Bergerac pendant la Révolution, 96.
Lamouzèle (*E.*). Toulouse au XVIIIe s., d'après les « Heures perdues » de *Pierre Barthès*, 160.
Lanessan (*J.-L. de*). Histoire de l'entente cordiale franco-anglaise. Les relations de la France et de l'Angleterre depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, 356.
Le Moy (*A.*). Cahiers de doléances des corporations de la ville d'Angers et des paroisses de la sénéchaussée particulière d'Angers pour les États-Généraux de 1789, t. I, 83.
Lépine (*R.*). Contre la dépopulation de la France, 135.
Le Sourd (*Aug.*). Voir *Mercoyrol de Beaulieu* (*Jacques de*).
Mathiez (*Albert*). La victoire en l'an II, 102.
Maurras (*Charles*). Quand les Français ne s'aimaient pas. Chronique d'une renaissance, 1895-1915, 371.
Maycock (Captain *F. W. O.*). The invasion of France, 1814, 370.
Mercoyrol de Beaulieu (*Jacques de*). Campagnes, publiées par le marquis *de Vogüé* et *Aug. Le Sourd*, 161.
Miret y Sans (*J.*). Lettres closes des derniers Capétiens directs, 383.
Mont (*Jules*). La défense nationale et notre Parlement, 163.
Pasquier (*Félix*). Fêtes publiques à Toulouse sous le Directoire, 369.
Perroud (*Claude*). Voir *Roland* (*Mme*).
Philippe Auguste. Recueil des actes de Philippe Auguste, roi de France, publ. par *H.-Fr. Delaborde*, t. I, 1179-1194, 320.
Pocquet du Haut-Jussé (*B.*). La vie temporelle des communautés de femmes à Rennes au XVIIe et au XVIIIe siècle, 158.
Probus. La plus grande France. La tâche de demain, 162.
Régné (*Jean*). Inventaire ou Catalogue sommaire des imprimés du fonds Vivarois aux archives départementales de l'Ardèche, 367.
Roland (*Mme*). Lettres, publiées par *Claude Perroud;* nouv. série, 1767-1780, t. II, 88.
Sabarthès (chanoine). Bibliographie de l'Aude, 366.
Saché (*M.*). Les fillettes de Louis XI et le château d'Angers, 161.
— Les Prussiens en Maine-et-Loire, 1815, 161.
Sevestre (abbé *Émile*). Les édifices du culte de l'an IX à l'an XIII dans le département du Calvados, 368.
Schefer (*Chr.*). Voir *Driault* (*Éd.*).
Tramond (*J.*). Manuel d'histoire maritime de la France, 348.
Uzureau (abbé *F.*). Voir *Chevalier* (*François*).
Vogüé (marquis *de*). Voir *Mercoyrol de Beaulieu* (*Jacques de*).

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Hasluck (*Eugène L.*). An introduction to the history of England, 387.
Holt (*Winifred*). La carrière d'un aveugle. Trad. par *M.-L. Le Verrier*, 388.
Le Verrier (*Marie-Louise*). Voir *Holt* (*Winifred*).
Millet (*Philippe*). En liaison avec les Anglais. Souvenirs de campagne, 154.
Norway (Mrs *Hamilton*). The Sinn-Fein rebellion, 389.
Notestein (*Wallace*). Voir *White* (*Albert Beebe*).
White (*Albert Beebe*) et *Notestein*

(*Wallace*). Source problems in english history, 388.

HISTOIRE DE GRÈCE.

Alaux (*Louis-Paul*) et *Puaux* (*René*). Le déclin de l'hellénisme, 394.
Puaux (*René*). Voir *Alaux* (*Louis-Paul*).

HISTOIRE DE L'INDE.

Douie (Sir *James*). The Panjab. North-west frontier province and Kaskmir, 391.
Roberts (*P. E.*). History to the end of the East India Company, 391.
Thurston (*Edgar*). The Madras presidency, 391.

HISTOIRE D'ITALIE.

Destrée (*Jules*). En Italie pendant la guerre, 391.
Front (le) austro-italien, carte, 156.
Italie (l') et la guerre actuelle, 392.
Warren (*Whitney*). L'immense effort de l'Italie, 393.
Maugain (*Gabriel*). L'opinion italienne et l'intervention de l'Italie dans la guerre actuelle, 151.

HISTOIRE D'ORIENT.

Niederle (*L.*). La race slave, 394.
Orfer (*Léo d'*). Chants de guerre de la Serbie, 394.

HISTOIRE DE ROUMANIE.

Jorga (*N.*). Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie, 115.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Adam (Mme *Juliette*). Le général Skobeleff, 168.
Arkangelski (*S.*). Jéchevski et ses vues historiques, 396.
Arkhanguelsky (*P.*). Viborg v Ekaterininskouiou comissiiou ot krestian Dvinskavo sievera, 311.
Bagalei (*D.*). Rousskaia Istoria, t. I, 305.
Barskov (*J.*). Perepiska moskovskikh maçonov XVIII véka, 312.
Belotzerkovski (*G.*). Toula i toulski ouiezd v XVI u XVII vekakh, 309.
Bogoïavlenski (*S.*) et *Riabinine* (*J.*). Akty vremeni mejdoutzarstvia, 308.
Borodkine (*M.*). Istoria Finlandii. Vremia imperatora Nicolaïa I, 313.
Botchkarev (*V.*). Coultournyié zaprocy rousskavo obstchestva po materialam comissii 1767 goda, 311.
Bullough (*E.*). Voir *Tolstoï* (*Leo*).
Catherine II. Correspondance diplomatique, 1777-1778, 311.
Diakonov (*M.*). Zapovednyia i vykhodnyia leta, 307.
Filippov. Boumagi cabinieta ministrov imperatritzy Anny Ioannovny, t. XII, 310.
Firsov (*N.*). Tchtenia po istorii Sibiri, t. I, 310.
Florovski (*A.*). Sostav zakonodatielnoï comissii 1767-1774 godov, 311.
Goudy (*E.*). Voir *Tolstoï* (*Leo*).
Grekov (*B.*). Novgorodski dom sviatoï Sophii, t. I, 309.
Herchenson (*M.*). Decabrist Krivtzov i ievo bratia, 313.
— Griboiedovskaïa Moskva, 313.
Howe (*Sonia*). The false Dimitri, 168.
Ianitzki (*N.*). Economitcheski crisis v Novgorodskoï oblasti XVI véka, 309.
Ikonnikov (*V.*). Maxime Gree i ievo vremia, 2e édit., 306.
Iegorov (*D.-N.*). Colonisatzia Mecklenbourga v XIII veke, 167.
Kiesewetter (*A.*). Moskovskoïe rosenkrutzery XVIII stoletia, 312.
— Borba za zemstvo pri ievo voznikovenii, 314.
Klimenko (*Ph.*). Zapadno-rousskie tzekhi v XVI-XVIII vekakh, 306.
Kornilov (*A.*). Cours istorii Rossii XIX véka, t. III, 315.
Kourbski (prince *André*). OEuvres complètes, 307.
Lappo-Danilewski (*A. S.*). Voir Recueil.
Lioubarski (*M.*). Lectzii po drevniei rousskoï istorii do kontza XVI véka, 306.
Lioubomirov (*P.*). Otcherk istorii Nijegorodskavo opoltchenia 1611-1613 godov, 307.
Maçonstvo v ievo prochlom i nastoïastchem 2 v, 312.
Materialy Ekaterininskoï zakonodatielnoï comissii, t. XIV, 310.
Novemberski. Otcherki vnoutrenniavo oupravlenia v Moskovskoï Roussi XVII véka Materialy, t. I, 310.
Pobiédonorstev. Correspondance avec M. Soubhotine, 1865-1904, 315.
Pokrovski (*M.*). Istoria rousskoï coultoury, t. I, 306.
Ptcheline (*N.*). Ekaterininskaïa comissia i sovremennoïe iei zakonodatillstvo, 311.
Recueil de documents relatifs à l'histoire de la Néva et de Nyenchanz, avec un avertissement de *A. S. Lappo-Danilewski*, 168.
Riabinine (*J.*). Voir *Bogoïavlenski* (*S.*).
Soudiebnaïa reforma, 314.
Soudiebnyie oustary 20 noïabria 1864 goda za 50 let, 314.

Soukholine (*L.*). Pervyie mieciatzy tzarstvovania Mikhaïla Feodorovitcha, 307.
Soukholine (*M.*). Zamétchania na izsledovanie P. Lioubomirova, 307.
Tolstoï (*Leo*). Sevastopol, publ. par *E. Goudy* et *E. Bullough*, 395.
Tourguéniev. Arkhiv bratiev Tourguenievykh, t. III et IV, 312.
Vérélennikov. Otcherki istorii guéniéral-procouratoury v Rossii do Ekaterininskavo vrémeni, 310.
Vesselovski (*B.*). Istoria zemstvo, t. III, 314.
Vesselovski (*S.*). Arzamasskie pomestnyie akty 1578-1616 godov, 307.
— Sochnoïe pismo, t. I, 308.
Zabiéline (*J.*). Domachnii byl rousskikh tzarei v XVI_u XVII stoletiakh, t. II, 308.
Zemski ioubileinyi sbornik, 314.

HISTOIRE DE SUISSE.

Kohler (*Pierre*). Mme de Staël et la Suisse, 351.
Sciences (les) économiques et sociales à l'Université de Genève, 398.

Errata.

Page 89, ligne 19, *au lieu de :* Bradley, *lire :* Bradby (de même à la note correspondante).

Page 118. Ajouter au titre de l'ouvrage de R. W. Seton-Watson qu'il a été publié à Londres, chez Williams et Norgate.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

ROMIER (Lucien). Les protestants français à la veille des guerres civiles 1, 225

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

HALPHEN (Louis). Études critiques sur l'histoire de Charlemagne. I. La composition des *Annales royales* . 52

HAUMANT (Émile). Un problème ethnographique. La slavisation de la Dalmatie 287

VANDER LINDEN. Les Normands à Louvain (884-892) . . 64

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de France. Le moyen âge jusqu'aux Valois (*1re partie*), par Louis HALPHEN. 315

— Révolution, par Rod. REUSS . . 82

Histoire de Russie. Publications des années 1914 et 1915, par G. GAUTIER 305

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

ALPHAUD (G.). L'action allemande aux États-Unis. De la mission Dernburg à l'incident Dumba (**Louis Eisenmann**) 121

BREUL (Karl). The Cambridge songs. A goliard's song book of the XIth century (**Louis Halphen**) 338

CARLYLE (R. W.) et CARLYLE (A. J.). A history of mediæval political theory in the West. T. III (**Paul Fournier**) 340 340

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE MARS-AVRIL 1917.]

Pages

CHÉRADAME (André). Le plan pangermaniste démasqué : le redoutable piège berlinois de la « partie nulle » (**G. Pariset**) 126

DUCHESNE (Mgr L.). Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule. T. III (**Chr. Pfister**). 107

DUHEM (Pierre). Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic. T. IV (**Augustin Fliche**) 112

FLICHE (Augustin). Études sur la polémique religieuse à l'époque de Grégoire VII. Les prégrégoriens (**Chr. Pfister**) 336

HAUSER (Henri). Les sources de l'histoire de France, XVIe siècle. T. IV : 1589-1610 (**Id.**) 345

JORGA (N.). Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie (**L. Bréhier**) 115

KOHLER (Pierre). Mme de Staël et la Suisse (**Antoine Guilland**) 351

LOTE (René). Germania. L'Allemagne et l'Autriche dans la civilisation et l'histoire (**L. Eisenmann**). . . . 119

PFEILSCHIFTER (Georg). Deutsche Kultur. Katholizismus und Weltkrieg (**G. Pariset**). 127

SETON-WATSON (R. W.). German, Slav and Magyar. A study in the origins of the great war (**Émile Haumant**). 118

TRAMOND (Joannès). Manuel d'histoire maritime de la France (**Chr. Pfister**) 348

WAXWEILER (E.). Le procès de la neutralité belge. Réplique aux accusations (**L. Eisenmann**) 123

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire d'Allemagne (P. GRILLET, Chr. PFISTER) . . . 163, 372

Histoire d'Alsace-Lorraine (Chr. PFISTER) 165, 377

Histoire de Belgique (Ch. BÉMONT, H. VANDER LINDEN) . 379

Histoire de Danemark (Ch. BÉMONT) 382

Histoire d'Espagne (J. RÉGNÉ, Alf. MOREL-FATIO) . . . 383

Histoire de France (Ch. BÉMONT, Louis HALPHEN, G. PARISET, Chr. PFISTER, J. RÉGNÉ, R. REUSS) . . . 157, 361

Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT, R. DE KERALLAIN) 387

Histoire de l'Antiquité (Ch. BÉMONT, Chr. PFISTER). . . 157

Pages

Histoire de la Guerre (Ch. Bémont, G. Dez, P. Grillet, Chr. Pfister) 137, 357
Histoire de Russie (G. Gautier, É. Haumant, A. Mansuy, Chr. Pfister) 167, 395
Histoire de Suisse (Chr. Pfister) 398
Histoire des États-Unis (Ch. Bémont). 386
Histoire des Pays-Bas (N. Japikse). 166
Histoire d'Italie (Ch. Bémont, Chr. Pfister) 391
Histoire d'Orient (Ch. Bémont, L. Eisenmann) 394
Histoire générale (Ch. Bémont, Pierre Doll, Chr. Pfister). 131, 355

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

ALLEMAGNE.

1. Historisches Jahrbuch 195

CANADA.

1. Review of historical publications relating to Canada . 198

ÉTATS-UNIS.

1. American historical review (the) 204
2. Nation (the) 206

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 190, 420
2. Académie des sciences morales et politiques 190, 421
3. Anjou historique (l') 191, 421
4. Annales de Bretagne 191, 422
5. Annales de géographie. 175, 400
6. Annales du Midi 422
7. Annales révolutionnaires 169, 399
8. Bibliothèque de l'École des chartes 169
9. Bulletin de la Société de l'histoire de Paris 192
10. Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français. 170, 401
11. Bulletin des travaux historiques de la Ville de Paris . 400
12. Bulletin hispanique. 176
13. Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin philologique et historique. 171
14. Correspondant (le) 182, 411
15. Études. Revue fondée par des PP. de la Cie de Jésus . 184, 413
16. Grande Revue (la) 185, 415

Pages
17. Journal des savants. 178, 408
18. Mélanges d'archéologie et d'histoire 401
19. Mémoires de l'Académie de Stanislas 192
20. Mémoires de l'Académie de Vaucluse 193, 423
21. Mémoires de la Société de l'histoire de Paris 194
22. Mercure de France 185, 414
23. Nouvelle Revue historique de droit 176
24. Nouvelles Archives des missions scientifiques et littéraires 177
25. Polybiblion 179, 409
26. Révolution française (la) 172, 402
27. Revue archéologique 177
28. Revue critique d'histoire et de littérature 180, 410
29. Revue de l'Agenais 194
30. Revue de l'histoire des colonies françaises 173
31. Revue de l'histoire des religions 402
32. Revue de Paris (la) 186, 415
33. Revue de Saintonge et d'Aunis. 423
34. Revue des Deux Mondes 188, 418
35. Revue des études anciennes. 173
36. Revue des études historiques 404
37. Revue des études napoléoniennes 174
38. Revue des sciences politiques 404
39. Revue d'histoire diplomatique 406
40. Revue générale du droit 178
41. Revue historique de Bordeaux 195, 424
42. Revue historique de la Révolution française et de l'Empire 175, 407
43. Revue savoisienne (la). 424

GRANDE-BRETAGNE.

1. English historical Review (the). 424
2. History 208, 429
3. Scottish historical Review (the). 209

ORIENT BYZANTIN.

1. Νέος Ἑλληνομνήμων 210
2. Vizantiiskoe Obozriénie 211

SUISSE.

1. Bibliothèque universelle et Revue suisse 213

CHRONIQUE.

Pages
Allemagne 433
Amérique 221
France 215, 430
Grande-Bretagne 221
Italie 223
Norvège 224
Pologne 433

ERRATA 224, 439
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 434

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

D
1
R6
t.124

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY